

COTUTELLE DE THÈSE INTERNATIONALE

entre

Académie universitaire Wallonie-Europe

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

et

UNIVERSITÉ DE LORRAINE
(plateforme de Metz)

<p>LE NATIONALISME ALGERIEN ET SES DIVERSES EXPRESSIONS DANS L'IMMIGRATION EN FRANCE METROPOLITAINE ENTRE 1945 ET 1965</p>

Thèse présentée par **Marion ABSSI** en vue de l'obtention du titre de **Docteur en Histoire** aux Universités de Liège et de Lorraine.

Sous la direction de **Philippe Raxhon** (Université de Liège) et d'**Olivier Dard**. (Université de Lorraine).

Année académique 2011 - 2012

Remerciements

Je tiens avant tout, ici, à remercier tout particulièrement Olivier Dard, qui me dirige dans mes recherches depuis ma Maîtrise, pour ses conseils précieux, ses critiques constructives, son attention et son aide tout au long de la réalisation de ce travail.

Un grand merci aussi à Francis Balace qui a codirigé ce travail et qui m'a guidé dans mes recherches en Belgique ainsi qu'à Daniel Lefeuvre qui m'a grandement aidé à cadrer mon sujet d'étude et s'est montré attentif à l'avancée de mes travaux.

Je désire aussi témoigner ma reconnaissance et mon amitié profonde à Flore Vialet qui a pris sur son temps pour me relire et me corriger.

Merci également au personnel des différents centres d'archives, où il m'a fallu passer de longues heures, à mes parents, Alienor Chauvin, Céline Mareuge, Magalie Martin, Emilie Balas et Christophe Manta.

Et enfin, merci à mon grand-père, Saad Abssi, pour m'avoir inspiré ce sujet d'étude sans jamais essayer de l'influencer et m'avoir permis d'être de temps à autres en désaccord avec lui.

Introduction

Avant 1962, il n'y a pas à proprement parlé de nation algérienne en ce sens où il n'y a pas d'adéquation entre la société civile et la société politique. On doit dès lors réserver l'appellation de « nationalisme » à l'ensemble des mythes et des projets collectifs développés par différentes organisations politiques enracinées dans la masse et proposant des moyens politiques pour réaliser cette adéquation¹. Ce courant politique se développe en Algérie dès la fin du 19^e siècle et revêt la forme d'un nationalisme spécifique, dit de « libération »², qui vise l'abolition de la domination coloniale, la fin des inégalités entre colons et indigènes et la formation d'un Etat-nation gouverné par et pour le peuple qui le compose. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, il est plus précisément théorisé par différentes personnalités algériennes dont Khaled el-Hassani ben el-Hachemi, dit l'émir Khaled, Ben Badis et Messali Hadj. Durant les années 1920 et les années 1930, il se manifeste par les discours et l'action de différentes formations politiques qui dénoncent les injustices et les inégalités criantes dans la colonie en même temps que certaines d'entre elles - l'Etoile Nord-Africaine (ENA) puis le Parti du Peuple Algérien (PPA) en particulier - revisitent l'histoire pour faire valoir l'existence d'une entité algérienne ancrée depuis l'origine des temps et niée puis confisquée par les colonisateurs³. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les sentiments et les pratiques nationalistes prennent une toute nouvelle ampleur.

1945-1965 : Deux décennies de nationalisme algérien particulièrement déterminantes.

Le 8 mai 1945, de nombreux défilés sont organisés dans la plupart des villes d'Algérie pour fêter la fin des hostilités et la victoire des Alliés sur les forces de l'Axe. Les partis nationalistes algériens, et notamment le Parti du Peuple Algérien (PPA), conscients de l'audience particulière de cette journée, décident de profiter de ces manifestations pour rappeler leurs revendications patriotiques. A Sétif, le cortège, composé de plusieurs milliers

¹ Ahmed Koulakssis et Gilbert Meynier, *L'émir Khaled, premier Za'im ?*, L'Harmattan, Paris, 2000, p. 13-16.

² Cf. typologie du nationalisme algérien effectuée par le politologue Denis Monière, in *Pour comprendre le nationalisme au Québec et Ailleurs*, Les presses de l'Université de Montréal, 2001, p. 11-14.

³ Mohamed Harbi, « Entre mémoire et histoire. Témoignage sur la politisation de l'immigration maghrébine en France », in Aïssa Kadri et Gerard Prévost (coord.), *Mémoires algériennes*, Syllepse, Paris, 2004, p. 49.

de personnes, envahit les rues dès 8 heures le matin. Malgré l'injonction des forces de l'ordre qui frappe d'interdit tous les slogans et symboles à caractère politique et/ou revendicatif, les manifestants entonnent l'hymne nationaliste *Min Djibalina* (De nos montagnes) et brandissent le drapeau algérien blanc et vert, ainsi que des pancartes sur lesquelles on peut lire : « A bas le colonialisme », « Nous voulons être vos égaux », « Vive l'Algérie libre et indépendante » ou encore « Libérez Messali Hadj »⁴. Très vite le défilé, qui se veut d'abord pacifique, dégénère et se transforme en émeute. Le sous-préfet Butterlin donne l'ordre de disperser la foule. Les militants s'insurgent. Des bagarres éclatent et des coups de feu sont échangés. Durant les échauffourées, le jeune nationaliste Bouzid Saâl, qui portait le drapeau algérien, est abattu. Dès lors, une chasse aux Européens est lancée. Les manifestants courent dans les rues armés de bâtons, de gourdins, de lames de rasoir, de faucilles, de haches, de grosses pierres et d'armes à feu, et assassinent brutalement leurs cibles. Les Européens de leur côté se défendent tant qu'ils peuvent jusqu'à ce que l'intervention de la gendarmerie et de l'armée mette finalement un terme aux agressions. Au total, parmi les Européens de la ville, 23 morts et 47 blessés sont comptabilisés⁵. Le nombre de victimes algériennes pour cette seule journée à Sétif varie, lui, de 4 à 80 selon les témoins. Alors que l'émeute se calme à Sétif en fin de matinée, d'autres mouvements insurrectionnels éclatent dans la campagne environnante. Dans plusieurs villages des régions montagneuses de la petite Kabylie, entre Bougie et Djidjelli plus exactement, des groupes de nationalistes musulmans décidés à venger leurs frères attaquent des fermes européennes isolées, des maisons forestières et des bâtiments administratifs tandis qu'ils assassinent leurs occupants ainsi que plusieurs agents de l'administration coloniale. Les Européens, terrorisés, s'arment et ripostent en tirant sur tout ce qui bouge. Le couvre-feu est immédiatement déclaré et les forces militaires sont appelées en renfort pour le lendemain. Dans la soirée, à 180 kilomètres de là, dans la ville de Guelma, une autre manifestation s'ébranle. Le cortège, défilant lui aussi avec pancartes et drapeaux nationalistes, est arrêté par les forces de l'ordre qui demandent aux responsables politiques de se retirer. Ceux-ci acquiescent, mais se retrouvent débordés par le flot des manifestants. Se sentant menacé dans son autorité, le sous-préfet Achiary, un ancien résistant, donne l'ordre de tirer sur les manifestants. La mort d'un autre jeune musulman entraîne plusieurs bagarres sans gravité. On relève six blessés légers parmi les Algériens, cinq dans le service d'ordre. A 18h, les troupes se dispersent. Mais dès la nuit tombée, les Européens apeurés devant la puissance

⁴ Messali Hadj, le président du Parti du Peuple Algérien a été arrêté et déporté à Brazzaville le 23 avril 1945.

⁵ Roger Vétillard, *Sétif, mai 1945. Massacre en Algérie*, éditions de Paris, 2008, p. 8-58.

collective et les revendications nationalistes des musulmans organisent la répression. Perquisitions, enquêtes et arrestations, s'enchaînent et se multiplient. Le lendemain, un bataillon d'infanterie convoyé par des avions prêtés par les Américains arrive pour évacuer les petits villages coloniaux encerclés par les émeutiers. La révolte musulmane gagne néanmoins Biskra, Bône, Kherata puis Constantine et des actes de violence terribles continuent d'être perpétrés durant plus de 2 jours. Par un télégramme daté du 11 mai 1945, le général de Gaulle, chef du gouvernement provisoire de la République française, ordonne l'intervention de l'armée sous le commandement du général Duval. La répression contre la population musulmane est extrêmement brutale. Toutes les troupes sont réquisitionnées. Les Européens s'organisent en milice pour prêter main-forte aux gendarmes et aux militaires. La marine et l'aviation bombardent et rasant presque entièrement plusieurs agglomérations kabyles. Une cinquantaine de *mechtas* sont incendiées. Les automitrailleuses font leur apparition dans les villages et tirent à distance sur les populations. Fusillades, ratissage et exécutions sommaires se poursuivent pendant plusieurs jours. La folie meurtrière est telle qu'il devient difficile d'enterrer tous les cadavres. 4 000 musulmans environ – des dirigeants et des militants nationalistes - sont arrêtés. 99 d'entre eux sont condamnés à mort et 22 sont exécutés⁶. La répression prend officiellement fin le 22 mai. Toutefois les jours suivants, certains officiers qui ont du mal à baisser les armes continuent d'assassiner les insurgés qu'ils croisent tandis qu'ils en contraignent d'autres à se soumettre et à se prosterner publiquement devant le drapeau français⁷. Le nombre total des victimes européennes lors des événements de mai 1945 est parfaitement connu : 102 morts et 110 blessés. Celui des victimes musulmanes, en revanche, demeure encore une fois impossible à établir : concernant la population indigène, les autorités françaises de l'époque fixent le nombre de tués à 1 165 ; un rapport des services secrets américains en 1945 rend compte de 17 000 morts et 20 000 blessés ; Le Parti du Peuple Algérien (PPA) avance lui le chiffre de 45 000 « martyrs » tandis que les *Oulémas* (Docteurs de la foi) parlent de 85 000 victimes. Aujourd'hui, les estimations des historiens sont encore imprécises et varient de 8 000 (Charles-Robert Ageron, Charles-André Julien) à « des milliers de morts ». Selon l'historienne Annie Rey Goldzeiguer, « la seule affirmation possible, c'est que le chiffre dépasse le centuple des pertes européennes et que reste dans les

⁶ Annie Rey-Goldzeiguer, *Aux origines de la guerre d'Algérie, 1940-1945. De mers-el-kébir aux massacres du nord-constantinois*, La découverte, 2001, p. 275-304.

⁷ Boucif Mekkhald, *Chronique d'un massacre : 8 mai 1945, Sétif-Guelma-Kherrata*, Syros, Paris, 1995, p. 187-191.

mémoires de tous, le souvenir d'un massacre »⁸. Le terme de « massacre » est bien celui qui convient, plus près de la réalité que celui de « répression » qui ne justifie pas le nombre de morts, ou de celui de « génocide » que l'on trouve dans divers tracts nationalistes et qui ne correspond en rien aux intentions des Européens et de l'Armée. Après les événements le fossé entre les musulmans et la minorité européenne se creuse irrémédiablement. De fait, en Algérie rien n'est plus pareil. Il y a un avant et un après mai 1945. Ce mois là, une démonstration de force du nationalisme est devenue une tragédie nationale. Immédiatement les leaders nationalistes se sont emparés des événements pour faire de la date du 8 mai une journée des « martyrs » et un thème de propagande puissant. Suite au massacre, la conscience nationale et le sentiment d'appartenance à une même entité, symbolisé par ce drapeau déployé pour la première fois dans toutes les principales villes d'Algérie, s'élargissent. Convaincus que ni le gouvernement, ni les colons ne veulent de réformes profondes en Algérie, de plus en plus d'indigènes placent désormais leur salut dans l'indépendance du pays. Une nouvelle génération de militants entre en scène, décidée, cette fois, à user de tous les moyens pour parvenir à ses fins. Dorénavant, le problème national est posé en termes de violence. Une tendance du PPA, notamment, pose dès lors radicalement le principe de violence comme moyen d'action et tente de le faire admettre. En 1947, le parti met en place une véritable organisation militaire clandestine, l'Organisation Spéciale (OS), au sein de laquelle se retrouvent, entre autres, de nombreux militants rescapés ou prisonniers de 1945⁹. Pour la minorité européenne mai 1945 représente également un tournant majeur. Jean Pierre Peyroulou, voit dans les événements de Guelma la naissance de l'Algérie française en tant que réaction politique prête à se mobiliser contre toute concession accordée par la métropole aux indigènes et défiant, par la voie de la violence, les pouvoirs publics métropolitains ainsi que les nationalistes de plus en plus nombreux et de mieux en mieux organisés¹⁰. Neuf ans plus tard la guerre d'Algérie commence. Elle se poursuit durant plus de sept ans et aboutit à l'indépendance de l'Algérie ainsi qu'à l'institution d'une République algérienne dont le premier président est Ahmed Ben Bella, héros de la « révolution ».

Le 19 juin 1965, Houari Boumedienne, ancien chef de l'Armée de Libération Nationale (ALN) et vice-président du Conseil et ministre de la Défense, fait arrêter et

⁸ « La guerre d'Algérie a commencé à Sétif », *Le Monde diplomatique*, mai 2005.p. 21.

⁹ Radouane Aïnad Tabet, *Le 8 mai 1945 en Algérie*, Office des publications universitaires, Alger, 1985, p. 135-147.

¹⁰ Jean-Pierre Peyroulou, *Guelma, 1945*, La découverte, Paris, 2009, p. 234.

emprisonner Ahmed Ben Bella avant de s'emparer de tous les pouvoirs. Avec ce coup d'Etat militaire et le renversement du premier président de la République algérienne, une nouvelle ère politique débute en Algérie.

Durant les vingt années que délimitent ces deux dates clés de l'histoire de l'Algérie, ce sont « la libération du pays » et la construction du nouvel Etat qui sont en jeu. De 1945 à 1954, les différents partis nationalistes algériens tentent de sensibiliser la population contre le colonialisme et se disputent le soutien des musulmans, en même temps qu'ils essaient de déjouer les manœuvres du pouvoir afin d'avoir une véritable représentativité électorale. A partir de 1947, tous s'entendent sur la nécessité de l'indépendance. Reste à savoir comment y parvenir. Finalement, le 1^{er} novembre 1954, la guerre éclate avec l'insurrection de milliers d'Algériens. Le mouvement concerté et coordonné est l'œuvre de militants réunis dans un Comité Révolutionnaire d'Unité et d'Action (le CRUA) qui devient, quelques mois plus tard, le Front de Libération Nationale (FLN). A Paris, la surprise est générale. Une seule chose est certaine, il est hors de question d'abandonner le joyau de l'Empire. Les hommes politiques français semblent d'abord indécis quant au chemin à suivre pour mettre fin aux « révoltes » algériennes. Ils oscillent entre réformes et répression. Finalement, sous le gouvernement Guy Mollet, le 12 mars 1956, l'Assemblée nationale vote « les pouvoirs spéciaux » et plonge le pays dans une guerre longue et atroce. En face, le FLN se renforce. Ses dirigeants, qui se considèrent comme les seuls interlocuteurs valables pour d'éventuelles négociations, tentent d'absorber au sein du parti toutes les tendances nationalistes et toutes les strates de la société musulmane. La moindre opposition algérienne au FLN est condamnée et devient l'objet de lourdes représailles. Le parti forme et entraîne les nombreux maquisards qu'il recrute pour la guérilla. Ces derniers sont rassemblés au sein d'une Armée de Libération Nationale (ALN). Enfin, il se dote de nouvelles institutions : un Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA), un Conseil National de la Révolution Algérienne (CNRA) et un Comité de Coordination Exécutif (CCE). Grâce à une action politique intense, il parvient à se positionner sur la scène internationale et gagne l'appui de l'ONU, de plusieurs pays européens, des pays arabes, des Etats-Unis et de l'URSS. Du côté français comme du côté algérien, tous les moyens sont mis au service de la guerre et tous les hommes sont mobilisés. Tandis que les troupes de l'armée nationale n'hésitent pas à recourir aux méthodes les plus

radicales - comme la torture¹¹ - pour démanteler les réseaux nationalistes algériens, les soldats du Front multiplient les attentats terroristes, en particulier dans les campagnes. La guerre s'enlise et la France traverse une crise politique profonde. Les politiciens butent devant la question algérienne. Le conflit entraîne la chute de six présidents du Conseil et finalement la Quatrième République succombe. Il faut attendre l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle et l'avènement de la Cinquième République pour que la politique française évolue. Le 16 septembre 1959, dans une allocution télévisée, le nouveau président de la République propose aux Algériens de trancher eux-mêmes le sort de l'Algérie. Alors que, d'après les sondages, une majorité de la population se détache peu à peu de l'idée de survivance de l'Algérie française, le principe d'autodétermination remplace pour la première fois celui d'intégration. Cependant, la guerre se poursuit et s'intensifie. En effet, de Gaulle exige de l'armée qu'elle se maintienne en Algérie et qu'elle poursuive le combat dans le but de contraindre le FLN à négocier aux conditions que la France veut imposer. Il s'agit, entre autres, de sauvegarder les intérêts français sur le pétrole récemment découvert en Algérie et de conserver ses prérogatives au Sahara où des expériences nucléaires et spatiales sont effectuées. Après d'âpres négociations, le cessez-le-feu est finalement signé à Evian le 19 mars 1962. Les derniers combats acharnés, menés par les ultra-partisans de l'Algérie française au nom de l'Organisation Armée Secrète (OAS), n'empêchent pas la proclamation de l'indépendance le 3 juillet de la même année. Ensuite, au terme d'un long conflit qui oppose les différentes factions du FLN, Ahmed Ben Bella s'empare du pouvoir en septembre 1962. Sa tâche n'est pas aisée. L'Etat né de la guerre révolutionnaire est à construire entièrement.

***Le rôle de l'immigration algérienne dans la lutte entreprise pour « la libération nationale »
et la constitution d'un Etat indépendant : une histoire en chantier.***

Lors du congrès du FLN, tenu à Alger en avril 1964, les dirigeants du parti, qui font le bilan des années de lutte, déclarent : « La Révolution a été jalonnée d'événements qui constituent de riches expériences pour les militants et le peuple. Ces événements n'ont pas seulement eu l'Algérie pour théâtre. Ils ont affecté également la France où l'émigration algérienne a constitué un barrage efficace contre toutes les tentatives de la contre-révolution et

¹¹ Cf. Raphaëlle Branche, *La Torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Gallimard, Paris, 2001, 474 p.

apporté une contribution précieuse sur le plan matériel comme sur le plan politique aux batailles engagées par notre peuple. »¹²

Entre mai 1945 et juin 1965, plusieurs centaines de milliers de musulmans originaires d'Algérie s'installent sur le sol métropolitain. Les autorités françaises comptabilisent presque 60 000 immigrés algériens au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, plus de 200 000 à la veille de la guerre d'indépendance, au moins 400 000 lors du cessez-le-feu en mars 1962 et environ 450 000 avant le coup d'Etat contre Ahmed Ben Bella en juin 1965. Notons, ici que ces chiffres officiels sont certainement en dessous de la réalité. De nombreux historiens, sociologues et géographes ont analysé l'importance numérique, la composition sociologique, les motivations de départ, les conditions de circulation, les modalités d'insertion dans la société d'accueil et la situation socio-économique des immigrés algériens. Ils ont produit de nombreux travaux dans lesquels ils soulignent tous la spécificité d'une immigration sur laquelle pèsent tout particulièrement son histoire coloniale et les sept ans de la guerre franco-algérienne. De fait, malgré leur « exil », les travailleurs musulmans demeurant en France métropolitaine vivent au diapason du combat indépendantiste algérien. Les différentes organisations nationalistes s'implantent en métropole et, sous leur contrôle, les travailleurs immigrés participent grandement à la lutte entreprise pour « la libération » de leur pays natal.

Pour autant alors que de nombreux ouvrages sont publiés sur le combat national des Algériens en Algérie immédiatement après la guerre d'indépendance, le rôle de l'immigration reste longtemps ignoré. Pour quelles raisons ? Chaque période de l'histoire est normalement d'abord écrite par des acteurs – le plus souvent victorieux – de la période en question. Ces derniers veulent laisser une trace de leurs luttes et de leurs combats. Mais pour les immigrés algériens raconter leur histoire les oblige aussi implicitement à s'expliquer sur des sujets douloureux. La guerre fratricide entre les militants du MNA et ceux du FLN, notamment, qui connut une intensité particulière en métropole et qui demeure difficilement compréhensible et justifiable, est restée longtemps un sujet tabou sur lequel les protagonistes préféraient éviter de revenir. Le fait que leurs espérances de retour au pays dans dignité après l'indépendance n'aient pas été réalisées pour tous, à cause de l'évolution de la situation politique, économique et sociale de l'Algérie indépendante pour laquelle les immigrés se sont pourtant battus, a très

¹² AP Saad Abssi, *La charte d'Alger*, éditée par la commission centrale d'orientation du FLN, Alger, 1964, p. 24.

certainement fini ensuite de réduire ces derniers au silence du moins durant quelques décennies. Dans ces conditions, il faut donc attendre le début des années 1980 pour que cette dimension de l'histoire franco-algérienne soit contée aussi bien par divers acteurs ou militants que par quelques universitaires avant-gardistes. A ce moment, les dirigeants politiques comme les citoyens, montrent un intérêt croissant pour les questions d'identité et de nationalité tandis que les langues commencent à se délier doucement. Aussi les ouvrages sur l'immigration algérienne se multiplient et la dimension politique de cette communauté immigrée est de plus en plus prise en compte. Dès 1980, Guy Pervillé termine une thèse sur les étudiants algériens de l'Université française entre 1880 et 1962 dans laquelle il analyse, entre autres, le sentiment national des Algériens venus poursuivre leurs études en métropole. Une version remaniée et condensée de ce travail universitaire est publiée quelques années plus tard pour être rendu accessible au plus grand nombre¹³. Entre temps, en 1983, Jean-René Genty achève, quant à lui, ses travaux sur la guerre d'Algérie et les populations du Nord-Pas-de-Calais¹⁴ dans lesquels il aborde la participation¹⁴ des immigrés algériens demeurant dans le nord de la France à la guerre d'indépendance. Comme c'est souvent le cas lorsque l'on considère le passé récent, le thème du nationalisme algérien dans l'immigration en France métropolitaine est également abordé par des personnalités directement impliquées. Ainsi, le premier ouvrage entièrement consacré à l'histoire de la Fédération de France du FLN¹⁵ est publiée, en 1986, par Ali Haroun, ancien responsable du comité directeur de la dite organisation. Dans son livre, il retrace les activités militantes des immigrés algériens, en même temps qu'il évoque l'organisation et la structuration du FLN en métropole. Pour autant, si son récit constitue une source nouvelle et essentielle pour l'historien, il ne saurait être considéré comme une étude impartiale sur le sujet. Un an plus tard, la revue algérienne *Sou'al* réagit à la parution de cet ouvrage. Mohamed Harbi, ancien haut responsable du FLN, auteur de plusieurs travaux historiques de référence sur le nationalisme algérien et professeur de sociologie à l'Université, dit dans l'interview qui lui est accordée : « L'essai d'Ali Haroun est un jalon dans une longue marche. C'est le premier ouvrage d'ensemble. Il a le mérite de lever le voile sur le rôle de l'immigration et de rendre possible une réflexion sur le passé ». Puis, amené à entrer davantage dans les détails et à émettre un avis critique, il ajoute : « J'estime que son exposé est orthodoxe parce qu'il s'agit d'une justification de la voie suivie par le FLN

¹³ Guy Pervillé, *Les étudiants algériens de l'Université française (1880-1962)*, éditions du CNRS, Paris, 1984, 346 p.

¹⁴ Jean-René Genty, *La guerre d'Algérie et les populations du Nord-Pas-de-Calais, 1954-1962*, Thèse de 3^e cycle en Histoire sous la direction de Marcel Gillet, Université de Lille III, 1983.

¹⁵ Ali Haroun, *La septième Wilaya, La guerre du FLN en France, 1954-1962*, Le Seuil, Paris, 1986, 523 p.

sur les questions fondamentales : conduite de la guerre, alliances, problème du MNA... Le travail de Haroun contribue à perpétuer les conventions admises ». Enfin, il relève quelques erreurs et omissions soit volontaires, soit dues au manque de rigueur de l'auteur, et apporte lui-même quelques précisions sur le fonctionnement du FLN¹⁶. A la suite de l'interview, la revue publie un « dossier sur certains aspects occultés du FLN en France » d'une centaine de pages, qui rassemble plusieurs documents bruts – sans analyse ni interprétation – internes à l'organisation et rédigés au moment des événements. On trouve notamment quelques rapports organiques et financiers, différents rapports sur les militants « ralliés » ou les « traîtres », plusieurs communiqués d'information et de propagande, une importante correspondance sur les événements d'octobre 1961 et de nombreux textes rédigés à l'intention des détenus¹⁷. Quatre ans après, Benjamin Stora termine la première thèse de doctorat d'Etat consacrée à *l'Histoire politique de l'immigration algérienne en France entre 1922 et 1962*¹⁸. De ce travail universitaire est tiré un ouvrage intitulé *Ils venaient d'Algérie. L'immigration algérienne en France, 1912 -1992*¹⁹. L'auteur apporte, à son tour, de très précieuses connaissances sur l'implication des immigrés algériens en France dans le mouvement national algérien. Grâce à une analyse rigoureuse de la presse et à une documentation diversifiée, composée principalement de rapports de la direction nationale des Renseignements Généraux, de quelques sources émanant des organisations nationalistes algériennes elles-mêmes et de témoignages de certains combattants algériens désormais âgés et plus enclins à raconter leur histoire, l'auteur montre comment les immigrés se sont organisés et ont milité en faveur de l'indépendance de l'Algérie. Près de 25 ans après, cet ouvrage fait encore référence. D'autres personnalités s'intéressent toutefois encore à la question qui demeure loin d'être réglée définitivement. En 1994, Raymond Muelle, ancien militaire français qui a participé aux campagnes d'Indochine et d'Algérie avant de se consacrer à des études historiques, sort un livre tout à fait différent, intitulé *La guerre du FLN en France, 1954-1962*²⁰. Son récit, qui mêle fiction et réalité, n'est absolument pas une étude historique au sens scientifique du terme. Mais grâce à ce procédé, l'auteur montre clairement l'extrême violence des actes du Front de Libération Nationale et aide à mieux comprendre les conséquences qu'ils ont pu avoir sur l'opinion française. De façon plus conventionnelle, en 2000, Jacques Simon, ancien

¹⁶ « Interview de Mohamed Harbi », in *Sou'al, L'Algérie 25 ans après*, Alger, 1987, p.7.

¹⁷ « Dossier sur certains aspects occultés du FLN en France », in *Sou'al, op.cit.*, p. 19-111.

¹⁸ Benjamin Stora, *Histoire politique de la l'immigration algérienne en France, 1922-1962*, Thèse de doctorat sous la direction de Charles-Robert Ageron, Université Paris XI, Créteil, 1990.

¹⁹ Benjamin Stora, *Ils venaient d'Algérie. L'immigration algérienne en France, 1912-1992*, Fayard, 1992, 432 p.

²⁰ Raymond Muelle, *La guerre d'Algérie en France, 1954-1962*, Presses de la cité, 1994, 304 p.

membre de la branche syndicale du MNA et auteur de plusieurs ouvrages sur Messali Hadj et sur les organisations politiques fondées par ce dernier, consacre dans une autre étude sur *L'immigration algérienne en France des origines à l'indépendance*²¹, des pans entiers aux partis indépendantistes algériens ainsi qu'à leur implantation, leur audience et leur action en métropole. Ensuite en 2004, Linda Amiri publie *La bataille de France*²². Dans cette étude, qui s'appuie essentiellement sur des archives émanant de la Fédération de France du FLN d'une part et de la Préfecture de police de Paris d'autre part, l'historienne montre comment les immigrés ont vécu durant la guerre : fortement encadrés par les dirigeants nationalistes d'un côté et intensément surveillés et réprimés par les forces de l'ordre de l'autre. En dépit de son titre, l'ouvrage, qui fait suite à un mémoire de DEA²³ concernant uniquement l'ancien département de la Seine, reste très axé sur la région parisienne. Linda Amiri achève actuellement une Thèse sur la Fédération de France du FLN. La parution, tout dernièrement, du livre collectif *La France en guerre*²⁴, dirigé par Raphaëlle Branche et Sylvie Thénault, fait ressortir par ailleurs la tendance nouvelle dans l'historiographie de la guerre d'Algérie et/ou de l'immigration algérienne qui consiste désormais à inscrire les études dans un cadre géographique plus restreint et à considérer les échelles locales, départementales ou régionales plutôt que l'échelle nationale pour « cerner au plus près le vécu de la guerre d'indépendance algérienne en métropole ». Avant même la sortie de cet ouvrage, quelques travaux ont été menés, ces dernières années, dans ce sens. Mentionnons ici, par exemple, pour la période qui nous intéresse, le mémoire de Maîtrise effectué par Candice De Murcia sur l'Isère²⁵, l'étude de Bernard Deschamps sur l'action du FLN dans le Gard²⁶, ma propre Maîtrise sur l'organisation et la structuration du FLN dans l'ancien département de la Seine²⁷ et les publications de Jean-René Genty qui poursuit ses travaux sur le nationalisme algérien et ses diverses expressions dans le nord de la France²⁸. Notons que tous ces travaux concernent soit

²¹ Jacques Simon, *L'immigration algérienne en France des origines à l'indépendance*, Méditerranée, 2000, 412 p.

²² Linda Amiri, *La bataille de France, la guerre d'Algérie en métropole*, Robert Laffont, 2004, 236 p.

²³ Linda Amiri, *L'immigration algérienne dans le département de la Seine : entre encadrement, contrôle et répression. La préfecture de police de Paris et le Front de Libération Nationale (1958-1962)*, DEA sous la direction de Serge Berstein, IEP de Paris, 2003.

²⁴ Raphaëlle Branche et Sylvie Thénault (dir.), *La France en guerre, 1954-1962. Expériences métropolitaines de la guerre d'indépendance algérienne*, Autrement, coll. Mémoire/Histoire, Paris, 2008, 501 p.

²⁵ Candice De Murcia, *La guerre d'Algérie en Isère, l'action du FLN dans le département entre 1954 et 1962*, Mémoire de maîtrise sous la direction d'Anne-Marie Grent, Université Pierre-Mendès-France, Grenoble 2, 2000.

²⁶ Bernard Deschamps, *Le fichier Z. Essai d'histoire du FLN algérien dans le Gard, 1954-1962*, Le temps des Cerises, Paris, 2004, 163 p.

²⁷ Marion Abssi, *Organisation et structuration du FLN dans le département de la Seine (1954-1962)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Didier Musiedlak et d'Olivier Dard, Paris X, Nanterre, 2004.

²⁸ Jean-René Genty, *Le mouvement national algérien dans le Nord, 1947-1957*, L'Harmattan, Paris, 2008, 284 p.

la région parisienne soit des départements trop souvent ignorés dans les différentes synthèses qui se veulent nationales. Dans *La France en guerre*, deux contributions qui traitent aussi du nationalisme algérien dans quelques espaces métropolitains jusque là inconsiderés, complètent le tableau ainsi amorcé : celle de Sven de Geyer, « Les Algériens de métropole dans les zones à l'écart de la bataille de France » et celle de Laurent Chevrel, « Les nationalistes dans l'Eure : département rural, département tranquille ? ».

Objet, sources et méthodes de cette Thèse.

Dans cette Thèse, notre ambition est de poursuivre le travail effectué par les historiens cités plus haut et de proposer une étude complète sur « Le nationalisme algérien et ses diverses expressions dans l'immigration en France métropolitaine entre 1945 et 1965 ». Sous ce titre, il s'agit d'essayer d'expliquer, grâce une analyse des croyances, des discours et des pratiques nationales des immigrés, comment s'est construit et développé le nationalisme algérien hors de la nation et de mettre en avant l'originalité du sentiment national dans l'immigration en métropole en comparaison de celui qui s'est exprimé tout au long de la période en Algérie. L'historiographie relative au nationalisme algérien demeure aujourd'hui centrée sur les organisations politiques majoritaires et couronnée par l'Histoire, à savoir : le Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD) de Messali Hadj de 1946 à 1954 et le FLN de 1954 à 1962. Ce point de vue doit être dépassé. En métropole, de nombreux immigrés ont milité au sein d'autres partis nationalistes, rivaux des premiers, comme par exemple l'Union Démocratique autour du Manifeste Algérien (UDMA) de Ferhat Abbas ou le Mouvement National Algérien (MNA)²⁹. Occulter l'histoire de ces deux partis c'est occulter une partie de l'histoire politique des immigrés et participer à la construction d'une histoire mythique. Aussi, dans le travail que nous présentons ici, nous prenons en compte toutes les organisations implantées sur le territoire métropolitain. Nous essayons d'expliquer comment elles se sont construites, dans le temps, les unes par rapport aux autres, nous tentons d'évaluer leurs audiences dans l'immigration, nous considérons leurs particularités, nous analysons leurs structurations et nous décrivons leurs méthodes d'action. Notre travail de recherche s'inscrit dans un cadre spatio-temporel vaste. De 1945 à 1965, le nationalisme algérien en France se développe considérablement. C'est également une période

²⁹ A notre connaissance, l'UDMA ne fait encore l'objet d'aucune étude scientifique à part entière tandis que le seul ouvrage consacré au MNA est celui de Jacques Valette, *La guerre des messalistes, 1954-1962*, L'Harmattan, Paris, 2001, 302 p.

où il est amené, au terme de nombreuses crises, à se transformer. Prendre en compte ces vingt années dans le même travail de recherche permet d'appréhender au mieux la continuité et les ruptures dans le militantisme politique algérien et d'étudier les différentes organisations politiques avant, pendant et après la guerre d'indépendance. D'autre part, tout le territoire métropolitain est considéré ainsi que les zones frontalières de la Belgique, de l'Allemagne fédérale et dans une moindre proportion de la Suisse où de nombreux militants pourchassés en France – les dirigeants du FLN et du MNA notamment - trouvent, à l'époque, des abris et des relais sûrs afin de mener à bien leurs activités subversives.

Au tout début de notre recherche, afin de mener à bien notre travail, nous avons essayé de recueillir quelques témoignages d'immigrés nationalistes. Mais cette voie a été rapidement abandonnée en raison du peu de résultats qu'elle offrait. En effet au cours des différents entretiens effectués nous nous sommes vite rendus compte que ces hommes, longtemps soumis à la culture du secret en raison du caractère clandestin de leur lutte, n'étaient pas capable, pour la plupart, de se livrer sans retenue et que leur mémoire, reconstruite au fil du temps, s'apparentait le plus souvent à la mémoire officielle des différentes organisations au sein desquelles ils ont milité. En outre, dans cette démarche, être la petite fille d'un ancien militant, Saad Abssi, qui fut responsable de la Fédération de France du FLN au niveau zonal en région parisienne puis super-zonal à Lyon avant de devenir l'un des dirigeants de l'Amicale des Algériens en France après la guerre, s'est immédiatement avéré être un véritable handicap. Aussi, en la matière, nous nous sommes finalement contentés des témoignages déjà publiés dans divers ouvrages ou de ceux, oraux cette fois, entendus lors de différents colloques ou séminaires. Et nous nous sommes tournés plutôt vers les archives manuscrites. Les archives des organisations indépendantistes algériennes en métropole sont quasiment introuvables. Beaucoup ont été détruites pour des raisons de sécurité tandis que d'autres sont soigneusement conservées par leurs dirigeants peu enclins à ce que des étrangers écrivent leur histoire. Par conséquent, nous avons surtout accompli nos recherches dans les centres d'archives nationaux et départementaux français où nous avons effectué, après analyse des inventaires mis à disposition du public, des demandes de dérogation pour pouvoir consulter tous les cartons concernant de près ou de loin l'histoire du nationalisme algérien dans l'immigration en France métropolitaine entre 1945 et 1965 qui sont encore soumis à protection par la loi. Nos démarches se sont avérées très fructueuses. Tous les services concernés ont, en effet, répondu favorablement à notre demande à la

condition que nous ne fassions aucune reproduction et que nous ne publions aucun nom. Seuls les cartons contenant des informations sur l'OAS nous ont été refusés. Ainsi, au Centre d'Accueil et de Recherche des Archives Nationales (CARAN), nous avons donc pu étudier de nombreux documents émanant du ministère de l'Intérieur, et plus particulièrement des bureaux des affaires musulmanes et de la police générale. En ce qui concerne l'ancien département de la Seine où était concentrée plus de la moitié des Algériens vivant en France, nous avons dépouillé l'ensemble des archives du préfet de police et du Service de Coordination des Affaires Algériennes (SCAA). Puis pour éviter que le sujet ne soit vu à travers le prisme parisien, et dans le but de souligner les particularismes locaux, nous avons mené une étude de terrain dans les différents départements de province où la population algérienne était significativement présente, à savoir : le Nord, la Moselle, le Rhône et les Bouches-du-Rhône. Dans les centres d'archives de ces quatre départements, nous avons eu accès à de très nombreuses sources administratives, judiciaires et policières. Enfin, nous nous sommes également rendu plusieurs semaines à Bruxelles, où nous avons consulté - sous stricte surveillance - quelques archives de la sûreté de l'Etat relatives aux activités du FLN et MNA pendant la guerre d'Algérie. Mais, ici, l'absence d'inventaire et le fait que le choix des documents mis à notre disposition ait été opéré en amont de notre venue nous obligent à relativiser l'exhaustivité de notre documentation. Pour autant, ces dernières sources ont contribué à élargir notre vision et notre champ d'étude ce qui s'est avéré bénéfique car, comme chacun sait, il n'est jamais bon de se circonscrire à un seul point de vue. Tous les documents étudiés dans les centres d'archives, fruits de la surveillance et de la répression exercées à l'encontre des immigrés algériens et utilisés habituellement pour étudier les activités des forces de l'ordre en cette période, constituent autant d'informations scrupuleusement accumulées sur les organisations nationalistes algériennes elles-mêmes (qui étaient largement infiltrées par la police), leur fonctionnement, leur propagande à l'égard de l'immigration, leur influence et leur façon de procéder en métropole, ainsi que sur les sympathisants et militants algériens. Ils se présentent, entre autres, sous la forme de synthèses générales sur la situation des immigrés en France, de rapports d'enquête sur des individus suspects, de dépôts de plaintes, de compte-rendu d'étude sur les organisations, d'auditions de nationalistes lors de leur arrestation ou de leur jugement en correctionnelle et de saisies policières de documents internes aux partis politiques algériens (journaux clandestins, tracts, rapports organiques et financiers, directives, courrier interne, etc.). Que ces sources nous aient été rendues accessibles nous a permis entre autre de contourner la grande difficulté de réunir

un corpus suffisant d'archives privées internes aux organisations nationalistes. Concernant les archives privées, nous ne disposons en fait que de celle de Saad Abssi, qui nous a laissé un accès libre et total à sa documentation et de celle de Pierre Le Grève (1916-2004) -militant marxiste belge engagé dans le soutien de la « révolution » dès 1955- déposées au Centre d'étude et de documentation Guerre et Sociétés contemporaine (CEGES), à Bruxelles, en plus évidemment de toutes celles qui ont déjà été publiées. A partir de là, face à l'abondance et à la richesse de nos archives déjà accumulées nous avons renoncé à étudier systématiquement la presse nationale française de l'époque qui nous permettait seulement d'appréhender les représentations d'alors. Seuls les journaux trouvés dans certains cartons d'archives ont été considérés.

Comme toutes sources, celles que nous avons étudiées posent plusieurs difficultés et doivent constamment être remises en question. Les divers rapports consultés dans les archives des services publics français présentent les nationalistes et leurs pratiques au travers des idées, des représentations et des habitudes conventionnelles de l'administration. Il faut donc les lire en connaissance de cause et tenter de faire la part des choses entre ce qui relève de la réalité et ce qui relève des préjugés de certains fonctionnaires sur l'immigration algérienne ou de la particularité des méthodes de fichage de la police analysées, entre autres, par Jean-Marc Berlière, spécialiste de l'histoire des polices en France au 20^e siècle³⁰. Au-delà des représentations, les faits énoncés dans ces rapports doivent être replacés dans leur contexte et toujours observés de façon critique. Par exemple, certaines déclarations de nationalistes interrogés par la police ne reflètent absolument pas la réalité mais correspondent plutôt aux directives des dirigeants nationalistes qui dictent à leurs militants l'attitude qu'ils doivent observer en cas d'arrestation ainsi que ce qu'ils doivent dire ou taire lors d'un interrogatoire. De même, les chiffres donnés dans ces rapports ne peuvent être considérés que comme des estimations. Nombre d'homicides, en particulier, sont attribués à telle ou à telle organisations politiques sans véritable preuve et pourraient tout aussi bien être le fait d'une organisation rivale ou même le résultat d'un règlement de compte sans aucune origine politique. Enfin, de façon peut-être moins évidente, les documents internes aux organisations nationalistes présentent les mêmes difficultés que les rapports policiers ou administratifs français. En effet, les rapports organiques ou financiers d'un responsable local notamment sont destinés à un responsable supérieur qui doit s'assurer que tout se passe bien et qui peut dans le cas contraire

³⁰ Cf. Jean-Marc Berlière, *Le Monde des Polices en France*, Complexe, Bruxelles, 1996, 146 p.

décider de diverses sanctions. Comment être sûr dès lors qu'ils décrivent la réalité du terrain ? Toutes ces difficultés sont parfaitement connues des historiens qui doivent toutefois poursuivre leur travail. Pendant plusieurs années nous avons lu et relu toutes ces sources. Nous les avons recopiées, analysées, comparées, mises en corrélation et confrontées les unes aux autres. Et l'étude de chacune d'entre elles – encore inexploitées dans ce sens – nous a finalement permis, du moins nous l'espérons, d'apporter notre pierre à l'édifice de l'écriture de l'histoire nationalisme algérien en métropole entre 1945 et 1965.

Parce que nous nous sommes d'abord intéressés aux moments de ruptures, aux crises majeures et à l'évolution des pratiques et croyances nationales généralement effacée de la mémoire collective, nous avons choisi de rendre compte du nationalisme algérien dans l'immigration en suivant un plan chronologique. Cinq périodes se distinguent nettement dans le temps fort de la lutte anticoloniale. Nous les étudions successivement. Ainsi, notre première partie s'étend du massacre de Sétif en mai 1945 jusqu'à la veille de l'insurrection algérienne en novembre 1954 et pose la question de l'immigration algérienne et de son implication dans le mouvement national avant la guerre d'indépendance. Après une brève étude des itinéraires et des mécanismes de l'immigration algérienne, l'origine des immigrés, leurs espoirs, la vie qu'ils trouvent en France métropolitaine mais aussi les liens qu'ils conservent avec leur pays d'origine sont mis en perspective avec le développement des idées nationalistes. Et finalement, l'analyse des théories, des activités puis des influences de chacune des organisations politiques algériennes existantes nous permet de mettre en avant la radicalisation de l'opinion dans l'immigration à la veille de la guerre d'Algérie. La deuxième partie de ce travail considère le nationalisme algérien dans l'immigration du 1^{er} novembre 1954 à la fin du mois de mai 1957. Le déclenchement de l'insurrection a de sérieuses répercussions sur le mouvement migratoire dans le sens Algérie-métropole et sur la vie même des immigrés. Deux nouvelles organisations nationalistes algériennes, le FLN et le MNA, se disputent son soutien et se révèlent aussi violentes qu'intransigeantes. La bataille d'implantation dans les différents départements métropolitains des deux mouvements rivaux est donc étudiée largement, ainsi que les premières démonstrations de force du FLN en métropole. La troisième partie examine la période allant de juin 1957 à août 1959. Elle voit le MNA s'enliser et perdre face en raison de choix politiques hasardeux et de crises intérieures non réglées tandis que le FLN, lui, s'affirme, accroît son audience, se structure, met en place un encadrement strict des immigrés et ouvre un « second front ». Dans la quatrième partie, qui

traite de la période qui s'étend du 16 septembre 1959 au 3 juillet 1962, nous analysons la fin de la guerre en métropole où les militants nationalistes, qui font face à une activité répressive de plus en plus dense et de plus en plus efficace, usent de leurs dernières forces pour réaliser leurs vœux, soit l'indépendance de l'Algérie, tandis que les dirigeants des deux camps entament des négociations en coulisse et tentent d'obtenir les conditions de paix qui leur sont les plus avantageuses. Enfin, la cinquième partie de la thèse correspond chronologiquement avec la prise de pouvoir et le règne d'Ahmed Ben Bella après la proclamation de l'indépendance et « l'implosion du FLN ». Nous y analysons les retentissements de la crise de l'été 1962 en France, la croissance exponentielle de l'immigration algérienne, les fortes désillusions qui la caractérisent et les derniers soubresauts nationalistes qu'elle manifeste ainsi que la libéralisation progressive, jusqu'en juin 1965, de l'encadrement politique des masses musulmanes restées dans l'ancienne métropole

PREMIERE PARTIE
mai 1945 - novembre 1954
L'immigration algérienne et la question
nationale

CHAPITRE I : DES DOUARS ALGERIENS AUX GRANDES AGGLOMERATIONS METROPOLITAINES. APERCU DE L'IMMIGRATION ALGERIENNE EN FRANCE.

1) Force du mouvement migratoire des Algériens vers la France.

L'immigration algérienne est une immigration ancienne qui s'est établie en métropole par vagues d'arrivées successives qu'il convient d'étudier avant de s'attarder sur les conditions de vie et les activités nationalistes des immigrés musulmans entre 1945 et 1954.

- **Les premières migrations d'Algériens en France.**

Au 19^e siècle, dans un continent d'émigration, la France fait figure d'exception. Le pays connaît un ralentissement de la natalité conséquent qui n'est guère compensé par le lent déclin de la mortalité. Rapidement la croissance démographique s'avère trop faible pour fournir la main-d'œuvre nécessaire à son développement économique. Craignant que « le mal français » ne freine l'essor industriel de la France, les autorités attachent très tôt une grande importance à l'immigration. En 1851, lorsqu'a lieu le premier recensement, 381 000 étrangers vivent dans l'hexagone ; 30 ans plus tard, ils sont plus d'un million. Pour la plupart, ces étrangers sont originaires de Belgique, d'Italie, d'Allemagne, de Suisse ou d'Espagne. Profitant d'une totale liberté de circulation et d'une relative proximité, ils viennent vendre leur savoir faire ou leur force de travail dans les usines ou sur les chantiers en France. Leur venue ne se résume pas à des apports de main-d'œuvre. A l'immigration de travail se superpose progressivement une immigration de peuplement. La présence en 1891 de 400 000 étrangers nés en France révèle, effectivement, l'ampleur des stabilisations successives³¹. A cette époque, les politiques et le patronat n'envisagent d'accueillir et d'embaucher que des Européens. En 1899, le président de la délégation financière kabyle Aït Madhi évoque les services que ses « compatriotes », réputés pour leur sérieux dans le travail, pourraient rendre à l'économie métropolitaine. Il s'appuie sur le constat d'un mouvement migratoire régulier des Kabyles en direction d'Alger, de la Mitidja ou de la Tunisie ainsi que sur la vogue berbérophile récente en France et estime qu'il serait bénéfique pour tout le monde que ces

³¹ Marie-Claude Blanc-Chaléard, *Histoire de l'immigration*, La découverte, coll. : Repères, Paris, 2001, p. 9-12.

déplacements s'étendent au-delà de la Méditerranée³². Mais les autorités demeurent réticentes. D'autre part, la pression des grands colons qui veulent garder auprès d'eux cette main-d'œuvre malléable et bon marché est forte. Le code de police indigène qui prévoit notamment des peines pour « absence hors de la commune sans autorisation » limite les déplacements des Algériens sans toutefois les empêcher totalement³³. De fait, quelques musulmans d'Algérie franchissent déjà régulièrement la Méditerranée. Il s'agit principalement de marchands de bestiaux, de domestiques ou de colporteurs qui exercent leurs activités dans les grands centres, les stations balnéaires et les villes de cures. Ces premières migrations nord-africaines vers la métropole, à forte dimension rurale, sont le prolongement de pratiques anciennes qui ont cours à l'intérieur du Maghreb et ne concernent qu'un nombre négligeable d'individus qui restent seulement le temps d'une saison. Il faut attendre le début du 20^e siècle pour que l'immigration algérienne en France devienne un phénomène social repérable. En 1906, des Kabyles sont embauchés pour remplacer les ouvriers italiens grévistes dans les raffineries et les huileries de Marseille. Les va-et-vient des musulmans entre l'hexagone et l'Algérie deviennent ensuite de plus en plus importants et de plus en plus fréquents. Charles-Robert Ageron estime à 13 000 le nombre d'Algériens ayant traversé la Méditerranée pour répondre à l'appel des industriels français entre 1907 et 1913³⁴. Les séjours sont de courte durée et une infime partie seulement se fixe en métropole. En 1912, une enquête officielle demandée aux préfets par le gouvernement général estime à 4 ou 5 000 le nombre des Algériens employés dans les entreprises métropolitaines. Dans la région marseillaise, 2 000 Algériens, originaires principalement de Kabylie, travaillent régulièrement dans les raffineries, les savonneries ou sur les docks. A partir de Marseille, point d'arrivée de tous les immigrés venus d'Afrique du Nord, la redistribution de la main-d'œuvre s'effectue encore en direction des villes côtières mais de façon plus significative et plus organisée vers les grands centres industriels français. L'enquête révèle en effet la présence de 1 500 Algériens, venus surtout de l'Ouest oranais, dans les mines du Nord-Pas de Calais, et entre 800 et 1 500 à Paris dans le bâtiment et les travaux publics, les industries chimiques, les raffineries de sucre Say et les entreprises de transport francilien³⁵. D'une manière générale les ouvriers musulmans, encore peu nombreux, sont bien accueillis en France, vivent en bon terme avec leurs collègues et voisins métropolitains et sont appréciés assez favorablement par les patrons en tant que main-d'œuvre

³² Jacques Simon, *L'immigration algérienne en France des origines à l'indépendance*, Paris-Méditerranée, Paris, 2000, p. 39.

³³ Emile Témime, « La politique française à l'égard de la migration algérienne : le poids de la colonisation », in *Le Mouvement social. Immigration et logiques nationales*, n°188, éditions de l'Atelier, Paris, 1999, p. 78.

³⁴ Charles-Robert Ageron, *Les musulmans algériens et la France (1871- 1919)*, PUF, Paris, 1968, p. 216.

³⁵ Jacques Augarde, *La migration algérienne*, Hommes et migrations, Paris, 1970, p. 32.

auxiliaire. Le 18 juin 1913 un arrêté du gouverneur général, confirmé par la loi du 15 juillet 1914, supprime le « permis de voyage » obligatoire pour les indigènes. Le mouvement migratoire s'amplifie alors et, à la veille de la Première Guerre mondiale, on compte près de 30 000 Algériens en métropole. Ce nombre est relativement faible comparé aux 75 000 Suisses, aux 100 000 Allemands, aux 290 000 Belges ou aux 420 000 Italiens installés dans l'hexagone. Toutefois il faut souligner que le mouvement migratoire dans le sens Algérie-France prend de l'ampleur et que, si cette nouvelle migration ne concerne encore qu'un nombre limité de communes, les Algériens s'implantent désormais dans les secteurs modernes de l'appareil de production³⁶.

- **Le tournant de la Grande Guerre : l'immigration algérienne commandée.**

La Grande Guerre représente, ensuite, un tournant décisif dans l'histoire de l'immigration algérienne. Engagée dans un conflit qui s'annonce plus long que prévu, la France recourt massivement aux populations des colonies pour participer à l'effort de guerre. Au total, 173 000 militaires algériens, dont 87 500 engagés, sont envoyés dans les casernes et sur les champs de bataille, tandis que 119 000 Algériens sont réquisitionnés pour remplacer en métropole la main-d'œuvre française envoyée au front. La plupart des tirailleurs et des ouvriers musulmans voient la France pour la première fois.

Les soldats algériens sont étroitement encadrés et strictement surveillés par les gradés français. Les textes légiférant sur l'avancement ou le régime des permissions s'avèrent fortement discriminatoires. L'adaptation au climat, à la discipline militaire et aux conditions de la guerre est difficile. Mais dans l'ensemble, ils se montrent loyaux et combattifs. Beaucoup, dans leurs lettres ou à leur retour en Algérie, évoquent même une autre France, accueillante et généreuse. Le paternalisme et la solidarité entre les « frères d'armes » sans distinction de race ou de religion permettent une réelle intégration des musulmans dans l'armée française. Et il est incontestable que, malgré les inégalités subsistantes, l'ordre militaire semble à la plupart des Maghrébins plus égalitaire, en définitive, que l'ordre colonial. L'accueil chaleureux des métropolitains, souvent reconnaissants et agréablement

³⁶ Jacques Simon, *L'immigration algérienne, op.cit.*, p. 40 et 41.

surpris par la bravoure des tirailleurs, contribue également à nourrir cette image positive³⁷. Dans ses *Mémoires*, Messali Hadj, « le père du nationalisme algérien », en témoigne :

« Nos rapports avec les soldats, les officiers et les populations civiles étaient empreints de courtoisie et d'amabilité. [...] A chaque fois que nous échangeons avec ces gens quelques paroles, on nous disait « Vous » et « Monsieur ». Nous n'étions pas habitués à une telle considération en Algérie. »³⁸

Si ces impressions rapportées par les tirailleurs permettent, durant le conflit, le développement d'un certain patriotisme français, elles servent par la suite à opposer « la vraie France » de son pouvoir et de ses représentants en Algérie.

Les travailleurs musulmans, sélectionnés dans les différents départements d'Algérie par le Service de l'Organisation des Travailleurs Coloniaux (SOTC) et envoyés en métropole, aussi bien que les travailleurs « libres », vivent une toute autre expérience. Ils sont employés dans des établissements publics ou privés qui fabriquent du matériel militaire et des munitions, dans les usines à gaz, dans les transports, dans les ateliers de l'intendance, dans les mines, dans les services de voirie des villes, dans les usines et sur les chantiers travaillant pour la défense nationale, ainsi que dans les travaux de terrassement à l'arrière du front. Pendant plus de 10 heures par jour, ils sont assommés par un travail aussi pénible qu'éprouvant. Le pouvoir, qui s'inquiète des conséquences négatives du séjour des Algériens sur le territoire métropolitain, fait tout pour maintenir le plus possible ces derniers dans l'univers colonial. Aussi, sont-ils nourris et hébergés par l'Etat ou les entreprises privées dans des baraquements vétustes et éloignés des centres-villes. Comme à l'armée, ils sont, en principe, rigoureusement encadrés. Néanmoins « les bureaux des affaires indigènes » chargés de surveiller et de réprimer leurs activités délictueuses ainsi que leurs déplacements, manquent de moyens. Par conséquent, les travailleurs musulmans parviennent très vite à se mêler à la société métropolitaine. Mais dès le début, la coexistence avec la population européenne s'avère difficile. Partout, les réactions de rejet se multiplient. Les femmes de mobilisés ainsi que les ouvriers manifestent une certaine hostilité contre eux parce qu'ils craignent que leur présence dans les usines suppriment des postes et donc des chances de démobilisation à leurs maris ou parents. Payés au rabais, ils sont aussi accusés de peser sur les salaires. Les stéréotypes

³⁷ Gilbert Meynier, *L'Algérie révélée. La guerre de 1914-1918 et le premier quart du XX^e siècle*, Librairie Droz, Paris, 1981, p. 415-459.

³⁸ *Les mémoires de Messali Hadj*, Lattès, Paris, 1982, p. 96.

racistes se développent. L'Algérien est réputé crasseux et mal habillé. Il serait étonnant qu'il en soit autrement aux vues de leurs conditions de logement et des vêtements que leur attribue l'Etat. Dans les villes où ils sont en nombre, ils deviennent rapidement les boucs émissaires pour tous les délits constatés. Le débarquement des travailleurs dans la France des civils ne suscite donc pas les mêmes réactions que l'arrivée des soldats musulmans dans les unités de tirailleurs. Néanmoins les ouvriers musulmans, tout juste débarqués de leur village, découvrent pour la première fois les grandes villes et les industries. Ils sont mis en contact avec de nouvelles formes d'organisations politiques et syndicales. Des idées de liberté et de justice font leur chemin chez un certain nombre d'entre eux qui apprennent qu'une autre condition est possible³⁹.

Durant le conflit, l'Etat devient de fait importateur de main-d'œuvre indigène. Le nombre d'Algériens en France grossit considérablement et une immigration commandée, ordonnée et contrôlée se substitue à l'exil individuel. Cette expérience prend fin brutalement. La guerre fait 25 000 morts environ et 70 000 blessés ou malades parmi les Algériens. Les autres sont quasiment tous rapatriés de façon autoritaire. En 1920, il ne reste plus que quelques milliers d'Arabes et de Kabyles en France. Pour autant, des habitudes ont été prises. Le premier mouvement collectif des travailleurs algériens vers la France est essentiellement déclenché par la conjoncture politique française mais, comme le note le sociologue Ahsène Zerhaoui, « il suffit d'étudier quelque peu l'histoire des migrations pour s'apercevoir qu'à partir du moment où un mouvement est déclenché dans une direction déterminée, il prend rapidement de l'expansion avec le temps »⁴⁰.

- **Entre les deux guerres : flux et reflux de l'immigration algérienne.**

La guerre s'est soldée pour la France par des pertes très lourdes en vies humaines et en matériel. Au total, 1 400 000 tués soit 10,5% de la population masculine active française et 2 800 000 blessés au minimum sont comptabilisés au cours du conflit. La situation démographique du pays déjà problématique en pâtit. Pour reconstruire les infrastructures détruites dans les régions dévastées et accompagner la croissance économique, particulièrement dynamique dans les années 1920, la France a plus que jamais besoin d'une importante main-d'œuvre immigrée. Les Italiens affluent encore de façon massive dans

³⁹ Gilbert Meynier, *L'Algérie révélée, op.cit.*, p. 459-485.

⁴⁰ Ahsène Zerhaoui, *Les travailleurs algériens en France*, François Maspero, Paris, 1971, p. 22.

l'hexagone mais les Espagnols, les Belges, les Suisses et les Allemands ne répondent plus en grand nombre à l'appel des industriels français. Une nouvelle immigration se profile. Désormais, la proportion des non-frontaliers venus des pays d'Europe centrale et orientale comme la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, la Russie, l'Autriche et la Hongrie gagne en importance. Les « sujets français » d'Algérie complètent le tableau et comblent les besoins⁴¹. De nombreux Algériens rentrés au pays après la guerre s'efforcent, en effet, de revenir en France. Ils sont accompagnés par beaucoup d'autres qui tentent, pour la première fois, l'aventure de l'immigration afin de trouver un emploi et d'améliorer les conditions de vie de leurs familles durement confrontées à la crise structurelle qui secoue l'Algérie. De 1920 à 1923, 124 800 Algériens entrent en France métropolitaine, tandis que 80 300 seulement retournent dans leur pays natal. Le solde migratoire dans le sens Algérie-France métropolitaine s'élève donc à 44 500 immigrés au cours de ces trois années.⁴². De fait l'ampleur des arrivées est sensiblement la même que durant les années 1914-1918. L'inquiétude des milieux coloniaux anxieux de voir leur main-d'œuvre s'en aller et l'opinion métropolitaine qui commence à voir les immigrés algériens comme une catégorie sociale dangereuse amènent le gouvernement à mettre en place un dispositif de contrôle des flux migratoires. Les instructions ministérielles des 8 et 11 août comme du 12 septembre 1924 établissent un régime d'émigration contrôlée qui se caractérise par l'exigence d'un contrat de travail, d'un certificat médical d'aptitude au travail et d'absence de maladie contagieuse et d'une carte d'identité avec photo. Ces décisions sont annulées en juin 1926 par le conseil d'Etat. Mais un nouveau décret, établi deux mois plus tard, subordonne le départ des Algériens vers la France à la production d'une carte d'identité avec photo établissant que l'intéressé satisfait à ses obligations militaires, d'un extrait de casier judiciaire vierge attestant l'absence de condamnation et d'un certificat médical assurant l'absence de maladie contagieuse et une vaccination ne remontant pas à plus de 5 ans. Le 4 août 1928 un autre décret ajoute de nouvelles mesures restrictives aux précédentes : le candidat au départ peut être soumis à une contre-visite médicale et il est exigé un reçu du versement d'un cautionnement destiné à couvrir les frais éventuels de rapatriement, un billet de passage et enfin un pécule de 150 francs. L'exigence de ces documents administratifs et les examens de la situation judiciaire, sanitaire et financière des Algériens qui veulent venir en France n'arrêtent pas le mouvement migratoire. Ils le ralentissent tout au plus. A la fin de la

⁴¹ Marie-Claude Blanc-Chaléard, *Histoire de l'immigration*, op. cit., p. 31 et 32.

⁴² Hifi Belkacem, *L'immigration algérienne en France. Origines et perspectives de non-retour*, L'Harmattan, Paris, 1965, p. 71-89.

décennie, environ 100 000 Algériens résident en métropole⁴³. La mise en place de telles mesures restrictives montre toutefois que l'immigration algérienne, qui gagne en importance, commence à faire peur et que les autorités n'envisagent l'établissement des Algériens en France que de façon limitée et encadrée et uniquement à titre provisoire pour la reconstruction du pays.

Tout bascule avec la crise économique des années trente. La France métropolitaine, touchée tardivement, voit sa situation économique dégringoler au tournant des années 1931-1932. L'indice de la production industrielle (pour une base 100 en 1929) tombe à 86 en 1931. L'agriculture est aussi singulièrement touchée. Le prix du quintal de blé s'effondre en quelques semaines et passe de 160 francs à 100-110 francs (août 1932). Le revenu national passe de 395 millions de francs en 1930 à 361 millions en 1931 et chute à 307 millions en 1932. Les faillites et les liquidations judiciaires progressent de façon angoissante et frappent de plein fouet les classes moyennes indépendantes. La progression du chômage, enfin, est inquiétante. En 1932, 260 000 chômeurs sont secourus⁴⁴. En 1935, malgré l'amélioration relative de la situation économique, leur nombre double presque (433 238 chômeurs secourus à la fin de cette année)⁴⁵. Avec la crise, les travailleurs immigrés sont montrés du doigt et le protectionnisme ouvrier est vivement réactivé. Les Algériens, parce qu'ils sont français, ne sont pas concernés par les mesures prises par le gouvernement pour limiter le nombre des étrangers en France et bénéficient en principe de l'instauration du dispositif de protection des travailleurs nationaux. Néanmoins, leurs conditions de vie en France sont de plus en plus difficiles. N'ayant aucune qualification particulière, ils sont les premières victimes de la hausse du chômage. Beaucoup décident donc de rentrer chez eux et d'attendre des temps plus opportuns pour revenir. Arrivés au pays, ils relatent les raisons de leur retour et découragent ainsi tous ceux qui envisagent de s'expatrier. Entre 1931 et 1936, le solde migratoire devient négatif et seulement 32 000 Algériens restent en France⁴⁶. Le 17 juillet 1936, le Front Populaire rétablit la libre circulation des hommes. Cette mesure incite les Algériens à revenir. Durant quelques mois ils débarquent par milliers dans les ports métropolitains mais le rush est vite stoppé. Trois arrêtés gouvernementaux (14 octobre 1936, 9 décembre 1936, 13 janvier 1937) et un arrêté du ministre de la Santé Publique (4 janvier 1937) rétablissent l'exigence de la carte d'identité, du cautionnement et de la visite sanitaire. Ces mesures inversent le courant

⁴³ Jacques Augarde, *La migration algérienne, op.cit.*, p. 33 et 34.

⁴⁴ Olivier Dard, *Les années 1930*, Le Livre de Poche, coll. : La France contemporaine, Paris, 1999, p. 22 et 23.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 99.

⁴⁶ Jacques Augarde, *La migration algérienne, op.cit.*, p. 35.

précédent. En 1938, le solde redevient négatif (- 2 044 au lieu de + 20 940 en 1937), tendance qui s'accroît jusqu'à la Seconde Guerre mondiale⁴⁷.

- **L'immigration algérienne pendant la Seconde Guerre mondiale.**

Le conflit mondial entraîne la suspension de l'immigration libre. Désormais les départs ont lieu en convois organisés, sous contrôle militaire, comme pendant la Grande Guerre. Dès 1939, 3 000 travailleurs choisis parmi les réservistes, groupés en compagnie de 500 hommes et encadrés par des officiers, sont employés à des coupes de bois, à des travaux de bâtiment et aux constructions et entretiens de routes. D'autres convois sont prévus mais, avec l'armistice, l'immigration est stoppée. 13 628 Algériens se replient sur Paris avant d'être rapatriés⁴⁸. La pause est de courte durée. Dès 1941, les Allemands, dont la propagande en direction du monde arabe est active, cherchent à recruter de la main-d'œuvre nord-africaine. Cet appel rencontre un écho favorable et le mouvement reprend alors en 1942. En janvier 1942, 8 000 travailleurs libres, attirés par les hauts salaires, viennent en France où ils sont embauchés par l'organisation TODT (groupe de génie civil et militaire de l'Allemagne Nazie) pour participer à la construction du mur de l'Atlantique. Cela ne suffit pas. Les besoins de la machine de guerre allemande ne cessent de croître. Au printemps, Fritz Sauckel, Haut commissaire du Reich à la mobilisation de la main-d'œuvre, entend mettre l'Europe au service de la lutte anti-bolchévique. « Les Allemands versent leur sang, les autres doivent donner leur labeur » affirme-t-il. Le 15 mai 1942, il exige des autorités françaises l'envoi en Allemagne avant le 15 juillet de 250 000 travailleurs dont 150 000 spécialistes. Laval met alors au point la formule de « la relève » qu'il fait approuver par les autorités allemandes le 16 juin : pour trois ouvriers spécialisés dans les usines du Reich, un prisonnier de guerre peut rentrer en France. Dans son discours du 21 juin, il en appelle aux travailleurs français. Mais malgré ces incitations réitérées, « la relève » ne parvient pas à atteindre les objectifs. A la fin du mois d'août 1942, 60 000 travailleurs « seulement » prennent la direction de l'Allemagne. En Algérie, en dépit des réticences des principaux responsables administratifs qui craignent que les travailleurs indigènes envoyés en Allemagne ne soient l'objet d'une propagande anti-française, la relève est également mise en œuvre rapidement. Dès le 24 juin le gouvernement général invite les offices du travail et les mairies à recueillir les demandes de départ en Allemagne. Le 25 juin, une note d'orientation transmise par les services de l'Information de

⁴⁷ Jacques Simon, *L'immigration algérienne, o. cit.*, p. 63.

⁴⁸ Jean-René Genty, *L'immigration algérienne dans le Nord/Pas-de-Calais*, L'Harmattan, Paris, 1999, p. 102.

Vichy souligne « la nécessité impérieuse de développer dans la presse l'intérêt qu'il y a d'envoyer de la main-d'œuvre française en Allemagne ». Dès le 26 juin, les journaux algériens répercutent cette consigne. Les résultats de cette campagne de presse ne se font pas attendre. Au total ce sont plus de 10 000 actes de volontariat qui sont enregistrés en moins de 15 jours, émanant dans leur grande majorité (9 208) de travailleurs musulmans. D'un point de vue social, ces candidats à l'émigration se recrutent visiblement dans les classes les plus modestes de la population algérienne. L'appât du gain et le goût de l'aventure parfois priment sur d'éventuelles sympathies envers l'Allemagne. Si le nombre des candidats enregistrés peut apparaître comme un succès, leur profil ne correspond pas à l'attente des autorités. Leur santé notamment pose problème. Dès le mois d'août, à la demande des autorités allemandes, un contrôle sanitaire est organisé en Algérie afin de sélectionner au mieux les volontaires. Entre la fin du mois d'août et le début du mois de novembre, 6 500 travailleurs Algériens sont recrutés par l'organisation TODT. La quasi-totalité des ouvriers musulmans, qui partent en convois, ne se rendent pas en Allemagne mais rejoignent les chantiers du mur de l'Atlantique. Le débarquement survient alors que les moyens de parvenir à un recrutement de 10 000 Algériens sont à l'étude au gouvernement général et que le passage du volontariat à la contrainte est envisagé pour le printemps 1943⁴⁹. L'immigration est ensuite à nouveau suspendue jusqu'en 1945 (sauf 577 départs durant les derniers mois de 1945). Néanmoins, environ 60 000 Algériens restent en France. Ils sont employés dans divers secteurs : 19 000 dans les chantiers TODT ; 20 000 dans les entreprises françaises et 18 000 anciens militaires prisonniers ou en congé de captivité⁵⁰.

- **De 1945 à 1954 : essor de l'immigration algérienne en France.**

De nouveau, la guerre qui fait 600 000 morts en France, empire la situation démographique du pays. Outre les pertes considérables d'hommes sur le front et le nombre élevé de blessés désormais inaptes au travail, la France voit le nombre d'étrangers installés sur son territoire diminuer significativement. Les prisonniers allemands libérés, les Polonais et les nombreux autres immigrés originaires d'Europe centrale regagnent leur pays durement touché par le conflit mondial. Le recensement du mois de mars 1946 dénombre seulement 1 670 729 étrangers en France contre 2 453 507 en 1936. La situation est inquiétante car les

⁴⁹ Jacques Cantier, *L'Algérie sous le régime de Vichy*, Odile Jacob, Paris, 2002, p. 166-169.

⁵⁰ Benjamin Stora, *Ils venaient d'Algérie. L'immigration algérienne en France (1912-1992)*, Fayard, Paris, 1992, p. 78-80.

besoins du pays sont immenses. La France doit inciter les travailleurs immigrés à venir ou à revenir nombreux. Le 2 novembre 1945, le gouvernement crée l'Office National de l'Immigration (ONI) et le charge de recruter dans les pays voisins la main-d'œuvre nécessaire à la survie économique du pays. Afin de réaliser les objectifs du premier plan de modernisation et d'équipement - le plan Monnet - il est indispensable d'introduire 480 000 étrangers avant la fin de l'année 1947 et un total d'1,5 millions d'ici la fin de l'année 1950⁵¹. La mission s'avère difficile à remplir. Les bassins de recrutement traditionnels se sont taris et l'intervention des gouvernements exportateurs de main-d'œuvre dans l'établissement des contrats ainsi que l'action des syndicats qui freinent l'immigration donnent aux responsables de sérieux soucis et incitent les pouvoirs publics à se tourner vers l'Empire et plus précisément vers l'Algérie⁵². Dans les faits dès 1945 et dans la loi à partir 1947, le gouvernement consacre la continuité territoriale entre la France et l'Algérie, proclame la liberté absolue de circulation et de mouvements pour les Algériens qui veulent se rendre en métropole et attribue la citoyenneté française pleine et entière aux ressortissants de la colonie qui y résident. Désormais l'immigration algérienne est donc une immigration endogène qui se fait à l'intérieur d'un seul et même espace national et, contrairement aux indigènes en Algérie, les Français musulmans qui vivent dans l'hexagone ne constituent plus une catégorie nationale particulière régie par le code de l'indigénat mais jouissent des mêmes droits que les Français métropolitains, y compris des droits politiques. Après la Seconde Guerre mondiale, le migrant algérien qui s'installe en France est donc comparable au migrant breton qui vient travailler à Paris. C'est du moins comme cela qu'il doit être considéré. La reconnaissance du statut de citoyen français pour les immigrés algériens et les facilités administratives qui leur sont accordées pour venir en métropole font tomber les dernières barrières légales permettant de limiter et de canaliser cette immigration. Etant donné la citoyenneté nouvelle des immigrés algériens, ceux-ci ne sont plus différenciés, dans les recensements, de la population métropolitaine. Néanmoins, les autorités surveillent de près leurs déplacements et tentent toujours de comptabiliser les arrivées et les départs des musulmans dans des documents annexes. Les chiffres qu'ils donnent sont invérifiables. Ils doivent donc être considérés comme une source approximative. Cela étant dit, leur étude permet de jauger l'ampleur nouvelle des migrations qui s'opèrent entre l'Algérie et la France métropolitaine. Durant les années 1946, 1947 et 1948, les arrivées mensuelles d'immigrés algériens s'élèvent en moyenne de 2 à 3000. En 1949, selon les statistiques établies par les bureaux des affaires

⁵¹ Daniel Lefeuvre, *Pour en finir avec la repentance coloniale*, Flammarion, Paris, 2006 p. 153.

⁵² APPP, Ha 7, «Note », s.d.

musulmanes, elles varient entre 2 000 et 12 000. En 1950, le mois d'août enregistre un nombre record de 17 321 immigrés algériens qui débarquent en métropole. Ces arrivées sont compensées par de nombreux retours. Néanmoins la communauté algérienne immigrée s'agrandit considérablement et très rapidement. Au total en 1951, 150 000 Algériens environ résident en France métropolitaine. A la fin de cette même année, ils sont à peu près 54 000 de plus. L'année suivante, l'immigration algérienne s'accroît encore de 13 700 hommes. En 1953, 134 000 nouveaux immigrés s'installent dans les agglomérations métropolitaines pendant que 122 000 autres retournent dans leur pays natal. Cette année, l'immigration effective est donc de 12 000 travailleurs environ. En 1954 (jusqu'au 1^{er} novembre), elle augmente à nouveau de près de 44 000 individus avec des pics d'arrivées particulièrement élevés en mars (18 039), en avril (17 268) puis en août (23 596) et en septembre (21 706)⁵³. L'analyse des chiffres rapportant les allers et venues des Algériens en France métropolitaine⁵⁴ amène à considérer que les estimations les plus vraisemblables sont celles qui portent le nombre des immigrés musulmans, à la veille de la guerre d'indépendance, à 260 000 au minimum et à 280 000 au maximum⁵⁵. Le chiffre officiel à cette date de 210 000 Nord-africains en métropole est donc très certainement largement en dessous de la réalité.

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, l'immigration algérienne en France est une immigration commandée et/ou étroitement contrôlée qui reste limitée dans son importance. A partir de 1946, deux changements fondamentaux s'opèrent. D'abord, la minorité algérienne devient une migration privilégiée. En effet, entre 1951 et 1954, 1 400 000 Algériens traversent la Méditerranée, tandis que seulement 130 000 étrangers s'introduisent en France⁵⁶. Ensuite, si certains migrants arrivent toujours avec un contrat de travail en bonne et due forme et passent par des centres de regroupement dans la région marseillaise avant d'être acheminés sur leur premier lieu de travail et de résidence, d'autres, plus nombreux, arrivent sans passer aucun contrôle et s'organisent seuls⁵⁷.

⁵³ CARAN, F1a 5046, « Mouvements de la main-d'œuvre entre l'Algérie et la France : statistiques diverses et graphiques des soldes migratoires mensuels et annuels », 1914-1965.

⁵⁴ Cf. Volume des annexes, Tableaux statistiques, « Mouvements de la main-d'œuvre nord-africaine entre l'Algérie et la France (1949-1954) », p. 5 et 6.

⁵⁵ APPP, Ha 7, « Note », s.d.

⁵⁶ *Ibid.*, « Rapport sur l'immigration algérienne », décembre 1956.

⁵⁷ Emile Témine, « La politique française à l'égard de la migration algérienne : le poids de la colonisation », in *Le Mouvement social. Immigration et logiques nationales*, op.cit., p. 80.

2) Itinéraires et mécanismes de l'émigration algérienne⁵⁸.

Pour Abdelmalek Sayad, sociologue et ancien chercheur au CNRS, les mots « émigration » et « immigration » désignent deux ensembles tout à fait différents mais indissociables, qu'il faut s'efforcer de penser ensemble⁵⁹. Or l'immigration est plus souvent étudiée que l'émigration, du moins en ce qui concerne la population algérienne. Grâce à différentes études sur l'Algérie coloniale et aux enquêtes commandées ou effectuées par les autorités françaises qui voient les musulmans d'Algérie affluer en métropole, nous pouvons, cela étant dit, tenter d'en comprendre les itinéraires et les mécanismes. Le rapport sur l'émigration des musulmans d'Algérie en France rédigé par Robert Montagne (professeur au collège de France et directeur du centre des Hautes Etudes d'Administration musulmane) et composé de 11 cahiers de 50 pages environ chacun (un cahier liminaire, huit cahiers consacrés aux différentes régions algériennes concernées par l'émigration et 2 derniers cahiers sur la physionomie de l'Ile de France au regard de l'émigration algérienne), est ici d'une aide précieuse. Après à une enquête de plus de deux ans, commandée en 1952 par le ministre de l'Intérieur Charles Brune (ancien résistant et membre du parti radical favorable à l'autonomie de l'Algérie) et publiée en 1954, l'auteur apporte, en effet, des informations détaillées sur l'origine des migrants et leur motivation ainsi que sur les processus et aspects collectifs de l'émigration en France métropolitaine. Il ne s'agit pas de reproduire ici toutes les informations qu'il révèle mais d'en retenir l'essentiel afin de mieux appréhender notre objet d'étude.

- **La France, un nouvel eldorado pour les habitants d'une colonie surpeuplée et sous-développée.**

Les années 1930 marquent un tournant dans la démographie algérienne en accentuant considérablement tous les facteurs concourant à une hausse vertigineuse de la population. Après la Seconde Guerre mondiale, cette évolution se poursuit et même s'accélère en raison d'une très forte natalité des milieux musulmans qui passe de 24 pour 1 000 en 1921 à 40,6 pour 1 000 en 1952 tandis que, parallèlement, la mortalité tombe de 19,8 à 12,6 pour 1 000. Plus largement, dans les années 1950, l'Algérie connaît un taux de croissance de 2,5 à 3% de sa population. Durant cette décennie, l'excédent des naissances sur les décès dans la colonie

⁵⁸ Cf. Volume des annexes, Carte, « Types divers d'émigration en Algérie ». p. 7.

⁵⁹ Abdelmalek Sayad, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Préface de Pierre Bourdieu, Le seuil, coll. : Liber, Paris, 1999, p. 9.

est comparable à celui de la France métropolitaine dont le développement économique est cependant tout à fait différent. En Algérie, à cette augmentation de la population ne correspond pas un accroissement des ressources suffisant. Alors que la population musulmane croît de façon spectaculaire, les surfaces cultivables stagnent voire régressent à cause de l'érosion et de la détérioration des sols qui s'accroissent du fait de la surexploitation des terres par une céréaliculture et un élevage extensif. Aussi, on assiste rapidement à une « congestion du domaine cultivable ». Pour la grande majorité des Algériens, qui n'ont pas les moyens de moderniser leur agriculture, cela se traduit par une occupation excessive de terres n'offrant pourtant pas les ressources nécessaires à nourrir des familles de plus en plus nombreuses. Parmi eux, beaucoup se retrouvent dans l'obligation de chercher ailleurs un complément de revenus. D'autres paysans, parmi les plus riches, s'en sortent mieux grâce à une mécanisation de leurs moyens de production. Ils obtiennent des rendements bien meilleurs que les autres mais n'ont plus guère besoin d'embaucher. Par conséquent, dans les campagnes, le sous-emploi se généralise. Étant donné que l'agriculture n'offre guère plus de 100 journées de travail par an et par homme qu'elle occupe, beaucoup, par nécessité, quittent leur village pour tenter leur chance dans les centres urbains. Le nombre de départs est tel qu'on peut parler d'exode rural. Les efforts faits en matière d'industrialisation en Algérie ne suffisent pas cependant à occuper tous les nouveaux arrivants. Très vite au sous-emploi dans les campagnes s'ajoute donc une hausse du chômage dans les villes. En 1954, au total, ce sont environ 1 500 000 algériens soit près de 20% de la population totale et le tiers de la population en âge de travailler qui cherchent un emploi. Les indigènes musulmans sont fatalement les plus concernés par la crise structurelle qui secoue l'Algérie. Au-delà du chômage, la pauvreté et la faim touchent, parmi eux, non pas quelques familles mais plusieurs millions d'hommes, de femmes et d'enfants. Il ne s'agit pas pour ces individus de difficultés ponctuelles mais d'un mal endémique pour lequel personne, en Algérie, ne semble avoir de remède⁶⁰. Comment s'étonner, dès lors, qu'ils cherchent de plus en plus loin une solution pour sortir de la misère ? C'est souvent après des déconvenues dans une tentative de reconversion urbaine que les paysans algériens décident de quitter le pays pour tenter de trouver un travail. Le courant migratoire vers le Maroc et la Tunisie, commencé au début du 20^e siècle, se poursuit mais il se révèle très vite être un exutoire insuffisant d'autant que les deux voisins deviennent eux-mêmes exportateurs de main-d'œuvre et par là concurrents⁶¹. En

⁶⁰ Daniel Lefeuvre, *Chère Algérie : comptes et mécomptes de la tutelle coloniale, 1930-1962*, éditions de la Société française d'histoire d'Outre-mer, Paris, 1997, p. 57-72.

⁶¹ Jacques Augarde, *La migration algérienne, op.cit.*, p. 29.

raison des liens politiques avec la France et des facilités administratives offertes aux Algériens qui désirent s'y rendre pour travailler, la métropole devient finalement la destination privilégiée des migrants algériens.

Pour la plupart des Algériens musulmans qui ont de grosses difficultés à subvenir aux besoins de leur famille, la France c'est d'abord les immigrés qui rentrent en Algérie habillés en costume neuf, les bras chargés de cadeaux, les poches suffisamment pleines pour acheter de nouveaux biens ou agrandir et moderniser leur habitat et qui dressent le portrait d'une France idéale véhiculant ainsi une image qui n'a somme toute rien de commun avec la réalité⁶². La France apparaît donc de loin comme un paradis. Elle est le pays des hauts salaires. C'est là pense-t-on, que se trouve la source de la richesse. Toutes les propagandes faites dans les régions de nouvelle émigration telles que le Constantinois pour expliquer que les migrants en métropole connaissent les plus grandes difficultés par suite du chômage, n'ont aucun résultat pour défaire cette image. Parce que ces représentations sont ancrées en eux, parce qu'ils bénéficient d'une connaissance plus ou moins rudimentaire de la langue et du mode de vie des Français qu'ils ont eu parfois la faculté d'observer directement lors de leurs déplacements vers les villes et les centres coloniaux, et parce qu'ils ont l'assurance de trouver sur place l'aide d'un ami, d'un parent ou d'un voisin, ils sont de plus en plus nombreux à sauter le pas et à se rendre dans le métropole. Tout se passe donc comme si des milliers de musulmans quittaient, en masse, des régions pauvres et surpeuplées et allaient chercher dans un pays où les bras manquent et où les conditions de vie sont assurément meilleures les ressources dont ils ont besoin. Pour Robert Montagne cette vision bivalente n'est pas fausse mais elle doit être nuancée. Il en donne pour preuve que, dans certaines régions surpeuplées et très pauvres, l'émigration demeure faible voire nulle, tandis que dans d'autres régions, beaucoup moins peuplées et présentant davantage de possibilités en matière d'emploi, l'émigration est intense et en progression constante. Selon lui le processus migratoire est infiniment complexe. Il note qu'il ne suffit pas d'avoir quelques raisons de partir pour passer à l'acte et souligne que l'émigration est avant tout « le résultat d'un entraînement social, dans lequel de multiples facteurs psychologiques jouent leur jeu, cependant que des institutions sociales puissantes - celle de la famille et du village - en règlent plus ou moins le cours ». En outre, si les départs sont d'abord motivés par des causes économiques, d'autres raisons d'ordre plus psychologique doivent être soulignées. Elles se résument dans le désir de vivre

⁶² Ahsène Zehraoui, *Les travailleurs algériens en France, op.cit.*, p. 74 et 75.

une aventure, d'échapper aux pesanteurs familiales et sociales du pays, de bénéficier des libertés démocratiques et de s'assurer au retour de France, grâce à l'argent accumulé et envoyé au pays, une certaine notabilité sociale⁶³.

- **Les principales zones de départ en Algérie.**

Selon Robert Montagne, « si l'on compare à une carte représentant les zones d'Algérie fournissant l'émigration la plus forte, une carte représentant les grandes agglomérations et les centres coloniaux, où la structure sociale et familiale est disloquée et où s'offrent des possibilités de travail au contact de l'économie moderne, on s'aperçoit dans l'ensemble que les deux schémas sont complémentaires et non superposables ». En effet, avant 1954, si l'on excepte quelques nouveaux départs pour la métropole depuis les villes d'Algérie qui ne concernent pas plus de 20 000 individus, l'émigration algérienne reste essentiellement liée à l'existence d'une famille patriarcale solide, d'une entraide collective puissante et concerne surtout les régions rurales peu ou pas touchées par la colonisation où les indigènes subissent de plein fouet la crise économique et sociale qui secoue l'Algérie⁶⁴. Par entraînement social ou par imitation, l'émigration engrène de plus en plus d'éléments, s'élargit sur ses franges et touche des régions de plus en plus diversifiées. Plus précisément entre 1945 et 1954, on retrouve cinq foyers d'émigration principaux. D'ouest en est, le premier est constitué par les arrondissements de Marnia et de Tlemcen le long de la frontière algéro-marocaine ; le second regroupe les régions de Mostaganem et de Relizane dans l'Oranie ainsi que celle d'Orléansville dans l'Algérois ; le troisième est la Grande Kabylie ; le quatrième englobe la petite Kabylie, les îlots montagneux des départements d'Alger et de Constantine ainsi que les zones d'Oasis ; et le cinquième réunit les hauts plateaux de l'Est algérois et du Constantinois. Dans chacune de ces régions l'émigration a un cours particulier, une forme propre qui correspond à une politique collective de groupe, résulte d'une somme d'expériences vécues, varie dans chaque village où chaque canton et se transforme peu à peu avec le temps.

⁶³ CARAN, F1a 5047, Enquête Montagne, cahier liminaire, p. 15 et 16.

⁶⁴ *Ibid.*, p.6.

- L'émigration dans les arrondissements de Marnia et de Tlemcen :

L'arrondissement de Marnia, qui abrite une population d'origine berbère et qui borde le Maroc dans une région particulièrement aride, revêt une importance considérable du point de vue migratoire. L'émigration provenant de la commune mixte de Nedroma arrive en tête avec plus de 4 000 travailleurs en France (soit plus de 6% de la population musulmane totale). Dans cette région de terrains montagneux et pauvres, la culture céréalière, bien que passée de 50 000 à 150 000 quintaux entre 1950 et 1954, est encore insuffisante pour une population qui atteint maintenant le chiffre de 65 000 habitants. Ayant commencé après la guerre 1914-1918, le mouvement migratoire au départ de ce territoire a parcouru une courbe en constante mais légère progression jusqu'en 1946, date à laquelle il s'est intensifié brutalement pour sembler marquer ensuite, dès le début des années 1950, un pallier et même un semblant de rétrogradation. Dans la commune mixte de Marnia, le nombre de migrants s'élève à 3 500. Ici l'ancienneté et l'évolution de l'émigration sont les mêmes que celles de Nedroma.

L'arrondissement de Tlemcen est plus particulier. Seule la partie nord qui englobe la commune mixte de Remchi et les communes de plein exercice et centres de colonisation de Tlemcen, de Zelboun et de Eugène-Etienne-Hennaya revêt une intensité migratoire digne d'intérêt. Cette zone réunit à la fois des villages berbères et des villages arabes. La région traversée par la Tafna et l'Isser bénéficie d'une pluviométrie suffisante et de bonnes terres. Il faut donc chercher ailleurs que dans la nécessité absolue de se nourrir les causes d'une émigration encore débutante mais en augmentation constante. Insignifiant avant la Seconde Guerre mondiale, le mouvement migratoire atteint à la veille de la guerre d'indépendance le chiffre de 700 travailleurs. L'influence des communes mixtes de l'arrondissement voisin de Marnia avec l'attrait des hauts salaires et l'esprit d'aventure est le seul mobile réel des migrants⁶⁵.

- L'émigration dans les arrondissements de Mostaganem, de Relizane et d'Orléansville.

Dans l'arrondissement de Mostaganem, seuls les douars se trouvant à l'est, c'est-à-dire en contact avec les communes mixtes d'Orléansville, ont un fort contingent de

⁶⁵ CARAN, F1a 5047, Enquête Montagne, cahier n°1 : « L'émigration des arrondissements de Tlemcen et Marnia ».

travailleurs en métropole. Ce mouvement relativement jeune touche approximativement 2 400 travailleurs.

Dans l'arrondissement de Relizane, seule la commune mixte d'Ammi Moussa est intéressante à étudier du point de vue de l'émigration. Il s'agit d'une émigration récente qui n'a pratiquement compté qu'à partir de 1946. Elle atteint, en 1954, le chiffre approximatif de 1 500 émigrés pour une population totale de 60 000 habitants (soit une proportion de 2,5% environ). La région est particulièrement pauvre, le sol est très découpé, même dans la partie nord ; le sud est constitué de montagnes à forte pente dont les sommets seuls sont boisés. Les céréales, unique culture, ont un rendement très faible en tout temps et dans les années de grande sécheresse, c'est la famine. En outre la propriété est très morcelée. Sur 15 000 propriétaires, un peu plus de 500 seulement possèdent au moins 40 hectares, 1000 en possèdent moins de 20, 7000 moins de 10 et 6000 d'entre eux possèdent moins de 5 hectares, sachant qu'un tiers de ces terres est parfaitement improductif. L'émigration est donc indispensable à la vie des familles dont un membre au moins est allé dans la métropole chercher un complément de ressources.

L'arrondissement d'Orléansville comprend du nord au sud les 3 communes mixtes de Ténès, Cheliff et Ouarsenis. Dans la commune mixte de Ténès, l'émigration date de la Première Guerre mondiale. D'anciens militaires et des travailleurs qui avaient été appelés pour les besoins de la Défense nationale sont retournés dans la métropole et ont formé là bas les premiers centres d'attraction ; ensuite les Algériens ont conservé cette habitude et ont répondu en masse aux possibilités offertes par les nombreux chantiers ouverts pour la reconstruction en 1946. La commune mixte du Cheliff, située au centre de l'arrondissement, est séparée de son tiers nord par une zone regroupant plusieurs communes de plein exercice autour d'Orléansville. Cette zone très cultivée emploie une grosse main-d'œuvre et de ce fait l'émigration, qui date de 1918, est peu importante : 1 200 pour une population totale de 125 000 habitants (soit une proportion de moins de 1%). A l'extrême sud de l'arrondissement, la commune mixte de l'Ouarsenis a, au contraire, un sol peu fertile, une petite exploitation minière (la Vieille Montagne) et une exploitation résinière n'offrant une possibilité d'embauche qu'à un maximum de 6 à 800 ouvriers. L'émigration est donc nécessaire aux populations. Après être allés travailler dans la Mitidja, les hommes de cette région ont

commencé à se rendre occasionnellement en métropole et le mouvement migratoire s'amplifie considérablement⁶⁶.

- L'émigration de la Petite Kabylie, des îlots montagneux des départements d'Alger et de Constantine et des zones d'Oasis :

La Petite Kabylie est une zone berbère plus ou moins arabisée par la langue qui se caractérise par un relief extrêmement tourmenté. Il s'agit en effet d'une région de très hautes montagnes avec des vallées encaissées et abruptes. Le climat y est rude et le rendement agricole très faible. Il en résulte un mouvement migratoire important. Depuis 1890, les Kabyles comme les Berbères des îlots montagneux des départements d'Alger et de Constantine (soit le versant sud du Djurdjura, l'Oued Marsa, Takitount, Msila, Maâdid et les Aurès) et des zones d'Oasis (Biskra, Toggourtn Ouargla) ont pris l'habitude de se rendre régulièrement dans les zones les plus riches d'Algérie. Après la guerre de 1918, l'exil vers la France prend une importance considérable au détriment des migrations internes. Au total, 90 000 individus originaires de ces régions, soit 15% de la population totale, travaillent en France métropolitaine. Il s'agit d'une émigration ancienne et fortement organisée qui se poursuit et gagne même encore de l'importance à la veille de l'indépendance. Ses raisons sont essentiellement économiques. L'émigration rapporte, en effet, au seul arrondissement de Bougie près de quatre milliards de francs⁶⁷.

- L'émigration de la Grande Kabylie (Fort National et Tizi-Ouzou) :

Comme la Petite Kabylie, la Grande Kabylie est une zone rurale à caractère berbère. C'est certainement la région la plus importante d'Algérie du point de vue migratoire. Au total, en 1953-1954, les recensements effectués par les communes mixtes et les mairies des arrondissements de Tizi-Ouzou et de Fort National dénombrent 60 000 Grands Kabyles en métropole. Cette émigration est ancienne et fortement organisée. En 50 ans elle n'a cessé de se perfectionner, de se consolider et de se diversifier. On peut la considérer comme « adulte ». A la veille de la guerre d'indépendance, le mouvement paraît en nombre relativement

⁶⁶ CARAN, F1a 5047, Enquête Montagne, cahier n°2 : « L'émigration dans les arrondissements de Mostaganem, Relizane et Orléansville ».

⁶⁷ *Ibid.*, cahier liminaire ; cahier n°4 a) : « L'émigration du versant sud du Djurdjura » ; cahier n°5 : « L'émigration dans les arrondissement de Bougie et Djidjelli » ; cahier n°6 : « L'émigration dans les arrondissements de Bordj-Bou-Argeridj et Sétif » ; cahier n°7 : « L'émigration dans l'arrondissement de Batna » et cahier n°8 : « L'émigration dans les arrondissements de Constantine et d'Ain-Beida ».

stabilisé⁶⁸. Pour 90% des travailleurs immigrés originaires de cette région, l'émigration a pour but essentiel l'épargne d'une grande partie de leur salaire afin de consolider la situation de la famille au pays. Seule une petite minorité d'émigrés partent dans un esprit d'aventure et se coupent définitivement des siens restés sur place.

- L'émigration des hauts plateaux de l'Est algérois et du Constantinois :

Pays pauvres, les hauts plateaux de l'Est algérois et du Constantinois ont de plus en plus de mal à assurer la subsistance des autochtones. En majorité les émigrants de ces régions appartiennent au vieux fond berbère des Chaouïas recouvert d'éléments arabes. Dans le département d'Alger il s'agit de membres de tribus arabes pastorales pour la plupart sédentaires récents. Dans la région de Bou Saada où prédominent également les tribus arabes, ils sont encore pasteurs. Alors que dans les deux précédentes régions l'émigration commence dès 1916, ici elle débute vers 1935 et ne devient massive qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Beaucoup plus récente, sans tradition ancienne, elle présente tous les caractères d'une émigration débutante et encore mal assurée. Elle est néanmoins en augmentation rapide. L'effectif de ceux qui se dirigent vers la France double presque chaque année. En 1954, on compte environ 60 000 travailleurs originaires des hauts plateaux en métropole⁶⁹.

- **Une émigration ancienne et organisée chez les berbérophones, récente et mal assurée chez les arabophones.**

De façon logique, plus l'émigration provenant d'une région en particulier est ancienne plus elle est organisée. Au contraire, l'émigration provenant de régions où l'exode débute demeure fragile. Robert Montagne l'explique longuement dans son étude en détaillant chaque région d'émigration. Dans l'extrait d'une note retranscrite ci-dessous, les autorités métropolitaines le constatent aussi à travers le prisme de la dualité berbérophone/arabophone :

« Dès le milieu du XIXe siècle, les Berbères, à l'étroit dans leurs montagnes surpeuplées, ont cherché, d'abord dans les villes puis sur le

⁶⁸ CARAN, F1a 5047, Enquête Montagne, cahier liminaire et cahier n°3 : « L'émigration de la Grande Kabylie. Arrondissement de Tizi-Ouzou et de Fort-National ».

⁶⁹ *Ibid.*, cahier n°4 b) : « L'émigration des hauts plateaux de l'Est Algérois » et cahier n°8 : « L'émigration dans les arrondissements de Constantine et d'Ain-Beida ».

pourtour du bassin méditerranéen et enfin à partir du début du XXe siècle en Europe occidentale, un complément à leurs maigres ressources locales.

Kabyles, Aurésiens et Berbères d'Oranie « sobres au travail et habitués à la vie en communauté » ont instauré un courant d'émigration régulier, très organisé et parfaitement synchronisé avec la conjoncture économique du pays d'accueil.

Les arabophones, « pasteurs et indolents », ont été obligés aussi sous la nécessité de louer leurs services. Le courant d'émigration vers la France s'est créé plus tardivement. Il prend de l'ampleur mais reste anarchique. Les immigrés venus des régions des hauts plateaux, de l'Est algérois, du Constantinois et des régions et des villages arabes de l'Oranie, sont encore à la merci des aléas de la conjoncture et se contentent souvent en France des plus mauvaises places »⁷⁰.

Il n'est pas douteux que l'émigration des Algériens arabophones ne tende à se consolider pour prendre peu à peu les aspects de l'émigration des éléments berbérophones. Notons d'ores et déjà que du fait de la croissance spectaculaire de cette émigration, un rééquilibrage s'opère en France entre la proportion de Kabyles et celle des Arabes, ce qui n'est pas sans conséquence sur le plan politique. Cette dichotomie a, en outre, un impact sur l'emploi des immigrés dans les entreprises métropolitaines. Les agents de la Préfecture de police de Paris notent en effet que les migrants les plus anciens se réservent à eux et à leurs proches (parents, amis et voisins) les meilleures places et les emplois les mieux rémunérés alors que les autres occupent des emplois moins intéressants et connaissent fréquemment des périodes plus ou moins longues de chômage⁷¹.

- **Des hommes jeunes qui s'exilent seuls.**

L'émigration vers la métropole touche surtout des hommes jeunes. La plupart des migrants sont âgés de 20 à 29 ans. Ceux qui approchent la quarantaine se dénombrent surtout chez les Kabyles et ils en sont généralement à leur 2^e ou 3^e séjour en France. Comparés aux autres migrations, l'immigration algérienne est certainement la plus jeune. 65% des immigrés algériens qui arrivent en métropole sont mariés. Cela s'explique par le fait que, pour la plupart, ils sont envoyés en métropole pour améliorer leur condition d'existence ainsi que celle de leur famille restée au pays et que, dans l'idéal, les parents préfèrent que les jeunes hommes ne partent qu'après leur mariage, conclu alors très tôt à 18 ou parfois 16 ans, afin de les prémunir au mieux contre la tentation de se laisser absorber par la vie occidentale, ce qui

⁷⁰ APPP, Ha 7, « Rapport sur l'immigration algérienne », décembre 1956.

⁷¹ *Ibid.*

demeure une sorte de hantise⁷². Cette proportion est toutefois variable selon les régions d'origine des migrants. En Kabylie, la quasi-totalité des immigrés sont mariés. Seule une minorité de jeunes gens célibataires, désireux d'échapper aux servitudes que fait peser sur eux la coutume des anciens, partent en France pour vivre leur propre aventure. Dans les régions où la cohésion est lâche, soit dans les villes, les centres de colonisation et les hauts plateaux, la proportion de célibataires parmi les émigrés est beaucoup plus importante⁷³. Contrairement aux Italiens, aux Espagnols et aux Polonais, pour ne citer que les 3 principales sources d'immigration en France, les Algériens viennent habituellement seuls, sans leur famille. L'épouse et les enfants du migrant sont confiés à l'aïeul de la famille qui exerce sur eux une tutelle rigoureuse. Cependant, il faut remarquer que les années 1950 annoncent les débuts de l'émigration familiale. En 1952 et 1953, 3 000 familles musulmanes comprenant au total 13 000 personnes, s'installent en région parisienne. Sur ces 3 000 familles, 400 arrivent en 1952 et 800 en 1953. Il semble donc, qu'attirées par le taux des allocations familiales plus élevé, l'instruction plus facile des enfants et les nombreuses raisons d'ordre psychologique et moral ayant trait aussi bien à la vie dans le douar qu'à l'existence en métropole, les familles arrivent de plus en plus nombreuses dans les villes métropolitaines⁷⁴. L'ampleur croissante de ce phénomène, qui demeure encore marginal, peut dans l'avenir transformer le visage de l'émigration nord-africaine.

- **Une émigration saisonnière et temporaire.**

A la veille de la guerre d'indépendance, l'émigration algérienne se présente, en outre, comme un va-et-vient d'hommes (et depuis peu de femmes et d'enfants) dont une infime partie seulement se fixe définitivement en métropole. Les différents tableaux statistiques déjà exploités témoignent effectivement d'allers et retours incessants et indiquent que la communauté musulmane en France se renouvelle sans cesse. Seuls ceux qui partent pour trouver l'aventure ou la liberté envisagent l'émigration de façon durable. Pour tous les autres, elle est marquée du sceau du provisoire. La grande majorité des immigrés rentrent dans leur village natal une fois qu'ils disposent des attributs de la réussite : des valises de linge, une radio ou une voiture et de quoi rendre leur vie meilleure⁷⁵.

⁷² APPP, Ha 7, « Rapport sur l'immigration algérienne », décembre 1956.

⁷³ CARAN, F1a 5047, Enquête Montagne, cahier liminaire, p. 14 et 15.

⁷⁴ APPP, Ha 7, « Note », s.d.

⁷⁵ *Ibid.*, « Rapport sur l'immigration algérienne », décembre 1956.

Souvent l'immigration algérienne est également saisonnière. Aussi des allers et retours s'opèrent en fonction de la conjoncture dans le pays d'origine et dans le pays d'accueil. Les 8/10^e des Kabyles qui vivent en France vont et viennent coupant leur séjour d'un an et demi ou deux ans en métropole par des retours de 6 mois environ. Les arrivées et les retours sont rythmés par les saisons. En effet de nombreux émigrés ont le souci d'être présents dans leur douar aux moments des labours ou des moissons tant pour y aider que pour assister au partage des revenus. Ainsi une grande partie d'entre eux part en juillet et en août pour les travaux agricoles et revient en décembre. D'autre part, le Kabyle sait à l'avance la place qu'il occupera en France. Il connaît les fluctuations du marché du travail et a aussi conscience du poids qu'il fait peser, par le mécanisme de l'entraide villageoise, sur la petite collectivité d'immigrés qui le soutient en cas de chômage. Aussi les retours au pays, si la prolongation du séjour en France ne paraît pas indispensable, sont-ils fréquents. Une fois revenu chez lui, il reste aux aguets pour repartir dès que la situation se présente sous des aspects plus favorables. Les deux autres dixièmes qui s'implantent de façon définitive en France sont soit des éléments qui ont réussi en France, souvent des commerçants solidement établis, qui se séparent en acte comme en pensée de leur famille restée au pays et qui dépensent la totalité de leur salaire en France, soit des immigrés qui au contraire éprouvent de grandes difficultés à s'en sortir en métropole et qui n'ont pas réussi à gagner suffisamment d'argent pour rentrer au pays dignes. Ce sont ces éléments désagrégés du groupe mais qui assurent la liaison entre les immigrés qui se succèdent. Dans les hautes plaines, l'émigration plus jeune et moins bien organisée a encore davantage un caractère saisonnier. Les Arabes originaires de ces régions sont embauchés en priorité dans le bâtiment et les travaux publics, secteurs qui n'offrent que des emplois instables et irréguliers à cause, entre autres, des intempéries. Frappés de plein fouet par le chômage, ces émigrés reviennent souvent l'hiver. Les retours sont toujours l'occasion de fêtes au village⁷⁶.

⁷⁶ CARAN, F1a 5047, Enquête Montagne, cahier liminaire, p. 7-14.

3) Répartition géographique des immigrés algériens en France.

Après 1945, les nouvelles migrations algériennes ont tendance à se diffuser plus largement sur le territoire que les anciennes⁷⁷. Les travailleurs musulmans sont désormais présents dans toute la France. Toutefois les trois quarts d'entre eux vivent regroupés au nord-est d'une ligne allant du Havre à Marseille. Il n'existe pas à cette époque, rappelons-le, de discrimination particulière entre les Algériens et les autres citoyens français. D'autre part, les immigrés algériens sont très mobiles. A titre d'exemple, seuls deux tiers des immigrés musulmans sont établis de façon permanente dans la capitale et ses alentours. Le dernier tiers est composé d'itinérants qui trouvent à Paris ou en banlieue une étape vers le Nord et l'Est de la France ou encore vers la Belgique. Aussi, il est difficile de donner, a priori, le nombre précis d'Algériens résidant dans telle ou telle région. Considérant toutefois que les Algériens représentent, dans les années 1950, plus de 90% de l'ensemble des Nord-africains installés en métropole, les chiffres officiels, relatifs à la répartition globale des Maghrébins, regroupés dans l'ouvrage *Aide-mémoire de l'immigration algérienne* de Benjamin Stora, peuvent nous aider à appréhender de façon approximative la répartition géographique de la population originaire d'Algérie. Selon eux, en 1954, les départements de la Seine, de la Seine-et-Oise et de la Seine-et-Marne regroupent 112 500 Maghrébins, soit 37,5% de la population maghrébine totale vivant en France. Dans le Nord et l'Est de la France métropolitaine, les Maghrébins sont plus de 50 000, ce qui représente 13,4% de la communauté musulmane en métropole. La région Centre qui englobe le Rhône, la Loire, le Puy-de-Dôme, l'Allier, la Saône-et-Loire, la Savoie, la Haute-Savoie et l'Isère compte, quant à elle, un total de 44 000 musulmans, c'est-à-dire 14,7% de l'ensemble de l'immigration nord-africaine. Ensuite, dans le sud de la France comprenant le département des Bouches-du-Rhône, le Gard, le Var et les Alpes-Maritimes, ce sont 25 500 Algériens, Marocains et Tunisiens, soit 8,5% de la globalité des Maghrébins, qui sont comptabilisés. Puis les départements de la Seine-Maritime, de la Gironde et des Pyrénées-Orientales regroupent respectivement 4 500, 1 500 et 1 800 musulmans. Les quelques 20 000 Maghrébins non recensés ici se répartissent de manière sporadique dans les 60 autres départements⁷⁸. D'origine rurale pour la plupart, les Nord-africains sont paradoxalement peu représentés dans les campagnes françaises. Attirés par les

⁷⁷ Cf. Volume des annexes, Carte, « Axes de circulation et nœuds de fixation des Nord-africains en France (1954) », p. 8.

⁷⁸ Benjamin Stora, *Aide-mémoire de l'immigration algérienne. Chronologie et bibliographie*, L'Harmattan, Paris, 1992, p. 88.

hauts salaires et espérant amasser rapidement de l'argent pour pouvoir rentrer au pays dignement, ils se regroupent principalement dans les régions industrielles où ils peuvent exercer un emploi uniquement le temps de réaliser leur objectif. Robert Montagne parle de « colonisation méthodique de notre territoire poursuivie avec obstination et patience ». Selon lui, les immigrés algériens « conquièrent » en France différentes bases où ils se rassemblent par affinité villageoise ou régionale pouvant ainsi s'entraider et poursuivre les us et coutumes de leur pays d'origine. Par exemple, sur les 1 800 émigrés du douar de Soubalia dans la commune mixte de Nédroma, 1 400 s'installent ensemble à Paris presque exclusivement dans les 14^e et 18^e arrondissements tandis que les 400 autres se regroupent dans la ville de Metz⁷⁹. Etudions désormais de plus près les cinq régions d'implantation les plus importantes au regard de l'immigration algérienne, à savoir : la région parisienne et plus particulièrement le département de la Seine, la région marseillaise, la région lyonnaise, le Nord et l'Est.

- **La région parisienne**

Si l'on considère la répartition des Maghrébins en métropole, la région parisienne arrive en tête avec 99 000 immigrés dans le département de la Seine (soit 33% de la population maghrébine totale), 12 000 musulmans environ en Seine-et-Oise et 1 500 autres en Seine-et-Marne⁸⁰. Sur les 122 500 Maghrébins, plus de 110 000 viennent très certainement d'Algérie tandis que 8 500 environ sont originaires du Maroc et 1 500 de la Tunisie⁸¹. Dans la capitale, l'immigration algérienne, en augmentation constante jusqu'en 1952, paraît stable depuis cette date, les départs réguliers équilibrant les arrivées malgré des variations saisonnières. Ce qui frappe quant à la composition ethnique de la communauté musulmane installée en région parisienne, c'est la prédominance des Kabyles. Ils fournissent plus de la moitié de l'effectif global résidentiel (58,4%), la Petite et la Grande Kabylie intervenant chacune, approximativement, pour le quart (30,7% pour la Petite Kabylie et 27,7% pour la Grande Kabylie). Viennent ensuite les gens de Tlemcen (4,9%), de Batna (3,4%) et de Sétif (8,8%)⁸². Dans le département de la Seine, région d'implantation très ancienne, l'immigration algérienne est concentrée dans les arrondissements de Paris et les banlieues les plus

⁷⁹ CARAN, F1a 5047, Enquête Montagne, cahier n°1 : « L'émigration des arrondissements de Tlemcen et Marnia », p. 8.

⁸⁰ Benjamin Stora, *Aide-mémoire de l'immigration algérienne*, op.cit., p. 88.

⁸¹ APPP, Ha 7, « Au sujet de la situation des musulmans nord-africains résidant dans le département de la Seine et en particulier des musulmans algériens », s.d.

⁸² CARAN, F1a 5047, Enquête Montagne, cahiers n°9 et 10 : « Physionomie de l'émigration algérienne dans la région parisienne ».

industrialisées et occupe généralement les îlots insalubres des quartiers les plus déshérités. A Paris, les Algériens sont principalement groupés dans le centre (3^e et 4^e), le quartier latin (5^e), le 11^e et les zones les moins habitables de la périphérie (13^e, 15^e, 17^e, 18^e, 19^e, et 20^e). Encore convient-il de remarquer qu'ils résident, en fait, dans les secteurs où la population métropolitaine hésite le plus à se fixer en raison des conditions souvent lamentables en terme d'hygiène élémentaire comme le quartier Saint-Gervais dans le 4^e, la Folie Méricourt dans le 11^e, le quartier de la Gare dans le 13^e avec des avancées vers celui de « Maisons Blanches », les quartiers de la Chapelle et de la Goutte d'Or dans le 18^e, la Villette dans le 19^e et Belleville dans le 20^e. En banlieue, la situation est analogue. Les plus fortes implantations (+de 3 000 immigrés) se trouvent à Asnières, Boulogne-Billancourt, Colombes, Gennevilliers, Nanterre, Puteaux et Saint-Denis. Arrivent ensuite Bobigny, Courbevoie, Issy-les-Moulineaux, Ivry-sur-Seine, Levallois et Saint-Ouen qui abritent entre 1 200 et 3 000 immigrés⁸³.

- **La région marseillaise**

Point d'arrivée et centre de transit, la ville de Marseille est très importante du point de vue migratoire. Toutefois la grande majorité des passagers originaires d'Algérie séjournent moins de deux mois dans la ville. A cause des va-et-vient permanents, la population algérienne sédentaire à Marseille, et plus largement dans le département des Bouches-du-Rhône, reste difficile à chiffrer. Selon la Préfecture du département, en 1953, elle s'élèverait approximativement à plus de 15 000 habitants, 11 500 dans l'arrondissement de Marseille et 3 500 dans l'arrondissement d'Aix-en-Provence⁸⁴. Ce chiffre est aussi celui retenu par Abdelmalek Sayad, Jean-Jacques Jordi et Emile Témime qui étudient l'histoire des migrations à Marseille⁸⁵. A Marseille même, les lieux les plus importants au niveau de la concentration des Algériens sont les quartiers de Mourepiane, Saint Louis, La Joliette, St-Lazare, le Belle-de-mai et la Capelette. Dans l'arrondissement d'Aix-en-Provence, c'est surtout autour de l'étang de Berre et dans les localités de Martigues et de Port-de-Bouc que la population nord-africaine est particulièrement dense⁸⁶.

⁸³ APPP, Ha 7, « Le problème nord-africains dans le département de la Seine », avril 1954.

⁸⁴ AD des Bouches-du-Rhône, 148 W 193, « Enquête sur la situation des musulmans dans le département des Bouches-du-Rhône », juillet 1953.

⁸⁵ Abdelmalek Sayad, Jean-Jacques Jordi, Emile Témime, *Migrance, Histoire des migrations à Marseille*, t. 4 : « Le choc de la décolonisation, 1945-1990 », Edisud, Paris, 1991, p. 51.

⁸⁶ AD des Bouches-du-Rhône, 148 W 193, « Enquête sur la situation des musulmans dans le département des Bouches-du-Rhône », juillet 1953.

- **La région lyonnaise**

La région lyonnaise attire des musulmans venus des diverses zones traditionnelles d'immigration en Algérie dans des proportions conformes à celles de l'immigration pour toute la métropole. La population de migrants est donc pour moitié arabophone et pour moitié berbérophone⁸⁷. Deux départements regroupent la majorité des Algériens : le Rhône et la Loire. Dans le Rhône, l'immigration est en augmentation constante et rapide. Le nombre de Nord-africains dans le département passe de 10 000 environ en 1951 à 18 000 environ en 1954⁸⁸. Sous les désordres apparents des arrivées se cachent des lignes de conduite cohérentes qui conduisent à une forte concentration des Algériens dans certains quartiers et dans certaines communes. Dans l'agglomération lyonnaise, ils sont regroupés dans le quartier de la Part-Dieu, dans la banlieue industrielle de Villeurbanne et dans les villes de Saint-Fons, Vaulx-en-velin et Vénissieux. Dans le département de la Loire, les Algériens sont environ 10 000 et se concentrent essentiellement dans la zone industrielle et minière de Saint-Etienne⁸⁹.

- **Le Nord**

En 1954, le Nord regroupe 30 000 Algériens, le Pas-de-Calais 6 000 et les Ardennes 4 200. Dans le Nord, la main-d'œuvre fixe par arrondissement se répartit comme suit :

ARRONDISSEMENT	1952	1954
Arrondissement de Lille	4 378	5 021
- Lille et banlieue	1 482	1 625
- Roubaix	1 407	1 616
- Tourcoing	1 489	1 780
Arrondissement d'Avesnes (région de Maubeuge)	4 618	4 365
Arrondissement de Valenciennes	3 825	3 339
Arrondissement de Douai	4 188	2 221
Arrondissement de Dunkerque	405	405
Arrondissement de Cambrai	325	215

⁸⁷ Geneviève Massard-Guilbaud, *Des Algériens à Lyon. De la Grande Guerre au Front Populaire*, L'Harmattan, Paris, 1995, p. 125-186.

⁸⁸ AD du Rhône, 437 W 133, « Rapport de synthèse concernant les Nord-africains », 1951.

⁸⁹ Jacques Simon, *L'immigration algérienne*, op. cit., p. 187.

L'augmentation du nombre de Nord-africains dans le Nord profite essentiellement à l'agglomération Lille-Roubaix-Tourcoing⁹⁰. Lille-Roubaix-Tourcoing ainsi que le Douaisis, qui accueillait avant-guerre essentiellement des Kabyles, voient arriver désormais des migrants originaires de Marnia et de Nédroma tandis que le Valenciennois et Maubeuge reçoivent plutôt une immigration kabyle originaire de Fort National et du Haut-Sebaou. Selon Jean-René Genty, la correspondance qui s'établit entre une commune mixte algérienne et les villes du Nord/Pas-de-Calais s'explique bien sûr par la solidarité des migrants et le fait que les nouveaux venus s'installent de préférence là où ils ont déjà des proches mais correspond aussi à des stratégies patronales. Ainsi la présence massive des migrants originaires de Marnia et de Nédroma dans le Douaisis trouve selon lui son origine dans la volonté de l'un des employeurs les plus importants de la compagnie Royale Asturienne des Mines de recruter des gens originaires de la frontière marocaine, réputés être plus proches dans les comportements des Marocains qui bénéficient d'une image plus positive que les Algériens⁹¹.

Notons aussi que, depuis les villes du Nord, un certain nombre de travailleurs musulmans part s'installer en Belgique où ils trouvent semble-t-ils des conditions de vie et de travail plus satisfaisante qu'en France⁹².

- **L'Est**

Bien que la région Est soit la deuxième région métropolitaine concernée par l'immigration maghrébine en 1954, aucune recherche précise, à notre connaissance, n'a permis une étude approfondie sur l'implantation des Algériens dans les différents départements qui la composent. Malheureusement, nos archives relatives à cette question sont également très pauvres pour la période qui nous intéresse. Notons néanmoins que dans l'Est, l'essentiel des Algériens se regroupe dans deux départements : la Moselle qui accueille en 1954 environ 24 000 immigrés et la Meurthe-et-Moselle qui en compte à la même date près de 12 000. Dans les Vosges, la Haute-Marne, la Meuse, le Bas-Rhin, Belfort, le Haut-Rhin et le Doux, ils sont moins de 5 000 par département. La plupart d'entre eux se concentrent dans les différents centres sidérurgiques et miniers ou dans les villes de transit. En Moselle, ils sont

⁹⁰ AD du Nord, 1 764 W 142. 180, « Situation des ouvriers nord-africains dans le département du Nord », le 31 décembre 1952 ; 1 764 W 142. 198, « Importance de la main-d'œuvre nord-africaine dans le département du Nord », le 5 août 1954.

⁹¹ Jean-René Genty, *L'immigration algérienne dans le Nord*, op.cit., p. 123.

⁹² AD du Nord, 30 W 38. 629 (14), « Au sujet des ouvriers nord-africains résidant dans l'arrondissement de Valenciennes », le 19 février 1947.

5 000 dans le secteur de Metz, 8 000 à Thionville et 4 000 à Forbach. En Meurthe-et-Moselle, ils se répartissent entre le secteur de Nancy où ils sont 3 000, le secteur de Briey où vivent 2 000 d'entre eux et le secteur de Longwy qui en compte plus de 5 000⁹³.

⁹³ AD de Moselle, 370 W 37, « La situation des Nord-africains », juin 1955.

CHAPITRE II : LA VIE EN METROPOLE.

1) Conditions d'existence des Français musulmans d'Algérie.

Bien qu'on ne puisse pas à proprement parler d'exil, les travailleurs algériens qui quittent leur terre natale pour venir travailler en métropole sont véritablement transportés dans un autre monde. Quelles sont leurs nouvelles conditions de d'existence ? Comment vivent-ils loin des leurs dans cet autre univers ? Et comment parviennent-ils à s'adapter finalement à la société urbaine et industrielle métropolitaine ?

- **L'arrivée en métropole et les premiers chocs.**

Comme le notent les services de police du département de la Seine, pour les Algériens qui débarquent en métropole pour la première fois, le dépaysement est profond.

« Ce musulman, hier encore dans ses champs, se guidant au soleil et ne connaissant des français que l'administrateur et les gendarmes, se voit brusquement, par la volonté du *pater familias* ou poussé par la nécessité, jeté dans un avion ou dans les cales d'un bateau et quelques heures ou deux jours après transporté dans un autre monde »⁹⁴.

Le passage brutal d'un milieu rural à un milieu urbain et d'une société traditionnelle à une société moderne ne se fait pas sans heurts. Les problèmes se posent dès l'arrivée en métropole des immigrés musulmans. Le changement de vie, de rythme, de climat et de mœurs ainsi que la séparation avec la famille restée au pays et la solitude qui s'en suit provoquent souvent chez eux un trouble certain. La rencontre avec ce nouveau monde est d'autant plus durement ressentie par les travailleurs algériens qu'ils s'attendent à découvrir un France accueillante où tout est facile. Or arrivés sur cette terre étrangère, ils doivent surmonter de nombreuses difficultés et contourner de multiples obstacles pour se repérer, trouver un emploi, se loger convenablement et vivre au quotidien. Pour les guider dans leur nouvelle vie, les immigrés algériens peuvent compter sur les conseillers sociaux de la ville où ils sont

⁹⁴ APPP, Ha 7, « Rapport sur l'immigration algérienne », décembre 1956.

installés ainsi que sur quelques organismes charitables⁹⁵. A Marseille, l'Association des Musulmans Algériens (AMA), qui subvient à ses besoins grâce aux cotisations de ses membres fixées à 100 francs par mois, à des dons privés et à des quêtes ou droits d'entrée à l'occasion de fêtes ou conférences, tente de venir en aide, « dans la mesure de ses moyens », matériellement et moralement à tous les musulmans de la région. Elle organise régulièrement des réunions publiques et des conférences dans le but de « poursuivre l'éducation sociale et politique des Algériens ». Elle dispense notamment des cours dans le but d'inculquer « aux illettrés les rudiments du français ». Elle propose aussi de s'occuper du rapatriement des malades et d'apporter aux morts les sacrements du culte musulman. Et s'engage enfin à faciliter les démarches des immigrés auprès des administrations et à défendre leurs droits et leurs intérêts⁹⁶. Dans le Nord, le Comité des Amitiés Nord-africaines créé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et dirigé par Alphonse Delebecque tente également d'apporter une aide aux immigrés musulmans dans le besoin tant au point de vue alimentaire, vestimentaire que pécuniaire. Les ressources du dit comité proviennent de membres bienfaiteurs et de collectes organisées chez les commerçants de Lille⁹⁷. Il est à noter cependant, qu'en dehors de ces deux organismes régionaux, aucune structure d'envergure et à caractère officiel n'a pour mission d'orienter et d'assister les immigrés algériens. De fait les nouveaux arrivants sont surtout pris en charge par les parents et amis qu'ils rejoignent très vite après avoir accosté en métropole⁹⁸.

A la suite d'une enquête sociologique effectuée auprès de ménages algériens installés en métropole depuis les années 1950, Ahsène Zehraoui indique que 42 pères de famille sur 50 interrogés (84%) avouent que leurs débuts en métropole ont été particulièrement difficiles. Quatre thèmes reviennent de façon récurrente au cours des entretiens : le travail, le logement, la difficulté à s'exprimer dans la langue du pays d'accueil et le manque d'hospitalité de la population métropolitaine.

« Avant de venir en France, je pensais que les Français allaient nous accueillir comme des frères, mais au bout de quelques jours de vie à Paris, j'ai perdu mes illusions ».

« Je ne pensais pas qu'en France on allait nous traiter comme des étrangers, mais je me suis vite rendu compte que je n'étais pas chez moi ».

⁹⁵ APPP, Ha 7, « Du problème de l'immigration algérienne en France », le 19 octobre 1946.

⁹⁶ AD des Bouches-du-Rhône, 150 W 170, « l'Association des Musulmans Algériens, statuts », le 29 novembre 1944.

⁹⁷ AD du Nord, 28 W 38. 390 (8), « Au sujet du Comité des Amitiés Nord-africaines à Lille », le 2 février 1945.

⁹⁸ APPP, Ha 7, « Du problème de l'immigration algérienne en France », le 19 octobre 1946.

« Je croyais trouver un pays merveilleux, cependant en arrivant j'ai vite réalisé comment vivaient les Algériens ici [...] Quant à moi j'ai vécu plusieurs mois dans des conditions très difficiles ».

« Je ne parvenais pas à m'exprimer dans la langue française. Quelquefois je me perdais dans le métro et je m'orientais difficilement dans les rues. Certains jours cela durait des heures et personne ne pouvait m'aider ».

Au dur contact de la réalité quotidienne, le rêve d'une France où l'on peut faire fortune facilement et rapidement, longtemps entretenu par le discours des émigrés de retour au pays, s'évanouit très vite. Au cours de leurs premiers mois de vie en métropole quelques travailleurs musulmans songent d'ailleurs à regagner leur terre natale. Mais ils craignent la non-compréhension, la réprobation et les moqueries de la famille restée en Algérie et des gens du village. Pour la plupart, ils décident donc de tenir « coûte que coûte ». D'ailleurs, les dires des 8 autres pères de familles interrogés (16%) témoignent davantage d'une certaine résignation que d'une réelle et entière satisfaction.

« On ne trouve jamais quelque chose comme on l'avait imaginé ».

« Personne ne m'a obligé à quitter l'Algérie, je suis parti de mon plein gré, donc je ne vois pas pourquoi j'aurais à regretter »⁹⁹.

Décidés donc à rester, les immigrés algériens doivent rapidement trouver un moyen de gagner de l'argent pour subvenir à leurs besoins et aussi envoyer régulièrement des mandats à leurs familles.

- **Les moyens d'existence des immigrés algériens.**

Comparativement aux autres populations immigrées, la communauté algérienne résidant en métropole ne compte en son sein que très peu d'étudiants. Ainsi en 1948 en région parisienne, sur 90 000 Algériens, seulement 175 (0,2%) fréquentent les universités françaises tandis que sur les 8 000 Marocains et 1 500 Tunisiens sont respectivement comptabilisés 100 (1,2%) et 275 (18%) étudiants assidus¹⁰⁰. En fait la quasi-totalité des immigrés algériens vient en métropole pour des raisons principalement économiques et cherche par conséquent sur place à exercer un métier.

⁹⁹ Ahsène Zehraoui, *Les travailleurs algériens en France*, op. cit., p. 79-82.

¹⁰⁰ APPP, Ha 7, « Situation actuelle des Nord-africains dans la Région parisienne », le 19 juin 1948.

Les fonctionnaires et les intellectuels exerçant une profession libérale comme celle d'avocat, de médecin ou encore d'homme d'affaire sont également très peu nombreux en métropole - quelques centaines tout au plus – car les départements d'Algérie leur offre des débouchés plus intéressants en raison de leur moindre encombrement¹⁰¹. Ils jouissent en général de conditions de vie acceptables, vivent du produit de leur profession et ne sont pas touchés par le chômage. Beaucoup viennent en aide à leurs « compatriotes » moins favorisés¹⁰².

Les commerçants algériens exerçant en métropole sont plus nombreux. En 1949, dans le département de la Seine, 1 500 débits de boissons, restaurants ou hôtels sont tenus par des musulmans et emploient au total environ 8 000 immigrés nord-africains¹⁰³. A la même date, les commerçants algériens sont 500 dans les Bouches-du-Rhône¹⁰⁴ et 400 dans le département du Nord¹⁰⁵. Ils constituent la catégorie la plus favorisée de la communauté immigrée.

5 000 autres immigrés algériens trouvent un emploi dans l'agriculture¹⁰⁶.

Mais la grande masse des immigrés se fait plutôt embaucher dans l'industrie. Entre 1945 et 1954, les secteurs d'emplois privilégiés pour la main-d'œuvre algérienne sont en effet les travaux publics (32%) et le bâtiment (38%), les chantiers hydro-électriques, les barrages puis les industries mécaniques (20%) et enfin la production des métaux (13%) et les charbonnages (6%). La « spécialisation » varie ensuite selon les régions. On est plus souvent métallos à Paris, dans le bâtiment en Moselle et ouvrier du textile dans le Nord¹⁰⁷. Les tableaux ci-dessous indiquent plus précisément la répartition des immigrés algériens des départements de la Seine et du Nord dans les différents secteurs de production.

¹⁰¹ APPP, Ha 7, « Situation des musulmans nord-africains résidant dans le département de la Seine et en particulier des musulmans algériens », avril 1949.

¹⁰² *Ibid.*, « RG, L'implantation nord-africaine dans le département de la Seine », juin 1955.

¹⁰³ *Ibid.*, « Situation actuelle des Nord-africains dans la région parisienne », juin 1949.

¹⁰⁴ AD des Bouches-du-Rhône, 148 W 191, « Population musulmane », juin 1949.

¹⁰⁵ AD du Nord, 1764 W 142. 180, « Situation des Nord-africains dans le département du Nord », le 10 octobre 1949.

¹⁰⁶ APPP, Ha 7, « Note », s.d.

¹⁰⁷ Benjamin Stora, *Ils venaient d'Algérie*, *op.cit.*, p. 98.

Département de la Seine¹⁰⁸

Bâtiment et Travaux publics	5 749
Industries mécaniques et électriques	9 333
Industries chimiques	2 202
Production de métaux	1 152
Eau, gaz, électricité	517
Verre, céramique et matériaux de construction	587
Transport	593
Autres	23 534
TOTAL	43 667

Département du Nord¹⁰⁹

Bâtiment et Travaux publics	2 159
Industries mécaniques et électriques	2 850
Industries chimiques	1 077
Mines de houille	1 877
Autres mines et carrières	26
Eau, gaz, électricité	4
Verre, céramique et matériaux de construction	697
Transports	556
Agriculture	12
Autres	999
TOTAL	15 489

Les immigrés algériens arrivent en métropole sans qualification aucune. Aussi la plupart d'entre eux sont employés comme manœuvres ou ouvriers spécialisés¹¹⁰ notamment pour des travaux pénibles ou salissants et très peu parviennent de fait à se hisser dans la hiérarchie¹¹¹. Par exemple, à Feignies dans le département du Nord, le secteur de la métallurgie emploie 374 Algériens dont 222 manœuvres et 152 ouvriers spécialisés mais aucun ouvrier qualifié ou agent de maîtrise¹¹². Dans ces conditions, les salaires des travailleurs algériens demeurent très bas. En 1951, seulement 30% des ouvriers musulmans touchent plus de 100 francs de l'heure alors que cette proportion est proche de 51% pour

¹⁰⁸ APPP, Ha 7, « A/S de la situation des musulmans nord-africains résidant dans le département de la Seine et en particulier des musulmans algériens », s.d.

¹⁰⁹ AD du Nord, 1764 W 142. 180, « Situation des ouvriers nord-africains dans le département du Nord », le 31 décembre 1952.

¹¹⁰ APPP, Ha 7, « Note » (s.d).

¹¹¹ *Ibid.*, « L'opinion parisienne et les Nord-africains », le 8 mai 1951.

¹¹² AD du Nord, 1764 W 142. 180. Cabinet du Préfet, Section de police générale, Rapports sur les Nord-africains, « Les Nord-africains dans le secteur des RG de Feignies », le 5 mars 1954.

l'ensemble des ouvriers nationaux¹¹³. Les immigrés algériens constituent, en outre, une catégorie fragile. Dans les années 1950, les préfets et les employés des services sociaux en métropole multiplient les rapports dans lesquels ils décrivent la situation précaire et l'instabilité des Algériens en matière d'emploi.

« Quant aux ouvriers originaires d'Algérie, ils sont assez généralement occupés aux travaux les plus durs et les moins spécialisés ; [...]. Dans l'ensemble, ils constituent une catégorie assez misérable d'autant que certains paraissent instables et ne parviennent pas à se fixer dans leur emploi »¹¹⁴.

Plus exactement, d'après le recensement de 1953, sur une population totale de 219 299 Algériens, 73,3% trouvent un emploi régulier, 7,3% un emploi occasionnel et 14% sont demandeurs d'emploi¹¹⁵. La proportion de chômeurs est ici plus importante pour la population algérienne que pour la population métropolitaine dans son ensemble. De fait, plusieurs milliers de musulmans sont donc amenés à recourir au système D pour survivre en métropole. Dans les villes de « transit » particulièrement comme Paris et Marseille, où une partie des immigrés s'installe temporairement avant de rejoindre d'autres régions (le Centre, l'Est et le Nord notamment) où des amis, voisins ou parents préparent leur arrivée, les autorités notent notamment la présence de plus en plus nombreuse de « oisifs » ou de travailleurs irréguliers « vivant d'expédients divers ». Dans le département des Bouches-du-Rhône, ils représenteraient 25% environ de la population immigrée mâle d'âge adulte¹¹⁶. En région parisienne, leur proportion est plus difficilement chiffrable mais leur présence est pour le moins visible.

« Ces éléments que l'on peut qualifier d'inclassables sont pour la plupart dans la misère. Composés en majeure partie d'ouvriers n'ayant aucune qualification, ils déambulent dans les rues à la recherche d'un emploi qu'ils ne conservent que peu de temps. [...] Les moins favorisés fréquentent les soupes populaires et finissent fatalement à l'hôpital. Quelques-uns se laissent tenter par les moyens louches que leur proposent les accoutumés du mauvais coup [...] Beaucoup de ces inclassables exercent la profession de marchand ambulant, d'ailleurs non patenté, ou de marchand de quatre saisons à la sauvette. »¹¹⁷

¹¹³ Jacques Simon, *L'immigration algérienne, op.cit.*, p.198.

¹¹⁴ APPP, Ha 7, « RG, L'implantation nord-africaine dans le département de la Seine », juin 1955.

¹¹⁵ Jacques Simon, *L'immigration algérienne, op. cit.*, p. 193.

¹¹⁶ AD des Bouches-du-Rhône, 148 W 191, « Exposé sur l'état actuel de la question sociale nord-africaine dans le département des Bouches-du-Rhône », le 20 juillet 1953.

¹¹⁷ APPP, Ha 7, « Situation des musulmans nord-africains résidant dans le département de la Seine et en particulier des musulmans algériens », avril 1949.

Si la grande majorité des immigrés algériens se livre à des occupations régulières dans des entreprises industrielles, les « éléments flottants » de plus en plus nombreux contribuent à favoriser le développement de préjugés racistes envers la communauté algérienne, donnent lieu à la critique de la population européenne, alimentent les articles des journalistes et amènent les administrations à considérer que l'immigration algérienne devrait être limitée et sélectionnée ou du moins mieux orientée.

« Très peu de demandes d'emploi ont pu être satisfaites. Le nombre des sans travail augmente de jour en jour et serait actuellement de 350 environ. La situation est de plus en plus inquiétante. »¹¹⁸

« Le tri opéré par l'administration parmi les Marocains et les Tunisiens quittant leur pays d'origine permet d'accueillir en France les meilleurs éléments. [...]. La question de l'orientation de la main-d'œuvre algérienne devrait aussi être envisagée. A cet effet, des centres de triage pourraient être créés dans les différents ports de débarquement de la côte méditerranéenne qui dirigeraient les immigrants suivant les aptitudes de chacun et les places disponibles, vers les employeurs »¹¹⁹.

- **Les conditions de logement.**

Les immigrés algériens les plus favorisés, soit les commerçants, ceux qui exercent des professions libérales et certains ouvriers spécialisés arrivés depuis longtemps en métropole et très bien intégrés, disposent de logements acceptables, parfois même luxueux. Les autres, formant la grosse masse de la population algérienne, à cause de leur condition précaire et de leurs faibles ressources, sont, en revanche, les premières victimes de la crise du logement qui sévit en métropole depuis 1945 et bénéficient de conditions d'hébergement beaucoup plus modestes parfois même misérables. Parmi eux, les plus chanceux trouvent refuge dans des centres ouverts à leur intention soit par les œuvres privées, soit par les employeurs, soit par les Préfectures. L'aménagement de ces centres est variable. Certains se trouvent dans des casernes composées de dortoirs ou de chambres de 4 lits ; d'autres sont installés sur les chantiers et se réduisent à une série de baraques en bois sans équipement. Dans quelques foyers parisiens¹²⁰, la situation est relativement confortable : les chambres sont équipées de 4 lits et comprennent un lavabo ainsi qu'une douche. Dans le meilleur des cas, un

¹¹⁸ AD du Rhône, 437 W 85, « La situation politique et sociale dans les milieux musulmans du secteur », le 1^{er} avril 1952.

¹¹⁹ APPP, Ha 7, « Situation des musulmans nord-africains résidant dans le département de la Seine et en particulier des musulmans algériens », avril 1949.

¹²⁰ Cf. Volume des annexes, Photographies, « Les foyers nord-africains de la région parisienne », p. 9 et 10.

équipement collectif est prévu : buanderie, séchoir électrique pour le linge, salle de lecture voire salle de prières et « café maure » où des boissons non alcoolisées peuvent être servies¹²¹. Mais ces centres sont inégalement répartis sur le territoire national et demeurent insuffisants. A Lyon, après un incident survenu alors qu'un gardien tentait d'empêcher un homme de rentrer dans le centre de la Part-Dieu déjà complet, les autorités soulignent les graves problèmes que pose le manque de places dans les foyers.

« Le centre de la Part-Dieu abrite 1 600 Nord-africains, mais si importante soit-elle, sa capacité de logements laisse sans refuge un nombre très important d'Algériens qui errent le jour dans les rues de Lyon, cherchent la nuit venue, mais sans pouvoir le trouver, un abri pour dormir. Il est concevable que chassés partout, ils viennent nombreux rôder autour du centre de la Part Dieu. La mauvaise saison accroîtra le nombre de ces sans logis.

Les plus agiles parviennent, grâce à la complicité d'amis se trouvant à l'intérieur du centre, à gravir le mur d'enceinte. Chaque nuit le nombre de ces clandestins est estimé à 300. Les autres se contentent de stationner aux portes dans l'espoir qu'elles s'ouvriront pour les laisser entrer.

La situation est alarmante et il faut envisager très rapidement d'y porter remède, car les incidents risquent de se multiplier et de créer un trouble fortement préjudiciable à l'ordre public.

J'ajoute que les quelques employés du centre, même assistés de deux gardiens de la paix, seraient impuissants à maîtriser un mouvement d'ensemble déclenché simultanément à l'intérieur et à l'extérieur du centre nord-africain.»¹²²

A cause du manque de places dans les foyers, les ouvriers algériens, dans leur grande majorité, sont en fait obligés de se débrouiller seuls. Ils trouvent alors le plus souvent une place dans les nouveaux garnis et les hôtels des villes industrielles exploités par des « marchands de sommeil » européens ou musulmans qui pratiquent des loyers exorbitants et entassent leurs locataires dans les moindres réduits de l'établissement, caves et palliés y compris. Leurs conditions de logement sont souvent effroyables.

Dans le département des Bouches-du-Rhône, sur 14 600 Algériens comptabilisés, 6000 seulement soit 41% ont un logement jugé convenable (1000 sont logés par leur entreprise et 5000 sont logés convenablement par leurs propres moyens), alors que 8 600

¹²¹ Jacques Simon, *L'immigration algérienne, op.cit.*, p.201.

¹²² AD du Rhône, 437 W 78, « Incidents survenus au centre nord-africains de la Part Dieu », 1951.

autres soit 59% sont logés dans des conditions jugées insuffisantes (4 500 dans des locaux d'habitation surpeuplés et 1 600 dans des locaux impropres à l'habitation)¹²³.

Dans les banlieues des grandes agglomérations, de nombreux immigrés, qui ne trouvent plus de place nulle part, n'ont pas d'autre solution que de rejoindre les bidonvilles qui se développent considérablement entre 1950 et 1955. A cette époque à Nanterre, en région parisienne, 8 295 Nord-africains (dont 7 900 Algériens) logent dans les conditions suivantes : 442 en appartements, 802 en foyers, 2 148 en hôtels meublés, 600 dans les caves et chez les logeurs clandestins et 4 300 - soit plus de la moitié - dans les bidonvilles, « un monde de baraquements envahis par la boue et les rats ou menacés par les incendies accidentels et criminels qui vit pourtant avec ses échanges, ses rituels reconstituant les solidarités rurales importées du pays »¹²⁴.

Enfin, la catégorie de l'immigration algérienne la plus défavorisée, composée de chômeurs non secourus et d'éléments désagrégés du groupe, compte un fort contingent de sans abris¹²⁵.

- **La solidarité communautaire et la progressive adaptation à la société urbaine et industrielle.**

Les difficultés quotidiennes que rencontrent les Algériens en métropole entraînent désillusions, fatigue et désarroi. Toutefois, le déracinement est vécu, le plus souvent, dans un espace où la densité des « compatriotes » est importante. Pour lutter contre la solitude et le mal du pays, les immigrés, regroupés par affinité villageoise dans des quartiers bien délimités, tendent à rester entre eux, à se replier sur eux-mêmes et à reconstituer ensemble des micro-sociétés, très fermées, où ils reproduisent les modes de vie qui ont cours dans leur pays d'origine. La journée de travail terminée, ils se retrouvent entre eux pendant de longues heures pour boire un café, jouer aux cartes et parler du « pays » non sans une certaine nostalgie. Ces rassemblements trouvent leur origine dans l'isolement même des immigrés qui éprouvent de grandes difficultés à s'adapter à leur nouvelle vie. Il s'agit là d'un processus classique observé de fait dans toutes les migrations débutantes exogènes ou endogènes.

¹²³ AD des Bouches-du-Rhône, 148 W 193, « Enquête sociale sur la situation des musulmans originaires d'Algérie dans les Bouches du Rhône », s.d.

¹²⁴ Abdelmalek Sayad, *Un Nanterre algérien, terre de bidonville*, Autrement, 1995, p. 22.

¹²⁵ APPP, Ha 7, « Situation des musulmans nord-africains résidant dans le département de la Seine et en particulier des musulmans algériens », avril 1949.

Auprès du groupe, chaque migrant trouve un certain réconfort. Les cafés nord-africains qui occupent une place centrale dans la plupart des quartiers où vivent les Algériens deviennent les lieux de sociabilité privilégiés des migrants. Dans un rapport destiné au préfet de police de Paris, le commissaire de police du quartier de la Goutte d'Or (18^e arrondissement) décrit l'atmosphère qui règne dans les commerces nord-africains qui se sont développés dans son secteur :

« Les débits de boissons nord-africains sont les lieux de prédilection des Nord-africains désirant se retrouver dans une atmosphère arabe. Les débits de la rue de Chartre et de la rue de la Charbonnière, tous gérés par des Nord-africains sont les plus fréquentés, non seulement par les travailleurs musulmans mais également par nombre de désœuvrés. Jouant aux cartes, aux dominos ou même sans se livrer à aucune occupation, ils demeurent des heures entières dans ces débits, parfois sans consommer. [...]. C'est là aussi qu'ils se regroupent le soir pour faire leur cuisine et souper [...]. Ces établissements sont donc ceux où peuvent plus facilement avoir lieu des échanges d'idées »¹²⁶.

Une solidarité puissante et une entraide collective, qui forcent l'admiration, s'exercent, en outre, naturellement dans ces milieux. Les nouveaux venus originaires d'Afrique du Nord sont assurés de trouver auprès de leurs coreligionnaires le gîte et le couvert en attendant une occupation. En cas de décès d'un immigré algérien, tout le quartier se cotise pour transférer le corps du défunt en Algérie. Des quêtes sont également organisées pour permettre le retour en Afrique des malades, des sans-travail et même pour payer des amendes par exemple.

Le caractère « grégaire » de la communauté algérienne en France est sans cesse dénoncé par les autorités qui le considèrent comme un frein à l'assimilation. Cette considération doit être nuancée. Si les immigrés algériens vivent entre eux dans leurs quartiers, ils s'intègrent nécessairement, par le biais du travail notamment, au moins partiellement à la société française. Les immigrés s'habituent petit à petit à leur nouvelle vie et apprécient de plus en plus à l'anonymat qui caractérise les grandes villes. La vie urbaine et le travail industriel modifient peu à peu leurs comportements ainsi que leur vision du monde¹²⁷.

¹²⁶ APPP, Ha 7, « Physionomie des quartiers de la Chapelle et de la Goutte d'Or », 1952.

¹²⁷ *Ibid.*, « Physionomie des quartiers de la Chapelle et de la Goutte d'Or », 1952.

- **Les relations avec la population européenne.**

De façon générale, les contacts avec la population métropolitaine restent confinés au monde de l'entreprise et aux bureaux des administrations. Ouvriers algériens et ouvriers métropolitains se fréquentent dans les usines ou sur les chantiers mais aussi dans les cantines d'entreprise où ils prennent ensemble leur repas du midi. Le plus souvent toutefois leurs relations sont courtoises mais distantes¹²⁸. Les interlocuteurs, qu'ils rencontrent lorsqu'ils se présentent dans une administration pour effectuer certaines démarches ou pour obtenir quelques renseignements, notent qu'ils ont pour la plupart une attitude très respectueuse. En fait, seuls les policiers amenés à les interroger pour les besoins d'une enquête soulignent quelques difficultés dans leurs rapports avec les immigrés algériens.

« Dans leurs rapports avec les Européens, les Nord-africains font preuve d'une solidarité certaine. Il est extrêmement difficile d'obtenir d'un Nord-africain des renseignements sur l'un de ses compatriotes »¹²⁹.

« Un Nord-africain, victime d'un Européen est systématiquement défendu par ses compatriotes. S'il s'agit au contraire de rechercher des témoignages contre l'un des leurs, le mutisme le plus complet est opposé à l'enquêteur »¹³⁰

Pourtant très divisée à cause de rivalités régionales, la communauté algérienne semble donc dans certaines circonstances faire bloc face à ce qui est très vite vécu comme une intrusion d'éléments européens.

Toutefois l'absence presque totale de femmes musulmanes en métropole conduit inévitablement certains Nord-africains à rechercher la compagnie de femmes européennes. Nombre d'entre-elles se plaignent d'ailleurs de leur attitude à leur égard considérée souvent comme insistante, parfois déplacée voire même irrespectueuse. Il est à noter cependant que bien que ce phénomène demeure marginal, quelques unions et mariages mixtes sont contractées entre immigrés algériens et métropolitaines¹³¹.

¹²⁸ APPP, Ha 7, « La population nord-africaine de Paris et du département de la Seine », 1952.

¹²⁹ *Ibid.*, « Physionomie des quartiers de la Chapelle et de la Goutte d'Or », 1954.

¹³⁰ *Ibid.*, « La population nord-africaine de Paris et du département de la Seine », 1952.

¹³¹ *Ibid.*, « Situation des musulmans nord-africains résidant dans le département de la Seine et en particulier des musulmans algériens », avril 1949.

2) Les immigrés algériens au regard de la société métropolitaine.

A chaque fois qu'une immigration en France prend de l'importance, elle suscite en retour des réactions xénophobes plus ou moins affirmées. Les Algériens qui arrivent en masse en métropole n'échappent pas à la règle. Déjà durant la Première Guerre mondiale, ainsi que le souligne l'historien Gilbert Meynier, la pénétration de plusieurs dizaines de milliers de musulmans dans les usines métropolitaines inquiète fortement les métropolitains et provoque des réactions de rejet¹³². Dans l'entre-deux-guerres, les méfiances à l'encontre des immigrés maghrébins sont encore très importantes. Ralph Schor, dans son ouvrage sur *L'opinion française et les étrangers (1919-1939)*, indique que, dans l'ensemble, les Nord-africains inspirent à cette époque peu d'appréciations flatteuses. Selon lui, même lorsque les immigrés algériens ne suscitent pas l'hostilité, ils sont considérés comme de grands enfants ignorant les usages, envahissants, dotés d'un accent comique. Mais surtout les hommes qu'on appelle péjorativement « bicots » ou « sidis » inspirent une certaine « répulsion raisonnée, mêlée de peur »¹³³. Qu'en est-il plus précisément au lendemain de la Seconde Guerre mondiale ?

- Une catégorie de Français à part.

A partir de 1945, les Algériens vivant en métropole jouissent de tous les droits attachés à la qualité de citoyens français et ont les mêmes obligations. En principe, les Algériens vivant en métropole ne doivent plus faire l'objet de mesures d'exception. Le 17 novembre, le SCANA (Service central des affaires centrales nord-africaines) et les BAMNA (Bureaux des affaires musulmanes nord-africaines) créés par le gouvernement de Vichy pour administrer, aider mais aussi contrôler les immigrés d'origine maghrébine, sont dissous¹³⁴. Cette mesure semble être accueillie favorablement par l'ensemble de la communauté immigrée.

« Depuis peu, les Nord-africains de Marseille ont appris que le bureau des affaires musulmanes nord-africaine allait fermer ses portes. Cette décision les réjouit car pour eux cet organisme n'avait aucune raison d'être

¹³² Gilbert Meynier, *L'Algérie révélée*, op.cit., p. 459-485.

¹³³ Ralph Schor, *L'opinion française et les étrangers, 1919-1939*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1995, p. 165-168.

¹³⁴ Pascal Le Pautremat, *Politique musulmane de la France au vingtième siècle. De l'hexagone aux terres d'Islam. Espoirs, réussites, échecs*, Maisonneuve et Larose, Paris, 2003, p. 455.

et ils considérait comme une vexation d'être contraints de passer par ces bureaux pour certaines formalités »¹³⁵.

Malgré tout, les immigrés algériens constituent, de fait, encore une catégorie de Français à part considérée comme potentiellement dangereuse et qu'il convient de surveiller de près. L'extrait d'un rapport de police daté de 1952 sur « la population nord-africaine dans le département de la Seine », retranscrit ci-dessous, est très représentatif de l'opinion des autorités françaises qui se caractérise à l'époque par une suspicion constante envers les travailleurs musulmans :

« Une grande fermeté est toujours nécessaire à leur égard car ils sont très habiles à déceler et à profiter de toutes faiblesses. »¹³⁶

Aussi, l'identité des migrants originaires d'Algérie est davantage contrôlée que celle des autres Français. Leurs déplacements sont étroitement surveillés. Leurs occupations, leur mode de vie et leurs agissements sont analysés dans le détail dans de très nombreuses études. Et enfin, les quelques associations et organisations qui les représentent sont presque toujours « noyautées » par des policiers en fonction. Tout cela contribue à forger une littérature policière et administrative importante sur l'immigration algérienne, souvent très informative mais non exempte de lourdes considérations racistes. Dans leurs papiers, les agents publics appellent les immigrés d'origine algérienne « les Français musulmans d'Algérie » ou les « Nord-africains » pour nier l'existence d'une nation algérienne certes, mais aussi et surtout pour marquer leur différence et les distinguer nettement des Français dits « de souche ».

- **Préjugés des employeurs et discriminations à l'embauche.**

Aux yeux de nombreux métropolitains, les travailleurs algériens sont « inadaptés » aux tâches industrielles. Ils sont « paresseux » et ont un rendement « médiocre » malgré leurs efforts. A cause de leur « vulnérabilité », ils sont constamment « malades » et trop souvent « absents ». Aussi les employeurs des entreprises privées ou des collectivités publiques, prévenus de la réputation des immigrés algériens, préfèrent souvent se passer de leurs services et se tourner vers d'autres communautés étrangères mieux considérées, les Italiens et les Marocains notamment. En 1949, devant cet état de fait, les autorités interviennent. Dès le 26

¹³⁵ AD du Rhône, 668 W 86, « Au sujet de renseignements sur les musulmans dans la région », le 23 novembre 1946.

¹³⁶ APPP, Ha 7, « La population nord-africaine de Paris et du département de la Seine », 1952.

juillet, elles promulguent un arrêté stipulant que l'emploi de la main-d'œuvre étrangère n'est autorisé que « si la main-d'œuvre nationale fait défaut, celle-ci comprenant les Algériens disponibles sur le territoire national »¹³⁷.

Les faibles qualifications des immigrés algériens justifient, ensuite, aux yeux des employeurs, les différences de salaire qui subsistent entre les ouvriers musulmans et les ouvriers métropolitains. Ceux-ci n'effectuent-ils pas pourtant les mêmes tâches ? Très vite, sur un ton parfois un peu paternaliste, les différents syndicats français – et la CGT au premier plan - tentent d'obtenir l'adhésion des immigrés et organisent différentes journées de lutte en leur faveur. Ainsi, par exemple, le 14 novembre 1952, l'UDCGT du Rhône organise à Lyon « une journée revendicative des travailleurs nord-africains ». Les doléances des musulmans sont les suivantes :

- Une augmentation de salaire de 15%.
- A travail égal, salaire égal.
- Attribution aux familles restées en Afrique du Nord de toutes les allocations ou prestations prévues par la loi sur les allocations familiales.
- Inscription au chômage de tous les travailleurs nord-africains sans emploi et suppression de la clause exigeant 6 mois de résidence dans une commune pour obtenir cette inscription.
- Construction de logements convenables.
- Organisation de cours de formation professionnelle.
- Congés payés avec possibilités de pouvoir séjourner un mois par an en Algérie.

Ces revendications sont ensuite transmises par des délégations regroupant « travailleurs français et travailleurs algériens » aux directions concernées dans toutes les usines et sur tous les chantiers de la ville¹³⁸. Avec la découverte de la société urbaine et du travail industriel, les luttes syndicales entreprises par les ouvriers musulmans aux côtés des Français métropolitains participent à l'évolution des mentalités dans l'immigration algérienne et des rapports entre ouvriers musulmans et ouvriers métropolitains.

¹³⁷ Jacques Augarde, *La migration algérienne, op.cit.* p. 31.

¹³⁸ AD du Rhône, 437 W 79, « L'UDCGT. Journée revendicative des travailleurs nord-africains », 1952.

- **« Le danger sanitaire »**¹³⁹.

De fait, par leur simple apparence physique, les travailleurs musulmans provoquent l'aversion de nombreux Français métropolitains. Pour ces derniers, en effet, les Algériens sont porteurs de germes et prédisposés à la tuberculose et aux maladies vénériennes. Aussi, vaut-il mieux éviter de multiplier les contacts avec eux. La rigueur du climat français à laquelle les Algériens ne sont pas habitués, leur état de déficience à leur arrivée en métropole, leurs conditions de vie et de logement, leurs carences dues à une alimentation peu variée, leurs effets vestimentaires souvent insuffisants, les travaux pénibles auxquels ils sont assujettis sont autant de raisons qui peuvent expliquer l'état sanitaire jugé peu satisfaisant de nombreux immigrés algériens¹⁴⁰. Les employés des services publics partagent les mêmes sentiments que l'ensemble de la population métropolitaine et préconisent, lorsqu'ils sont interrogés, la mise en place de tout un arsenal destiné à éviter la propagation de maladies en métropole et notamment l'établissement d'un contrôle sanitaire préalable en Algérie, la création d'un fichier central médical susceptible de connaître plus exactement le nombre de malades à suivre et l'ouverture, dans les différents hôpitaux du département, de pavillons réservés aux Nord-africains¹⁴¹.

Un autre danger d'ordre sanitaire est fréquemment pointé du doigt par les métropolitains et les autorités françaises : celui de l'alcoolisme prétendu de plus en plus d'immigrés algériens. Nombre de ces derniers fréquentent, en effet, les cafés et les bars quotidiennement et consomment de l'alcool régulièrement en dépit des interdits de leur religion. Sous l'emprise d'alcool, les immigrés sortent de leur retenue, parlent fort et peuvent se montrer agressifs ce qui renforce les préjugés et la méfiance des européens à leur égard. Pour autant la proportion de musulmans alcoolique est à l'époque beaucoup moins élevée que celle du reste des autres ouvriers français ou étrangers¹⁴². D'autres observateurs voient en outre dans le fait que les ouvriers musulmans consomment de l'alcool une preuve que ceux-ci se détachent peu à peu des us et coutumes qu'ils avaient au pays et s'émancipent progressivement des traditions perpétuées par le groupe communautaire en métropole¹⁴³.

¹³⁹ APPP, Ha 7, « La population nord-africaine de Paris et du département de la Seine », 1952.

¹⁴⁰ *Ibid.*, « La population nord-africaine de Paris et du département de la Seine », 1952.

¹⁴¹ *Ibid.*, « Situation des musulmans nord-africains résidant dans le département de la Seine et en particulier des musulmans algériens », avril 1949.

¹⁴² *Ibid.*

¹⁴³ APPP, Ha 7, « La population nord-africaine de Paris et du département de la Seine », 1952.

- **La criminalité nord-africaine en question.**

Entre 1945 et 1954, la criminalité nord-africaine ne cesse de poser question. De nombreux rapports de police soulignent tout au long de la période une paradoxale augmentation des délits commis pas les Algériens au moment même où la criminalité dans son ensemble connaît une diminution significative.

« Il paraît surprenant alors que dans l'ensemble on assiste à une baisse sensible de la criminalité de constater une hausse en ce qui concerne les délits commis par les Nord-africains »¹⁴⁴.

En raison de ce paradoxe, les Algériens prennent une place de plus en plus importante dans les statistiques de la délinquance, et ce en raison notamment de l'augmentation de leur poids dans la population totale. Hormis quelques affaires de mœurs et de proxénétisme, les immigrés algériens sont surtout arrêtés pour des faits de « petite délinquance » pour lesquels ils représentent d'ailleurs la majorité des interpellations : ivresse sur la voie publique, marché noir, détention et recel de marchandises volées, vols simples ou avec violence, vagabondage, etc¹⁴⁵. Dans les années 1946-1948, chaque affaire mettant en scène quelques Algériens « oisifs » vivant de « trafics » en tout genre fait immédiatement les choux gras de la presse régionale et nationale et véhicule ainsi une image on ne peut plus négative de l'immigrant nord-africain en général.

L'affaire policière du 27 novembre 1946 poursuivie dans le département du Nord est assez emblématique de la façon dont les immigrés sont perçus et sur les méthodes pratiquées par la police métropolitaine pour tenter de mettre un terme à leurs agissements en lien avec l'économie parallèle. Ce jour là, une rafle est organisée à Lille par les services de police de la sécurité publique et la section de police économique de la deuxième brigade de police judiciaire dans les quartiers de Saint-Sauveur et Saint-Maurice où résident la quasi-totalité des commerçants algériens de la ville. Au cours de cette opération, entre 11h30 et 14h30, 110 Maghrébins environ sont amenés au commissariat central où ils sont sommés de fournir divers renseignements sur les marchandises et denrées diverses trouvées en leur possession. Tous sont relâchés dans la soirée, sauf deux individus compromis dans la confection de

¹⁴⁴ AD du Rhône, 437 W 133, « Sûreté urbaine de Lyon, rapport de synthèse concernant les Nord-africains et les débits de boissons suspects », 1951.

¹⁴⁵ Emmanuel Blanchard, *La police parisienne et les Algériens (1944-1962)*, Nouveau Monde, Paris, 2011, p. 212.

contrefaçons. Cette opération trouve un écho favorable dans les milieux européens du quartier soupçonnant depuis de nombreuses années les commerçants nord-africains de se livrer à divers trafics. Le quotidien *La Voix du Nord* dans son édition du 28 novembre publie un reportage sur l'opération en question. L'auteur de l'article, paru sous le titre « 110 Nord-africains sont amenés au central avec leur fausses cartes de pain et aussi leur fortune », s'étend quant à lui complaisamment sur les vices des « Sidis » et la nécessaire « épuration du quartier arabe ». Dans les milieux musulmans en revanche les esprits s'échauffent immédiatement. Ces derniers s'estiment victimes d'une brimade et indiquent notamment qu'il n'y a aucune raison pour qu'ils soient plus particulièrement visés que leurs confrères européens dont les trafics, disent-ils, s'opèrent à une beaucoup plus vaste échelle. Ils protestent non pas contre le principe même de la rafle, mais contre le fait qu'elle n'a été dirigée que contre les commerçants nord-africains¹⁴⁶.

Plus grave dans l'échelle policière et pénale, le nombre d'attaques nocturnes commises les Nord-africains est en augmentation constante durant toute la période. D'abord lié à la participation des Algériens au marché noir cette dimension de la criminalité nord-africaine est dans un premier temps quasiment ignorée dans la mesure où elle demeure circonscrite à quelques quartiers connus pour être de vrais repères de voleurs et receleurs comme le quartier de la Goutte d'Or à Paris. Mais à partir de 1949-1950, à la suite d'incidents survenus après différentes manifestations organisées par les groupements nationalistes algériens ou de règlements de compte à caractère politique perpétrés cette fois dans les quartiers les plus divers de la métropole, ces « attaques » sont à leur tour très médiatisées. A ce moment, dans la représentation que les métropolitains ont des immigrés algériens, la figure du « manifestant violent » supplante celle du « vendeur à la sauvette » toujours à la recherche d'un « mauvais coup ». Emmanuel Blanchard spécialiste de la répression à l'égard des Algériens dans la région parisienne entre 1944 et 1962 parle alors de « criminalisation des activités politiques des Algériens »¹⁴⁷. Cette nouvelle forme de « criminalité » inquiète de plus en plus les Européens, bien que ceux-ci n'aient peu à se plaindre en réalité de quelconques sévices à leur encontre¹⁴⁸, ainsi que l'atteste les services de police de la région parisienne.

¹⁴⁶ AD du Nord, 28 W 38 456 (20), « Au sujet d'une rafle opérée par divers services de police dans un quartier de Lille où réside la quasi-totalité des commerçants nord-africains de la ville », le 28 novembre 1946.

¹⁴⁷ Emmanuel Blanchard, *La police parisienne et les Algériens*, op.cit., p. 213 et 214.

¹⁴⁸ APPP, Ha 7, « Physionomie des quartiers de la Chapelle et de la Goutte d'Or », 1954.

« Il est de notoriété publique que les dernières citadelles à Paris du petits trafic de marché noir sont les rues de la Charbonnière, de Chartres et de la Goutte d'or, toutes grouillantes d'Algériens. Enfin, la plupart des agressions nocturnes de type primitif sont le fait de Nord-africains. Tous ces faits inquiétaient déjà une partie de l'opinion mais il est indéniable que l'émotion a gagné l'ensemble des Parisiens à la suite surtout de l'activité politique d'une partie des Nord-africains de Paris et notamment des dernières manifestations de cette activité. Une opinion publique mal informée peut se méprendre sur le sens exact des différentes activités de l'immigration nord-africaine à Paris. Certains organes de presse faisant fi de la plus élémentaire objectivité présentent tous les Algériens comme des éléments douteux. [...] Le risque est grand de faire naître un nouveau racisme. »¹⁴⁹

- **« L'aspect religieux du problème »**¹⁵⁰.

La culture orientale ainsi que les croyances et les pratiques musulmanes supposées des Algériens résidant en France sont sans arrêt évoquées pour expliquer la difficile intégration des Nord-africains, la soi-disant inaptitude de ces derniers à s'insérer dans la société industrielle, le manque de compréhension mutuelle entre les immigrés et les Français métropolitains et même la solidarité qui s'exerce dans les milieux maghrébins. Le principe de l'incompatibilité entre deux cultures posé ici ne peut se traduire qu'en termes d'opposition et d'exclusion réciproques. En plus d'être fataliste, l'hypothèse culturelle énoncée ici paraît très simpliste et largement insuffisante pour expliquer le repli communautaire d'une partie de l'immigration, d'autant plus qu'en France la religiosité des Algériens diminue et qu'en dehors de la pratique du ramadan et des fêtes religieuses, l'Islam n'est plus qu'une référence identitaire. L'absence de mosquées et d'imams est invoquée comme justification mais d'une manière générale, les Algériens en exil ne manifestent pas un intérêt particulier pour la religion¹⁵¹.

En fait, l'immigration algérienne connaît les mêmes difficultés matérielles et psychologiques que beaucoup d'autres communautés étrangères qui s'installent en France de façon temporaire et pour des raisons économiques, et reproduit finalement les mêmes schémas de protection. La seule véritable différence n'est pas liée à la culture musulmane des intéressés, mais plutôt au contexte colonial dans lequel s'inscrit l'immigration algérienne qui

¹⁴⁹ APPP, Ha 7, « RG, L'opinion parisienne et les Nord-africains », le 8 mai 1951.

¹⁵⁰ *Ibid.*, « La population nord-africaine de Paris et du département de la Seine », 1952.

¹⁵¹ Jacques Simon, *L'immigration algérienne, op.cit.*, p. 201.

exacerbe certainement les rapports entre les travailleurs musulmans qui n'oublient pas leur condition de colonisés et les Français métropolitains qui redoublent soit d'autorité soit d'attention bienveillante comme on en accorde à des enfants.

3) Les relations avec le pays d'origine.

Si l'on excepte l'infime partie des immigrés algériens qui se désagrègent du groupe et ne rendent plus de comptes à leurs parents restés au pays, les liens avec l'Algérie ne sont jamais rompus et prennent des formes multiples.

- **L'envoi de mandats aux familles.**

Malgré les conditions de vie difficiles, les immigrés demeurent en France métropolitaine et gardent comme préoccupation principale d'améliorer la vie de leur famille et de s'assurer une situation plus confortable en Algérie. Par conséquent, ils se privent d'une partie de leurs ressources, déjà minces, gagnées en métropole et opèrent des économies drastiques pour envoyer le plus régulièrement possible un mandat à leurs proches et garder de quoi moderniser et agrandir leurs biens lorsqu'ils rentreront au village. Les mandats envoyés aux familles ne sont pas négligeables et contribuent grandement au développement de certaines régions. Robert Montagne estime, après étude, que pour l'année 1953, ce sont plus de 30 milliards de francs qui sont injectés par les émigrés dans la société algérienne et que plus de 1, 5 millions de personnes restées au pays bénéficient de cette manne abondante¹⁵². Dans la commune mixte du Cheliff, située au centre de l'arrondissement d'Orléansville et qui envoie environ 1 200 immigrés en métropole dont un tiers employé dans les mines, un tiers dans les travaux publics et le tiers restant constitué de manœuvres embauchés dans de nombreuses entreprises, les envois d'argent sont très importants et les sommes retirées aux seuls bureaux de poste dépassent, en 1953, les 200 millions de francs¹⁵³. Les mandats envoyés régulièrement témoignent, entre autres, du lien fort des immigrés avec leur pays d'origine.

¹⁵² CARAN, F1a 5047, Enquête Montagne, cahier liminaire, p. 22.

¹⁵³ *Ibid.*, cahier n°7 : « Etude sociologique de la migration des travailleurs musulmans ».

- **Une vie politique tournée vers le pays d'origine.**

En ce qui concerne la politique, les Algériens ne semblent pas, dans l'ensemble, vouloir s'occuper des affaires qui, selon eux, ne concernent que les Français métropolitains.

« Il est rare de voir les musulmans s'intéresser à la vie politique du pays et une très faible minorité, inexistante peut-on dire, est affiliée à des partis »¹⁵⁴.

A Marseille en septembre 1945, sur une population totale de 8 000 travailleurs algériens environ, seulement 480 soit 6% d'entre eux sont de potentiels électeurs pour les consultations cantonales françaises. Et ceux qui se rendent aux urnes le font souvent dans un véritable esprit d'intérêt personnel. En effet, les sondages effectués peu avant l'élection en question indiquent que ceux qui envisagent de se présenter dans les bureaux de vote donneront leur voix au parti socialiste car « c'est le seul parti qui, durant la campagne, a fait des avances à la communauté musulmane »¹⁵⁵.

Contrairement à une opinion très répandue, les immigrés algériens ne sont pas pour autant dépourvus de tout sens politique. Il semble en fait que seules les affaires politiques ayant un lien direct avec la question algérienne les intéressent. A chaque fois qu'il se produit des élections ou d'autres événements politiques dans leur pays natal, ils cherchent à se procurer les dernières nouvelles, échangent leurs informations et se livrent à de multiples commentaires qu'ils ne partagent qu'entre eux.

- **Les nouveaux migrants : une source d'information précieuse sur les événements récents au village et au pays.**

Les nouveaux migrants rejoignent pour des raisons pratiques des amis, des parents ou des voisins qui viennent du même village qu'eux ou de la même région. Leur arrivée en métropole, dans le groupe, est parfois ressentie durement : il faut les aider, les nourrir, les loger et faire pour eux de nombreuses démarches. Néanmoins, c'est le plus souvent un moment très attendu qui provoque quelque fois une véritable excitation. Il s'agit en fait de

¹⁵⁴ APPP, Ha 7, « Situation des musulmans nord-africains résidant dans le département de la Seine et en particulier des musulmans algériens », avril 1949.

¹⁵⁵ AD des Bouches-du-Rhône, 150 W 99, « Elections cantonales dans les milieux Nord-africains », le 19 septembre 1945.

retrouvailles avec le nouveau venu mais aussi avec un bout du pays quitté. Les migrants qui arrivent pour la première fois, aussi bien que ceux qui reviennent après un séjour en Algérie, apportent avec eux des nouvelles fraîches provenant de là-bas. Pour ceux qui ont des difficultés à lire ou à écrire des lettres – ils sont nombreux en raison du fort taux d’analphabétisme en Algérie -, ces nouvelles sont précieuses. Elles sont autrement plus intimes et donc plus chères que celles véhiculées par les médias. En outre, même lorsqu’il s’agit d’informations d’ordre politique, elles sont jugées plus dignes de confiance.

- **Les retours ponctuels en Algérie.**

Pour des raisons déjà évoquées, l’immigré algérien retourne régulièrement au pays. A son arrivée dans son village, il est le plus souvent vivement acclamé et tendrement choyé. Pendant plusieurs mois il a aidé sa famille à subvenir à ses besoins et rapporte encore avec lui une valise pleine de cadeaux. De cette relative richesse, le migrant tire un nouveau prestige. Désormais, il fait généralement figure de notable. Aussi, il tait ses souffrances que personne ne voudrait croire, pense-t-il, et profite de sa situation nouvelle participant ainsi au mensonge collectif sur les conditions de vie des immigrants et l’eldorado métropolitain. Les nouvelles habitudes prises en métropole l’ont cependant changé. Il arrive donc que le migrant se sente à l’étroit chez lui et considère avec un nouveau regard les siens restés au pays. La réaction d’un tenancier de café en métropole revenu quelques temps dans son village d’origine, après un séjour en prison pour « agitation politique », est éloquent. Alors qu’il se trouvait en butte aux critiques des anciens de son village, blâmant sa tenue et ses propos contraires à la tradition, on l’entendit déclarer publiquement : « Vous êtes tous des arriérés, je suis heureux de vous quitter et de rentrer en France, au pays de la liberté »¹⁵⁶. Ses propos illustrent la position de nombreux migrants -y compris ceux qui luttent pour l’indépendance de l’Algérie. En exil, l’immigré regrette très souvent son pays d’origine auquel il reste profondément attaché, mais son expérience à l’étranger participe généralement à modifier sa vision sur le monde et la société qui l’entoure, si bien qu’à son retour, il lui est parfois difficile de se réadapter à la vie de sa communauté natale.

¹⁵⁶ CARAN, F1a 5047, Enquête Montagne, cahier liminaire, p. 20

- **De l'attachement au local à la conscience nationale.**

Si l'on excepte la minorité des immigrés qui s'émancipe de la communauté musulmane ou qui s'occidentalise et reste en France, les Algériens qui résident de façon temporaire en métropole ne se séparent jamais en pensée de leur pays d'origine. Le sentiment d'appartenance au lieu de départ ne se dégrade pas. La distance et le temps qui passe permettent souvent, au contraire, une idéalisation du pays d'origine. En outre, les immigrés n'oublient pas leur condition de colonisés. La découverte en métropole d'une nouvelle vision sociale et politique les porte à reconsidérer leur situation. Nombre d'entre eux tiennent leur installation en France pour provisoire et désirent profondément retourner vivre en Algérie. S'ils s'intègrent socialement à la société française, ils refusent l'assimilation totale. La nationalité officielle est perçue comme celle de la nation colonisatrice et rejetée en tant que telle. Consciemment ou pas, devenir citoyen français c'est renier leurs valeurs et donc trahir leur milieu d'origine. Alors ils font valoir leurs différences, restent regroupés entre eux et vivent en France comme des étrangers. Les membres d'un même village s'associent et s'entraident. Ensuite se forment des solidarités plus larges, à l'échelle régionale ; les Grands Kabyles se rassemblent et s'opposent, par exemple, aux habitants originaires des hauts plateaux ; puis à l'échelle nationale, les Algériens sans distinction font bloc face aux communautés françaises, italiennes ou marocaines. Les particularismes villageois ne disparaissent pas pour autant. La conscience identitaire du migrant se construit un peu comme une poupée russe. Ce dernier est d'abord membre d'un village associé parfois à d'autres villages, puis d'une région et enfin de tout un pays. L'exil favorise, de fait, l'émergence de liens de solidarité ainsi qu'une communion inédite de pensée, d'espoir et de revendications entre des musulmans arrivés de toute l'Algérie. Immigration et nationalisme ne sont donc pas contradictoires. Bien au contraire. C'est avec le recul et la connaissance réelle de la métropole (et non son image mythique entretenue outre-mer) que naissent les volontés d'indépendance. Tous les grands leaders nationalistes des anciennes colonies européennes sont d'ailleurs des voyageurs. Pour la plupart ils ont vécu, étudié et/ou travaillé au moins un temps en Europe. C'est le cas de Gandhi, de Nelson Mandela et d'Ho chi Minh, pour ne citer qu'eux. Il en est de même pour les grandes figures du nationalisme algérien. Dès le départ, les immigrés installés dans les agglomérations industrielles françaises sont à l'avant-garde du mouvement national. Ils sont les premiers à théoriser la question nationale algérienne, à formuler des revendications précises et à s'organiser en parti.

C'est, notamment, en France, grâce à l'action d'un petit groupe d'immigrés, que naît la première organisation algérienne indépendantiste algérienne à savoir l'Etoile Nord-Africaine (ENA). La naissance de cette organisation est indissociable de l'Internationale. En effet, elle voit le jour en 1926, sous l'impulsion du Komintern qui charge Hadj ali Abd-el Kader, alors membre du Comité directeur du PCF, de développer l'action du parti parmi les travailleurs nord-africains. L'ENA recrute la majeure partie de ses militants dans l'immigration ouvrière algérienne à dominante kabyle. Ses buts sont alors « la défense des intérêts sociaux, matériels et moraux » des travailleurs algériens. En 1927, elle accueille un nouvel élément : Messali Hadj. Ce jeune Tlemcenien, moins préoccupé par la laïcité que Hadj ali Abd-el Kader et faisant état de points de vue clairement nationalistes, veut engager le mouvement sur le terrain politique et se faire le porte-parole d'une revendication d'indépendance de l'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie). Lors du Congrès anticolonial tenu par le parti communiste à Bruxelles du 10 au 15 février 1927, Messali tient un célèbre discours qui scelle son engagement. Son discours s'organise en deux parties formant un double programme. Dans un premier temps, il réclame : l'abolition du code de l'indigénat et de toutes les mesures d'exception ; l'amnistie pour tous ceux qui sont emprisonnés, en résidence spéciale ou exilés pour infraction du code de l'indigénat ou pour délit politique ; la liberté de voyage absolu pour la France et l'étranger ; la liberté de presse et d'association, de réunions ; les mêmes droits politiques et syndicaux que les Français ; la suppression des communes mixtes et des territoires militaires remplacés par des assemblées municipales élues au suffrage universel ; l'accession de tous les Algériens à toutes les fonctions publiques sans aucune distinction ; l'égalité de salaire ; l'instruction gratuite et obligatoire en langue arabe ; l'accession de l'enseignement à tous les degrés ; la création de nouvelles écoles ; l'application des lois sociales et ouvrières et notamment le droit aux allocations familiales ainsi qu'au secours de chômage aux familles algériennes en Algérie. La deuxième partie du discours de Messali Hadj prend ensuite un tournant clairement indépendantiste. Il revendique l'indépendance totale de l'Algérie ; le retrait des troupes françaises ; la constitution d'une armée nationale, d'un gouvernement national révolutionnaire, d'une assemblée constituante élue au suffrage universel à tous les degrés et l'éligibilité dans toutes les assemblées pour tous les habitants de l'Algérie ; la langue arabe comme langue officielle ; la remise en totalité à l'Etat algérien des banques, des mines, des chemins de fer et de tous les services publics accaparés par les « conquérants » ; la confiscation des grandes propriétés et la restitution aux paysans des terres confisquées ; le respect de la moyenne et petite propriété ; le retour à l'Etat algérien des terres et forêts accaparés par l'Etat français ; l'aide immédiate aux *fellahs*

(paysans) pour l'affectation à l'agriculture de crédits sans intérêt pour l'achat de machines, de semence, d'engrais, de système d'irrigation ainsi que pour l'amélioration des voies de communication ; l'instruction gratuite obligatoire à tous les degrés en langue arabe ; et enfin la reconnaissance par l'Etat algérien du droit syndical, de coalition et de grève ainsi que l'élaboration de lois sociales. Le discours et la faconde de son auteur frappent l'auditoire. Messali Hadj sort de l'ombre. En 1928, l'ENA se sépare du PCF. En 1929, l'organisation est dissoute par les autorités françaises. Cependant, le 28 mai 1933, l'organisation est secrètement reconstituée. Messali Hadj est élu président ; Amar Imache, secrétaire général ; Belkacem Radjef, trésorier général et Si Djilani est désigné comme directeur du périodique *El Ouma* (Le Nation). La double appartenance au PC est désormais interdite. Toutefois lors des grèves du Front populaire en 1936, l'ENA adhère aux revendications des mouvements sociaux et se solidarise avec les ouvriers. L'ENA s'oppose par la suite au projet Blum-Violette qui prévoit l'attribution de la citoyenneté française à une minorité d'Algériens. Mais finalement la deuxième ENA est dissoute à son tour en janvier 1937. Et ses dirigeants sont poursuivis pour reconstitution de Ligue dissoute. Ils sont condamnés puis amnistiés. L'ENA compte à ce moment vraisemblablement au moins 5 000 membres¹⁵⁷.

¹⁵⁷ Cf., Mafhoud Kaddache et Mohamed Guenaneche, *L'Etoile Nord-Africaine, 1926-1937*, Office des publications universitaires, Alger, 1994.

CHAPITRE III : L'IMMIGRATION DANS LE MOUVEMENT NATIONAL ALGERIEN.

De 1945 à 1954, les forces nationalistes algériennes connaissent une mutation accélérée et une audience croissante. Les immigrés algériens résidant en France ne restent pas à l'écart de ce processus évolutif. Ils participent grandement aux luttes engagées et sont aux premières loges des querelles et des controverses qui agitent régulièrement les différents mouvements nationalistes.

1) Le refus de réformes concrètes en Algérie et la montée des nationalismes.

- **Les désillusions au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et la radicalisation de l'opinion dans l'immigration.**

La Seconde Guerre mondiale marque un tournant décisif dans l'histoire du nationalisme algérien. La chute du prestige français consécutive à la défaite de juin 1940, la propagande anti-impérialiste des Allemands, la situation économique, le chômage, la cherté de la vie, les salaires insuffisants des ouvriers agricoles, mais aussi les maladresses et les propos méprisants voire injurieux de certains Européens à l'égard des musulmans favorisent l'émergence de revendications nouvelles partagées par un nombre croissant de musulmans. Comment évoluent plus précisément les différentes organisations nationalistes algériennes durant le conflit ?

Quelques mois après la dissolution de l'ENA, le 14 avril 1937 très exactement, une nouvelle organisation, le Parti du Peuple Algérien (PPA), lui succède. Présidé par le désormais très charismatique Messali Hadj, le mouvement représente la branche radicale du nationalisme algérien. Considérant que les Algériens ne sont pas Français mais un peuple conquis par les Français et demeurant fidèle aux principes posés en 1927, il refuse l'assimilation, lutte pour l'émancipation de l'Algérie et encourage le peuple assujéti à lutter pour son indépendance¹⁵⁸. Le programme reste le même : formation du peuple algérien en nation souveraine, création d'une constituante, un gouvernement procédant à l'expropriation de l'impérialisme, une réforme agraire, la scolarisation générale et gratuite, l'exercice de

¹⁵⁸ Jacques Simon, *Le PPA (Le Parti du peuple algérien, 1937-1947)*, L'Harmattan, Paris, 2005, p. 15-20.

toutes les libertés et enfin la satisfaction des besoins sociaux et culturels des populations laborieuses. Dès les premiers mois de la guerre, le PPA subit lui aussi les foudres de la répression. Le 26 septembre 1939, il est dissout à son tour par décret pour « atteinte à la souveraineté française ». Une grande partie des dirigeants du mouvement est arrêtée. Messali Hadj, entre autre, est condamné à 16 ans de travaux forcés. Pendant la guerre, les militants du PPA, en Algérie comme en France, sont donc contraint d'entrer en clandestinité. L'organisation est, dès lors, très affaiblie.

En métropole, et ce contrairement à ligne de conduite décidée par la direction du parti en Algérie, une minorité de responsables, qui considère que tout doit être tenté pour « contrarier les manœuvres colonialistes de la France », joue la carte allemande ce qui lui permet de continuer à divulguer la propagande du parti auprès des immigrés sans être véritablement inquiétée¹⁵⁹. Ainsi, à Paris, quelques militants du PPA adhèrent au Comité Nord-africain du Rassemblement National Populaire (RNP), branche du parti collaborationniste français dirigé par Marcel Déat, créée en mai 1941 avec l'agrément des Allemands. Très vite, Belkacem Radjef, un ancien membre du bureau politique du PPA, parvient à se hisser à la tête du dit comité et oriente le groupement vers une action revendicative à caractère spécifiquement nationaliste. Quelques autres, pour la plupart anciens dirigeants de l'ENA ou du PPA, intègrent le Front Social du Travail, syndicat du RNP, créé en juillet 1942 et ouvrent au sein de ce Front une Union des Travailleurs Nord-africains dans le but d'étendre leur influence dans les entreprises de la capitale et sur les chantiers de l'organisation TODT en Province. Au total, l'Union des Travailleurs Nord-africains recrute plus de 3 000 adhérents en particulier, selon les rapports de police d'après guerre, parmi les travailleurs démunis de pièces d'identité qui grâce à leur carte d'adhésion réussissent à se faire embaucher sur différents chantiers et obtiennent même des titres d'alimentation. Les quelques anciens militants du PPA qui n'hésitent pas à se compromettre avec les Nazis profitent également durant toute l'occupation de la tribune que leur offre les réunions et meetings du Parti Populaire Français, parti collaborateur de Jacques Doriot, qui s'intéresse particulièrement au problème musulman Enfin une nouvelle Association des Etudiants Musulmans Nord-africains en France autorisée par les Allemands dès le 19 février 1941 est également noyauté par les nationalistes. Son président, Brahim Maïza notamment est un

¹⁵⁹ Mahfoud Kaddache, *Histoire du nationalisme algérien*, t. 2 : 1939-1951, Paris-Méditerranée, 2003, p. 565-581.

ancien membre du PPA, tandis que le vice-président, Tahar Amira et le trésorier, Ahmed Azzouz, sont deux membres influents du Néo Destour tunisien¹⁶⁰.

Après le débarquement allié en novembre 1942 et l'enrôlement dans l'armée de plusieurs dizaines de milliers d'Algériens musulmans – 16% environ de la population musulmane algérienne masculine totale – le PPA, en métropole met un terme à son « alliance » avec les Allemands. Ses activités, ici, s'en trouve ralenties pour quelques temps.

En Algérie, par contre, le mouvement connaît un regain d'activités. Messali Hadj est libéré et placé en résidence surveillée. Et le mouvement qui reste clandestin étend son influence et tente de profiter des circonstances nouvelles. Aussi, lorsque le PPA est contacté par le PCF qui cherche à faire passer les travailleurs algériens dans le maquis, le parti nationaliste algérien tente d'obtenir, en échange de son aide, que les communistes s'engagent par écrit, après la victoire des Alliés, à appuyer « la libération des Nord-africains ». Mais la démarche n'aboutit pas¹⁶¹.

Organisés en association depuis 1931, les *Oulémas* (Docteurs de la foi) se battent, de leur côté, pour préserver et faire reconnaître l'identité culturelle de « la Nation algérienne » résumée en une formule célèbre du Cheik Abdelhamid Ben Badis : « L'arabe est ma langue, l'Algérie est mon pays et l'Islam ma religion ». Leur combat est surtout culturel. Il s'agit principalement de défendre « la pureté originelle » de l'Islam contre les superstitions des confréries religieuses et des marabouts. Toutefois, la presse du mouvement n'est pas totalement dépourvue de revendications politiques. Pour les *Oulémas*, qui opposent « la grandeur passée du Maghreb » à « l'humiliation subie par les musulmans en pays colonisé », les indigènes qui assument les devoirs des Français devraient aussi en avoir les droits. Aussi, dans un premier temps, un nom des principes de 1789, ils réclament « l'intégration pure et simple de la collectivité musulmane dans la grande famille française » Mais, l'échec du projet de réforme Blum – Violette¹⁶² et la résistance qu'opposent le gouvernement français et les colons européens à tout changement poussent, dans un second temps, les *Oulémas* à orienter

¹⁶⁰ CARAN, F1a 3297, VI-B, 13 (3,1), « Activité clandestine du PPA pendant l'occupation », le 16 juillet 1945.

¹⁶¹ Mahfoud Kaddache, *Histoire du nationalisme algérien*, t. 2 : 1939-1951, *op.cit.*, p. 590 et 591.

¹⁶² Le projet Bum-Violette (1936), qui visait à ce que 20 à 25 000 musulmans puissent devenir citoyens français tout en gardant leur statut personnel lié à la région, est immédiatement abandonné en raison de l'hostilité marquée des Français d'Algérie qui craignent qu'avec l'adoption de telles réformes le corps électoral français ne se retrouve mis en minorité.

leur politique dans un sens indépendantiste¹⁶³. Les nombreuses perquisitions, saisies et arrestations durant le début de la guerre ainsi que le décès de Ben Badis en 1940 fragilisent cependant l'organisation¹⁶⁴. En métropole, cette dernière, organisée en région parisienne uniquement, se contente en fait d'enseigner la langue arabe et la religion à quelques immigrés¹⁶⁵.

En fait, l'initiative la plus remarquée à ce moment vient du courant nationaliste modéré. En effet, en décembre 1942, Ferhat Abbas, petit-fils de fonctionnaire originaire de Sétif qui milite depuis 1938 pour l'accès des musulmans algériens à la citoyenneté française et l'abolition progressive des inégalités criantes - dans toutes les domaines - entre les indigènes et les colons, rédige, avec un petit groupe de notables algériens, un message destiné aux autorités compétentes dans lequel il stipule que « malgré les promesses qui leur ont été faites et les sacrifices qu'ils ont consentis, les populations autochtones de l'Algérie sont privées des libertés et des droits essentiels dont jouissent les autres ». Il souligne ensuite que « l'opinion musulmane veut être associée au sort commun, autrement que par des nouveaux sacrifices » avant d'appeler finalement à « la réunion d'une conférence des musulmans représentatifs qui aurait pour objet l'élaboration d'un statut politique, économique, social des musulmans algériens ». La dernière proposition est immédiatement refusée. Aussi, dès le début du mois de février 1943, alors qu'interviennent en Algérie les premières mesures de mobilisation à grande échelle, Ferhat Abbas et le même petit groupe de notables algériens publient un *Manifeste du peuple algérien*. Par ce nouveau texte, essentiel quoique modéré, ils rompent avec les partisans de l'assimilation. Prenant acte du refus catégorique du gouvernement français de procéder à toutes les réformes d'envergure, ils orientent désormais leur politique dans un sens fédéraliste et revendiquent une pleine autonomie pour l'Algérie avec la reconnaissance de l'égalité totale entre tous les habitants, la création d'un parlement unique élu au suffrage universel par les électeurs français et arabes et l'instauration de la langue arabe comme langue nationale à côté du français. La métropole garderait cependant la main haute sur la force armée algérienne et dirigerait la diplomatie. Le texte du manifeste est

¹⁶³ Benjamin Stora, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, La découverte, coll. Repères, Paris, 1991, p.74 et 75.

¹⁶⁴ Mahfoud Kaddache, *Histoire du nationalisme algérien*, t. 2 : 1939-1951, *op.cit.*, p.572.

¹⁶⁵ APPP, Ha 25, « Association des Oulémas », novembre 1952.

remis le 31 mars 1943 au gouverneur général Peyrouton qui promet de l'étudier comme « base de réformes à venir »¹⁶⁶.

Pour calmer les esprits, le Comité français de Libération nationale (CFLN) installé à Alger, décide d'attribuer en décembre 1943, à plusieurs dizaines de milliers de musulmans leurs droits entiers de citoyens. Dans le même temps, la proportion des Français musulmans dans les diverses assemblées qui traitent des intérêts locaux est sensiblement augmentée. Corrélativement, un grand nombre de postes administratifs est « rendu accessible à ceux qui en ont les capacités ». De Gaulle indique, en outre, que d'autres mesures doivent être prises prochainement afin d' « améliorer les conditions de vie des masses algériennes ». Effectivement, une commission mixte est instituée. Elle est composée de seize personnes, dont quatre fonctionnaires, six représentants des Européens et six représentants des musulmans. Elle siège du mois de décembre 1943 au mois d'avril 1944. Le résultat de son activité est l'ordonnance du 7 mars 1944 qui met sur un pied d'égalité, en matière de droits et de devoirs, les « Français musulmans » et les « Français non musulmans » (art I, paragraphe 1) ; et abroge toutes les « dispositions d'exception applicable aux Français musulmans » (art II) qui peuvent accéder désormais à tous les emplois civils et militaires (art I, paragraphe 2). On pourrait croire à la mise en place de l'égalité totale tant réclamée entre tous les habitants de l'Algérie mais le paragraphe 2 de l'article II précise que « restent soumis aux règles du droit musulman et des coutumes berbères en matière de statut personnel les Français musulmans qui n'ont pas expressément déclaré leur volonté d'être placés sous l'empire intégral de la loi française », et l'article IV stipule que la citoyenneté française est immédiatement accordée à quelques catégories de musulmans titulaires de certains diplômes universitaires, mandats politiques, titres ou décorations (en tout 50 à 60 000 personnes) tandis que « Les autres Français musulmans sont appelés à recevoir la citoyenneté française » dans le futur. Toujours selon le même article, c'est à l'assemblée nationale constituante que revient la tâche de fixer « les conditions et les modalités de cette accession ». L'ordonnance revient donc à définir un principe, dont l'interprétation et l'application sont remises à plus tard¹⁶⁷.

¹⁶⁶ André Nouschi, *La naissance du nationalisme algérien, 1914-1954*, Les éditions de Minuit, Paris, 1962, p. 133-135.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 137 et 138.

L'ordonnance reprend et élargit de fait les dispositions du projet Blum-Violette abandonné quelques années plus tôt. Mais au vue de l'orientation nouvelle des revendications nationalistes depuis le début de la guerre, il semble déjà trop tard pour de telles réformes ?

Tandis que les socialistes et les communistes, favorables à politique d'assimilation, accueillent la mesure avec faveur, les nationalistes algériens de tous bords la rejettent en bloc. Messali, Abbas et les Oulémas se déclarent opposés à ce qu'ils considèrent comme des « réformettes » : d'une part parce que l'ordonnance tourne le dos à la création d'un Etat algérien et rattache étroitement l'Algérie à la France ; d'autre part, parce qu'ils la jugent antidémocratique. Aussi, les nationalistes réaffirment-ils leurs positions et intensifient leurs activités.

Le 14 mars, Ferhat Abbas crée à Sétif l'association des Amis du Manifeste et de la Liberté (AML), dont les buts sont les suivants : « démasquer les agissements et les manœuvres des forces réactionnaires des féodaux musulmans et français et de tous ceux qui ont un intérêt quelconque au maintien de l'ordre colonial ; rendre familière l'idée d'une nation algérienne et désirable la constitution en Algérie d'une République autonome fédérée à une République française rénovée, anti-coloniale et anti-impérialiste ; faire la guerre aux privilèges des classes dirigeantes ; prêcher l'égalité des hommes et le droit au bien-être et à la vie nationale du peuple algérien »¹⁶⁸.

En métropole, néanmoins, jusqu'en 1946, seul le PPA se distingue par une activité notable. En effet, dès janvier 1945, le parti se manifeste à nouveau dans l'immigration en publiant et en diffusant ses statuts et son manifeste¹⁶⁹. Alignant sa conduite avec le PPA d'Algérie et suivant les instructions transmises par les émissaires de Messali Hadj, le PPA en France métropolitaine revendique la libération de son chef toujours assigné à résidence, attaque la politique de la France en Afrique du Nord, dénonce la répression qui sévit en Algérie et exige l'indépendance. L'action du parti revêt un caractère politique assez traditionnel : réunions politiques dans des débits de boissons fréquentés par les Nord-africains, distribution de tracts et de bulletins d'adhésion, quêtes, pétitions, etc. Par ailleurs, en raison de la clandestinité dans laquelle elle se trouve, l'organisation infiltre et utilise différentes associations ou partis politiques autorisés. Elle se sert ainsi en région parisienne du

¹⁶⁸ André Nouschi, *La naissance du nationalisme algérien, 1914-1954, op.cit.*, p. 139.

¹⁶⁹ Cf. Volume des annexes, « Le Manifeste du Parti du Peuple Algérien », p.11 à 16.

comité de vigilance des Béni Ourtillani, de l'école franco-arabe de la rue Bisson, de la Merdesa des Beni Yallah à Levallois Perret, des Amis de la Palestine arabe et profite de différentes réunions politiques ou syndicales pour que ses orateurs aient la parole. En province, des propagandistes sont envoyés dans toutes les agglomérations où la communauté algérienne est importante. Ils ont pour mission d'intensifier le recrutement d'éléments algériens et de « noyauter » les associations locales d'assistance aux Nord-africains. A Marseille, Mohamed Laroubi, chef du PPA de la localité, parvient à mettre sous son influence l'Association des Musulmans Algériens de Marseille (AMA), fondée en décembre 1944 par l'ancien communiste Mohammed Talmoudi. Depuis Saint-Etienne, le PPA accroît son action politique dans tout le bassin de la Loire. Pour diffuser plus largement sa propagande, il s'appuie sur l'Entraide musulmane nord-africaine créée en 1944. A Lille, grâce à la louable activité du comité d'assistance au Nord-africains, l'action du PPA, jusque là relativement absente dans la région, se développe considérablement. Le parti nationaliste réussit ensuite à placer un de ses farouches adeptes au bureau de ce comité : Ziad Taibi dont l'influence auprès de la population s'accroît de jour en jour¹⁷⁰.

Progressivement, les immigrés, qui suivent de près ce qui se passe en Algérie, semblent se laisser séduire par les idées nationalistes. Jusqu'en mai 1945, les autorités qui surveillent leurs agissements et qui analysent leur « état d'esprit » notent qu'ils « sont davantage acquis à l'idée de l'Algérie comme prolongement de la France et à la conception qu'ils sont eux même des Français qu'aux doctrines indépendantistes véhiculées par le PPA ». En effet, à ce moment, lorsqu'ils sont interrogés, leurs doléances portent seulement sur l'égalité des droits entre les citoyens français et les indigènes algériens tant en France qu'en Algérie. Et, de fait, ils semblent essentiellement attirés par les doctrines socialistes et communistes dans lesquelles ils voient un moyen de parvenir à leur émancipation politique, sociale et administrative tout en restant attachés à la mère patrie. Avant la fin de la guerre, sur l'ensemble du territoire, alors que la proportion des communistes est estimée à 30% du nombre total des Nord-africains, les adhérents du PPA ne dépassent pas 5% du contingent nord-africains résidant en France, et ceux-ci sont surtout installés à Paris¹⁷¹. Mais après la guerre, la situation se renverse. L'intensive campagne de propagande du PPA porte finalement ses fruits. Et surtout, l'absence de réformes concrètes en Algérie ainsi que la terrible répression qui s'abat sur les nationalistes algériens finissent par convaincre une

¹⁷⁰ CARAN, F1a 3297, VI-B, 13 (3,1), « Activité clandestine du PPA pendant l'occupation », le 16 juillet 1945.

¹⁷¹ *Ibid.*, « Propagande communiste dans les milieux Nord-africains », le 11 mai 1945.

grande majorité des immigrés que l'Algérie doit conquérir sa souveraineté pour que les Algériens retrouvent leur dignité et voient leurs conditions de vie s'améliorer. C'est en substance ce que notent les administrations qui observent les réactions des immigrés installés à Paris à la suite des « événements » qui se sont déroulés dans le Constantinois immédiatement après la victoire des Alliés :

« La colonie nord-africaine de la région parisienne désapprouve unanimement les moyens de répression employés dans le département de Constantine pour mettre fin à l'émeute. Si elle reconnaît que les meneurs méritent une punition, elle n'en considère pas moins que le gouvernement aurait dû exprimer sa sollicitude aux populations d'Afrique du Nord par des actes tangibles, notamment en envoyant dès le début 1945, le ravitaillement nécessaire et en appliquant les réformes politiques telles qu'elles étaient prévues dans l'ordonnance du 7 mars 1944. Elle souhaite ardemment la suppression du « régime fasciste » en Algérie et l'adoption de méthodes démocratiques qui devraient se traduire par des élections immédiates. Enfin, les musulmans de Paris suivent avec attention la polémique que certains ont engagée sur la crise politique en Algérie prévoyant une agitation sans cesse croissante et dangereuse pour l'avenir de la France en Afrique du Nord, si des réformes radicales ne sont pas adoptées en faveur du peuple algérien »¹⁷².

Plus éloquente encore est la réaction des immigrés algériens lors du Congrès communiste de Paris. Durant la séance du 27 juin 1945, M. Caballero, secrétaire du PCA, s'attarde longuement sur l'activité du parti en Algérie ainsi que sur les agissements des « fascistes » qui auraient abouti aux événements de Sétif, avant de conclure : « le peuple algérien a les mêmes ennemis que le peuple français et ne veut pas se séparer de la France. Ceux qui réclament l'indépendance de l'Algérie sont des agents conscients ou inconscients d'un autre impérialisme ». « Nous ne voulons pas changer un cheval borgne pour un aveugle ». « Au contraire, le parti communiste algérien lutte pour le renforcement de l'union du peuple algérien avec le peuple de France sur la base de la lutte commune contre le pouvoir des trusts et des cent seigneurs de la colonisation, contre la 5^e colonne, pour une démocratie véritable »¹⁷³. Ces déclarations déçoivent profondément les auditeurs musulmans qui avaient espéré que le Parti, au vu du massacre qui suivit les émeutes, changerait sa politique et prendrait une orientation autonomiste¹⁷⁴.

¹⁷² CARAN, Fl a 3297, VI-B, 13 (3,1) « Réaction des milieux Nord-africains de Paris à la suite des troubles d'Algérie », 17 mai 1945.

¹⁷³ Jacob Moneta, *Le PCF et la question coloniale, 1920-1965*, Maspero, Paris, 1971, p. 155.

¹⁷⁴ AD des Bouches-du-Rhône, 150 W 98-99, « Question nord-africaines et coloniales », le 4 juillet 1945.

Progressivement, le mécontentement des Algériens de la capitale gagne ceux de la province. A Marseille, par exemple, les Algériens semblent éprouver une grande déception en apprenant les résultats des élections cantonales en Algérie de septembre 1945. La propagande des partisans de Ferhat Abbas et de Messali Hadj leur avait fait supposer un succès du nationalisme. Le mécontentement des immigrés face à l'échec sans appel subi par les deux hommes montre que les musulmans veulent de réels changements et qu'ils ne comptent plus sur les partis de gauche pour améliorer leur situation¹⁷⁵

- **L'UDMA et le MTLD : deux discours nationalistes opposés, deux organisations politiques distinctes.**

Après les événements de mai 1945, Ferhat Abbas limite sa politique et prêche la réconciliation et la conciliation. L'Administration en Algérie, ou du moins quelques hommes clairvoyants, pensent alors à un dialogue possible avec les intellectuels modérés. Grâce à un militant du PPA, infiltré, les responsables du parti nationaliste sont rapidement mis au courant de ce qui se trame dans les bureaux du gouvernement général. Ils découvrent que l'Administration prépare dans le secret une vaste opération destinée à scinder les Amis du Manifeste en deux et à semer la confusion dans les esprits. Le PPA tente alors de déjouer les manœuvres de l'Administration et de prévenir Ferhat Abbas de la supercherie. Mais celui-ci ne change pas d'optique. De son avis, l'union avec le PPA est impossible. En avril 1946, il fonde l'Union Démocratique du Manifeste Algérien (UDMA). Il veut rassembler ses militants - souvent issus de l'élite algérienne - dans un cadre structuré en vue d'un programme précis, celui du Manifeste, tout en évitant un quelconque noyautage de la part du PPA¹⁷⁶. L'UDMA se donne pour mission d'œuvrer pour la fin du colonialisme tel qu'il se pratique en Algérie et la constitution d'un Etat libre, rattaché à la France. De son point de vue, et contrairement à ce que pensent les messalistes, la scission totale avec la France est inopportune. Compte tenu de l'accession récente du peuple algérien à la démocratie, aux sciences et à l'industrie, ce dernier doit, selon le notable, s'associer à une grande nation libre et se frotter à une démocratie ancienne. La solution qu'il propose est donc une association franco-algérienne sur le modèle de l'empire britannique. Aux élections du 2 juin 1946 pour la deuxième assemblée constituante, Ferhat Abbas remporte un succès éclatant : 72 % des voix et 11 sièges sur 13 (la

¹⁷⁵ AD des Bouches-du-Rhône, 150 W 98-99, « Au sujet des élections musulmanes en Algérie », le 28 septembre 1945.

¹⁷⁶ Mahfoud Kaddache, *Histoire du nationalisme algérien*, t. 2 : 1939-1951, *op.cit.*, p. 672.

SFIO obtient les deux autres sièges tandis que le PPA, toujours interdit, s'abstient). En métropole, l'UDMA a pour chef de file Ali Boumendjel, avocat algérien et membre de l'Assemblée de l'Union française. Elle se manifeste par la distribution de tracts et de feuillets expliquant ses positions. Elle organise des réunions contradictoires pour défendre son programme auprès des immigrés. Mais son action reste entièrement tournée vers le gouvernement qu'elle appelle à prendre urgemment les bonnes décisions pour « préparer un avenir meilleur et de solides compréhensions entre les deux peuples »¹⁷⁷. Parmi les immigrés, beaucoup considèrent Ferhat Abbas comme un intellectuel imbus de lui-même, ambitieux et peut-être même prêt à certaines compromissions mais, la plupart estime toutefois que l'UDMA, plus modérée que le PPA, peut être amenée très prochainement à rendre d'utiles services à la communauté musulmane et à faire adopter un nouveau statut pour l'Algérie garantissant les droits et les libertés du peuple algérien¹⁷⁸.

Quelques mois plus tard, en septembre 1946, la mise en résidence surveillée de Messali Hadj est levée. Cette nouvelle réjouit les immigrés.

« La nouvelle selon laquelle Messali vient d'être libéré [...] est parvenue à la connaissance des Nord-africains de la région dans la matinée. D'ores et déjà l'on constate que cette nouvelle a été accueillie avec la plus grande satisfaction. Elle est du reste l'objet de toutes les conversations et il n'est pas exagéré de dire qu'à cette occasion les débits de boissons tenus par des Nord-africains ont pris un air de fête. Contrairement à ce que l'on pourrait croire d'ailleurs, il s'agit d'un mouvement d'opinion absolument généralisé puisqu'aussi bien de nombreux musulmans n'ayant jamais eu aucune attache avec le PPA y participent avec entrain »¹⁷⁹.

Les fêtes organisées pour célébrer le leader nationaliste montrent que Messali jouit d'un prestige immense dans l'immigration.

Dès le début du mois d'octobre, alors que s'achève le débat sur la constitution française et la représentation de l'Algérie dans les institutions et dans l'Union française, Messali décide de réunir les anciens dirigeants du PPA en Algérie pour définir l'activité et l'avenir de son mouvement. N'étant pas autorisé à résider à Alger, le chef du PPA s'installe en banlieue à la Bouzareah. Peu après sont arrivées, il convoque une conférence nationale des

¹⁷⁷ APPP, Ha 27, « L'UDMA, 1946-1956 ».

¹⁷⁸ AD du Nord, 28 W 38. 449 (23), « Notes de renseignements sur les Nord-africains », le 6 juillet 1946.

¹⁷⁹ *Ibid.*, « Au sujet des répercussions observées dans les milieux Nord-africains de la région à la suite de la libération de Messali Hadj, président du PPA », le 26 juillet 1946.

cadres du parti. La conférence décide la création d'une nouvelle organisation : Le Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD). Ce dernier succède au PPA sans en modifier l'essence et permet aux militants de sortir de la clandestinité. Après un long et vif débat, les cadres du parti décident, en outre, de rompre avec leur politique abstentionniste¹⁸⁰.

Dans le but d'établir un plan d'action pour les prochaines élections législatives françaises, Messali Hadj et Ferhat Abbas se rencontrent à plusieurs reprises. Les immigrés espèrent vivement l'union des deux hommes. Il n'en est rien. Le premier demande en fait au second de ne pas présenter de candidats aux élections qui doivent se dérouler en novembre afin de laisser toutes ses chances au nouveau MTLD. Contre toute attente Abbas accepte. Toutefois, il ne va pas jusqu'à conseiller le en vote en faveur de son principal rival. Il prône l'abstention encore que certains membres de son parti appellent en termes à peine voilés à voter pour le PCA¹⁸¹. En réalité, l'arrivée sur la scène électorale du MTLD exacerbe la compétition en Messali et Abbas qui dès lors prend des formes très dures. Les deux hommes s'accusent, entre autres, mutuellement et de façon récurrente, d'être à la solde de l'administration française¹⁸². La campagne est donc extrêmement rude. Messali veut un plébiscite du séparatisme. Finalement le 10 novembre, avec 45% des suffrages exprimés, le MTLD obtient 153 153 voix sur 464 319 votants pour 1 245 108 inscrits. Il gagne donc 5 sièges tandis que huit élus modérés appartiennent au Rassemblement franco-algérien du Docteur Mohamed Bendjelloul et que les deux autres sièges vont au PCA. En métropole, la déception des sympathisants et militants PPA (le MTLD n'a pas encore d'existence légale sur le territoire métropolitain) devant le relatif échec des listes patronnées par Messali au regard du succès des listes dites « administratives » est grande. Ils accusent l'administration « colonialiste » d'avoir outrageusement faussé le scrutin en exerçant des pressions sur les électeurs, les colons d'avoir apporté leur appui moral et financier aux grands vainqueurs, les amis du Manifeste d'avoir mené une campagne anti-messaliste et d'avoir soutenu les communistes et le PC d'avoir employé toutes les ruses possibles pour faire passer ses propres candidats. Au final, les résultats obtenus lors des élections de 1946 renforcent leur conviction qu'il ne faut plus rien attendre du gouvernement et de l'administration française. Observateurs de ce nouvel état d'esprit, les Renseignements Généraux notent que :

¹⁸⁰ Jacques Simon, *Le MTLD (Le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques, 1947-1954, Algérie)*, L'Harmattan, Paris, 2003, p.20-25.

¹⁸¹ Benjamin Stora et Zakya Daoud, *Ferhat Abbas, une autre Algérie*, Casbah éditions, Paris, 1995, p. 175.

¹⁸² APPP, Ha 7, « Situation politique des Algériens », le 17 août 1948.

« Les musulmans même illettrés s'intéressent de plus en plus à la vie politique de leur pays d'origine. Les idées nationalistes qui n'étaient l'apanage il y a quelques années encore que de certains fanatiques, sont maintenant extrêmement répandues. Le PPA, en particulier semble connaître un renouveau de succès. Son échec relatif aux dernières élections générales en Algérie qui avait tout d'abord dérouté ses adeptes passe en effet de plus en plus à leurs yeux pour le résultat de manœuvres de l'administration qui ont complètement faussé le sens du scrutin»¹⁸³.

Ensuite, dès le mois de janvier 1947, les événements d'Indochine ne manquent pas d'avoir des répercussions profondes sur l'état d'esprit des Algériens résidant en métropole.

« La masse musulmane manifeste à l'égard des annamites une sympathie qui n'avait pas eu cours jusqu'à présent ».

En son sein, les immigrés nationalistes comprennent toute la portée qu'aurait un succès complet ou relatif du soulèvement indochinois et souhaitent secrètement l'échec de la politique coloniale française¹⁸⁴.

Le 14 et le 15 février, un Congrès MTLD se tient dans la clandestinité en Algérie, à la Bouzaréah le 1^{er} jour et à Belcourt le second. Il réunit une soixantaine de cadres ou membres du comité fédéral. Les congressistes entendent deux rapports différents. Le premier, celui de la direction, présenté par le secrétaire général Hocine Lahouel, fait le point sur la situation politique en Algérie, les élections, et les rapports du PPA-MTLD avec les autres partis. Le second, présenté par Aït Ahmed au nom du district de la Kabylie, dresse un bilan sévère de l'action de la direction et met en avant la radicalisation de l'opinion entraînée par la répression. Il propose ensuite de transformer le parti en une « organisation spéciale » paramilitaire, qui se consacrerait à la préparation de la lutte armée en élevant le niveau technique des cadres et des militants. Messali n'a jamais exclu l'option militaire mais, passé par l'école du communisme, il considère que c'est le parti qui doit diriger la lutte armée une fois que les conditions politiques sont réunies et non pas l'inverse. Selon lui, l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs et non celles des spécialistes se substituant au peuple en arme. Le compromis intervenu entre les deux tendances au sein du MTLD

¹⁸³ CARAN, F1a 4732, « La situation dans les milieux musulmans en France du 1^{er} au 15 décembre 1946 », le 21 décembre 1946.

¹⁸⁴ CARAN, F1a 4734, « La situation dans les milieux musulmans en France du 1^{er} au 15 janvier 1947 », le 20 janvier 1947.

aboutit finalement à la création d'une centrale syndicale algérienne et d'une organisation paramilitaire, l'Organisation Spéciale (OS), placée sous le contrôle du parti¹⁸⁵.

Le travail d'éducation politique des Algériens et de propagande pour obtenir l'adhésion de nouveaux membres se poursuit donc en métropole comme en Algérie.

L'UDMA et le PPA-MTLD s'affrontent à nouveau sur un plan idéologique et stratégique au moment de la préparation du vote du statut de l'Algérie par le parlement français en 1947. Tandis que Ferhat Abbas soumet son projet de République algérienne fédérée à la France au vote et choisit de se montrer rassurant avec les Français en notant qu'il s'agit d'abolir « les privilèges de la colonisation sans porter atteinte aux intérêts légitimes de la grande masse des Algériens d'origine européenne », le PPA-MTLD, lui, conteste toute légitimité du parlement pour choisir les institutions en Algérie. Les messalistes, qui dans leur propagande insistent sur le peu d'intérêt de l'opinion publique française, des membres de l'Assemblée Nationale y compris, au sort de l'Algérie, n'hésitent pas, à cette occasion, à attaquer directement le notable, assez « naïf » pour supposer que son projet de constitution, déposé en août 1946 et immédiatement rejeté, puisse bénéficier cette fois ci du moindre crédit en France. Selon eux, accepter un quelconque compromis avec le gouvernement métropolitain « c'est faire œuvre de complicité avec l'impérialisme français »¹⁸⁶.

Lors d'une réunion organisée, le 11 février 1947, par le PPA-MTLD à Marseille, le député messaliste Merzena fait un long discours devant 600 auditeurs musulmans qu'il conclut en disant : « Ne comptez pas trop sur le parlementarisme duquel vous n'aurez rien mais sur vos propres efforts pour acquérir la Liberté ». Tandis que les sympathisants de l'UDMA et du parti communiste s'insurgent, ceux du PPA applaudissent fièrement¹⁸⁷.

Finalement, le 20 septembre, le parlement adopte un nouveau statut pour l'Algérie. La colonie est formée de départements dotés de la personnalité civile et de l'autonomie financière, d'un pouvoir exécutif (le gouverneur général) et d'une assemblée de 120 membres (60 pour chaque collège) ayant une compétence législative et financière limitée. Ce statut qui n'accorde même pas l'égalité entre les musulmans et les Européens est considéré comme un

¹⁸⁵ Jacques Simon, *Le MTLD, op.cit.*, p. 29-36.

¹⁸⁶ APPP, Ha 26, « Activités du PPA-MTLD à Paris », 1947.

¹⁸⁷ AD des Bouches-du-Rhône, 150 W 103, « Réactions des Nord-africains après la réunion organisée par le PPA au cinéma Saint-Lazarz à Marseille, le 11 février 1947 », le 15 février 1947.

recul et déçoit les deux partis. Ferhat Abbas s'indigne. Il couvre de sarcasmes cette « caricature de statut, ce prétendu conseil de gouvernement qui n'est qu'un conseil de famille où le gouverneur général joue le rôle de grand vizir et le président de l'Assemblée, celui de mandarin »¹⁸⁸. De son côté le MTLD, conforté dans son idée que la situation ne peut évoluer par la voie parlementaire, se radicalise. L'OS, créée quelques mois plus tôt, est renforcée et les objectifs du parti, rappelés ci-dessous, promptement réaffirmés :

- L'abolition de la domination impérialiste et le rétablissement de la souveraineté du peuple algérien.
- La constitution d'un Etat national avec tous les attributs de la souveraineté (exercice du pouvoir exécutif, législatif et judiciaire)
- L'application stricte des principes de la démocratie exprimés par le mot d'ordre suivant : une constituante algérienne souveraine élue au suffrage universel et direct par un collège unique sans distinction de race ni de religion¹⁸⁹.

- **L'affirmation du MTLD en métropole.**

Durant les mois qui suivent le vote du statut, le jeu électoral se poursuit. En octobre, Ferhat Abbas rencontre Messali Hadj à la Bouzaréah. Il lui propose de lancer un Front démocratique pour les élections municipales. Mais la discussion échoue car Messali refuse de retirer la constituante de son programme. Dès lors, l'élection sert de test et de sondage pour évaluer les audiences de l'UDMA et du MTLD. Pour le MTLD qui va seul à la bataille c'est l'occasion de sonder l'opinion algérienne sur le régime colonial, la nation algérienne et la constituante. A l'issue d'une campagne politique d'une grande intensité, le MTLD obtient 33% des voix et enlève la quasi-totalité des sièges du 2^e collège dans les grandes villes et dans la plupart des communes. L'UDMA, elle, obtient 18% des voix et le PCA, 4%. C'est un triomphe des messalistes qui s'imposent comme les seuls véritables représentants du nationalisme en Algérie¹⁹⁰. Après le vote du statut en septembre 1947, les résultats de ces dernières élections sont un nouveau coup dur à supporter pour l'UDMA. Dans leurs différents rapports, les autorités mentionnent « la décadence du parti en métropole », sa « représentation réduite » et « les grandes difficultés qu'il a à rivaliser contre le MTLD »¹⁹¹. Bien que dans le 1^{er} collège à dominante européenne, l'Union algérienne allant des vichystes aux gaullistes,

¹⁸⁸ Cité in Benjamin Stora et Zakya Daoud, *Ferhat Abbas, une autre Algérie*, op.cit., p.80.

¹⁸⁹ Jacques Simon, *Le MTLD*, op.cit., p.38.

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 39 et 40.

¹⁹¹ APPP, Ha 7, « Situation politique des Algériens », le 17 août 1948.

remporte un succès triomphal et s'assure le contrôle de la plupart des mairies d'Algérie, la puissance du MTLD inquiète fortement le gouvernement français.

Après cette victoire relative, le MTLD décide de consolider ses positions en métropole. Aussi, à partir du mois de février 1948, la nouvelle organisation remplace, dans tous les départements métropolitains, le PPA clandestin encore en action. La Fédération métropolitaine du mouvement est désormais dirigée par Abdallah Fillali, membre du comité central et vieux compagnon de lutte de Messali Hadj. Celui-ci a pour tâche de restructurer l'organisation afin la transformer en parti de masse. Pouvant dorénavant agir en plein jour, il intensifie visiblement la propagande dans le but premier de recruter davantage d'adhérents. Deux journaux sont édités par le parti et diffusés en métropole : *L'émigré algérien* à l'existence éphémère et surtout *L'Etoile algérienne* qui paraît en 1948 et 1949 et qui est tirée à plus de 5 000 exemplaires. Divers tracts sont également distribués aux immigrés pour préciser un point de vue, exprimer un désaccord ou interpeller les lecteurs sur les différents événements qui se déroulent en Algérie. La propagande prend également une forme orale. Les militants se rendent dans les quartiers où vivent de nombreux Algériens, aux portes des usines ou dans les cafés pour expliquer leur position et convaincre de la nécessité de l'indépendance. De grandes réunions sont aussi organisées dans des salles publiques (salle Wagram dans la capitale, par exemple) qui sont toujours suivies par une assistance variant entre 2 et 5 000 Nord-africains, au cours desquelles l'organisation ne manque pas de faire savoir qu'elle entend agir dans la tradition de l'ENA puis du PPA aux fins de « donner du fil à retordre à l'administration colonialiste »¹⁹².

En avril 1948, les immigrés musulmans, fortement travaillés par la propagande nationaliste, focalisent toute leur attention sur les nouvelles élections algériennes. 500 000 Européens et 70 Français musulmans doivent élire 60 députés du premier collège et 1 250 000 musulmans 60 autres dans un second collège. Pour le MTLD, c'est l'occasion de réaffirmer l'adhésion du peuple aux idées indépendantistes. Mais le contexte n'est plus celui d'octobre 1947. Le bloc colonial dont l'un des personnages clé est René Mayer, député de Constantine et ministre des finances du gouvernement Schuman, obtient le remplacement du gouverneur Chataigneau par Edmond Naegelen, un socialiste musclé originaire d'Alsace et farouche patriote. Ce dernier, pris en main dès son arrivée par les chefs du parti national, se laisse rapidement convaincre que l'élection du MTLD constitue un péril imminent. Dès lors les

¹⁹² APPP, Ha 26, « Au sujet du MTLD », le 17 août 1948.

élections se déroulent dans un climat de terreur certain. Pendant la campagne, le MTLD promet en cas de victoire le départ des Français. Immédiatement, 660 de ses militants ainsi que la moitié de ses candidats (32 sur 59) sont arrêtés. On compte au moins 12 morts le jour du vote. Malgré toutes les pressions sur 67% de votants, 30,6% des voix vont au MTLD qui obtient 9 élus tandis que l'UDMA, avec 17,5% des voix, obtient 8 sièges. Les candidats « indépendants », poussés par l'administration, ont eux 41 sièges avec 45% des voix¹⁹³.

Décus et en colère, les nationalistes du MTLD crient leur indignation « contre la nouvelle atteinte que vient de subir la Démocratie en Algérie de la part de prétendus républicains » dans de multiples tracts diffusés en France comme en Algérie. Ayant perdu toute confiance dans la France, ils tentent, en plus, d'internationaliser la question algérienne. Ils rédigent un rapport sur la situation algérienne afin d'alerter l'ONU et cherchent des appuis auprès de la Ligue arabe et du Comité de Libération du Maghreb fondé en 1948¹⁹⁴.

Le trucage des élections, les nombreuses arrestations, la propagande du MTLD ainsi que les mouvements insurrectionnels des colonisés en Indochine, mais aussi au Pakistan et en Palestine, amènent les musulmans à envisager de plus en plus ouvertement la lutte armée comme moyen de libération. Ces derniers, avides d'actions spectaculaires, adhèrent massivement au MTLD tandis que L'UDMA, ne cesse de voir son audience en France décroître. A Paris, en juin 1948, les forces de l'ordre chargées de surveiller les Français musulman d'Algérie, notent que :

« Contrairement à leurs prédécesseurs d'avant 1939, ils [Les Algériens] semblent fermés à la propagande communiste. Aucun parti politique français n'est plus en mesure d'utiliser la force qu'ils représentent. Ils n'obéissent qu'aux consignes du MTLD. »¹⁹⁵

A Forbach, à la même époque, ils écrivent :

« Le MTLD s'efforce d'assurer son emprise de plus en plus dans les milieux nord-africains. Ce mouvement supprime tous les autres groupements similaires. »¹⁹⁶

¹⁹³ Jacques Simon, *Le MTLD, op.cit.*, p. 41 et 42.

¹⁹⁴ APPP, Ha 1, « Place des pays arabes dans le monde, notes, rapports », 1942-1954.

¹⁹⁵ APPP, Ha 7, « Situation actuelle des Nord-africains dans la région parisienne », le 19 juin 1948.

¹⁹⁶ AD de Moselle, 370 W 51, « Mouvements des Nord-africains », le 20 avril 1948.

2) La crise berbériste.

En 1933, au temps de l'ENA, Messali Hadj qui défendait le projet d'une Algérie arabo-musulmane s'était plusieurs fois opposé à Amar Imache qui défendait, lui, une Algérie faite de plusieurs races algériennes et laïques en insistant notamment sur la dimension kabyle de la société. Le conflit, jamais réglé, ressurgit dès 1948.

- La dissidence des leaders berbères.

En novembre 1948, Rachid Ali Yahia, attaché à la promotion de la culture et de l'identité berbère, remplace Abdallah Fillali à la présidence de la Fédération de France du MTLD. Avec Hocine Aït Ahmed (membre du bureau politique et chef de l'OS), Omar Oussedik (chef d'Alger-ville et adjoint de Bouda) et Ould Hamouda (chef de l'OS de la Kabylie), il constitue une fraction berbériste au sein même du parti qu'il laisse à la présidence de Bennai Ouali et lance une campagne contre l'orientation « arabo-islamique » de l'organisation qui s'est manifestée à plusieurs reprises de différentes manières¹⁹⁷. D'abord, à l'occasion des élections algériennes de 1947, le MTLD n'a présenté aucun candidat berbère¹⁹⁸. Ensuite, dans l'appel aux Nations-Unies, Messali fait remonter l'histoire de l'Algérie à la conquête arabe soutenant que l'Algérie « est une partie intégrante du monde arabe ». Enfin, lorsque le MTLD s'allie avec la Ligue arabe et adhère au comité de libération du Maghreb arabe dont le manifeste proclame : « Le Maghreb doit son existence à l'Islam [...] Il fait indissolublement parti des pays arabes et sa collaboration avec la ligue arabe est chose naturelle et nécessaire ». Au thème de l'Algérie arabo-musulmane, Rachid Ali Yahia oppose l'idée d'une « Algérie algérienne » (arabe, berbère, turque) et prône l'égalité des cultures et des langues. Dans *L'Etoile algérienne*, le dirigeant de la Fédération de France du MTLD écrit : « L'Algérie n'est pas arabe mais algérienne. Il est nécessaire de former l'union de tous les Algériens musulmans qui désirent combattre pour la libération nationale sans distinction de races entre Arabes et Berbères [...] Depuis un certain temps nous avons lu des articles de presse et certains leaders ont exprimé l'idée que l'Algérie est arabe. Cela non seulement n'est pas vrai mais exprime des idées qui sont clairement racistes, voire impérialistes ». Ensuite, il sépare nettement la religion de la politique et refuse un mouvement nationaliste fondé uniquement sur l'Islam. Au comité central élargi du PPA-MTLD, en

¹⁹⁷ Jacques Simon, *L'immigration algérienne*, op.cit., p. 224 et 225.

¹⁹⁸ CARAN, F1a 5016, « Le Berbérisme », le 19 janvier 1955.

décembre 1948, Hocine Aït Ahmed enfonce le clou. Dans son rapport qui préconise « le passage à la guerre révolutionnaire », le dirigeant nationaliste insiste sur le caractère « algérien de l'Algérie et de la révolution en cours ». Aucune référence linguistique et religieuse n'est contenue dans le texte adopté à l'unanimité moins deux voix, celles de Messali et de Derdour qui s'abstiennent. L'adoption de ce rapport à la quasi unanimité pousse le comité fédéral de la Fédération de France à tenter de clarifier la question nationale. Une motion de Rachid Ali Yahia est alors proposée au vote. « Sur 32 membres, 28 rejettent l'idée d'une Algérie arabe et musulmane et se prononcent pour la thèse de l'Algérie algérienne ». Cette fois, pour Messali, c'en est trop¹⁹⁹.

- **La riposte de la direction du MTLD et la crise ouverte entre les messalistes et les dissidents berbéristes.**

Pour mettre un terme à la politique « berbériste » du comité fédéral, la direction de l'organisation nationaliste installée à Alger prend des mesures radicales. Elle décide, entre autres, de dissoudre le comité fédéral métropolitain et d'exclure les cadres et les militants qui ont fait un « travail fractionnel » et « préparé les militants à se détacher du parti par une campagne de dénigrement de ses dirigeants »²⁰⁰. Elle suspend *L'Etoile algérienne*²⁰¹ et fait venir un comité provisoire de trois membres : Belkacem Radjef (ancien militant de l'ENA et du PPA), Chaouki Mostefaï (conseiller à l'assemblée algérienne) et le capitaine Saidi. Avec l'aide du député Khider, ce comité provisoire doit procéder à l'inspection des différentes sections du MTLD afin de « normaliser » la situation en France²⁰².

Les cadres et les militants exclus ainsi que les partisans de la cause berbère sont décidés à ne pas se laisser faire. Ce qu'il est convenu d'appeler « la crise berbériste » prend une forme aigüe en métropole et plus particulièrement en région parisienne -plus encore qu'en Kabylie- en raison de la très forte proportion de Kabyles parmi les cadres et les militants de la Fédération de France du MTLD²⁰³ et de l'influence de la société française qui pousse les immigrés à prendre leur distance avec les traditions familiales comme avec un nationalisme

¹⁹⁹ Benjamin Stora, *Ils venaient d'Algérie*, op.cit, p. 107-109.

²⁰⁰ CARAN, F7 15644, « Situation des Nord-africains dans la métropole, synthèse du 10 mai au 8 juin 1949 ».

²⁰¹ *Ibid.*, « Situation des Nord-africains dans la métropole, synthèse du 1^{er} avril au 19 mai 1949 ».

²⁰² *Ibid.*

²⁰³ CARAN, F7 15644, « Situation des Nord-africains dans la métropole, synthèse du 25 juillet au 30 août 1949 ».

jugé trop étroit²⁰⁴. Durant plusieurs mois, les « berbéristes » s’opposent aux militants fidèles à la nouvelle direction du MTLD. La lutte est particulièrement brutale car les « berbéristes » qui contrôlent 80% environ des unités d’organisation du parti, s’opposent par la violence, à l’action des nouveaux dirigeants²⁰⁵. Les locaux du MTLD de la capitale sont saccagés par les deux clans qui les revendiquent. Et chacune des fractions fait tout pour conserver le soutien des immigrés qui se retrouvent dans l’obligation de choisir leur camp²⁰⁶.

Dès le 25 mai 1949, les berbéristes écrivent une lettre au député Merzena, le nouveau dirigeant désigné du MTLD, pour expliquer la situation et se défendre des accusations qui sont portés à leur encontre²⁰⁷. D’abord, dans celle-ci, ils défendent le travail effectué par la nouvelle direction du MTLD en métropole : « Le comité fédéral composé d’éléments actifs et dynamiques s’est mis à l’œuvre avec ardeur et enthousiasme. Le travail effectué pendant l’année 1948 a été largement dépassé dans tous les domaines par un travail de quatre mois. La Fédération de France devint florissante, son organisation se développait et se consolidait sans cesse. ». Puis, ils justifient leur position : « Cette plate-forme d’Algérie algérienne est logique et progressiste. Elle respecte tous les éléments ethniques d’Algérie et ne fait que traduire le programme du mouvement qui, rappelons le, est l’institution d’une Constituante algérienne souveraine, élue au suffrage universel, sans distinction de race ni de religion. Toute autre conception serait une déviation et conduirait à la trahison de ce programme, et fatalement à la division non seulement du parti mais de toute la Nation Algérienne ». Et enfin, ils protestent contre les décisions du comité central qui, selon eux, sont anti-démocratiques : « Les délégués de la direction générale, inquiétés peut-être par la maturité des dirigeants de la Fédération de France, qui ont jugé nécessaire l’exercice de l’autocritique, ont dissous le comité fédéral, foulant ainsi au pied les décisions du comité fédéral et déversé un torrent de calomnies sur des militants qui ont donné des preuves. Lequel torrent de calomnies éclabousse le mouvement dans son ensemble »²⁰⁸.

Pour se défendre et convaincre le plus de monde possible du bien fondé de leur doctrine, les berbéristes mènent également une intense propagande auprès des immigrés algériens. Privés de la tribune qu’offrait *L’Etoile algérienne*, ils éditent un bulletin intérieur

²⁰⁴ Benjamin Stora, *Ils venaient d’Algérie*, op.cit., p. 110.

²⁰⁵ Jacques Simon, *L’immigration algérienne*, op.cit., p. 224 et 225.

²⁰⁶ CARAN, F1a 5016, « Le Berbérisme », le 19 janvier 1955.

²⁰⁷ Cf., Volume des annexes, « Lettre au député Merzena (reproduction) », p. 17 à 19.

²⁰⁸ AD de Moselle, 370 W 51, « Transmission d’instruction diverses du MTLD pour le mois en cours », le 27 août 1949.

hebdomadaire clandestin. Ce bulletin rédigé par le comité rédacteur siégeant 13 rue Bisson à Paris (20^e), soit dans les anciens locaux du siège de la Fédération de France, est diffusé dans les différentes sections du département de la Seine qui leur sont restées fidèles. Par écrit, dans ce bulletin intérieur et dans divers tracts, ainsi qu'à l'oral au cours de différentes réunions, ils protestent contre la dissolution du comité fédéral de la Fédération de France du MTLD, la suspension de certains membres du comité fédéral et du comité directeur, l'emploi de la force pour s'emparer des locaux et du matériel de la Fédération et le fait que des éléments étrangers à la Fédération organisent des réunions. Ils demandent de « condamner officiellement la politique pro-arabe de certains » et exigent la convocation par la direction centrale du mouvement « d'un congrès national où tout le monde pourrait s'expliquer »²⁰⁹.

Afin de mettre fin aux calomnies dont on les affuble parfois, ils précisent aussi leur position. Dans une note intitulée « Militants et responsables », ils donnent notamment les instructions suivantes :

- « - Ne jamais écrire que nous sommes des berbéristes : écrire que nous sommes des Algériens et uniquement des Algériens.
- Proclamer notre volonté de combattre tout chauvinisme et tout racisme d'où qu'ils viennent.
- Ne jamais oublier nos principes : « Algérie algérienne », « Rénovation du parti par le congrès ».
- Dans les lettres, s'inspirer des tracts et des Bulletins que nous avons rédigés »
- Tout en séparant nettement la religion de la politique et tout en déclarant que notre mouvement est avant tout un mouvement politique nous respectons profondément la religion musulmane adoptée et pratiquée par tout le peuple algérien
- Pour mettre fin à cette campagne de calomnies, les militants n'oublieront pas de souligner que tout en étant pour le principe du développement des langues populaires nous considérons la langue arabe comme langue nationale. »²¹⁰

Dans d'autres écrits, ils n'hésitent pas à porter le discrédit sur les dirigeants du MTLD. Selon eux en agissant comme ils le font, les membres du comité fédéral portent atteinte à l'unité du parti, ce qui nuit à la lutte contre l'impérialisme, alors que « les berbéristes » veulent un mouvement fédérateur qui rassemble les peuples algériens de toutes les provinces qu'elles que soient leur langue ou leur religion. L'extrait d'un de leur bulletin

²⁰⁹ CARAN, F7 15644, « Situation des Nord-africains dans la métropole, synthèse du 1^{er} avril au 19 mai 1949 ».

²¹⁰ *Ibid.*, « Situation des Nord-africains dans la métropole, synthèse du 31 août au 23 septembre 1949 ».

intérieur intitulé « Où sont des unitaires et où sont des diviseurs ? », retranscrit ci-dessous, illustre bien la véhémence de leur propos.

« La position de la direction traduit une contre-vérité historique. Dire que l'Algérie est arabe, c'est par ailleurs professer le racisme, c'est être contre la démocratie dont notre peuple est privé depuis tant d'années. C'EST FAIRE SIENNE L'IDEOLOGIE DU PAN – ARABISME DONT LES CARACTERES SONT SEMBLABLES A CEUX DU PAN – GERMANISME ; c'est vouloir mener la Nation à la dérive, à l'aventure, c'est surtout diviser le peuple, créer et encourager en lui des rivalités, des luttes intestines, par conséquent, retarder la Libération Nationale»²¹¹.

Enfin, les tenants du berbérisme s'insurgent, en vain, dans leurs écrits contre l'emploi de la force²¹².

Pour annihiler ou tout au moins limiter le mouvement de dissidence que représente le parti berbériste, la nouvelle direction du MTLD fait aussi de gros efforts de propagande. Son but est avant tout de maintenir l'unité du parti. Aussi, elle n'essaye pas de trancher la question posée par les berbéristes sur la nature même de « la nation algérienne ». Elle réorganise d'abord entièrement la Fédération de France. Le nouveau siège de l'organisation métropolitaine se trouve 22 rue Xavier Privas dans le 5^e arrondissement de la capitale et le nouveau directeur gérant en est le député d'Alger Merzena²¹³. Puis, elle édite un nouveau journal : *L'Algérie libre*. Le premier numéro est imprimé en Algérie et saisi immédiatement avant d'avoir pu être diffusé en métropole. Pour des raisons pratiques, les numéros suivants sont directement imprimés à Paris à la société nationale des entreprises de presse, 100 rue Réaumur dans le 2^e arrondissement. Tiré à 20 000 exemplaires, cet organe est distribué aux immigrés deux fois par mois. Les articles contenus dans ce journal reprennent les thèmes classiques de la propagande du mouvement national algérien : critiques violentes de l'administration française en Algérie, dénonciation de la répression, conditions de vie difficiles des ouvriers algériens, mouvements indépendantistes et révolutionnaires en cours dans les différents pays musulmans du monde²¹⁴. La nouvelle direction utilise aussi, dès qu'il est possible, les actions et discours des grandes personnalités qui jouissent d'une importante

²¹¹ AD de Moselle, 370 W 51, « Transmission d'instructions diverses du MTLD pour le mois en cours », le 27 août 1949.

²¹² Cf., Volume des annexes, « Tract du MTLD d'opposition (reproduction) », p. 20.

²¹³ APPP, Ha 7, « RG, L'opinion parisienne et les Nord-africains », le 8 mai 1951.

²¹⁴ CARAN, F7 15644, « Situation des Nord-africains dans la Métropole, synthèse du 19 novembre au 20 décembre 1949 ».

popularité au sein de l'immigration. Aussi, les « purs » du MTLD cherchent-ils à profiter de la présence dans la capitale de leur chef Messali Hadj pour tenter de rétablir l'unité de son parti. Les différentes entrevues qu'il a avec les responsables de la Fédération de France du MTLD sont retranscrites. Il aurait déclaré entre autre : « Je continue la lutte pour la libération de notre pays. Ne m'oubliez pas [...]. Je continue à me battre avec vous pour que le drapeau puisse flotter librement ». De même, les dirigeants du MTLD exploitent-ils à fond l'intervention de Merzena à l'Assemblée sur le problème algérien.

« L'intervention de Merzena a comblé de satisfaction les militants et sympathisants du MTLD qui considèrent que ce parlementaire vient ce faisant de donner la preuve éclatante de ses sentiments anti-français et de son désir, affirme-t-on, de poursuivre la lutte pour obtenir la libération de l'Algérie »²¹⁵.

Il n'est jamais question de la thèse « berbériste ». Dans différentes réunions, les animateurs du nouveau mouvement sont accusés, à leur tour, d'inciter leurs fidèles à quitter le MTLD et donc de faire le jeu de « l'impérialisme français ». Tout est mis alors en œuvre pour affaiblir leur audience et les faire taire. Les militants de base du MTLD ont interdiction de fréquenter les cafés ou restaurants tenus par des Algériens partisans du « berbérisme ». Des sections de service d'ordre sont créées groupant des militants aguerris prêts à intervenir au moindre appel des dirigeants fédéraux. Ces « groupes de choc » sont envoyés notamment dans les réunions organisées par les berbéristes afin de les perturber ce qui occasionne souvent des incidents et bagarres relativement graves.

« La scission entre Berbères et Arabes s'accroît et la lutte entre eux revêt un caractère que l'on peut qualifier de violent. Le secrétaire général de la Fédération de France du MTLD Radjef Belkacem se déplace lui-même à la tête de ses fidèles à la recherche des réunions berbéristes pour y provoquer des bagarres. La dernière en date au cours de laquelle il y eut une trentaine de blessés s'est produite le 6 août dans un café 6 rue Ordener à Paris (18^e). »²¹⁶

Le PCF et l'UDMA profitent de la discorde qui règne au sein du MTLD pour tenter de reconquérir l'adhésion de quelques immigrés. Dès le mois de mai 1949, les

²¹⁵ CARAN, F7. 15644, « Situation des Nord-africains dans la métropole, synthèse du 25 juillet au 30 août 1949 ».

²¹⁶ *Ibid.*, « Situation des Nord-africains dans la métropole, synthèse du 31 août au 23 septembre 1949 ».

Renseignements Généraux, notent, en effet, pour le parti de Ferhat Abbas, un regain de l'activité du parti sur le territoire métropolitain.

« Il semble que la discussion survenue au sein du MTLD ait donné un nouvel essor à l'UDMA. Ferhat Abbas conscient de l'occasion qui lui est offerte, multiplie, en effet ses activités notamment sur le plan de la propagande. On dit à ce sujet que des militants abbassistes envoyés par les dirigeants de Paris dans les diverses provinces de France auraient réussi à convaincre un assez grand nombre de militants MTLD qui se sont ralliés à l'UDMA »²¹⁷.

Les derniers éléments de ce rapport doivent être précisés et relativisés au regard de la suite des événements. En fait, il semble que dans la capitale, les messalistes, qui prennent très tôt conscience du danger « abbassiste », décident de le combattre de la même façon que le « Berbérisme ». Ainsi la propagande du MTLD continue de discréditer le notable en l'accusant, notamment, de « collaborer » avec le gouvernement colonial et dans la région parisienne les moindres tentatives de réunion de l'UDMA sont perturbées par des agitateurs envoyés exprès par la direction. Au final, à Paris, l'UDMA ne parvient pas à se relever et s'enlise dans une crise politique et financière profonde²¹⁸. Il n'y a qu'à Marseille, où le MTLD est moins bien implanté, semble-t-il, que le parti de Ferhat Abbas enregistre quelques progrès²¹⁹.

- **Le dénouement de la crise berbériste et ses conséquences.**

La crise « berbériste » prend fin à l'automne 1950 quand les militants découvrent que Bennai, le chef de la fraction berbériste, a pris contact avec le PCF et cherche à créer un parti nationaliste progressiste. L'action énergique et brutale de la direction ainsi que le comportement de Bennai discréditent le mouvement dissident. Progressivement, arrondissement par arrondissement, ville de banlieue par ville de banlieue, et ville de province par ville de province, la direction « orthodoxe » de la Fédération de France du MTLD parvient à reconquérir ses positions, à regrouper et réunir ses membres et à restructurer ses cellules. La quasi-totalité des militants ouvriers kabyles « trompés par leurs élites » regagnent les rangs du MTLD. Le prestige de Messali, qui s'est tenu à l'écart de la crise, reste intact

²¹⁷ CARAN, F7. 15644, « Situation des Nord-africains dans la métropole, synthèse du 1^{er} avril au 19 mai 1949 ».

²¹⁸ *Ibid.*, « Situation des Nord-africains dans la métropole, synthèse du 31 août au 23 septembre 1949 ».

²¹⁹ *Ibid.*, « Situation des Nord-africains dans la métropole, synthèse du 1^{er} avril au 19 mai 1949 ».

auprès des immigrés. Il conserve son image de libérateur et continue d'incarner l'unité nationale²²⁰.

Toutefois, la crise a d'importantes conséquences sur la structuration, le comportement et l'idéologie des immigrés. La Fédération de France du PPA-MTLD se maintient mais elle perd son autonomie. Ses dirigeants sont désormais nommés et non plus élus et ils constituent une délégation qui relève de l'exécutif du parti à Alger. La majorité d'entre eux demeure encore berbère mais la suppression des structures démocratiques les empêche désormais de s'exprimer librement²²¹. De plus, la crise renforce la méfiance des travailleurs et des couches populaires envers les « élites » algériennes, étrangères au mouvement social en Algérie et dans l'émigration, préoccupées par leurs seuls intérêts et leurs carrières²²². Ensuite, la crise entache à nouveau les relations entre le parti nationaliste et le parti communiste. Ce dernier a soutenu les dissidents en espérant semble-t-il contrecarrer la montée en puissance du MTLD et récupérer ainsi une audience dans les milieux algériens. Les messalistes qui ont vu clair dans son jeu s'en méfient dès lors de plus en plus. Mais surtout, les dirigeants du MTLD, en refusant toute discussion autour de « La question berbère » et en la tranchant de manière autoritaire, empêchent la discussion sur la nature et l'existence d'une Nation algérienne ainsi que sur la société à construire ce qui n'est pas sans conséquence pour l'avenir du mouvement nationaliste algérien.

3) Le MTLD : audience et activités d'un parti nationaliste divisé.

La crise berbériste terminée, le MTLD continue d'accroître son audience en métropole. Quelles sont les structures, les activités et les orientations politiques de l'organisation à la veille de l'insurrection algérienne ?

- **L'influence grandissante du MTLD.**

Le calme revenu, la nouvelle direction et les militants actifs de la Fédération de France du MTLD reprennent leurs activités et intensifient encore leur propagande. Le parti

²²⁰ Jacques Simon, *L'immigration algérienne, op.cit.*, p. 226.

²²¹ Benjamin Stora, *Ils venaient d'Algérie, op.cit.*, p. 110.

²²² Jacques Simon, *L'immigration algérienne, op.cit.*, p. 227.

édite régulièrement le journal *L'Algérie libre* qu'il diffuse clandestinement dans les milieux nord-africains. En plus, le mouvement publie en certaines occasions des tracts ou des brochures sur le problème algérien ainsi qu'un bulletin intérieur destiné aux militants. Il est à noter que les publications du MTLD sont toujours rédigées en langue française. La diffusion de tracts en arabe est plutôt le fait des communistes et des cégétistes²²³. Tous ces écrits sont sans cesse relayés par une propagande orale qui se fait cette fois ci aussi bien en français qu'en arabe ou même en kabyle afin de toucher le plus de musulmans possible, y compris les analphabètes. Les propagandistes s'adressent aux masses durant les meetings, au cours de fêtes commémoratives ou à l'occasion de réunions réservées aux adhérents. Ils prennent aussi régulièrement contact avec les immigrés algériens à la sortie des usines, sur les lieux de travail, dans les foyers et surtout dans les hôtels, restaurants et débits de boissons tenus par les Nord-africains.

« Les cafés maures se transforment en de véritables officines de propagande anti-française [...] Des réunions y sont organisées, des journaux distribués et commentés, des tracts diffusés, des images d'agitateurs exposées en bonne place »²²⁴.

Le MTLD ne s'embarrasse pas de subtilité doctrinale. Pour sensibiliser les immigrés au sort de l'Algérie et leur inculquer la nécessité de lutter tous ensemble pour l'indépendance, les propagandistes usent quasiment toujours des mêmes procédés déjà maintes fois éprouvés sous l'ère de l'ENA et du PPA. Dans leurs écrits ou leurs discours, ils évoquent volontiers la grandeur passée du Maghreb avant que les colons français ne s'emparent du pays. De façon relativement manichéenne, ils critiquent ensuite sévèrement l'action française en Algérie qui a consisté, selon eux, à maintenir une inégalité criante entre les Algériens et les Européens dans tous les domaines. Dans le domaine politique, ils mettent en avant l'inégalité des droits entre les colons et les indigènes. Dans le domaine économique, ils accusent le pouvoir colonial d'accaparer les richesses dont devraient profiter normalement les Algériens et d'acculer ainsi les musulmans à la misère et à la pauvreté voir à l'exil. Et enfin, dans le domaine éducatif et culturel, ils critiquent ardemment la politique la France qui n'a pas permis à plus de 2% des Algériens d'être lettrés en arabe et 3% seulement en français²²⁵. Ces critiques incessantes et habituelles leur permettent ensuite de valoriser le programme du parti. L'activité de

²²³ APPP, Ha 7, « RG, L'opinion parisienne et les Nord-africains », le 8 mai 1951.

²²⁴ APPP, Ha 15, « Surveillance des débits de boissons, restaurants et hôtels tenus par des personnes originaires d'Afrique du Nord », le 10 mars 1962.

²²⁵ AD du Nord, 256 W 98 181-182, « Au sujet du mouvement nationaliste algérien (MTLD) », le 8 décembre 1953.

l'organisation en Algérie est ensuite sans cesse valorisée. Selon les propagandistes, l'audience du parti y est grandissante malgré la répression qui s'abat quotidiennement sur les militants.

« La population en Algérie est groupée derrière son organisation nationale »²²⁶.

« Tous les patriotes sont unis et la répression exercée par le gouvernement français contribue à exalter la volonté de lutte de toute la population musulmane »²²⁷.

« La répression policière qui sévit en Afrique du Nord » et « les sévices infligés aux patriotes algériens » sont relatés dans le détail aux immigrés. Les exemples pris sont différentes selon les régions et les personnes à qui les propagandistes s'adressent. Par exemple à Douai, l'arrestation d'un instituteur musulman de Marnia arrêté et torturé par la police en novembre 1952²²⁸ ou les incidents de Nédroma, dans la région d'Oran, le 25 octobre 1953 au cours desquels la police tire sur la foule tuant une personne et procédant à 26 arrestations de manifestants sans discernement, font l'objet de nombreux exposés, ici bien plus qu'ailleurs en France. Cela s'explique certainement par le fait que 90% des immigrés de cette localité sont Oranais. Pour les leaders nationalistes tous les musulmans de métropole doivent urgemment prendre leurs responsabilités et participer massivement, à l'instar de leurs compatriotes restés en Algérie, aux luttes entreprise contre le colonialisme. Aussi, les « indifférents » et les « peureux » sont de plus en plus critiqués.

« Mes frères, [...] vous devez croire en vrai musulman ce qu'enseigne notre parti et surtout ne pas craindre de dire que vous êtes des nôtres malgré les représailles qui peuvent être exercées contre vous. »²²⁹

D'autres luttes pour l'indépendance engagée dans le Magreb, en Tunisie et au Maroc ou plus largement dans le monde arabe, en Egypte et dans le monde musulman, au Pakistan, sont mises en exergue pour exalter les sentiments nationalistes des immigrés algériens.

²²⁶ AD du Nord, 256 W 98 181-182 « Surveillance politique, réunion du MTLD à Flers en Ecsribieux », le 2 février 1953.

²²⁷ *Ibid.*, « Surveillance politique, vie du MTLD dans le Douaisis », le 7 février 1953.

²²⁸ AD du Nord, 1764 W 142.180, « Colonie Nord-africaine de Flers-Auby », le 25 novembre 1952.

²²⁹ AD du Nord, 256 W 98 181-182, « Réunion d'information au Café El Djazair à Flers-en-Escribieux, hameau de Pont-de-la-Deûle, rue Salengro », le 1^{er} juin 1953.

Aussi simpliste et répétitive qu'elle soit, la propagande du MTLD n'en réussit pas moins à convaincre un nombre toujours plus important d'immigrés. Selon les autorités, en effet que :

« Le MTLD est très solide en France et particulièrement à Marseille, Lyon et Paris. Dans tous les centres où il y a des Algériens, il existe un important noyau MTLD. »²³⁰

En 1952, 10% environ des immigrés possèdent une carte du MTLD et payent régulièrement les cotisations exigées par le parti. Mais le parti compte, semble-t-il bien plus de sympathisants. En janvier 1952, à Forbach, par exemple, le MTLD compte 340 membres sur un total d'environ 3 000 immigrés algériens. Mais lors de la manifestation du 1^{er} mai ce sont les 4/5^e des musulmans de la localité qui répondent à l'appel du parti. De même en région parisienne, les autorités estiment que :

« Si le nombre des militants qui serait de 1 000 environ est faible par rapport au nombre imposant d'Algériens résidant dans la région parisienne (100 000 environ), en revanche les sympathisants sont nombreux. »²³¹

« La propagande du MTLD a réussi à convaincre la majorité des musulmans algériens de la région parisienne. »²³²

Le nombre de cotisants semble même augmenter considérablement d'une année sur l'autre. Dans l'Est, par exemple, si l'on considère les départements, de Moselle, de Meurthe-et-Moselle et des Ardennes, les effectifs du MTLD augmentent de 197 unités entre 1952 et 1953²³³.

- **Structure du MTLD et organisation des masses.**

Les statuts du MTLD nous indiquent comment fonctionne, dans les grandes lignes, le parti. Le Congrès est « l'organisme suprême du parti ». Il se réunit au minimum une fois tous les deux ans et peut-être convoqué exceptionnellement en cas de force majeure. En son sein, les dirigeants des différentes structures du MTLD discutent le rapport d'activité et les rapports spéciaux présentés par le comité central. Comme nous l'avons déjà rapporté pour le premier Congrès du MTLD en 1946, la discussion de ces rapports, doit obligatoirement se terminer

²³⁰ APPP, Ha 26, « Organisation et activités du MTLD en France », le 30 juillet 1952.

²³¹ *Ibid.*, « le MTLD », le 31 juillet 1952.

²³² APPP, Ha 7, « RG, L'opinion parisienne et les Nord-africains », le 8 mai 1951.

²³³ AD de Moselle, 370 W 51, « MTLD », le 8 septembre 1953.

par un vote de conclusion. Ensuite le Congrès arrête la politique générale du parti. Il en définit les grandes lignes de stratégie et de tactique et apporte les modifications aux statuts précédents du parti. Entre chaque Congrès, le comité central (CC), dont les membres sont en principe élus par le dit Congrès, est chargé de l'application de la politique définie en amont, de la direction des activités du parti et de la gestion de ses finances. Il se réunit tous les quatre mois pour décider des méthodes de travail à adopter. Le comité central (CC) désigne, ensuite, le secrétaire du parti sur proposition du président du parti qui a préalablement consulté les membres du CC. Le secrétaire général forme un Comité Directeur (CD) et le soumet à la ratification du CC. Ce CD est à son tour chargé de faire appliquer les décisions du CC devant lequel il est responsable. Le président du parti, quant à lui, est élu par le Congrès. Il veille à l'application des décisions du CC et au respect des statuts du parti. Il peut également convoquer le CC à la demande du CD ou du tiers des membres du CC. Sa voix est prépondérante au sein du CC et du CD en cas de partage des voix. C'est lui qui préside les réunions du CD. Dans le but de provoquer une discussion à l'échelle du parti, le CC réunit en plus une fois par an une conférence nationale à laquelle sont conviés les membres du CC, ceux du CD et une représentation de la base. La conférence nationale discute des problèmes qui lui sont soumis par le CC et exprime un avis consultatif²³⁴.

En métropole, l'organisation a une structure pyramidale de même type que celle du PCF qui suit géographiquement les circonscriptions locales et régionales françaises. A la base, on trouve la cellule qui recouvre une ville ou un quartier. Une cellule rassemble 8 à 15 membres et un chef de cellule. A son 16^e membre, elle est scindée en deux nouvelles cellules de 8 cotisants. Les cellules sont réunies en groupe. Un groupe compte 4 à 7 cellules. Lorsqu'une 8^e cellule est formée, le groupe est divisé en deux autres de 4 cellules. A leur tour, les groupes rassemblés forment la section. Une section comprend deux ou trois groupes. Lorsqu'un quatrième groupe est formé, la section est à son tour divisée en deux. Au-dessus des sections se trouve la kasma qui englobe les sections d'une zone géographique bien définie. Toutes les kasma du territoire métropolitain forment la Fédération de France dirigée par le député Merzena²³⁵.

A chacun des échelons, les éléments du MTLD sont inscrits dans différentes catégories « selon leur degré de conviction, leur capacité d'engagement et leur aptitude à la

²³⁴ AD de Moselle, 370 W 51, « Statuts du MTLD adopté par le 2^e Congrès national du MTLD », le 2 mars 1953.

²³⁵ APPP, Ha 26, « Activités politiques du PPA-MTLD », s.d.

lutte. Ce classement permet à la nouvelle recrue, en passant d'une catégorie à l'autre, de raffermir ses idées ou de connaître les limites de ses possibilités. C'est pourquoi les éléments recrutés passent généralement par les stades successifs de sympathisants, d'adhérents puis de militants ». La kasma de Forbach compte, par exemple, 74 militants, 199 adhérents et 52 sympathisants auxquels il faut ajouter 15 responsables de cellule et chefs de kasma²³⁶. Les sympathisants représentent près de la moitié des effectifs du MTLD. Ce sont des éléments peu sûrs. Ils assistent aux réunions de leurs échelons, lisent et diffusent les écrits de l'organisation et s'intéressent à son évolution. Ils paient leur cotisation et sont tenus d'accepter la discipline et l'autorité du parti. Les adhérents et les militants sont titulaires de carte dont la délivrance est soumise à certaines épreuves. Les devoirs des adhérents sont semblables à ceux des sympathisants mais leur formation est souvent plus poussée. C'est parmi eux que sont sélectionnés les futurs militants. Les militants, eux, accomplissent des tâches plus diverses et souvent plus délicates.

Après avoir défini la structure du parti, les statuts du MTLD mettent l'accent sur l'importance de garder le parti uni :

« L'unité du parti constitue sa principale force : elle doit être jalousement préservée par tous les militants. Le travail fractionnel est un crime contre le parti. Il se caractérise par une intention accompagnée d'actes créant une fraction au sein du parti à l'aide de moyens tels que : regroupements de militants dans des réunions à l'insu du parti et en dehors des organismes réguliers ; contacts entre militants à l'insu du parti en vue d'arrêter une position commune à l'intérieure des organismes réguliers ; critique de la politique des organismes dirigeants et des dirigeants du parti en dehors des organismes réguliers. »

Notons ici le désir des dirigeants nationalistes d'éviter une nouvelle crise interne. Le respect de la hiérarchie et l'obéissance des éléments de la base aux ordres donnés par les échelons supérieurs sont, ensuite, présentés comme des devoirs immuables pour chacun des militants et ce au nom du bon fonctionnement de l'organisation et du bon déroulement de la lutte. Le document en question précise dès lors le régime des sanctions à appliquer en cas de contournement du règlement.

²³⁶ AD de Moselle, 370 W 51, « MTLD », le 8 septembre 1953.

« Le maintien de la discipline du parti se fait sur la base d'un règlement de discipline générale établi par le CC et qui doit respecter les principes suivants :

- Les sanctions doivent frapper tous les militants responsables de faits ou actes portant atteinte à l'existence, à la bonne marche ou au prestige du parti.

- Les sanctions vont du rappel à l'ordre, l'amende, le blâme et la suspension jusqu'à l'exclusion.

- Les sanctions sont prononcées par l'organisme auquel appartient l'intéressé ou par un conseil de discipline désigné par cet organisme ;

- Un organisme peut être dessaisi d'un cas d'indiscipline par un organisme supérieur ;

- Les pouvoirs disciplinaires délégués à un responsable doivent s'exercer sous le contrôle constant de l'organisme auquel appartient ce responsable. Ses décisions doivent être motivées par des situations d'urgence et ne doivent pas dépasser la suspension ; ces décisions prononcées sont soumises à la ratification de l'organisme auquel appartient le responsable qui les a prises ;

- Les membres du CC ne peuvent être sanctionnés définitivement que par le CC.

- Nul militant ne peut être sanctionné sans avoir été entendu sauf dans le cas où il se dresse ouvertement et publiquement contre le parti ou fournit une activité antiparti ;

- L'exclusion, sanction suprême, est soumise à la ratification du congrès obligatoirement quand il s'agit d'un membre du CC. Les autres cas d'exclusion sont ratifiés en principe par le CC ou par délégation de pouvoir

- Sur rapport du CD, le CC peut radier l'un de ses membres. »²³⁷

Plusieurs cas d'adhérents manquant aux règles édictées par le règlement intérieur sont signalés entre 1952 et 1954. Ces derniers passent alors devant une commission de discipline et encourent diverses sanctions. Ainsi l'un d'entre eux, demeurant à Flers-en-escrebieux, dans le département du Nord, Mohamed Toumiat est convoqué chez son chef de Kasma pour avoir déchiré sa carte de membre du parti. Invité à fournir des explications sur son attitude devant un comité réunissant 5 animateurs du groupe nationaliste de la région, il essuie les reproches acerbes du chef qui s'emploie à lui rappeler les devoirs de ceux qui participent à l'activité nationaliste nord-africaine. Ses « juges », tenant compte du fait que c'est sa première faute, lui signifient qu'il est maintenu au sein de la section MTLN. Toutefois il est astreint à s'acquitter au plus tôt d'une amende de 1 500 francs²³⁸.

²³⁷ AD du Moselle, 370 W 51, « Statuts du MTLN adopté par le 2^e Congrès national du MTLN », le 2 mars 1953.

²³⁸ AD du Nord, 256 W 98 181-182, « Surveillance politique, Réunion intérieure du MTLN », le 2 mars 1953.

Pour espérer réaliser les objectifs qu'ils se sont fixés, pour préparer et coordonner leurs actions et pour maintenir la cohésion du parti, les membres du MTLD sont amenés à se réunir régulièrement. Des réunions de cellules sont organisées chaque semaine. Elles se déroulent dans le plus grand secret, souvent le dimanche dans la matinée ou à l'heure du dîner, soit dans la salle d'un café-restaurant algérien soit dans le logement d'un militant. Être présent à ces réunions est une obligation, un devoir pour tous les membres du MTLD et, à moins d'avoir une bonne excuse, personne ne peut s'y soustraire impunément. Grâce aux infiltrations policières et aux délations d'informateurs algériens, nous avons une idée précise de la façon dont se déroulent ces réunions et sur ce qui s'y dit. Généralement c'est le chef de cellule qui anime la séance. Lorsque celui-ci ne peut pas être présent, un remplaçant est désigné parmi les militants de la cellule. Dans un premier temps, le président met à jour les cartes de chaque membre et dresse le bilan des actions de la semaine passée. Ensuite il diffuse et soumet à discussion les informations importantes et les nouvelles récentes. Le plus souvent, il commence par lire et commenter les circulaires du MTLD et la presse algérienne. Les réunions sont des lieux d'instruction et d'éducation politique. En dénonçant la situation qui règne en Afrique du Nord et les cas de répression en Algérie, en passant en revue les récents événements internationaux dans lesquels les intérêts du monde musulman sont mêlés et en critiquant continuellement l'action du gouvernement français dans la colonie, les animateurs du mouvement tentent d'inculquer aux masses l'esprit nationaliste et la grandeur du MTLD ainsi que l'importance de ses actions. A la fin de la séance, les militants sont à chaque fois chargés d'intensifier la propagande et de poursuivre le recrutement.

« Au cours d'une réunion de cellule, l'animateur de la séance a évoqué la nécessité de l'organisation et de la propagande. C'est ainsi qu'il a rappelé que chaque militant devait chaque jour entraîner une nouvelle personne à entrer au parti. »²³⁹

Plusieurs exemplaires de *L'Algérie libre* ainsi que des insignes et des cartes postales à l'effigie de Messali Hadj sont ensuite confiés aux militants. Ces derniers ont pour charge de les vendre aux autres immigrés. En effet, si le parti a besoin de nombreux membres, il a aussi besoin d'argent pour acheter son matériel, imprimer ses brochures et journaux et financer les déplacements de ses chefs ou de ses délégations, secourir les plus pauvres et les victimes de la répression en France et en Algérie et organiser diverses manifestations et actions en France et de l'autre côté de la Méditerranée. Au final, les ressources de la Fédération de France du

²³⁹ AD du Nord, 256 W 98 181-182, « Surveillance politique, Réunion intérieure du MTLD », le 2 mars 1953.

MTLD proviennent : de la vente des cartes de membres fixées à 50 francs en 1952 et à 100 francs en 1953 ; du prix des timbres mensuels apposés sur les cartes coûtant 180 francs l'unité ; du produit des timbres trimestriels de solidarité fixés à 200 francs chacun ; de la vente des insignes MTL D représentant un drapeau algérien vendus à 200 francs l'unité et des photos de Messali Hadj à 100 francs ; des collectes effectuées fréquemment dans les milieux nord-africains et des quêtes faites à l'occasion de meetings ou de réunions politiques organisés par le mouvement ; du produit des fêtes organisées à l'occasion de diverses commémorations ; et enfin de la vente des journaux et des brochures édités par le parti dont le prix varie chaque fois.²⁴⁰ La brochure intitulée *Réalité algérienne* publiée en janvier 1953 est vendue, par exemple, dans le courant du mois de juin de la même année dans la région Nord au prix de 170 francs²⁴¹ tandis que la brochure *11^e Congrès du MTL D – Statuts du MTL D* diffusée dans la même région quelques mois plus tard en décembre 1953 est, elle, vendue 100 francs l'unité²⁴².

L'argent est centralisé par chaque chef de cellule. Ce dernier rédige un rapport financier qui comptabilise les recettes du produit des cotisations, ventes et collectes et le remet avec la somme totale au chef de kasma. Le trésorier de la kasma remet ensuite un nouveau rapport global ainsi que l'argent au comité fédéral à Paris.

A titre d'exemple, les ressources de la kasma de Douai, qui compte environ 500 membres en décembre 1953, s'élèvent à environ 200 000 francs²⁴³. En théorie, ces ressources sont utilisées pour les besoins du parti uniquement. Toute personne qui utilise les fonds de l'organisation à des fins personnelles est immédiatement sanctionnée. Ainsi, l'ancien responsable de la kasma de Douai, M. Bellabas, « déclassé » depuis le début du mois d'août 1953, a été sanctionné par l'organisme directeur de Paris pour avoir utilisé des fonds de la kasma de Douai pour son profit personnel. L'intéressé aurait soustrait 270 000 francs de la recette du mois de juillet 1953 pour effectuer des transactions commerciales²⁴⁴.

²⁴⁰ APPP, Ha 26, « Le MTL D », le 31 juillet 1952.

²⁴¹ AD du Nord, 256 W 98 181-182, « Réunion d'information au Café El Djazair à Flers-en-Escribieux, hameau de Pont-de-la-Deûle, rue Salengro », le 1^{er} juin 1953.

²⁴² *Ibid.*, « Arrestation d'un chef de kasma », le 2 décembre 1953.

²⁴³ *Ibid.*

²⁴⁴ AD du Nord, 256 W 98 181-182, « Réunion de cellule », le 1^{er} septembre 1953.

- **MTLD et PCF : des relations ambivalentes.**

Les relations entre le MTLD et le PCF, finalement peu considérées par l'historiographie, sont fluctuantes tout au long de la période étudiée et évoluent en fonction des besoins stratégiques de chacun des mouvements. Jusqu'en 1947, la propagande communiste parmi les Nord-africains ne sort pas du cadre normal de la lutte politique. Le parti communiste concurrent du MTLD pense alors triompher grâce à sa supériorité doctrinale et à son meilleur encadrement. Puis se sentant dangereusement menacé par le parti nationaliste, les dirigeants communistes multiplient les tentatives pour le détruire, saper son influence et discréditer ses chefs. Ils s'engagent dans une alliance avec l'UDMA espérant semer la zizanie entre les partis nationalistes. Ils encouragent ouvertement la dissidence berbériste allant jusqu'à offrir aux transfuges du MTLD l'appui de leur organisation, des locaux et des lieux de réunion et envisageant même le financement d'un journal. Ils accusent les dirigeants du MTLD d'avoir conservé indûment les fonds recueillis parmi les Nord-africains en faveur de la Palestine arabe. Et ils qualifient les députés Merzena et Khider d'agents de l'intelligence au service du pouvoir colonial. Ces diverses manœuvres échouent les unes après les autres. En métropole, le berbérisme, comme l'UDMA, végètent misérablement, le parti communiste n'enregistre aucun nouvel adhérent parmi la communauté algérienne et les dirigeants du MTLD font toujours l'objet de la vénération des Algériens nationalistes. De plus les nationalistes irrités par ce qu'ils appellent des procédés déloyaux renforcent leurs liens avec le Congrès de peuples et envisagent la création d'un syndicalisme musulman autonome²⁴⁵.

Réalisant l'inutilité de ses efforts pour détruire le mouvement national algérien, le PCF change de tactique. A partir de 1950, il propose inlassablement l'unité d'action à tous les nationalistes algériens et se proclame l'allié le plus fidèle du MTLD. Il s'agit maintenant pour lui d'appuyer toutes les tentatives séparatistes et tout ce qui peut gêner l'action du gouvernement français signataire du pacte atlantique. Ce tournant politique se concrétise par un renouvellement des responsables de l'activité du PCF en matière coloniale et un changement de discours et de pratiques face au parti indépendantiste. Elie Mignot, conseiller à l'Assemblée de l'Union française est remplacé au secrétariat de la commission coloniale du comité central par Léon Feix. Dès lors, les communistes cessent d'encourager le berbérisme.

²⁴⁵ APPP, Ha 7, « RG, L'opinion parisienne et les Nord-africains », le 8 mai 1951.

Les Algériens qui ont suivi ce mouvement sont sommés soit de réintégrer le MTLD soit d'adhérer au PC. Un nouveau journal, *L'Algérien en France*, est créé pour offrir une tribune à tous les musulmans en cas de saisie de *L'Algérie libre*. Les communistes qui ont colporté des bruits diffamatoires sur les dirigeants du MTLD sont mis en sommeil²⁴⁶. Les communistes tentent enfin de montrer aux nationalistes leurs intérêts à une future association avec le PCF. Dans ce but, ils chargent les anciens dissidents réintégrés au sein du MTLD de mettre en avant les difficultés de l'organisation algérienne. Ceux-ci insistent notamment sur quelques points : « Nous ne pouvons rien seuls » ; « Toutes nos réunions sont interdites alors que les Vietnamiens pourtant en guerre avec la France peuvent parler dans les réunions communistes » ; « *L'Algérie libre* est saisie » ; « Le PC est plus fort que le gouvernement ». Progressivement, ces idées s'imposent parmi les dirigeants parisiens du MTLD²⁴⁷. Le 1^{er} mai 1950, les dirigeants de la capitale décident pour la première fois d'appeler ses adhérents à participer au défilé national. Par la suite, les communistes renforcent patiemment les liens qui les unissent désormais au MTLD en animant, par exemple, des comités mixtes comme le Comité de Soutien aux Victimes de la Répression (CSVR).

Toutefois, bien que le MTLD accepte l'aide qui lui est apportée et renforce ses liens avec le PC, il n'oublie pas les manœuvres passées et fait bien attention à toujours conserver son autonomie. En effet le MTLD, qui a sa doctrine propre, semble exploiter les possibilités du PC sans pour cela obéir aux ordres du Parti. Après le 1^{er} mai 1950, les dirigeants du mouvement nationaliste prennent soin de sélectionner les manifestations auxquelles leurs militants doivent participer. Ainsi, considérant que ce n'est pas du ressort des Algériens, ils refusent de se joindre aux communistes lors de la manifestation de commémoration des événements de février 1934 à Lyon, le 8 février 1953²⁴⁸. En outre, lorsqu'ils participent aux défilés traditionnels, c'est toujours en formation distincte et homogène sous des mots d'ordre et avec des slogans propres au nationalisme algérien. De plus, ils n'hésitent pas à rappeler que :

« Les militants du MTLD ne doivent pas se laisser endormir par le PC et la CGT. On doit approuver ces deux organismes dans l'action qu'ils

²⁴⁶ APPP, Ha 7, « RG, L'opinion parisienne et les Nord-africains », le 8 mai 1951.

²⁴⁷ *Ibid.*

²⁴⁸ AD du Rhône, 437 W 79, « Les Nord-africains n'ont pas assisté au meeting organisé le 4 février à Lyon avec le concours de M. Jacques Duclos et ils ne participeront pas aux manifestations du 8 février 1953 », s.d.

mènent pour la revalorisation des salaires mais on ne peut pas avoir confiance en eux pour être épaulés en cas de coup de force. »²⁴⁹

- **La lutte contre la répression et pour le respect des libertés démocratiques.**

Du 19 mars au 27 mai 1950, la plupart des réseaux de l'OS du Constantinois, de l'Algérois et de l'Oranie sont démantelés : plus de 500 arrestations sont effectuées, soit la moitié des effectifs dont 5 sur des 7 membres de l'état-major. Plusieurs cadres parviennent à s'échapper mais l'OS n'existe plus. Paniquée, la direction dissout l'OS et détruit tous les documents et le matériel. Elle adopte un système de défense fondé sur la « dénégiation » d'une organisation paramilitaire en son sein et elle dénonce « le complot » et la provocation policière. Elle refuse les demandes des rescapés de reconstituer l'organisation sur de nouvelles bases et conseille aux clandestins de se rendre à la police ou de partir au Moyen-Orient. Par la suite, les dénonciations du MTLD au sujet de la répression, qui semble-t-il sont de plus en plus violentes à son encontre, se multiplient. En effet, Messali Hadj, avec le Comité de Soutien aux Victimes de la Répression (CSV), lance, notamment, une campagne nationale pour la défense de son organe de presse *L'Algérie Libre*. En septembre 1950, un tract, dont l'accroche est « Démocrates français, acceptez vous cela ? Des saisies permanentes, des expéditions policières, des arrestations et des brutalités. Où veulent-ils en venir ? Notre lutte sera la même. Démocrates français, participez avec nous à la campagne de défense *L'Algérie libre*. »²⁵⁰, est diffusé au sein de l'immigration. Toujours contre les saisies régulières de leur journal militant, un groupe d'environ 200 Algériens, militants du MTLD, se réunit à Marseille dans la rue Saint-Ferréol et tente de défiler sur la cannebière en arborant des pancartes stigmatisant l'interdiction de la vente du journal *L'Algérie libre*. Il se heurte à une vingtaine de gardiens de la paix en patrouille et une bagarre s'en suit. Deux gardiens de la paix sont blessés et hospitalisés, deux immigrés sont également hospitalisés et quatre autres arrêtés²⁵¹. Au-delà de cette campagne pour *L'Algérie Libre*, chaque attaque envers le mouvement ou les personnalités qui le composent des autorités françaises devient l'occasion de réunir les immigrés et de susciter chez eux la colère en multipliant les diatribes anti-françaises. Ainsi, à Paris, le MTLD convie les éléments nord-africains du département de la Seine à assister le dimanche 10 décembre 1950, à 20h, salle des sociétés savantes, à une réunion de protestation contre la demande de levée de l'immunité parlementaire du député

²⁴⁹ AD du Rhône, 437 W 111, « Activité du MTLD », le 15 décembre 1953.

²⁵⁰ AD des Bouches-du-Rhône, 148 W 191, « tract du MTLD », le 4 septembre 1950.

²⁵¹ *Ibid.*, Rapports sur les leaders de mouvements nationalistes arabes, 1950.

Khider. La réunion s'ouvre à 20h35, devant une assistance de 560 personnes environ, par une harangue prononcée d'abord en langue arabe puis en français, par Mostefai Chouki. A la fin de son discours, qui consiste en de violentes attaques contre l'administration française en Algérie, l'assistance est d'environ 800 personnes. Le député Khider en personne prend alors la parole. Il est vivement applaudi par la foule. La sortie s'effectue à 22h35. Pour éviter que cette manifestation ne se prolonge sur la voie publique, les petits groupes d'assistants sont dirigés alternativement dès leur sortie sur les stations du Métro « Saint Michel » et « Odéon ». Les Nord-africains qui se dirigent par la rue Danton, vers la station de l'Odéon, réussissent alors à se constituer en un cortège groupant 300 personnes environ. Ils occupent la chaussée en criant. Invités par le service d'ordre à faire silence et à se disperser, ces manifestants, porteurs de matraques qu'ils avaient dissimulées, se ruent sur les gardiens de la paix. Les autres participants dirigés sur la station « Saint Michel », qui se sont eux aussi constitués en un seul groupe de même importance tentent alors de prendre les effectifs de police à revers. Au cours du violent contact qui s'ensuit, un brigadier chef, un brigadier et neuf gardiens sont blessés certains sérieusement. Trois arrestations sont opérées. A 23h45 le quartier retrouve son calme²⁵². Ces échauffourées ne refroidissent pas l'ardeur des dirigeants du MTLD qui décident alors de profiter des manifestations du 1^{er} mai pour faire la preuve de sa force et de sa détermination.

« Le 1^{er} mai 1951 doit être pour nous l'occasion de réaffirmer notre volonté de libérer notre pays, de faire échec à la répression colonialiste et de faire aboutir nos revendications sociales. »²⁵³

Au même titre, que les manifestations du 1^{er} mai 1950, celles de 1951 sont un succès. Nous n'avons pas de chiffres précis mais la présence des Algériens en masse est soulignée par tous y compris par les forces de l'ordre.

En août 1951, alors que Messali Hadj est en France, la direction d'Alger crée le Front Algérien pour la Défense et le Respect des Libertés (FADRL). Ce mouvement a pour but de rassembler les Algériens appartenant à tous les partis politiques - Oulémas, PCA, MTLD, UDMA - dans un seul bloc, avec pour objectif de hâter la « libération nationale ». Né du résultat des dernières élections du 17 juin en Algérie, au cours desquelles seuls les partis politiques de l'administration ont triomphé, il s'appuie sur le mécontentement général qui

²⁵² APPP, Ha 26, « Manifestation de Nord-africains, MTLD », le 11 décembre 1950.

²⁵³ AD des Bouches-du-Rhône, 148 W 191, « Bulletin intérieur du MTLD : Pour un 1^{er} mai puissant... », s.d.

règne sur tout le territoire algérien. Une intense propagande en vue du ralliement des immigrés à ce mouvement est effectuée à Marseille²⁵⁴. Il n'y en a aucune trace ailleurs en France. Messali s'est positionné contre la constitution de ce Front, préférant pour mener le combat national chercher des appuis dans le monde arabe, auprès de l'ONU et auprès des classes ouvrières et des partis progressistes européens. Le FADRL n'a donc pas d'existence concrète en métropole. De façon générale la Fédération de France du MTLD et l'immigration suivent Messali.

Dès la mi-mars 1952, les cadres du MTLD encouragent les immigrés musulmans à participer aux défilés locaux que pourraient organiser les responsables de CGT et du PCF à l'occasion du 1^{er} mai « sous la forme d'un groupe à part pour marquer le caractère particulier des revendications des Nord-africains »²⁵⁵.

« Tous les musulmans doivent montrer qu'ils sont unis et qu'ils sont prêts à défendre leur liberté. »²⁵⁶

Une fois de plus, la manifestation est un succès dans toutes les grandes agglomérations métropolitaines où les Algériens vivent nombreux. Dans tous les cortèges, le portrait de Messali Hadj est levé fièrement. Le chef du MTLD fait assurément figure de libérateur et représente l'emblème du combat national. Dans le nord de la France, le 1^{er} mai est toutefois marqué par de violentes bagarres entre les Nord-africains et le service d'ordre. Dès le lendemain, *La Voix du Nord* raconte le déroulement de tels événements à Douai :

« Une très violente échauffourée s'est produite à Douai entre des éléments nord-africains qui participaient au cortège organisé par la CGT et les policiers. A 16h, ce défilé s'était formé sur la place Carnot pour remonter en suivant l'artère centrale vers le cirque municipal où devait se tenir un meeting. Ce cortège était surtout composé de Nord-africains dont le nombre pouvait être évalué à 2 000 soit les 4/5^e de l'ensemble. De nombreuses inscriptions étaient portées sur les calicots, elles concernaient surtout des revendications non syndicales mais politiques, c'est ainsi que l'on voyait sur certaines d'entre elles : « A bas le colonialisme ! » ou « Libérez Messali Hadj ». Un premier avertissement avait été donné aux manifestants dès le départ mais l'ordre de remiser ces slogans n'avait pas été suivi. Et c'est avec ces banderoles déployées que le cortège se mit en

²⁵⁴ AD des Bouches-du-Rhône, 148 W 191, « Propagande anti-française dans les milieux Nord-africains de la capitale », 13 septembre 1951.

²⁵⁵ APPP, Ha 26, « Activités du MTLD, section de Lyon », le 21 avril 1952.

²⁵⁶ *Ibid.*

marche vers 16h15 pour gagner l'hippodrome. Les Nord-africains marchaient en colonne, scandaient sur l'air des lampions « Libérez Messali Hadj ! » et s'interrompaient de temps en temps pour s'applaudir eux-mêmes. Ils étaient arrivés sur la place Lheriller lorsqu'ils reçurent pour la deuxième fois l'ordre de faire disparaître leurs pancartes. C'est alors que la bagarre éclata. Une scène assez confuse se produisit au cours de laquelle les policiers furent frappés, certains avec les bâtons qui supportaient les calicots. Les couteaux ne tardèrent pas à entrer en jeu. Une section de CRS stationnée à proximité intervint et devant le nombre des manifestants fit usage de grenades lacrymogènes. Les manifestants reculèrent. A quelque distance se trouvait le chantier d'une maison en construction qui leur donna la possibilité de s'alimenter en projectiles, les CRS qui n'avaient pas la possibilité de résister à un tel assaut se replièrent. »²⁵⁷

La même scène se produit à Valenciennes.

Assuré du soutien des immigrés en métropole, Messali, toujours en désaccord complet avec le comité central engagé dans la construction du FADRL, décide de s'adresser à la base en Algérie pour que le prochain Congrès ne soit pas celui de l'appareil mais celui des militants. Il entame une tournée dans le Constantinois. Il est accueilli triomphalement au Kroubs puis à Philippeville (Skikda). Il poursuit ensuite sa tournée dans le centre et l'ouest du pays. Chacune de ses étapes - Chellale, Boghari, Blida, Miliana - offre l'occasion de manifestations. A Orléansville, le 14 mai, la police tire faisant 2 morts et plusieurs blessés et effectue de nombreuses arrestations. L'état de siège est proclamé, Messali est placé en résidence surveillée à Niort dans les Deux-Sèvres. La direction d'Alger appelle à la grève La Fédération de France réagit également. Le 23 mai 1952 un débrayage massif des travailleurs algériens contre la « déportation » de Messali est décidé. A Forbach, 700 musulmans du centre minier se font porter grévistes et 150 d'entre eux environ se rassemblent pour former un cortège et se rendre à la préfecture où ils veulent protester contre l'arrestation de Messali Hadj mais la police les disperse²⁵⁸. A Roubaix, les éléments nord-africains décident de manifester sur la Grand Place afin de marquer la journée de deuil national décidée par le MTLD. Trois groupes de 150 Nord-africains chacun se rassemblent vers 15h30 boulevard du général Leclerc, place de la Gare et avenue Jean-Baptiste Lebas. Ils essayent de gagner la Grand Place mais sont refoulés et dispersés par le service d'ordre. Les policiers estiment à 500 environ le nombre de Nord-africains participant à ce mouvement. 150 Nord-africains font l'objet de contrôle d'identité mais aucune arrestation n'est maintenue. Les arrêts dans les usines sont importants et une vingtaine de cafés nord-africains sur les 70 que compte la

²⁵⁷ AD du Nord, 256 W 98 181-182, *La Voix du Nord*, le 2 mai 1952.

²⁵⁸ AD de Moselle, 297 W 70, « Rapport de police », le 24 mai 1952.

localité ferment leurs portes²⁵⁹. A Marseille, la journée du 23 mai 1952 se solde par un échec : de jeunes Algériens du MTLD venus de l'extérieur ont déployé une activité intense pour organiser différentes manifestations mais les nombreuses arrestations opérées au cours de rafles mettent fin au mouvement. Les Algériens manifestent par la suite une vive déception, notamment en ce qui concerne le manque d'appui, pourtant promis, des communistes. Ils avaient espéré la présence en masse d'organisations démocratiques permettant la formation de cortèges imposants. C'est avec amertume qu'ils constatent l'indifférence des communistes lorsqu'il s'agit de manifestations pour la cause algérienne alors que les communistes ne manquent pas de les utiliser lors des manifestations qu'ils organisent à leur profit.²⁶⁰.

Le MTLD tente, en plus, d'interpeller les Français et plus particulièrement les Parisiens, par voie de tract, au sujet des mesures répressives qui sévissent en Algérie et de l'arrestation « arbitraire » de Messali Hadj.

« La déportation de Messali Hadj est plus qu'un acte de répression dirigé contre le peuple algérien ; elle constitue une menace précise contre les libertés auxquelles vous êtes le plus attachés. Vous êtes tous menacés dans votre propre liberté individuelle. »

« La déportation de Messali Hadj ouvre la voie de la mise en résidence forcée de tous ceux qui s'opposent à la politique du gouvernement. Le mépris de la légalité dont le gouvernement fait preuve dans le cas de Messali Hadj sonne l'alarme pour tous ceux qui tiennent aux libertés chèrement reconquises à la libération. »

Une motion demandant la libération de Messali Hadj est également déposée dans les préfectures et les mairies en novembre 1952 :

« MOTION :

« Considérant que la répression ne cesse de frapper les patriotes algériens sur tout le territoire,

Considérant que cette répression prend également des proportions inquiétantes en France même,

Considérant que tous les NA immigrés en France et dont le nombre s'élève à plus de 500 000 hommes sont unanimement rassemblés autour des mots d'ordre du MTLD,

²⁵⁹ AD du Nord, 1764 W 142.180, « Au sujet d'une manifestation NA à Roubaix », le 24 mai 1952.

²⁶⁰ AD des Bouches-du-Rhône, 148 W 193, « Réaction des musulmans français après la journée de protestation du MTLD du 23 mai 1952 ». s.d.

Considérant que la solidarité des travailleurs Nord-africains et des démocrates français s'affirme de jour en jour,

Les commerçants de Lyon et banlieue au nombre de 184 s'élèvent énergiquement contre l'arrêté du ministre de l'intérieur daté du 14 mai 1952 déportant le président Messali Hadj à Niort et étendant son interdiction de séjour à tout le territoire français à l'exception du département des Deux-Sèvres.

Réclamant le retour en Algérie de Messali Hadj et la libération de tous les patriotes algériens détenus dans les prisons de France et d'Algérie.

Exigeant l'arrêt immédiat de la répression colonialiste tant en France qu'en Algérie. »²⁶¹

La lutte en faveur de la libération de Messali Hadj, pour le respect des libertés démocratiques et contre la répression est ensuite relayée dans *L'Algérie libre*.

Par la suite, la préparation de la manifestation du 1^{er} mai 1953 constitue une nouvelle occasion pour le MTLD de galvaniser les sentiments nationalistes de ses troupes et revigorer sa propagande parmi les travailleurs algériens. Ainsi, il n'hésite à diffuser largement et de façon parfois autoritaire ses mots d'ordre dans toutes les villes où se trouvent des colonies nord-africaines importantes.

A Paris :

Les travailleurs nord-africains constituent l'élément dominant du défilé du organisé par la CGT de la Nation à la Bastille. Les manifestants algériens attirent l'attention du public par la grande discipline qu'ils ne cessent d'observer au cours de la manifestation. Leur nombre est estimé à 7 000 environ. Un drapeau nationaliste, c'est-à-dire de couleur verte avec au milieu un croissant rouge, est déployé à la Bastille. Aucun incident n'est déploré.

A Valenciennes :

La journée du 1^{er} mai 1953 est marquée à Valenciennes par de sérieux incidents survenus entre les forces de police et les militants algériens du MTLD. En début d'après-midi, 900 à 1000 manifestants dont 650-700 Algériens se rassemblent place du général de Gaulle à Anzin. Au bout de 50 mètres à peine, les musulmans déploient fièrement le drapeau nationaliste vert et blanc. Décidant que cet acte est répréhensible, les forces du maintien de l'ordre interviennent. Elles tentent de scinder le cortège des Nord-africains en deux mais se heurtent à une vive résistance de ces derniers qui pour beaucoup sont munis de bâtons et de projectiles divers. Une quarantaine de manifestants et de membres du service de l'ordre sont

²⁶¹ AD du Rhône, 437 W 79, « Activités du MTLD », s.d.

blessés au cours de l'échauffourée qui suit. Parmi les blessés se trouvent un CRS qui est touché grièvement et qui est admis à l'hôpital de Valenciennes ainsi que trois Algériens atteints sérieusement.

A Marseille :

1 600 Nord-africains, obéissant aux ordres du parti nationaliste, participent à la manifestation du 1^{er} mai. Des délégations des divers centres du département rejoignent les militants marseillais. Ils défilent en bon ordre par rang de 4, 5, 6, 7 et 8 à la suite des organisations démocratiques pour gagner le vieux port. En tête de leur cortège, deux hommes portent la banderole du MTLD en caractère vert sur fond blanc. D'autres banderoles suivent sur lesquelles on peut lire les mentions : « Libérez Messali Hadj » ; « Libérez Habib Bourguiba » ; « Libérez les patriotes marocains » ; « Indépendance du Maghreb », ... Aucun incident n'est enregistré durant cette manifestation.

A Lyon :

1 100 travailleurs musulmans ont participé à Lyon au défilé du 1^{er} Mai 1953. Comme les années précédentes, en rangs serrés, encadrés par des membres du service d'ordre, munis de leurs brassards verts et blancs, les travailleurs nord-africains défilent en bon ordre. Des cartes postales à l'effigie de Messali sont vendues et tous les musulmans portent des macarons reproduisant la photographie de Messali et le texte : « Libérez Messali », inscrit dans un croissant. Quelques femmes musulmanes collectent de l'argent le long du parcours²⁶².

La participation massive des Algériens aux défilés du 1^{er} mai derrière les banderoles du MTLD et les portraits de Messali Hadj fait prendre la mesure de la puissance du prolétariat algérien en France, de son insertion dans le mouvement social et du prestige du chef national.

Quelques jours plus tard, la délégation de Paris du MTLD et le Comité de Soutien des Victimes de la Répression (CSVV) qu'il contrôle lancent un appel pour l'organisation d'une conférence nationale prônant le retour en Algérie de Messali Hadj. Afin de préparer cette assemblée d'envergure, de nombreuses réunions sont organisées sur tout le territoire métropolitain, dans les usines, les chantiers, les quartiers, les foyers, ... L'appel est également adressé aux organisations ouvrières et démocratiques françaises pour qu'elles s'associent à

²⁶² APPP, Ha 25, « Au sujet de la participation des ressortissants de la France d'Outre-mer à la commémoration du 1^{er} mai 1953 », le 6 mai 1953.

cette campagne de masse. La lutte contre la répression métropolitaine est en mouvement à tous les échelons du parti. Elle impose aux dirigeants de s'engager dans une dénonciation du régime colonial et de soutenir Messali, le symbole de la lutte pour l'indépendance. L'assemblée tient ses assises le 13 juin et se déroule en deux séances de 10h30 à 13h30 puis de 15h à 18h30. La réunion a lieu dans le calme et dans l'ordre, un speaker appelant tour à tour le représentant de chaque délégation qui vient donner le point de vue et les résolutions adoptés dans son secteur. Parmi plusieurs dizaines d'interventions à la tribune, il convient de mentionner celle d'un général français âgé d'une soixantaine d'années, ancien combattant de la guerre 14-18, celles d'avocats ayant défendu la cause de Nord-africains poursuivis pour des affaires judiciaires à caractère politique ; celles, enfin, de représentants d'organisations d'extrême gauche ainsi que celle d'un délégué parisien du MTLD venu mettre l'assistance en garde contre les mouchards et faire état des informations passées par le commissariat des Renseignements Généraux de Douai.

« Mes frères, je vous mets en garde contre les agissements de la police des Renseignements Généraux. Dans toute la France, il y a un réseau d'informateurs officiels qui renseignent le gouvernement et l'administration sur les Nord-africains. A l'heure actuelle, c'est le commissariat des Renseignements Généraux de Douai qui donne le plus de renseignements aux autorités. Ce commissariat apprend ce qui se passe dans chaque réunion qui a lieu à Douai et il fait parvenir les renseignements à Paris. Mais nous, nous sommes à chaque fois au courant de l'activité déployée par ce service ».

Pendant la conférence des télégrammes émanant de chefs d'organisations arabes (Egypte, ligue arabe, ...) sont également lus. Enfin, le discours de Mustafa Ferroukhi, délégué à l'assemblée algérienne (MTLD), insiste sur la nécessité de réaliser l'union de tous les Algériens. Aux termes des exposés faits par chacun, il ressort que la campagne entretenue dans les sphères nationalistes en faveur de la libération de Messali Hadj, des prisonniers politiques et contre la « répression colonialiste » s'accroît. En effet, du matériel de propagande - tracts, affiches, journaux- est édité et largement diffusé. Des manifestations sont en projet pour attirer encore davantage l'attention de la population française sur les rapports franco-algériens et le problème de l'Afrique du Nord. Il est également décidé d'envoyer des listes de pétition au gouvernement. Pour clôturer la réunion, les membres du comité

d'organisation obtiennent le serment de toute l'assistance debout de répondre à toute action demandée par le Mouvement Nationaliste Algérien²⁶³.

Après le succès des assises du 13 juin contre la répression, les messalistes préparent les manifestations du 14 juillet. Ce jour là, la mobilisation est effective et les défilés des Algériens sont massifs. A Paris, ils forment un cortège impressionnant derrière leurs banderoles et le drapeau algérien avec « Nous voulons l'indépendance » en leitmotiv. Ils réclament le retour en Algérie de Messali Hadj, et la fin de « l'odieuse » répression colonialiste par l'union des démocrates français et des patriotes nord-africains. La présence de la foule qui les applaudit sans fin révèle que cette grande solidarité est réelle. Mais à la Bastille, la manifestation tourne mal : les CRS s'opposent brutalement au cortège et ouvrent le feu. Le bilan est lourd : 7 morts dont 2 Français et plus de 200 blessés. Cette « tuerie » est immédiatement condamnée par les propagandistes du MTLD. Réagissant avec vigueur mais sans exiger la démission du ministre de l'Intérieur, le PCF dénonce également la provocation policière, appelle à la solidarité avec les victimes et à agir pour que « le fascisme ne passe pas ». Le 18 juillet « un hommage du peuple de Paris aux victimes » est rendu et Léon Feix, membre du bureau politique du PCF, déclare « Oui les travailleurs algériens ont le droit de participer comme ils l'entendent aux défilés pacifiques ». *L'Humanité* publie le 16 et le 18 deux déclarations du MTLD et accorde une large place au massacre dans ses colonnes. Léon Feix organise aussi des manifestations et des arrêts de travail pour les obsèques des victimes. Le PCF qui reçoit à son meeting du Cirque d'hiver une délégation du MTLD et rend « un suprême hommage aux martyrs de la liberté », fournit, malgré son désaccord avec Messali sur la question de l'assemblée constituante, l'occasion aux travailleurs algériens de renforcer leurs liens avec les militants français au sein des usines, des chantiers, des municipalités communistes et de la CGT. Le MTLD et le PCF poursuivent donc ensemble le combat contre la répression, pour la libération des détenus politiques et le retour en Algérie de Messali Hadj. Dans le courant du mois d'octobre ils organisent avec le CSVR une quinzaine de lutte qui doit se traduire par de multiples manifestations en France et surtout en Algérie. La Une du n°83 de *L'Algérie libre* daté du 17 octobre 1953, stipule :

« PAR TOUS LES MOYENS L'ADMINISTRATION A TENTE DE
COMPROMETTRE, MAIS EN VAIN LE SUCCES DE LA
QUINZAINNE DE LUTTE CONTRE LA REPRESSION. »²⁶⁴

²⁶³ AD du Nord, 256 W 181-182, « Au sujet de la colonie Nord-africaine du Douaisis », le 15 juin 1953.

²⁶⁴ *Ibid.*, *L'Algérie libre*, n°83, le 17 octobre 1953.

En réalité, en France métropolitaine cette action passe quasiment inaperçue.

- **Les nouvelles dissensions internes.**

Depuis le début de l'année 1953, des dissensions se manifestent entre les dirigeants. Messali Hadj jusqu'ici considéré comme l'incontestable chef du mouvement national algérien se heurte de plus en plus à « l'appareil » du parti. Au cours du 2^e congrès du MTLD, en avril, le comité central parvient à imposer son point de vue. Contrairement au vieux leader nationaliste, la majorité du comité central se présente comme attachée à la démocratie. Elle veut laïciser le parti et l'autonomiser de ses références musulmanes. Elle est aussi fondamentalement pro-atlantique et demeure favorable à l'union avec les autres partis et groupements politiques algériens, dont le parti modéré de Ferhat Abbas. Afin de mettre en application sa politique, elle réussit à limiter les pouvoirs du président, soit de son principal adversaire, à qui elle reproche de faire une tentative de « pouvoir personnel »²⁶⁵. Messali, en résidence surveillée à Niort, est de plus en plus isolé. Après le 2^e congrès, Ben Khedda est élu secrétaire général par le comité central. Il forme aussitôt un bureau politique avec Lahouel (organisation politique, finance, OS) et Kiouane (presse et information, étudiants et intellectuels). Les trois hommes appellent ensuite à la création d'un Congrès National Algérien (CNA) qui doit succéder au Front Algérien Démocratique contre la Répression et pour la Liberté. Le Congrès doit rassembler toutes les organisations politiques algériennes et toutes les couches de la population sur un programme d'actions commun. Dans les principes fondamentaux, l'assemblée constituante souveraine est remplacée par une assemblée nationale souveraine dans le cadre d'un Etat républicain démocratique et social. Le programme économique et social énumère un ensemble de réformes défendues par l'UDMA, le PCA et les élus du MTLD à l'Assemblée algérienne : la scolarisation totale de l'enfance algérienne, l'extension de la formation professionnelle et technique, la lutte contre le chômage, la lutte contre les taudis et les maladies par la suppression des bidonvilles et le développement de l'habitat et de l'hygiène. Quant à la réforme agraire radicale, elle est réduite à une défense du paysannat. Le 18 décembre 1953, Lahouel précise que le Congrès National Algérien est « la meilleure solution parce qu'elle a le mérite d'être une formule acceptable pour tous et en premier lieu pour les partis politiques ». Pour Messali Hadj, en revanche, la rupture avec le programme du mouvement national forgé depuis l'Etoile Nord-

²⁶⁵ AD du Moselle, 370 W 51, « La crise interne du MTLD », le 16 juillet 1954.

Africaine est inacceptable²⁶⁶. En outre, Messali reproche à Lahouel et ses partisans d'avoir transformé le MTLD en parti bourgeois donc inapte à l'action révolutionnaire, de s'être enlisés dans l'inaction, de ne pas avoir suivi l'exemple de la Tunisie et du Maroc où les terroristes « ont mis la France dans une situation critique » et d'être restés indifférents aux manifestations des milliers d'Algériens lourdement réprimés en métropole²⁶⁷.

Le 24 décembre 1953, Messali déclenche les hostilités en rédigeant un appel aux militants et aux sympathisants de toutes les villes de France et d'Algérie dans lequel il expose longuement ses différends avec le comité central. Son message est diffusé dans toute la Fédération de France au début de l'année 1954. Les cadres et les éléments de base, restés jusque-là ignorants pour la plupart des causes profondes et de l'ampleur des oppositions entre leurs chefs, sont désormais tenus au courant du conflit et bientôt sollicités par les deux fractions rivales²⁶⁸. Pour le comité central, le président d'honneur va trop loin et devient dangereux. Dès le mois de janvier 1954, les partisans de Lahouel prennent possession du siège de la Fédération de France 22 rue Xavier Privas et votent une motion de défiance contre Messali Hadj. Ce dernier ne se décourage pas et, le premier sondage entrepris lui assurant le soutien de la grande majorité des immigrés, il décide de partir immédiatement à la reconquête du MTLD. Il crée un « Comité de Salut Public » (CSP) animé par des militants sûrs et invite tous les adhérents à s'y regrouper pour préparer un nouveau congrès du parti. D'autre part, il fait diffuser un tract dénonçant encore une fois l'indiscipline, l'incapacité et l'ambition de Lahouel et de son entourage tout en protestant contre leur gestion financière désastreuse. Les élus du MTLD d'Alger mènent dans capitale des actions politiques communes avec le PCA et l'UDMA sous le regard bienveillant de Jacques Chevalier, le maire d'Alger. Enfin, il envoie Merzena, député algérien qui lui est resté fidèle, à Alger avec pour mission de s'emparer des archives et des fonds du parti, opération qui se solde par un échec, Lahouel les ayant prudemment mis à l'abri²⁶⁹. En métropole, les premiers mois de 1954 sont une période de confusion extrême, chacun des deux groupes en présence essayant de s'assurer le soutien des immigrés et la majorité des cotisations et des collectes. Pour ce faire, chacun des camps intensifie sa propagande et use de manœuvres diverses. Les « centralistes » par exemple, qui cherchent à jeter le trouble dans les esprits, divulguent à la masse des adhérents que Messali a reçu 25 millions en 1951 pour une mission qu'il n'a pas réalisée et que cet argent est déposé à

²⁶⁶ Jacques Simon, *L'immigration algérienne en France*, op. cit., p. 246.

²⁶⁷ AD de Moselle, 370 W 51, « La crise interne du MTLD », le 16 juillet 1954.

²⁶⁸ *Ibid.*

²⁶⁹ APPP, Ha 26, « Au sujet du MTLD », le 15 juillet 1954.

son nom dans une banque suisse. Malgré ces rumeurs, difficiles à vérifier, la position de Messali reste très forte en France²⁷⁰.

« Quelques disciples de M. Lahouel, donc éléments hostiles à Messali Hadj, sont venus à Lyon au cours de la semaine du 15 au 21 mars 1954. Ils ont fait une propagande assez active contre Messali et Merzena mais ils n'ont eu aucun succès »²⁷¹.

Les perquisitions effectuées en France et en Algérie le 11 mars sur commission rogatoire du juge d'instruction de Tizi-Ouzou chez les responsables du MTLD créent un certain désarroi. Les partisans de Messali l'exploitent adroitement affirmant que cette opération judiciaire prouve une fois de plus l'incapacité de la direction actuelle du parti²⁷². En quelques mois, la région parisienne, le Nord, l'Est, le Centre et Marseille rejoignent le CSP. Toute la Fédération de France est derrière Messali. Se sentant appuyé par l'immense majorité des membres du parti en France comme en Algérie (seules les régions algéroises et constantinoises sont divisées), Messali prend début avril une série de mesures importantes : il installe son Comité de Salut Public à l'ancienne adresse de la Fédération de France du MTLD, 22 rue Xavier Privas, dont il fait chasser les occupants. Moulay Ali est nommé gérant du local et le Dr Debaghine est placé à la tête du parti. Le clan de Messali reprend ensuite la direction de l'organe du parti - *L'Algérie libre* - tandis que Lahouel fonde un nouveau journal : *La Nation algérienne*²⁷³.

Messali dispose désormais d'une base solide. De sa résidence surveillée à Niort, il peut alors s'attacher à restructurer le parti. L'évolution de la situation en Afrique du Nord et la défaite de Dien Ben Phû en mai 1954 modifient les mentalités. Pour les militants, la question de la lutte armée n'est plus une perspective lointaine. Beaucoup pensent que l'option de l'insurrection à court terme est désormais l'unique remède, la seule stratégie possible pour dépasser la crise du MTLD et combattre l'impérialisme. Estimant donc qu'une action de terrorisme peut être déclenchée à tout moment, les dirigeants du CSP s'emploient à mettre en place un appareil politique répondant aux nécessités d'une activité clandestine. La recomposition des régions s'effectue très vite et à peu de frais, par la simple destitution des permanents du secrétariat, l'élection de nouveaux responsables à tous les échelons et la

²⁷⁰ AD de Moselle, 370 W 51, « La crise interne du MTLD », le 16 juillet 1954.

²⁷¹ AD du Rhône, 437 W 79, « Activités du MTLD », s.d.

²⁷² *Ibid.*

²⁷³ AD de Moselle, 370 W 51, « La crise interne du MTLD », le 16 juillet 1954.

refonte des structures. Les leaders nationalistes commencent également à constituer des « groupes opérationnels ». Les « combattants » reçoivent une éducation paramilitaire assez poussée : technique de sabotage, utilisation d'armes de guerre individuelles, lancement de grenades, opérations topographiques. Leur stage terminé, ils sont répartis dans des formations dites « groupes de choc » placées sous l'autorité du dénommé Basta, un des responsables du MTLD²⁷⁴.

Disposant d'assise forte en France, le CSP organise le congrès extraordinaire qui doit se tenir le 15 juillet 1954. Contrairement aux prévisions des services de police et pour des raisons de sécurité, le congrès a lieu à Hornu en Belgique et non à Paris. Il se tient à huis clos et regroupe 350 délégués mandatés par les kasma et daïras de toutes les villes de France et d'Algérie, à l'exception des Aurès dont les responsables ont adopté une position neutraliste. Les membres du comité central invités à participer au congrès ne se déplacent pas. Le rapport de Messali comme les interventions des délégués condamnent sévèrement la politique du comité central, la corruption des « intellectuels » promus au premier rang mais coupés des couches populaires, dénoncent le néo-colonialisme de Jacques Chevalier, adhèrent aux analyses de Messali et de *L'Algérie libre* sur la situation internationale et l'évolution politique au Maghreb et admettent l'urgence de la réorganisation du parti pour engager la lutte dans les plus brefs délais. Le 16 juillet, le congrès discute et adopte la résolution générale préparée en commission. Baptisé *Manifeste du Mouvement National*, ce document politique est d'un grand intérêt. Il porte d'abord sur l'adoption d'une politique générale anti-colonialiste active et révolutionnaire axée sur les principes du PPA. Il n'appelle pas directement à la lutte armée mais chaque délégué sait que le redressement du parti prépare l'entrée dans l'action généralisée. Ensuite, malgré le souhait formulé par plusieurs délégués d'une épuration sévère des membres de l'appareil, le congrès ne destitue, comme l'avait demandé Messali Hadj, que 8 membres du comité central. Aucune sanction ne frappe les autres membres du comité central, les conseillers municipaux et les députés de l'Assemblée Est également décidé la réhabilitation des militants renvoyés depuis 1948 (sauf ceux convaincus de malhonnêteté). Quatre membres sont désignés pour liquider les questions de trésorerie avec l'ancien comité central. Enfin, Messali est élu à « la présidence à vie du mouvement » et peut choisir les membres des deux Fédérations (France et Algérie).

²⁷⁴ APPP, Ha 24, « Au sujet d'une réorganisation interne du MTLD », le 30 juillet 1954.

Contestant la légitimité du « congrès préfabriqué de Belgique », les centralistes convoquent leur propre congrès. Il se tient du 13 au 16 août 1954 à Alger. Le rapport du comité central comporte un long historique sur les différents moments de la crise et il qualifie Messali d'agitateur, d'autocrate incapable adepte du « maraboutisme politique ». Le rapport considère toujours que le CNA est la bonne solution et il regrette cette crise car « l'appel du parti pour un CNA commençait à obtenir un succès considérable. Pour la première fois depuis de nombreuses années, le parti reprenait l'initiative politique et étendait de nouveau son influence ». En conclusion, « l'attitude de Messali qui a délibérément mis en péril l'existence même du parti en sapant ses principes d'organisation, est un acte contre-révolutionnaire puisqu'il a réduit le parti à l'impuissance et par là même il a stoppé pour un temps le développement de la lutte pour l'indépendance ». A l'issue du congrès, Messali, Merzena et Merbah se trouvent exclus du MTLD²⁷⁵.

Il existe donc deux organisations se réclamant du MTLD, l'une derrière Lahouel, l'autre derrière Messali, dont les dirigeants s'excluent mutuellement et qui n'ont plus rien de commun. Tandis qu'en métropole, l'immigration algérienne demeure toute entière derrière Messali, en Algérie, le 23 mars 1954, une troisième tendance voit le jour qui réunit, entre autres, d'anciens militants activistes de l'OS. Elle prend le nom de Comité Révolutionnaire d'Unité et d'Action (CRUA). Son but proclamé est de réconcilier les tendances. Mais après de multiples prises de contact la réunification des courants indépendantistes semble impossible. Le CRUA admet son échec et se dissout officiellement en juillet 1954.

²⁷⁵ Jacques Simon, *L'immigration algérienne en France, op.cit.*, p. 248 à 252.

DEUXIEME PARTIE
novembre 1954 – juin 1957
L’immigration algérienne entre en guerre

CHAPITRE IV : L'INSURRECTION ET SES REPERCUSSIONS EN METROPOLE.

En mai 1945, le Général Duval, chargé du rétablissement de l'ordre dans le Constantinois avait dit au gouvernement colonial : « Je vous ai donné la paix pour dix ans ». L'Histoire lui donne raison. Neuf ans après les massacres de Sétif et de Guelma, dans la nuit du 1^{er} novembre 1954, une série d'attentats secoue l'Algérie de l'Oranie au Constantinois. Les cibles représentent toutes ou presque des symboles du colonialisme : des casernes, des commissariats, des fermes coloniales, des agents de l'administration, etc. Les multiples explosions, presque simultanées en divers points du territoire, révèlent un mouvement concerté et organisé. L'insurrection algérienne est déclenchée. Elle est l'œuvre du « Comité des 22 » composé d'anciens membres du CRUA et suivie sur le terrain, en Algérie, par des centaines de militants activistes. Pour ces derniers, il s'agit de créer un climat d'insécurité afin de pousser les dirigeants français à entamer un processus d'indépendance pour l'Algérie. Après le 1^{er} novembre 1954, le « Comité des 22 » fonde le Front de Libération Nationale (FLN) et invite tous ceux qui désirent rejoindre le camp de la lutte armée à adhérer au nouveau mouvement à venir grossir les rangs de la nouvelle Armée de Libération Nationale (ALN), encore embryonnaire.

Comment réagissent dès lors les immigrés ?

1) Réactions des immigrés suite au déclenchement de l'insurrection armée en Algérie.

- **Tout d'abord, la surprise et l'expectative.**

Dès le matin du 1^{er} novembre, les travailleurs algériens résidant en France apprennent la nouvelle. Tous les journaux mentionnent le déclenchement de l'insurrection armée en Algérie et ces derniers sont vivement commentés dans les cafés ou les foyers nord-africains. La première réaction est la surprise. Le Comité a préparé l'insurrection dans la plus stricte clandestinité et en marge du parti indépendantiste de Messali Hadj paralysé par des luttes internes. Aussi dans un premier temps, les Français musulmans demeurent dans l'expectative et les événements d'Algérie ne suscitent aucune agitation particulière dans les quartiers d'immigration musulmane de la métropole.

« Les événements d'Algérie ne font pour le moment l'objet d'aucune réaction ».²⁷⁶

« Les événements d'Algérie n'ont provoqué aucun incident important. Les dirigeants nationalistes connus se tiennent dans une prudente réserve. »²⁷⁷

- **Les milieux nationalistes algériens entre joie et doute.**

Des « sondages » d'opinion sont effectués en divers points du territoire par les services de police chargés de surveiller les immigrés afin de mieux connaître leur état d'esprit. Dans les milieux fortement travaillés par la propagande nationaliste, il apparaît que le sentiment général est la joie et la fierté de voir l'Algérie se joindre au *Djihad* (Guerre sainte) commencé dans les pays arabes voisins. En effet, le déclenchement de la lutte armée semble répondre aux aspirations profondes des militants algériens. Ces derniers paraissent heureux de voir qu'aux paroles succèdent des actes susceptibles de réaliser l'indépendance de leur pays.

« Des sondages effectués, il ressort à coup sûr que la colonie nord-africaine approuve formellement, mais également sans le déclarer et sans tapage, l'action menée en Afrique du Nord ».²⁷⁸

L'absence de manifestation de joie et d'actes démontrant la sympathie des immigrés envers le mouvement insurrectionnel s'explique pas la crainte qu'ont ces derniers d'une répression plus terrible encore que celle qui suivit les manifestations de mai 1945 dans le Constantinois. De plus, ils doutent encore de la capacité des nationalistes algériens, plongés en pleine crise et profondément divisés, de mener une bataille et de la remporter face à la puissance française.

- **Peur ou prudence affichée par les immigrés devant des interlocuteurs européens.**

Dans les milieux algériens de la métropole peu ou pas touchés par la propagande subversive et parmi la population bien intégrée à la société française et y ayant ses intérêts

²⁷⁶ AD du Rhône, 437 W 80, « Réactions dans les milieux nord-africains des Hautes-Alpes après les événements d'Algérie », le 2 novembre 1954.

²⁷⁷ AD du Rhône, 437 W 85, « Etat d'esprit de la population musulmane », le 3 novembre 1954.

²⁷⁸ AD du Rhône, 437 W 80, « Etat d'esprit de la colonie nord-africaine cantonnée en Ardèche », le 17 septembre 1955.

propres, la peur est encore plus grande et le regard porté sur « les événements » nettement différent. Le rapport ci-dessous concluant une enquête de police effectuée à Paris dans le quartier des Quinze-vingt témoigne surtout de leur attachement à la France.

« J'ai l'honneur de rendre compte qu'à la suite des événements d'Algérie, j'ai procédé et fait procéder par mon personnel à des sondages d'opinion dans les milieux nord-africains demeurant sur le quartier.

Je rappelle que cette population stable comprend plus d'un millier de personnes en grande majorité des hommes qui vivent le plus souvent en garnis. Il existe une trentaine d'établissements à clientèle exclusivement nord-africaine, hôtels meublés et débits de boissons. Ce sont principalement les tenanciers de ces établissements qui ont fait l'objet de ce sondage d'opinion.

Il en résulte d'abord que dans l'ensemble, leurs sentiments sont favorables à la France ; leur loyalisme est renforcé par des considérations d'intérêt. Ayant leur établissement ou leur travail dans la métropole, ils ne demandent qu'à y rester et à y vivre en paix. On note une certaine inquiétude, la crainte de représailles policières et de rapatriement forcé en Afrique du Nord. On fait remarquer que l'agitation n'est l'œuvre que d'une minorité rebelle dont la propagande ne touche qu'une petite partie de la population algérienne. On apprécie l'apport de la civilisation française et on ne méconnaît pas les avantages qui en ont résulté.

Un hôtelier du quartier a manifesté une opinion typique à ce sujet, tout en étant fidèle aux principes musulmans et en soutenant le point de vue algérien en ce qui concerne la question sociale et religieuse, il se déclare fermement attaché à l'œuvre française en Algérie ; il cite des paroles de son grand-père évoquant la période antérieure, où le peuple était soumis à l'esclavage et à la misère sous le régime des seigneurs féodaux et à aucun prix il ne voudrait revenir à ce régime. On fait remarquer cependant qu'il y a de la misère en Algérie, ce qui donne aux agitateurs le moyen d'exploiter les mécontentements. Sur le quartier, aucune propagande subversive n'a encore été décelée parmi la population sédentaire. »²⁷⁹

L'échantillon de la population ayant répondu à ce sondage ne représente qu'une petite partie spécifique de l'immigration algérienne en France. Elle n'est absolument pas représentative d'un état d'esprit général. En outre, devant les forces de l'ordre, les Algériens inquiets révèlent-ils leurs réels sentiments ? Une seule chose est certaine, à la Toussaint 1954, même si en grande majorité les immigrés applaudissent l'insurrection, nombre d'entre eux ne semblent pas prêts à rejoindre le camp de la lutte armée, du moins ouvertement. Que ce soit par crainte ou par conviction, beaucoup demeurent prudents et en retrait de toute activité subversive. Ainsi, alors que la « Révolution » est déclenchée, il est clair que les nationalistes

²⁷⁹ APPP, Ha 25, « Rapport du commissaire de police principal du quartier des Quinze-vingt à M. le directeur de la police judiciaire. Sondage d'opinion. », le 9 novembre 1954.

doivent encore poursuivre leur travail d'éducation politique et trouver le moyen de rassembler derrière eux la totalité des Algériens.

2) Les conséquences de l'insurrection sur le mouvement migratoire²⁸⁰.

- Retours massifs vers l'Algérie.

Les opérations militaires en Algérie ont un impact considérable sur les mouvements migratoires des Algériens entre leur pays d'origine et la France. Si l'on considère, par exemple, les mois de janvier et de février pour les années 1954, 1955 et 1956, on obtient les chiffres suivants²⁸¹ :

	ARRIVEES (en métropole)	DEPARTS (pour l'Algérie)
Janvier 1954	5 708	5 754
Février 1954	9 389	3 610
Janvier 1955	9 890	9 081
Février 1955	19 817	6 113
Janvier 1956	11 855	10 585
Février 1956	10 917	10 598

Le caractère massif des retours des immigrés en Algérie, qui ressort dans le tableau ci-dessus, préoccupe à l'époque grandement les autorités françaises. Dans divers rapports, elles notent « la recrudescence des départs », s'en inquiètent et tentent de l'expliquer. L'augmentation des demandes de billets pour retourner en Algérie est tellement importante que les agences de voyage éprouvent de plus en plus de difficultés à obtenir les places demandées dans les bateaux et surtout les avions, ce qui d'après les directeurs dénote d'un

²⁸⁰ Cf, Volume des annexes, Tableaux statistiques, « Mouvement de la main-d'œuvre entre l'Algérie et la France (1955-1956) », p. 21.

²⁸¹ CARAN, F1a 5046, Mouvements de la main-d'œuvre entre l'Algérie et la France, statistiques diverses et graphiques des soldes migratoires mensuels et annuels, 1914-1965.

encombrement inhabituel²⁸². Pour le préfet des Bouches-du-Rhône, cet accroissement paraît explicable si l'on tient compte de l'amplitude également beaucoup plus forte des arrivées en métropole. Selon lui, les grands froids peuvent aussi déterminer certains Nord-africains employés dans le bâtiment et les travaux publics à quitter la métropole²⁸³. D'autres cependant soupçonnent des raisons plus politiques à ces nombreux départs.

« Si la plupart des départs pour l'Algérie sont dûs à des licenciements et à l'approche de la mauvaise saison, il est évident toutefois que certains éléments ont probablement quitté notre sol dans le seul but de participer ou tout au moins d'observer sur place le déroulement des opérations. »²⁸⁴

Selon une étude faite dans le département de la Moselle, parmi les Nord-africains qui regagnent l'Algérie, 80% partent en congé régulier en raison de la période hivernale. Il faut noter ici que seule la moitié d'entre eux revient à la fin de cette saison²⁸⁵. Le départ des autres est davantage lié à la nouvelle situation politique et militaire. On distingue alors trois catégories de personnes :

-Ceux, les plus nombreux qui ont peur à la fois de la répression en France et des menaces faites à leurs familles restées en Algérie.

En effet, pour expliquer dans une large mesure le courant de départ, il faut tenir compte de la psychose qui s'est fait jour parmi les travailleurs nord-africains. Ceux-ci, dans la conjoncture présente, sont enclins à rentrer dans leur foyer pour apporter éventuellement aide et protection aux leurs. Les immigrés ne savent pas comment la guerre va évoluer. Certains craignent également de se retrouver bloqués en métropole en cas de restriction des départs vers l'Algérie et se précipitent donc pour rejoindre leur pays d'origine²⁸⁶.

-Ceux que leur famille invite de façon pressante à rentrer.

Bon nombre d'Algériens expliquent, aussi, à leur patron qu'ils ont reçu une lettre de leur famille les invitant à rentrer d'urgence en Algérie. Pour les forces de police, les motifs

²⁸² AD du Nord, 1764 W 142. 224, « Au sujet d'une augmentation du nombre des départs d'ouvriers algériens », le 6 mars 1956.

²⁸³ AD des Bouches-du-Rhône, 137 W 383, « Rapport du Préfet », 1956.

²⁸⁴ AD du Rhône, 437 W 85, « Etat d'esprit de la population musulmane de Grenoble », le 4 décembre 1954.

²⁸⁵ AD de Moselle, 370 W 20, « Départs de Nord-africains », février 1956.

²⁸⁶ *Ibid.*

invoqués, parents ou femmes malades, semblent en réalité cacher des raisons d'ordre politique. Selon elles, les familles qui écrivent aux immigrants agissent sur l'ordre des *fellaghas*.²⁸⁷

-Ceux qui répondent à un ordre de mobilisation et se rendent chez eux pour combattre.

En Moselle, il n'a pu être établi que les départs d'Algériens aient été provoqués par suite de consignes nationalistes²⁸⁸. Ce fait n'est cependant pas exclu étant donné la propagande croissante faite dans ce sens parmi les travailleurs nord-africains des autres départements. Selon le préfet des Bouches-du-Rhône, l'état-major des rebelles prévoit une intensification de la lutte et il est décidé à la mener avec le maximum de moyens, humains notamment. Les immigrés ayant une expérience militaire sont prioritairement recherchés. Les dirigeants nationalistes affirment que la plupart des « rappelés » obéissent avec enthousiasme et qu'il serait faux de prétendre que les menaces de représailles exercées sur les familles jouent un rôle déterminant. Le cas du militant Chemimi Mohamed est typique. Il a accompli 18 ans de service militaire et a terminé ses classes avec le grade d'adjudant chef. Contacté par un émissaire de Messali Hadj, il accepte de gagner Tripoli et se met sous les ordres de la dissidence comme instructeur chargé d'apprendre aux jeunes le maniement des armes²⁸⁹.

- **La mise en place d'une nouvelle réglementation pour limiter ces départs.**

Les autorités inquiètes subordonnent en mars 1956, par arrêté ministériel, l'entrée de toute personne, française ou étrangère, sur le territoire de l'Algérie à la possession d'un document dénommé « Autorisation de Voyage » et délivré par les services préfectoraux²⁹⁰. La majorité de la main-d'œuvre nord-africaine qui se rend annuellement durant cette période dans sa famille en Algérie se trouve donc cette année là bloquée en métropole. Pour le préfet des Hautes-Alpes, si cette situation doit s'aggraver elle risque d'entraîner des répercussions sur le plan social voire sur l'ordre public²⁹¹. Toutefois, aucune réaction violente n'est enregistrée dans les milieux algériens à la suite des mesures prises pour réglementer l'accès

²⁸⁷ AD du Nord, 1764 W 142. 224, « Au sujet des départs pour l'Algérie. Evolution de l'état d'esprit de la population musulmane », 1956.

²⁸⁸ AD de Moselle, 370 W 20, « Départs de Nord-africains », février 1956.

²⁸⁹ AD des Bouches-du-Rhône, 137 W 383, « Rapport du commissaire à M. le sous-préfet d'Aix en Provence », 12 mars 1956.

²⁹⁰ APPP, Ha 8, « Régime de circulation entre la métropole et l'Algérie », mars 1956.

²⁹¹ AD du Rhône, 437 W 79, « Contrôle des Nord-africains et répression des activités », le 20 décembre 1956.

aux départements algériens, à l'exception d'un débrayage aux entreprises Saviem à Suresnes en région parisienne. Néanmoins, les responsables des mouvements séparatistes continuent leur propagande et incitent les immigrés à regagner l'Algérie en utilisant tous les moyens possibles, même en cas de refus de l'administration française.²⁹²

- **Des départs compensés par de nombreuses arrivées.**

Limités dans une large mesure par le rétablissement d'un régime d'autorisation préalable, les départs vers l'Algérie sont en plus compensés par l'afflux d'éléments se réfugiant en métropole pour échapper aux conséquences de la lutte livrée outre-Méditerranée. Ainsi malgré un relatif fléchissement durant l'année 1956, le solde migratoire vers la France reste positif durant toute la guerre d'Algérie. Les femmes musulmanes viennent de plus en plus nombreuses rejoindre leur mari dans la métropole accompagnées le plus souvent de leurs enfants. Il s'agit là d'un phénomène d'une ampleur nouvelle.²⁹³ La répression qui suit l'offensive de l'ALN dans le Nord-Constantinois en août 1955 a notamment pour conséquence l'affluence en France d'un grand nombre de cadres politiques. Les militants qui échappent à la prison, à la mort et aux camps d'internement, prennent en effet souvent le chemin de l'émigration.

« La plupart des jeunes Algériens qui émigrent en France, notamment ceux originaires du département de Constantine, sont envoyés par les nationalistes pour y faire de l'agitation. »²⁹⁴

En outre, en vertu de la loi sur l'état d'urgence, le gouvernement général de l'Algérie expédie périodiquement sur Marseille ou Marignane des personnes faisant l'objet d'une mesure d'interdiction de séjour en Algérie²⁹⁵. Aussi, à l'émigration ouvrière s'ajoute finalement une émigration politique²⁹⁶.

²⁹² APPP, Ha 49, « SCINA, synthèses quotidiennes », mars 1956.

²⁹³ APPP, Ha 8, « Implantation de la population algérienne à Paris », avril 1957.

²⁹⁴ AD du Rhône, 437 W 141, « Note », le 22 octobre 1955.

²⁹⁵ *Ibid.*

²⁹⁶ Mohamed Harbi, « Entre mémoire et histoire. Témoignage sur la politisation de l'immigration maghrébine en France », in Aïssa Kadri et Gerard Prévost (coord.), *Mémoires algériennes, op.cit.* p. 56

3) Des immigrés de plus en plus en butte à la répression policière.

- Le mouvement insurrectionnel ne doit pas gagner la métropole. Mesures préventives et « opérations » de grandes envergures.

Après la Toussaint 1954, les conditions de vie des immigrés algériens en France deviennent de plus en plus difficiles. Même si « la répression n'est pas encore coordonnée et ne s'inscrit pas dans un système de pensée structurée »²⁹⁷, les policiers sont déjà à l'affût durant cette période de tous les agissements d'Algériens. Craignant que le mouvement insurrectionnel algérien ne gagne la métropole, ils déploient toutes leurs forces pour tenter de mettre un terme aux activités des divers mouvements nationalistes.

« La présence d'une importante population ouvrière nord-africaine dans l'agglomération lyonnaise en fait un centre particulièrement sensible à l'évolution de la situation en Algérie, suivie très attentivement aussi bien par les métropolitains que par les Nord-africains. La forte proportion d'originaires des zones rebelles (Kabylie et Nord-Constantinois) facilite la propagande nationaliste et la diffusion des mots d'ordre et des menaces à l'encontre de ceux qui se montrent encore hésitants. Il est donc apparu nécessaire à la fois pour rassurer la population métropolitaine inquiète de ces menées anti-françaises et pour protéger les travailleurs nord-africains désireux de se tenir en dehors de cette agitation, de prendre un certain nombre de mesures préventives : visite des garnis, contrôle des cafés nord-africains et opérations de contrôle sur la voie publique »²⁹⁸.

De fait, les rafles, les contrôles incessants et les arrestations souvent arbitraires se multiplient sur tout le territoire. Le 5 et le 15 septembre 1955, les services de police lancent, en outre, deux opérations de grande envergure dans toutes les agglomérations métropolitaines où les Algériens vivent nombreux.

« L'action subversive des meneurs, l'oisiveté relative de certains de ses membres et la mentalité particulière de tous, rendent possible dans un avenir immédiat de graves incidents [...] Si l'administration ne réagit pas avec fermeté dans les semaines à venir la masse des 300 000 français musulmans de la métropole risque d'obéir passivement aux ordres des militants

²⁹⁷ Linda Amiri, « La répression policière en France vue par les archives », in M. Harbi et B. Stora, *La guerre d'Algérie 1954-2004, la fin de l'amnésie*, éditions Robert Laffont, 2004, p.404.

²⁹⁸ AD du Rhône, 437 W 141, « Mesures préventives de contrôle sur les milieux nord-africains », le 13 mars 1956.

séparatistes auxquels il suffira alors de donner le signal du déclenchement des troubles pour que leurs consignes soient fidèlement exécutées. Compte tenu des faits ainsi résumés, il a été décidé d'effectuer une opération de contrôle et de sécurité. Celle-ci, déclenchée aux mêmes jours et heures sur l'ensemble du territoire métropolitain a pour but :

1) De mettre en état d'arrestation les Français musulmans faisant l'objet de mandats de justice décernés par les juridictions métropolitaines ou d'Afrique du nord.

2) De s'assurer de la personne des militants séparatistes actifs et notamment des chefs de cellules et de tous les individus investis de fonctions d'autorité dans les organisations clandestines, des agents de liaison, des distributeurs de tracts et des collecteurs de fonds.

3) De soumettre à un contrôle rigoureux le plus grand nombre possible de suspects, de contrôler leurs papiers d'identité en les soumettant notamment à l'identification anthropométrique.

Elle rendrait confiance aux nord-africains encore fidèles à la FRANCE et impressionnerait favorablement la population européenne. »²⁹⁹

Ces jours-ci plusieurs milliers de contrôles, de perquisitions et arrestations sont menées parfois brutalement sur tout le territoire. La police retient alors « l'agressivité de masse quelque peu inquiétante »³⁰⁰ alors qu'une partie de la presse au moins semble davantage choquée par l'action policière. Le lendemain, *Le Journal*, par exemple, titre l'un de ses articles : « Cette misère que la police foule du pied »³⁰¹.

Diverses opérations de même envergure sont décidées régulièrement. La plus marquante se déroule en août 1956 : au même jour et à la même heure, les meublés, les cafés et les foyers nord-africains sont investis et tous les Algériens croisés sur la voie publique sont scrupuleusement contrôlés. Il s'agit toujours de mettre en état d'arrestation les Français musulmans faisant l'objet de mandats de justice décernés par les juridictions métropolitaines et d'Afrique du Nord ainsi que les militants séparatistes actifs puis de soumettre les suspects à un contrôle rigoureux dans un but dissuasif. Le nombre des perquisitions et des arrestations ce mois-ci bat des records.

²⁹⁹ AD des Bouches-du-Rhône, 137 W 382, « SCINA, exécution d'une opération de police contre les éléments troubles nord-africains de la métropole », avril 1957.

³⁰⁰ APPP, Ha 8, « Au sujet de la colonie nord-africaine de Paris », avril 1957.

³⁰¹ APPP, Ha 25, *Le Journal*, le 16 septembre 1955.

- **La nécessité du Renseignement.**

La multiplication des contrôles, des perquisitions et des arrestations s'explique aussi par le fait que les forces de l'ordre sont à la recherche de la moindre information leur permettant de rendre plus efficace la répression des activités subversives des immigrés. En effet, dans la lutte ouverte contre les mouvements politiques algériens, le Renseignement, est une arme capitale. Il s'agit donc pour elles d'interroger tous les Algériens contrôlés ou arrêtés, de leur soutirer des informations sur les organisations séparatistes et les individus qui y militent, et ainsi de parfaire leur connaissance de l'adversaire. Cependant, très vite, elles déplorent la détérioration du climat psychologique qu'elles constatent au sein de la population immigrée. Selon elles, travaillées par une propagande indépendantiste intense et fortement impressionnés par les récents événements en Afrique du Nord, les Français musulmans se sont repliés sur eux-mêmes et tendent par peur ou simplement par lassitude à vivre, encore plus que d'habitude, en marge de la population européenne en s'organisant en véritable colonie étrangère. Les quelques relations de confiance qui s'étaient établies entre de certains Français métropolitains, notamment des fonctionnaires, et les Nord-africains font place non pas toujours à la méfiance mais tout au moins à la réticence manifestée désormais par ces derniers. L'action des services de police subit le retentissement de cette modification de climat. La recherche du renseignement devient plus difficile, ainsi que l'identification des coupables de crimes et délits par les services de police judiciaire en raison de l'imperméabilité croissante du milieu considéré³⁰². Pour pallier à ces nouvelles difficultés, il est décidé, à l'initiative des RG, d'appliquer une gamme de mesures de centralisation du renseignement et de coordination de l'action. Cette décision débouche sur la création d'un Groupe permanent de travail de la Commission des affaires musulmanes dépendant de la présidence du Conseil, d'une part ; et sur la mise en place d'un service d'information directement rattaché au cabinet du Ministre de l'intérieur, d'autre part. Un Service de Coordination des Informations Nord-africaines (SCINA) voit ainsi officiellement le jour dès la fin de l'année 1955. Les activités de ce nouveau service : établissement de synthèse d'information quotidienne et mensuelles ; conférences régulières avec la participation de tous les services intéressés (Direction active de la police, Préfecture de police, gendarmerie, Service de Documentation extérieure et de Contre-espionnage (SDECE), Etat-major général de la Défense nationale (EMGDN), Service

³⁰² AD du Rhône, 437 W 141, « Note », le 22 octobre 1955.

des affaires musulmanes et de l'action sociale, ministère de la Justice), doivent permettre une « une unité de vue utile au développement cohérent de l'action anti-séparatiste³⁰³ ».

- **Lacunes et manque de moyen pour une répression efficace en métropole. Les transferts en Algérie.**

Si le Renseignement et l'action sont progressivement coordonnés, les différents services se rendent finalement compte rapidement de leur impuissance en face d'une situation exceptionnelle telle qu'elle se développe sous leurs yeux. Les raisons du manque « d'efficacité » des organismes chargés de la répression contre les militants nationalistes sont diverses. En premier lieu, dans le cadre légal existant : la répression engagée a un caractère purement individuel. Ensuite, en raison du silence observé par les immigrés, les délits sont le plus souvent connus d'une manière indirecte. Enfin, les policiers français se plaignent aussi des tribunaux qui « font preuve d'une clémence exagérée ». Plusieurs protestations sont adressées au garde des Sceaux pour signaler l'intérêt de condamnations exemplaires pour « atteinte à la sûreté de l'Etat » ou « reconstitution de ligue dissoute » lorsque les faits incriminés relèvent de ces chefs d'inculpation. De nombreux policiers semblent, en fait, dans l'attente de dispositions « spéciales » pour réaliser au mieux leur mission. En attendant, même si la répression contre les activités séparatistes algériennes en est encore jugée insuffisante, elle n'en pèse pas moins de façon accrue sur toute l'immigration considérée désormais comme suspecte dans son intégralité. Le constat fait d'une inégalité de moyens en matière de répression entre la métropole et l'Algérie, il est finalement décidé, en accord avec le garde des Sceaux, de procéder « à l'élimination des responsables nationalistes » par des opérations de transferts en Algérie, où depuis le vote des pouvoirs spéciaux en mars 1956, « le gouvernement dispose de pouvoirs plus étendus pour prendre toutes les mesures exceptionnelles commandées par les circonstances, en vue du rétablissement de l'ordre, de la protection des personnes et des biens et de la sauvegarde du territoire », et de les poursuivre là bas. En fonction de ce plan, trois transferts massifs ont lieu les 5 et 18 septembre, et le 9 octobre 1955. 425 responsables nationalistes sont au total arrêtés et amenés en Algérie. La portée de cette mesure est néanmoins atténuée par le fait que les « transfuges » ne sont pas toujours justement poursuivis outre Méditerranée, que certains d'entre eux réussissent à

³⁰³ Benjamin Stora, *Ils venaient d'Algérie*, op.cit, p. 276.

revenir et que beaucoup d'autres nationalistes arrivent en métropole sur ordre de leur organisation pour colmater les Fédérations métropolitaines³⁰⁴.

³⁰⁴ Benjamin Stora, *Ils venaient d'Algérie*, *op.cit*, p. 278 et 279.

CHAPITRE V : LA BATAILLE FLN-MNA.

1) L'avènement en métropole de deux organisations nationalistes algériennes rivales. Les raisons de l'opposition entre le MNA et le FLN.

- **La Fédération de France du Mouvement National Algérien (MNA).**

Mohamed Harbi, dans son autobiographie, parle d'une « désinformation en France au sujet du mouvement national algérien »³⁰⁵. En effet, au lendemain de la Toussaint, les immigrés ignorent encore qui sont les acteurs des attentats terroristes qui marquent le début de « la Révolution » et portent naturellement en triomphe le *Zaim*. Pour la communauté algérienne résidant en métropole l'insurrection, c'est Messali. Il a consacré sa vie au nationalisme algérien, il a été l'un des dirigeants de l'ENA, puis le principal fondateur du PPA et du MTLD. Il est le personnage le plus charismatique des indépendantistes algériens. Qui d'autre que lui pouvait entreprendre la lutte armée ? Les immigrés sont alors loin d'imaginer que l'insurrection est l'œuvre d'un groupe nouvellement créé, le Front de Libération Nationale (FLN). Or Messali n'a pas participé à l'opération de novembre 1954. Ben Boulaïd et Krim Belkacem, deux de ses anciens compagnons qui ont rejoint le « Comité des 22 » après la crise de l'été 1954, auraient essayé à plusieurs reprises de l'associer aux préparatifs de l'action armée mais Messali Hadj aurait refusé le « fait accompli »³⁰⁶. Ce n'est qu'en décembre 1954, après un mois de réflexion, qu'il accepte le terrorisme comme moyen d'action. Il ne désavoue donc pas l'action du 1^{er} novembre. Et la considérant comme une étape logique de la lutte entreprise depuis plusieurs décennies par le peuple algérien et son parti, il n'hésite pas à la reprendre à son compte. Toutefois, si Messali Hadj rejoint le camp de la lutte armée, il refuse de se rallier au FLN. Le 5 novembre 1954, aux vues des circonstances nouvelles, le MTLD est dissous par les autorités françaises. Pour contrer l'organisation rivale, Messali proclame en décembre la création du MNA, le Mouvement National Algérien. Selon les termes de Jacques Valette, « le MNA est une organisation de combat destinée à faire survivre politiquement le MTLD en condamnant les pères du FLN et en s'appuyant sur les immigrés restés fidèles. »³⁰⁷ En France, le MNA succède naturellement au MTLD. Il continue

³⁰⁵ Mohamed Harbi, *Une vie debout, mémoire politique*, tome 1 : 1945-1962, La Découverte, 2001, p. 52.

³⁰⁶ Jacques Valette, *La guerre d'Algérie des messalistes, 1954-1962*, L'Harmattan, Paris 2003, p. 28.

³⁰⁷ *Ibid.*, p.30.

d'encadrer la quasi-totalité des nationalistes dans l'immigration. Dans un rapport daté du 8 février 1955, la direction régionale des Renseignements Généraux d'Ile-de-France note :

« Le parti qui exerce de loin la plus grande influence sur les français musulmans d'Algérie résidant dans la métropole est le MTLD³⁰⁸. L'audience des autres mouvements est faible ou négligeable. »³⁰⁹

Cela s'explique d'abord par le fait que le MNA est le seul parti indépendantiste implanté et organisé en métropole. Ensuite, la communauté algérienne en France est très attachée au vieux leader nationaliste et ce dernier bénéficie de toute sa confiance. Et enfin, les messalistes exploitent le manque d'information des immigrés algériens et cultivent l'ambiguïté qui règne dans l'immigration en laissant croire que tous les soldats de l'Armée de Libération Nationale (ALN) qui se battent en Algérie sont des militants du MNA.

Au début, le MNA reprend dans les grandes lignes la structure interne du MTLD. Mais celle-ci est connue des services de police. Le nouveau parti est donc rapidement inquiété par les autorités. Les anciens militants du MTLD sont connus des commissariats et étroitement surveillés. Les nombreuses perquisitions et arrestations les visent particulièrement. Aussi, de nombreux militants, y compris des responsables, sont condamnés pour « reconstitution de Ligue dissoute ». A la fois pour pallier aux pertes dues aux arrestations et pour rendre l'organisation plus étanche et plus sûre, le MNA modifie plusieurs fois sa structure. Le nombre d'échelons notamment est multiplié. D'après des documents saisis par la police judiciaire de Metz, en octobre 1956, le MNA est représenté en France par un bureau fédéral assisté d'un comité directeur et d'un comité politique. Le territoire métropolitain est divisé en 5 provinces : le Nord, l'Est, l'Ouest, le Centre, et le Sud étant chacune dirigées par un chef de province. Chaque province est découpée en plusieurs régions (3 à 5), chacune sous l'autorité d'un contrôleur régional. Ce contrôleur a sous son autorité un nombre de kasma variable. Une kasma porte en principe le nom d'un centre. Ex : kasma de Metz, kasma de Thionville, etc. Sa compétence territoriale s'étend aux localités avoisinantes. Le siège de la kasma n'est donc pas situé obligatoirement dans le centre considéré. Ainsi la kasma de Thionville à son siège a Uckange, où les conditions de logement et de rassemblement sont plus favorables. La kasma est dirigée par un chef de kasma présidant un comité composé en général de 4 chefs de sections (subdivision de la kasma) chargés en plus

³⁰⁸ Le sigle MTLD est utilisé indistinctement pour désigner l'ancien mouvement indépendantiste et le MNA.

³⁰⁹ APPP, Ha 29, « Propagande en milieu musulman », le 8 février 1955.

de leurs compétences organiques de la trésorerie (cotisations, collectes, etc.), de l'information (presse, diffusion de tracts, etc.), de la propagande (conférence, recrutement, etc.) ou encore des sections de choc. La kasma est à son tour divisée en 4 ou 5 sections. Les sections englobent à leur tour théoriquement une dizaine de groupes, eux-mêmes comprenant chacun 10 cellules groupant 4 militants et un chef de cellule³¹⁰.

Afin de minimiser la répression et ses conséquences, le parti multiplie tout au long de la guerre les directives et les mesures d'ordre sécuritaire. En 1954, les archives du parti sont détruites ou mises en sécurité et les cartes d'adhérents sont supprimées. Début 1955, les timbres sont abandonnés et remplacés par des quittances trimestrielles. Les militants de la nouvelle organisation doivent être sûrs et prêts à tout. En février 1955, le MNA procède à un changement de cadres : les anciens militants connus en raison de leurs activités politiques passées ne doivent plus se voir confier de fonctions importantes et les responsables sont remplacés par de nouveaux militants le plus souvent inconnus des services de police. Des consignes de prudence et de discrétion sont chaque jour renouvelées.

En ce temps de guerre, la discipline est également accrue. Un règlement interne à l'organisation précise que la conduite du militant doit être exempte de toute critique et ne doit pas déconsidérer le mouvement. Chaque adhérent est tenu de veiller à l'application des consignes du mouvement. Tout Algérien dont l'action ou l'attitude n'est pas conforme aux directives du MNA ou est de nature à contrarier son action peut donc être dénoncé par un autre immigré et se voir sanctionner par le parti. En pareil cas, à l'occasion d'une réunion du comité de kasma, un rapport verbal est fourni sur l'activité de l'intéressé. Le comité prend alors en compte la sanction qu'il juge convenable. Sur le plan purement théorique, les sanctions vont toujours de l'avertissement à l'exclusion. En pratique, dans le but de frapper les esprits, on recourt de plus en plus souvent à des sévices corporels tels que matraquages et blessures, pouvant parfois entraîner la mort. Dans quelques graves cas il peut être également décidé de l'exécution du « traître ». C'est dans ce cadre qu'entrent en action les groupes de choc.

La section de choc constitue une unité jouissant, au sein de la kasma, d'une certaine autonomie. Elle est placée sous la seule autorité du chef de kasma et peut opérer aussi bien

³¹⁰ Cf. Volume des annexes, Organigramme, « Organisation du MNA en France », p. 22 et 23.

contre un adhérent d'une section de la kasma que contre un individu étranger au mouvement. Elle constitue en quelque sorte la police de la kasma surveillant les éléments douteux, exerçant une action répressive en cas de besoin. Les membres des sections de choc sont recrutés au sein des autres sections, après enquête préalable. Ils doivent offrir toute garantie de fidélité au parti et s'être distingués par la solidité de leurs convictions et leur grande détermination. La section est placée sous l'autorité d'un chef obéissant lui-même au chef de kasma. Chaque section de choc est mobile. Elle intervient sur ordre du chef de la kasma partout où son action est requise. Les armes utilisées par cette unité sont en général la propriété de la kasma qui les a achetées elle-même ou les tient du contrôleur régional. Il est rare que le tueur conserve l'arme qu'il utilise pour les agressions. Son acte perpétré, il la remet à son chef de section qui la réintègre dans une cachette sûre. Le transport de ces armes comporte évidemment des risques mais limite le danger d'identification par l'étude des douilles et projectiles. Lorsque le comité de kasma prend la décision d'une exécution le « protocole » est le suivant : Le chef de la section de choc reçoit l'arme voulue du chef de kasma ou d'un préposé à l'arsenal. Il la confie alors à l'un de ses tueurs et lui précise sa mission (désignation de la victime, habitudes de cette dernière, lieux fréquentés par elle, etc.). Le tueur commence sa traque et prend le condamné en filature aussi longtemps que nécessaire. Il lui est recommandé d'agir à coup sûr mais prudemment, en se ménageant une possibilité de fuite qui lui assure l'impunité. Ayant trouvé les circonstances adéquates à l'accomplissement de sa mission, il tire. Lorsque sa fuite l'a mis hors de danger immédiat, il restitue à son chef l'arme dont il a fait usage. S'il ne peut pas le faire immédiatement sans danger, il la dissimule provisoirement. Certaines missions exigent la collaboration de plusieurs tueurs qui se couvrent alors mutuellement. Parfois, l'agression est accompagnée d'une mise à sac d'un établissement. En pareil cas les tueurs se font accompagner d'hommes de main de la section de choc. Ces hommes de main brisent le matériel pendant que les tueurs profitent du tumulte pour abattre leurs victimes. Parfois, les tueurs sont surveillés par des « commissaires politiques » s'assurant de l'exécution convenable des ordres du comité de kasma. Un compte-rendu de l'expédition est fait au chef de la section de choc puis remis au chef de kasma. Ce dernier avise à son tour le contrôleur régional qui enfin rend compte au responsable provincial. Les sections de choc des différentes kamas travaillent en étroite collaboration. Elles s'assistent mutuellement et se prêtent hommes, matériel et armes

nécessaires. Ainsi un chef de kasma est presque toujours en relation avec le chef de la kasma voisine³¹¹.

Le financement du MNA repose, comme c'était le cas pour le MTLD, sur les cotisations, les contributions volontaires, les impositions particulières et la vente d'articles divers. Désormais les cotisations sont encaissées trimestriellement par un triumvirat chargé de centraliser les sommes d'argent et de les remettre au chef régional. Les ouvriers doivent verser 1 100 anciens francs par mois. Le salaire minimum d'un ouvrier à l'époque étant de 40 000 francs par mois, il s'agit d'une somme relativement modeste mais qui contribue à amoindrir le confort des immigrés qui continuent de faire parvenir de l'argent chaque mois à leur famille restée en Algérie. Ainsi la cotisation obligatoire est souvent perçue comme un sacrifice. La cotisation des commerçants est plus élevée. Son importance est calculée en fonction des possibilités de chacun et du chiffre d'affaires de l'établissement. Il semble qu'ils versent mensuellement à l'organisation une somme variant entre 5 000 et 10 000 anciens francs. Les commerçants qui se refusent à souscrire sont boycottés et perdent leur clientèle nord-africaine. En plus des cotisations, le MNA émet régulièrement diverses souscriptions pour venir en aide aux familles des victimes de la répression, aux combattants des Aurès ou aux sinistrés d'Orléansville. Enfin, il est proposé aux adhérents messalistes des cartes postales représentant des maquisards, des photographes ou des insignes à l'effigie de Messali Hadj, ainsi que des brochures sur l'histoire du mouvement national pour une somme pouvant aller jusqu'à 1 000 anciens francs. Au total, en janvier 1955, le triumvirat composé d'Asbelaoui Abdelakder, de Messaïd Saïd dit Toufik et de Imestaka Ali dit Alloua et chargé de la collecte des cotisations pour la région Est amasse 317 000 anciens francs en Moselle.³¹²

Parallèlement le parti ne relâche pas ses efforts en matière de propagande. Le journal *L'Algérie Libre* définitivement frappé d'interdit par suite de la dissolution du MTLD, est remplacé par le journal clandestin *La voix du peuple*. Un « Bulletin intérieur » destiné à servir de guide aux militants est également édité³¹³. Mais les tracts imprimés et les papillons collés sur les murs constituent en fait le moyen d'expression de plus important du parti. Des tracts émanant du « Comité pour la Libération de Messali Hadj et les Victimes de la Répression », dirigée par E. Boisselier, sont distribués en parallèle. *L'Algérien en France*, de son côté

³¹¹ AD de Moselle, 370 W 52, « P.J. Organisation du MNA en France », le 29 octobre 1956.

³¹² AD de Moselle, 370 W 37, « DGSN. Le MNA », le 9 juin 1955.

³¹³ Cf. Volume des annexes, « Bulletin intérieur n°4 du Mouvement National Algérien », p. 24 à 31.

continue à étayer les thèses séparatistes des nationalistes, ce qui suffit aux agents de police pour affirmer qu'il existe encore des liens étroits entre le PC et le MNA. Dans ces écrits, les militants aguerris ayant une expérience militaire sont invités à rejoindre les premiers maquis du mouvement dans les Aurès. Les autres sont priés de poursuivre le combat politique entrepris par le MNA depuis la métropole³¹⁴.

Progressivement, les messalistes développent l'idée « d'un second front économique » visant, en déclenchant des débrayages, des grèves et des manifestations dans les milieux ouvriers nord-africains, à créer des troubles dont l'importance croissante nécessiterait l'intervention des forces du maintien de l'ordre, soulageant d'autant la pression existant sur les organisations rebelles en Algérie. Le 9 octobre 1955, soit un mois après les vastes opérations de police qui perturbent l'organisation du parti pour un temps, dans le cadre de la « journée de lutte pour l'indépendance et la libération de Messali », le MNA fait la preuve de sa capacité d'adaptation et de sa toute puissance. Dans la matinée, des manifestations à première vue spontanées se déroulent en fait simultanément dans plusieurs villes françaises. En Moselle des cortèges rassemblant 1 600 Algériens au total (200 à Forbac, 400 à Metz et 200 Algériens à Forbach, de 400 autres à Metz 1000 à Thionville) défilent dans le calme le plus complet et en bon ordre dans quelques artères des villes précitées³¹⁵. Dans le Nord et plus précisément à Lille et à Douai, ce sont 400 Nord-africains porteurs de bâtons, de drapeau et de banderoles avec les inscriptions suivantes : « La France avec nous », « Pour une Algérie libre », « L'Algérie aux Algériens », « Libérez Messali Hadj », qui tentent de défiler dans les rues. Dans ce département, les interventions des gardiens de la paix pour disperser les manifestants aboutissent à de nombreux « incidents ».

« Au cours de l'échauffourée qui a suivi, le service d'ordre criblé de coups et de pierres, a du tirer pour se dégager et stopper la manifestation »

Au total, dans le Nord, 69 Nord-africains sont arrêtés, 5 sont blessés et 2 sont tués tandis que 3 gardiens de la paix sont blessés dont un sérieusement.³¹⁶ A Lyon, 450 Algériens manifestent dans le calme.³¹⁷ A Saint-Étienne, par contre, le cortège comprenant environ 300 Algériens est très rapidement intercepté par les gardiens de la paix. L'un de ces derniers est

³¹⁴ AD de Moselle, 370 W 52, « P.J. Organisation du MNA en France », le 29 octobre 1956.

³¹⁵ CARAN, F1a 4811, « Note du préfet de Moselle au ministre de l'Intérieur », le 9 octobre 1955.

³¹⁶ *Ibid.*, « Note du préfet du Nord au ministre de l'Intérieur », le 9 octobre 1955.

³¹⁷ *Ibid.*, « Note du préfet du Rhône au ministre de l'Intérieur » le 9 octobre 1955.

grièvement blessé d'un coup de couteau près de la carotide. L'auteur est arrêté ainsi qu'une vingtaine de manifestants.³¹⁸ A Marseille, les consignes du MNA n'ont que très peu d'écho et aucune manifestation digne de ce nom n'est signalée.

Malgré la répression qui s'abat à nouveau sur le mouvement, le MNA poursuit sa politique de démonstrations de rue. La manifestation du 9 mars 1956 à Paris est également spectaculaire. Dès le 6 mars les militants des échelons supérieurs reçoivent l'ordre de déclencher des grèves dans toutes les entreprises de la région parisienne employant de la main d'œuvre algérienne, de provoquer un rassemblement des Français musulmans d'Algérie et d'organiser un cortège. La manifestation a pour but de faire pression sur les parlementaires à l'occasion du vote des pleins pouvoirs à Guy Mollet. Les débauchages prescrits ont effectivement lieu suivant les instructions de dernière heure. Ainsi, 5 000 militants se rassemblent à la mosquée et se dirigent en cortège vers la Chambre des députés. Le MNA, à cette occasion, apporte la preuve du bon fonctionnement de ses liaisons internes et de la discipline de ses militants. Si la journée du 9 mars est calme en province, les jours suivants des grèves et des manifestations d'importance inégale sont organisées un peu partout dans le cadre de la célébration du 19^e anniversaire du PPA. La participation aux grèves est conséquente mais dans plusieurs centres importants les mesures préventives de police permettent de faire échouer les défilés projetés sur la voie publique. En Meurthe-et-Moselle, la situation revêt un caractère certain de gravité. A Longwy, en particulier, 200 manifestants se heurtent violemment aux forces de police et deux fonctionnaires sont grièvement blessés. Ces grèves, dont la participation atteint parfois 70 à 80% de l'effectif des ouvriers musulmans, créent de graves perturbations dans la marche des entreprises. Dès le lendemain du mouvement, de nombreux employeurs licencient tout ou partie de leur personnel algérien considérant que l'arrêt de travail dans conjoncture du moment constitue une rupture de contrat. Dans plusieurs établissements de produits chimiques, la direction, dans un souci de sécurité, recommande aux chefs de personnel de se séparer des éléments douteux pour prévenir les sabotages ou les détériorations volontaires. Dans le Nord, à Valenciennes, le groupement patronal de la métallurgie décide d'imputer les journées de grève sur les congés payés et de supprimer la prime d'assiduité. En outre les chefs d'entreprise sont invités à adresser à chacun des grévistes une lettre l'informant que cette grève constitue une infraction à la législation du travail et que son renouvellement entraînerait des sanctions pouvant aller

³¹⁸ CARAN, F1a 4811 « Bulletin d'information », le 9 octobre 1955.

jusqu'au licenciement. Ces mesures radicales ne concernent que les entreprises d'importance majeure, les exploitations de moyenne et petite importance pouvant difficilement se permettre, sans risque de ralentir la production, de telles amputations de personnel. Il est à remarquer que les organisations syndicales métropolitaines observent généralement une prudente réserve et s'abstiennent de prendre parti comme elles l'auraient fait inmanquablement pour des salariés métropolitains. Les interventions de délégués syndicaux métropolitains se bornent généralement à des mises en garde à l'adresse des directions d'entreprise sur le danger qu'il y aurait à appliquer indistinctement des sanctions susceptibles de rejeter du côté des agitateurs des Français musulmans d'Algérie qui se bornent à suivre, souvent à leur corps défendant, des mouvements dont ils ne comprennent pas la portée.

Après ce constat et le vote des pouvoirs spéciaux, le MNA manifeste un vif désir d'échapper à l'emprise des syndicats métropolitains de quelque obédience qu'ils se réclament. Dans certaines entreprises, comme l'usine de Firmimy, les travailleurs algériens se constituent en « Commissions des Travailleurs Nord-africains » absolument indépendantes des organisations syndicales locales. Plus largement depuis le mois de février, pour mener à bien ses actions et défendre ses militants, le MNA cherche à mettre sur pied sa propre organisation syndicale : l'Union Syndicale des Travailleurs Algériens (USTA) dont les statuts sont déposés à la mairie d'Alger le 16 du mois. Immédiatement, Lafri, responsable à Paris de la dite Union, lance un appel aux Algériens travaillant en métropole pour les inviter à rejoindre le cas échéant la nouvelle centrale. Cette dernière agit en toute légalité sur le territoire métropolitain. Toutefois personne n'est dupe, il s'agit avant tout d'un instrument séparatiste. Les revendications salariales ne sont souvent qu'un prétexte pour revenir sur les inégalités entre métropolitains et Algériens et les manifestations qu'elle organise ont toujours une raison politique³¹⁹.

Les militants du MNA n'abandonnent pas pour autant leur stratégie et se montrent très combatifs dans certaines régions. Une nouvelle grève est organisée le 26 mars dans le Nord et la Seine-Maritime. Sur ordre du MNA, de nombreux travailleurs musulmans ont cessé le travail. Dans le Nord, la moyenne des grévistes est de 70 à 90%. En Seine-Maritime, le pourcentage des grévistes est en moyenne de 50% et atteint toutefois les 90% au Havre.³²⁰ Dans les Bouches-du-Rhône, le MNA obtient, encore une fois, un succès moindre. Dans la

³¹⁹ CARAN, F1a 4811, « Synthèse mensuelle de renseignements », mars 1956.

³²⁰ APPP, Ha 49, « SCINA, synthèse mensuelle de renseignements », le 26 mars 1956.

soirée du 28 mars un mot d'ordre de grève pour le lendemain est diffusé de bouche à oreille par le MNA dans le quartier algérien de Marseille. Les commerces et cafés tenus par des Algériens sont invités d'autre part à fermer le 29 mars. Le lendemain matin, on n'enregistre que très peu d'absences parmi les travailleurs algériens, 200 environ sur 10 000 travaillant des le département. Un seul bar connu comme un lieu de rassemblement nationaliste ferme ses portes.³²¹

Bien que les dirigeants du MNA s'attachent sans cesse à renforcer la discipline intérieure et à accroître l'étanchéité du parti, les contrôles, les perquisitions et les arrestations qui suivent chaque manifestation du MNA désorganisent considérablement le parti, nuisent à son action et lassent progressivement les immigrés.

- **La Fédération de France du Front de Libération Nationale (FLN).**

Contrairement au MNA, pour le FLN, le « premier front » se situe sur le sol algérien. Pour autant, la direction de la nouvelle organisation ne veut pas mettre les immigrés à l'écart. Les dirigeants du FLN n'ignorent pas que l'immigration constitue un bastion très important du nationalisme algérien. Dans le passé, les immigrés se sont particulièrement fait remarquer pour leur radicalisme et ils étaient nombreux à attendre la lutte armée. Les membres du FLN savent que l'immigration est une force qu'il ne faut pas négliger. Puis les dirigeants frontistes ont besoin de l'appui et du soutien de tous les Algériens autant pour montrer que le peuple algérien, dans son ensemble, est derrière eux que pour constituer une armée digne de ce nom et ainsi contraindre le gouvernement français à négocier la paix avec le Front de Libération Nationale. Très vite, tandis que se développent les premiers maquis dans les Aurès et en Kabylie, les dirigeants du FLN décident d'encadrer les immigrés pour qu'ils unissent leurs forces à celles de tous les Algériens et participent efficacement à la lutte nouvellement engagée contre le colonialisme. En structurant l'immigration, ils veulent développer une base arrière, une Fédération de France du FLN qui serve de force d'appoint pour les maquis et la diplomatie internationale. Ce n'est qu'en janvier 1955 que débute réellement, la mise en place de la Fédération de France du Front de Libération Nationale. En janvier 1955, Mohamed Boudiaf (ancien responsable organique de la Fédération de France du MTLN), désigné par Alger en tant que responsable de la délégation extérieure du FLN, tient une première réunion

³²¹ AD des Bouches-du-Rhône, 137 W 383, « Rapport du Préfet », le 30 mars 1956.

à Luxembourg devant une quinzaine de responsables de la région Est de l'ex-MTLD qui avaient décidé, au lendemain de l'insurrection, de rester neutres. Il vient y dépeindre les conditions dans lesquelles le FLN a été amené à engager le combat et donne quelques éclaircissements sur les promoteurs du mouvement. Les membres présents décident de se proclamer désormais FLN. C'est donc dans la région Est, à Sochoux, que s'implante d'abord le Front. Mourad Terbouche, investi quelques semaines plus tard par Boudiaf lors d'une réunion en Suisse, est chargé de constituer les premières cellules FLN en France. Très vite, il forme le premier état-major de la Fédération de France du FLN avec Ali Mahsas, Mohamed Zerouki, Abderrhamane Guerras et Larbi Medhi auxquels se joint en avril 1955, Ahmed Doum. Mais il s'agit encore d'un état-major sans troupe³²². Les premiers éléments du FLN sont donc chargés de faire connaître leur groupement en métropole et de porter ses mots d'ordre dans l'immigration pour recruter davantage d'adhérents.. Il faut accroître l'audience de l'organisation puis structurer et préparer les militants à la guerre révolutionnaire.

Dans un but de propagande, le parti édite, tout comme son rival, un journal clandestin, *Résistance Algérienne*, ainsi qu'un « bulletin intérieur » et différents tracts (en nombre moindre toutefois que le MNA).

Le FLN-ALN prend les armes contre une grande puissance économique et militaire mondiale, la France. Pour être en mesure de rivaliser avec son armée et contraindre son gouvernement à négocier en faveur de l'indépendance de l'Algérie, le Front doit s'armer de façon relativement moderne et se doter de divers et nombreux matériaux de haute technologie pour développer sa propagande. Les dirigeants de la délégation extérieure du Front doivent également effectuer de coûteux voyages pour faire connaître et défendre leur cause dans le monde entier. Tout cela nécessite de gros moyens et c'est ainsi que l'on pense à solliciter l'immigration algérienne en France. La contribution principale des immigrés à « la révolution algérienne » est donc d'abord d'ordre financier³²³. Chaque membre du FLN est invité à cotiser pour « l'organisation rebelle ». La contribution des ouvriers algériens est fixée à 1 000 anciens francs, celle des commerçants varie entre 3 et 5 000 anciens francs par mois. Selon Benjamin Stora, à la cotisation mensuelle s'ajoute une cotisation trimestrielle appelée « cotisation populaire », allant de 500 à 1000 francs, contre laquelle est remis à chaque

³²² Ali Haroun, *La Septième Wilaya, op.cit.*, p. 18.

³²³ Cf., Volume des annexes, « Lettre de la Fédération de France du FLN aux militants nationalistes immigrés », p. 32.

donateur un bon équivalent à la somme versée mentionnant le risque que comporte la conservation de ce bon³²⁴. Cette dernière cotisation n'a cependant pas dû perdurer car on n'en trouve aucune trace dans les rapports de police et dans les rapports financiers saisis. Puis, selon des habitudes héritées du PPA-MTLD, les membres du Front sont invités à chaque fête ou occasion particulière à faire un effort spécial. Ali Haroun note que « parfois et le plus souvent à la demande des échelons de base, pour la commémoration de certains anniversaires marquants, tels que le 8 mai, le 5 juillet ou le 1^{er} novembre, il est demandé exceptionnellement une journée de salaire »³²⁵. La Fédération garde de quoi financer la presse et les tracts, rémunérer les cadres permanents (ceux qui occupent un poste à responsabilités à un échelon supérieur), assurer leurs frais de déplacements et leur permettre de faire face à diverses situations. Cependant les sommes conservées par l'organisation métropolitaine ne sont pas excessivement importantes.

« Alors que pour le MNA, l'argent sert principalement pour les frais de gestion, pour le FLN, la moitié voire les trois quarts des sommes recueillies servent à financer par des voies détournées la rébellion algérienne ».³²⁶

Pour le FLN, l'apport des immigrés algériens à la libération de l'Algérie ne doit toutefois pas être uniquement d'ordre matériel. En une époque où la France fait tout pour retrouver sa grandeur et rayonner dans le monde entier, un moyen pour faire pression sur le gouvernement est de convaincre l'opinion française et internationale de la justesse de la cause du FLN et de la détermination des Algériens à obtenir leur indépendance. Selon le FLN, la seule manière véritablement efficace pour peser sur l'opinion française et internationale est d'accentuer la lutte armée. Ainsi, les dirigeants prévoient très tôt d'ouvrir un « second front » en métropole, militaire dans ce cas

La direction est contrariée dans sa tâche par des arrestations successives. Fin mars, début avril 1955, Terbouche, Zerouki et Medhi sont arrêtés par la police. Ali Mahsas, pour des raisons de sécurité, quitte le territoire français. En mai, une nouvelle direction de quatre éléments est mise en place. Les deux rescapés recrutent, parmi leurs connaissances, deux hommes sûrs qu'ils jugent dignes de confiance. Il s'agit d'une direction collégiale. Les quatre hommes se partagent aussitôt les tâches : Mohamed Mechat pour l'Est, Fodil Bensalem pour le Nord, Abderrahmane Guerras pour le Centre-Sud et enfin Ahmed Doum pour Paris et sa

³²⁴ Benjamin Stora, *Ils venaient d'Algérie*, op.cit., p. 166.

³²⁵ Ali Haroun, *La septième Wilaya*, op.cit., p. 63

³²⁶ APPP, Ha 27, « Au sujet du financement de la rébellion », le 13 avril 1957.

région. Ce dernier abrite son PC dans le 13^e arrondissement. L'équipe garde l'ancien découpage de la Fédération de France du MTLD. En plus de sa responsabilité organique, chacun est chargé d'autres fonctions. Ainsi, Bensalem s'occupe de l'impression au niveau fédéral, Mechat et Guerras de l'information, du renseignement et de la diffusion et Doum des finances. A travers cette répartition des tâches, on s'aperçoit qu'à côté du besoin d'argent, la communication est alors une préoccupation dominante et un moyen d'action déterminant. En juin 1956, le comité décide de s'étoffer. Y accèdent Tayeb Boulharouf, Hocine Moundji et Ahmed Taleb. Mais les services de police, en effectuant leurs enquêtes et en procédant à de multiples arrestations, viennent encore une fois perturber le travail des dirigeants de l'organisation. A la fin de l'été 1956, Mechat, Bensalem et Guerras sont arrêtés de même que Abdelkrim Souici, responsable-adjoint pour la région parisienne. Quelques mois plus tard, le 17 novembre 1956, le plus ancien du groupe, Ahmed Doum qui s'était vu confier l'organisation à l'échelle de la France tombe à son tour dans les mailles policières³²⁷. Pour autant les directions successives parviennent à faire un travail de recrutement de grande ampleur et les militants de base et les responsables locaux du FLN semblent d'abord beaucoup moins concernés par la répression que ceux du MNA. En effet, l'organisation frontiste observe un caractère de clandestinité plus prononcé que le MNA et il est très difficile pour la police dans les premières années de remonter ses filières et de reconstituer l'organigramme du groupement dans son ensemble.

« Il faut bien reconnaître que si les services de police ont pu pénétrer le MNA, il en est différemment du FLN dont l'implantation en métropole et la structure même sont parfaitement inconnues »³²⁸.

Le rattachement hiérarchique de la Fédération de France du FLN est dans un premier temps également difficile à définir. Le Caire représenté par Mohamed Boudiaf et Alger dirigé par Abbane se disputent longtemps son autorité. Ali Haroun, explique que l'organisation frontiste en métropole est alors « contrainte d'évoluer dans un latent conflit intérieur-extérieur usant d'une énergie qui serait plus utile ailleurs »³²⁹. Dans ces conditions, la Fédération de France du FLN n'est pas représentée au congrès de la Soummam de 1956 qui jette les bases d'un programme idéologique et donne naissance aux nouvelles institutions du FLN : le Conseil National de la Révolution Algérienne (CNRA), installé au Caire et le Comité de

³²⁷ Ali Haroun, *La septième Wilaya, op.cit.*, 1986, p. 19-29.

³²⁸ CARAN, F1a 4811, « Synthèse mensuelle de renseignements », novembre 1955.

³²⁹ Ali Haroun, *La septième Wilaya, op.cit.*, p. 24.

Coordination et d'Exécution (CCE), installé à Alger. C'est finalement ce dernier qui va s'imposer comme la structure représentative pour les immigrés algériens en France et ce au détriment de la délégation extérieure dont un certain nombre de membres sont arrêtés à la suite du détournement de l'avion marocain transportant Aït Ahmed, Ben Bella, Khider, Lacheraf et Boudiaf. La Fédération de France n'est donc pas une organisation délibérante, elle est un organe exécutif du commandement du FLN et reçoit désormais ses instructions et directives du CCE. Au Congrès de la Soummam, les dirigeants définissent globalement la mission des immigrés. Ces directives sont reprises dans un communiqué fait par la Fédération de France à la fin de l'année 1956 et distribué aux militants.

« Lors du Congrès d'août 1956, le FLN a assigné comme tâche aux militants en France d'expliquer la justesse de la cause du peuple algérien aux Français et d'organiser l'émigration afin de déjouer les projets des colonialistes et de leurs valets qui voulaient l'utiliser dans le but de semer la division au sein de notre révolution ».³³⁰

Contrairement au MNA, le FLN est opposé à toute manifestation publique spectaculaire qu'il estime inutile et dangereuse. Il ne se gêne d'ailleurs pas pour souligner la dangerosité et l'inefficacité de la politique de son rival. Pour preuve, selon lui, les manifestations de mars 1956 n'ont pas empêché le vote des pouvoirs spéciaux et ont mis en danger les militants. Pour lui, partisan de la lutte armée, il ne sert à rien d'essayer de convaincre les Français de changer de politique, il faut les contraindre par la force. Selon le FLN, seule l'action violente est payante. Durant ses débuts, il ne mène donc qu'une action politique timide. Quelques grèves seulement sont organisées pour entretenir la combativité des immigrés algériens, faire preuve de la puissance du FLN et ne pas laisser toute la place au MNA. Début mai 1956, le FLN diffuse, par exemple, des consignes enjoignant aux travailleurs musulmans de se mettre en grève effective le 4 mai. Les résultats de cette journée sont très différents suivant les régions considérées. Le pourcentage des grévistes oscille entre 5,5% pour le département du Nord (ici, l'opposition du MNA à cette initiative explique certainement ce relatif échec) et 95% pour le Pas-de-Calais et la Moselle.³³¹ De même, dans le sud, aucune cessation de travail n'est constatée dans la circonscription de Martigues-Port-de-Bouc (la veille, la police a longuement patrouillé dans les milieux algériens afin de les dissuader) alors qu'à Marseille la grève est effective (25% dans entreprises industrielles, 70% dans le bâtiment et les travaux publics, 90% parmi les dockers et une centaine de grévistes

³³⁰ APPP, Ha 29, « Au sujet de la propagande nord-africaine », 1956.

³³¹ CARAN, F1a 4811, « Synthèse mensuelle de renseignements », mai et juin 1956.

dans les bassins houillers de Gardanne)³³². Le pourcentage moyen s'établit aux environs de 43%. Le succès en l'occurrence n'est donc que partiel³³³.

Fin juin, des informations parviennent aux services de police suivant lesquelles le 5 juillet, date anniversaire de la prise d'Alger par les Français, une grève de travailleurs algériens serait déclenchée par le MNA. Presque immédiatement le FLN diffuse des consignes absolument semblables. Les propagandistes des deux mouvements déploient alors un très gros effort d'information et d'intimidation. Selon la volonté des séparatistes, aucune manifestation de rue n'a lieu mais pour les deux organisations agissant pour la première fois de concert, la grève est un grand succès et se déroule sans incident.

En Métropole deux organisations nationalistes rivales cohabitent donc. Au début de l'année 1955, l'immigration reste dans l'expectative. Les nationalistes discutent ensemble dans les cafés des événements qui se déroulent en Algérie. En interrogeant leurs amis, en écoutant la radio et en lisant tour à tour les journaux, les tracts et les communiqués, ils essaient par tous les moyens d'obtenir plus d'informations sur ce qui se passe réellement là-bas. Le MNA et le FLN font alors tout pour convaincre les immigrés qu'ils sont les véritables meneurs du combat national algérien et gagner leur confiance et leur soutien actif. La France devient ainsi le terrain principal d'une réelle bataille entre les deux mouvements nationalistes tous deux héritiers du MTLD. De quelle manière chacun des deux camps procède-t-il pour gagner la guerre de l'implantation et de la représentativité dans l'immigration des départements métropolitains jusqu'à la fin de l'année 1956 ?

³³² AD des Bouches-du-Rhône, 137 W 84, « Grève des travailleurs algériens », le 4 mai 1956.

³³³ CARAN, F1a 4811, « Synthèse mensuelle de renseignements », mai et juin 1956.

2) La bataille de l'implantation entre le MNA et le FLN dans les départements métropolitains (1954-1956).

- **Propagande des organisations rivales : la bataille des mots et des représentations.**

En dépit des difficultés qu'elles rencontrent, les deux organisations déploient une intense activité dans les départements métropolitains. Le MNA veut conserver la confiance et l'appui de ses adhérents. Tandis que le FLN doit se faire connaître pour recruter de nouveaux éléments. Pour réaliser leurs objectifs, elles usent de tous les moyens possibles. Le premier est la propagande. En août 1955, deux tracts édités par le MNA sont retrouvés par les autorités. L'un est intitulé « Peuple français », il fait état de la répression qui a suivi la grande offensive de l'ALN dans le Nord Constantinois le 20 août en Algérie. Le second qui traite du même sujet, porte comme titre « Sanglants massacres en Algérie ». En septembre, un papillon sur lequel il est écrit en majuscules « L'ALGERIE SE LIBERE » est collé sur les murs de plusieurs villes de France. Dans le même temps, quatre tracts sont diffusés dans l'immigration. Le premier est une « Lettre ouverte au ministre de l'Intérieur pour protester contre les opérations de la Goutte d'or ». Il s'agit d'une dénonciation de la répression à Paris dans les quartiers algériens du 13^e arrondissement. Le second, « Jeune français », demande aux rappelés et aux jeunes du contingent de refuser de combattre le peuple algérien. Le troisième s'intitule « Appel aux travailleurs algériens ». Par ce dernier tract, le MNA rappelle une nouvelle fois les mesures de répression qui ont suivi les événements du 20 août en Algérie et demande aux ouvriers immigrés de manifester leur solidarité avec la « résistance algérienne ». Le quatrième, « journée d'action », prescrit une grève générale des travailleurs nord-africains pour l'ouverture des travaux à l'ONU sur la question algérienne. Enfin, le 1^{er} novembre 1955, le MNA diffuse un tract dont le titre est « 1^{er} novembre, anniversaire de lutte et d'espoir » dans lequel il s'identifie à l'Armée de Libération Nationale, revendique les morts des combats qu'elle livre puis fait appel à « l'union de tous les patriotes ».³³⁴ Le titre et le contenu de ces communiqués montrent que le MNA, à l'aide d'une propagande intense, essaie de motiver ses adhérents, d'entretenir leur combativité et de cultiver la popularité de Messali Hadj. Les messalistes usent quasiment toujours des mêmes procédés, les mêmes pratiquement

³³⁴ AD des Bouches-du-Rhône, 137 W 383, « Rapport du ministre de l'Intérieur », le 3 janvier 1956.

que ceux dont usait déjà le MTLD et le PPA avant lui. D'abord, ils condamnent l'attitude des autorités françaises en métropole et dénoncent les crimes de l'armée en Algérie. Ensuite, ils glorifient la lutte armée. Lorsqu'ils font le récit des événements qui se déroulent de l'autre côté de la Méditerranée, ils se gardent bien de tout dévoiler et n'insistent que sur ce qui peut regonfler le moral des immigrés. La tendance est généralement au triomphalisme. Le courage des soldats algériens est constamment valorisé. Ces derniers apparaissent comme des héros qui, dans des conditions intenable, parviennent à livrer une bataille honorable contre la puissance militaire française. Enfin, les nationalistes sollicitent l'aide des travailleurs algériens résidant en métropole qui doit se concrétiser par des départs massifs en Algérie ou sous la forme de participations financières et de mouvements de masse capables de peser sur l'opinion internationale. Dans ses tracts, le MNA n'attaque pas directement le FLN. Il se contente de minimiser ou de nier la participation du Front aux combats qui ont lieu en Algérie et s'attribue tous les mérites de la lutte des *Moudjahidins* (Combattants) dans les maquis en présentant les soldats de l'ALN comme des militants de l'ex-MTLD.

« Dans ses documents, le MNA prend à son compte l'ensemble de l'activité séparatiste tant en France qu'en Algérie »³³⁵.

« Le MNA dans ses tracts exalte la lutte du peuple algérien et la guerre de libération nationale sans faire état du FLN »³³⁶.

Dès le mois de décembre 1955, la propagande du MNA est encore intensifiée. Des circulaires et « Bulletins intérieurs » sont notamment distribués en grand nombre afin de battre en brèche l'influence grandissante du FLN. Dans sa propagande interne, après les grandes vagues d'arrestations, le MNA renouvelle également sans cesse ses instructions relatives à la discipline, à la vigilance et au renforcement de la structure du parti. Il ose ici des critiques plus directes et plus violentes sur l'action « nocive » du FLN.

« Les responsables du FLN revendiquent la responsabilité des événements du 1^{er} novembre et déclarent que Messali y est complètement étranger. A ces affirmations, les messalistes répondent que les membres du FLN qui étaient au courant des décisions prises par Messali au congrès d'Hornu ont décidé de déclencher la révolte prématurément espérant ainsi pouvoir prendre en toute quiétude la direction du mouvement. »³³⁷

³³⁵ CARAN, F1 a 4811, « Synthèse mensuelle de renseignements », décembre 1956.

³³⁶ AD de Moselle, 370 W 37, « Mouvement national algérien », le 25 janvier 1956.

³³⁷ CARAN, F1a 4811, « P.V. de réunion du SAMAS. Au sujet du mouvement national algérien », le 19 janvier 1955.

« Un Bulletin intérieur, celui à l'usage interne, comportant un certain nombre de chapitres et énumérant les éléments qui ont rallié le FLN, cherche à démontrer la fragilité de celui-ci et l'absence d'unité politique entre ses éléments. »³³⁸

Fin avril 1956, les opérations de police permettent une neutralisation au moins partielle de cette activité de propagande. En effet, un responsable du MNA spécialement chargé de l'organisation générale et de la publication de *La voix du peuple* est identifié et inculpé et le matériel d'impression est saisi.³³⁹ La propagande du MNA n'est cela dit désorganisée que pour un temps. Dès le mois de juillet 1956, le MNA diffuse à nouveau dans l'immigration de nombreux tracts portant toujours sur les mêmes thèmes. Durant l'été, il édite : une photo représentant des rebelles algériens en armes, un tract intitulé « Pacification en Algérie » dénonçant la torture, un tract appelant les immigrés à faire grève le 5 juillet et un tract intitulé « 20 août 1955-10 août 1956 »³⁴⁰. En outre, *La voix du peuple* est de nouveau diffusée régulièrement malgré les difficultés liées à la clandestinité.

« Le MNA a diffusé durant le mois d'octobre 1956 *La voix du peuple* n°24, 25 et 26. Il est à signaler que la diffusion du n°25 a été restreinte à la suite de la saisie par la police de 15 000 exemplaires de ce journal »³⁴¹.

Durant le mois de novembre 1956, le MNA distribue clandestinement le n°27 de *La voix du peuple*, un tract intitulé « Malgré les manœuvres d'étouffement, le MNA fait connaître ses positions », et un autre tract sur « Les militants du MNA incarcérés à Fresnes observant la grève de la faim ».³⁴²

Le FLN déploie également une importante activité propagandiste. En 1955, deux numéros de son journal *Résistance algérienne* sont diffusés dans l'immigration. Le premier daté du 15 octobre est destiné aux militants algériens et à leur famille, sa diffusion est restreinte. Le deuxième, du 22 octobre, fait « Le bilan de neuf mois d'activités et de combats », rappelle les événements du 20 août, l'inscription de la question algérienne à l'ONU et les conditions d'une solution pacifique au problème algérien. Les Français musulmans d'Algérie sont encouragés à prendre du service dans l'armée française afin de pouvoir, l'instruction terminée, rejoindre les forces rebelles avec armes et bagages. Les

³³⁸ AD du Nord, 1764 W 142. 223, « Synthèse mensuelle de renseignements », octobre 1956.

³³⁹ *Ibid.*, « Synthèse mensuelle de renseignements », avril 1956.

³⁴⁰ CARAN, F1 a 4811, « Synthèse mensuelle de renseignements », juillet et août 1956.

³⁴¹ AD du Nord, 1764 W 142. 223, « Synthèse mensuelle de renseignements », octobre 1956.

³⁴² *Ibid.*, novembre 1956.

exploits du FLN sont magnifiés. Le FLN édite aussi un « Bulletin intérieur » et diffuse différents tracts, en moindre nombre toutefois que le MNA³⁴³. Contrairement au MNA, il incombe à la nouvelle organisation nationaliste de se présenter, de faire connaître son programme et d'acquérir une renommée aussi importante que celle de Messali. Le tract intitulé « Appel à l'émigration algérienne » diffusé dans le courant de l'été 1955 dans les milieux nationalistes des départements de la Seine, du Rhône et des Bouches-du-Rhône est significatif. Il semble avoir, en outre, bénéficié d'une audience plus large que tous les autres communiqués frontistes édités précédemment. Ce document, écrit dans un français parfaitement maîtrisé, vise clairement le ralliement des immigrés. Dans une première partie, le FLN évoque, en quelques lignes, les combats des soldats de l'ALN et l'engagement des masses en Algérie contre le colonialisme. Le peuple apparaît uni et la lutte qu'il mène est présentée comme étant noble et héroïque. Les « patriotes » affrontent la mort pour une cause juste, la guerre qu'ils ont entreprise contre l'armée française n'est pas vaine. Dans une seconde partie, les rédacteurs du texte expliquent que l'immigration ne peut et ne doit pas rester en dehors du combat national algérien que seul le FLN livre dans des conditions acceptables.

« L'émigration, partie intégrante du peuple algérien, doit sans tarder comprendre son rôle et assurer ses responsabilités.

Elle doit comprendre que : la Voie de l'indépendance est celle tracée par le Front de Libération Nationale.

Le FLN, né par la volonté directe des combattants, est la seule expression authentique de la résistance algérienne.

Le FLN est l'unique organisme habilité à représenter les combattants et à traduire leur volonté.

Le FLN est la seule organisation qui aide efficacement les glorieux maquisards et participe en fait à la grande révolution.

Seul le FLN mérite la confiance du peuple algérien et a droit à son soutien. Et c'est à ce titre que le Front de Libération Nationale prend ses responsabilités et met en garde l'émigration algérienne contre la Démagogie et les abus criminels du prétendu Mouvement National Algérien ». ³⁴⁴

Adhérer au Front apparaît comme un devoir pour tous les immigrés mais pour que ceux-ci l'accomplissent, il faut les en convaincre. Pour cela le FLN, qui a conscience que le principal obstacle à son accroissement est le prestige dont jouit Messali et la forte influence de son parti dans l'immigration, se place en adversaire direct du MNA. Ainsi, dans une troisième partie qui est aussi la plus longue, le FLN essaie de convaincre ses lecteurs que,

³⁴³ AD des Bouches du Rhône, 137 W 383, « Rapport du ministre de l'Intérieur », le 3 janvier 1956.

³⁴⁴ APPP, Ha 32, « Au sujet de la propagande nord-africaine », 1955.

pour participer réellement à « la révolution » en marche, ils doivent rejoindre massivement l'organisation frontiste, en s'opposant continuellement aux messalistes qui, selon les rédacteurs du texte, entretiennent une « équivoque monstrueuse ». Le mot « Voie » est écrit avec une majuscule. Les origines de l'opposition entre les deux groupes sont effectivement à rechercher dans la question du choix de la voie à prendre pour gagner l'indépendance qui a dominé les débats politiques dans les milieux nationalistes algériens dès les années quarante. Messali Hadj est, ensuite, attaqué directement et ouvertement. Il est considéré comme un « Démagogue » et son parti est présenté comme un mouvement qui, contrairement à ce qu'il dit, ne soutient pas la « révolution » mais prend appui sur les combats du FLN pour asseoir son pouvoir dans l'immigration algérienne. Toutefois le FLN paraît quelque peu désarmé quand il s'agit de donner la preuve qu'il est bien le parti de la lutte armée. Pour appuyer sa déclaration, il prend d'abord comme témoin de sa bonne foi « Dieu », le « Peuple » et « l'Histoire ». Ces trois référents reviennent constamment dans les communications du FLN. De nombreux historiens, et notamment Mohamed Harbi³⁴⁵, ont qualifié le FLN de « populiste ». Le Front ne cesse, en effet, de clamer qu'il est le véritable représentant du peuple qu'il considère comme une entité unie, singulière et indivisible dont il se veut proche, un peuple en arme qui prend sa destinée en main. Ensuite, les dirigeants du Front attachent une certaine importance à l'histoire qu'ils aiment parfois manipuler pour servir leur cause. C'est en évoquant des raisons historiques qu'ils affirment notamment l'existence d'une nation algérienne, puis c'est en se référant à certaines grandes batailles de l'histoire, comme la résistance des musulmans dans le monde ou la Révolution française, qu'ils justifient leur action. En prenant les armes contre la France les activistes ont, en outre, conscience d'ouvrir une page importante de l'histoire comme l'ont fait leurs prédécesseurs. Enfin l'évocation de Dieu et de la religion s'explique par le fait que l'Islam, plus que l'arabisme qui ne concerne pas toutes les régions algériennes, est certainement ce qui cimente le plus les Algériens entre eux. Son utilisation constante inquiète fortement l'opinion internationale et en particulier le PCF qui a vu dans le FLN le vecteur d'un nationalisme archaïque emprunt de religiosité. Le FLN essaie ensuite d'apporter des arguments concrets de son dévouement à la lutte armée et de l'attitude « contre-révolutionnaire » des messalistes. Il évoque la répression en Algérie qui toucherait davantage les éléments frontistes que les partisans du MNA. Puis il fait mention des « abus criminels » de son adversaire.

³⁴⁵ Cf., Mohamed Harbi, *Aux origines du FLN, Le populisme révolutionnaire en Algérie*, Christian Bourgeois, 1975.

Les tracts des deux organisations nationalistes sont distribués dans les quartiers où la communauté algérienne est particulièrement importante. Les usines où les immigrés sont employés dans une grande proportion et les cafés nord-africains, qui sont les lieux par excellence de la sociabilité algérienne en métropole, représentent des endroits privilégiés pour la diffusion des informations. La distribution des textes doit se faire dans la plus grande discrétion. A cet effet, le FLN utilise parfois la Poste et envoie ses tracts à des militants connus pour leur radicalisme. Plus généralement la distribution des divers imprimés est faite par un groupe composé de trois ou quatre militants qui circulent en voiture dans les quartiers algériens et industriels. Nous ne savons pas grand-chose des moyens utilisés pour imprimer ces textes. Les militants chargés de leur publication ont dû se débrouiller avec les moyens du bord. Les autorités chargées de la répression soupçonnent le FLN d'avoir un petit atelier pour l'impression à Paris dans le quartier de Barbès ; mais à partir de janvier 1956, il semble que le FLN imprime son organe plutôt en Belgique ou en Sarre³⁴⁶.

En matière de propagande, les nationalistes comprennent également l'importance de la radio dont ils essaient de contrôler l'écoute.

« J'ai l'honneur de vous rendre compte des résultats de l'enquête effectuée par mon service sur les émissions radiophoniques en langue arabe et leur influence sur la colonie nord-africaine à Marseille.

D'après les sondages effectués dans les quartiers fréquentés plus particulièrement par les travailleurs nord-africains, il a été établi que les postes récepteurs sont uniquement installés dans les bars, restaurants et cantines algériennes, et sont plus particulièrement écoutés après les heures normales de travail, c'est-à-dire entre 18h et 21h.

On a pu parler jusqu'alors de réunions organisées dans ces divers établissements. La majorité des clients à forte proportion nord-africaine y viennent d'une manière habituelle pour prendre leurs repas et y consommer. La principale émission écoutée est celle du Caire sur des courtes bandes qui a lieu entre 17h et 21h. Mais cette émission, faite généralement en arabe littéraire, n'est comprise que par une faible minorité qui en fait ensuite la traduction à ses coreligionnaires. Il y a lieu de noter que cette station à l'exemple de celle de radio Tanger et de radio Damas, utilise comme speakers des Nord-africains exilés.

La station PARIS-INTER est également écoutée par un nombre important de Nord-africains, notamment parmi les éléments neutres.

Il serait donc du plus grand intérêt que les pouvoirs publics responsables apportent un soin tout particulier tant au choix qu'à la présentation des programmes de cet émetteur et éventuellement envisagent l'augmentation de sa puissance en vue d'aboutir à une meilleure audibilité.

³⁴⁶ AD des Bouches-du-Rhône, 137 W 382, « Courrier du commissaire divisionnaire au Préfet », s.d.

En effet, conscients de l'importance de cette station sur le plan de la propagande française, des éléments séparatistes ont récemment mis en demeure des tenanciers de bars et restaurants algériens de cesser l'écoute de ce poste et ont invité leurs compatriotes à fréquenter les établissements où sont diffusées les émissions du Caire.

Il y a lieu de noter en conclusion que les émissions en langue arabe sont écoutées par un nombre toujours croissant de Nord-africains, et il n'est pas impossible que dans un proche avenir les dirigeants séparatistes organisent des réunions consacrées à l'audition des postes arabes. »³⁴⁷

Comme il est d'usage dans la clandestinité, la propagande prend également la forme orale. Bien que leur organisation soit déjà fortement implantée en métropole, les recruteurs du MNA parcourent régulièrement les milieux algériens pour diffuser les consignes de l'organisation et tenter de mobiliser de nouveaux militants.

« Depuis quelques temps des Algériens se déplacent apparemment sans motif précis, le plus souvent par la route et visitent les colonies nord-africaines installées dans la Métropole. Il s'agit vraisemblablement d'agents de liaison chargés de répandre les mots d'ordre nationalistes et les documents de propagande du MNA. Il a été remarqué d'autre part qu'après leurs passages se produisaient des grèves de travailleurs algériens et des départs pour l'Algérie. En conséquence il convient de détecter ces individus et, dans le cas où l'un serait repéré, de l'interpeller et de le garder aussi longtemps qu'il sera nécessaire pour procéder à une vérification complète d'identité. Beaucoup de ces individus se trouvent en possession de fausses pièces d'identité. »³⁴⁸

Dans son « Bulletin intérieur » de 1955³⁴⁹, le FLN appelle quand à lui ses premiers éléments à poursuivre « la campagne de clarification auprès de leurs frères égarés par une propagande mensongère ». ³⁵⁰ Les premiers militants du FLN sillonnent donc également la France pour expliquer ce qui se passe en Algérie et essaient de convaincre les immigrés pour qu'ils se mobilisent contre le colonialisme.

« Début décembre, des commissions politiques du FLN visitèrent de nombreuses kamas et se livrèrent à une active propagande qui dans bien des cas trouve une audience favorable. Par eux, la suspicion des militants à l'encontre des chefs est entretenue pendant que l'accent est mis sur les avantages de l'organisation interne du FLN dont la clandestinité garantit la

³⁴⁷ AD des Bouches-du-Rhône, 137 W 382, « Courrier du commissaire divisionnaire au Préfet », s.d.

³⁴⁸ AD des Bouches-du-Rhône, 137 W 383, « Rapport du préfet aux sous-préfets », le 15 mars 1956.

³⁴⁹ Cité dans l'ouvrage de Ali Haroun, *Septième Wilaya, op.cit.*, p. 20

³⁵⁰ AD des Bouches-du-Rhône, 137 W 382, « Rapport du préfet au ministre de l'Intérieur », le 13 octobre 1955.

sécurité du militant et l'efficacité du mouvement dont l'action violente constitue le seul principe »³⁵¹.

Ainsi, à Marseille, des nationalistes de l'Est de la France et de Paris viennent propager les mots d'ordre frontistes³⁵². Mais, dans cette ville portuaire, de jeunes Algériens arrivés récemment en métropole participent également à la propagande nationaliste.

« En outre des renseignements recueillis auprès de personnes dignes de foi vivant dans le milieu nord-africain, il résulte qu'une centaine de jeunes gens nord-africains originaires de Bône sont arrivés récemment à Marseille et font une propagande très active auprès de leurs coreligionnaires dans le but de les inciter à participer à un mouvement dans notre ville. Ils tiennent des propos virulents contre la France. »³⁵³

Ces nationalistes veulent persuader les Algériens qu'ils rencontrent d'adhérer à leur mouvement politique. Ceux qu'ils parviennent à séduire doivent ensuite diffuser les consignes du FLN puis tenter, à leur tour, de recruter dans leur entourage. Dans un premier temps, le recrutement se fait donc par réseaux familiaux et amicaux et s'étend ainsi en tâche d'huile. A partir du dernier trimestre de la fin de l'année 1955, les immigrés algériens sont sollicités de façon plus systématique. De nombreux militants sont alors arrêtés pour « propagande anti-française »³⁵⁴.

- **De la persuasion à la coercition : les expéditions punitives des groupes de chocs des messalistes.**

Dans un contexte de rivalité exacerbée entre les deux mouvements, les militants du MNA qui refusent de voir les éléments du FLN les supplanter en métropole et qui sont décidés à remporter rapidement la bataille de la représentativité, associent progressivement la coercition à la persuasion afin d'accroître l'audience de leur organisation politique. Dès lors, les immigrés qui refusent de suivre certains mots d'ordre risquent de lourdes représailles. Dans les milieux algériens s'installe progressivement un climat de violence et de peur. La violence fait souvent suite à des paroles puis à des menaces. Quelques immigrés, considérés comme pro-français, se retrouvent ainsi victimes de coups et blessures. Deux rapports datant

³⁵¹ CARAN, F1 a 4811, « Synthèse mensuelle de renseignements », décembre 1955.

³⁵² AD des Bouches-du-Rhône, 137 W 382, « Courrier du commissaire divisionnaire au Préfet », s.d.

³⁵³ *Ibid.*, « Rapport du brigadier-chef en civil au commissaire de police, chef de la section sécurité », le 17 octobre 1955.

³⁵⁴ APPP, Ha 41, « Attentats contre les personnes », décembre 1955.

du 25 septembre 1955 et concernant des Algériens du 19^{ième} arrondissement illustrent bien les méthodes employées par les messalistes.

« L. M. a été interpellé par des Nord-africains qui l'ont frappé après lui avoir reproché de fréquenter les Français et de travailler avec eux. »

Le même jour « S. M., alors qu'il se trouvait dans sa chambre, a été interpellé par un Nord-africain qui lui a demandé de le suivre et l'a conduit au lieu de l'agression. Il lui a reproché de travailler pour les Français et de donner des renseignements à la police. Il a reçu des coups de feu dans le ventre. »³⁵⁵

Le deuxième rapport nous montre que ceux qui sont suspectés de trahison sont immédiatement sanctionnés par la mort.

Ceux qui refusent de se mettre en grève ou de participer à une manifestation ordonnée par le Mouvement National Algérien font aussi l'objet de lourdes représailles.

« Ce jour, B. A., commerçant, qui le jeudi 16 décembre à l'occasion de la journée des manifestations projetées par le MNA, n'a pas fermé son magasin, a été l'objet de menaces de la part des membres de ce mouvement »³⁵⁶.

« Des Nord-africains ont menacé de saccager l'établissement d'un de leur coreligionnaire dans la soirée qui maintenait son débit ouvert. Ils devaient respecter les consignes du deuil lancé par le MNA pour la journée du 5 juillet. »³⁵⁷

Le MNA use encore des menaces et de la violence pour obliger les récalcitrants à payer leurs cotisations.

Le 16 mai 1955, « M. A., à la suite d'une soirée passée au cinéma de la place Saint-Paul, a été invité par deux camarades à se rendre avec eux à l'hôtel situé 3 rue Escouffé dans le 4^{ième} arrondissement de Paris. Rendu en ce lieu, il a été invité à verser la somme de 1000 francs pour venir en aide aux libérateurs de l'Algérie. Refusant de donner cette somme, ce Nord-africain, ancien combattant, a été roué de coups ».³⁵⁸

³⁵⁵ APPP, Ha 42, « Au sujet de l'activité des séparatistes nord-africains », le 25 septembre 1955.

³⁵⁶ APPP, Ha 25, « Activités des partis nationalistes algériens en métropole, menaces diverses », le 23 décembre 1955.

³⁵⁷ APPP, Ha 43, « Attentats contre les personnes », le 5 juillet 1955.

³⁵⁸ APPP, Ha 41, « Au sujet des collecteurs de fonds des organisations séparatistes algériennes », 1955.

Le 5 mai 1955. « Hier à 21h 30 une quinzaine de Nord-africains ont fait irruption dans un café du 18^{ième} arrondissement sans motif apparent et ont frappé à coups de bâton le tenancier. Ils ont saccagé l'établissement, brisant des vitres, des verres et des bouteilles. La victime aurait fait, quelques jours auparavant, l'objet de menaces pour avoir refusé de verser aux collectes faites par le MNA à l'occasion de la journée de contribution nationale du 15 avril.³⁵⁹

Utilisé de façon quotidienne à Paris, l'emploi de ces méthodes se retrouve dans une moindre mesure en province.

A Marseille, le 6 juillet, « un Français musulman d'Algérie a été frappé à coups de poing par des coreligionnaires dans un débit de boissons parce qu'il refusait de verser 2000 francs pour un mouvement nationaliste algérien »³⁶⁰.

Dans certains quartiers métropolitains, la chasse est également faite aux buveurs d'alcool. De nombreux Algériens, en 1954 et 1955, sont menacés ou frappés violemment pour avoir bu et les gérants de café reçoivent l'interdiction formelle de servir des boissons alcoolisées aux Algériens. En août 1955, les forces de l'ordre reçoivent une lettre de dénonciation qui stipule que « quelqu'un frappe tous ceux qui sont ivres et fait enlever l'alcool des étagères »³⁶¹. Quelques jours plus tard, un gardien de la paix confirme cette situation :

« Au cours d'un contrôle que j'ai effectué dans le quartier Plaisance, j'ai appris par un commerçant nord-africain que tous les jours à des heures différentes un Nord-africain, jamais le même effectuait des contrôles dans les cafés tenus par des Nord-africains pour empêcher la consommation de boisson alcoolisée. Si un Nord-africain consomme de l'alcool, cet individu se permet de jeter à terre le contenu des verres ce qui provoque souvent des incidents »³⁶².

L'interdiction de l'alcool est décrétée par le MNA pour différentes raisons. Les consommateurs d'alcool sont tout d'abord jugés dangereux pour la sauvegarde de la clandestinité des organisations. Pris d'ivresse, le buveur peut trop parler et dire à n'importe qui tout ce qu'il sait. Ainsi, il est particulièrement ciblé par les commandos armés chargés de

³⁵⁹ APPP, Ha 42, « Le terrorisme musulman », mai 1955.

³⁶⁰ AD des Bouches-du-Rhône, 137 W 385, « SCINA, synthèse mensuelle de renseignements », le 10 juillet 1956.

³⁶¹ APPP, Ha 43, « Attentats contre les personnes, lettre de dénonciation », le 13 août 1955.

³⁶² *Ibid.*, « Note », le 20 août 1955.

contrôler les immigrés. En plus de ces contraintes, la consommation d'alcool est mal perçue de manière plus générale. Boire du vin ou de la bière apparaît comme une attitude purement européenne et contraire aux lois islamiques. Les menaces et les attentats à l'encontre des buveurs d'alcools et des débitants de boissons sont quasiment quotidiens.

« Un travailleur algérien, demeurant en région parisienne raconte ici qu'il a été victime de menaces à plusieurs reprises : « A 14h, le 11 septembre 1955, trois Nord-africains se sont présentés dans mon établissement, ils m'ont menacé en déclarant qu'ils me casseraient la gueule et saccageraient mon établissement si je continuais de servir du vin aux Algériens. Ces trois individus se sont déjà présentés chez moi à trois reprises pour le même motif. De plus, ils font de la propagande anti-française auprès de mes clients ». Un de ces musulmans a ajouté : « Nous sommes en guerre contre les Français pour notre indépendance, nous ne devons pas boire du vin. »³⁶³

En Moselle, à Stiring-Wendel, « le 15 novembre 1955, à 22h, M. A. a été agressé par plusieurs inconnus alors qu'il était en état d'ivresse. Blessé par plusieurs coups de couteau il a été hospitalisé. »

Le MNA réagit également avec violence contre les « renégats ». Des expéditions punitives sont en effet systématiquement organisées contre les militants qui se rallient au FLN.

« Les transfuges sont traqués et punis –parfois de mort. Des commandos sont organisés pour la circonstance. Ils comportent généralement de 3 à 10 individus et, à la différence des groupes qui, il y a quatre mois, faisaient appliquer le boycott de l'alcool saccageant les établissements qui ne respectaient pas ces consignes, les membres des commandos actuels sont dotés d'armes à feu et font preuve d'une technique plus précise. Trois de ces expéditions punitives récentes se sont soldées par le meurtre de l'individu désigné à la vengeance du MNA. C'est ainsi que le nommé M. abattu par un commando MNA à Gagny (Seine-et-Oise) le 28 février dernier avait été condamné à mort pour s'être rendu coupable d'avoir détourné à son profit ainsi qu'au bénéfice du FLN une somme d'argent provenant d'une collecte dont le montant était destiné au MNA. »³⁶⁴

En juin 1956 : « deux attentats meurtriers ont été commis à Clermont-Ferrand contre des militants du FLN par une dizaine d'Algériens affiliés au MNA. »

³⁶³ APPP, Ha 43, « Aux sujet du terrorisme nord-africain », le 11 septembre 1955.

³⁶⁴ CARAN, F1a 4811, « Synthèse mensuelle de renseignements », février 1956.

Durant le premier semestre de l'année 1956, les expéditions punitives contre les tenanciers de cafés récalcitrants et les attentats individuels ne cessent de se multiplier.

« Le chiffre des agressions depuis le début de l'année n'a cessé de croître : de 30 en janvier il passait à 78 en mai. Sauf de rares exceptions, les victimes sont toujours des musulmans. Dans de nombreux cas la gravité des blessures infligées exige l'hospitalisation des intéressés et en mai les autorités enregistrent 6 décès à la suite de ces agressions contre 2 en moyenne les mois précédents. Toutefois les attentats commis contre les biens (mise à sac de cafés en particulier) qui avaient atteint le chiffre de 13 fin avril sont ramenés à celui de 7 fin mai. La courbe générale des agressions s'est maintenue de fin mai à fin juin en ce sens que si l'on note une diminution du chiffre des coups et blessures (70 fin juin à on enregistre d'autre part une augmentation du chiffre des meurtres (8) »³⁶⁵

- **Réactions du FLN : la constitution de groupes armés et la radicalisation des méthodes d'action.**

Dans un premier temps le FLN ne semble pas répondre par la violence aux attaques de plus en plus nombreuses de l'organisation rivale. Au mois de février 1956, les observateurs métropolitains notent, en effet que :

« Le FLN jusqu'à présent ne paraît pas devoir constituer en métropole des commandos analogues à ceux du MNA. Dans sa lutte contre le MNA, le FLN s'en tient pour l'instant à la seule action de propagande »³⁶⁶.

Au début de l'année 1956, le FLN va jusqu'à accuser le MNA d'engager des pourparlers secrets avec des représentants du gouvernement général et du ministre de l'Intérieur dans le but d'isoler les dirigeants du Front et de se ménager l'octroi de places lucratives après la victoire du peuple³⁶⁷.

Toutefois à partir du moment où le FLN prend une relative importance en France, la lutte concurrentielle entre les deux organisations devient très vive. Aussi, après une phase où la propagande seule est utilisée auprès des immigrés pour les convaincre de rejoindre le Front, le FLN en vient finalement à adopter les mêmes procédés d'intimidation que son rival : menaces verbales et châtiments corporels avant d'envisager la liquidation physique pure et

³⁶⁵ CARAN, F1a 4811, « Synthèse mensuelle de renseignements », mai et juin 1956.

³⁶⁶ *Ibid.*, « Synthèse mensuelle de renseignement », février 1956.

³⁶⁷ *Ibid.*, « Synthèse mensuelle de renseignements », mai et juin 1956.

simple des « traîtres ». A mesure qu'un échelon est franchi - et compte-tenu du fait que les messalistes prennent les devants - la nécessité s'impose de confier ces besognes à des hommes spécialisés. C'est ainsi que naissent les groupes de choc frontiste tout à la fin de l'été 1956. Dans la région parisienne, le FLN parvient à constituer rapidement environ six groupes. Chaque groupe comporte quelques militants, seulement 4, 5 ou 6 issus d'une sélection spéciale. Ils sont commandés par un responsable qui est connu, ainsi que ses hommes, du seul chef régional qui leur donne les missions à exécuter en appliquant le principe suivant : ne pas utiliser les hommes dans un secteur où ils sont connus. Vivant en marge de l'organisation politique, ils ne participent à aucune réunion ou autre activité en dehors de leurs missions spéciales³⁶⁸.

En octobre 1956, un travailleur algérien demeurant en Belgique rapporte aux autorités belges l'information suivante :

« Le dimanche 7 octobre, trois membres du FLN (des inconnus dont un vient de Paris) ont rendu visite au nommé Mohamed Kermas, rue d'Haine à Mont-Sainte-Aldegonde, chef du FLN pour la région Centre. Un des inconnus a remis une lettre pour Abdallah Chemache et une autre pour Mohamed Madhi, tous deux responsables du MNA, afin de leur signaler que s'il arrivait la moindre chose aux Algériens qui ont quitté le MNA pour le FLN ou même s'ils continuaient à faire la moindre propagande contre le FLN, les responsables du MNA seraient immédiatement exécutés.

La lettre disait : « Vous, dont le chef vit confortablement à Bruxelles, au détriment des pauvres algériens qui doivent user leurs fonds de culottes dans la mine, vous serez rendus responsables des attentats commis contre les membres du FLN dans l'avenir.

[...]

³⁶⁹ Mohamed Kermas a promis de faire parvenir la lettre aux intéressés. »

A partir de cette date, en métropole mais aussi en Belgique (tout comme en Algérie) les groupes de choc du FLN, tout juste constitués, usent des mêmes procédés que ceux du MNA. Dorénavant, c'est donc aussi à l'action des « soldats » du FLN que sont imputables maintes exactions - violences, tentatives d'homicides, meurtres - dont sont victimes des

³⁶⁸ APPP, Ha 24, « Activité politique des milieux nationalistes algériens en métropole », le 5 octobre 1956.

³⁶⁹ Archives de la sécurité de l'Etat belge, « Activité du FLN et du MNA dans la région du centre », le 28 octobre 1956.

débitants récalcitrants, des consommateurs d'alcools, des adversaires politiques ou des « récalcitrants ».

Pour certains observateurs, cette radicalisation du FLN serait aussi due au malaise que rencontre le mouvement à la suite de dissensions internes. En effet, si certains applaudissent l'appui fourni à la rébellion par l'Égypte, d'autres redoutent, comme les messalistes, l'hégémonie de Nasser. Puis des responsables se félicitent de l'intervention russe dans l'affaire de Suez tandis que d'autres considèrent l'activité du parti communiste nuisible à leur cause. En raison de ces divergences, d'assez nombreux militants songent à quitter le parti adoptant sur ce point une attitude analogue à celle de certains messalistes. Le seul domaine où se manifeste une relative unanimité est celui de la lutte contre le MNA. Certains responsables auraient donc essayé de réagir contre le malaise intérieur du parti en intensifiant la lutte contre « le frère ennemi »³⁷⁰.

Pendant longtemps, les armes font défaut au FLN mais, dès la fin de l'année 1956, chacun des « soldats » frontistes est en possession d'un pistolet automatique ou d'un revolver³⁷¹.

L'action des groupes de choc du FLN modifie profondément le climat au sein de chacune des tendances adverses. On en arrive finalement à une phase extrêmement délicate où, de ripostes en représailles, un terrorisme d'un caractère particulier se manifeste en métropole.

« On sait que depuis deux mois les relations entre le MNA et le FLN se sont particulièrement tendues et si, jusqu'à maintenant, les rivalités se traduisent par des surveillances réciproques et, de temps à autre, par quelques frictions, il semble qu'actuellement les deux mouvements adoptent des attitudes nettement hostiles et paraissent prêts l'un et l'autre à procéder à des règlements de compte systématiques. »³⁷²

³⁷⁰ CARAN, F1a 4811, « Synthèse mensuelle de renseignements », novembre 1956.

³⁷¹ APPP, Ha 24, « Activité politique des milieux nationalistes algériens en métropole », le 5 octobre 1956.

³⁷² AD du Rhône, 437 W 78, « Note des Renseignements Généraux », septembre 1956.

- **Augmentation des agressions et multiplication des attentats dans l'immigration.**

La rivalité FLN-MNA et la violence des moyens employés maintenant par les deux organisations pour l'application stricte des consignes ont pour conséquence une nette augmentation des agressions et attentats dont les victimes comme les auteurs sont, dans tous les cas, des Français musulmans d'Algérie. En juillet 1956, les autorités comptabilisent sur tout le territoire 4 assassinats, 86 agressions avec coups et blessures et 8 attentats contre les biens. Au moins d'octobre de la même année, ces chiffres sont encore élevés. Les autorités enregistrent alors effet, 14 assassinats ; 168 agressions avec coups et blessures et 11 attentats contre les biens³⁷³. Seules les attaques contre les consommateurs d'alcool semblent diminuer au cours de l'année 1956. Le FLN adopte, en effet, très vite un autre moyen de pression tout aussi efficace dans ce genre de cas et beaucoup plus pragmatique vu ses besoins financiers. Il inflige aux récalcitrants des amendes s'élevant jusqu'à 5 000 francs³⁷⁴. Les militants qui n'avaient pas d'avis tranché sur la direction à suivre et qui demeuraient dans l'expectative sont désormais obligés d'opter pour un camp tout en sachant que choisir, c'est s'exposer aux représailles du parti adverse. Pour éviter tout problème, certains militants payent leur cotisation aux deux organisations durant toute la fin de l'année 1956 et jusqu'au milieu de l'année 1957. Mais lorsque les ordres des séparatistes sont contradictoires, ils doivent rivaliser de malice et d'habileté. M. Hocine, commerçant à Metz, raconte rétrospectivement :

« Les deux organisations nationalistes se livraient à une guerre sans merci. Il fallait payer et respecter leurs consignes ou on risquait sa vie. Mais que faire lorsque le MNA ordonnait de fermer boutique alors que le FLN exigeait que tous restent ouverts ? Nous retardions l'ouverture pour observer ce que faisaient les autres commerçants et la plupart du temps nous nous rallions à la majorité bien que nous étions plutôt d'obédience frontiste. Si nous étions ouverts et qu'un gars du MNA arrivait nous nous empressions de fermer pour rouvrir aussitôt et accueillir les contrôleurs frontistes. »³⁷⁵

³⁷³ CARAN, F1a 4811, « Synthèse mensuelle de renseignements », juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1956.

³⁷⁴ AD des Bouches-du-Rhône, 137 W 385, « Synthèse de renseignements », le 18 juillet 1956.

³⁷⁵ Témoignage de M. Hocine, colloque Koltès, Université de Metz.

- **Vers la guerre civile.**

A Paris, l'escalade dans l'utilisation de méthodes de persuasion de plus en plus meurtrières conduit le FLN et le MNA à s'affronter directement au moyen d'attentats terroristes dès le mois de septembre de l'année 1956. Voici, dès lors, la virulence avec laquelle se répondent mutuellement les deux groupes rivaux.

« Objet : Fusillade qui a eu pour cadre, dans la soirée du 2 septembre 1956, le débit de boisson 3 rue G. Langevin dans le 4^{ième} arrondissement.

Vers 22h, quatre Nord-africains ont fait irruption à l'intérieur de l'établissement tenu par S. R. Ils ont immédiatement ouvert le feu à l'aide d'un pistolet automatique sur l'intéressé, sur le garçon de café et sur les consommateurs. La fusillade a fait 2 morts et 7 blessés. Selon certains témoins, les meurtriers auraient utilisé pour se rendre sur les lieux une voiture de couleur grise dont le numéro d'immatriculation n'a pu être relevé. Il est très possible que cette fusillade trouve son origine dans la rivalité FLN-MNA. Cette hypothèse est corroborée par les déclarations de la concubine de S. selon laquelle l'intéressé aurait reçu il y a environ un mois une lettre de menaces qui pourrait émaner du MNA. »³⁷⁶

« Hier soir à la veille de la journée de démonstration projetée par le MNA, trois bouteilles remplies de liquide inflammable et munies d'un dispositif de mise à feu ont été projetées dans 3 débits gérés par des Français musulmans d'Algérie aux adresses suivantes :

- 28 rue Polonceau dans 18^{ième} arrondissement.
- 174 rue de Crimée dans 19^{ième} arrondissement.
- 34 rue de Paris à Clichy.

Deux consommateurs ont été brûlés, 174 rue Crimée, et transportés à l'hôpital.

Ces trois cafés sont connus de nos services pour les sympathies de leurs exploitants à l'égard du MNA. Celui situé 28 rue Polonceau est considéré comme un PC du mouvement. Si l'on se réfère aux rumeurs qui ont couru quant à la résolution prêtée aux responsables du FLN de mettre fin par tous les moyens, y compris l'emploi d'explosifs ou procédés similaires, à l'activité des tenants du MNA, on peut admettre qu'une lourde présomption de responsabilité pèse sur le FLN. Dans les milieux NA, on attribue d'ailleurs ces forfaits à ce dernier mouvement »³⁷⁷.

³⁷⁶ APPP, Ha 43, « Attentats contre les personnes », le 23 septembre 1956.

³⁷⁷ *Ibid.*, 1957.

3) Augmentation de l'audience du FLN aux dépens de celle du MNA.

- D'abord, la confusion dans l'immigration.

Mal informés, les immigrés ne comprennent pas immédiatement que le FLN et le MNA sont deux organisations distinctes. Le MNA bénéficiant, au début de la guerre, d'une importante influence et d'une meilleure organisation que son adversaire, les multiples communiqués des messalistes ont eu une réception bien plus large que ceux du Front. Or leurs propos contribuent à entretenir la confusion dans l'immigration. En effet, en évoquant les combats de l'ALN en Algérie comme étant ceux des militants de l'ex-MTLD, ils nient dans une large mesure la rupture politique essentielle que vient de connaître le nationalisme algérien. Ainsi, pour beaucoup d'immigrés, la création du CRUA puis du FLN ne résulte que d'un différend politique minime. Dès lors, l'opposition entre les deux mouvements, qui apparaît clairement à la lecture des tracts diffusés par le FLN, n'est pas toujours le reflet de ce qui se passe concrètement dans l'immigration. Au début de l'année 1955, les Algériens en France ne s'affrontent pas directement. Très enthousiastes, les immigrés séduits par le discours anticolonial essaient le plus souvent de tout faire pour soutenir les *Moudjahidins* (Combattants) qui jouissent dans les milieux musulmans d'une véritable popularité. Le constat du commissaire principal de la ville de Marseille en août 1955 n'est donc pas étonnant. Ce dernier nous dit en effet que :

« La plus grande confusion existe actuellement en France parmi les militants de base et la masse. Si les tracts saisis récemment mentionnent l'antagonisme qui existe entre le FLN et le MNA, sur le plan local, ces deux organismes semblent avoir fusionné. Dans les Bouches-du-Rhône, aucun affrontement entre le FLN et le MNA n'a été constaté. Les tracts sont diffusés indistinctement dans les milieux séparatistes algériens. Seul importe le caractère anti-français de ces imprimés. »³⁷⁸

La différenciation entre le FLN et le MNA se fait donc très progressivement. D'après les archives que nous avons étudiées, elle ne devient clairement effective que dans le dernier trimestre de l'année 1955. Elle est le résultat d'un effort fait par les premiers éléments

³⁷⁸ AD des Bouches-du-Rhône, 137 W 382, « Rapport du commissaire principal au commissaire divisionnaire », le 10 octobre 1955.

frontistes pour se faire connaître et pour faire valoir la responsabilité du FLN dans le déclenchement de l'insurrection. Dès lors, les immigrés se trouvent dans l'obligation de faire le choix entre apporter leur soutien à Messali et adhérer au Front de Libération Nationale. Leur décision se concrétise par le paiement d'une cotisation et l'obéissance aux consignes de l'une ou de l'autre organisation.

- **Le ralliement de différentes formations politiques au FLN.**

Tout au long de l'année 1955, le MNA semble conserver intact ou presque sa suprématie sur l'immigration. Seules quelques défections se font sentir en novembre et en décembre, soit après les arrestations massives de septembre et les manifestations d'octobre.³⁷⁹ Parti de rien, c'est surtout au cours de l'année 1956 que le FLN se développe numériquement en métropole. En avril 1956, un nombre relativement important d'étudiants métropolitains, organisés dans une Union Générale des Etudiants Algériens (UGEMA)³⁸⁰ constituée à Paris en juillet 1955, fait la preuve de son soutien au FLN en proclamant selon les vœux de l'organisation la grève des cours et des examens pour un temps indéterminé³⁸¹. Il s'agit pour les étudiants de « manifester leur volonté de s'insérer pleinement dans la lutte menée par le peuple dont ils entendent partager les épreuves et les risques »³⁸². Au même moment, l'Union Démocratique des Militants Algériens (UDMA) de Ferhat Abbas et l'organisation des *Oulémas* décident également de rejoindre le FLN dans son combat. Déçues par l'attitude du gouvernement français qui refuse d'engager des réformes profondes en Algérie et qui lance son pays dans une guerre atroce afin de conserver ses prérogatives coloniales, les deux organisations optent progressivement pour l'indépendance et, comme les chefs historiques du FLN qui déclenchent l'insurrection en 1954, elles semblent désormais convaincues que le seul moyen d'y parvenir est la lutte armée. Les adhérents de ces deux organisations en métropole font comme leurs leaders et rejoignent le Front mais leur nombre est négligeable. Ce ralliement a en fait en France métropolitaine un impact plus psychologique que numérique. Le FLN peut désormais se présenter comme le parti qui a réussi à unifier les Algériens et dénoncer « le MNA qui, égoïstement, continue de jouer la carte de la division faisant ainsi «le jeu des colonialistes ». Très isolé, le MNA tente de retourner ses ralliements contre le FLN

³⁷⁹ CARAN, F1a 4811, « Synthèse mensuelle de renseignements », novembre et décembre 1955.

³⁸⁰ Cf. Volume des annexes, « Déclaration du Comité directeur de l'Union Générale des Etudiants Musulmans Algériens », p. 33 à 36.

³⁸¹ Guy Pervillé, *Les étudiants algériens de l'université française, 1880-1992*, éd. du Centre national de la recherche scientifique, Paris, 1984, p. 128-130.

³⁸² APPP, Ha 30, « Tract de l'UGEMA », s.d.

qu'il accuse de n'être qu'un « panier de crabes » composé de « traîtres »³⁸³. Mais ensuite, le vote des pouvoirs spéciaux par la gauche et notamment par le parti communiste français renforce le pessimisme des immigrés algériens à l'égard des forces politiques françaises et de leur volonté et capacité à améliorer la condition de vie des Algériens. Beaucoup d'anciens militants algériens, qui avaient jusque-là trouvé un écho de leurs opinions dans les discours des socialistes et des communistes, rompent définitivement avec les partis français et choisissent alors le plus souvent de s'engager activement sous la direction du Front dans le combat national algérien.

- **Les transfuges du MNA au FLN et la progression numérique du Front.**

En plus de tous ces militants politiques, des hommes jusque-là inactifs suivent le FLN dans sa lutte contre « l'impérialisme français ». Si tous ces ralliements participent à accroître l'audience du FLN en métropole, la grande majorité des effectifs frontistes reste composée d'anciens membres du MTLD. Certains s'étaient déjà détachés de Messali Hadj avant la guerre lorsque l'antagonisme profond entre le leader du mouvement, le comité central et la frange radicale du parti est apparu au grand jour. D'autres bien avant n'avaient pas accepté le rejet et l'exclusion de certains Kabyles décidés par les dirigeants du MTLD lors de ce que l'on a appelé la crise berbériste. Toutefois c'est surtout dans les deux premières années du conflit franco-algérien que de nombreux militants se désolidarisent du « Grand chef » en rejoignant le Front. En effet, dans toute la France s'opère un transfert de plusieurs centaines de militants algériens du MNA au FLN. Déjà en février 1956, les autorités notent pour l'ensemble du territoire :

« C'est ainsi que dans diverses régions, les effectifs du MNA s'amenuisent au profit du FLN »

« Malgré ses réactions violentes d'auto-défense, le MNA ne paraît résister qu'assez mal à la poussée du FLN »³⁸⁴

En juin 1956, ils constatent encore que :

« Il est certain qu'un malaise règne au sein du MNA et que celui-ci perd du terrain [...]. Le FLN par contre accroît son activité, étend son

³⁸³ Benjamin Stora, *Ils venaient d'Algérie*, p. 179.

³⁸⁴ CARAN, F1a 4811, « Synthèse mensuelle de renseignements », février 1956.

implantation, raffermis son contrôle. Dans certains départements, il renforce ses positions déjà privilégiées, dans d'autres, il a réussi à rallier une importante partie des troupes du parti rival »³⁸⁵.

Mais ils estiment, à ce moment là que la population musulmane est encore contrôlée en France métropolitaine à 70% par le MNA et à 20% par le FLN tandis que les 10% restant échappent encore à l'un et à l'autre. Ce n'est qu'à la fin juin que, toujours selon la même source, « le rapport des forces se modifie aux dépens du MNA »³⁸⁶. Durant les mois suivants, en effet, la progression du FLN s'accélère. Benjamin Stora porte les effectifs du FLN en juin 1956 à 8 000³⁸⁷. Les agents de la Préfecture de police de Paris estiment, eux, après étude des rapports organiques du FLN découverts à la suite d'une perquisition, qu'en décembre 1956 les effectifs totaux du FLN s'élèvent à 16 295 immigrés parmi lesquels 7 732 militants et 7 732 sympathisants sont comptabilisés³⁸⁸. Si l'on en croit ces chiffres, les effectifs du FLN sont donc multipliés par deux en six mois. Parallèlement, les policiers parlent « d'accélération du processus de désintégration du MNA », tandis qu'ils soulignent « l'installation solide du FLN dans diverses régions métropolitaines »³⁸⁹.

- **Comment expliquer la croissance effective du FLN et le déclin relatif du MNA ?**

Les immigrés n'ont pas tous rejoint le Front contraints et forcés. En effet, l'explication des agents de police selon laquelle le FLN est parvenu à accroître son audience en semant partout la terreur semble insuffisante, du moins pour la période concernée, et ne suffisent surtout pas à expliquer les transfuges du MNA au FLN. Les actes terroristes et les manifestations de violence à l'encontre des « neutres », des indécis, des pro-français et des « traîtres », ont certainement favorisé la croissance du Front dans l'immigration. Toutefois, le MNA qui a usé de méthodes semblables bien avant le FLN et qui était plus puissant et mieux équipé que lui décline et voit ses adhérents rejoindre le parti rival. En fait il semble que le Front, face au MNA, ait surtout profité de l'engouement des masses pour la « Révolution » et du culte voué par elles aux *Moudjahiddins* (Combattants). Il est, par conséquent, redevable du long travail politique d'éducation des masses entrepris par l'ENA puis le PPA-MTLD pour

³⁸⁵ CARAN, F1a 4811, « Synthèse mensuelle de renseignements », juin 1956.

³⁸⁶ ³⁸⁶ CARAN, F1a 4811, « Synthèse mensuelle de renseignements », juillet et août 1956.

³⁸⁷ Benjamin Stora, *Ils venaient d'Algérie, op.cit.*, p. 160.

³⁸⁸ APPP, Ha 24, « L'implantation du FLN en métropole », le 22 juin 1957.

³⁸⁹ AD du Nord, W 142. 234, « Synthèse mensuelle de renseignements », décembre 1956.

propager le nationalisme puis le désir d'indépendance au sein de l'immigration. Ensuite, le peu de perspectives d'amélioration des conditions de vie et de travail des Algériens laissé par le gouvernement français puis les fortes répressions exercées à l'encontre des partisans d'une Algérie arabo-musulmane favorisent le développement d'une idéologie selon laquelle la lutte armée demeure la seule solution. Durant les deux premières années de la guerre, chacune des organisations essaie de prouver sa filiation avec les maquis en Algérie. A partir du moment où il apparaît clairement dans l'immigration que c'est le FLN qui encadre et organise la « résistance armée » en Algérie, le travail de recrutement de l'organisation est facilité contrairement à celui du MNA qui se trouve contrarié. Finalement, la stratégie du FLN s'est avérée plus payante que celle du MNA. En effet, les messalistes qui espèrent gagner les maquis en s'appuyant essentiellement sur l'immigration échouent puisque le déroulement de la guerre en Algérie est déterminant dans le choix politique des immigrés.

« Le FLN est à la pointe du combat en raison de ses liaisons étroites avec l'ALN que beaucoup d'Algériens considèrent comme une émanation du FLN. Ce groupement est un symbole de force et à ce titre respecté des Français musulmans d'Algérie ».³⁹⁰

- **Position des deux mouvements dans les départements métropolitains en décembre 1956.**

Dans la région parisienne, le FLN parvient relativement rapidement à élargir son audience. Au total, en décembre 1956, si l'on croit les rapports organiques du parti, ce dernier compte environ 5 800 militants et sympathisants soit un tiers des effectifs total du Front³⁹¹. Dans plusieurs arrondissements de la capitale (le 3^e, le 4^e, le 5^e, le 11^e et le 15^e arrondissements) ainsi que dans certaines localités de la banlieue (Suresnes, Puteaux, Boulogne, Nanterre, Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne, Courbevoie, Saint-Denis, Drancy, Ivry, Saint-Maur et Vitry-sur-Seine), il semble avoir réussi à gagner la confiance des éléments nationalistes et s'être constitué progressivement des bases fortes dans les milieux immigrés contrariant ainsi le MNA dans le déroulement de son combat. L'organisation messaliste conserve cependant son ascendant dans les 12^e, 14^e, 18^e et 19^e arrondissements de la capitale ainsi qu'à l'ouest de la région parisienne à Nanterre, de Bois-Colombes et Gennevilliers puis à Aubervilliers, Bondy, Montreuil, Gentilly et Arcueil. Partout ailleurs, l'immigration est très

³⁹⁰ CARAN, F1a 4811, « Synthèse mensuelle de renseignements », février 1956.

³⁹¹ APPP, Ha 24, « L'implantation du FLN en métropole », le 22 juin 1957.

partagée. Les deux mouvements semblent très actifs à Paris et dans ses environs immédiats. Dans cette région où les immigrés sont plus nombreux qu'ailleurs, le MNA n'est pas parvenu à garder intacte son influence. Pour autant, le FLN n'a pas encore gagné la bataille de l'implantation contre son rival³⁹².

Dans le département du Rhône, le MNA tente de reprendre en main l'immigration algérienne en réglant les dissensions entre les responsables locaux et en restructurant les kasmass, mais « l'influence du FLN est très nettement prépondérante ». Les responsables régionaux portent les effectifs de l'organisation frontiste de la région lyonnaise à 3 261 hommes³⁹³.

Dans la région marseillaise l'influence du FLN est plus franche. Le Front compterait ici 2 579 militants et sympathisants³⁹⁴. Durant toute l'année 1956, les consignes du FLN sont respectées dans tout le département des Bouches-du-Rhône par une très grande majorité des immigrés tandis que le MNA semble peiner fortement pour convaincre les militants nationalistes de participer aux différentes grèves qu'il organise. Voici, selon le Préfet, ce qui se passe à Marseille lorsque les directives des deux mouvements se contredisent :

« Dans la soirée du 28 mars, un mot d'ordre de grève pour le lendemain a été diffusé de bouches à oreilles par le MNA dans le quartier nord-africain de Marseille. Les commerçants et cafés tenus par des Algériens étaient invités, d'autre part, à fermer boutique le 29 mars.

Le lendemain matin, on n'enregistre que très peu d'absence parmi les travailleurs algériens, 200 environ sur 10 000 travaillant dans les Bouches du Rhône. Un seul bar connu comme un lieu de rassemblement nationaliste était fermé.

Dans la matinée du 29 mars, on apprenait, en effet, que le FLN refusait de participer au mouvement prévu et il n'est pas douteux que cette prise de position a été déterminante. Déjà l'ordre de grève qui avait été diffusé par le MNA pour le 16 mars dernier n'avait pas été suivi le FLN ayant fait connaître qu'il jugeait cette manifestation inefficace et inopportune.

L'influence du FLN l'emporte donc très nettement sur celle du MNA à Marseille, à l'inverse de ce qui se passe dans d'autres régions de la métropole. »³⁹⁵

³⁹² Cf. Volume des annexes, cartes, « Position des mouvements nationalistes en 1956 », p. 37 à 39.

³⁹³ APPP, Ha 24, « L'implantation du FLN en métropole », le 22 juin 1957.

³⁹⁴ *Ibid.*

³⁹⁵ AD des Bouches du Rhône, 137 W 385, « Rapport du préfet », le 30 mars 1956.

Et nous supposons que si le FLN a connu une croissance spectaculaire dans Bouches-du-Rhône, c'est que les immigrés y étaient en contact permanent avec des nationalistes touchés par une interdiction de séjour en Algérie à cause de leurs activités subversives et, de ce fait, contraints de rejoindre l'Europe et principalement la France. Ces nouveaux immigrés ont certainement aidé à convaincre les Algériens déjà installés en métropole que s'ils voulaient réellement soutenir les maquis en Algérie, ils devaient cotiser pour le Front. En outre, il faut se rappeler que Marseille n'a jamais été entièrement et sûrement acquis au MTLD. Le fait que l'UDMA, durant la crise berbériste, soit parvenu à reconquérir quelques soutiens dans la ville et que les manifestations organisées par le mouvement aient toujours moins spectaculaires qu'ailleurs en métropole, témoigne du fait que le prestige de Messali Hadj n'y a jamais été aussi important que dans les autres régions métropolitaines, Paris et le Nord, en tête. Pour toutes ces raisons, l'implantation du FLN dans le Sud de la France s'est avéré être relativement facile.

Dans l'Est et notamment en Moselle, le FLN se montre, à l'inverse, très discret. Le souci qu'il a de conserver dans la région un lieu de refuge idéal à proximité de la frontière allemande l'oblige à observer une attitude très prudente. Ainsi, il se contente jusqu'à la fin de l'année 1956 de participer à l'effort de guerre par une intense propagande et une simple souscription³⁹⁶. En fin de compte, durant cette première étape de la guerre, on arrive, en Moselle, à cette constatation pleine de paradoxes : le FLN, tout en se déclarant seul dirigeant des opérations de rébellion en Algérie, reste absolument passif alors que le MNA demeure dans le département le principal animateur d'actions anti-françaises (grèves, défilés, propagande, menaces, sévices, ...). Ainsi le MNA reste prépondérant. Toutefois, il s'agit d'une domination fragile. Dès décembre 1956, les observateurs métropolitains notent qu'il « paraît s'effriter d'une façon continue ». Il est très durement touché par la répression et perd de plus en plus de « membres qui passent sous l'allégeance FLN »³⁹⁷.

Enfin dans le Nord et le Pas-de-Calais, la situation est encore différente. Le FLN poursuit son implantation, gagne du terrain mais demeure minoritaire. Le MNA quant à lui conserve une position forte et continue même sa croissance durant l'année 1956. Les responsables de ce mouvement dans la région semblent très bien renseignés sur les intentions

³⁹⁶ CARAN F1a 5016, Documentation sur le MNA et sur le FLN et sur la communauté algérienne de la Seine, renseignements généraux, 1956-1965.

³⁹⁷ CARAN, F1a 4811, « Synthèse mensuelle de renseignement », décembre 1956.

gouvernementales et policières. Les Nord-africains suivent presque toujours les mots d'ordre de ce mouvement, cotisent régulièrement et s'abstiennent de consommer de l'alcool³⁹⁸. L'implantation du MNA dans cette région contraste avec sa situation déclinante dans tout le reste du territoire métropolitain. Cela peut peut-être s'expliquer par le fait que les immigrés dans le Nord sont pour une grande majorité d'entre eux originaires de la région d'Oran. Or, les derniers maquis messalistes sont installés dans cette région et le chef du MNA en métropole est lui-même oranais. Il s'agit d'une hypothèse qui prend tout son sens si l'on se souvient que les immigrés ont davantage le sentiment d'appartenir à une région ou à un clan qu'à un pays et que pour eux tout acte fait en métropole est lié à ce qui se passe en Algérie, là où demeure leur famille. Il faut noter aussi qu'avant le déclenchement de l'insurrection armée, le Nord était l'un des bastions les plus importants du MTLD. Les immigrés, là bas, sont donc profondément attachés à la personne de Messali Hadj depuis de longues années. Le fait, que dans cette dernière région, la répression contre le MNA ait été moins forte qu'ailleurs, peut également expliquer la force des messaliste dans les différentes localités du Nord. En effet, peu perturbée par des arrestations massives l'organisation nationaliste a pu encadrer au mieux ses militants. D'un autre point de vue, ces derniers, se sont certainement sentis moins en danger et en butte aux forces de l'ordre que leurs compatriotes des autres départements métropolitains. Or partout ailleurs, la répression accrue contre le MNA a certainement poussé de nombreux militants à rejoindre le FLN moins touché.

³⁹⁸ CARAN, F1a 4811, « Synthèse mensuelle de renseignement », décembre 1956.

CHAPITRE VI : LES PREMIERES DEMONSTRATIONS DE FORCE DU FLN EN METROPOLE.

1) La grève des 8 jours (janvier 1957).

- **Une idée venue du Caire. Une action très débattue en métropole.**

L'imminence des débats du problème algérien devant l'ONU conditionne pour une large part l'activité des nationalistes au début de l'année 1957 en métropole. Jusqu'à la fin de l'année 1956, le FLN aussi bien que le MNA qui, tous deux, ont désigné des représentants pour assister à la session de l'ONU, paraissent désireux de n'organiser aucune manifestation craignant d'impressionner défavorablement les représentants de nations souveraines et de s'aliéner ainsi la sympathie agissante de certains d'entre eux à la cause du nationalisme algérien. Or, dans les sphères dirigeantes du Front, un revirement se manifeste brusquement et Toufik El Madani lance du Caire l'idée d'une grève de huit jours destinée à appuyer l'intervention de la délégation nationaliste à New-York. En métropole, à la fin du mois de décembre, on ne décèle que dans de rares régions l'existence de consignes concernant l'organisation de la grève. La fraction modérée au sein de la Fédération métropolitaine frontiste désapprouve l'initiative de l'état-major du Caire, se rendant compte vraisemblablement des difficultés d'organisation d'une telle grève en raison de son impopularité parmi les travailleurs algériens en métropole. Le FLN d'Algérie qui par contre semble décidé, dès le début, à appliquer les consignes du Caire, a connaissance des réticences d'une fraction importante de la Fédération de France. Des émissaires de l'ALN sont par conséquent envoyés en métropole. Ils enlèvent aux modérés le contrôle de la Fédération à laquelle est reprochée son excessive mollesse³⁹⁹ Abbane charge finalement Mohamed Lebjaoui de reprendre en main la Fédération. Celui-ci forme très vite un nouveau comité qui réunit les rescapés de l'ancienne direction ainsi que plusieurs nouveaux membres : Salah Ladlani, Ahcène Zerrouk, Abdallah Manaa, Areski Noukharouba et Messaoud Guerroudj. Ce nouveau comité poursuit le travail des directions précédentes jusqu'en juin 1957⁴⁰⁰. Et,

³⁹⁹ AD du Nord, 1764 W 142 234, « Synthèse mensuelle de renseignements », janvier 1957.

⁴⁰⁰ Ali Haroun, *La septième Wilaya*, *op.cit.* p. 19 à 29.

malgré les remous que provoque cette mesure au sein de la direction métropolitaine, la préparation de la grève est activée.

- **Les préparatifs.**

Dès le 10 janvier, une circulaire est adressée par le FLN à toutes les kasma, indiquant les mobiles du mouvement et ses modalités d'exécutions, prévoyant la création de comités de grève et précisant qu'il s'agit en fait d'une répétition en vue d'une future insurrection générale. En outre, cette circulaire prescrit des prises de contact avec les organisations syndicales métropolitaines aux fins de tenter d'obtenir des débrayages symboliques de solidarité et prévoit des représailles à l'encontre des réfractaires. La Fédération métropolitaine, sous la pression des activistes parmi lesquels les étudiants jouent un rôle important, décide donc d'imposer par la violence une grève qui est en soi impopulaire. La préparation psychologique n'est pas pour autant négligée par la propagande⁴⁰¹ et les réunions clandestines. Les responsables s'essaient à convaincre la masse sans pour autant abandonner les menaces jugées indispensables⁴⁰². Cette préparation s'étend du début du mois jusqu'au 28, date du déclenchement. Elle est marquée par deux faux départs, le 19 et le 21 janvier montrant ainsi une coordination imparfaite.

Toujours affecté par une relative désorganisation due à de multiples causes (répression policière, mutation de responsables, etc.) le MNA, attaché surtout à faire renaître un sentiment de confiance parmi les militants et à parfaire sa structure en la rendant plus clandestine, ne paraît pas début janvier en mesure d'imposer une grève à ses adhérents qui la juge inutile et onéreuse. Des consignes sont même données aux responsables de s'annihiler par tous les moyens l'action des agents du FLN occupés à la préparation de la grève. Mais vers le milieu du mois le MNA se rend compte qu'une telle épreuve de force est dangereuse et peut compromettre l'avenir même du groupement. Une fraction activiste, redoutant de voir encore une fois le MNA placé à la remorque du FLN, se déclare favorable à une action générale mais de courte durée, coïncidant avec l'ouverture des débats à l'ONU. La direction adopte ce point de vue et le début de la grève est fixé au 28 janvier pour une durée de 24h. Il est envisagé de la prolonger dans le cas où elle serait un succès⁴⁰³. Le MNA abandonne donc

⁴⁰¹ Cf., Volume des annexes, « Appel du Front de Libération Nationale algérien pour une grève de 8 jours », p.40 et 41.

⁴⁰²⁴⁰² Cf., Volume des annexes, « Avertissement de la Fédération de France du FLN », p.42.

⁴⁰³ AD du Nord, 1764 W 142. 234, « Synthèse mensuelle de renseignement », janvier 1957.

complètement l'idée d'une épreuve de force avec le FLN et son attitude prudente lui permet de crier victoire dans tous les cas à la seule condition que le premier jour de grève soit observé par la masse. Durant la semaine du 21 au 28 le MNA, afin de conduire ses militants à faire grève au jour fixé, intensifie une propagande jusqu'alors discrète. Le FLN ne semble pas s'opposer à cette : action messaliste. Toutefois, percevant le danger de cette attitude pour son propre prestige, il décide le 27 janvier de ne commencer la grève que le 29.

- **La grève des 8 jours, « Un succès incomplet mais certain ».**

Finallement, la grève débute le 28 dans une certaine confusion. La confusion est d'abord due pour une grande part due à la décision de report du FLN. De nombreux militants frontistes, n'ayant pas eu connaissance de cette décision de dernière heure, font grève dès le 28 ; il n'est donc pas possible de les isoler des messalistes qui, ce jour-là, exécutent normalement les consignes de leur parti. Toutefois il semble bien que les régions à prédominance MNA sont les plus touchées ce qui tend à démontrer une certaine discipline chez les messalistes. Mais le 29 au matin, alors que le MNA donne l'ordre de reprendre le travail, les émissaires du FLN parcourent usines et entreprises pour débaucher les ouvriers musulmans qui ont repris le travail. Si, en fin de journée, on enregistre un léger fléchissement du pourcentage des grévistes, on note dès le lendemain un accroissement. Les jours qui suivent sont marqués par une lente progression du mouvement qui plafonne à 55% pour la province et à 86% pour Paris et la banlieue. Malgré les représailles qui s'abattent sur tous ceux qui désobéissent à l'ordre de grève (les autorités comptabilisent pour le seul mois de janvier 1957 : 21 assassinats, 212 plantes pour coups et blessures et 18 attentats) une certaine lassitude se fait jour chez les grévistes. Le 4 au soir une baisse sensible de la participation au mouvement est enregistrée, même dans la région parisienne. Les dirigeants du FLN, réalisant que cette lassitude ne saurait être efficacement combattue par les menaces, les représailles, voire les exécutions exemplaires donnent l'ordre de reprise. Le 5 au matin, la quasi-totalité des travailleurs se présente dans les entreprises. Certains font l'objet de mesure de rétorsion de la part des employeurs : la majorité de ceux-ci considère en effet que la grève, de par son caractère essentiellement politique, constitue une rupture de contrat de travail caractérisée. Un certain nombre de travailleurs se solidarisent avec les meneurs licenciés si bien que la grève FLN se résout en définitive en un certain nombre de conflits de travail. Au final, la grève des travailleurs algériens dans la préparation de laquelle le FLN prit une part prépondérante est en

Métropole sur le plan politique un « succès incomplet mais certain »⁴⁰⁴. Le FLN a fait la preuve que, par la crainte, il pouvait imposer l'exécution de consignes pourtant impopulaires à une importante partie de la population algérienne en métropole. Toutefois, le fléchissement du 4 janvier est à retenir. Si le FLN avait commis la faute de prolonger l'ordre de grève pendant toute la durée de la session de l'ONU comme certains dirigeants en manifestaient l'intention, le succès de l'opération lui échappait entièrement. Cependant, les résultats du débat à l'ONU sont très loin d'atteindre les espérances des militants. Selon les autorités métropolitaines, les incidences de la grève sur la vie économique du pays sont, en outre, relativement négligeables. Elles redoutent néanmoins pour l'avenir que le FLN, fort de ce qu'il considère comme un succès, certain, soit disposé à exploiter celui-ci et se livre à d'autres manifestations d'envergure, mettant à exécution son plan de terrorisme dont, à diverses reprises, des informations ont confirmé l'existence⁴⁰⁵.

2) L'escalade de la violence à l'encontre du MNA.

Par la suite, les dirigeants frontistes s'attachent à exploiter en leur faveur les résultats de la grève, exigeant des militants un surcroît d'activité et augmentant le montant des cotisations. Cependant, en février 1957, la structure interne du FLN est sérieusement ébranlée par les multiples arrestations opérées parmi les principaux meneurs de l'organisation. Afin d'éviter le découragement des militants et de les conduire à persévérer dans leur action vers l'indépendance nationale, les arrestations sont présentées par les dirigeants comme « des initiatives plus spectaculaires qu'efficaces ». Les propagandistes rappellent aussi à leurs auditeurs que « la structure du parti était conçue de telle manière que l'arrestation d'un militant, même important, ne pouvait provoquer un démantèlement ne serait-ce que partiel de l'organisation »⁴⁰⁶. Et en effet, l'action clandestine se maintient en profondeur et les musulmans de métropole n'échappent point en ce moment difficile à la sujétion du FLN. Les forces de l'ordre notent d'ailleurs :

« Grâce à la souplesse de son organisation clandestine, le FLN paraissait dès le début du mois d'avril ne plus ressentir les conséquences des

⁴⁰⁴ AD du Nord, 1764 W 142.234, « Synthèse mensuelle de renseignements », janvier 1957.

⁴⁰⁵ *Ibid.*

⁴⁰⁶ CARAN, F1a 4811, « Synthèse mensuelle de renseignements », mars 1957.

arrestations qui avaient été opérées et ayant reconstitué sa structure, poursuivait la réalisation de son expansion territoriale »⁴⁰⁷.

Le rapport ci-dessous illustre quant à lui la plus grande difficulté qu'ont désormais les immigrés à échapper à l'emprise des dirigeants nationalistes :

« Au début de l'après-midi du vendredi 19 avril 1957, le sieur B. A., Français musulman d'Algérie, se présentait dans le service pour se plaindre des agissements de trois de ses coreligionnaires dont il était victime.

Il expliquait qu'il était comme d'autres Algériens sans cesse harcelé par des collecteurs de fonds séparatistes dont un certain B. B. Ils exigeaient des versements mensuels de 1 000 francs et il avait toujours réussi à leur échapper en faisant ressortir le mauvais état de ses finances.

Mais pendant qu'il était couché, ayant entendu frapper à sa porte, il avait ouvert. Il s'était trouvé en présence des trois collecteurs en question qui lui avaient signifié que, s'il persistait dans son attitude, il serait abattu comme le furent beaucoup d'autres. Sans insister davantage ils se retiraient.

Cependant la pression des collecteurs ne devait pas s'arrêter là et B.A., continuant sa déposition, ajoutait que dans la nuit du 18 au 19 avril 1957, alors qu'il rentrait chez lui, il avait rencontré, toujours devant sa porte, B.B qui l'attendait. Cette fois il était armé d'un pistolet et, impérativement, avait réclamé le tribut à la cause algérienne.

B.A., pour gagner du temps, répondait qu'il n'était pas riche, qu'il avait de la famille et, profitant de ces palabres, réussissait à échapper à son agresseur.

Jusqu'au matin il restait caché dans la campagne sans dormir en pensant qu'ainsi, il ne lui était plus possible de rester en France et décidait de retourner en Algérie.

Ce n'était qu'en fin de matinée qu'il réglait ses affaires et dans l'après-midi se présentait dans les services pour déposer plainte.

Dès les premières heures de la matinée du 19 avril 1957, B.B. était appréhendé à son domicile et conduit dans les services.

Longuement entendu, il a nié les faits qui lui sont reprochés mais a été formellement reconnu en confrontation »⁴⁰⁸.

Pendant cette même période, considérant que la répression semble s'être cristallisée autour du FLN, les dirigeants messalistes se prennent à espérer un certain affaiblissement et se posent plus que jamais en seuls interlocuteurs valables pour d'éventuelles négociations. Une nouvelle campagne en faveur de la libération de Messali Hadj est déclenchée, le leader MNA se laissant présenter comme la seule personnalité dont le prestige est suffisant pour aboutir à une solution valable de la question algérienne. A l'occasion de la célébration du 20^e anniversaire de la naissance du PPA, de multiples réunions sont organisées et de nombreux

⁴⁰⁷ CARAN, F1a 4811, « Synthèse mensuelle de renseignements, avril 1957.

⁴⁰⁸ AD des Bouches-du-Rhône, 148 W 245, « Enquête au sujet d'une affaire d'ASEE, menaces verbales et mort sous condition, port d'arme prohibée », le 7 mai 1957.

messages de fidélité parviennent au chef du MNA⁴⁰⁹. Pour contrarier les efforts du FLN, le MNA use aussi de plus en plus de la violence.

Afin d'affermir leurs positions et organiser un contrôle plus efficace de la masse musulmane malgré les manœuvres du MNA et de la police, les frontistes conjuguent, comme leurs rivaux, les effets de la propagande avec ceux, très efficaces, de la crainte et la terreur. Cette orientation, n'est certes pas nouvelle, mais elle s'affirme encore davantage avec la nouvelle direction de la Fédération de France.

« Cette orientation [...] paraît avoir été déterminé par la venue en métropole d'éléments particulièrement durs appartenant au FLN d'Algérie – et même à l'ALN- et qui ont placé la Fédération de France, à laquelle ils reprochaient son excessive faiblesse, devant ses responsabilités »⁴¹⁰.

Ainsi, au début de l'année 1957, le souci principal des dirigeants du FLN dans la métropole est de parfaire l'organisation de leurs groupes de choc et leur armement. Selon des constatations faites par la police municipale partout sur le territoire, il semble que leurs commandos « dont l'encadrement, la mobilité, la rapidité d'intervention ainsi que la puissance de l'armement font penser à une structure paramilitaire »⁴¹¹ deviennent d'une efficacité redoutable. De fait, le terrorisme musulman, métropole s'aggrave. La lutte d'influence que se livrent le FLN et le MNA s'amplifie et prend une tournure de plus en plus violente. Une certaine gradation est observée chronologiquement, tant dans l'armement que dans la tactique. Au pistolet a succédé depuis peu la mitraillette puis la grenade. Les règlements de compte spectaculaires entre les deux partis déjà observés à Paris se multiplient et se généralisent sur tout le territoire. Voici quelques exemples d'attentats qui ont eu lieu dans le département du Rhône et qui sont imputables à la rivalité accrue entre les deux organisations :

Le 23 février 1957, « Un débitant de boissons musulman de Grand-Croix a été agressé dans son établissement par des coreligionnaires qui, devant sa résistance, ont tiré des coups de pistolet pour protéger leur retraite mais sans faire de victime. Deux des agresseurs ont été arrêtés. Il s'agit d'une opération de représailles contre un ex-adhérent MNA démissionnaire et sympathisant du FLN. »⁴¹²

⁴⁰⁹ CARAN, F1a 4811, « Synthèse mensuelle de renseignements, mars 1957.

⁴¹⁰ AD du Nord, 1764 W 142. 234, « Synthèse mensuelle de renseignements », mai 1957.

⁴¹¹ APPP, Ha 24, « Les organisations nationalistes algériennes et le développement du terrorisme dans la région parisienne », le 8 janvier 1957.

⁴¹² AD du Rhône, 437 W 87, « La rivalité FLN/MNA », le 23 février 1957.

« Le 24 février un Nord-africain mineur au puits de la Chazontte à la Talaudière a été agressé par trois NA dont l'un a tiré sur lui plusieurs coups de feu. La victime, blessée à l'épaule droite, n'est pas en danger de mort. Le mobile de cet attentat semble avoir des origines politiques et être l'œuvre du MNA. En effet la victime, qui n'est pas connue comme militant nationaliste mais dont les sympathies allaient plutôt vers le FLN, avait reçu plusieurs menaces de militants du MNA à qui il avait refusé de verser la collecte. »⁴¹³

« Le 31 mai à Saint-Etienne le sieur B.A., l'un des principaux responsables MNA de la Loire, a été abattu de trois coups de pistolet dans le car qui l'amenait à son travail. Le meurtrier a réussi à s'enfuir et n'est pas identifié. Il s'agit d'un attentat politique ».⁴¹⁴

A Marseille, où le FLN est largement dominant, les heurts sont moins fréquents. Le rapport ci-dessous démontre toutefois la volonté des messalistes de « liquider » les frontistes et réciproquement.

« Les services de police avaient appris à la fin du mois de mars l'arrivée à Marseille d'un commando du MNA venant du Nord, chargé d'éliminer les responsables locaux du FLN. Cette expédition visait en particulier le nommé M.M. considéré comme le chef local de ce mouvement.

Ce dernier ayant eu connaissance des menaces qui pesaient sur lui a chargé l'un de ses hommes de main, un certain « Ab. », d'identifier les Algériens venus du Nord et de les abattre.

C'est ainsi que malgré les surveillances exercées, le 31 mars 1957, deux membres du MNA, les nommés M. M., né le 10 juin 1926 et M.D, né le 25 janvier 1933 tous deux demeurant à Lille étaient blessés par arme à feu avenue Camille Pelletan à Marseille. »⁴¹⁵

Au total, en Métropole durant le premier semestre de l'année 1957, la criminalité nord-africaine augmente fortement. Les victimes sont toujours des musulmans mais les autorités commencent à craindre qu'une fois son rival éliminé, le FLN passe à l'action et s'attaque aux métropolitains.

« Insignifiante pendant les premiers mois de la rébellion algérienne, la pression des activistes MNA et FLN sur l'ensemble des groupements de travailleurs NA a peu à peu dépassé le stade de la collecte de solidarité pour atteindre celui de la menace et de la répression contre les tièdes.

Menaces verbales ou écrites, « corrections » sommaires font place depuis quelques mois à de véritables expéditions punitives dirigées par

⁴¹³ AD du Rhône, 437 W 87, « La rivalité FLN/MNA », le 26 février 1957.

⁴¹⁴ *Ibid.*, le 1^{er} juin 1957.

⁴¹⁵ AD des Bouches-du-Rhône, 137 W 387, « Règlement de compte MNA-FLN », le 21 mai 1957.

chaque parti contre les cafés ou les individus suspects de sympathie pour l'autre. Par ailleurs lors des journées de grèves politiques préconisées par le FLN, le MNA ou les deux tendances, les entraves à la liberté du travail et les représailles contre les réfractaires ont pris un caractère plus marqué.

Les agglomérations qui groupent les plus fortes concentrations de travailleurs nord-africains sont bien entendu les principaux théâtres de cette activité. Jusqu'ici elle s'est limitée à des agressions ou incidents mettant aux prises des NA entre eux. Les attaques dirigées contre les Européens et spécialement contre les policiers ou les militaires sont l'exception mais il est certain que la tension monte entre les deux populations surtout dans les grandes villes, et si le FLN mettait à exécution ses projets d'attentats contre les éléments européens, la réaction de ceux-ci serait très violente et des incidents très graves seraient à déplorer. Au sein même des usines où le divorce est à peu près total entre ouvriers européens et musulmans, les mots d'ordre de solidarité lancés par la CGT ne trouvent aucun écho bien au contraire »⁴¹⁶.

La guerre entre les deux organisations qui partagent le même rêve de voir se réaliser l'indépendance de l'Algérie fait plusieurs milliers de victimes dans chacun des camps et elle demeure l'un des épisodes les plus traumatiques de la guerre d'indépendance et du nationalisme algérien. Les immigrés parlent encore aujourd'hui avec peine de ce conflit sanglant qu'ils ont du mal à justifier. Et les démonstrations de violence faites par les messalistes et les éléments frontistes ont également profondément marqué l'opinion française. Charles-Robert Ageron écrit à ce sujet : « Les réactions de peur et de colère face au terrorisme algérien, sous-estimées aujourd'hui par les chroniqueurs, ne furent-elles pas l'une des composantes de l'opinion profonde des couches populaires ? Et n'ont-elles pas contribué à renforcer les stéréotypes racistes de l'Algérien agressif et violent, vindicatif et impitoyable ? Parmi les séquelles de la guerre d'Algérie, on aurait probablement tort d'oublier la marque, dans la mémoire des Français, de cette guerre entre Algériens qu'ils jugèrent absurde et révoltante. »⁴¹⁷

Le conflit entre les deux organisations se poursuit tout au long de la guerre, mais dès le mois de juin 1957, la victoire du FLN sur le MNA, si l'on considère l'audience et l'implantation en métropole des deux organisations, se dessine.

⁴¹⁶ AD du Rhône, 437 W 81, « Développement du terrorisme nord-africain entre le 1^{er} janvier et le 10 juillet 1957 ».

⁴¹⁷ Charles-Robert Ageron, « Les Français devant la guerre civile algérienne », in J-P. Rioux (dir.), *La guerre d'Algérie et les Français*, Fayard, 1990, p. 62.

En effet, en région parisienne, dans le Centre et dans le Sud, son organisation se renforce⁴¹⁸. Dans l'Est, il contrôle aussi plus de 50% des immigrés algériens. Mis en minorité, les messalistes se replient sur le bastion de Longwy et sur l'asile de la Sarre⁴¹⁹. Enfin dans le Nord, considéré jusqu'alors comme fief du MNA, nombre de musulmans impressionnés par la progression du Front demandent à entrer dans ses rangs, sollicitant même un rapport d'ancienneté après le paiement de l'arriéré des cotisations. Lille, Roubaix et Tourcoing passent ainsi progressivement sous l'emprise du Front.⁴²⁰

3) L'implantation du FLN en métropole⁴²¹.

Les différentes opérations de police, notamment les multiples perquisitions effectuées au début de l'année 1957, permettent de mettre à jour l'implantation métropolitaine du FLN. L'organe directeur de la Fédération de France du FLN s'intitule « comité fédéral » par analogie avec le Comité de Coordination et d'Exécution (CCE) d'Alger. En vue d'accroître son efficacité et par mesure de sécurité, cet organisme ne compte plus que cinq membres, assistés chacun de quelques adjoints : soit un délégué permanent et adjoint, un responsable de l'organisation, un responsable à la propagande et un responsable aux finances. Le délégué permanent est le chef du FLN en métropole. Il est chargé de : faire appliquer les décisions du CEE, faire appliquer les décisions du Comité Fédéral dont il est le chef, de représenter le FLN en France et servir de trait d'union avec l'extérieur. Son adjoint, membre du comité fédéral, n'a pas de responsabilité particulière mais doit l'assister dans l'exercice de ses fonctions et est à son entière disposition. Il dispose également de deux agents de liaison, l'un pour Paris, l'autre pour la Province. Ce poste de délégué permanent est occupé par Mohamed Lebjaoui, membre du Conseil National de la Révolution Algérienne, de janvier 1957 au 26 février 1957, date à laquelle il est arrêté. Le responsable général à l'organisation est le chef du comité d'organisation, composé des chefs des chefs de wilayas. Il est aidé dans son travail par des agents de liaison qui assurent le contact avec les « régions ». Il veille à l'application des décisions du comité fédéral et est plus spécialement chargé des questions

⁴¹⁸ AD du Nord, 1764 W 142. 234, « Synthèse mensuelle de renseignements », mai 1957.

⁴¹⁹ AD de Moselle, 297 W 74, « Organisme de centralisation des informations nord-africaines », 1957

⁴²⁰ AD du Nord, W 142.234, synthèse mensuelle de renseignements (mai 1957).

⁴²¹ Cf., Volume des annexes, Organigramme et tableaux statistiques, « L'implantation du FLN en métropole (décembre 1956-avril 1957), p.43 et 44.

relatives à la structure interne du mouvement. Salah Louanchi, membre du CNRA qui dirigeait le FLN jusqu'à l'arrivée de Lebjaoui, est désigné pour remplir les fonctions de responsable de l'organisation. Il est également arrêté le 27 février. Le responsable à la propagande dirige une commission spéciale chargée d'étudier et de rédiger les publications de la Fédération de France. Le responsable aux finances est chargé de centraliser les fonds recueillis par le FLN en métropole et de contrôler les dépenses de l'organisation. Chaque responsable de wilaya est tenu de lui remettre chaque mois avec les sommes recueillies un état financier mensuel. C'est le nommé Taleb, aussi arrêté le 26 février 1957, qui devait assumer ces responsabilités, en remplacement de Doum arrêté quelques mois auparavant. Le Comité Fédéral doit se réunir au moins une fois par semaine. Une fois par mois il examine les rapports que lui fournissent les responsables à l'organisation et aux finances. Au mois d'avril 1957, le FLN compte en métropole 30 020 militants répartis en 3 wilayas subdivisées en zones, régions, kasma, sections, groupes et cellules.

- **La wilaya de la région parisienne.**

Cette wilaya avec ses 11 763 adhérents en avril 1957 (contre 5 800 en décembre 1956) est la plus importante. Elle couvre toute la région parisienne et depuis de mois d'avril s'étend jusqu'au Havre. Elle est divisée en trois zones, de 3 régions chacune. La 1^{ère} zone englobe les arrondissements de la rive droite de la Seine ainsi que les communes de la banlieue nord et est et compte 6 462 militants et sympathisants. La 2^{ème} zone couvre la rive gauche de la Seine et la banlieue sud et ouest. Elle comptabilise, toujours selon les documents frontistes, 5 228 adhérents. La 3^{ème} zone, enfin, de création toute récente, compte trois régions centrées sur Caen, Lorient et Evreux et ne groupe que 73 militants. Le chef de cette zone déplore le manque d'efficacité des responsables de Caen qui n'ont pu encore mettre sur pied une organisation solide. Pour Lorient, ce même chef de zone convient que les possibilités de recrutement sont très limitées mais note que les 22 militants sont très dynamiques. Pour Evreux, il constate un net progrès. Enfin, il mentionne la création d'un groupe au Havre où les « perspectives sont grandes » et réclame à cet effet du matériel de propagande et « si possible un revolver ».

- **La wilaya Nord-Est.**

Cette wilaya, qui groupe au mois d'avril 7 525 militants (contre 3 300 environ adhérents en décembre 1956) est divisée entre trois zones. La 1^{ère} zone (Reims) couvre approximativement les départements de la Moselle, de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle, des Ardennes, et de la Marne. Cette zone souffre d'après le chef de wilaya « d'instabilité organique » : les responsables locaux manquant de dynamisme et surtout la répression policière est intense, notamment dans la région de Metz. En quatre mois à peine, les effectifs de cette zone sont passés de 2591 militants à 2 245. La 2^{ème} zone (Strasbourg) englobe les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, des Vosges, du Doubs, de la Haute-Saône et le territoire de Belfort. De l'avis du chef de Wilaya, la situation est confuse à Strasbourg et à Besançon, la kasma a été désorganisée par l'action de la police tandis que, dans l'ensemble les responsables locaux ne manifestent qu'une faible activité. Cette zone compte toutefois 2 609 cotisants. La 3^{ème} zone (Valenciennes) couvre les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne et du Borinage en Belgique. Le chef de wilaya note l'incompétence des responsables de Valenciennes où l'on compte de nombreux ralliements au FLN tandis qu'il considère que ceux de Douai et d'Amiens remplissent bien leur rôle. Au total, dans la zone 1 804 éléments frontistes militent pour l'indépendance de l'Algérie.

- **La wilaya Centre-Sud.**

Cette wilaya compte au mois d'avril 1957, 10 730 et accuse donc une progression de 5 840 adhérents depuis le mois de décembre 1956. Les militants répartis en 2 grandes zones : la zone Centre (Lyon) et la zone Sud (Marseille). La zone Centre (Lyon) couvre approximativement les départements suivants : Rhône, Ain, Nièvre, Loire, Drôme, Lozère, Vaucluse, Puy-de-dôme, Allier, Isère, Savoie et Haute-Savoie. Elle groupe au mois d'avril 6 617 militants répartis en 8 régions. Le chef de la wilaya Centre-Sud constate pour le mois d'avril une « consolidation générale pour la région Lyon, Saint-Étienne et Grenoble ». Pour la région de Villeurbanne, il note que le chef de la 1^{ère} kasma (Villeurbanne, Mâcon, Nevers, La Chaise Dieu, Givors) n'a pas suffisamment d'emprise sur l'organisation alors que la 2^{ème} kasma fonctionne bien et que les réunions hebdomadaires y sont effectivement tenues. La zone sud (Marseille) s'étend sur les départements du Sud-Est et du Sud-Ouest et remonte jusqu'à Nantes où un embryon d'organisation a été créé. Elle compte au mois d'avril 1957 4 113 militants répartis en 6 régions. Le chef de wilaya constate une progression satisfaisante

dans la zone Sud et note une implantation nouvelle dans plusieurs localités : Fréjus, Saint-Tropez, Cannes.

Au total, au mois de décembre 1956, le FLN recueille 22 008 800 anciens francs sur lesquels il prélève 3 260 500 francs de frais de fonctionnement. Au mois d'avril 1957, c'est une somme de 39 649 000 francs qui est collectée par le FLN. Les dépenses qui se sont élevées pour la même période à 6 507 993 francs sont constituées par la rémunération des responsables « permanents » sur une base mensuelle de 40 000 anciens français auxquels viennent s'ajouter des « indemnités » diverses⁴²².

⁴²² APPP, Ha 24, « L'implantation métropolitaine du FLN » le 22 juin 1957.

TROISIEME PARTIE

juin 1957- septembre 1959

La lutte pour l'indépendance de l'Algérie

CHAPITRE VII : LA FEDERATION DE FRANCE DU FLN OU LA CONSTRUCTION D'UN PARTI DE MASSE AUTORITAIRE.

Durant la période qui s'étend de juin 1957 à août 1959, la Fédération de France du FLN se transforme progressivement, sous l'impulsion d'une toute nouvelle direction conduite par Omar Boudaoud, pour devenir un parti de masse autoritaire, soit une organisation politique fortement structurée et centralisée, non démocratique, et reposant sur l'activité militante de ses adhérents.

1) La nouvelle direction du FLN en France métropolitaine.

- **Une nouvelle direction conduite par Omar Boudaoud.**

Au début de l'année 1957, Ramdane Abbane, le président du Comité Central Exécutif (CEE) du FLN, apprend que la direction de la Fédération de France vient d'être, à nouveau, démantelée. La plupart de ses membres ont été arrêtés et, selon lui, les rescapés n'ont pas la poigne nécessaire pour appliquer le programme d'action auquel il pense. Après réflexion, il propose finalement à Omar Boudaoud, qu'il rencontre au Maroc, de prendre la tête de l'organisation métropolitaine. Ce dernier accepte sur le champ. Sa mission est claire : il doit remanier totalement l'organisation en métropole pour en faire l'instrument de combat attendu par la direction de la « révolution ». Omar Boudaoud n'arrive pas en néophyte. A 32 ans, il bénéficie déjà d'une grande expérience politique. En 1942, il est responsable du PPA-MTLD pour la commune de Baghliia en Basse-Kabylie (anciennement Rebeval). En cette qualité, il participe à la propagation des idées nationalistes, au recrutement des militants ainsi qu'à l'implantation du mouvement dans sa circonscription. Trois années d'efforts permettent la constitution, dans la région, de noyaux, sinon suffisamment formés, du moins convaincus d'être prêts pour l'insurrection prévue par la direction du parti pour le 23 mai 1945 à minuit. Cependant, la veille à 15 heures, Boudaoud reçoit un contre-ordre : l'action est annulée. Mais le message arrive trop tard. Il ne parvient pas à le répercuter sur toutes les communes de sa circonscription. Des actions partielles ou sporadiques (fils téléphoniques coupés, rails de chemin de fer arrachés, etc.) se produisent donc dans la région. Signalé comme responsable

du PPA par l'un de ses amis soumis à une terrible torture, Boudaoud est arrêté le 31 mai 1945. Il est remis aux mains des agents de la sûreté nationale qui, durant trente jours, le détiennent au fort turc de Bordj-El-Kiffa, où il est à son tour violemment interrogé, avant d'être présenté au juge d'instruction qui le place sous mandat de dépôt à la prison de Barberousse. La loi d'amnistie de 1946 permet la libération de certains détenus politiques. Omar Boudaoud en bénéficie. Aussitôt libéré, le parti lui confie la responsabilité de l'Organisation Spéciale (OS) nouvellement créée pour la Basse-Kabylie. En 1948, il tombe à nouveau dans les mailles du filet des autorités françaises. A sa libération, il trouve l'OS dissoute. Comme de nombreux membres de l'organisation paramilitaire, il est désemparé face à cette situation. Après l'insurrection, il rejoint finalement l'organisation du FLN au Maroc. Ses compétences pratiques sont immédiatement mises à contribution. Il est nommé responsable organique des régions de Meknès, Fès et Taza et occupe cette fonction jusqu'à ce qu'Abbane vienne le chercher. En juin 1957, lorsqu'il débarque en métropole, le comité fédéral est composé de Boulharouf, Boumendjel, Kaddour Ladlani, Abdelkrim Souici, Hocine Moundji et Saïd Bouaziz. Mais, très vite, sous l'effet conjugué de la répression et des mutations, l'équipe s'amenuise. Moundji et Souici sont arrêtés, Boumendjel rejoint Tunis pour se mettre à la disposition du CEE et Boulharouf est appelé au Caire. Le comité fédéral appelle alors Messaoud Guerroudj, responsable organique dans le nord de la France et Mohamed Harbi alors membre de la commission de presse. Mais le premier se rend quelques mois plus tard au Maroc tandis que le second rejoint à son tour le Caire. Il reste en définitive seulement trois hommes aguerris aux fonctions de direction. Après quelques semaines d'observation, Omar Boudaoud en tant qu'aîné (il a alors 34 ans) et surtout chef de la direction du FLN en France, redéfinit les missions de chacun. Saïd Bouaziz, nationaliste depuis son enfance et ancien officier de la wilaya 4 en Algérie qui s'était vu confier la responsabilité des « groupes de choc » frontistes en métropole par Ladlani voit sa mission élargie. Boudaoud lui assigne, en effet, tout à la fois, la charge de l'organisation paramilitaire métropolitaine en construction, des renseignements et des contacts divers. Kaddour Ladlani, ancien membre du MTLD très vite rallié au FLN et rompu aux questions organisationnelles, est, quant à lui, maintenu dans la fonction de responsable d'organisation. Tandis qu'Abdelkrim Souici, qui rejoint les trois hommes après sa libération en mai 1958, se voit attribuer la charge des finances. Pour compléter cette équipe, Omar Boudaoud fait appel à un ami de longue date, Ali Haroun, qui a

milité avec lui au Maroc, pour prendre la responsabilité de la presse et de l'information⁴²³. Au printemps 1958, le CEE ratifie la composition définitive du comité fédéral⁴²⁴.

- **Le comité fédéral s'installe en Allemagne.**

Sur le territoire métropolitain, la répression des activités nationalistes s'organise et devient de plus en plus virulente. Aussi, Omar Boudaoud, très sensible aux questions de sécurité du fait, certainement, de son expérience personnelle, multiplie les consignes de « vigilance » et prend différentes mesures pour rendre l'organisation clandestine moins vulnérable. D'abord, considérant qu'il est primordial de mettre les responsables fédéraux, situés au sommet de la structure pyramidale et donc détenteurs d'informations et de documents très compromettant à l'échelle nationale, à l'abri, Boudaoud décide de délocaliser la direction de l'organisation. Au printemps 1958, le nouveau comité directeur, dit « le comité des cinq » quitte donc l'Hexagone pour s'installer en Allemagne fédérale, véritable base arrière du FLN.

Tout au long de la guerre d'Algérie, la presse allemande, reflet des positions gouvernementales et de l'opinion publique dans son ensemble, se montre de plus en plus ouvertement critique vis-à-vis de la France, qui selon elle devrait davantage consacrer ses forces à la construction et à la défense de l'Europe occidentale plutôt que de les investir dans une politique de défense d'une Union française en voie de disparition. De fait, un consensus allemand s'affirme dès 1958 pour dénoncer l'aveuglement des hommes politiques français face aux nouvelles réalités historiques et réclamer le règlement pacifique et définitif des questions coloniales en général et de la question algérienne en particulier. Cette évolution de l'opinion allemande sur la question algérienne dans un sens de plus en plus défavorable au gouvernement français s'accompagne d'une certaine mansuétude des autorités fédérales à l'égard des Algériens. En dépit des injonctions françaises, les contrôles aux frontières comme à l'intérieur du territoire demeurent minces et peu conséquents tant et si bien que les nationalistes algériens peuvent multiplier leurs allées et venues entre la métropole et la RFA pour leurs activités subversives sans être réellement inquiétés de ce côté du territoire. En outre, si Adenauer et les chrétiens-démocrates au pouvoir observent une attitude distante et jouent la solidarité avec le voisin français, ils laissent agir l'opposition sociale-démocrate, les

⁴²³ Cf., Volume des annexes, Organigramme, « Répartition des responsabilités au sein du comité fédéral », p.45.

⁴²⁴ Ali Haroun, *La septième Wilaya*, op.cit., p. 33-43.

organismes caritatifs, les mouvements civils, les églises et les jeunes générations allemandes, tous favorables à l'indépendance des pays arabes et enclins à apporter leur aide au FLN⁴²⁵. La RFA offre donc clairement des conditions plus confortables au FLN pour structurer et consolider ses activités. De cette base ce sont les mêmes cinq hommes qui dirigent la Fédération de France jusqu'à la fin de la guerre sans être véritablement inquiétés tandis que trois « fédéraux », appelés aussi « contrôleurs de wilayas », sont chargés d'assurer la liaison entre le comité fédéral en Allemagne et les wilayas. A partir de 1958, la direction du FLN en France jouit donc d'une stabilité nouvelle ce qui confère à l'organisation dans son ensemble à la fois plus de sécurité et plus d'efficacité en même temps que cela lui permet d'internationaliser la question algérienne.

Pour autant, de nombreux immigrés digèrent mal l'éloignement de leurs responsables fédéraux. Certains considèrent, en effet, que les nouveaux dirigeants, pour la plupart « parachutés » par la direction algérienne, mènent la belle vie à l'étranger tandis que les responsables locaux et les militants de base sont confrontés, en métropole, à une lourde répression⁴²⁶.

- **Quels objectifs pour cette nouvelle direction ?**

Sur le plan organique, d'abord, il s'agit pour la nouvelle direction de passer à la seconde phase de l'implantation du FLN en France. En juin 1957, lorsqu'Omar Boudaoud arrive en métropole, les militants nationalistes ne représentent qu'une faible minorité des immigrés algériens. Parti de rien, évoluant sur le territoire national, dans la clandestinité et bénéficiant de peu de moyens, le FLN a nettement progressé. Il est parvenu à créer une organisation capable de rivaliser avec le MNA, le supplantant même déjà dans de nombreuses localités métropolitaines. Néanmoins, il reste à l'organisation qui veut être le « rassemblement de tous les patriotes Algériens » et le « porte-parole du peuple »⁴²⁷, de nombreuses étapes à franchir pour rallier en son sein la totalité des immigrés et « liquider » totalement le groupement rival. Si le but premier est de réaliser l'unité du peuple algérien - véritable obsession du FLN - l'augmentation des effectifs de la Fédération de France du FLN doit

⁴²⁵ Nassima Bougherara, *Les rapports franco-allemands à l'épreuve de la question algérienne (1955-1963)*, Peter Lang, Paris, 2006, p.88-101.

⁴²⁶ CARAN, F1a 5016, « RG, Implantation du FLN en métropole », mars 1959.

⁴²⁷ APPP, Ha 24, « *Bulletin Intérieur* du FLN », 1957.

permettre, en plus, d'accroître le nombre des cotisations versées par les immigrés pour financer l'ALN et la diplomatie algérienne.

Avec l'arrivée d'Ali Haroun, un caractère prioritaire est également attribué à la propagande et à « l'information ». Celle-ci doit être développée dans deux directions principales. En direction des immigrés, d'abord, dans le but de leur inculquer l'esprit nationaliste, de les convaincre d'adhérer à l'organisation, de diffuser les consignes de la direction et de parfaire l'éducation militante des cadres comme des sympathisants. Et en direction de l'opinion métropolitaine et internationale, ensuite, afin de sensibiliser davantage celles-ci à la question algérienne et faire connaître et reconnaître les thèses du FLN au plus grand nombre pour isoler à terme le gouvernement métropolitain et les partisans de l'Algérie française.

Omar Boudaoud veut enfin donner une dimension militaire à la Fédération de France du FLN pour éventuellement déclencher une insurrection armée sur le sol métropolitain. C'est dans cette perspective qu'il charge Bouaziz de mettre en place une organisation spéciale capable de mener en France une action armée appropriée aux conditions locales.

2) Le ralliement des masses et l'encadrement des immigrés.

- **Prosélytisme, quadrillage et recrutement rationalisé.**

Durant la guerre, le nombre d'immigrés algériens en métropole ne cesse de croître. Après un ralentissement des mouvements migratoires au cours de l'année 1956 dû essentiellement aux hostilités en Algérie et à la réglementation des départs, on assiste en 1957 à une reprise forte des migrations. Le 1^{er} avril 1958, les autorités estiment le nombre des Français musulmans d'Algérie à 320 000⁴²⁸ (contre 211 000 en 1954). Globalement, les travailleurs algériens choisissent toujours les mêmes villes et départements d'accueil à savoir principalement la Seine, le Nord, la Moselle le Rhône, et les Bouches-du-Rhône.

⁴²⁸ CARAN, F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes. Renseignements statistiques », 1^{er} trimestre 1958.

Dès la fin du premier semestre 1957, la nouvelle direction du FLN en France métropolitaine décide de mettre fin « au recrutement tous azimuts qui se pratiquait jusqu'alors surtout de bouche-à-oreille, par relation, englobant de la sorte les recrues selon des critères personnels et non géographiques, chacun adhérant à la cellule constituée par des gens de sa connaissance », parce que « de tels regroupements ne permettaient évidemment pas de s'assurer que tous les Algériens habitant dans le même secteur étaient enrôlés »⁴²⁹. Dès lors, le comité fédéral charge immédiatement les responsables locaux d'opérer un quadrillage très précis du territoire métropolitain pour optimiser le travail de propagande des militants et rationaliser le recrutement. Ce travail s'effectue durant plusieurs semaines. Dans le Rhône, les autorités constatent sa mise en œuvre dès le début de l'année 1958 :

« Au cours de ces trois derniers mois, le FLN a organisé méthodiquement son quadrillage de l'agglomération lyonnaise afin que pratiquement aucun travailleur musulman n'échappe aux cotisations »⁴³⁰.

Dès lors, les militants se voient attribuer un secteur bien délimité qu'ils doivent ratisser dans le but de « recenser tous les Nord-africains qui ne sont pas en contacts avec leurs coreligionnaires » puis de « déceler les Français musulmans nouvellement arrivés en Algérie ». Il s'agit d'embrigader tous les musulmans dans le Front, « qu'ils soient apolitiques ou messalistes »⁴³¹. Dans la pratique chaque élément frontiste est chargé de relever l'identité de ses voisins de pallier ou de ses collègues de chantier ou d'usine et de s'assurer qu'ils ont bien intégré l'organisation indépendantiste. A Paris, comme partout ailleurs en métropole, cela se traduit par une intensification de la propagande frontiste, ce que soulignent les forces de l'ordre qui voient, par ailleurs, d'un mauvais œil « le noyautage » par le FLN de tous les lieux occupés traditionnellement par les musulmans.

« Il est exact que le FLN intensifie depuis plusieurs mois sa propagande dans les cafés exploités et fréquentés par les Algériens en vue d'obliger tous ces derniers à cotiser ».⁴³²

« Les responsables du mouvement se sont introduits dans les hôtels, les foyers d'hébergement, les usines, ... Ce noyautage des milieux algériens répond à l'un des objectifs avoués du FLN de rallier en son sein la totalité

⁴²⁹ Ali Haroun, *La septième Wilaya, op.cit.*, p. 47.

⁴³⁰ AD du Rhône, 668 W 86, « Rapport du Préfet », janvier 1958.

⁴³¹ APPP, Ha 47, « SCINA. PV. de réunion », le 3 juillet 1957 ».

⁴³² APPP, Ha 24, « Activités du FLN à Paris », le 7 novembre 1957.

des immigrés et de provoquer une scission entre la population musulmane et les pouvoirs publics métropolitains ».⁴³³

A la suite de ce travail de prospection, des listes sont dressées par région indiquant le nom de tous les immigrés recensés, leur lieu de résidence, leurs possibilités financières, leurs aptitudes particulières et leur potentiel « d'utilisation » (ouvrier spécialisé, anciens militaires, conducteurs, etc.)⁴³⁴. Pour intimider ceux qui tentent encore de se soustraire à l'emprise frontiste, les militants du FLN expliquent à tous les immigrés que chacun des musulmans inscrits sur ces listes ne peut plus dorénavant quitter son emploi ou sa résidence sans en référer au responsable local frontiste dont il dépend. S'il veut se rendre en Algérie, il doit d'abord obtenir une autorisation. Si l'autorisation est accordée, il lui est alors remis un certificat qui notifie son adhésion au FLN, ce qui lui garantit de ne pas être poursuivi par le parti en Algérie⁴³⁵. Finalement, la pression du groupe, à laquelle vient s'ajouter la politique d'intimidation du Front assortie de menaces, oblige de nombreux immigrés, qui jusqu'ici se tenaient à l'écart de toute agitation politique, à adhérer au FLN et à obéir aux responsables frontistes contre leur volonté.

- **Terreur et terrorisme.**

En plus, les responsables locaux sont sommés « d'identifier les traîtres et les informateurs de police », de « détecter les Français musulmans neutralistes qui ont fui les menaces du FLN et « d'identifier les messalistes puis suivant les cas, les incorporer de force ou les éliminer »⁴³⁶. De fait, l'intensification de la propagande en métropole et le recensement méthodique des immigrés algériens s'accompagnent par une recrudescence des agressions et attentats contre les « traîtres », les « récalcitrants » et les messalistes. Du second semestre de l'année 1957 à la fin du premier trimestre de l'année 1958, les autorités enregistrent des nombres record de crimes à caractère politique perpétrés par les groupes de choc nationalistes algériens.

⁴³³ APPP, Ha 24, « Problèmes soulevés par le terrorisme nord-africain », le 2 juillet 1958.

⁴³⁴ APPP, Ha 27, « SCAA, Implantation du FLN en métropole », décembre 1959.

⁴³⁵ APPP, Ha 47, « SCINA, PV. de réunion », le 15 janvier 1958.

⁴³⁶ *Ibid.*, le 5 février 1958 ».

« Le chiffre des agressions suit une courbe sans cesse croissante et l'opinion métropolitaine s'émeut de jour en jour davantage des progrès du terrorisme ». ⁴³⁷

C'est dans le département de la Seine que la hausse de l'activité terroriste est la plus spectaculaire. Ici, en 1957, les forces de l'ordre comptabilisent 649 attentats qui totalisent 352 morts et 600 blessés dans la communauté algérienne contre 82 en 1956. C'est surtout à partir de juin 1957 que la criminalité algérienne augmente dans des proportions considérables. Ce mois là, 52 attentats sont commis contre 9 au mois de janvier de la même année. Le mois d'août enregistre le nombre de 101 attentats qui font 57 morts et 94 blessés parmi les immigrés algériens, auxquels s'ajoutent 5 blessés dans la communauté européenne⁴³⁸. Le rythme des règlements de compte entre Algériens s'accélère encore par la suite. En décembre 1957, ce sont 171 agressions qui sont comptabilisées⁴³⁹. Au début de l'année 1958, alors que dans le cadre des consignes permanentes diffusées au sein du FLN, l'élimination des « contre-révolutionnaires messalistes » tient toujours une place importante, des bruits et rumeurs courent sur une éventuelle entente entre les deux groupements rivaux. Les agents de l'administration française en charge de la surveillance des Nord-africains confirment la tenue à Rome d'une réunion FLN-MNA dont l'un des buts est « de parvenir à une entente sur l'importance de la représentation de l'un et l'autre groupement au sein du gouvernement algérien en exil »⁴⁴⁰. La tentative se solde par un échec et le rythme des attentats terroristes ne décélère pas. Dans la capitale, les quartiers à forte densité nord-africaine, tels que la Villette, Plaisance, La Goutte-d'or, les Quinze-Vingt, le quartier du Combat et celui du Père Lachaise, sont particulièrement affectés par le terrorisme algérien. En banlieue, la commune de Nanterre détient le record peu enviable du nombre d'attentats commis dans le département (57 attentats). Viennent ensuite Levallois-Perret, Clichy, Courbevoie, Saint-Denis, Saint-Ouen, Colombes et Aubervilliers⁴⁴¹. Globalement, la population européenne est peu touchée par ces attentats et les regarde à travers la lucarne de la presse. Cependant, le terrorisme algérien marque les esprits et effraie l'ensemble des familles. Les attentats semblent être de mieux en mieux organisés et de plus en plus meurtriers. Fin 1957-début 1958, de nombreux hommes sont retrouvés morts dans la Seine, dans les terrains vagues ou à leur domicile. Certains sont

⁴³⁷ CARAN, F1a 4811, « Synthèse mensuelle de renseignements », juillet 1957.

⁴³⁸ APPP, Ha 42, « Le terrorisme algérien depuis 1956 », septembre 1961.

⁴³⁹ APPP, Ha 48, « SCINA, Synthèses mensuelles de renseignements », janvier 1958.

⁴⁴⁰ APPP, Ha 47, « SCINA, Rapport », 1958.

⁴⁴¹ APPP, Ha 8, « Implantation géographique des attentats commis par les Français musulmans d'Algérie », décembre 1958.

ligotés, torturés, étranglés ou égorgés. Ainsi, par exemple, le 23 janvier 1958, un Français musulman est tué à coups de marteau puis jeté dans le canal de Saint-Denis ; le 30 mars suivant, un autre est découvert étranglé dans un terrain vague à Créteil, le nez, les orteils et le pénis sectionnés. Enfin, un troisième est découvert égorgé à son domicile parisien, portant une étiquette mentionnant « condamné par le FLN »⁴⁴². Par ces méthodes, le FLN punit ses opposants avérés et avertit les autres. Le terrorisme a donc pour but de réussir là où la propagande échoue et de forcer la totalité des immigrés à adhérer au Front en éveillant la peur collective.

« L'action terroriste du FLN en métropole est inspirée par le dessein de la part de la Fédération d'imposer le contrôle des travailleurs musulmans. »⁴⁴³

En province, les attentats augmentent également mais demeurent beaucoup moins nombreux que dans le département de la Seine. Il n'y a que dans des Bouches-du-Rhône que le nombre de meurtres et d'assassinats régresse passant de 9 en janvier 1958 à 5 en février puis à 3 en mars⁴⁴⁴. Si le terrorisme frontisme régresse dans ce département au début de l'année 1958, c'est que l'organisation est très durement touchée en plusieurs points de sa structure par la répression de décembre 1957 et se retrouve presque réduite à la défensive.

Au total sur l'ensemble du territoire métropolitain, les services des Renseignements Généraux recensent 344 agressions commises par des Algériens, faisant 119 morts et 260 blessés. Malgré la répression qui s'abat sur l'organisation, le FLN semblent toutefois désormais mieux manier l'arme terroriste que son adversaire. Les observateurs notent en effet que le FLN est « une organisation disciplinée » et que « le Front mène la lutte avec sûreté, continuité et précision » tandis que l'action terroriste du MNA « révèle une technique rudimentaire et hasardeuse ». Certaines estimations indiquent, que sur le total des agressions commises, 60% peuvent être imputées au MNA et 40% au FLN (beaucoup plus actif en région parisienne cependant). Pour autant, toujours selon les mêmes sources, sur le total des victimes, 30% sont des militants du FLN, 50% sont des messalistes et 20% sont sans

⁴⁴² APPP, Ha 42, « Français musulmans supprimés par le FLN. Victimes de violences et décès soit par strangulation soit par décapitation. Statistiques. 1956-1961 ».

⁴⁴³ CARAN, F1 a 4811, « Synthèse mensuelle de renseignements », juillet 1957.

⁴⁴⁴ AD des Bouches-du-Rhône, 137 W 394, « Etat de la criminalité nationaliste nord-africaine et de la répression dans la 9^e région », octobre 1958.

appartenance connue. Les proportions sont les mêmes en ce qui concerne les blessés.⁴⁴⁵ Ce bilan de la guerre FLN-MNA a des conséquences très nettes sur la psychologie des militants. Tandis que les militants du FLN se disent peu impressionnés par les attentats du MNA, les messalistes semblent très affectés par les pertes que connaît leur parti et commencent à douter de la solidité du mouvement et de sa capacité à mener la guerre et à les protéger⁴⁴⁶.

- **L'audience du Front augmente, la Fédération se restructure pour devenir plus étanche.**

Les sanglants règlements de compte entre les deux mouvements rivaux se soldent finalement par un succès du FLN qui se retrouve maître du terrain et leader incontesté du nationalisme algérien en métropole dès la fin de l'année 1957. Pour le mois de novembre 1957, les chiffres relatifs à l'implantation des Nord-africains et des groupements séparatistes donnés par les renseignements généraux auprès des préfets⁴⁴⁷, sont les suivants :

REGIONS	NOMBRE DE FMA	EFFECTIFS DU FLN	EFFECTIFS DU MNA
ILE-DE-FRANCE	140 755	50 666	2 955
HAUTE-NORMANDIE / NORD/ PICARDIE	33 858	5 588	2 957
PAYS DE LA LOIRE / POITOU / CHARENTE / BRETAGNE	2 598	30	40
AQUITAINE	3 214	200	80
MIDI-PYRENEES / PYRENEES ORIENTALES	4 011	50	80
ALSACE / LORRAINE / CHAMPAGNE-ARDENNES	29 892	2 912	2 284
FRANCHE-COMTE / BOURGOGNE	7 431	600	87
RHONE / ALPE / AUVERGNE	39 762	7 183	1 439
PACA / LANGUEDOC-ROUSSILON / CORSE	26 262	3 460	280

En admettant que les chiffres ci-dessus, enregistrés par le SCINA, correspondent à la réalité, il apparaît que les militants frontistes constituent 24% de la masse des musulmans de

⁴⁴⁵ APPP, Ha 48, « SCINA, Synthèses mensuelles », décembre 1957.

⁴⁴⁶ *Ibid.*, janvier 1958.

⁴⁴⁷ APPP, Ha 48, « SCINA, Synthèses mensuelles », décembre 1957.

métropole tandis que les militants du MNA n'en représentent que 4%. Les membres du FLN représentent 86% du nombre total des séparatistes, les membres du MNA 14%. Au total, l'audience du FLN a considérablement augmenté. En novembre 1957, selon les renseignements généraux, son effectif est de 70 689 (dont 50 666 dans la région parisienne) adhérents contre 30 020 en avril 1957. Le MNA, lui, résiste tant bien que mal dans le Nord et dans l'Est mais ses troupes s'amointrissent partout de façon sensible. En décembre 1957, les effectifs du MNA demeurent inchangés par rapport à ceux de novembre. Pour le FLN par contre, ses effectifs augmentent de 4%. Cet accroissement ne s'est pas fait aux dépens du groupement rival mais résulte d'une extension du FLN sur la masse nord-africaine⁴⁴⁸. En janvier 1958, les effectifs du MNA diminuent de 777 unités soit une chute de 8%. Pour le FLN, les effectifs progressent au contraire de 983 unités. A cette date toutefois, les forces de l'ordre jugent que les chiffres donnés sont en dessous de la réalité et estiment à 85 000 le nombre total d'adhérents frontistes⁴⁴⁹. En mars, le MNA continue de régresser et perd environ 2 500 éléments tandis que le FLN se maintient⁴⁵⁰. La victoire du FLN sur son adversaire est alors incontestable et semble définitive.

De façon générale, l'emprise des nationalistes est plus marquée là où il existe de fortes concentrations d'Algériens que dans les secteurs où les travailleurs musulmans sont en faible nombre et dispersés. Les mots d'ordre politiques sont en effet d'autant mieux respectés que le nombre des ouvriers musulmans est élevé dans une entreprise ou un quartier, personne n'osant contester l'autorité du groupe ni faire face à la pression des voisins, amis et parents. Par contre lorsque les Algériens travaillent sur des chantiers à majorité européenne, ils s'abstiennent très volontiers de toute action. L'action des propagandistes du FLN est aussi singulièrement facilitée dans les groupements d'origine berbère par la structure politico-sociale de ses colonies, où se retrouvent toutes les traditions de solidarité et d'emprise de la collectivité sur les individus qui régissent la vie au pays natal. Chez les immigrés provenant du prolétariat citadin d'Algérie, l'adhésion au mouvement nationaliste a un caractère plus individuel que chez les Berbères du fait que cette catégorie ne comprend quasiment que des isolés sans attache avec les groupes ethniques voisins. Les nomades du Sud, éléments mouvants, souvent coupés de leurs tribus, subissent beaucoup moins l'emprise nationaliste et n'hésitent pas à prendre la fuite et à tenter l'aventure ailleurs pour se soustraire aux pressions.

⁴⁴⁸ APPP, Ha 48, « SCINA, Synthèse mensuelle », janvier 1958.

⁴⁴⁹ *Ibid.*, février 1958.

⁴⁵⁰ *Ibid.*, mars 1958.

Le fait est constaté entre autres dans la Loire et le Haut-Rhin où les immigrés du Souf apparaissent beaucoup plus réfractaires à la propagande subversive que les Kabyles, les Aurasiens et les musulmans de Tebessa ou Khenchela⁴⁵¹. Toutefois, plus le FLN s'accroît géographiquement et numériquement plus ces derniers risquent d'être rattrapés par les propagandistes et les groupes de choc.

L'accroissement très sensible du nombre des cotisants pose aux responsables du Front des problèmes d'organisation. Le nombre des cellules, groupes, sections, kasma se multiplie et des échelons nouveaux apparaissent entre la kasma et la wilaya. D'une seule kasma par arrondissement ou par commune avant juin 1957, on en dénombre maintenant plusieurs groupées sous l'autorité d'un chef de secteur. Ce dernier, choisi parmi les meilleurs chefs de kasma, a pour mission d'une part de centraliser les fonds recueillis par les chefs de kasma et de les remettre au chef de région et d'autre part de diffuser les consignes émanant de la Fédération de France et d'en contrôler l'exécution. Aucun attentat ne doit plus être commis sans son avis. Ce chef n'est pas en contact avec les militants et n'est connu que de ses collaborateurs immédiats. En aucun cas il ne doit livrer son véritable nom à ses subordonnés. Les secteurs sont soumis à l'autorité du chef de région. Dans les départements à fortes concentrations nord-africaines (en région parisienne notamment), une autre subdivision apparaît : la super-zone qui contrôle les zones et rend des comptes aux chefs des wilayas. On peut schématiser donc la nouvelle organisation dans sa forme théorique de la façon suivante :

- Cellule : 4 adhérents, 4 sympathisants ou 2 militants + 1 chef de cellule.
- Groupe : 4 cellules + 1 chef de groupe.
- Section : 2 à 4 groupes + 1 chef de groupe
- Kasma : 2 à 4 sections + 1 chef de kasma
- Secteur : 2 à 4 kasma + 1 chef de secteur
- Région : 2 à 4 secteurs + 1 chef de région
- Zone : 2 à 4 régions + 1 chef de zone
- Super-zone : 2 à 4 zones + 1 chef de super-zone
- Wilayas : 2 super-zones + 1 chef de Wilaya.
- Le comité fédéral qui dirige la Fédération et les différentes wilayas⁴⁵².

Lorsque les effectifs d'une formation quelconque deviennent trop nombreux, ils sont scindés et l'une des nouvelles formations peut ainsi être créée et rattachée à l'échelon

⁴⁵¹ CARAN, F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes. Renseignements statistiques », 1^{er} trimestre 1958.

⁴⁵² APPP, Ha 24, « Etude relative aux organisations nationalistes algériennes », avril 1958.

supérieur voisin. Au contraire, il arrive que des groupes, sections ou kasma soient dissous à la suite de départs trop nombreux de militants. Tous ces changements permettent d'expliquer la différence de structure constatée d'une région à une autre au sein de l'organisation frontiste.

Les nombreuses arrestations de militants frontistes dans les Bouches-du-Rhône à la fin de l'année 1957 et au début de l'année 1958 et la saisie de nombreux documents appartenant aux responsables séparatistes permettent de recueillir des informations précises sur l'organisation du mouvement dans ce département. Les Bouches-du-Rhône sont rattachées à la wilaya Sud-Est dont le siège est à Lyon et subdivisés en trois secteurs entièrement autonomes les uns des autres. Le premier secteur est représenté par la ville de Marseille excepté le quartier de l'Estaque. Il comporte 6 kasma mais leur organisation et le nombre de leurs adhérents ne sont pas exactement connus. Le second secteur est constitué par le quartier de l'Estaque à Marseille, la grande banlieue de cette ville et les régions de l'étang de Berre, d'Aix en Provence, de Salon et du bassin Houiller de Gardanne, soit d'une partie de l'arrondissement de Marseille et tout l'arrondissement d'Aix-en-Provence. Ce secteur comprend 5 kasma respectivement implantées dans le quartier de l'Estaque et dans les localités de Berre, de Salon de Gardanne et Roquevaire. Le nombre d'adhérents cotisants est de 1 637 en octobre 1957, ce qui représente environ 50% de l'effectif total des travailleurs algériens occupés dans ce secteur. Les sommes recueillies par le FLN en octobre dans le deuxième secteur seulement s'élèvent approximativement à 2 700 000 anciens francs. En s'appuyant sur cette donnée, on peut estimer entre 6 et 9 millions la somme recueillie par le Front pour l'ensemble du département sur le mois d'octobre 1957. Le troisième secteur correspond à l'arrondissement d'Arles. Il comporte une section, avec un effectif en octobre de 85 unités. Ce chiffre représente environ 25% de l'effectif des travailleurs algériens du secteur.⁴⁵³ Pour faciliter la centralisation des renseignements, chaque responsable est tenu de remplir deux documents types chaque mois - le rapport organique qui analyse l'état des effectifs des kasma, sections, groupes et cellules et le rapport financier qui totalise les sommes recueillies - et de les remettre à son supérieur avec le montant des cotisations. Ces deux rapports très détaillés permettent aux dirigeants de connaître la situation sur le plan local pour ensuite adapter leur politique mais aussi de contrôler leurs subalternes et d'éviter tout détournement de fonds. Dans les rapports organiques et financiers, les recrues du FLN sont réparties dans des grilles ou tableau selon leurs catégories socioprofessionnelles. Cette

⁴⁵³ AD des Bouches-du-Rhône, 137 W 401, « Comité départemental et régional de coordination des informations Nord-africaines : procès-verbaux des réunions », novembre 1957.

répartition permet au Front de mieux gérer ses finances et de mieux contrôler ses adhérents. D'une part, les commerçants, les ouvriers, les chômeurs et les malades ne versent pas la même cotisation, en fonction de la catégorie à laquelle ils appartiennent. D'autre part, la connaissance des compétences de chacun permet au Front de les utiliser au mieux au service de ses objectifs. Par exemple, les commerçants peuvent offrir à l'organisation du matériel ou lui permettre d'utiliser ses locaux pour tenir des réunions secrètes. Outre les grilles qui viennent d'être décrites, les responsables du FLN produisent et conservent divers papiers. Tout d'abord des tracts, des journaux et des bulletins qui renferment la politique du parti, sa propagande ainsi que ses directives et qui sont lus et commentés à chaque réunion. Puis très souvent, les responsables écrivent sur des papiers les « ordres du jour » qui leur sont donnés par leurs chefs au cours de réunions hebdomadaires. Il s'agit de consignes diverses à porter à la connaissance des militants. Quelquefois, certains d'entre eux ont aussi en leur possession des listes de cotisants avec le nom du militant, la somme qu'il doit et parfois son adresse ou encore des listes de Nord-africains recherchés par le parti. Ces documents sont le plus souvent rédigés en français. L'écriture est malhabile et phonétique mais leur découverte éventuelle peut mettre toute une cellule, voire tout un groupe en danger. Ainsi les responsables ont pour consigne de ne rien conserver d'inutile et de bien cacher le reste de façon à échapper à une fouille sommaire. Ils les dissimulent alors sur eux, dans leur slip, dans leurs chaussettes, dans un vieux paquet de cigarettes, un corps de stylo, des boîtes de médicaments et chez eux dans la literie, sous le papier d'ameublement, dans les réveils, etc.⁴⁵⁴

Evoluant en pays ennemi et agissant nécessairement dans la clandestinité, les militants algériens doivent en effet rester très vigilants. La Fédération de France du FLN ne cesse d'ailleurs de rappeler tout au long de la guerre, diverses consignes de vigilance à ses adhérents. Au début de l'année 1958, elle publie et diffuse dans l'immigration un tract intitulé « Règles de la clandestinité ». Dans ce tract, après avoir détaillé les moyens mis en œuvre par l'ennemi pour infiltrer les cellules ou les kasma frontistes et ainsi découvrir la structure et les projets de l'organisation dans le but de la détruire et de déjouer ses tentatives d'action, elle indique l'attitude que doivent observer les militants. Le « secret », d'abord, est posé comme un principe fondamental et vital pour l'organisation clandestine. En effet, face à la répression accrue, les militants doivent en premier lieu observer un silence total sur leurs activités clandestines et leurs responsabilités au sein de l'organisation.

⁴⁵⁴ APPP, Ha 24, « Etude relative aux organisations nationalistes algériennes », avril 1958.

« Certains militants un peu vantards aiment se glorifier de leur appartenance au FLN. Certes c'est un honneur d'agir au sein de notre organisation, mais c'est un honneur lourd de responsabilités dont il ne faut pas tirer une vaine gloire. »

« Le bavardage est un gros défaut, il peut être parfois criminel. L'ennemi est féroce, il ne pardonne pas, de nombreux patriotes ont été pris et emprisonnés ou tués à la suite de bavardages ! Alors ATTENTION ».

« Le militant ne doit pas faire connaître sa qualité de militant. S'il est connu comme tel, il ne doit pas révéler sa responsabilité, ni la section où il travaille. Autant que possible le militant ne doit pas faire connaître les adresses où lui et ses frères de lutte se réunissent, où ils logent, il doit se faire appeler de préférence par un prénom. »

Ensuite, la Fédération de France insiste sur le fait que les militants doivent se montrer discrets en toutes circonstances. Selon elle, en raison des subterfuges utilisés par les services de police français, il ne faut plus faire confiance aveuglément à personne.

« La discrétion s'impose même à l'égard de ses parents et de ses amis. Ne pas dire : J'ai confiance en celui-ci, en celui-là, je peux donc lui parler ! Dire plutôt : quel intérêt ai-je à révéler ceci ou cela à un tel ou un tel ! ».

En cas d'arrestation, face à la police, qui selon l'organisation use autant de la « malice » que de la « violence », les militants doivent également se montrer forts et se garder de dévoiler ce qu'ils savent. Il en va de la survie même de l'organisation.

« Si chaque militant arrêté par la police raconte tout ce qu'il sait ou, comme on dit vulgairement, « se met à table », notre organisation serait détruite en peu de temps. La solidité d'une organisation est faite de la solidité des militants qui la composent. »

S'ils sont sujets à la brutalité policière, les militants doivent « puiser dans [leur] foi patriotique, dans la fraternité pour [leurs] frères de lutte, dans [leur] dignité humaine, assez de courage pour résister, souffrir et ne rien dire ». Ils doivent se « considérer comme un soldat au front » et s'il le faut « résister jusqu'à [leur] mort ». C'est, d'après ce qu'écrit la Fédération de France dans ses tracts et bulletins, le seul moyen de ne pas trahir l'organisation qui se bat pour l'indépendance algérienne et de faire cesser les violences.

« Le militant battu, torturé, peut se dire : « Je vais avouer quelque chose la police me laissera tranquille ». Ce militant se trompe en raisonnant ainsi. En effet lorsqu'il raconte ce qu'il sait, la police suppose qu'il en sait davantage ; elle le torture plus durement encore pour arracher de nouveaux secrets. Par contre lorsque le militant résiste et ne dit rien, les policiers se découragent de le frapper et le relâchent. »⁴⁵⁵

Parallèlement au « secret », le FLN sacralise « l'obéissance ». L'organisation se présente volontiers comme « l'expression suprême de toute autorité », « le seule dépositaire de la souveraineté populaire pendant la durée de la guerre » et « le Guide » ainsi que « l'éducateur du Peuple » dans la mesure où elle le « prépare à l'exercice de ses droits ». Aussi, les militants doivent lui obéir envers et contre tout. Concrètement, ils sont soumis par l'organisation à une discipline stricte dont les règles sont édictées de façon précise dans règlement intérieur⁴⁵⁶ rédigé par le comité fédéral. Ce règlement intérieur indique les sanctions qui peuvent frapper les militants coupables de fautes plus ou moins graves. Les « fautes simples » : retards ou absences injustifiées aux réunions et non-versement d'une cotisation, sont sanctionnées par un rappel à l'ordre ou un blâme la première fois et par une amende légère n'excédant pas les 1 000 francs en cas de récidive. Pour de telles fautes, les sanctions sont appliquées par le responsable direct du militant concerné. Sont ensuite considérées comme des fautes graves toutes celles qui touchent au prestige et au bon fonctionnement de l'organisation clandestine : indiscretions, violation de la voie hiérarchique, violation du cloisonnement, conduite portant atteinte au prestige de l'organisation, transgression des directives, faux rapports, rapports non transmis, etc. Si l'auteur d'une de ces fautes est un militant de la base, la sanction relève de l'échelon régional et se caractérise par une forte amende de 5 000 au maximum. En revanche, si l'auteur d'une ces fautes est un responsable de l'organisation, la décision relève cette fois du comité d'organisation qui peut décider la mise en disponibilité ou la suspension provisoire du contrevenant. Au delà, « le travail fractionnel », « le détournement de fonds », « la désertion », « la divulgation des secrets », « le mouchardages », « le dénigrement des responsables, « le trafic d'influence », « le meurtre ou la tentative de meurtre », « l'excès de pouvoir » et « le refus d'exécuter une directives » constituent des fautes très graves. Dans de tels cas l'examen de la faute et de la sanction qu'elle entraîne appartient également au comité d'organisation mais ne peut être valable qu'après la ratification du comité fédéral. Avec ce règlement, le nouveau comité fédéral uniformise les procédures. Son but est d'encadrer, de contrôler et de protéger les

⁴⁵⁵ APPP, Ha 24, « *Bulletin Intérieur* du FLN », 1957.

⁴⁵⁶ Cf., Volume des annexes, « Fédération de France du FLN, Règlement intérieur du FLN », p. 46 et 47.

militants ainsi que l'organisation ; de donner une ligne conductrice à la nouvelle génération de responsables qui prend progressivement la place des anciens qui ont évolué dans la hiérarchie du parti, qui ont été arrêtés ou qui sont rentrés au pays ; et enfin de restreindre les abus de pouvoir de certains chefs locaux. Toutefois, le chef reste quoi qu'il arrive le chef. Le respect total de la hiérarchie est exigé, tout comme celui de l'organisation, de ses principes révolutionnaires et de ses règles de sécurité. Les sanctions pour faute très grave ne sont pas précisées dans ce règlement. Mais tous les militants le savent : la sanction ultime est l'exécution. Théoriquement, un suspect ne peut faire l'objet d'une sanction « grave » ou « très grave » sans avoir été traduit devant un tribunal clandestin institué généralement au niveau de la kasma. Le suspect peut alors se défendre devant ses responsables. Ses déclarations sont vérifiées puis la sanction est prononcée. En cas d'exécution, le cadavre est transporté au loin et abandonné par les « tueurs » du FLN, soit dans un lieu désert soit même sur la voie publique⁴⁵⁷.

- **Les « branches parallèles » de Fédération de France du FLN.**

A côté de l'organisation politique, La Fédération de France créer deux organisations annexes ou « branches parallèles » concernant tout spécialement les activités syndicales ouvrières et estudiantines. Ces deux organisations satellites agissent d'abord dans un cadre légal avant d'être dissoutes en 1958. Rattachées à un responsable fédéral autre que le responsable organique, elles sont structurellement indépendantes de l'organisation politique mais agissent de fait en toute collaboration avec cette dernière pour lui assurer l'aide indispensable à son action clandestine⁴⁵⁸.

***L'Amicale Générale de Travailleurs Algériens.**

En février 1957, Le FLN met en place, en métropole, une Amicale Générale des Travailleurs Algériens (AGTA) directement reliée à l'Union Générale des Travailleurs Algérien (UGTA) clandestine en Algérie. Régie par la loi de 1901, l'association en métropole agit d'abord dans un cadre légal et se donne officiellement pour tâche « d'orienter tous les travailleurs algériens dans leur lutte revendicative et les aider de ce fait à se défendre contre un patronat somme toute colonialiste » puis de former les militants aux « questions

⁴⁵⁷ APPP, H1B21, « Règlement intérieur du FLN », s.d.

⁴⁵⁸ Ali Haroun, *La septième Wilaya, op.cit.*, p. 69.

syndicales, politiques et sociales ce qui fera d'eux des militants d'avant-garde et les cadres futurs du prolétariat algérien »⁴⁵⁹. Cette nouvelle structure doit donc permettre FLN de faire un travail de propagande, de formation et d'encadrement auprès des militants sans encourir la répression policière mais aussi de concurrencer activement l'organisation syndicale messaliste, l'USTA.

Dans sa lutte contre l'USTA, La CGT appuie largement l'AGTA. En effet, l'organisation messaliste persistant à vouloir soustraire les Algériens immigrés au contrôle des syndicats métropolitains et affichant son hostilité contre la CGT, la propagande communiste se place immédiatement au côté de l'organisation frontiste et participe même à son lancement⁴⁶⁰.

Dans *l'Ouvrier algérien*, tout au long de l'année 1957 et du premier semestre 1958, l'AGTA prend pour thème majeur la nécessaire union des travailleurs français et des travailleurs algériens dans leur lutte contre l'ennemi commun : « le patronat colonialiste et exploiteur ». Le premier objectif de cette action solidaire doit être la paix en Algérie. Dans son intérêt et pour son honneur, la classe ouvrière française doit abandonner ses positions « chauvines », contraire à l'esprit de l'internationale ouvrière, et reconnaître au peuple algérien les premiers des droits, celui d'être indépendant. Enfin les travailleurs français doivent faire pression sur le gouvernement pour l'amener « à engager des négociations avec les représentants qualifiés du peuple algérien, c'est-à-dire le FLN ».

Jusqu'en mai 1958, une certaine modération prévaut dans le ton pour ne pas rendre la tâche trop difficile des « amis » métropolitains chargés de dire que l'AGTA n'est pas une filiale du FLN et pour ne pas effaroucher le lecteur français. Mais aucune occasion n'est perdue pour affirmer la solidarité des travailleurs musulmans de métropole avec « le peuple algérien luttant pour sa liberté et pour dénoncer « la cruelle répression conduite par la police en France et l'armée en Algérie ». Toutefois, les événements de mai 1958 font abandonner toute prudence aux propagandistes de l'AGTA. Les fraternisations en Algérie notamment inquiètent grandement puisqu'elles semblent faire impression sur la base frontiste. A ce moment *l'Ouvrier algérien* n'hésite donc pas à expliquer qu'il ne s'agit que d'une duperie et qu'il ne faut pas que les Algériens comptent sur une attitude libérale du Général de Gaulle.

⁴⁵⁹ APPP, H1B21, *l'Ouvrier algérien*, mars 1957.

⁴⁶⁰ AD de Moselle, 297 W 74, « SCINA, Etude sur l'AGTA », mai 1960.

Par cette campagne de « démythification » et « d'éclaircissement », l'AGTA aide finalement les cadres de l'organisation politique à surmonter la crise de doute et de découragement dans la base qui se fait sentir en juin et juillet 1958⁴⁶¹.

La mesure de dissolution du 23 août 1958, prise à l'encontre de l'Amicale, met fin au scandale d'une propagande antifrançaise ouvertement étalée. L'AGTA doit désormais se développer dans la clandestinité. Le journal *l'Ouvrier algérien* est remplacé par un *Bulletin intérieur et d'information* ronéotypé qui paraît en principe tous les mois. Sa diffusion ne semble cependant pas aussi large que celle de *l'Ouvrier algérien*⁴⁶².

La structure de l'Amicale reste toutefois la même que celle qui fut imaginée au début de l'année 1958 par ses fondateurs : « l'instituteur » Djilani Embarek, « l'ajusteur » Oudjedi Damerdji, « le métallurgiste » Safi Boudissa et le « menuisier » Mohamed Boumaza. Globalement la structure de l'AGTA représente un amalgame des méthodes de quadrillage utilisées par l'organisation politique de la Fédération de France du FLN et des règles habituelles de l'organisation d'un syndicat classique. Elle est précisée au cours de l'année 1958 par des directives qui sont saisies par la police en août 1958 et n'évolue que très peu par la suite. A la base, il y a le « conseil d'entreprise », composé de deux, trois ou quatre militants suivant le nombre d'ouvriers algériens occupés dans l'établissement. Chaque membre du conseil a des tâches particulières. Le premier est chargé de l'élaboration de la propagande et des relations avec les syndicats français. Un autre est désigné comme trésorier. Il recueille les souscriptions pour l'aide aux réfugiés algériens (objectif humanitaire qui permet de solliciter une seconde fois une masse par ailleurs amplement taxée par l'organisation politique et un peu lasse). Enfin, il y a le responsable à la presse qui diffuse la littérature et recueille les critiques et suggestions de la base sur l'orientation générale et sur la présence même du journal. Les membres du « conseil d'entreprise » doivent se réunir une fois par semaine sous la présidence d'un « comité local ». En effet au dessus du « conseil d'entreprise » se trouve le « comité local », formé de la réunion des responsables des comités d'entreprise de la ville ou du secteur industriel considéré. Le « comité local » est animé par un responsable désigné par ses membres. Il étudie les difficultés et les moyens de les résoudre. Il coordonne l'activité dans les différentes entreprises et veille à la pénétration de l'organisation dans les établissements où elle n'est pas représentée. La réunion des responsables des « comités

⁴⁶¹ APPP, H1B21, *l'Ouvrier algérien*, mars 1957- juillet 1958.

⁴⁶² AD de Moselle, 297 W74, « SCINA, Etude sur l'AGTA », mai 1960.

locaux » forme ensuite « le comité de secteur », lui-même chapeauté par le comité régional. L'aire géographique des comités régionaux correspond semble-t-il à celle des wilayas de l'organisation politique. Au bout de la pyramide, on trouve le comité directeur élu, en principe seulement, lors de l'assemblée générale des responsables locaux. En réalité celui-ci est désigné par la Fédération de France.

Jusqu'à la fin de la guerre l'AGTA affirme sa solidarité avec l'Algérie combattante, organise divers mouvements de grève, forme l'élite technique, syndicale et politique de la future Algérie libre, et exerce une abondante propagande à l'attention de l'opinion métropolitaine⁴⁶³.

*La Section Universitaire.

En octobre 1957, le FLN met un terme à la grève généralisée des étudiants de l'UGEMA. Le 28 janvier 1958, l'Union est finalement dissoute pour sa collusion évidente avec l'organisation séparatiste. Pour continuer à encadrer le milieu étudiant et à lui transmettre ses ordres, le FLN crée alors la Section Universitaire (SU) structurée en une hiérarchie pyramidale et rigoureusement cloisonnée de l'organisation politique. En dépit des précautions prises, une vague d'arrestation frappe l'organe satellite en décembre 1958.

Néanmoins, les étudiants de la SU continuent de rendre quelques services à la cause nationale tout au long de la guerre : propagande auprès de Français bien disposés, fourniture de renseignements, collectes régulières d'argent, de médicaments et enfin recrutement de volontaires pour l'armée des frontières.

Mais surtout les réunions des cellules universitaires permettent de maintenir un minimum d'organisation et de politisation parmi les étudiants⁴⁶⁴.

⁴⁶³ AD de Moselle, 297 W 74, « SCINA, Etude sur l'AGTA », mai 1960.

⁴⁶⁴ Guy Pervillé, *Les étudiants algériens, op.cit.*, p. 184.

- **Des comités et des commissions pour encadrer, contrôler et protéger les immigrés.**

Après avoir gagné la bataille de l'implantation contre le MNA puis restructuré entièrement l'immigration algérienne dans un cadre plus étanche et plus efficace, le comité fédéral de l'organisation décide de créer, en plus des « branches parallèles » spécifiques, différents comités et commissions : la « commission de justice », le « comité d'hygiène », et le « comité de soutien aux détenus » (CSD). Ces nouvelles structures semblent, à première vue, être destinées à améliorer les conditions de vie des Algériens, à les soutenir dans leur quotidien et à trouver une solution aux problèmes et difficultés qu'ils peuvent rencontrer. L'étude des différents rapports organiques saisis par la police nous permet de supposer que ces commissions sont, elles, structurellement rattachées à l'organisation politique au niveau régional. Elles agissent donc également dans la clandestinité. Sous l'égide de la région, comment s'organisent ces commissions, quel est précisément leur rôle et de quelles manières fonctionnent-elles ?

*La commission de justice.

Chaque région du FLN compte en principe trois commissions de justice. Chacune d'entre elles est composée de quatre membres : un responsable ayant qualité de président, un adjoint remplaçant le président en cas d'empêchement et deux membres formant le jury. Cette composition n'est pas immuable, elle reste de l'ordre du théorique. L'effectif peut varier de 13 à 18 par région. Les responsables et les membres de cette commission sont recrutés parmi les militants. Ils sont soumis au même règlement et à la même discipline que les autres militants de l'organisation. En outre, les membres de cette commission doivent avoir un minimum de connaissances requises pour cette tâche. Et en plus de la probité morale, un bon comportement général, le sens de l'intégrité et de l'équité révolutionnaire doivent être leurs premières qualités⁴⁶⁵.

Contrairement aux tribunaux clandestins, mentionnés auparavant, ces comités n'ont de compétences que pour les cas extra-organiques, c'est-à-dire étrangers à la discipline de

⁴⁶⁵ Cf., Volume des annexes, « Commissions de Justice de la Fédération de France du FLN, Règlement », p. 48 et 49.

l'organisation. Leurs interventions se limitent, en effet, au droit civil, au droit commercial et au droit pénal. Voici les cas qu'ils ont à juger.

« 1) Cas des éléments suspects : dans ces cas l'existence de preuves formelles est obligatoire, à défaut, l'audition de quatre témoins n'ayant pas de relations suivies avec l'élément suspect est nécessaire.

2) Cas de divorce ou de mécontentement entre époux : suivre les recommandations de la religion musulmane dans ce domaine.

3) Cas de mauvais traitements ou manque de respect aux sœurs algériennes : lancer des avertissements formels aux délinquants et, le cas échéant, les condamner à une peine de dommages et intérêts au profit de la plaignante.

4) Cas de prêt d'argent : il est formellement interdit à nos frères de se prêter de l'argent moyennant intérêt. Quant au capital prêté, il doit être restitué globalement ou par fraction suivant la situation de l'emprunteur.

5) Cas de litiges entre hôtelier et locataire : ces cas seront tranchés dans la limite normale des intérêts de l'hôtelier et du locataire.

6) Cas de litiges entre commerçants sur les questions de gérance ou d'association : ces cas doivent être tranchés sur la base des actes écrits ou à défaut, si l'accord est verbal, jugés suivant l'audition des témoins de cet accord. Quand il y a mésentente entre gérants et associés, c'est le dernier entré dans la gérance qui doit partir.

7) Cas divers, manque de respect, dettes contractées envers Français et étrangers : les plaintes déposées par ces personnes sont recevables et il faut convoquer le frère objet de la plainte pour attirer son attention. Toutefois les plaignants ne sont pas admis devant la commission. »⁴⁶⁶

Dans l'un de ces cas, le plaignant remet un rapport écrit à l'organisation politique qui saisit, s'il y a lieu, la commission territorialement compétente. La commission fait procéder à une enquête préliminaire, comportant un interrogatoire des intéressés et des vérifications matérielles lesquelles, en cas d'impossibilité, sont remplacées par des auditions de témoins. Les commissions jugent ensuite selon un cérémonial inspiré par le souci de donner au jugement un caractère solennel et de frapper par là même l'esprit des assistants. Les parties et les témoins sont convoqués verbalement. La séance débute par une minute de silence symbolique comme dans toutes les autres réunions. Puis le président déclare l'audience ouverte. Les plaignants français ou étrangers ne sont pas admis à l'audience ; leurs requêtes sont néanmoins recevables lorsqu'elles visent un membre de l'organisation. Plaignants, accusés, témoins sont entendus à tour de rôle après avoir prêté serment sur le Coran. Le président fait ensuite évacuer la salle. Il délibère avec le jury, rappelle les intéressés et prononce le verdict. Ce verdict est soumis à l'organisation politique qui confirme ou casse le

⁴⁶⁶ APPP, Ha 27, « Les commissions de justice », s.d.

jugement. Les sanctions prononcées peuvent être : la restitution, des dommages et intérêts, des amendes. Les amendes pour cas graves sont fixés à 5 000 francs la première fois et 10 000 francs en cas de récidive. Pour des cas moins graves, elles varient entre 1000 et 3000 francs pour la première fois et sont fixés à 5000 francs en cas de récidive. Enfin, pour les cas bénins, le jury met un avertissement ou un blâme et donne une amende de 500 à 1000 francs selon la gravité de la faute. Ces peines sont sensiblement inférieures à celles prononcées par les comités hiérarchiques pour les cas intra-organiques. La justice du FLN n'est pas toujours gratuite. Lorsqu'il s'agit de différends pécuniaires, l'organisation effectue un prélèvement de l'ordre de 10 à 20% selon les cas. Les commissions de justice rapportent donc de l'argent au Front, d'une part grâce aux amendes qu'elles imposent et d'autre part grâce aux frais qu'elles font parfois supporter aux deux parties en conflit. Les sanctions sont appliquées par l'organisation politique qui se charge également des recouvrements d'argent. Le fonctionnement des comités de justice nécessite de fait de nombreux échanges de correspondance avec les inconvénients que cela comporte, car ces documents constituent autant de preuves indiscutables de l'activité subversive.⁴⁶⁷

*Le comité d'hygiène :

Sa structure et ses compétences territoriales sont analogues à celles des commissions de justice. Concernant ses missions et son mode de fonctionnement, nous ne disposons pas de renseignements autres que les consignes reproduites ci-dessous.

- La commission dépend de l'organisation à laquelle elle doit faire des comptes-rendus mensuels et hebdomadaires bien détaillés.
- En plus de son travail d'hygiène qui est permanent, elle doit se réunir au moins une fois par semaine pour étudier la situation organique et politique.
- Elle doit tenir un cahier où figurera la date, les lieux visités et le délai fixé pour les travaux ou l'achat de matériel par le propriétaire de l'immeuble. A l'expiration de ce délai, aller sur le lieu pour vérifier si les travaux ont commencé ou non.
- La commission d'hygiène n'a pas le droit de sanctionner des Algériens. Chaque fois que c'est utile, elle fera un rapport sur les indisciplinés et l'organisation se chargera de juger l'élément fautif.
- Elle doit recueillir toutes les informations obtenues pendant son travail d'inspection, les rédiger sous forme d'un rapport et les communiquer à l'organisation

⁴⁶⁷ APPP, Ha 27, « Les commissions de justice », s.d.

- La commission ne doit recommander l'achat de matériel que si celui-ci est utile et indispensable. Aucun objet de luxe n'est toléré. Il faut tenir compte des possibilités financières de l'établissement en cause.
- La commission d'hygiène doit s'occuper de la propreté générale des immeubles, chambres, couloirs, escaliers, eau, électricité. Aussi, elle doit recommander à tous les frères la propreté de leur corps et de leurs habits.
- Elle doit contrôler, suivant les listes fournies par l'organisation, les chômeurs et les malades ainsi que la régression, déserteurs et disparus.
- Vu leur tâche, les frères de la commission doivent avoir une conduite irréprochable, ils doivent être très propres pour l'exemple.
- Ils doivent conseiller socialement les frères malades et chômeurs en leur montrant leurs droits, les guider vers les services sociaux des mairies.
- Ils doivent obéissance à leur responsable et aussi collaborer utilement avec le commerçant pour ne pas créer de difficultés avec les frères
- Etant membres de l'organisation donc militants, ils ne doivent pas fournir de noms à l'ennemi, être courageux et ne pas respecter le couvre feu.-
- Aucun membre de cette commission n'a le droit de s'absenter longuement ou de changer de domicile sans avoir demandé l'autorisation écrite à l'organisation.
- Ne jamais mentionner de noms sur les rapports, mais des lettres avec un repère pour retrouver les noms en cas de besoin.
- Les membres de cette commission, comme tous les autres sont tenus de payer leur cotisation mensuelle aux jours et heures fixées, en plus de participer à l'esprit de sacrifice pour moderniser l'ALN, développer les moyens financiers du GPRA, secourir les détenus, les familles des martyrs, et les réfugiés au Maroc et en Tunisie.⁴⁶⁸

Cette commission n'a donc pas de pouvoir de décision en cas d'indiscipline. Elle semble en fait avoir essentiellement un rôle social.

*Le comité de soutien aux détenus (CSD).

Dès l'affirmation du FLN en métropole au cours de l'année 1957, les premiers animateurs du mouvement, Salah Louanchi et Mohamed Lebjaoui, pensent à donner une aide financière aux détenus et à leur famille. Mais d'une part, le soin de distribuer les secours est laissé à la diligence des chefs de kasma sans contrôle réel par la hiérarchie et d'autre part, les chiffres de subsides fournis sont très variables suivant l'humeur des responsables locaux. Un premier barème de secours aux détenus est établi à la fin de l'année 1957 à la demande de la totalité des responsables qui « réclament pour les secours aux détenus, comme pour la

⁴⁶⁸ APPP, Ha 27, « Evolution de l'organisation, documents du FLN relatifs aux commissions d'hygiène, 1958-1959 », le 14 décembre 1959.

rétribution des permanents, la fin d'une situation anarchique aussi préjudiciable au moral de tous qu'à une gestion financière saine et honnête ». Cependant la distribution des fonds reste à la charge de l'organisation politique. L'accroissement du nombre des arrestations conduit rapidement à une situation inextricable. Les responsables politiques n'ont plus le temps de recenser les « frères » arrêtés et, en l'absence d'instruction précise, beaucoup s'efforcent de se soustraire à cette obligation tandis que d'autres se consacrent trop volontiers à cette tâche dans un but démagogique. Au début de l'année 1958, le comité fédéral charge Mohamed Boumaza, responsable des questions de presse et de tracts à l'Amicale Générale des Travailleurs Algériens (AGTA) de mettre sur pied pour le territoire métropolitain un système rigoureux d'aide aux détenus. Ordre est donné aux chefs de wilaya et de zone d'établir la liste de leurs détenus pour que ces documents soient remis à Boumaza pour étude. Haddanou, un agent de liaison, est désigné pour relier Boumaza au comité fédéral et aux chefs de wilaya. Le projet de Boumaza est finalisé et accepté par le comité fédéral au début du printemps 1958. Il est immédiatement mis en vigueur. Boumaza établit des modèles types de tableaux. Le premier type de tableau, destiné aux éléments de base des comités de soutien, comprend la liste des détenus avec leurs adresses au moment de l'arrestation. Un numéro d'ordre est accolé à chaque détenu, permettant des récapitulatifs rapides. Les autres rubriques sont : la prison avec un numéro d'écrou et la cellule, la situation de famille, la situation juridique (prévenu ou condamné). Figure enfin une colonne « observations » pour les libérations, les transferts, constitutions d'avocats, réclamations diverses, etc⁴⁶⁹. D'autres modèles de tableau sont établis pour les échelons plus élevés tenant compte surtout de l'aspect numérique et financier des différentes opérations. Le barème des secours à fournir est établi sur les bases suivantes : 5 000 francs en moyenne pour un détenu (cette somme peut varier entre 4 000 et 7 000 francs selon les cas), 15 000 à 16 000 francs pour l'épouse vivant en France et 2 000 francs par enfant. Pour les familles résidant en Algérie, les subsides sont inférieurs : 2 000 francs pour les femmes habitant dans les douars et 5 000 francs pour les femmes habitant dans les villes où la vie est plus chère. Il est également prévu (toujours sous le couvert des familles et des amis afin de ne pas dévoiler les responsables du CSD) d'envoyer des vêtements chauds et des livres aux détenus. Le fait que l'épouse ou la concubine soit française n'empêche pas qu'un secours lui soit porté au même taux que celui des femmes algériennes. Mais des enquêtes sont menées pour s'assurer de la fidélité de la métropolitaine et à son mari et au FLN. Il est recommandé, en outre, d'aider les messalistes emprisonnés dans la même mesure que les

⁴⁶⁹ Cf., Volumes des annexes, « Liste de détenus du CSD », p. 50.

frontistes, ceci dans un esprit avoué de « solidarité nationale » et plus certainement pour les détacher du MNA.

Selon les directives de Boumaza, l'élément de base de la hiérarchie des CSD est le secteur et non la région. Chaque secteur social comprend une ou plusieurs cellules à secourir. Dans les villes à forte concentration algérienne, des groupes sont constitués à partir de trois cellules. Chaque cellule doit s'occuper au maximum de trente détenus et de leur famille. La réunion du chef de secteur et des responsables de cellule forme le comité de secteur dont les assemblées doivent être hebdomadaires. Au-dessus du secteur, on trouve un responsable de région puis un responsable de zone et sans doute aussi un responsable de wilaya. Chacun est adjoint, à son échelon, au responsable de l'organisation politique et conseiller de ce dernier pour les questions sociales. L'organisation sociale est donc parallèle à l'organisation politique et inséparable de celle-ci. La spécialisation dans les affaires sociales n'empêche pas un membre de CSD d'assumer d'autres responsabilités comme celle de trésorier, voire de « tueurs ». A l'aide du modèle établi par Boumaza, chaque militant de cellule doit d'abord dresser la liste des détenus puis chercher dans la famille du prisonnier ou parmi des relations de travail et de quartier un correspondant chargé d'expédier les secours fournis par le Front. En conséquence, chaque chef de secteur établit tous les mois une prévision de dépenses en fonction des listes de détenus remises par ses chefs de groupe et de cellule. Le même travail de prévision est effectué à l'échelon de la région, zone et wilaya. Le chef politique de la wilaya ou de la zone remet la somme prévue à son adjoint chargé du comité de soutien et l'argent descend jusqu'aux cellules et correspondants. Au retour, les rapports des différents responsables s'accompagnent de talons de mandats justificatifs. Le contrôle de la comptabilité montre qu'en mai 1958, 447 000 francs de secours et en juin 1958, 375 000 francs, sont distribués aux détenus à leur famille dans la région de Metz⁴⁷⁰.

Pour chaque affaire politique, le soin de contacter l'avocat est réservé à un membre de la famille ou à un ami, de façon à ne pas faire apparaître le responsable du CSD. Cependant, le choix des détenus et des familles de détenus est très souvent orienté par le comité. Boumaza recommande de s'adresser exclusivement à des avocats progressistes et anti-colonialistes mais non communistes. L'avocat choisi doit également accepter des honoraires réduits, de l'ordre de 20 000 francs par personne défendue. Les noms des avocats

⁴⁷⁰ CARAN, F1a 5016, « RG, La branche sociale de la Fédération de France du FLN 1958-1959 », janvier 1960.

algériens de Paris, qui sont par ailleurs des conseillers juridiques et politiques officieux du comité fédéral, sont naturellement diffusés par les soins des comités de soutien. Citons essentiellement MM. Abdelhamid Benabdallah, Omar Oussedik, Mourad Oussedik, Amokrane Ould Aoudia. M. Vergès est un cas un peu particulier. Bien que communiste, il bénéficie de la confiance de l'organisation parce qu'il est complètement acquis aux idées et aux procédés frontistes et se signale notamment par une hostilité systématique à la police. Enfin M. Pierre Stibbe et sa femme sont volontiers choisis en considération de l'intérêt particulier qu'ils portent depuis toujours au nationalisme des peuples d'outre-mer. Les cellules des comités de soutien sont aussi encouragées à rechercher les prétendus cas de tortures et brutalités policières. Chaque « cas de torture » doit être signalé avec le plus de précisions possibles dans une note établie par le responsable qui en a eu connaissance. Le rapport remonte jusqu'au chef de zone et de wilaya, qui transmet pour exploitation au « groupe d'étude » des étudiants de Paris. La Section Universitaire établit ensuite des projets de tracts et d'articles pour le compte du bulletin de la Fédération. Et enfin, plus généralement, le CSD est aussi incité à élargir, sur le plan politique, son activité par l'orchestration d'une propagande en faveur de la reconnaissance par la France et les pays voisins de l'ALN et du CCE, devenu le 19 septembre 1958 le GPRA⁴⁷¹

L'action de ces commissions a un effet psychologique certain. En se préoccupant du quotidien des immigrés, le FLN marque un point supplémentaire vis-à-vis de ses adversaires : les services et autorités français et le MNA. Dans des termes plus péjoratifs, les policiers indiquent dans leur rapport que « l'action des commissions contribue à compléter l'emprise du FLN » sur les immigrés algériens. En effet, nous pouvons noter que se dessine, en cette période, une tendance frontiste à s'interposer entre l'administration française et les Algériens musulmans. Il est par exemple désormais interdit aux immigrés de saisir la justice française (sauf bien sûr si la personne que l'on veut voir condamner est un policier). Le FLN met de fait en place toute une série de services visant à faire évoluer l'immigration dans son ensemble en marge de la société française et créé une situation concrétisant, au moins de façon symbolique, l'indépendance tant espérée. La police considère en outre ces commissions comme de véritables écoles de cadres formant administrateurs, juges, policiers et conseillers sociaux, de même qu'au sein de l'organisation politique se forment des ministres et dans les groupes armés, des officiers.

⁴⁷¹ CARAN, F1a 5016, « RG, La branche sociale de la Fédération de France du FLN 1958-1959 », janvier 1960.

« Ils ont mis en place progressivement au sein de l'organisation séparatiste des éléments appelés à prendre rang dans l'arène politique »⁴⁷².

La présence des membres de ces différentes commissions dans les lieux fréquentés par les Algériens permet également un contrôle et une surveillance accrues des agents du FLN sur les masses. Ils peuvent connaître et faire remonter jusqu'au sommet de l'organisation l'état d'esprit dans lequel se trouvent les immigrés et observer si chacun obéit bien aux directives du Front. Contrôle et surveillance qui s'ajoutent à ceux des responsables politiques et des commandos FLN.

3) **La poursuite du combat révolutionnaire.**

- **La politique algérienne du général de Gaulle et le rejet de toute compromission du FLN.**

La guerre en Algérie s'enlise et la France connaît une grave crise du régime parlementaire. Depuis le début du mois d'avril 1958, le Parlement se montre incapable de trouver un nouveau Président du Conseil. Tandis que le dirigeant MRP Pierre Pflimlin, finalement désigné pour occuper ce poste et qui a fait connaître ses positions en faveur d'une solution négociée en Algérie, s'apprête à être investi, les « comités de défense de l'Algérie française » et les anciens combattants appellent à une manifestation en Algérie le 13 mai pour rendre hommage aux militaires fusillés et imposer outre-méditerranée un changement de régime. Avec la complicité de l'armée, cette manifestation dégénère en émeute. Les médias français indiquent que des musulmans participent à la manifestation et qu'une fraternisation s'opère entre les militaires et les colonisés. Les activistes, dans la confusion, proclament la constitution d'un comité de salut public, à la tête duquel ils placent le général Salan. Le 15 mai, ce dernier poussé par le général Massu et par les gaullistes, fait appel au général de Gaulle. A Paris, le gouvernement se divise quant à la position à adopter et paraît totalement dépourvu de moyens d'action. Dans cette impasse politique, une série de discours du général de Gaulle fait évoluer la situation vers la chute du régime et son retour au pouvoir. Pour tous,

⁴⁷²APPP, Ha 27, « Rapport du SCAA », décembre 1958.

il est l'homme de la situation. Le 1^{er} juin, l'Assemblée Nationale vote l'investiture du gouvernement de Gaulle qui comprend les chefs des principaux partis politiques, des socialistes au MRP. Le lendemain, le général de Gaulle reçoit les pleins pouvoirs et le 3 juin, le droit de réviser la Constitution. Au début de son mandat présidentiel, personne ne sait véritablement quelle politique il va adopter en ce qui concerne la question algérienne. Les interlocuteurs qu'il reçoit retirent de leurs entretiens avec lui des impressions contradictoires, les libéraux revenant convaincus qu'il est disposé à négocier avec le FLN et les tenants de l'Algérie française affirmant de leur côté que lui seul saura trouver les moyens de maintenir la présence française en Algérie.

Comment les immigrés algériens vivent-ils ces événements ?

La colonie musulmane de métropole est profondément marquée par l'empreinte des événements d'Algérie dont elle ressent fortement les péripéties successives. Dans une certaine confusion, des sentiments divers et paradoxaux de crainte, d'anxiété, de réserve, de terreur et d'espoir se manifestent. Dans les premiers jours qui suivent le 13 mai, période pendant laquelle les communications avec Alger sont coupées, les nouvelles les plus contradictoires circulent, provoquant nervosité et inquiétude chez les migrants, les uns par simple souci pour leur famille demeurée en Algérie, les autres par crainte d'un durcissement des services de police, de l'armée ou de la population européenne des deux côtés de la Méditerranée. Cet état d'esprit gagne également les dirigeants et les militants séparatistes qui recommandent aux leurs la plus extrême prudence.

« La première réaction des milieux séparatistes fut comme pour la masse une réaction de crainte. Les dirigeants redoutaient que les forces démocratiques fussent rapidement submergées et que le pouvoir fort d'un gouvernement autoritaire appliquât aux militants séparatistes des mesures rigoureuses ». ⁴⁷³

Les chefs séparatistes, en proie à l'inquiétude, renoncent de fait dans un premier temps à toute activité et songent avant tout à se mettre à l'abri. Puis arrivent les nouvelles de la fraternisation de l'armée et des Européens d'Algérie avec la population musulmane. Les images de manifestations groupant sous un même drapeau deux communautés que le FLN et le MNA présentent comme ennemies, laissent les Algériens de métropole perplexes. A la peur

⁴⁷³ CARAN, F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes. Renseignements statistiques », 3^e trimestre 1958.

succède la détente. Selon les autorités, ce climat se traduit « par une nette amélioration du respect des règles dans les centres d'hébergement et par une meilleure application au travail en usine et sur les chantiers ». Elles notent aussi des refus plus nombreux de verser les cotisations aux organisations nationalistes. Dans plusieurs endroits, par exemple, certains travailleurs algériens se remettent même à consommer publiquement des boissons alcoolisées. Il est difficile de déterminer dans ce comportement la part respective : de la conviction personnelle des travailleurs nord-africains en une amélioration prochaine de leur sort, de la crainte de se faire remarquer des services de police et d'encourir des sanctions d'une plus grande rigueur que précédemment, ou d'un relâchement de la pression des militants séparatistes.

Les responsables fédéraux du FLN, dispersés en province et à l'étranger pour échapper aux recherches qu'ils redoutent, et les leaders messalistes, n'ayant pratiquement aucun contact entre eux, n'ont en fait aucune possibilité de confronter leurs impressions et de faire le point exact de la situation en présence de cette succession rapide des événements. En conséquence, il leur est difficile d'adopter une ligne de conduite précise. De profondes divergences apparaissent entre les dirigeants nationalistes. Au MNA, certains dirigeants voient dans la venue au pouvoir du général de Gaulle la réalisation de leurs souhaits, tandis que d'autres se déclarent prêts à appuyer « les forces démocratiques françaises » pour empêcher l'avènement du pouvoir personnel. Au sein de la Fédération frontiste, les milieux intellectuels adoptent la position de Ferhat Abbas et Amirouche, suivant laquelle la venue au pouvoir du général de Gaulle implique pour l'Algérie l'application d'une structure fédéraliste, qui est en définitive une forme d'indépendance. Par contre, la fraction activiste du Front se refuse à toute ouverture de paix si elles ne sont pas précédées de la reconnaissance formelle de l'indépendance. Les événements d'Algérie en mai 1958 ébranlent donc fortement les états-majors séparatistes, paralysant en partie leurs actions et provoquant de la part des leaders des prises de position contraires, ce qui contribue encore à augmenter la confusion chez les immigrés⁴⁷⁴. Les militants de base, eux, semblent dans l'expectative. Dans le fond, ils espèrent un dénouement heureux et rapide à la guerre d'Algérie et se montrent las d'obéir aux consignes du FLN. Les responsables locaux ont de plus en plus de mal à collecter les cotisations, les musulmans renouent visiblement des contacts avec la population européenne et le travail de propagande et « d'éducation des masses » connaît un relatif flottement. Dès le

⁴⁷⁴ CARAN, F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes. Renseignement statistiques », 2^e trimestre 1958.

début du mois de juillet, cependant, les cadres se montrent très actifs afin de redresser la situation. Les dissensions au sein de l'état-major sont tranchées de façon radicale. La fraction activiste du Front, animatrice de la lutte clandestine, désavoue violemment Amirouche qui s'est montré favorable à une politique de conciliation avec le général de Gaulle, affirme que l'avenir de l'Algérie dépend exclusivement de la volonté de l'ALN et proclame la nécessité de poursuivre la lutte armée contre un gouvernement qui, selon elle, fait des promesses qu'il ne tiendra pas et qui refuse toujours de parler d'indépendance algérienne.⁴⁷⁵ Partout, les cadres se mobilisent pour accentuer la propagande et expliquer la position du groupement face aux événements. Il est décidé de sanctionner impitoyablement toutes les défaillances aux consignes. Dans la région lyonnaise, par exemple, le FLN renouvelle, en les appuyant de menaces, les consignes et mots d'ordre ci-après :

- « Interdiction de participer à des manifestations organisées par des Européens ».
- « Renforcement de l'encadrement et du contrôle des éléments de base ».
- « Sanctions exemplaires en cas de retard dans le paiement des cotisations ou des amendes ».
- « Interdiction de répondre aux ordres d'appel sous les drapeaux ou de partir pour l'Algérie sans autorisation des responsables du parti. »
- « Etablissement par les responsables de rapports périodiques détaillés sur la situation financière, les effectifs, l'état d'esprit des immigrés, etc. »⁴⁷⁶

Il s'agit toujours pour le FLN, d'avoir une organisation forte pour mener à bien les objectifs que les dirigeants se sont fixés, de réunir sous son contrôle la totalité de la population algérienne et d'apparaître aux yeux de tous comme l'interlocuteur indispensable à d'éventuelles négociations. Et comme à chaque fois qu'elle rencontre certaines difficultés, l'organisation n'hésite pas à durcir ses positions pour réaffirmer sa suprématie et conserver son contrôle sur les immigrés.

- **Propagande frontiste et collecte de fonds.**

La guerre d'Algérie est autant une guerre militaire qu'une guerre psychologique. Les dirigeants de la Fédération de France du FLN prennent vite conscience que pour sortir victorieux du conflit, ils doivent être attentifs au moral et aux opinions de leurs éléments,

⁴⁷⁵ CARAN, F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes. Renseignement statistiques », 2^e trimestre 1958.

⁴⁷⁶ *Ibid.*, 3^e trimestre 1958.

ainsi qu'à l'opinion française et internationale en générale. Dans cette perspective, le nouveau comité fédéral s'empresse de réorganiser la Commission de Presse et d'Information (CPI). Ali Haroun, dans son ouvrage *La Septième Wilaya*, explique que la CPI est créée en juin 1957⁴⁷⁷. Or nous savons, grâce au témoignage de Mohamed Harbi⁴⁷⁸, que le travail de la commission a débuté dès le début de l'année 1955. En juin 1957 cependant, la composition, la structure, les moyens et les missions de cette commission sont entièrement redéfinis. La commission est chargée de la propagande à l'intérieur comme à l'extérieur du mouvement. A chaque chef de wilaya est attaché un délégué à la presse et à l'information (DPI). Il est chargé de l'impression de tous les textes qu'il reçoit de la commission centrale et de leur diffusion vers l'organisation qui s'occupe elle-même de les faire parvenir à tous les échelons. Le DPI de la wilaya 1 (Paris-Centre) est un nommé Medjoub Benzerfa. Il est instituteur en banlieue parisienne et en tant que tel, comme tous les autres membres de la commission, il maîtrise parfaitement le français. Sa profession lui sert de couverture. Son point de chute est l'école de garçons, rue Lazare-Carnot à Colombes et, en cas de difficultés, il est également joignable grâce à une « boîte aux lettres de repêchage » au nom de Gabriel Durand, dans la même ville. Il est connu des autres militants, avec lesquels il est amené à travailler sous le pseudonyme de « Marcel ». Dans la wilaya 2 (Paris-extérieur), c'est Karl Mostapha dit « Karl » qui occupe la fonction de DPI. Son point de chute se trouve dans le 18^{ième} arrondissement, rue d'Orsel. Le premier août 1959, il est arrêté et est immédiatement remplacé par le nommé Sekkiou. Toutes les précautions sont prises pour que la propagande et l'information ne soient jamais interrompues. Abdelatif Rahal, étudiant en droit, est affecté à la wilaya 3 (Lyon, Marseille et les environs) et Mustapha Francis appelé « François », étudiant en chirurgie dentaire, est chargé de la wilaya 4. Vu la forte implantation du MNA dans le Nord et l'Est de la France, ce dernier a fort à faire. Le délégué doit également informer la commission centrale de l'état d'esprit des militants et de l'opinion publique française. Ces informations sont transmises dans les rapports qu'ils doivent remettre deux fois par mois, autant que possible le 5 et le 20. Dans leur compte-rendu, ils mentionnent dans l'ordre : le travail qu'ils ont effectué tout au long de la période passée, les textes reçus de la commission centrale, ceux qui ont été imprimés, en combien d'exemplaires, et les conditions de diffusion. Dans un deuxième point, ils rapportent l'opinion de l'émigration exprimée par les cadres, les militants mais aussi les adhérents et les sympathisants, ce chapitre est particulièrement inspiré de la synthèse des rapports organiques et des informations diverses émanant de la base et que le responsable de la wilaya est invité à

⁴⁷⁷ Haroun Ali, *La septième Wilaya*, op.cit. p 115.

⁴⁷⁸ Harbi Mohamed, *Une vie debout*, op.cit., p.138-176.

mettre à la disposition de son DPI. La base ne manque pas de franchise à l'égard de ses chefs et le DPI rapporte tous les mécontentements des éléments frontistes. Troisièmement, ils indiquent l'état d'esprit de l'opinion française vue à travers les partis politiques, les syndicats, les églises et les hommes de la rue. Quatrièmement, ils font part des principaux événements de la période écoulée. Enfin, comme tous les autres rapports, celui-ci se termine par la rubrique « vœux, suggestions, autocritique »⁴⁷⁹. Toutes ces informations servent à rédiger les prochains tracts, dont l'impact est à nouveau rapporté. En général, le travail d'impression est effectué par des Français solidaires de la révolution algérienne. Mais le DPI ne doit pas s'en remettre totalement à l'aide des « amis français ». Il dispose nécessairement, dans l'étendue de sa wilaya, d'un moyen d'impression indépendant, exclusivement FLN, pour tirer les textes internes ou assurer le dépannage en cas de difficultés.⁴⁸⁰ A l'intérieur du mouvement, la propagande écrite de l'organisation est faite sous forme de tracts ou de communiqués destinés à l'ensemble des immigrés, soit à l'occasion des dates anniversaires, soit à l'occasion des faits ou événements exploitables à des fins publicitaires ou appelant une mise au point. Mais aussi par des bulletins intérieurs d'information destinés aux cadres et aux militants ainsi que par des bulletins spéciaux contenant des directives soit générales soit particulières. Il s'agit à la fois d'informer les immigrés, de les encourager, de les instruire, de les former et de leur communiquer les différentes directives. La propagande interne est complétée par deux séries de consignes : la presse française est interdite dans son ensemble, à l'exception des journaux ou des publications favorables aux thèses du FLN ou faisant preuve à leur égard d'une neutralité bienveillante ; même consigne en ce qui concerne les chaînes de radio françaises, la transgression de cet interdit entraînant comme premier avertissement la destruction du poste récepteur⁴⁸¹. Après les événements de mai 1958, par exemple, les responsables demandent aux militants de suivre de préférence les émissions radiophoniques du Caire qui minimisent voire nient les épisodes de fraternisation entre les musulmans et l'armée française. On comprend ici la volonté des dirigeants du Front de maintenir intact le moral des militants en leur cachant la vérité et en évitant de les exposer à la propagande ennemie. En ce qui concerne la propagande destinée à l'opinion française, elle se limite à la rédaction d'articles retransmis par les grands journaux nationaux et présentant aux métropolitains les positions du FLN. Ali Haroun, responsable au niveau fédéral de la commission, conclut : « La commission centrale aura été, pour la Fédération, son service d'information, de propagande et de renseignements,

⁴⁷⁹ Ali Haroun, *La septième Wilaya, op. cit.*, p 115.

⁴⁸⁰ *Ibid.*, p 115 à 125.

⁴⁸¹ APPP, Ha 27, « Rapport du SCAA », décembre 1959.

son service culturel et d'instruction militante »⁴⁸². Toutefois, il ne faut pas oublier que la propagande du FLN est également réalisée de façon quotidienne par les différents éléments du Front acquis au nationalisme algérien qui travaillent et vivent avec les Européens, et par les responsables qui sont en contact constant avec la base.

Comme dans toute organisation clandestine, les contacts oraux priment fortement sur les publications écrites. Tous les responsables sont donc vivement invités à diffuser le message du FLN auprès de leurs subalternes. Ils doivent convaincre tous les musulmans de la légitimité de la cause défendue par le Front et obtenir leur adhésion, pénétrer militants, adhérents et sympathisants de l'importance de leur mission, et les entretenir des nouvelles directives. L'oral est d'autant plus utilisé, que dans l'immigration, nombreux sont ceux qui ne savent pas lire correctement le français. De nombreux lieux et plusieurs médias sont utilisés par le FLN au service de la propagande. En août 1958, un disque est interdit à la vente pour « exaltation du nationalisme arabe ». Sur la première face du disque est enregistré la chanson « Nachid Ettahrir » (Hymne à la libération) et sur l'autre face « Malik El Maaghrib » (Salut au roi du Maghreb)⁴⁸³. Ces deux chants tunisiens interprétés par le chanteur Hadi Jouini sont diffusés dans les lieux frontistes tels que les cafés, les hôtels, les restaurants et les cabarets à forte clientèle musulmane⁴⁸⁴. Il s'agit d'entretenir par le folklore le patriotisme des immigrés pour leur terre natale. Les policiers parlent également de propagande du FLN dans les salles de cinéma projetant des films arabes. Le 17 juin 1958, ils notent :

« Un accord tacite serait intervenu entre la Fédération de France du FLN et certains directeurs musulmans de salle, selon lequel la cotisation serait augmentée et le matériel de sonorisation éventuellement employé à la propagande du mouvement, moyennant quoi ces cinémas ne seraient plus boycottés. La propagande est faite au milieu des entractes dans une ou deux salles. Cette propagande serait surtout consacrée d'une part à démentir les ralliements des musulmans en Algérie et d'autre part à menacer de mort les militants irréductibles du MNA et aussi les policiers originaires d'Afrique du Nord ou en contact avec les milieux musulmans. Il serait recommandé d'enquêter sur leur domicile, sur leurs habitudes et itinéraires. L'expérience serait étendue à tous les établissements spécialisés mais par roulement. Il n'y aurait jamais plus de deux représentations consécutives afin de minimiser les possibilités de contrôle en cas de dénonciation. »⁴⁸⁵

⁴⁸² Ali Haroun, *La septième Wilaya, op. cit.*, p. 119.

⁴⁸³ Cf., Volume des annexes, Paroles, « Chants nationalistes », p. 51.

⁴⁸⁴ APPP, Ha 31, « Propagande nord-africaine, 1956-1958 », le 6 août 1958.

⁴⁸⁵ *Ibid.*

De fait, tous les supports, tous les lieux, tous les médias et toutes les circonstances sont utilisées par la Fédération de France du FLN pour plaider sa cause.

De juin 1957 à septembre 1959, la Fédération de France du FLN met également tout en œuvre pour développer et multiplier ses sources de financement. La guerre se prolonge. Or les moyens du FLN ne permettent pas aux Algériens de maintenir la lutte armée dans la durée et sur tout le territoire algérien. L'aide des « pays-frères » se fait attendre⁴⁸⁶. Les barrages installés par les autorités françaises aux frontières tunisiennes et marocaines, de part et d'autre du territoire algérien, rendent le ravitaillement des maquis en armes et en matériel très difficile. Ainsi, la Fédération de France demeure « la source principale du trésor de guerre du GPRA »⁴⁸⁷. A ce titre, elle doit tout faire pour soutenir au mieux les soldats de l'ALN et répondre aux exigences financières qu'entraîne l'action diplomatique des différentes délégations extérieures du mouvement nationaliste. En outre, au fur et à mesure que l'organisation se renforce numériquement et structurellement, ses frais de fonctionnement s'accroissent. L'organisation doit acheter des armes pour ses propres commandos. Le bon fonctionnement de la commission de presse et d'information nécessite davantage de moyens financiers. Pour dissimuler armes et documents et procurer des « planques » aux militants clandestins, les dirigeants doivent louer de nombreux logements. Ensuite, en plus de ses frais classiques de gestion, la Fédération doit couvrir ceux des cadres permanents. Aux échelons supérieurs à la région, les cadres sont appointés par le FLN et gagnent chaque mois 55 000 anciens francs. Enfin, la Fédération doit soutenir financièrement les familles de militants algériens tués ou emprisonnés.

L'augmentation des effectifs du FLN en métropole apporte à la Fédération des sommes d'argent importantes et régulières. Cependant elles ne semblent pas suffire. Pour satisfaire ses besoins financiers sans cesse plus importants, la Fédération décide d'abord d'augmenter les cotisations. Fixée à 1 000 anciens francs, la cotisation de base des ouvriers algériens passe, au fil des années, à 1 500, 2 000 puis 3 000 francs par personne et par mois. Le récit d'un immigré, Mouas Ali Ben Amar, recueilli dans un commissariat de la région parisienne, le 9 décembre 1958, peut nous aider à savoir quand et à quel rythme ont lieu ces augmentations dans le département de la Seine. Il explique :

⁴⁸⁶ Benjamin Stora, *Ils venaient d'Algérie, op. cit.*, p.169.

⁴⁸⁷ Ali Haroun, *La septième Wilaya, op. cit.*, p 64.

« Au cours de mon séjour en métropole, j'ai travaillé régulièrement et sans interruption. Au mois de juillet [1957], j'ai été contacté par le nommé A.A. qui logeait avec moi à l'effet de cotiser au profit du FLN. J'ai refusé catégoriquement mais d'autres camarades de chambrée lui ont remis de l'argent. Par la suite A.A. a été arrêté par la police. Au mois de septembre 1957, j'ai de nouveau été contacté par un nommé A.M. qui demeurait également avec moi, j'ai remis à cette personne 1 000 francs par mois en septembre et en octobre 1957. Le 6 novembre 1957, A.M. a été arrêté par la police puis le prénommé M., chef de groupe FLN âgé de 35 ans environ demeurant avec moi m'a désigné pour remplacer A.M. J'ai accepté cette mission, j'ai collecté auprès de quatre personnes la somme mensuelle de 1000 francs, de novembre 1957 à janvier 1958 inclus. J'ai continué de collecter auprès de ces mêmes personnes la somme mensuelle de 1 500 francs de février à avril 1958. De mai à juillet 1958 la somme de 2 000 francs. Tous les mois, j'ai également remis ma cotisation. Je remettais l'argent collecté à B. »⁴⁸⁸.

La déclaration de cet élément frontiste nous montre bien comment progressent les collectes. Alors qu'en juillet 1957, les immigrés peuvent encore échapper aux cotisations, ce n'est plus le cas en septembre 1957, date à laquelle débute le « quadrillage ». On apprend également que c'est en février 1958 que le FLN fait porter la cotisation des immigrés du département de la Seine à 1 500 francs et en mai de la même année à 2 000 francs. Enfin, les services répressifs font remonter la hausse de la cotisation à 3 000 francs par ouvrier et par mois au 1^{er} janvier 1959⁴⁸⁹. Les montants de ces cotisations ne concernent que les ouvriers algériens. Les commerçants comme les médecins, les pharmaciens et les représentants de commerce d'origine nord-africaine sont frappés d'une imposition dont le montant varie selon l'importance de leur clientèle et de leur situation sociale. Ils peuvent verser de 5 000 à 30 000 francs par mois. Les malades de longue durée et les chômeurs ne percevant aucune allocation sont assujettis à une imposition inférieure. Ils ne payent que 1 000 francs par mois mais sont instamment invités à chercher du travail ou à s'inscrire au chômage afin de pouvoir cotiser normalement⁴⁹⁰. Une note du 21 avril 1959 indique que :

« Les malades FMA admis dans les sanatoriums de Champieuil, de Brevannes et de Saint-Martin du Tertre seraient contraints de verser une somme de 1 000 francs par mois au profit du FLN. Le procédé employé

⁴⁸⁸ APPP, Ha 27, « Collectes de fonds, déposition », le 9 décembre 1958.

⁴⁸⁹ CARAN, F1a 5016, Documentation sur le FLN et sur la communauté algérienne. Renseignements Généraux Les finances du FLN. 1958-1959

⁴⁹⁰ APPP, Ha 27, « Au sujet des collectes de fonds des organisations séparatistes algériennes », le 18 avril 1959 (Etude effectuée par les services répressifs à l'intention du préfet de police de la Seine à partir de sources qualifiées de « sûres » et « à partir des dépôts de plaintes et des dépositions de plusieurs immigrés ainsi que de l'étude de documents internes du FLN saisis au cours d'arrestations et de perquisitions. »).

serait le suivant : un agent du FLN se trouvant sur place est chargé de la collecte. Périodiquement, deux femmes, l'une Européenne et l'autre Algérienne, rendent visite aux malades sous un prétexte social, distribuant même quelques friandises, et ramassent les fonds recueillis. Elles se déplacent en voiture⁴⁹¹ ».

En plus des cotisations, les immigrés sont vivement invités à verser chaque mois des « dons ». Ils sont en principe volontaires. Mais dans la pratique, ils se révèlent généralement être un supplément obligatoire que les immigrés sont tenus de donner pour que la Fédération puisse faire face à ses charges croissantes. Les services répressifs, après étude des « rapports financiers » saisis, estiment que le montant de ces dons s'élève en moyenne à 500 francs par mois et par personne. Ils sont prélevés en même temps que les cotisations⁴⁹².

Les amendes, infligées aux immigrés pour les infractions à la discipline frontiste ou pour les délits de droit commun, viennent également s'ajouter aux cotisations. Leur montant est proportionnel à la gravité de la faute commise et peut atteindre plusieurs milliers de francs⁴⁹³. En plus des cotisations, des « dons » et des amendes infligées aux Algériens et parfois aux Tunisiens et aux Marocains⁴⁹⁴, le FLN cherche, tout au long de cette période, de nouvelles sources financières. Des journées spéciales, en plus de celles célébrées à chaque date anniversaire, sont créées. Ces jours-là, les immigrés doivent se montrer généreux. En région parisienne, deux nouvelles initiatives montrent que tous les moyens sont bons pour augmenter les recettes du parti. La première consiste en une volonté de l'organisation algérienne d'imposer aux commerçants européens à forte clientèle musulmane une contribution financière. Le 12 août 1958, un agent de la police municipale de Saint-Denis envoie cette note au préfet de police :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que depuis quelques jours des musulmans se sont présentés à plusieurs reprises chez des commerçants de Saint-Denis Ville, pour leur demander de verser une certaine somme d'argent au profit du FLN. Ces demandes sont formulées auprès des commerçants qui ont une clientèle musulmane particulièrement importante. »⁴⁹⁵.

⁴⁹¹ APPP, Ha 27, « Police municipale, note », le 21 avril 1959.

⁴⁹² *Ibid.*, « Au sujet des collectes de fonds des organisations séparatistes algériennes », le 18 avril 1959.

⁴⁹³ APPP, Ha 27, « Au sujet des collectes de fonds des organisations séparatistes algériennes », le 18 avril 1959.

⁴⁹⁴ *Ibid.*

⁴⁹⁵ APPP, Ha 27, « Contributions financières perçues par le FLN », le 12 août 1958.

Si l'on en croit les différents commerçants qui se sont plaints, cela a bien été une méthode du FLN, du moins jusqu'en août 1959. Le FLN obligerait les commerçants européens à cotiser pour le Front sous peine de voir leur clientèle algérienne, et donc leur chiffre d'affaires, diminuer. Néanmoins, ce procédé ne s'est pas étendu dans le temps. Après le mois d'août 1959, plus aucun commerçant n'a déposé de plainte. En outre, ces plaintes restent limitées, nous n'en comptons que deux, dans les cartons d'archives consultés, qui émanent des commerçants de la ville de Saint-Denis. Il s'agit donc d'un phénomène local et temporaire. La deuxième innovation consiste à taxer les ouvriers et commerçants algériens lorsqu'ils achètent du matériel. Ce nouvel impôt a pour mérite de tenir compte des revenus des immigrés. Il se présente sous la forme de dons dont le montant serait égal à 10% du coût de l'achat⁴⁹⁶. Nous n'avons que très peu d'informations au sujet de cette taxe, seuls deux documents nous informent un peu plus sur cette nouvelle source de financement. Le premier, daté d'avril 1959, indique :

« Un Algérien venu demander une autorisation de circuler en automobile indique que depuis peu le FLN impose une cotisation spéciale aux Algériens propriétaires d'un véhicule motorisé. Cette indemnité serait en rapport avec la puissance et le genre de ce véhicule, elle serait pour un véhicule moyen de l'ordre de 5 à 6 000 francs par mois. ».

Dans le second, les policiers notent :

« L'interception d'un dossier de chef de zone a permis de savoir que l'organisation est propriétaire dans le 20^{ième} arrondissement d'une machine semi-automatique à café. Sa location au tenancier d'un débit de boisson rapporte 10 000 francs par mois à l'organisation »⁴⁹⁷.

Cette taxe ne concerne certainement que le gros matériel. Et comme pour la précédente innovation, celle-ci n'a pas tenu dans la durée face aux difficultés qu'ont rencontrées les cadres « frontistes » à l'imposer à toute l'immigration.

En 1958, 598 618 nouveaux francs sont saisis par la police⁴⁹⁸, qui juge elle-même les précautions prises par le FLN efficaces⁴⁹⁹. On peut dès lors aisément imaginer l'énorme

⁴⁹⁶ APPP, Ha 27, « Document confidentiel composé à partir de diverses informations recueillies récemment dans les milieux du FLN du département de la Seine », le 20 avril 1959

⁴⁹⁷ APPP, Ha 27, « Note », le 28 avril 1959.

⁴⁹⁸ Stora Benjamin, *Ils venaient d'Algérie*, op.cit., p.164.

⁴⁹⁹ APPP, Ha 27, « Au sujet des collectes de fonds des organisations séparatistes algériennes », le 18 avril 1959.

masse financière en circulation. Les estimations des autorités en ce qui concerne les recettes du Front pour le mois de janvier 1959⁵⁰⁰ sont les suivantes :

WIAYAS	COTISANTS	RECETTES
Paris-Centre	25 000	60 000 000
Paris-Ext	38 000	91 000 000
Nord-Est	15 760	38 184 000
Centre-Sud	31 080	80 560 000
TOTAL	109 840	270 344 000

Pour réunir ces sommes, les responsables de la Fédération poursuivent leur travail de persuasion. Ensuite, bien que les plaintes dans ce domaine soient nettement moins nombreuses, la violence continue d'être un moyen d'obtenir en temps voulu les cotisations.

La collecte et l'acheminement des fonds jusqu'au sommet de la Fédération s'effectuent selon des directives précises :

1°) Chaque Algérien, commerçant ou ouvrier doit, dès le premier de chaque mois, avoir la somme prête et la verser à son responsable dès que celui-ci la lui demande.

2°) Il est défendu aux responsables de cellule d'encaisser les cotisations avant la date prévue par les échelons supérieurs. Dès que la date est connue, la respecter strictement jour et heure.

3°) Les cotisations sont perçues dans un immeuble et non dans la rue, même pour les retardataires.

4°) Il est expressément défendu de se promener avec l'argent de l'organisation dans la poche, dès que le plan d'acheminement est mis en route, ceux qui détiennent l'argent doivent prendre leurs précautions.

5°) Avant le 10 de chaque mois, les responsables jusqu'à la région doivent savoir le nombre des retards. Pour cela, la méthode sera la suivante : depuis le chef de cellule jusqu'aux échelons supérieurs, au premier versement financier, chaque responsable signalera le nombre de retards de ses subordonnés. Tout de suite après le premier versement, mobilisation générale pour récupérer ces retards, là où il y a des difficultés les responsables sont tenus de donner un coup de main. Dès la perception de ces retards avertir d'urgence les responsables et comptabiliser le nombre payé, même si le rapport est terminé. Pas de retard après le 14.

6°) Pendant le plan d'acheminement tout le monde est mobilisé.

a) Locaux à partir des kasmass : épicerie.

⁵⁰⁰ CARAN, F1a 5016. Documentation sur le FLN et sur la communauté algérienne. Renseignements Généraux Les finances du FLN. 1958-1959

- b) Liaisons entre les kasma et secteurs et tous échelons supérieurs.
- c) Sécurité des lieux, surveillance.
- d) Contrôle spontané par les responsables.
- e) Surveillance de l'itinéraire à suivre par les porteurs de l'argent.
- f) Délivrance réciproque de reçus entre l'encaisseur et le verseur à tous les échelons.
- g) Respect des heures et jours prévus.
- h) Sanction contre tout dépassement et négligence.
- i) Eviter les petits billets, le mélange de billets différents, épinglez les liasses par 10 sauf pour les 5000 en 20.
- j) Etude du temps, moyen, résultat, tirer les enseignements et faire mieux la prochaine fois.
- k) Chaque responsable doit connaître le lieu de centralisation de ses subordonnés.

7°) Développer l'esprit de sacrifice, faire ressortir les besoins financiers de l'organisation militaire et politique. Modernisation de l'ALN. Munitions, ravitaillement, habillement, intendance en générale. Besoin financier du gouvernement algérien, paiement des frais de déplacement de nos missions dans divers pays étrangers, en général frais occasionnés par nos relations extérieures. Secours des détenus et de leur famille, avocats, frais de justice. Paiement d'allocations aux familles des Algériens morts au champ d'honneur. Parallélisme entre l'effort financier ennemi et celui que nous devons faire nous-même. Faire ressortir la dévaluation du franc par rapport à la monnaie étrangère.

8°) Il ne suffit pas de faire des amendes, mais il faut les encaisser. Avant d'amender quelqu'un, bien juger le cas. Une fois l'amende prononcée, elle doit être payée le mois même où elle a été infligée. Convaincre l'indiscipliné.

9°) Pour les retards annuels, établir liste des prénoms et adresses avec somme payée et somme restante.

10°) Les retardataires doivent être considérés comme indisciplinés. Les responsables se présentant avec des retards doivent être sanctionnés. Les retards précédents, cotisations complètes pour les symboliques, 3000 francs pour les autres, à titre de sanction.

11°) Récapituler : noms, prénoms et sommes des détournements. Noms et prénoms et sommes pertes (triage, prison). Chaque mois, réviser les listes et s'occuper de la récupération sans aménagement pour les éléments présents.

12°) Aucun détournement n'est plus toléré, le fautif doit les payer. Donner son nom et adresse ainsi que ceux de ses proches ici. Cet élément doit être appelé immédiatement devant la commission de justice et des sanctions sévères appliquées.

13°) Chaque semaine, signaler les cas jugés d'indiscipline et les amendes négligées de façon à permettre aux responsables de contrôler le paiement des amendes.

14°) Pour les réunions financières de fin de mois, contrôle obligatoire. Il est indispensable d'avoir le rapport du mois précédent pour vérifier les retards. Analyse au comité de la progression ou régression financière, étudier les causes. Analyser chaque colonne. Faire ressortir les variations. Chaque membre a le droit de savoir la somme versée par ce comité.

15°) Récupération des retards de tous les mois précédents et de la journée nationale. Chaque sou rentré doit avoir son explication précise et sa provenance.

16°) Faire ressortir financièrement et organiquement les commissions hygiène et justice.

17°) Si on enlève les hospitalisés de l'effectif général, il faut qu'ils y soient sur une colonne à part l'effectif général et le cotisant⁵⁰¹.

Les frais locaux divers, les appointements des responsables à partir de la région, les honoraires des avocats, les secours aux détenus ainsi qu'à leurs familles représentent environ 30% des sommes recueillies. Le reste est destiné à couvrir les besoins des dirigeants du FLN et des soldats de l'ALN. Cet argent remonte jusqu'au sommet de l'organisation métropolitaine et est ensuite acheminé grâce à des moyens divers (mandats, transports directs, etc) par des agents de liaison algériens ou européens à l'extérieur du territoire métropolitain. Pour acheminer l'argent de la cellule à la wilaya, les agents de liaison usent de différentes méthodes. Aux échelons inférieurs (cellule et groupe), les sommes collectées par les responsables peuvent varier de 12 000 à 60 000 francs. Il est recommandé de les placer dans une enveloppe contenant également les fiches de paie de celui qui est chargé du transport. Aux échelons intermédiaires (sections et kasma), les collectes peuvent atteindre 200 à 800 000 francs, elles sont habituellement confiées à des commerçants qui, pour les seuls besoins de leur négoce, peuvent facilement justifier de la détention de telles sommes. Aux échelons supérieurs (à partir du secteur), le ramassage s'effectue dans un laps de temps très court par le moyen de rendez-vous minutés dont l'horaire doit être scrupuleusement respecté par les porteurs. Aucun responsable ne doit transporter de fonds. Les locaux (cafés, hôtels, épiceries, chambres et immeubles privés) dans lesquels les valises changent de main sont surveillés par des guetteurs qui donnent l'alerte au moindre danger. Le parcours des porteurs est établi à l'avance, des reconnaissances sont faites par des éclaireurs qui ouvrent la voie et des guetteurs jalonnent les itinéraires afin de signaler toute présence suspecte ou tout événement de nature à gêner la mission de celui qu'ils protègent. Une fois centralisé, l'argent est transféré vers l'Allemagne fédérale, où les dirigeants de la Fédération de France ont émigré et où sont représentés les différents pays arabes indépendants depuis peu⁵⁰².

⁵⁰¹ APPP, Ha 27, « Directives financières », s.d.

⁵⁰² *Ibid.*, « Au sujet des collectes de fonds des organisations séparatistes algériennes », le 18 avril 1959.

- **Les complicités européennes.**

Dès le début de la guerre, un certain nombre d'Européens, convaincu du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, prennent position pour la cause algérienne et n'hésitent pas à aider et soutenir les nationalistes algériens. Le 2 octobre 1957 Omar Boudaoud rencontre l'un d'entre-eux, Francis Jeanson, dans le but d'organiser ce « soutien », de le préciser mais aussi de le contenir pour plus d'efficacité et de s'assurer enfin qu'il ne profite pas aux messalistes. De cette rencontre naît le « Réseau Jeanson », le plus célèbre des réseaux de soutien au FLN. La plupart des membres de ces réseaux proviennent du monde médiatico-intellectuel rassemblent chrétiens de gauche, trotskistes, syndicalistes ou communistes dissidents. Tous agissent dans la plus stricte clandestinité. Leur aide intervient à des degrés divers. Ils hébergent des militants pourchassés, procurent locaux et matériel aux militants du FLN, servent de boîtes aux lettres, rédigent de multiples tracts, transportent des cadres de Fédération de France, établissent des faux papiers, aident à acheminer l'argent à l'étranger (d'où le nom de « porteurs de valises »), etc. A partir du territoire français, leur champ d'action s'étend rapidement à toute l'Europe. Dans un ouvrage intitulé *Les porteurs d'Espoir*, Jacques Charby recueille divers témoignages des membres de ces réseaux. Voici un extrait de celui de Monique Cahen :

« Premier geste de « soutien » : un soir d'hiver, en 1955, à la demande ferme de Francis Jeanson, je sors de sa chambre [...] pour héberger Omar Oussedik [...]. Plus tard, au printemps de 1957, je pars pour Rome apporter à Tayeb Boulharouf un courrier urgent. Mais je ne savais pas exactement où il était. J'ai bien failli le rater : ses amis de l'ambassade de Tunisie où je m'étais rendue, furent très prudents. Tout en affirmant qu'ils ne le connaissaient pas, ils m'avaient priée d'aller déjeuner dans un restaurant précis. Il faisait très chaud et j'avais relevé mes cheveux. En outre, je portais des lunettes noires, ayant cassé dans l'avion mes lunettes habituelles. Tayeb est passé dans le restaurant sans reconnaître cette dame-là. Heureusement elle lisait un hebdo français (de gauche), ce qui le fit hésiter. De sorte que je lui ai remis le courrier, et il m'a remercié en me faisant faire une superbe promenade dans la Rome nocturne, avec un colonel algérien.

Par la suite, surtout à partir de la fin 1957, Francis structure son réseau. Je prenais le maximum de précautions, mais j'avais pourtant beaucoup de craintes avec mes activités variées, comme le transport d'Omar Boudaoud dans ma vieille 2 CV [...]. Souvenirs forts : le passage de la frontière espagnole en compagnie du même Omar, d'un calme olympique, avec ses superbes chaussures noires ... sur les sentiers de montagne (il me priait de d'arrêter de « bourdonner » car je ne cessais de chantonner, sans doute pour

chasser ma peur) ; comptes et recomptes de l'argent des collectes parmi les Algériens, un dimanche matin dans l'ambassade de Tunisie déserte ... »⁵⁰³

Les « porteurs de valises » ne sont en réalité que de simples exécutants du comité fédéral mais leur rôle est primordial dans l'extension des activités de la Fédération de France du FLN jusqu'en 1962. Les Européens moins suspectés par les forces de l'ordre qui mènent alors une véritable chasse au faciès aident en effet les musulmans à mener des activités délicates tout en échappant à la répression. Néanmoins les membres des réseaux n'échappent pas totalement aux pressions policières. Leur mission est dangereuse et risquée. Ils s'exposent eux aussi à répression, aux perquisitions et arrestations et à la prison⁵⁰⁴.

⁵⁰³ Jacques Charby, *Les porteurs d'espoir. Les réseaux de soutien au FLN pendant la guerre d'Algérie : les acteurs parlent*, La Découverte, Paris, 2004, p. 75.

⁵⁰⁴ Cf., Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Les Porteurs de valises*, Alin Michel, Paris, 1979.

CHAPITRE VIII : L'OUVERTURE D'UN « SECOND FRONT ».

1) « L'Organisation Spéciale ».

Depuis le début de la guerre, l'un des objectifs du FLN est d'ouvrir un « Second Front » en métropole pour créer un climat d'insécurité afin d'affaiblir le potentiel militaire et économique de la France, de combattre l'appareil de répression et de contraindre le gouvernement français à maintenir le maximum de troupes en métropole, ce qui allégerait d'autant le dispositif de guerre pesant sur l'ALN en Algérie⁵⁰⁵. Jusqu'à l'été 1958, le comité fédéral de la Fédération de France est trop occupé à d'autres tâches pour exécuter cette directive du CCE. Les commandos, jusqu'ici, s'attachent surtout à lutter contre les messalistes et à châtier les traîtres pour préserver la cohésion et la clandestinité de l'organisation. Avec l'évolution et le renforcement de l'organisation, la Fédération de France du FLN, victorieuse sur le MNA, est fin prête à déclarer la guerre à la France sur le territoire métropolitain. Pour réaliser ses objectifs, le comité décide de mettre en place une nouvelle organisation paramilitaire. En souvenir de l'organe paramilitaire du MTLD, ils la nomment « Organisation Spéciale » (O.S.) aussi appelée « La Spéciale ». La « Spéciale » doit répondre à « la stratégie révolutionnaire qui commande de combattre l'ennemi, partout et par tous les moyens », et « à la volonté unanime de l'émigration algérienne en France de participer au combat libérateur »⁵⁰⁶.

- **Une organisation distincte de l'organisation politique.**

Pour tenter de comprendre de quelle manière l'OS est organisée et structurée, nous ne disposons que de documents postérieurs à sa mise en place et à son entrée en action. Les déclarations de membres de l'organisation arrêtés par la police, lors de leur interrogatoire, ainsi que des documents internes découverts et saisis par les services répressifs nous révèlent néanmoins quelques aspects de l'OS. D'abord, l'Organisation Spéciale est construite séparément de l'organisation politique. Les effectifs de l'OS n'apparaissent pas dans les rapports organiques. Les membres de la « Spéciale » sont placés sous l'autorité d'un fédéral

⁵⁰⁵ APPP, Ha 27, « OS et GA, étude du SCAA », mars 1959.

⁵⁰⁶ Cf., Volume des annexes, « Guide de l'OS », p. 52 à 57.

recevant directement ses instructions du GPRA⁵⁰⁷. Tous les militants de l'OS interrogés expliquent, en effet, qu'ils sont passés de l'organisation politique à l'OS. Ils parlent de « mutation » d'une organisation à une autre⁵⁰⁸. Il semble pourtant qu'il y ait eu parfois des relations entre les responsables de l'organisation politique et les éléments de l'OS. Mais celles-ci sont réduites à des questions de recrutement et d'assistance. En effet, ce sont souvent les responsables politiques qui signalent aux responsables de l'OS, les militants susceptibles de devenir de véritables combattants⁵⁰⁹. Puis les membres de l'organisation politique sont chargés de trouver des refuges aux combattants qui, après l'accomplissement de leur mission, doivent rester cachés pour ne pas être arrêtés par la police. Ils sont aussi chargés, si nécessaire, de les soigner. C'est également à eux que revient le rôle de rétablir des contacts perdus. Autrement dit, les militants politiques veillent à la sécurité de la « Spéciale » en lui fournissant des éléments sûrs et en lui portant secours le cas échéant⁵¹⁰.

- **Les combattants de la Spéciale.**

Les membres de l'OS ne sont pas tous comme le prétend Ali Haroun des « volontaires ». Ils sont recrutés par les responsables de la Fédération selon leurs qualités et leurs capacités.

« Mon recrutement s'est effectué sans que je sois volontaire »⁵¹¹.

Pour des raisons de sécurité, l'OS n'accepte que des Algériens dont l'activité passée n'a jamais attiré l'attention des services de police. Avant d'être « mutés » à l'OS, ils n'ont, la plupart du temps, exercé aucune responsabilité au sein de l'organisation politique ou alors à un petit échelon. Les exceptions sont les anciens membres des groupes de choc ou groupes armés. Dans ce dernier cas, la Fédération a privilégié leur connaissance du terrain et de l'action armée. La « Spéciale » préfère également engager des hommes sans attache familiale ou sentimentale. Ainsi la majorité des membres de l'OS est constituée d'hommes jeunes (ils

⁵⁰⁷ APPP, Ha 27, « OS et GA, étude du SCAA », mars 1959.

⁵⁰⁸ APPP, H1B18, « Membres de l'OS et OS », mars 1959.

⁵⁰⁹ *Ibid.*

⁵¹⁰ APPP, Ha 27, « OS et GA, étude du SCAA », mars 1959.

⁵¹¹, APPP, H1B19, « Section de renseignement, audition de membres de l'OS. Déclaration de Cherbal Salah », mai 1960.

ont en moyenne une trentaine d'années) et de célibataires⁵¹². Ces derniers doivent se plier à une discipline de fer.

« La discipline est une nécessité absolue de notre organisme. Elle est indispensable à notre appareil de combat. La discipline contribue dans une large mesure au développement de l'esprit de corps et de fraternité, gage de succès ».

Ils doivent également observer une stricte clandestinité.

« Elle [la clandestinité] rend notre organisme moins vulnérable aux coups de l'ennemi. Elaborer, décider et agir dans l'ombre, telle doit être l'une de nos devises »⁵¹³.

Ils utilisent des pseudonymes et on leur procure généralement de faux papiers d'identité⁵¹⁴. Pour les postes à responsabilités, l'organisation choisit essentiellement des hommes qui maîtrisent la langue française.

« En mars 1960, prétextant que j'étais instruit et que je pouvais mieux faire, on m'a prévenu que quelqu'un viendrait me contacter. »⁵¹⁵

Pour certaines missions, l'OS s'intéresse plus spécifiquement aux militants ayant des traits européens.

« H.B., né en 1929. Célibataire. Sait lire et écrire le français. Réformé. Il n'a pas effectué son service militaire. Il réside en métropole depuis juin 1950. [...]. Il déclare, « j'étais simple militant lorsqu'en juin 1959, on m'a demandé de rentrer à l'OS. J'ai été choisi parce que je n'avais pas le type nord-africain. »⁵¹⁶

Lors du recrutement, les responsables tiennent également compte des compétences techniques des immigrés. Certains d'entre eux, en effet, sont repérés pour leur pratique d'un art martial, pour leur métier de chauffeur ou pour leur capacité à réparer des armes, fabriquer

⁵¹² APPP, H1B18, « Membres de l'OS et OS », mars 1959.

⁵¹³ APPP, H1B19, « Guide de l'OS »

⁵¹⁴ APPP, H1B18, « Membres de l'OS et OS », mars 1959.

⁵¹⁵ APPP, H1B19, « Section de renseignement, audition de membres de l'OS. Déclaration de Bennour Hocine », mai 1960.

⁵¹⁶ *Ibid.*, « Déclaration de Hamidi Benhamida Ahmed », mai 1960.

des bombes ou confectionner des appareillages de mise à feu avec retard calculé⁵¹⁷. Ces combattants « révolutionnaires » doivent être entièrement acquis au nationalisme algérien. Dans le guide de l'OS, il est indiqué :

« Le *fidai* (combattant) doit se pénétrer des buts et des principes de notre révolution ».

Sa formation politique est approfondie au cours de chaque réunion. Le combattant reçoit également une formation technique. Il doit étudier les armes, en connaître le maniement et être capable de « s'en servir efficacement ». De même, il doit posséder ou acquérir de grandes connaissances sur les explosifs. Il subit un entraînement au combat et doit entretenir sa condition physique⁵¹⁸. Pour ceux qui sont amenés à exercer de hautes responsabilités au sein de l'OS comme pour ceux qui n'ont pas fait leur service militaire, des stages de plusieurs mois sont organisés en Allemagne.

« En mars ou avril 1960 j'ai été muté dans l'OS. Mon responsable m'a donné l'ordre de rester dans ma chambre. Vers 15h on a frappé à ma porte, deux Algériens se sont présentés, l'un est resté dans le couloir et l'autre qui portait une cagoule est rentré chez moi. Il a dit : « je suis venu pour t'envoyer en Allemagne » et m'a remis 40 000 francs. Il m'a fixé le jour de mon départ. On devait m'attendre à mon arrivée à Bonn. Un homme m'attendait effectivement, il m'a emmené à l'hôtel en face de la gare. A mon arrivé on m'avait donné, en échange de ma vraie carte d'identité, une fausse carte sous le nom de O.K. Deux jours après mon arrivée, deux autres Algériens sont venus. Un instructeur algérien venait tous les matins nous apprendre le maniement des armes. On nous faisait étudier, démonter et remonter les yeux fermés tous les modèles de pistolets et de mitraillettes. Nous avons appris les gestes de lancement de grenades. Je n'ai fait qu'une séance de tir dans la cave de la villa avec trois balles. En dehors de cela, notre instructeur nous faisait faire des analyses politiques d'événements et nous enseignait les méthodes de reconnaissance, d'établissement de plans avec des chemins d'attaques et de replis. Je suis revenu en août 1960. Au retour, j'avais rendez-vous dans un café. J'ai été nommé chef de compagnie. »⁵¹⁹

⁵¹⁷ APPP, H1B18, « Membres de l'OS et OS », mars 1959.

⁵¹⁸ APPP, H1B19, « Guide de l'OS ».

⁵¹⁹ APPP, H1B19, « Section de renseignement, audition de membres de l'OS. Déclaration de Abdelkader Aould Saïd », mai 1960.

- **Organisation et structuration de l'OS.**

La structure de l'OS suit globalement les modèles des formations militantes de l'organisation politique. Voici ce que déclare un responsable au sujet de la structure de l'OS :

« A la base se trouve la cellule (1+2). Deux cellules forment un groupe (6+1). Deux groupes, une section (14+1). Et deux sections, une compagnie. Dans la région parisienne il y a 3 compagnies, une pour la banlieue et deux pour Paris (la compagnie « rive-gauche » et la compagnie « rives-droite »). La formation que je commandais et qui groupait ces trois compagnies portait le nom de NAHIA et comptait au total 103 hommes (chiffre légèrement supérieur à l'effectif théorique qui est de 94). Au sein de l'organisation, on m'appelait le « Wilaya », en réalité ce grade n'existe pas dans l'OS. »⁵²⁰

La progression binaire de l'organisation permet un cloisonnement sûr des éléments frontistes. Le *fidai* ne connaît ainsi que son supérieur hiérarchique et ses deux subordonnés mais jamais son homologue. Seuls les simples combattants sont amenés à se rencontrer en réunion, mais leur instructeur porte généralement un masque ou un foulard sur le visage.

« Le cloisonnement est la règle dans tout organisme révolutionnaire clandestin. Il doit être rigoureusement respecté et appliqué, même quand un *fidai* est isolé, il doit s'armer de patience et attendre la reprise du contact »⁵²¹.

Chaque militant est tenu d'assister à de nombreuses réunions au cours desquelles on parfait sa formation. Il doit être en état d'alerte permanent, prêt en toute situation à passer à l'action, et toujours vigilant pour « déjouer les manœuvres et éventer les pièges de l'ennemi »⁵²². La vigilance et la clandestinité sont les deux règles fondamentales qui régissent le fonctionnement de la « Spéciale ». En cas d'arrestation, le combattant doit respecter les ordres du FLN soit :

- 1) Ne rien avouer, si l'on est arrêté sans preuve.
- 2) Ne reconnaître personne au cours des confrontations.
- 3) Si les preuves sont accablantes, il doit affirmer avec force qu'il est un soldat de l'ALN, qu'il agit sous ordre et qu'il ne sait rien d'autre⁵²³.

⁵²⁰ APPP, H1B19, « Section de renseignement, audition de membres de l'OS. Déclaration de Rachid Ben Mohamed Ben Zitouche », mai 1960.

⁵²¹ *Ibid.*, « Guide de l'OS »

⁵²² *Ibid.*

⁵²³ *Ibid.*

Au vu des différentes auditions que nous avons à notre disposition, il apparaît clairement que ces ordres ne sont pas toujours respectés. Plus généralement, le *fidai* est tenu de ne pas se faire remarquer et de ne jamais dévoiler à quiconque les projets et actions de l'OS. Les militants de l'OS payent leurs cotisations comme les autres. Généralement, en plus de leur activité révolutionnaire, ils poursuivent leur activité professionnelle. Seuls les commandants de compagnie abandonnent leur métier pour se consacrer entièrement à leur mission. Ils sont appointés par la Fédération.

En juillet 1958, dans un village de la banlieue de Cologne, sur la rive droite du Rhin, le comité fédéral et les hauts responsables régionaux de l'OS tiennent une séance extraordinaire. Le comité fédéral élargi estime que le FLN est parvenu à installer sur le territoire français une organisation politico-administrative (OPA) et paramilitaire (OS) telle qu'il peut envisager le passage à une forme supérieure de combat. La séance est levée le 25 juillet. Les responsables se laissent un mois de délai pour tout préparer. Le déclenchement de la lutte armée est fixé au 25 août 1958, à minuit⁵²⁴.

2) La nuit du 25 août 1958 : attentats, fusillades et sabotages en métropole.

Le peuple français découvre le 25 août 1958 au matin que la guerre vient de franchir la Méditerranée. En effet, dans la nuit du 24 au 25 août 1958, en divers points du territoire, plusieurs attentats, fusillades et tentatives de sabotage qui s'inscrivent dans des plans d'ensemble et répondent à des consignes générales, sont perpétrés par les « soldats » de l'OS.

• Dans le département de la Seine.

Dans le département de la Seine, d'abord, cette nuit-là, les commandos du FLN s'attaquent à différents établissements où sont fabriqués ou stockés du matériel et des produits revêtant un caractère militaire. Ils prennent également pour cibles les agents de police, leurs infrastructures et leurs véhicules. Le 25 août, à 2h30 du matin, le garage de la préfecture de police de Paris, boulevard de l'Hôpital, est attaqué. Les trois policiers de garde aux portes

⁵²⁴ Ali Haroun, *La Septième Wilaya, op.cit.*, 1986, p.96.

sont mitraillés par des Algériens descendus d'une voiture. Tandis qu'ils ripostent, ils sont criblés de balles et mortellement blessés. C'est en vain que les agresseurs tentent ensuite d'incendier le garage. Au même moment, les commandos du FLN essaient de saboter la société française des pétroles British Pétroleum à Vitry-sur-Seine. Arrivés sur les lieux, les pompiers et les policiers retrouvent sous chaque cuve un bidon d'essence, de la dynamite et une mèche lente. Les dégâts sont peu importants. Sur trois cuves, seules deux ont été endommagées. Dans la rue des fusillés qui longe la clôture des établissements BP, un bidon plein d'essence et un cordon fait dans de la toile de parachute sont retrouvés entourés de papiers, plans, fausses cartes d'identité, permis de conduire, etc. A 3 heures, les policiers arrivent à temps au bois de Vincennes pour mettre en échec la tentative de sabotage de la cartoucherie. Une fusillade s'ensuit qui fait un mort du côté de la police et un second du côté du FLN. Un autre Algérien est arrêté. A 3h15, à Saint-Mandé, une voiture transportant trois nord-africains tente de forcer un barrage de police. Un Algérien armé est abattu au cours de la fusillade qui s'en suit. Cinq minutes plus tard, le même incident se produit à Paris porte des Lilas. Deux Algériens armés sont tués. A 3h30 à Ivry, un chantier des établissements Genève où sont rassemblés des camions militaires est incendié. Les dégâts sont peu importants. Au même moment au port de Gennevilliers, les commandos du FLN commettent un attentat par explosif contre le dépôt de carburant de la société BP⁵²⁵.

- **En province.**

La Province est aussi touchée par les attentats frontistes. En Normandie, à Port-Jérôme, près du Havre, la raffinerie Esso-Standard est sabotée. La cuve est détruite avec un bâton de nitroglycérine et un des *fidai* est déchiqueté dans l'explosion. A Rouen, la centrale de gaz est attaquée avec succès tandis que la tentative d'attaque du commissariat central est stoppée par la police qui intercepte la voiture du commando et saisit la bombe destinée à être lancée sur le bâtiment. Lors du désamorçage, l'engin explose, tuant et blessant plusieurs policiers tandis que le commando compte un mort : Omar Djilali. A Elbeuf, un brigadier chef est grièvement blessé. Plusieurs attaques sont menées à Evreux par Mohamed Tirouche et Ali Seddiki, condamnés à mort pour leurs actions en 1960. Au Petit-Quevilly, près de Rouen, le dépôt pétrolier est saboté. Malgré la présence de la police qui, faisant usage de ses armes, tue

⁵²⁵ APPP, Ha 43, Attentats, sabotages, août-septembre 1958.

un militant et en blesse un autre, le commando parvient à incendier quatre cuves de carburant d'une contenance de 4 000 mètres cubes⁵²⁶.

Dans le midi, les attentats et sabotages sont également spectaculaires. A 3h du matin des commandos FLN pénètrent, en cisillant les clôtures constituées de treillis métalliques, dans les dépôts des sociétés Schell, British Pétroleum de la région et placent des engins explosifs à déclenchement par pile électrique à la base de deux réservoirs de la BP et d'un réservoir de 30 000 tonnes de brut de la Shell. Toutefois les piles s'avérant trop faible pour agir sur détonateur, les *fidaynes* ne parviennent pas à réaliser correctement la mise. Immédiatement des militaires de l'entrepôt de réserve de munitions de Miramas sont appelés et procèdent finalement au désamorçage et à l'enlèvement des explosifs. Mais après cette opération, les explosifs s'enflamment spontanément détruisant la voiture des militaires. Deux sous-officiers sont alors brûlés légèrement. Dans le même temps à 3h10, une explosion se produit au dépôt pétrolier de Mourepiane à Marseille et provoquant un incendie dévastateur que les pompiers envoyés sur place ont bien du mal à endiguer. Le lendemain à 22 heures la quasi-totalité du dépôt est en effet encore en flammes et à 23h le commandant estime que l'incendie ne peut plus être maîtrisé. Il est alors décidé afin de ne pas risquer inutilement des vies humaines d'établir une surveillance éloignée des lieux et de faire élever des remblais en terre sur le chemin du littoral pour limiter le déversement éventuel des hydrocarbures en feu. L'incendie cesse finalement le surlendemain aux alentours de 15 heures. Aucune victime n'est à déplorer contrairement aux rumeurs qui circulent et à l'annonce faite par l'AFP. Dix-sept marins pompiers toutefois sont blessés dont trois plus sérieusement. Au point de vue matériel, deux millions de litres de produits pétroliers divers sont perdus ce qui porte le montant des pertes à environ 800 millions d'anciens francs. Du côté des forces de protection deux motos pompes et un véhicule contenant 1 500 mètres de tuyaux sont détruits⁵²⁷.

Dans le Nord, l'OS se fixe comme objectif l'incendie des forêts mais l'opération passe à peu près inaperçue⁵²⁸.

⁵²⁶ Ali Haroun, *La Septième Wilaya, op.cit.*, 1986, p.93 et 94.

⁵²⁷ AD des Bouches-du-Rhône, 137 W 391, « Direction de la sûreté nationale, Sabotage, activités terroristes », août 1958.

⁵²⁸ Jean-René Genty, *L'immigration algérienne, op.cit.*, p.217 et 218.

3) Analyse des méthodes d'action, des réactions de l'opinion et de la portée de l'événement.

- **Méthodes d'action des commandos.**

Quels moyens et quelles méthodes les commandos utilisent-ils pour réaliser leurs objectifs ? La même stratégie est suivie dans toute la France. Ainsi nous pouvons supposer qu'elle est établie par les membres du comité fédéral. Il est difficile de savoir si, ensuite, ce sont eux ou bien les responsables de compagnie de l'OS qui fixent précisément les cibles. Tous les hauts responsables de l'OS arrêtés déclarent n'avoir jamais participé à des actions violentes⁵²⁹. Pour les attentats et sabotages, nous savons, cependant, qu'une fois les objectifs fixés, ceux-ci sont minutieusement étudiés par le chef de commando et par son ou ses chefs de cellule. Les membres de l'OS établissent des plans précis de chaque lieu où ils doivent intervenir. Lors de perquisitions effectuées en région parisienne, la police découvre des plans, faits à main levée, des établissements BP de Vitry-sur-Seine et de Gennevilliers. Lors de l'enquête sur le sabotage de la cartoucherie de Vincennes, ils retrouvent des photographies des lieux. Parfois un observateur est posté plusieurs jours de suite aux abords du point sensible pour observer les horaires des rondes et noter les conditions de pénétration les plus favorables. Les services répressifs constatent également que des Algériens étrangers à la région où se situent les points sensibles se présentent, vêtus correctement, à des militaires ou à des civils et tentent de recueillir des renseignements sur la qualité et l'importance des établissements, et sur les effectifs chargés de la protection. Les commandos d'exécution, dont le nombre varie en fonction de la mission, sont rassemblés au dernier moment par le chef de l'expédition. Les participants ignorent tout de l'action à exécuter jusqu'au dernier moment. Le matériel est transporté au rendez-vous par le responsable de l'armement à la région dans des valises ou des sacs de plage. L'approche s'effectue presque toujours en véhicule automobile et les armes et le matériel apportés par les responsables sont répartis dans les voitures au moment du départ. Le chef de l'exécution connaît seul le but à atteindre et l'itinéraire. Il fixe avant le départ des rendez-vous successifs et ce n'est qu'au dernier moment qu'il donne les ordres d'exécution. Pour chaque action, deux équipes sont formées. Arrivée à proximité immédiate de l'objectif, l'équipe de protection ouvre un passage, soit en coupant la clôture à

⁵²⁹ APPP, H1B18, « Membres de l'OS et OS », mars 1959.

la cisaille, soit en préparant l'escalade du mur d'enceinte, puis se place en couverture. L'équipe d'action, munie du matériel de sabotage, pénètre au cœur de l'objectif et agit avec le maximum de rapidité et de discrétion. Une deuxième équipe de protection peut intervenir, soit pour contre-attaquer en cas d'intervention de la garde ou de la police, soit pour veiller à la bonne exécution de la mission en rappelant à l'ordre les défailants éventuels, soit encore pour protéger la retraite des exécutants. Pour déclencher des incendies, le matériel employé est simpliste : essence, mèche longue faite de toile roulée, chiffons puis mise à feu par l'explosion d'une bouteille d'essence allumée. Dans le cadre des sabotages à l'explosif, sont utilisés le plus souvent : de la dynamite à base principalement de cartouches de tolamine du commerce civil, des cartouches de 100 g de dynamite de gomme antigel, des explosifs de type agricole, des cartouches de nitroglycérine, du cheddite et du plastic. Il s'agit d'explosifs en bon état, de fabrication récente mais qui sont parfois rendus humides par de mauvaises conditions de stockage, malgré l'utilisation de tissus plastifiés et de toiles cirées pour leur conservation. Ils sont de type courant et fréquemment utilisés par les entreprises de travaux publics ou agricoles. Les systèmes de mise à feu sont généralement électriques avec le dispositif suivant : arme électrique du commerce reliée au dispositif par épissure ou soudure à l'arc ; fil électrique à double conducteur de type courant, long métrage (jusqu'à 300 mètres) et alimentation par pile électrique de 4,5 ou 9 volts. Les erreurs dans les dispositifs adoptés démontrent le manque de formation en matière de sabotage du personnel d'exécution. Dans ce domaine, il ressort de l'instruction de quelques membres de l'OS que celle-ci est sommaire. Un cahier est établi pour les aider qui, à l'aide de schémas colorés et d'instructions détaillées, exposent le mode fabrication d'une bombe artisanale⁵³⁰. Chaque membre de l'OS est armé pour pouvoir se défendre. L'armement du FLN consiste en un large échantillonnage d'armes de poing et automatiques de tous calibres avec des munitions correspondantes, de poignards, matraques et fusils de chasse et de bombes artisanales. Il est difficile de connaître la provenance de ces armes : trafic, achats individuels, détournement de dépôts militaires, fabriques spécialisées ou chantiers utilisateurs qui emploient des immigrés algériens⁵³¹. Après l'expédition, chacun s'efforce de se perdre au plus vite dans la foule anonyme. En cas de poursuite, le *fidai* trouve un refuge provisoire dans un café ou un hôtel contrôlé par le FLN. Là on dissimule son arme, on s'efforce de le cacher momentanément, on lui prête des vêtements afin qu'il change rapidement de signalement. Son arme est récupérée et replacée dans son dépôt clandestin. En attendant un nouvel ordre d'action, le *fidai* reprend ses

⁵³⁰ APPP, Ha 43, Attentats, sabotages, août-septembre 1958.

⁵³¹ APPP, Ha 44, Attentats contre les forces de l'ordre, 1958-1962

occupations habituelles et sa place dans la société où rien ne permet de le distinguer des autres immigrés pacifiques⁵³².

- **Réaction des immigrés et de l'opinion métropolitaine.**

En agissant de façon coordonnée et en éparpillant ses forces sur divers points du territoire en un laps de temps très court, le FLN a réussi à montrer sa force, la puissance de son organisation et la détermination de ses militants. Comment l'immigration-t-elle accueille ce nouveau type d'action « révolutionnaire » ? Dans son rapport du 16 septembre 1958, « Marcel », le délégué à la presse et à l'information rattaché à la wilaya 2 (Paris-périphérie), tire les conséquences politiques et psychologiques de l'offensive. Il écrit :

« La totalité de l'immigration algérienne accueille la nouvelle de l'action entreprise par nos *fidaynes* durant la nuit du 24 au 25 août en territoire français. Ce fut d'abord pour nos frères – du militant de base au permanent - une surprise complète tant le secret fut bien gardé ! Certains virent en ces actions la suite logique de notre lutte pour l'indépendance (ceux-ci sont les plus nombreux) et souhaitent la poursuite de cette nouvelle forme de lutte ; d'autres y avaient déjà pensé sans trop y croire, par la synchronisation des actions et l'ingéniosité des *fidaynes* ; d'autres enfin très peu nombreux, voient leur désir de vengeance (né de l'assassinat de leurs parents en Algérie par l'armée colonialiste) satisfait. Le travail d'explication de nos militants transformera, chez ces derniers, leur sentiment en une vue plus réaliste, plus politique de cette nouvelle forme de lutte. Celle ci répond donc maintenant au désir de tous nos frères. »⁵³³.

Cette source est-elle fiable ? On peut se demander si les rapports des DPI sont écrits avec sincérité ou pour faire plaisir au comité fédéral. Ali Haroun, responsable de la presse et de l'information au niveau fédéral de la Fédération de France du FLN, explique que les DPI ont reçu l'ordre d'être francs envers le comité fédéral pour que celui-ci puisse orienter ses actions et sa propagande comme il se doit selon un contexte précis. En outre, plusieurs rapports sont remontés jusqu'au sommet de l'organisation attestant du mécontentement des immigrés. Ce fut notamment le cas lorsque Ferhat Abbas, un modéré prend la tête du GPRA. Les immigrés auraient préféré voir à la direction de la « République algérienne », un des chefs historiques de l'insurrection. Le rapport de « Marcel », interne à la Fédération, est cependant contredit ou du moins fortement nuancé par un rapport du SCINA, daté du 3 septembre 1958.

⁵³² APPP, Ha 43, Attentats, sabotages, août-septembre 1958.

⁵³³ Cité in Ali Harouni, *La septième Wilaya, op.cit.*, p 105 et 106.

Dans ce dernier, il est noté que, si un certain nombre d'immigrés approuve la nouvelle politique du FLN, « la majeure partie de la masse musulmane semble actuellement éprouver plus d'inquiétude que de satisfaction. Elle craint que ces actes terroristes ne conduisent à renverser le courant de sympathie qu'avaient suscité à son égard, dans la population métropolitaine, les événements du mois de mai, elle redoute aussi un renforcement de l'action des forces de l'ordre. »⁵³⁴ Ce dernier rapport ne provient pas d'une source plus objective. Néanmoins, comme le FLN, la police a besoin de savoir ce que pensent réellement les immigrés pour pouvoir agir en conséquence. Il n'est pas très étonnant que ces deux rapports soient contradictoires. Le FLN et la police, pour obtenir ce genre d'informations ne s'adressent pas aux mêmes personnes. Tandis que le DPI s'intéresse avant tout aux sentiments des militants, éléments sûrs de la Fédération, la police quant à elle s'informe auprès des immigrés disposés à lui parler. Et de leur côté, les immigrés adaptent certainement leurs réponses à l'interlocuteur qui se trouve en face d'eux. Ainsi, il est difficile de savoir précisément ce que pensent les Algériens. Les deux opinions sont certainement représentées. Elles concernent même parfois concerné les mêmes personnes. Comme au lendemain de l'insurrection du 1^{er} novembre 1954, d'abord fiers et enthousiastes, les immigrés éprouvent peut-être, par la suite, quelques inquiétudes quant aux conséquences et aux répercussions de cette nouvelle forme d'action.

En ce qui concerne, les Français dits, « de souche », La Fédération de France du FLN fait plusieurs déclarations à son attention⁵³⁵ mais il est très difficile d'apprécier leurs réactions. Avant le 25 août 1958, il y avait déjà en France des actions terroristes perpétrées par le FLN, mais elles ne concernaient alors que les immigrés algériens et semblaient s'inscrire essentiellement dans la lutte entre le FLN et le MNA. Lorsque les métropolitains apprennent que la guerre d'Algérie a franchi, en l'espace d'une nuit, la Méditerranée pour venir s'installer en métropole, ils sont sous le choc. Le problème du terrorisme algérien pour l'opinion métropolitaine est avant tout psychologique. Jamais les civils ne sont visés personnellement. Le métropolitain vit davantage le terrorisme par le prisme des journaux et de la radio que dans la rue. Néanmoins, la peur chez certains métropolitains est bien réelle. Le racisme progresse et, selon le SCINA, « la population métropolitaine, dans son ensemble, souhaite une réaction énergique des pouvoirs publics⁵³⁶ ». Son vœu est entendu par le préfet de

⁵³⁴ Cité in Linda Amiri, *L'immigration algérienne, op.cit.*, p.60.

⁵³⁵ Cf., Volume des annexes, « Déclaration de la Fédération de France du FLN », p.62 et 63.

⁵³⁶ Cité in Linda Amiri, *L'immigration algérienne, op.cit.*, p. 58 et 59.

police de Paris. Dans ses mémoires, Maurice Papon note que « la préfecture de police ne saurait fléchir, [...] surprise le 25 août, elle est aussitôt prête à la riposte »⁵³⁷. De fait, partout en métropole, après la nuit du 25 août 1958, la répression des activités subversives des immigrés algériens prend une ampleur nouvelle.

- **Attentats les jours suivants.**

Le 25 septembre 1958, lors d'une interview donnée au journal allemand *Die Tag* Ferhat Abbas, le président du GPRA, désavoue les actes de l'OS. De plus, il fait savoir secrètement à de Gaulle, par l'intermédiaire de Rosenberg, que la décision de faire cesser les actes terroristes en métropole a été prise par le GPRA. Une lettre est alors envoyée au comité fédéral en Allemagne occidentale. Mais ce dernier ne reçoit rien. Les attentats et fusillades contre les établissements économiques et militaires et contre les forces de l'ordre se poursuivent sur l'ensemble du territoire métropolitain pendant encore plusieurs semaines.⁵³⁸

En effet, avec moins d'éclat peut-être, les éléments de la « Spéciale » continuent de se manifester sur l'ensemble du territoire français es jours suivants. Le message radiophonique qui suit est diffusé le 18 septembre depuis le Caire, le ton y est virulent :

« Nous poursuivrons la destruction et le harcèlement de l'armure colonialiste, nous poursuivrons en Algérie comme en France le démantèlement de l'économie et des installations stratégiques françaises. »⁵³⁹

Dans la nuit du 27 au 28 août, une fusillade a lieu entre une cellule de l'OS et un groupe de policiers, place Denfert-Rochereau. Trois policiers sont mitraillés et sérieusement blessés. Pendant la course-poursuite l'adjudant chef André Durau est également atteint à la station de métro Bonne Nouvelle. Le 31 août, les commandos frontistes font exploser un dépôt d'essence à Arles et une usine à gaz à Alès. Le 1^{er} septembre, les commandos FLN essuient un échec devant le siège de l'office algérien d'action économique (ODALAC) avenue de l'Opéra à Paris. Le 2, une bombe explose près de Rouen. Le 3, ils tentent de saboter la voie ferrée Paris-le Havre. Le 4 septembre les l'OS s'attaque à l'aérodrome de

⁵³⁷ Maurice Papon, *Les Chevaux du pouvoir. Le préfet de Général de Gaulle ouvre ses dossiers*, Plon, 1988, p.105.

⁵³⁸ APPP, Ha 44, Attentats contre les forces de l'ordre, 1958-1962.

⁵³⁹ Cité in Linda Amiri, *L'immigration algérienne, op.cit.*, p. 59.

Melun, Le lendemain un sabotage entraîne le déraillement d'un train de marchandises à Cagnes-sur-Mer dans le Midi. Le 7 septembre, une action est menée contre l'aérodrome de Villacoublay. A Lyon le poste de police de la place Jean Macé est attaqué. Le brigadier Armand Sudon est tué. Le même jour les *fidaynes* visent les dépôts des banlieues de Marseille et de Bordeaux mais le résultat de ces opérations est mince. Le lendemain, la tour centrale électrique de la Boisse dans l'Ain est à son tour attaquée⁵⁴⁰. Le 14 septembre, le pont du Tilleul à Tourcoing est miné et des récoltes sont incendiées⁵⁴¹. Le 15 septembre, avenue Friedland, à Paris, Mouloud Ourghi tire plusieurs balles de colt, dont l'une troue le veston de Jacques Soustelle à sept centimètres du cœur. L'ancien gouverneur d'Algérie se jette au plancher. Il se relève. Une rafale de mitraillette, tirée par Abdelhamid Cherrout, crépite. Il replonge. La voiture s'arrête. Soustelle en sort pratiquement indemne. Après les coups de feu échangés avec les policiers, les deux meurtriers sont arrêtés. On relève un passant tué et trois autres blessés. Le jour même de l'attentat de l'avenue de Friedland, des cars de police sont mitraillés rue de Rivoli, dans le 15^{ième} arrondissement, à Vanves, à Issy-les-Moulineaux et à Boulogne-Billancourt. Puis un militaire est tué et deux autres blessés, rue Jean Mermoz à Joinville-le-Pont⁵⁴². Le 17 septembre 1958, un attentat est commis contre l'entrepôt de la société Primagaz à la Courneuve. Cet entrepôt stocke 10 bacs de 100 mètres cubes de propane et 24 bacs de 100 mètres cubes de butane. Le tout est entouré d'un grillage de 2m20 de hauteur, les cuves se trouvent au fond de l'usine, à environ 200 mètres de l'entrée. Le grillage est perforé à l'aide de cisailles. Une explosion a lieu sous une cuve de butane. Le pilier de base est détérioré mais la cuve semble toujours étanche. Sur place à proximité de cette cuve est trouvée une bouteille « genre cocktail Molotov ». Une deuxième bouteille de bière à moitié remplie d'essence et de sable est trouvée sous les bacs de propane. Un fil électrique de 10 mètres de long est découvert sous la cuve visée. L'explosion a lieu entre 4h30 et 4h50. Les cuves sont en métal, montées sur des piliers de ciment et se trouvent à 1m50 ou 2 mètres du sol. Un gardien de l'usine se dirige vers l'entrée au moment de l'explosion, et aperçoit une voiture Peugeot 403 dans laquelle s'enfuient trois hommes au type nord-africain⁵⁴³. Le 21 septembre, le mitraillage des voitures de police se poursuit à Villejuif, à l'Hay-les-Roses et à Aubervilliers. Le même jour, tandis que les groupes de choc attaquent le commissariat d'Aulnay-sous-bois où un inspecteur est blessé, l'OS fait sauter les usines de caoutchouc de Kléber à Colombes. Ce sont également deux membres de la « Spéciale », deux femmes Aïcha

⁵⁴⁰ Ali Haroun, *La Septième Wilaya*, op.cit., 1986, p. 103.

⁵⁴¹ Jean-René Genty, *L'immigration algérienne*, op.cit., p. 218.

⁵⁴² Ali Haroun, *La Septième Wilaya*, op.cit., 1986, p. 103.

⁵⁴³ APPP, Ha 43, Attentats, sabotages, août-septembre 1958.

Aliouet et Marcelle X, qui tentent le sabotage du poste émetteur clandestin de la DST, installé au troisième étage de la tour Eiffel. Cette action soulève un tollé général d'indignation. Pour l'opinion, le FLN s'en est pris au symbole universel et innocent de la ville lumière. On omet simplement de mentionner l'existence du relais radio spécial de la police, au sommet du monument. La bombe à retardement est préparée par Chaïeb avec une charge calculée pour ne détruire que le poste. L'engin est découvert avant qu'il n'explose⁵⁴⁴. Les membres de la « Spéciale » tentent également d'incendier les forêts de la région parisienne mais les intempéries font échouer leurs projets⁵⁴⁵ ; Finalement les attentats frontistes cessent à la fin du mois de septembre 1958.

⁵⁴⁴ Ali Haroun, *La Septième Wilaya, op.cit.*, 1986, p. 103.

⁵⁴⁵ APPP, Ha 43, Attentats, sabotages, août-septembre 1958.

CHAPITRE IX : LE MNA, UNE NOUVELLE ORIENTATION POLITIQUE ET DES DIFFICULTES ACCRUES.

Après les événements de mai 1958, la situation du MNA continue de se dégrader. Alors qu'en avril 1958, le MNA compte 9 000 cotisants environ, ses effectifs ne s'élèvent plus qu'à 6 000 adhérents en septembre de la même année. Une étude particulièrement précise effectuée par les agents du SAMAS en 1960, et recoupée par divers rapports de police lus en Belgique ainsi que de nombreux tracts des deux organisations nationalistes rivales, nous renseigne très exactement sur la situation du MNA en septembre 1958, sur la crise grave que le mouvement traverse entre septembre 1958 et avril 1959 et sur la nouvelle situation du mouvement en avril 1959.

1) Le MNA en septembre 1958.

• Le Bureau politique du MNA et les hommes de confiance de Messali.

En principe, le MNA est administré par un comité fédéral d'une dizaine de membres désignés par la base lors des assises du parti. Il en était ainsi du temps du MTLD. Mais la clandestinité dans laquelle l'organisation est plongée par le décret d'interdiction et l'autoritarisme de Messali Hadj conduisent à la désignation, par le *Zaïm*, des membres du comité, appelé aussi bureau politique. Pour Messali son bureau politique est d'ores et déjà un « petit gouvernement », comme le GPRA frontiste. Voici les différents postes de cet « embryon » de gouvernement :

- Le secrétaire général : Moulay Merbah
- Le trésorier général : Aïssa Abdelli.
- Le responsable à l'organisation : Ahmed Nesbah ben Achour.
- Le « ministre des affaires étrangères » : Moulay Merbah.
- Le chargé des questions syndicales et de l'USTA : Bensid.
- Les responsables des groupes de choc et de la sécurité du parti : la charge des groupes de choc est assumée pour l'approvisionnement en arme par Ahmed Nesbah ben Achour, dit « Si Ahmed » en Allemagne et Boudjema Aliane, dit « Si Boudjema » en Belgique et, pour la conduite générale des opérations à Paris, par Mohamed Maroc.

- Le responsable à la propagande : Moulay Merbah.
- Le chef du contrôle général : Ahmed Baba.
- Les chefs de wilayas.
- Le chef du secrétariat chargé des relations avec l'administration française et la presse : l'ancien cadi Lamine Belhadi.

En principe, également, le bureau politique décide des questions en cours après délibération et à la majorité des voix. En réalité, Messali indique la politique générale et son homme de confiance du moment transmet ses ordres au bureau politique. Pendant la résidence forcée de Messali à Niort puis aux Sables d'Olonnes et à Angoulême (de mai 1952 à mars 1956), Moulay Merbah est cet agent de liaison privilégié et tranche les questions de détails soulevées par le comité fédéral. Avec l'installation, par les soins de l'administration, du chef du MNA à Belle Ile et la fuite de Moulay Merbah, secrétaire général du parti, en Allemagne, pour échapper à la police, la direction du parti passe entre les mains des syndicalistes Ahmed Bakhat, Abdallah Filali et Hocine Maroc dont le courage et le savoir faire font merveille au cours de la période critique du développement frontiste en métropole (hiver 1956-été 1957). Ces trois hommes refusent de rallier le FLN et tombent sous les coups de tueurs dépêchés d'Algérie par Ramdane Abbane et Krim Belkacem en octobre 1957. Le parti survit ensuite grâce à l'ancien cadi Lamine Belhadi. Son influence modératrice précise l'évolution morale de Messali et le confirme dans ses tendances vers une politique de compréhension et de compromis avec la France.

Il faut également citer le groupe de conseillers métropolitains dont l'influence est aussi importante sinon plus que celle des membres du bureau politique. Ces conseillers ne proviennent pas tous du même bord politique mais ils sont unis par leur anti-colonialisme et leur choix du vieux chef pour apporter une solution au problème algérien. De formation socialiste voire trotskiste, ils font maintenant confiance dans l'ensemble à l'esprit libéral du général de Gaulle. Il convient de citer

- La journaliste Georgette Gerard dite Claude Gérard, directrice du bulletin hebdomadaire *Interafrique-presse*, dans lequel elle reproduit fidèlement les déclarations du Zaïm.
- Le journaliste Maurice Clavel, connu pour ses articles pro-messalistes et anti-frontistes dans *Combat*, qui influence véritablement la politique du MNA à partir de mai 1958.
- Yves Dechezelles, ancien secrétaire général adjoint de la SFIO puis exclu de ce parti, est depuis toujours l'avocat de Messali et passe être le rédacteur de ses discours.

- L'avocat et le journaliste Jean Rous, consulté par le Zaïm avant toute décision.
- Et enfin, le journaliste Marcel Beaufrère, ancien membre du PCI, qui crée à la fin de l'année 1957 « le comité de défense des syndicalistes algériens contre les rigueurs de la répression et contre les attentats » (sous entendu frontistes).

De son côté, l'USTA entretient des relations amicales avec les syndicats français non communistes (FO, CFCT, Autonomes).

- **Les wilayas messalistes en septembre 1958.**

En septembre 1958 (et jusqu'à la fin de la guerre), le MNA en France métropolitaine est divisé en 4 wilayas :

- La wilaya du Centre-Sud.
- La wilaya de Paris et de l'Ouest.
- La wilaya du Nord et de la Belgique.
- La wilaya de l'Est et de l'Allemagne.

La wilaya Centre-Sud, après avoir été très touchée par différentes opérations de police et de nombreuses arrestations, est reprise en main par Brahim Foudil et compte environ 1 500 adhérents. La wilaya de la région parisienne est sous la direction de Mohamed Maroc. Les militants de Paris et de la banlieue ont été décimés par le FLN et, bien que le MNA rendent coup pour coup, il semble dans cette région voué à l'écrasement. Les deux dernières wilayas Nord et Est regroupent quand à elles 4 000 cotisants, c'est-à-dire 2/3 de son contingent messaliste total. En 1958, le chef de la wilaya Nord est le responsable Boudjema Aliane. Parmi ses adjoints, le plus notable est Miloud Belhadi mais c'est Moulay Merbah qui, depuis Cologne, contrôle les effectifs. La wilaya Est est dirigée par le second responsable de l'armement, Ahmed Nesbah ben Achour.

Chaque wilaya est ensuite divisée en daïras puis en kasma. La daïra correspond géographiquement à la zone ou à la région du FLN tandis que la kasma messaliste est elle l'équivalent du secteur frontiste. Mais bien entendu, en raison de la décadence du MNA, les effectifs d'une daïra messaliste sont loin d'atteindre ceux d'une région frontiste et à plus forte raison d'une zone. La région frontiste compte théoriquement 2 000 à 2 500 hommes et la zone

de 7000 à 8 000 cotisants. Or, en septembre 1958, les deux plus fortes daïras du MNA soit, Lille-Roubaix et Valenciennes-Maubeuge, totalisent respectivement 1 114 et 1 529 membres.

- **La pénurie de cadres et la fragilité de l'organisation messaliste.**

De la kasma à la wilaya, les chefs sont en principe assistés d'un comité dont les membres sont spécialisés dans les différentes branches de l'organisation. Les décisions importantes (concernant par exemple les jugements des traîtres ou la mise sur pied d'opérations de représailles contre le FLN) sont prises après un vote du comité, le chef de l'échelon ayant une voie prépondérante. Lors de la création du MNA, les comités comprenaient une dizaine de responsables. Mais la disparition des cadres de valeur par mort violente, par arrestation ou par transfuge au FLN et les nécessités de la lutte clandestine provoquent la concentration des pouvoirs dans les mains d'un responsable qui n'est plus assisté que de 3 ou 4 adjoints. Dans le meilleur des cas, le chef est entouré d'un adjoint chargé de le remplacer, un responsable à la propagande, un responsable « de choc », un secrétaire et un trésorier. Mais en certains endroits, dans le Rhône par exemple, chaque chef messaliste est isolé et assume ses fonctions suivant son sentiment et ses moyens.

En dessous de la kasma, le MNA est organisée en sections, puis en groupes et enfin en cellules. Mais la formule 4+1 qui est la règle d'or pour le FLN ne peut être appliquée dans l'organisation messaliste, En effet, la pénurie extrême des cadres moyens et la désertion des militants dans des régions entières conduisent à l'établissement de cellules de 6 à 12 hommes, de groupes de 40 à 45 membres et des sections d'une centaine de cotisants.

2) **La crise (octobre 1958-avril 1959)**

- **Réaction du Bureau politique à la suite des discours pro-gaullistes de Messali et les « manœuvres fractionnistes » des responsables du Nord et de l'Est .**

En juin 1958, Messali adopte une nouvelle orientation politique pour le MNA. A cette date, en effet, le Zaïm proclame « son entière et totale confiance au général de Gaulle ».

Il se pose en « médiateur » et renonce ainsi implicitement à la lutte armée contre la France. Si cette sagesse est approuvée par les têtes politiques du parti dont Bensid, elle déçoit grandement les animateurs politiques du Nord et de l'Est. Au cours du mois de septembre 1958, le bureau politique tente de faire pression, par l'intermédiaire d'émissaires venus de Belgique, sur Messali. Il lui demande d'une part de démentir ou d'atténuer la portée de ses déclarations gaullistes et d'autre part d'ordonner quelques attaques spectaculaires contre les installations économiques et militaires en métropole. Devant le refus de Messali et de son état-major, certains proposent une réunion du bureau politique élargi aux chefs de daïras et de kasmās de façon à débattre de la question. La « trahison » de Messali est alors dénoncée. Finalement, les syndicalistes Mohand Outaleb et Brahim Merchouch, qui doivent uniquement leur formation syndicale à la CGT et chez qui les doctrines politiques de gauche ont laissé quelques empreintes, proposent de se dégager quelque peu de l'emprise de Messali en ce qui concerne l'affaire de Gaulle et de « rectifier habilement le tir » par le moyen du journal *La Voix des travailleurs algériens*, organe de l'USTA. Mais en octobre 1958, il devient évident que Ahmed Nesbah ben Achour, chargé de l'armement et de la wilaya Est, ainsi que de Ramdane Douicher, responsable du Borinage en Belgique, se préparent à désertir et qu'ils n'attendent qu'un ordre de Tunis et des circonstances favorables, c'est-à-dire le moment où ils seraient à même d'entraîner avec eux le plus grand nombre de militants, pour rejoindre les rangs du FLN. A cette fin, un travail de préparation s'effectue déjà par la distribution, sous le couvert du réseau frontiste, de tracts du FLN avertissant les messalistes qu'au moment où s'engage la lutte finale, « Il n'est plus permis de rester dans l'expectative. La division du peuple algérien doit disparaître ». Un dernier délai de deux mois leur est donné pour rejoindre le Front. Devant le commencement du sabotage de son autorité, Messali comprend que la direction du parti peut lui échapper s'il ne se débarrasse pas des meneurs.

- **La crise ouverte dans le Nord et en Sarre.**

Il s'agit alors pour Messali de manœuvrer avec habileté afin d'évincer le « traître » tout en évitant que les équipes de « tueurs » de la Sarre ne suivent leur chef. De même, il doit éliminer le contrôleur financier et trésorier du Nord et de la Belgique sans que l'argent des collectes ne lui échappe. Messali imagine alors une opération en deux temps. Il décide d'abord de rattacher « la sécurité » à l'organisation politico-administrative, ôtant ainsi à Ahmed Nesbah ben Achour et aux chefs de groupes de choc la libre disposition de leurs troupes. En deuxième lieu, il pense confier la direction de cette organisation politico-

administrative à l'état-major de l'USTA, jusque là chargé uniquement des questions syndicales. Bensid, qui a toute la confiance du vieux leader, est chargé de l'exécution de cette double opération. Aux cadres de l'organisation politique il explique la nécessité de réunir dans les mêmes mains l'ensemble des pouvoirs politiques et syndicalistes afin de donner plus d'efficacité à l'action générale. Le 9 octobre 1958, il réunit tous les cadres de l'USTA au siège fédéral 13 rue d'Enghien à Paris (10^e) et leur fait miroiter la chance de monter en grade dans l'organisation, s'ils acceptent de former avec lui un comité de salut public chargé de remplacer l'équipe politique infidèle. Deux hommes soutiennent alors particulièrement le secrétaire fédéral de l'USTA : Hachémi Merrakchi et Ahmed Benali. Les vieux syndicalistes, Merchouche et Outaleb, s'opposent vivement à la nouvelle politique mais comprenant que cette manœuvre a été fomentée par Messali lui-même, feignent de se soumettre. Il est intéressant de noter ici que les deux opposants sont kabyles, tandis que Benali et Merrakchi sont arabophones. Dans le même temps, Messali charge Moulay Merbah de porter officiellement ses décisions à la connaissance des cadres politiques de la wilaya Nord-Belgique. Cette mission est confiée à Moulay Merbah en raison de son prestige dans la wilaya et au delà. Dans le passé, Moulay Merbah a eu toute la confiance du Zaïm, mais à l'annonce des décisions de Messali, il se sent quelque peu menacé. Eliminer les chefs de Belgique, c'est implicitement lui dire qu'il les a mal surveillés. En outre, il redoute l'influence de Bensid, dont il connaît l'ambition. Mais il n'est guère question pour lui de rallier le FLN. Il sait qu'il disparaîtrait alors « dans la basse fosse » après la courte période d'exploitation par la propagande frontiste de son ralliement. Il envisage seulement d'agiter la menace de son départ si l'équipe de Paris le rétrograde. Mi-octobre, il convoque les cadres politiques à Cologne. Son attitude est équivoque et hésitante. Il présente les changements en cours sans les approuver et réunit ensuite autour de lui une équipe de quatre hommes, tous kabyles :

- Mohamed Bouarour, alias Rabah Rezki : ancien militant de la CGT, entré au MNA en 1954, officiellement chargé par Messali de la direction du « service international de liaison et de renseignements » de l'organisation, des finances du MNA en Allemagne et en Belgique et des comptes des kasma, des dairas et de la wilaya Nord-Belgique tous les six mois.

Lors de la réunion à Cologne, ce dernier se voit accusé de détournements de fonds par les dirigeants de Paris. Il prend rapidement position contre Bensid.

- Ramdane Douicher, vieux militant du MTLD qui a développé, depuis le début de la guerre, une immense activité au sein du MNA dans le secteur de Lens, Onnaing, Jeumont, Mons et Hornu mais qui dès 1956, il perd la confiance du bureau politique.

On reproche à ce dernier ses malversations et surtout ses contacts répétés avec les dirigeants du FLN en Belgique. Il semble, en effet, que Douicher joue un double jeu et renseigne les étudiants frontistes de Bruxelles sur les activités du MNA. Ses sentiments hostiles à l'égard de Bensid sont, en outre, connus de ses amis.

- Moktar Daid, chef de kasma en Belgique,

Il s'agit d'un adversaire avéré de Bensid sans être cependant aussi résolu que les autres à secouer la tutelle du vieux chef et de son état-major. Pour lui, quitter le MNA est dur à envisager. Il sait que le FLN n'a pas oublié sa détermination dans la lutte à mort des années 1956-1957.

- Boudjema Aliane, responsable la wilaya Nord.

Comme son homologue Nesbah, ce dernier est vivement opposé à la nouvelle orientation politique du MNA.

A la fin de la réunion, les cadres politiques de la wilaya Nord décident d'envoyer leur chef Aliane à Belle Ile pour faire connaître à Messali l'opposition des interlocuteurs présents à la montée au pouvoir de Bensid. Celui-ci est présenté comme un homme dangereux, ayant trop souvent recours aux méthodes violentes (reproche assez piquant dans la bouche de « tueurs » comme Aliane et Daid). Messali feint de prendre en considération les desiderata des chefs du Nord et de Belgique et promet de « revoir la question ».

Dans le même temps, toutefois, Bensid, sous les ordres du *Zaim*, entre en action dans le Nord et en Belgique pour réduire l'opposition. Des commandos constitués par ses soins arrivent de Paris et l'accompagnent. A Lille, Bensid emporte l'adhésion des éléments arabes, tandis que les Kabyles emboîtent le pas de leurs responsables. Une nouvelle réunion se tient le 3 novembre en Belgique entre Bouarour, Aliane et Daid. Un ordre du jour, adressé à Moulay Merbah, est rédigé et diffusé en Belgique et dans le nord de la France. Il y est dit :

« - La confiance en Messali des dirigeants de la wilaya, daïra et kasma de l'organisation du nord de la France et de la Belgique est totale et indiscutable, mais ils refusent d'obéir aux décisions injustes prises à l'encontre de leurs responsables.

« - Ils considèrent que la suspension de leurs dirigeants est arbitraire et exigent leur retour immédiat à leur poste.

« - Ils attirent l'attention de Messali sur le danger que représente le maintien de BENSID et de ses amis aux postes qui leur ont été attribués récemment et ils dégagent leur responsabilité sur les incidents qui pourraient surgir à la suite de leur contact avec les militants.

« - Ils avertissent le chef national du MNA que les contacts téléphoniques réalisés avec lui par les militants mènent le mouvement à sa désorganisation totale.

« - Ils décident que les fonds seront versés intégralement aux responsables suspendus de leurs fonctions.

« - La séparation de la « sécurité » et de « l'organisation » sera maintenue comme auparavant. »

Cette déclaration fait tomber les masques. La « fidélité à Messali » du premier paragraphe est pure clause de style. La menace d'abattre les hommes de Bensid est claire, de même que la volonté de conserver l'argent des collectes pour financer la dissidence. Pour autant, dès la mi-novembre 1958, Bensid place ses hommes en Belgique. Désormais, le représentant « authentique » de Messali en Belgique est un dénommé Mohamed Madhi. La première tâche de ce dernier, ainsi que de toute la nouvelle équipe, est de déshonorer les dissidents en dévoilant leurs détournements financiers, leurs relations avec la police et leurs compromissions anciennes avec le FLN. L'effort porte sur Ramdane Douicher le plus vulnérable d'entre eux. Dans son acte d'accusation, Bensid fait état de la découverte d'une lettre adressée par Douicher à un ancien messaliste passé dans les rangs du FLN. Il y demande à son correspondant les indications nécessaires pour rejoindre les rangs du FLN en Algérie. Douicher se défend en affirmant que cette lettre a été expédiée avec la connivence des dirigeants messalistes et de la Belgique. Selon lui, il s'agissait, par ce piège, de connaître la filière utilisée par le FLN afin d'intercepter, le cas échéant, les responsables frontistes partant en mission en Algérie. « D'ailleurs, ajoute t-il, j'ai fait venir ces renseignements à Bouarour qui les a transmis à Merbah ». Les explications de Douicher ne paraissent pas satisfaisantes à Bensid qui se hâte de colporter partout, début de décembre 1958, que Douicher est un espion du FLN.

La riposte des opposants de la Belgique est immédiate. Le 26 décembre à Hornu, l'agent de liaison Mohamed Madhi Adidi tombe, grièvement blessé, sous les balles des

« tueurs » de Si Boudjema. Son adjoint Mohamed Cherid Boutercha est retrouvé frappé à mort à ses côtés. L'attentat contre Adidi et Boutercha semble sonner le glas du MNA orthodoxe en Belgique. A la fin de l'année, la situation empire également dans le nord de la France pour les partisans de Bensid. Afin de neutraliser les Kabyles, Messali expédie à Lille Ahmed Benali, fédéral de l'USTA et homme dévoué à Bensid. Mais sa propagande est rapidement stoppée par son assassinat à Lille, peu après son arrivée. La peur s'empare des syndicalistes. Et dans l'ensemble, les milieux messalistes arabophones de Lille accusent un net flottement. L'affaire prend également une mauvaise tournure pour le secrétaire général de l'USTA dans le Valenciennois. Sous les ordres d'Ahmed Nesbah, un dénommé Chicha, responsable d'une daïra parisienne, Si Boudjema et Si Bachir, le chef de la daïra de Valenciennes-Maubeuge, convoquent les différents responsables locaux du secteur pour les rallier à leur cause. Lors d'une première réunion organisée à Anzin, les trois hommes exposent la situation catastrophique due, selon eux, à la promotion, à la tête du MNA, des membres de l'USTA. Ils affirment que Bensid, qu'on juge trop violent par ailleurs, veut prendre la tête de l'organisation politique pour désarmer les groupes de choc et laisser les militants sans défense devant les tueurs frontistes. A la fin de la réunion la motion rédigée précédemment par les responsables de Belgique est votée à l'unanimité à main levée et envoyée à Messali. Elle demande que l'organisation politique ne tombe pas entre les mains de l'USTA, que les groupes de choc restent en place et que les dirigeants exclus soient réintégrés. Quelques jours après, la motion étant restée sans réponse, Boudjema Aliane et Si Bachir réunissent à nouveau les dirigeants de la kasma. Si Bachir affirme que, devant le silence de Messali, il n'y a plus que deux solutions : la démission collective ou la déclaration de guerre à Bensid et consorts. Ramdane Mokrani, adjoint du nouveau chef de la Kasma de Valenciennes contre alors habilement Si Bachir en lui faisant remarquer que la première solution présente un grave danger car elle donne au FLN la possibilité de prendre en main des éléments de base laissés sans chef. En ce qui concerne la seconde solution, la déclaration de guerre à Bensid, il n'est pas possible de s'engager dans cette voie sans l'accord de tout monde. « Il faut réunir tous les responsables aux différents échelons et leur demander leur avis ». Si Bachir et Aliane n'insistent pas. Peu de temps après, Si Bachir tient une deuxième réunion destinée, cette fois-ci, exclusivement aux membres des groupes de choc. Les attaques contre l'équipe syndicaliste trouvent plus d'échos chez les « tueurs ». Ces derniers, estiment, eux, que les nouveaux chefs syndicalistes sont trop passifs. Deux seulement acceptent de rester en Allemagne et d'être envoyés sous peu vers la Tunisie pour être incorporés dans l'ALN. : Rabah Chettabi et Lakhdar Sadi. Devant la désertion des responsables de choc,

Youssef Goufi, chef de la kasma de Valenciennes, se trouve plongé dans l'anxiété et l'incertitude. Il décide de bloquer les finances à Valenciennes pour éviter qu'elles soient enlevées par les scissionnistes. A Douai, l'attitude de Boucif Khaldi, principal responsable, devient très douteuse au cours du mois de décembre. Ses relations anciennes et confiantes avec Mohand Outaleb commandent la méfiance. Depuis septembre 1958, il n'a pas fait parvenir les fonds collectés au trésorier national. Moulay Merbah intervient assez rapidement et avec efficacité dans la daïra de Douai. Au début de janvier 1959, il sait prochaine la libération de Messali et ne doute pas que cet événement puisse redonner une nouvelle force au MNA. Il est d'autre part averti que Messali ne fera preuve d'aucune faiblesse à l'égard des responsables de la scission et qu'il vient de donner les pleins pouvoirs à Bensid pour la contre-offensive terroriste. L'action du secrétaire général se trouve raffermie par ces considérations. Dans les premiers jours de janvier, il réunit en Belgique les cadres messalistes des deux bords. Il fait un état des lieux de la situation, puis fait prévenir Messali qui ordonne que Khaldi soit destitué de ses fonctions. Toutefois, le véritable chef de la rébellion, Nesbah, se rend à Tunis pour couronner par une déclaration retentissante les progrès rapides enregistrés par ses amis en Belgique, à Lille et à Valenciennes. De surcroît, il emporte avec lui une somme de 8 millions de francs. La publication au moment des fêtes de Noël par les principaux journaux français de son communiqué, présenté par le bureau de presse du GPRA, fait l'effet d'une bombe dans les milieux messalistes, notamment à Paris⁵⁴⁶. Par des attaques violentes contre « la trahison messaliste », Nesbah couvre une situation à vrai dire fort équivoque. Il doit se faire pardonner les trois années où, en sa qualité de membre du bureau politique, il a approuvé les attentats de « la main de fer », nom de la branche militaire du MNA, d'ailleurs armée par ses propres soins. Il justifie son attitude passée en arguant de sa bonne foi, bafouée par la duplicité de Messali et de ses conseillers. Il a longtemps cru, déclare-t-il avec beaucoup d'audace, que le MNA travaillait parallèlement avec le FLN et que l'antagonisme des deux mouvements se limitait à une différence de direction, sans s'étendre à l'objectif de la lutte : l'indépendance de l'Algérie. Il assure que ses premiers doutes ont été éveillés par la singulière attitude en Algérie du général messaliste Bellounis. Ce chef de maquis acceptait que ses hommes soient armés par le général Salan, payés sur le budget de guerre français, transportés dans des véhicules ennemis et abrités par le drapeau français. Messali, interpellé par Nesbah, refusa de sanctionner Bellounis malgré son évidente trahison. Nesbah poursuit son acte d'accusation en prétendant que sous l'influence de conseillers

⁵⁴⁶ Cf., Volume des annexes, « Déclarations de Messalistes passés au FLN », p. 60 et 61.

français liés à de Gaulle, Messali a renoncé à l'action armée sur le territoire métropolitain. En conclusion, il appelle les frères à rejoindre les rangs du FLN « pour contribuer dans l'honneur et la dignité à la lutte vaillante que mène sur le sol algérien la glorieuse armée de libération nationale ». Cet appel menace d'avoir des résonances dans les milieux messalistes du Nord et de Belgique, « travaillés » depuis deux mois par les chefs politiques dissidents. A Belle Ile, le *Zaim* accuse le coup. Il rédige une série d'instructions pour les cadres du parti. Il stigmatise l'attitude de Nesbah, qui « a donné l'argent du parti au FLN » et « des provocateurs, qui ont grièvement blessé des militants restés fidèles » et conclue ainsi :

« Les difficultés viennent de quelques traîtres qu'il faut châtier car ils ont donné sciemment une mensongère interprétation de ces décisions. Il faut donc que les cadres expliquent la sage position du chef au regard des folies frontistes. Ceux qui ont été trompés doivent être pardonnés après un lavage de tête ».

Cependant, l'ensemble du texte est embarrassé et confus, comme cela arrive lorsque Messali ne veut pas donner son vrai sentiment sur une situation qui lui est peu favorable.

- **La libération de Messali et le dénouement de la crise.**

Dans le même temps, le bruit fait par la presse parisienne autour de la levée de l'interdiction de séjour de Messali, la présentation de photographies dans la presse illustrée, la description de l'accueil enthousiaste réservé au *Zaim* à Chantilly après sa libération le 18 janvier 1959 par plus de 500 Algériens et la publication du communiqué de Moulay Merbah dans lequel il réaffirme sa fidélité au vieux chef, font une vive impression sur l'ensemble de la colonie algérienne. Chez les messalistes, l'atmosphère change du tout au tout. Alors que les dissensions des chefs, les critiques à l'encontre de la nouvelle direction et le ralliement au FLN de Nesbah commencent à influencer sur la base, l'arrivée triomphale de Messali à Chantilly balaye les doutes et les hésitations. Dans le Nord, chacun ne songe plus qu'à préparer son prochain voyage à Chantilly pour rendre hommage dès que possible au chef vénéré. Plusieurs des chefs dissidents s'apprentent à saisir le moindre signe de pardon pour rentrer dans le rang. Dans cette atmosphère de liesse et de renouveau, Bensid décide de passer à la contre-attaque. Le premier coup est porté en Sarre où la situation est la plus incertaine. Au milieu du mois de janvier, Nesbah réapparaît en Sarre. Il pense alors que sa déclaration a porté le coup de grâce dans le Nord et en Belgique, et qu'il suffit d'une seconde prise de position de Daid, Aliane et

Douicher pour que la masse suive le mouvement. C'est compter sans les hésitations des chefs et l'enthousiasme de la base provoqué par la « libération » de Messali. Il veut aussi récupérer, en Sarre, une partie des dépôts d'armes messalistes dont il connaît les emplacements et diriger vers le Front les activistes de Sarrebruck et tout particulièrement parmi ceux-ci les membres des groupes de choc. L'assassinat, dans la soirée du 19 janvier place de la gare à Sarrebruck, d'un activiste probablement trésorier de la wilaya Est, nommé Tahar Soualem, montre que la crise atteint à ce moment un point culminant. Début février, un tract du FLN intitulé « Alerte aux militants du MNA »⁵⁴⁷ donne quelques éclaircissements sur l'affaire. Il indique, en effet, que « les frères de France, enfin débarrassés par la trahison de Messali et ralliés au FLN dans le but de servir avant tout la révolution algérienne, devraient prendre des précautions car ils risquent de tomber sous les coups des commandos de Bensid et Merbah ». Le texte cite le cas du « malheureux Soualem » : « Tel fut le sort tragique que connu l'un des nôtres, tué récemment à Sarrebruck par les hommes de main de Moulay Merbah, et qui mourut au moment même où, ayant compris la réalité de notre magnifique Révolution, il entreprenait de montrer à ses assassins la voix de la vérité ». Soualem a donc été la victime de messalistes restés fidèles. Au final, l'équipe messaliste de Sarrebruck reste fidèle à Messali. Les différents « hold up » avec foulards couvrant les visages, pénétration de nuit et par surprise dans les dortoirs d'entreprises ou les baraques de commerçants dans les régions lorraines proches de la frontière sarroise montrent que le MNA, dans cette région, a vite retrouvé tout son mordant sous la direction d'Ahmed Ghouti, successeur de Mokhtar Hamidouche. Selon certains renseignements, Nesbah réussit tout de même à soustraire au MNA et à remettre au FLN de Sarrebruck une partie des armes entreposées par Si Ramdane. Quoi qu'il en soit, à la fin de janvier, la situation en Sarre et dans le saillant de Forbach s'est éclaircie pour Bensid. Le MNA conserve sa principale filière d'armes. En ce qui concerne la daïra de Lille, les funérailles de Benali Ahmed ont lieu le 24 janvier 1959. Les messalistes dissidents annoncent que d'autres attentats frapperaient les chefs parisiens qui feraient le voyage. Bensid, par prudence, ne se déplace donc pas. Cependant l'enterrement donne lieu à une manifestation importante. 500 Algériens, dont deux délégations importantes d'Avesnes et de Valenciennes, suivent le corps en silence. De hauts responsables sont là malgré les menaces. Finalement, ce spectacle raffermi la fidélité des troupes de Lille. Mohamed Nadji, surnommé Antar, chargé des questions syndicales dans la wilaya Est déclare : « Messali est l'arbitre suprême. Tous les différends doivent être réglés par lui. Ceux qui le désirent peuvent toujours, en délégation et

⁵⁴⁷ Cf., Volume des annexes, « Alerte aux militants du MNA », p. 62 à 64.

en se cotisant, lui rendre visite à Chantilly et lui demander conseil, s'ils en éprouvent le besoin. Ceux qui disent qu'il ne faut pas voir Messali sont vendus au FLN. Ceux qui ne se plient pas à la discipline doivent quitter les lieux s'ils tiennent à leur tranquillité ». L'énergique intervention de Nadji et la fidélité de la base isolent le clan kabyle. Le groupe de choc qui a organisé l'assassinat de Benali tombe au même moment entre les mains de la police. Après l'enterrement de Benali, Nadji se donne pour tâche de remonter le moral des syndicalistes, très éprouvés par le départ de Mohand Outaleb. Mohamed Boutazir, très hésitant fin décembre, se laisse quant à lui persuader qu'il a encore de l'avenir à l'USTA. Il se rend le 25 janvier à Chantilly avec une délégation occupant sept voitures particulières. Après avoir exposé ses craintes, il assure le *Zaïm* de sa fidélité. Ce dernier l'invite à poursuivre son activité syndicale au rang où il se trouve et lui confie l'organisation des prochains déplacements à Chantilly des militants de Lille, Roubaix et Tourcoing. De leur côté, Moktar Daid et Mohamed Bouarour décident de rendre visite à Messali comme leur a conseillé Moulay Merbah. Les deux hommes sentent que la mesure prise en faveur de Messali par le gouvernement donne un nouvel élan au mouvement et que la masse n'approuve plus leur travail de désagrégation. De plus, s'ils ont pris tous les deux une position clairement hostile à l'égard de Bensid, ils ont eu soin jusqu'alors de ne pas insulter le *Zaim*. Ils peuvent donc espérer retrouver la faveur du chef. L'attitude du chef de la wilaya Nord, Boudjema Aliane, dont la connivence avec le néofrontiste Ahmed Nesbah était avérée, s'est distendue lors de la dissidence des groupes de choc de Valenciennes et de l'attentat en Belgique contre les hommes de Bensid. Les visites de Daid, Bouarour et Aliane ont lieu semble-t-il les 19 et 23 janvier. Les trois hommes comprennent qu'ils ont perdu la confiance du chef. Messali se montre très dur, n'envisage pas une minute de revenir sur ses décisions et ne cache pas qu'il ne souhaite plus leur collaboration. A leur retour en Belgique, Daid, Bouarour et Aliane contactent Nesbah, qui se trouve alors à Bad Godesberg sous la protection des éléments frontistes de Bonn et reprend souffle après l'assassinat de son adjoint Soualem. Le 24 janvier, Nesbah se rend à Bruxelles accompagné de quatre gardes du corps et presse vivement les dissidents de se rallier au FLN. Il organise une réunion où, après avoir expliqué que le MNA n'a rien fait pour la libération de l'Algérie, il fait projeter trois films montrant que le FLN conduit seul la guerre dans les *Djebbens*. Finalement, les dirigeants messalistes présents décident de rallier le Front, à l'exception de Moktar Daid qui, sûr de son influence dans la colonie algérienne du Royaume et confiant en ses relations dans les milieux syndicalistes belges, médite de lancer un troisième parti intermédiaire entre le MNA et le FLN. Il ne veut pas perdre, en ralliant le Front, la brillante situation financière que lui procure le « racket » de

ses compatriotes en Belgique. Douicher apporte son aide à Daid, dans sa curieuse tentative, sans grande illusion. Son objectif est de quitter le MNA et rallier le FLN en obtenant un meilleur grade que celui de simple militant. Les deux hommes recherchent l'appui du parti socialiste belge et de la FGTB. Avec sa verve habituelle, Daid se fait fort de rallier à lui 20 000 adhérents du MNA disséminés en Europe et pose les conditions suivantes, dont l'extravagance n'a pas besoin d'être soulignée :

- Le parti ou le groupement belge qui le soutiendrait devrait lui verser 2 500 000 francs par mois pendant 6 mois.
- Les dirigeants politiques belges en question devraient favoriser l'entrée plus ou moins officielle en Belgique des cadres politiques messalistes actuellement en France.
- Il faudrait faire passer en France des armes pour les militants chargés de « travailler le Nord ».

Moktar Daid fait valoir l'intérêt pour la FGTB d'avoir dans les rangs de la majorité des travailleurs algériens de Belgique. Il souligne que son adversaire Mohamed Madhi, nouveau responsable MNA dans le royaume désigné par Bensid, recrute activement en milieu musulman pour le camp de la Centrale des Syndicats Chrétiens (CSC). Les deux adjoints de Madhi abattus à Hornu étaient, dit-on, affiliés à la CSC. Selon Daid, cette argumentation ne laisse pas complètement indifférents les interlocuteurs de la FGTB. Il est cependant peu probable qu'ils aient accordé quelques crédits aux propos de Daid. Il s'agit de faire peur à la FGTB. Il est sûr que le peu de confiance inspirée, d'une manière générale, par Daid empêche les syndicalistes belges de prendre son projet au sérieux. Au même moment, les relations nouées par Daid dans un milieu belge très douteux de filles et de trafiquants lui causent de nombreuses difficultés. Quelques temps plus tard il est inculpé pour détournement de mineures. Finalement, les espoirs de renouveau de Daid s'effondrent. Douicher rejoint, quant à lui, Aliane à Tunis entre le 11 et le 15 février. A Douai, la question qui se pose est de savoir si Khaldi entraînerait avec lui une part importante des militants ou bien s'il serait obligé de s'enfuir pour éviter d'être abattu par les commandos de Bensid. Alors que l'attitude de Khaldi était équivoque, l'arrivée de Messali à Chantilly semble le ramener dans la voie de l'obéissance. Mais lorsqu'il fait le voyage avec la délégation du Nord, il n'est pas reçu. Dès son retour à Douai, il disparaît de son logement, abandonnant sa femme et ses enfants. Peu après, le 14 février 1959, un responsable messaliste local reçoit de Khaldi une carte expédiée

de Tunis. Enfin début mars, le journal *El Moudjahid* publie la photo des 12 responsables messalistes ayant rejoint les rangs du Front en Tunisie. On y reconnaît Boucif Khaldi. Cette trahison provoque étonnement et colère chez les dirigeants messalistes de Douai. Beaucoup regrettent qu'on ne l'ait pas supprimé car il est parti avec environ 2 500 000 francs appartenant au parti. Si le FLN compte sur Khaldi comme sur un agent de désagrégation qui peut prochainement être envoyé dans le douaisis et y provoquer la désertion des messalistes, il semble qu'il se trompe car les circonstances du départ de Khaldi le discréditent auprès de ses coreligionnaires. Lorsque Mostefaoui est désigné par Messali pour remplacer Khaldi, le nouveau responsable rejoint rapidement Douai et intime à Khaldi l'ordre de lui remettre l'argent collecté. Khaldi fait mine de se soumettre, lui donne 100 000 francs et promet de rendre le lendemain l'ensemble des fonds. Mais le jour même, Khaldi, voyant qu'il n'entraînerait personne avec lui, prépare son départ pour la Belgique puis par Tunis. Peu après, le 23 janvier, son successeur Abdallah Mostefaoui est appréhendé pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, détention d'armes prohibées et complicité d'assassinats. Tout le monde est alors persuadé au MNA que Khaldi a, avant son départ et dans un but de vengeance, dénoncé à la police le rôle actif de Mostefaoui dans plusieurs attentats en 1958. Notons que très souvent, les Kabyles compromis dans la scission sont remplacés par des militants tlemcenois comme Messali. La reprise en main et la réorganisation de la daïra de Valenciennes, enfin, est confiée à Ahmed Baba. Il se heurte à une situation difficile mais la gère avec efficacité. Il rassemble à plusieurs reprises l'ensemble des responsables et dénonce avec force les « activistes » et les « profiteurs » du FLN qui, depuis leurs palaces au Caire et à Tunis, envoient aux « frères égarés » de France des ordres d'assassinats. Il recommande cependant, tant que le FLN n'attaque pas le premier, d'utiliser la persuasion plutôt que la force selon le vœu du *Zaim*. La base critique très rapidement « la mollesse des nouveaux chefs syndicalistes ». Un incident significatif témoigne en effet du malaise qui persiste dans la région. Ramdane Mokrani, chef du secteur de Valenciennes, se place le 15 avril 1959 sous la protection de la police et contracte un engagement dans l'armée. Il ne veut plus participer aux luttes de factions et se sent sous la menace des coups des « tueurs » frontistes ou autres.

3) La situation du MNA en avril 1959.

- Une situation stabilisée.

Dans l'ensemble, en avril 1959, la crise est surmontée. A Paris, un seul élément douteux apparaît en la personne d'Ali Ikhlef, trésorier du MNA pour la wilaya Paris. Ce dernier a longuement collaboré avec Ahmed Nesbah tout au long de la guerre. Messali se contente de muter le à Valenciennes et confie les fonctions de trésorier et de « chargé du soutien aux détenus » de la région parisienne à un responsable de l'USTA. Dans la wilaya Centre-Sud, aucun mouvement de dissidence n'est noté. Dans la wilaya Est, le solide bastion de Longwy, avec ses 400 adhérents encadrés depuis longtemps déjà par des éléments syndicalistes, reste également très ferme dans son attachement à Messali. En la wilaya Nord est bien reprise en main par les hommes de Bensid.

- Les ralliements au FLN.

En définitive la masse n'ayant pas partagé les querelles des leaders et ayant gardé sa foi dans Messali, la crise longuement mûrie par des hommes comme Ahmed Nesbah, Chicha et Douicher se solde au total, pour le FLN, par le recrutement d'une douzaine de responsables :

- Ahmed Nesbah
- Aliane
- Bestaoui
- Douicher
- Belhadi
- Babali
- Chicha
- Hamidouche
- Outaleb
- Mechouche.

Le 25 février 1959 *El Moudjahid* reproduit la déclaration suivante des transfuges :

« Les quelques deux mille militants qui restent au MNA en France suivront notre geste et rejoindront le FLN. Nous avons conservé le contact avec ces militants et nous jouissons toujours de leur confiance ».

En réalité, il ne semble pas que les transfuges doivent rencontrer grand succès maintenant que la masse est réencadrée.

- **Les effectifs du MNA en avril 1959.**

En fait, la position du chef du MNA en avril 1959 semble meilleure qu'elle ne le fut jamais depuis l'arrivée en métropole du FLN. Le mouvement a, en effet, regagné quelques cotisants dans la wilaya Est, en particulier après la libération du *Zaïm*. Aux yeux de beaucoup d'observateurs, la relative modération de Messali et de ses propos semble le désigner comme un des futurs conciliateurs et interlocuteurs, dans l'hypothèse où le gouvernement français déciderait un jour d'associer des nationalistes algériens à l'organisation du système politique de l'Algérie. Pour autant, Messali sait que son importance politique ne dépend pas seulement de son passé et de l'habile modération de ses déclarations. Il lui faut, encore et surtout, contrôler le plus grand nombre possible de musulmans. Il lui faut conserver un appareil politique solide capable de répondre, par ses groupes de choc, aux entreprises du FLN et de faire connaître par ses équipes de propagandistes, la doctrine du mouvement. Sans nul doute, son crédit s'évanouirait s'il ne pouvait faire état de troupes nombreuses et enthousiastes. Ainsi on assiste à une véritable guerre des chiffres. Messali se garde bien de reconnaître, même en privé, que l'on trouve en métropole seulement 9 000 messalistes et avance, dans quelques communiqués, le chiffre extravagant de 100 000 adhérents. Ses détracteurs Outaleb et Brahim Mekchouch, ex-trésorier général adjoint, publient des tracts depuis Tunis afin « d'éclairer les frères de métropole » qui ne mentionnent que 3 600 adhérents. Après avoir pris conseil auprès de ses amis métropolitains favorables au libéralisme du général de Gaulle et auprès de ses proches musulmans, le modéré Lamine Belhadi et l'ambitieux Bensid, Messali Hadj réaffirme sa position modérée et propose dans le *Figaro* du 14 avril 1959 une solution du type « Commonwealth » et un « Grand Maghreb arabe associé à la France ». Cette politique de conciliation donne prise à une intense contre-propagande frontiste. Messali doit tenir compte

des « calomnies » du Front car les tracts de Nesbah et Outaleb, largement répandus en métropole, portent sur ses troupes. Beaucoup de militants lui en effet sont attachés en souvenir de son action violente passée mais restent très sensibles aux exploits de l'ALN et à la propagande haineuse du FLN.⁵⁴⁸

⁵⁴⁸ CARAN, F1a 5016. « Organisation du MNA », mai 1960.

QUATRIEME PARTIE
septembre 1959 – juillet 1962
Les dernières menées subversives dans
l'immigration

CHAPITRE X : ENCORE QUELQUES ANNEES AVANT LA PAIX.

1) Des négociations difficiles à engager.

- **Après l'allocution sur « l'autodétermination », pas de relâchement.**

Le soir du 16 septembre 1959, le Général de Gaulle apparaît sur tous les écrans de télévision. Après avoir dressé son bilan de la situation politique, sociale et économique en France et en Algérie, il déclare : «Compte tenu de toutes les données algériennes, nationales et internationales, je considère comme nécessaire que [le] recours à l'autodétermination soit dès aujourd'hui proclamé. Au nom de la France et de la République, en vertu des pouvoirs que m'attribue la constitution de consulter les citoyens, pourvu que Dieu me prête vie et que le peuple m'écoute, je m'engage à demander d'une part aux Algériens, dans leurs douze départements, ce qu'ils veulent être en définitif et d'autre part, à tous les Français d'entériner ce choix ». Cette allocution marque un véritable tournant dans la guerre d'Algérie. Pour la première fois depuis le début des événements l'existence d'une entité algérienne spécifique et le droit aux Algériens de disposer d'eux-mêmes sont reconnus. Le cessez-le-feu puis le retour à « la vie normale » sont les conditions préalables à toute consultation du peuple algérien aussi aucune date n'est fixée pour le vote. A plusieurs reprises l'orateur indique que cela peut prendre plusieurs années. Les forces en présence doivent, en effet, trouver un accord afin que les armes soient déposées. Les modalités de la future consultation ne sont pas précisées non plus. Mais la décision est prise. Le général propose aux Algériens et aux Français de choisir entre trois solutions. La première est la « la sécession où certains croient trouver l'indépendance ». La seconde est « la francisation complète » soit l'intégration. Et la troisième est l'association c'est-à-dire « le gouvernement des Algériens par les Algériens, appuyé sur l'aide de la France et en union étroite avec elle »⁵⁴⁹.

Dans les semaines qui précèdent l'allocution du président de la République, tous les préfets s'accordent pour souligner, dans leurs rapports, que la communauté algérienne est lasse. La lutte du FLN et du MNA pour acquérir ou garder la suprématie en métropole avec

⁵⁴⁹ Charles De Gaulle, *Discours et messages*, Plon, t.3 : *Avec renouveau, mai 1958-juillet 1962*, 1970, p120.

toutes les contraintes qui en découlent, les collectes incessantes, les réactions de la police et celles des populations métropolitaines, pèsent lourdement sur les conditions de vie des travailleurs immigrés. Les plaintes contre les agents collecteurs se multiplient et dans certains départements, les Bouches-du-Rhône notamment, des musulmans originaires d'un même douar ou d'une même région s'unissent afin de résister aux pressions des nationalistes⁵⁵⁰. A la fin du troisième trimestre 1959, les agents du SCINA chargés de rendre compte, entre autre, de l'état d'esprit de la population nord-africaine concluent ainsi leur synthèse :

« Dans sa majorité la masse est imprégnée du sentiment que seul l'indépendance totale assurerait l'épanouissement de sa personnalité. [...] Cette aspiration à l'indépendance n'empêche pas la masse de souhaiter le retour à la paix car elle est lasse des contraintes de toutes sortes qui pèsent sur elle depuis plusieurs années. »⁵⁵¹

L'allocution du président de la République suscite, par conséquent, de grands espoirs dans l'immigration. Les différentes déclarations de Messali Hadj résonnent comme une éclatante approbation à la politique du général et les militants du MNA semblent approuver unanimement le plan de de Gaulle. Les militants frontistes, eux, se gardent bien, comme à leur habitude, de faire tout commentaire et attendent l'opinion officielle et les directives du FLN surtout que le président de la République s'est déclaré prêt à entamer des pourparlers avec les « rebelles » en vue de négocier le cessez-le-feu mais qu'il refuse de reconnaître le GPRA comme le seul représentant du peuple algérien⁵⁵². Néanmoins, parmi les éléments de la base, beaucoup ont du mal à dissimuler leur joie⁵⁵³.

La réponse du GPRA au discours du 16 septembre est connue le 28 du même mois. Le FLN prend acte de la reconnaissance du droit de l'Algérie à choisir son destin mais dans le même temps il refuse que le sort de l'Algérie soit subordonné à un vote du peuple français et rappelle que lui seul peut commander à l'ALN de poser les armes. Cette nouvelle déclaration amène les militants nationalistes en métropole à s'interroger. Les agents de la préfecture de police de Paris notent que dans l'immigration :

⁵⁵⁰ APPP, Ha 47, « SCINA, P.V. de réunion », le 23 septembre 1959.

⁵⁵¹ CARAN F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 3^e trimestre 1959.

⁵⁵² APPP, Ha 47, « SCINA, P.V. de réunion », le 23 septembre 1959.

⁵⁵³ CARAN F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 3^e trimestre 1959.

« Un certain trouble s'est manifesté par de nombreuses réunions qui ont eu lieu de toutes les parts, à tous les échelons rebelles. Et les dissensions internes se sont faites jour entre partisans du cessez-le-feu et partisans de la continuation de la lutte »⁵⁵⁴.

Au même moment, parmi les consignes diffusées par le FLN dans l'immigration, on trouve celle-ci venant certainement du haut de la hiérarchie de la Fédération de France :

« Pas de relâchement ou de faux espoirs. La révolution continue ; il faut serrer les rangs, redoubler de vigilance, partout être éveillé et attentif. »⁵⁵⁵

Les travailleurs algériens dans leur ensemble et les militants nationalistes en particulier entendent les explications du GPRA mais n'en demeurent pas moins confiant. Ils estiment le général de Gaulle capable de trouver un terrain d'entente avec le FLN pour instaurer la paix.

- **De l'optimisme au désarroi, les échecs des pourparlers de Melun.**

A la fin du mois de janvier 1960, les « émeutes »⁵⁵⁶ des membres activistes partisans de l'Algérie française, qui jugent inacceptable qu'une solution autre que française soit envisagée au conflit qui dure depuis 5 ans, sont observées de près par les musulmans qui résident en métropole. Ces derniers qui feignent de les considérer comme une affaire entre Français de souche européenne dont ils n'ont pas à se mêler, craignent en fait que tout ne soit remis en cause⁵⁵⁷. Aussi, ils montrent une satisfaction profonde après le discours du général de Gaulle du 29 janvier qui précise que le principe de l'autodétermination est maintenu. Certains militants nationalistes font quelques réserves cependant sur la phrase du Président indiquant que selon ses plans c'est l'Armée qui le temps venu devra assurer et garantir la liberté complète de la consultation. Mais de façon générale, cette déclaration entraîne un tel courant d'enthousiasme que dans la période suivante, c'est-à-dire durant tout le mois de février, les immigrés algériens attendent la paix et que tous sont persuadés que des négociations sont en cours. Dans ce climat, les déclarations faites au cours du voyage en Algérie du Général de Gaulle du 5 au 8 mars et le communiqué du 9 mars, stipulant que le

⁵⁵⁴ APPP, Ha 44, « Opinion relative au discours de de Gaulle », le 2 octobre 1959.

⁵⁵⁵ APPP, Ha 24, « Transmission de documents frontistes », novembre 1959.

⁵⁵⁶ C'est ainsi que sont nommées dans nos archives les journées insurrectionnelles de la semaine dite des « barricades ».

⁵⁵⁷ CARAN F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 1^{er} trimestre 1960.

problème algérien ne pourra être réglé qu'après une victoire des armes françaises, causent une surprise et un désarroi complet. La grande majorité de la population musulmane interprète ces déclarations dans le sens le plus pessimiste⁵⁵⁸. D'autres ne veulent voir dans les propos prêtés au général qu'une ruse pour influencer les dirigeants de la rébellion et qu'un encouragement adressé à des soldats en campagne mais sans portée politique. Ils n'en sont pas moins ébranlés dans leurs convictions que le conflit touche à son terme⁵⁵⁹. Et, de fait, en France métropolitaine comme en Algérie, la guerre se poursuit et s'intensifie. Selon les agents des bureaux aux affaires musulmanes, l'esprit des immigrés algériens en métropole se caractérise alors par « un retour à l'apathie et à l'attentisme dans la masse en même temps qu'un renouveau de ferveur nationaliste chez les jeunes »⁵⁶⁰.

Trois mois plus tard, le 14 juin 1960, le président de la République, constatant qu'il se trouve dans une impasse sur le plan militaire, appelle publiquement et officiellement le GPRA à s'asseoir autour de la table ronde afin d'engager des pourparlers pour le cessez le feu. Les musulmans francophiles qui d'une façon ou d'une autre se sont opposés au FLN durant les années de guerre ne cachent pas leurs inquiétudes⁵⁶¹. Les messalistes qui pensaient être conviés à la table ronde sont sous le choc. Par différents tracts, ces derniers essaient de démontrer la nécessité de leur présence durant les négociations qui s'engagent. Ainsi dans un communiqué daté du 26 juillet, ils expliquent que « la paix est non seulement un bienfait pour tous mais une nécessité qui s'impose tous les jours » mais que « la présence du MNA à des négociations est non seulement indispensable mais encore une garantie de paix et de concorde pour l'avenir algérien ». Selon eux les « quarante années de lutte⁵⁶², la confiance dont il jouit auprès [du] peuple et sa part active dans la Révolution algérienne exigent sa présence au moment où se joue le destin de l'Algérie »⁵⁶³. De façon générale, si l'on excepte les deux groupes précédents qui demeurent minoritaires, le discours de de Gaulle fait naître un sentiment de détente et d'allégresse dans la masse musulmane. L'annonce faite ensuite par le GPRA indiquant qu'il accepte de prendre contact avec les représentants de l'autorité en

⁵⁵⁸ AD du Rhône, 437 W 110, « Relation avec les conseillers techniques de la Loire et de l'Isère, rapport trimestriel pour l'Allier, le Cantal, la Loire, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme », 1^{er} trimestre 1960.

⁵⁵⁹ CARAN F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 1^{er} trimestre 1960.

⁵⁶⁰ AD du Rhône, 437 W 110, « Relation avec les conseillers techniques de la Loire et de l'Isère, rapport trimestriel pour l'Allier, le Cantal, la Loire, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme » 2^e trimestre 1960.

⁵⁶¹ CARAN F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 2^e trimestre 1960.

⁵⁶² Les messalistes inscrivent leur combat dans un temps long et linéaire. Ils font remonter le début de leur lutte au début des années 1920 comme s'il n'y avait eu aucune rupture depuis l'Etoile-Nord-Africaine.

⁵⁶³ APPP, Ha 24, « Transmission d'un tract du MNA », le 26 juillet 1960.

France, fortifiée dans l'immigration l'espoir d'une paix prochaine. La venue des émissaires du GPRA en métropole est présentée aux musulmans par les propagandistes du FLN comme un succès de la rébellion et même comme une capitulation de la France. Aussi les travailleurs algériens pensent que la délégation de maître Boumendjel sera reçue avec cérémonial et que la paix sera bientôt célébrée. Paradoxalement, ces nouvelles provoquent des réactions d'indépendance vis-à-vis de l'organisation frontiste. Dans certaines régions les immigrés estiment qu'ils n'ont plus à payer leur cotisation. Aussi, les cadres du FLN redoublent d'efforts et avertissent les travailleurs algériens que la négociation n'est pas la paix, que le FLN ne se détourne pas de son but initial -la proclamation de l'indépendance algérienne et qu'en conséquence le combat doit continuer et les collectes s'effectuer comme dans le passé⁵⁶⁴. Finalement, la rencontre des deux parties à Melun entre le 25 et le 29 juin n'aboutit à aucun accord. Dans un communiqué daté du 5 juillet 1960, Ferhat Abbas déclare : « Non seulement il n'y eu pas de concordance des points de vue mais nos deux émissaires se sont retrouvés devant un refus catégorique d'entamer des négociations ». Les travailleurs algériens voient à nouveau leurs espoirs déçus. La désillusion est grande et se traduit par un mutisme presque absolu des musulmans dès que la question algérienne est évoquée au cours d'une conversation. L'aspiration à la paix était, en effet, si forte qu'ils avaient la conviction qu'une fois le contact pris les pourparlers devaient se poursuivre malgré toutes les difficultés possibles dont ils ne se dissimulaient d'ailleurs pas la réalité et l'importante mais ils en arrivent peu à peu à l'idée que l'on se trouve dans une impasse. Au départ une grande discrétion est observée par eux sur les causes qu'ils attribuent à l'échec de ces pourparlers. Mais une vive propagande du FLN oriente l'opinion musulmane dans un sens favorable à ses thèses et les immigrés font finalement porter l'échec de Melun au gouvernement français. La confiance dans l'autorité du général de Gaulle pour restaurer la paix se délite⁵⁶⁵. Les musulmans francophiles quand à eux respirent tandis que les messalistes, pour leur part, se félicitent de voir échouer une négociation à laquelle ils n'ont pas participé et rappellent que les difficultés actuelles n'existeraient pas si lors des entretiens de Melun, le MNA avait été représenté. Messali est, selon ses partisans, le seul à pouvoir aplanir les difficultés et avoir l'audience des factions rivales de l'opinion algérienne.

⁵⁶⁴ APPP, Ha 47, « SCINA, P.V. de réunion », le 6 juillet 1960.

⁵⁶⁵ AD du Rhône, 437 W 110., « Relation avec les conseillers techniques de la Loire et de l'Isère, rapport trimestriel pour l'Allier, le Cantal, la Loire, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme », 3^e trimestre 1960.

- **Une paix inéluctable mais tardive.**

Lors d'une conférence de presse tenue le 5 septembre 1960, le président de la république fait directement allusion au sort encore indéterminé des 400 000 travailleurs musulmans de métropole dans le cas où l'Algérie « Algérienne » romprait tous les liens avec la métropole. D'abord très inquiets quant à leur avenir, les intéressés sont finalement rassurés par l'analyse, faite par les cadres nationalistes, des conditions faites aux immigrés tunisiens et marocains en France depuis l'indépendance des deux pays⁵⁶⁶. Après les échecs de Melun, le FLN tente de sensibiliser l'opinion internationale et de faire reconnaître le GPRA par les Nations étrangères. Puis il fait appel à l'ONU pour l'organisation et le contrôle de la consultation prévue. A la fin de l'année, les discours du général de Gaulle parlant pour la première fois de « République algérienne », le voyage du chef de l'Etat en Algérie, les manifestations dans plusieurs grandes villes algériennes, le procès dit « des barricades » jugeant les « émeutiers » de janvier 1960 à Alger, l'évolution de la situation des pays d'Afrique noire, la discussion de l'Affaire algérienne à l'ONU favorable au GPRA, l'ouverture de la campagne électorale pour le référendum de janvier 1961 sur la politique algérienne du chef de l'Etat, la reconnaissance de fait du GPRA par l'URSS et la promesse des pays de l'Est de lui apporter une aide militaire⁵⁶⁷, amènent de plus en plus les immigrés algériens à réfléchir sur l'avenir politique de l'Algérie et non plus seulement sur le cessez-le-feu ou sur leurs conditions de vie économiques et sociales⁵⁶⁸. L'événement qui semble revêtir la plus grande importance aux yeux des immigrés algériens est constitué par les manifestations musulmanes d'Alger, d'Oran et de quelques autres villes d'Algérie. Les travailleurs algériens résidant en France métropolitaine, dans leur grande majorité, sont, en effet, frappés par les images largement répandues par les journaux, le cinéma et la télévision, de drapeaux vert et blanc flottant pour la première fois dans des villes algériennes et de foules musulmanes déferlant dans les rues. Ces manifestations surprennent en même temps qu'elles entraînent une certaine satisfaction chez les nationalistes. Cette dernière idée est exprimée à plusieurs reprises sous diverses formes. Un Algérien confie, par exemple, aux autorités françaises qui l'interrogent :

⁵⁶⁶ APPP, Ha 24, « SCINA, P.V. de réunion : Réactions de population musulmane à la suite de la déclaration du général de Gaulle », le 14 septembre 1960.

⁵⁶⁷ CARAN F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 4^e trimestre 1960.

⁵⁶⁸ AD du Rhône, 437 W 110, « Relation avec les conseillers techniques de la Loire et de l'Isère, rapport trimestriel pour l'Allier, le Cantal, la Loire, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme », 4^e trimestre 1960.

« Cela ne pouvait plus durer, il fallait que ça éclate un jour ou l'autre ».

Pour beaucoup ces manifestations sont une réaction de dignité en opposition aux manifestations européenne contre le général de Gaulle. Les réflexions à cet égard s'expriment ouvertement :

« Les Européens avaient le droit de manifester et nous de nous taire »⁵⁶⁹.

Les militants nationalistes FLN ou MNA ne manquent pas de commenter ces images les présentant comme des manifestations de masses répondant à l'appel du parti (FLN ou MNA suivant le commentateur) pour réclamer l'indépendance totale et une Algérie musulmane.

Les immigrés se montrent fiers mais n'en restent pas moins inquiets pour leurs familles restées en Algérie. Nombre d'entre eux, par crainte de troubles ou par peur de ne pas pouvoir revenir s'ils partent, renoncent à passer leur congé d'hiver dans leur douar⁵⁷⁰. Les travailleurs musulmans se rendent compte que l'on se trouve à un tournant majeur du conflit franco-algérien. Ils prennent donc de plus en plus conscience que l'application du principe de l'autodétermination entraîne pour eux un choix capital pour la fixation de leur destin⁵⁷¹.

Dans le même temps, le FLN s'oppose catégoriquement à la proposition du gouvernement français de constituer un comité exécutif provisoire en Algérie car il la considère comme absolument contraire au principe de l'autodétermination. Ce nouveau refus risque encore allonger la durée du conflit. Néanmoins, pour la grande majorité des immigrés le FLN a quasiment gagné la partie. Nombreux sont ceux qui estiment en effet que le gouvernement français aura les plus grandes difficultés à trouver des hommes suffisamment représentatifs et courageux pour constituer la troisième force qu'il recherche et grâce à laquelle peut être mis en place cet exécutif algérien provisoire en attendant l'autodétermination. D'ailleurs, ceux du FLN qui étaient d'obédience UDMA avant la rébellion ne manquent pas de faire observer que l'UDMA est une tendance politique modérée

⁵⁶⁹ AD du Rhône, 437 W 110, « Relation avec les conseillers techniques de la Loire et de l'Isère, rapport trimestriel pour l'Allier, le Cantal, la Loire, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme », 4^e trimestre 1960

⁵⁷⁰ CARAN F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 4^e trimestre 1960.

⁵⁷¹ AD du Rhône, 437 W 110, « Relation avec les conseillers techniques de la Loire et de l'Isère, rapport trimestriel pour l'Allier, le Cantal, la Loire, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme », 4^e trimestre 1960.

et qu'elle est représentée dans le FLN mais que tant que les troubles se poursuivent il ne peut guère y avoir de division à l'intérieur du GPRA⁵⁷². Tout le monde considère, en outre, que si les résultats du référendum du 8 janvier sont favorables à la politique algérienne que le président de la République propose aux électeurs, il ne pourra plus refuser d'engager des pourparlers avec le seul GPRA.

Le peu d'empressement des intellectuels et des étudiants à répondre aux offres d'accès à la fonction publique confirme le point de vue de la plupart des immigrés selon lequel la paix est proche. Un étudiant de la région de Grenoble contacté à ce sujet déclare que rien ne presse ses camarades car « toute acceptation d'un poste dans l'administration française peut être compromettante pour l'avenir. » Il ajoute même que « des fonctionnaires bénéficiant de conditions de recrutement exceptionnelles risquent de n'être que des fantoches sans diplômes alors que des étudiants instruits à l'étranger mais non corrompus dans l'administration française sont d'ores et déjà assurés de fournir des cadres à la future République Algérienne ». Les étudiants d'origine algérienne, qui comptent bien ne pas rester en marge des événements auxquels ils assistent, se joignent au mouvement de grève déclenché de l'autre côté de la Méditerranée.

« D'une manière générale la population musulmane en métropole est demeurée calme alors que les manifestations secouaient les cités algériennes. On a seulement enregistré quelque nervosité chez les jeunes, en particulier les étudiants qui dans plusieurs universités (Rennes, Poitiers, Paris, etc.) ont fait la grève des cours par solidarité avec les étudiants musulmans d'Alger. »⁵⁷³

Des Algériens moins instruits que les étudiants déplorent les ambitions et l'attitude de ces derniers. L'un d'eux confie :

« Nos compatriotes étudiants à Toulouse nous dédaignent à ce point qu'aucun d'eux ne consent à se joindre aux étudiants métropolitains qui nous apprennent bénévolement à lire. Quand ils auront remplacé les caïds et que dans leur belle auto ils nous rencontreront sur la route nous ne compterons pas plus pour eux que des moutons et ils nous écraseront »⁵⁷⁴.

⁵⁷² AD du Rhône, 437 W 110, « Relation avec les conseillers techniques de la Loire et de l'Isère, rapport trimestriel pour l'Allier, le Cantal, la Loire, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme », 4^e trimestre 1960.

⁵⁷³ CARAN F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 4^e trimestre 1960.

⁵⁷⁴ *Ibid.*

Il est bien certain que la grande majorité de la population musulmane en métropole souhaite vivement le retour à la paix et l'indépendance de l'Algérie. Mais cette dernière remarque parmi d'autres indique que plus la victoire des nationalistes paraît proche plus les immigrés sont nombreux à s'inquiéter de l'avenir. Pour certains, l'Algérie a encore besoin de la France pour vivre et se développer (aide financière, culturelle et surtout possibilité d'y venir travailler). D'autres craignent de voir le FLN imposer dans les douars et les villages des cadres qui auraient aussitôt fait de se transformer en véritables tyrans si aucun frein ne leur est opposé⁵⁷⁵.

La participation des immigrés au scrutin de référendum du 8 janvier 1961 est insignifiante. Sur environ 50 000 Français musulmans d'Algérie inscrits sur les listes électorales, dont la moitié en région parisienne, seul 5 000 se prononcent dans les urnes⁵⁷⁶. Cette abstention coïncide avec les consignes du FLN et du MNA mais celles-ci n'en sont pas les causes uniques. Les immigrés estiment généralement que cette consultation ne concerne que les Français « de souche » et qu'ils n'ont pas à s'en mêler. Cela ne veut pas dire, pour autant, qu'ils s'en désintéressent. Ils se rendent parfaitement compte de l'importance de cette consultation pour l'avenir de l'Algérie et quels que soient leur niveau social et intellectuel ou leurs affinités politiques, ils attendent le résultat avec un intérêt évident⁵⁷⁷. Celui-ci, enfin dévoilé, satisfait pleinement l'immigration dans sa quasi-totalité. Elle considère, en effet, que la très large approbation donnée au général de Gaulle traduit le profond désir de paix du peuple français et marque une étape déterminante vers la solution du problème algérien⁵⁷⁸. Les travailleurs musulmans ne sont donc pas surpris des démarches entreprises par le président Bourguiba pour relancer les négociations entre le gouvernement français et le GPRA en vue de l'application de l'autodétermination⁵⁷⁹. Toutefois, l'annonce des préparatifs de rencontre à Evian, au début de l'année 1961, ne crée pas dans la masse un mouvement d'euphorie comme cela s'est produit au moment de l'ouverture des pourparlers à Melun⁵⁸⁰. L'échec de ces derniers a, en effet, rendu les immigrés prudents et ces derniers s'attendent à

⁵⁷⁵ AD du Rhône, 437 W 110, « Relation avec les conseillers techniques de la Loire et de l'Isère, rapport trimestriel pour l'Allier, le Cantal, la Loire, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme », 4^e trimestre 1960.

⁵⁷⁶ APPP Ha 24, « Position des Français musulmans d'Algérie à la veille du référendum », janvier 1961.

⁵⁷⁷ CARAN F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes » 1^{er} trimestre 1961.

⁵⁷⁸ AD du Rhône, 437 W 110, « Relation avec les conseillers techniques de la Loire et de l'Isère, rapport trimestriel pour l'Allier, le Cantal, la Loire, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme », 1^{er} trimestre 1961.

⁵⁷⁹ CARAN F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 1^{er} trimestre 1961.

⁵⁸⁰ AD du Rhône, 437 W 110, « Relation avec les conseillers techniques de la Loire et de l'Isère, rapport trimestriel pour l'Allier, le Cantal, la Loire, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme », 1^{er} trimestre 1961.

de nouvelles manœuvres du GPRA d'un côté et du gouvernement français de l'autre. A ce moment les regards sont toutefois tournés vers l'Algérie.

En réaction à la politique du Président et de son gouvernement, que beaucoup d'Européens, militaires ou civils, considèrent comme une politique d'abandon de l'Algérie française, quelques-unes des plus hautes figures de l'armée française décident qu'il est temps d'organiser la contre-révolution. Le 21 avril, en trois heures seulement, les insurgés s'emparent des points stratégiques d'Alger. L'Etat d'urgence est déclaré de Paris. Les événements font naître quelques remous dans l'esprit des travailleurs algériens qui ne cachent pas leur angoisse et se tiennent généralement calfeutrés chez eux. Les activités nationalistes et les attentats cessent quasiment durant ces journées de tension extrême. La fermeté du gouvernement et la rapidité du dénouement de la crise dès le 26 avril, quand plusieurs généraux se rendent finalement aux forces de l'ordre, sont pour les musulmans un véritable soulagement. Le général de Gaulle en ressort à nouveau grandi à leurs yeux.

Prévues pour le 7 avril, les premières négociations d'Evian, sont reportées en raison de la crise politique française d'une part et du refus du FLN d'associer le MNA aux pourparlers ainsi que le propose Louis Joxe d'autre part. L'ajournement des entretiens entraîne une nouvelle déception généralisée dans l'immigration.

L'éventualité soulevée par le président de la République, d'un partage du territoire et de la séparation du Sahara, que le gouvernement veut conserver sous sa domination pour continuer à profiter de sa richesse en pétrole, est aussi fortement désapprouvée par les immigrés nationalistes ou non⁵⁸¹.

Un bulletin destiné aux cadres frontistes diffusé en juin rappelle les principes sur lesquels le FLN ne veut pas transiger et met en demeure les militants et les militantes de poursuivre sans relâche jusqu'à la victoire finale, « le combat libérateur ». Plusieurs autres documents dont certains violemment anti-français sont également mis en circulation. La propagande du FLN souligne que les délégués du parti à Evian se sont montrés capables de tenir tête aux personnalités françaises de plus haut rang et que par ailleurs si le FLN fait preuve d'une telle fermeté c'est parce qu'il est assez puissant pour prendre une telle attitude et

⁵⁸¹ CARAN F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 2^e trimestre 1961.

qu'en fait sinon en droit le gouvernement français est obligé de reconnaître le GPRA comme le représentant du peuple algérien. Cette propagande porte ses fruits. Les autorités constatent « que bon nombre d'attentistes prudents se sont transformés du jour au lendemain en nationalistes fervents »⁵⁸². Le FLN voit finalement son prestige agrandi. Beaucoup, parmi les immigrés le considèrent comme le futur maître de l'Algérie et essaient de s'attirer ses faveurs.

Face à cette nouvelle situation, Messali Hadj change de tactique et fait de la surenchère par rapport au FLN. Alors qu'il ne cessait, depuis 1958, de montrer les meilleurs sentiments gaullistes, il prend désormais ses distances avec la politique du général à partir du mois d'octobre 1960. Il fait ordonner à tous les responsables de « rompre tout contact avec l'administration et la police » afin d'éviter les accusations de « collaboration » et les reproches pour sa confiance dans la politique du président⁵⁸³. En juin 1961, alors que les pourparlers reprennent et que les négociations se heurtent à la question du Sahara, Messali, lui-même, refuse l'invitation du gouvernement français à Evian. Dans un article intitulé « Et maintenant... », les propagandistes du MNA présentent l'absence de leur chef aux négociations comme une réaction aux promesses non tenues du gouvernement français. Ils écrivent : « Le MNA est resté lui-même et toujours soucieux de l'intérêt général du peuple algérien » mais « devant l'offre tardive de la France, il a refusé de se rendre à Evian [...] car cette initiative inopportune n'est qu'une manœuvre grossière de la part du Gouvernement français dans le but bien évident de servir ses intérêts colonialistes »⁵⁸⁴.

Au final, malgré les réunions successives entre le gouvernement français et le FLN tenues entre le 20 mai et le 13 juin, les questions problématiques comme celle de l'intégrité du territoire ou celle de la future nationalité des Français d'Algérie que le gouvernement français veut double ne sont pas tranchées.

Venant après les échecs de Melun et d'Evian, les pourparlers engagés à Lugrin (20-28 juillet 1961) ne soulèvent guère d'enthousiasme. Aussi leur interruption par le FLN compte tenu toujours de l'éloignement des points de vue entre les deux parties cause-t-elle des regrets plutôt qu'une véritable déception. Pour la plupart des immigrés qui se sont repliés

⁵⁸² AD du Rhône, 437 W 110, « Relation avec les conseillers techniques de la Loire et de l'Isère, rapport trimestriel pour l'Allier, le Cantal, la Loire, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme », 2^e trimestre 1961.

⁵⁸³ Jacques Valette, *La guerre d'Algérie des Messalistes*, *op.cit.* p. 265.

⁵⁸⁴ APPP, Ha 27, « Bulletin d'information du MNA », le 27 juin 1961.

dans un attentisme certain mais qui n'ont pas perdu tout espoir, il ne s'agit que d'un retard provoqué par des discussions sur des questions secondaires ne mettant pas en cause l'essentiel, c'est-à-dire l'indépendance de l'Algérie.

Les actions terroristes de la nouvelle Organisation Armée Secrète (OAS) créée sous l'impulsion des généraux à l'origine du putsch d'Alger qui ont déserté et sont entrés dans l'action clandestine paraissent davantage inquiéter les musulmans.⁵⁸⁵

Finalement, l'état d'esprit des immigrés est meilleur qu'auparavant. L'indépendance de l'Algérie paraît désormais inéluctable. Pour autant, ils ont conscience que du temps peut encore s'écouler avant que le GPRA et le gouvernement français ne parviennent à trouver un accord pour engager de réelles négociations aboutissant à une paix durable. Ils se résignent donc à voir la guerre ainsi que toutes les conséquences qu'elle engendre dans leur quotidien se poursuivre encore un temps.

2) L'emprise du FLN sur l'immigration se renforce, la lutte révolutionnaire se poursuit.

- **Quelques modifications de structures.**

Durant les dernières années de la guerre, le FLN ne fléchit pas. Pour mieux protéger l'organisation de l'infiltration par le renseignement français et pour rendre son activité clandestine plus efficiente, la Fédération de France modifie constamment sa structure. D'abord, à la fin de l'été 1959, le territoire métropolitain est redivisé en 6 wilayas et la numérotation de ces wilayas est modifiée.

- La wilaya 1 correspond toujours à la ville de Paris. Elle se caractérise par une très grande stabilité de ses effectifs.
- La wilaya 2 correspond à la périphérie de la capitale. Elle entoure donc la wilaya 1. C'est la plus importante wilaya en termes d'effectifs.⁵⁸⁶

⁵⁸⁵ CARAN F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 3^e trimestre 1961.

- La wilaya 3 s'étend du centre au Alpes. Son siège est installé à Lyon. Elle est moins fortement structurée que les deux précédentes à cause de la rivalité permanente avec les groupements du MNA actifs dans la région.
- La wilaya 3 bis, dite « wilaya-Marseille, s'étend du sud ouest à l'ouest. Elle se caractérise par un accroissement constant de ses effectifs, un cloisonnement très bien appliqué et un travail de formation idéologique régulier.
- La wilaya 4 qui correspond à l'est de la France métropolitaine, se caractérise, elle, par des difficultés dans le recouvrement des cotisations, du relâchement, et des arrestations.
- La wilaya 4 bis couvre la Bretagne, la Normandie, le Nord et le Nord – Est. Son organisation est imparfaitement structurée et les rivalités avec le MNA sont permanentes dans le Nord.

Quatre fédéraux assurent la liaison entre le comité fédéral en Allemagne et les wilayas.

Les wilayas sont toujours subdivisées en super-zones (ou Amalas) ; les super-zones en zones et les zones en régions. La région reste le rouage essentiel de l'organisation FLN. Au sein de la région les éléments frontistes sont organisés en fonction de leur implication dans la rébellion.

Les militants, soit les éléments sûrs acquis à l'idéologie nationaliste et ayant donné des preuves de son loyalisme sont particulièrement cloisonnés. On distingue :

- La cellule :	2 militants + 1 chef	3
- La fraction :	2 cellules + 1 chef	7
- Le groupe :	2 fractions + chef	15
- La section :	2 groupes + 1 chef	31
- La kasma :	2 sections + 1 chef	63
- Le secteur :	2 kasma + 1 chef	127
- Le district :	2 secteur + 1 chef	255
- Le superdistrict :	2 district + 1 chef	511

⁵⁸⁶ Cf., Volume des annexes, Carte, « Implantation des wilayas et super-zones de la région parisienne », p. 65.

En 1960, le nombre des militants est estimé à 15 000.

Les adhérents qui versent régulièrement leurs cotisations mais n'offrent pas encore des garanties suffisantes pour être admis au nombre des militants sont groupés en :

- cellule :	4 adhérents + 1 chef	5
- groupe :	3 ou 4 cellules + 1 chef	15 à 20
- section :	3 à 4 groupes + 1 chef	45 à 80
- kasma :	3 à 4 sections + 1 chef	130 à 320
- secteur :	3 à 4 kasma + 1 chef	400 à 900

Enfin les sympathisants, soit les musulmans qui paient sans enthousiasme la cotisation mensuelle sont organisés selon le même principe que les adhérents mais l'encadrement est moins dense et le cloisonnement moins direct.

Les commerçants qui ne sont pas salariés sont théoriquement groupés en cellules, groupes, et sections. Leur cotisation financière est variable. Elle s'échelonne désormais, en moyenne, entre 10 et 16 000 francs par mois. Une organisation des femmes est aussi prévue dans les principes mais elle ne semble pas fonctionner⁵⁸⁷.

En avril 1960, le nombre de cotisants du FLN est estimé à 120 à 130 000 musulmans (33 000 dans la wilaya 1, 49 000 dans la wilaya 2, 18 000 dans la wilaya 3, 13 000 dans la wilaya 3 bis, 7 500 dans la wilaya 4 et 6 000 dans la wilaya 4 bis.)⁵⁸⁸

- **Un contrôle étendu.**

Ses effectifs étant relativement stables, la Fédération de France du FLN se préoccupe ensuite de son implantation dans les régions de Province où son contrôle est superficiel ou inexistant. Elle fait l'inventaire de ce qu'elle appelle les « villes ouvertes », c'est-à-dire les villes où les réfractaires aux collectes peuvent trouver refuge en raison de l'absence de structure frontiste solide et prend des dispositions pour combler ces lacunes⁵⁸⁹. L'infiltration

⁵⁸⁷ Cf., Volume des annexes, « Tableau organique de la wilaya Paris-périphérie, avril 1960 », p. 66.

⁵⁸⁸ CARAN F1a 5016, « Le FLN », le 21 juin 1960.

⁵⁸⁹ APPP, Ha 47, « SCINA, P.V. de réunion », le 28 octobre 1959.

nationaliste se poursuit donc jusque dans les départements peu industrialisés et à faible implantation musulmane. Les autorités expliquent que cette nouvelle expansion est favorisée dans une certaine mesure par l'arrivée dans ces régions de militants frappés d'interdiction de séjour dans les zones à forte population musulmane :

« Dans ce département [les Vosges] à faible densité musulmane, il faut tenir compte de la proportion non négligeable d'interdits de séjour tant politiques que de droits commun qui y élisent domicile. Leur influence ne doit pas être sous-estimée. Les réactions de musulmans installés depuis longtemps dans le pays sont de plus en plus difficiles à noter. [...] En effet, certains musulmans qui venaient fréquemment bavarder avec les conseillers sociaux et faisaient état des sentiments nettement francophiles, se montrent de plus en plus réticents et font preuve de connaissances politiques acquises au contact des interdits de séjour. »⁵⁹⁰

Personne ne semble plus pouvoir se soustraire à l'emprise du Front. La Fédération de France du FLN est même implantée dans les sanatoriums du territoire métropolitain. A Saint-Hilaire-du-Touvet, par exemple, les trois sanatoriums, sont organisés en sections. Une section compte deux groupes, quelques fois trois. Le groupe compte lui en général quatre cellules. Dans ces lieux, les responsables frontistes appliquent avec rigueur les consignes habituelles de l'organisation. Les fonds sont recueillis le 25 de chaque mois. La cotisation est celle des « malades » correspondant à 15 nouveaux francs plus les dons. Les retardataires paient le 30 du mois. Les fonds de la collecte principale, celle du 25, sont acheminées vers Grenoble, un jour ou deux après le ramassage, soit le 26 ou le 27. Les fonds de la collecte des retardataires sont acheminés le 5 ou le 6 du mois suivant. Le total des fonds recueillis pour ces trois sanatoriums est d'environ 6 000 nouveaux francs par mois⁵⁹¹.

Après les réticences nombreuses des immigrés face aux collectes au lendemain de la vague répressive qui a suivi l'ouverture du second Front, les cadres frontistes durcissent leurs mots d'ordre et maintiennent un contrôle étroit sur les musulmans. La structuration de l'OS distincte de l'organisation politique n'empêche pas le maintien des groupes armés ou groupes de choc rattachés eux à la région et faisant désormais office de police frontiste. Des visites systématiques et inopinées des cafés, hôtels et foyers occupés par des immigrés algériens sont menées par les groupes de choc ou groupes armés qui depuis la maise en place de l'OS foéquipes souvent étrangères aux secteurs où elles opèrent afin de déceler ceux qui tentent

⁵⁹⁰ AD de Moselle, 297 W 82, « Etat d'esprit de la population musulmane dans les Vosges », 2^e trimestre 1961.

⁵⁹¹ APPP, Ha 34, « Activités du FLN aux Sanatoriums de Saint-Hilaire-du-Touvet », le 8 octobre 1960.

d'échapper au Front. Ensuite, craignant que l'espoir d'une paix prochaine n'émousse la volonté de lutte et le courage de ses militants, la Fédération de France donne des consignes très strictes, à tous les cadres de l'organisation, pour qu'aucun relâchement dans la discipline ne soit toléré, en particulier en ce qui concerne le recouvrement des cotisations. La vie des cellules, kamas ou unités plus importantes est suivie et contrôlée avec un soin extrême par les responsables dont elles dépendent, les rapports sont annotés, les lacunes relevées, les demandes d'explication fréquemment formulées. Il en résulte un durcissement des contraintes. Les repréailles menées par les groupes armés ou groupes de choc frontistes se poursuivent contre les « traîtres » et surtout sur les militants coupables d'avoir détourné des fonds ou les dénonciateurs. Là où le FLN connaît quelques difficultés, dues à la lassitude croissante des immigrés à cause de la poursuite de la guerre malgré les espoirs que suscitent la politique algérienne du général de Gaulle et de la répression qui s'accroît, le FLN continue d'user de l'arme terroriste contre les réfractaires à l'impôt ainsi que contre tous les musulmans qui désobéissent à ses ordres. Par contre dans les régions où le quadrillage est efficace et où les effectifs sont stables ou en progression, les musulmans n'ayant jamais versé leurs cotisations qui sont découverts et qui acceptent de se soumettre, sont désormais simplement frappés d'une forte amende⁵⁹². Dans la Loire, par exemple, le préfet constate que le FLN poursuit « son évolution vers l'emploi de méthodes plus souples notamment pour la perception des collectes. Il est certain en effet que celles-ci ne s'effectuent plus sous des menaces aussi précises et de façon aussi brutale que précédemment. »⁵⁹³ Quand les circonstances sont favorables le Front, par pragmatisme, adopte donc des procédés plus adéquats et surtout plus lucratifs. Cela ne se traduit nullement par une baisse des effectifs.

Le 6 mai 1960 à 21h, à la suite d'un mot d'ordre, plusieurs centaines de locataires du centre de la Part-Dieu, qui en compte 1 310 sont sortis dans les rues voisines. Les cadres du FLN n'ont pas donné aux exécutants les raisons de cette manifestation qui peut avoir été soit une marque de solidarité avec les détenus de la prison St Paul alors en grève de la faim soit une mesure d'auto-défense contre l'approche du quartier d'éléments MNA mais qui peut tout aussi avoir constitué un exercice préparatoire à une action future éventuelle⁵⁹⁴. La possibilité pour le FLN de rassembler aussi rapidement une telle masse à une très petite distance de

⁵⁹² CARAN F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 1961.

⁵⁹³ AD du Rhône, 437 W 110., « Relation avec les conseillers techniques de la Loire et de l'Isère, rapport trimestriel pour l'Allier, le Cantal, la Loire, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme », 4^e trimestre 1960.

⁵⁹⁴ CARAN F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 2^e trimestre 1960.

points sensibles comme la Marie du 3^e arrondissement et de la préfecture témoigne de son emprise quasi-totale sur les masses musulmanes.

A la fin de l'été 1961, les autorités notent que :

« L'emprise du FLN sur les travailleurs n'a fait qu'augmenter au cours des derniers mois ; ceux qui arrivent à lui échapper sont de plus en plus rares. »⁵⁹⁵

A ce moment, la structuration du mouvement est à nouveau modifiée. Les archives indiquent dès septembre 1961 l'existence de 7 wilayas toujours réparties en 3 groupes.

Le groupe 1 contrôlé par Baba Hamed comprend deux wilayas :

- La wilaya 1 qui correspond désormais au sud du département de la Seine.
- La wilaya 1B qui englobe le sud-ouest de la France de la région parisienne à Bordeaux.

Le groupe 2 contrôlé par Younès Aberkane comprend 3 wilayas :

- La wilaya 2 qui correspond au nord de la Seine.
- La wilaya 2A qui s'étend du nord de la Seine jusqu'à la frontière belge.
- La wilaya 2B qui comprend tout l'Est de la France.

Le groupe 3 contrôlé par Saïd Amroun comprend 2 wilayas :

- La wilaya 3 qui correspond à la région de Lyon y compris le massif central.
- La wilaya 3B qui englobe la région de Marseille et le Languedoc.⁵⁹⁶

Désormais tout le territoire est couvert. C'est Mohmaed Zouaoui, le contrôleur fédéral qui fait le lien entre les contrôleurs de wilayas et le comité fédéral en Allemagne.

⁵⁹⁵ CARAN F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 3^e trimestre 1961.

⁵⁹⁶ APPP, H1B17, « SCINA, Compte-rendu de réunion », le 22 novembre 1961.

- **Le FAAD et les derniers soubresauts de la guerre FLN-MNA.**

Le MNA, de son côté, entend faire la preuve qu'il est aussi un interlocuteur valable et que les prétentions du GPRA à être l'unique porte-parole des Algériens ne sont pas fondées. Il ne ralentit donc pas ses efforts pour maintenir ou augmenter son influence dans les milieux musulmans. La propagande faite autour de la figure de Messali s'accroît et la lutte contre le FLN se poursuit. En 1960, l'organisation du MNA est encore relativement forte. Le noyau en demeure la wilaya Nord, dont le dispositif défensif ne cesse d'être renforcé. Elle couvre la Somme, le Nord, le Pas-de-Calais et la Belgique.

- La kasma de Lille compte 800 membres. Les faubourgs de la ville sont contrôlés par le FLN et donc les messalistes sont surtout concentrés dans les localités de Saint-André, Marguette et la Madeleine désertés par le Front.
- La kasma de Roubaix-Tourcoing comprend 500 cotisants environ.
- La kasma de Valenciennes comptabilise, elle, 1 000 cotisants. Aux alentours de la ville, les éléments frontistes apeurés ont quitté les foyers et les centres d'Anzin, de Bruay et de Raismes où les messalistes sont installés⁵⁹⁷.

Dans la wilaya de l'Est, la situation est plus fragile. Elle compte environ 500 militants et cotisants. Mais bien des responsables semblent jouer un jeu étrange, payant leur cotisation au FLN et lui donnant des renseignements sur le MNA tout en affectant de conduire leurs camarades. Messali l'apprend en 1962 et fait éliminer tous les cadres concernés. La wilaya Centre-Sud semble plus solide. Le MNA su garder son organisation, ses cadres et ses groupes de choc. Les commandos résistent de façon impressionnante aux commandos du FLN. Au total, le groupement conserve 650 militants dispersés dans les villes du Midi, à Lyon, Clermont-Ferrand et Saint-Chamond⁵⁹⁸. Dans le département de la Seine, les effectifs du MNA n'atteignent que 250 cotisants décidés à se battre. Ils se protègent dans quelques hôtels fortifiés d'où ils peuvent préparer leur défense contre le FLN⁵⁹⁹. Dans les 14^e et 19^e arrondissements trois hôtels sis 34 rue Decrès, 12 rue de Meaux et 36 rue Petit abritent encore 120 éléments. En banlieue, le « bastion » du mouvement installé 3 place du capitaine Clarner à Saint-Ouen est occupé par une vingtaine de militants tandis que les établissements situés 20

⁵⁹⁷ APPP, Ha 27, « Le MNA », 1962.

⁵⁹⁸ Jacques Valette, *La guerre d'Algérie des Messalistes*, op.cit. p. 264.

⁵⁹⁹ *Ibid.*, p. 264 et 265.

rue Paul Vaillant-Couturier à Levallois-Perret, 10 rue François Mauriac à Colombes, 191 rue Gabriel Péri dans la même ville, 27 rue Marceau à Montreuil et 19 rue Louis Blanc à Courbevoie, abritent au total environ 70 militants⁶⁰⁰.

Messali fait la preuve de son aura en métropole en réunissant plus de 4 000 personnes à Gouvieux⁶⁰¹ le 11 mars 1961 à l'occasion du 24^e anniversaire du PPA. Messali est toujours considéré comme le père du nationalisme algérien et respecté comme le premier apôtre de l'indépendance. Toutefois, il apparaît à bon nombre des immigrés comme une figure dépassée⁶⁰². Si aux yeux de la très grande majorité des musulmans, le FLN a gagné la partie aussi bien contre les autres tendances politiques algériennes que contre la France elle-même, le prestige du *Zaïm* demeure néanmoins suffisant pour irriter les responsables frontistes. Ainsi partout où le MNA est organisé, il fait l'objet d'un harcèlement sans pitié. Le mordant de ses groupes de choc n'ayant pas diminué parallèlement à ses effectifs, il rend coup pour coup et la lutte contre le FLN s'intensifie dans les régions ou localités qu'il entend conserver ou reconquérir soit dans le Nord - les ¾ des attentats messalistes sont effectués dans le Pas-de-Calais -, dans l'Est, à Lyon, dans le Puy de Dôme, à Toulouse et dans le département de la Seine.

Dans la banlieue parisienne, les rares hôtels ou meublés qui servent de points de ralliement ou d'abri aux commandos messalistes sont étroitement surveillés par les frontistes et agressés chaque fois que les circonstances s'y prêtent. Repliés dans leur établissement, les messalistes montrent toutefois le plus souvent de grandes capacités défensives et prouvent ainsi leur résistance. Le 4 novembre 1959, à Colombes, dans le département de la Seine, une importante fusillade, le démontre. Vers 22h, trois commandos du FLN (deux groupes de 6 immigrés algériens porteurs de mitraillettes et de bidons d'essence et un groupe de trois hommes chargés de faire le guet) convergent en direction de l'hôtel messaliste rue Gabriel Péri. Les militants du MNA cachés dans le café voyant les attaquants venir tirent plusieurs coups de feu et réussissent finalement à faire fuir les tueurs frontistes. Cette opération, la troisième attaque en force de l'hôtel après celle du 12 septembre et celle du 22 septembre se solde donc par un échec. Aucun locataire de l'hôtel n'est blessé. Néanmoins l'ampleur des

⁶⁰⁰ APPP, Ha 27, « Le MNA, organisation et activités », 1961.

⁶⁰¹ AD du Rhône, 437 W 80. « Activités séparatistes algériennes : Déclaration de Messali Hadj à Gouvieux », le 11 Mars 1961.

⁶⁰² CARAN F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 2^e trimestre 1960.

moyens dont disposent les commandos et la répétition des attaques permettent de penser que la neutralisation de l'hôtel messaliste est confiée à l'organisation spéciale du FLN⁶⁰³.

En juin 1961, la décision de Messali de ne pas répondre aux offres de conversation présentées par le gouvernement français, après l'échec des pourparlers d'Evian, entraîne de nouvelles dissensions au sein du MNA. Beaucoup approuvent ce revirement politique, les kabyles notamment qui pour la plupart n'ont pas versé dans le réformisme, et s'accordent avec la volonté de Messali de ne pas servir de « roue de secours » au gouvernement colonialiste. Par contre d'autres, les éléments arabophones du bureau politique principalement, ne font pas preuve d'une aussi grande fermeté révolutionnaire ni même de rigueur morale. Ils pensent le moment venu de recueillir quelques bénéfices de leur long passé de militants. Constatant que Messali refuse de prendre la tête du comité exécutif provisoire en cours d'élaboration, ce qui aurait dû leur ouvrir quelques postes de ministères et mettre fin à la misère de la clandestinité et à la vie craintive dans les hôtels toujours menacés par le FLN, ils se rebellent violemment contre le *Zaïm* et parviennent à le mettre en minorité au bureau politique. Finalement exclus par Messali, ces derniers écoutent les sirènes du FAAD, le Front Algérien d'Action Démocratique créé et financé par le gouvernement français dans le but de contrebalancer le poids du FLN et d'influencer l'opinion algérienne vers le choix de l'association avec la France, et en prennent finalement la tête⁶⁰⁴. Aussi bien le MNA que le FAAD expliquent et commentent dans leurs organes respectifs (*La Voix du Peuple* pour le premier, *L'Algérien* pour le second) ainsi que par des tracts, aussi bien leurs griefs réciproques que leurs positions doctrinales ou leur opposition au FLN. Après le communiqué du 29 juin dans lequel il est annoncé l'exclusion d'un certain nombre de messalistes, le MNA s'attache dans une « Mise au point » à condamner sévèrement les scissionnistes, soulignant que « les exclus ont été gravement atteints par la maladie de la négociation à tout prix bien que le gouvernement français ait ignoré le MNA à Melun et surtout à Evian », qu'ils ont tout fait pour rejoindre la troisième force et siéger dans le fameux exécutif algérien », qu'ils « ont fini par se jeter dans le FAAD dont les ficelles sont tirées par les officines colonialistes » et qu'ils ont tenté d'entraîner l'USTA, le MNA et même les maquis ». Cette « Mise au point » est reprise dans *La Voix du Peuple* de juillet 1961 dans un article intitulé « FAAD et FADERIE ». Aux critiques et aux accusations du MNA, le FAAD, dans le n°11 de son

⁶⁰³ APPP, Ha 24, « Au sujet d'une fusillade à Colombes », novembre 1959.

⁶⁰⁴ APPP, Ha 24, Activités politiques des milieux nationalistes algériens en métropole, 1958-1962.

journal, sous le titre « A nos frères du MNA », riposte en rejetant toute la responsabilité de scission au MNA sur Messali. « Cette crise », affirme le porte-parole du FAAD, « survient à la suite de divergence de vues entre Messali et la majorité de la direction qui n'approuvait pas ses méthodes dictatoriales ». Cependant, précise-t-il, le FAAD « n'est pas un adversaire un MNA, avec lequel il est appelé à coordonner ses efforts et à s'unir pour faire face au totalitarisme ». Plus que le MNA, c'est donc le FLN qui est visé. A ce sujet, il faut noter que l'orientation des deux mouvements, celle du MNA et celle FAAD, vis-à-vis du FLN diverge sensiblement. De fait, la ligne politique du MNA ne diffère plus tellement de celle du FLN. Cela s'observe nettement dans le communiqué de son bureau politique daté du 21 juillet 1961 où « il déplore ce qui est arrivé à Bizerte », « s'incline devant les victimes du colonialisme » et « demande à tous les maghrébins de faire bloc autour de la libération nationale de l'Algérie [...] pour mettre fin aux équivoques, aux malentendus et aux convoitises colonialistes ». Il se montre même plus intransigent que le FLN puisqu'il recommande de « n'ouvrir des négociations avec le peuple français, qu'une fois l'indépendance de l'Algérie et l'union des peuples maghrébins réalisées ». De même, le 6 juillet, soit au lendemain des manifestations à Alger, devançant le FLN, le MNA fait paraître un communiqué pour approuver « le peuple algérien qui a manifesté dignement et pacifiquement sa volonté de vivre libre, uni et indépendant » et « stigmatiser la répression sanglante perpétrée par les forces colonialistes contre une population sans défense⁶⁰⁵. Selon des renseignements recueillis par les autorités françaises à Alger, l'éclatement du MNA pourrait en fait résulter d'un accord passé entre Messali et un émissaire du GPRA prévoyant notamment que l'orientation politique du MNA serait progressivement modifiée et alignée sur celle du FLN, en contrepartie de quoi Messali recevrait un poste au sein du GPRA⁶⁰⁶. Tout autre est l'attitude du FAAD vis-à-vis du FLN. Dans ses communiqués, ce mouvement se livre lui à de violentes attaques contre le Front s'ingéniant à le faire apparaître inféodé au pays de l'Est. Dans un article intitulé « Face au partage et à l'amputation du territoire, le cri de l'Algérie : Unité-Solidarité », le FADD critique avec virulence « les exilés de Tunis et du Caire qui ont transformé des négociations en vue de la paix en un monologue destiné à contribuer à leur propagande de guerre » et condamne « les instigateurs des manifestations du 5 juillet [...] qui luttent contre le partage en jetant une communauté contre l'autre [...] et ont démontré aux yeux du monde que la présence de l'armée française était indispensable pour éviter la guerre civile ». Cette opposition du FAAD au FLN émerge encore dans un tract intitulé « Front Algérien d'Action

⁶⁰⁵ APPP, Ha 26, Propagande Nord-africaine, publications clandestines, tracts, 1956-1961.

⁶⁰⁶ APPP, Ha 24, Activité politique des milieux nationalistes algériens en métropole, 1958-1962.

Démocratique » où il affirme avec force que « la paix ne peut sortir des pourparlers qui doivent reprendre le 20 juillet parce que le FLN ne le désire pas sincèrement » et que « ces messieurs ne consentiront jamais à abandonner les titres de ministre, de rais et de *Zaïm* [...] pour venir affronter en Algérie dans les djebels et les casbahs une compétition électorale pleine d'incertitude pour eux. »⁶⁰⁷. Au final, malgré ses efforts, le FAAD ne parvient ni à supplanter le MNA ni à déstabiliser le FLN. Les observateurs parisiens notent en effet que :

« L'emprise de la rébellion frontiste sur les populations musulmanes est tellement enracinée qu'elle laisse peu de place et guère de possibilité à l'implantation du FAAD »⁶⁰⁸.

Le MNA lui maintient ses positions jusqu'à la diffusion d'un tract frontiste intitulé « Appel aux derniers messalistes » dans lequel, après avoir une nouvelle fois dénoncé tous les mensonges du MNA depuis 1954 et accusé Messali d'être à la botte du colonialisme français, les propagandistes frontistes somment les militants de l'organisation rivale « honteusement trompés par quelques aventuriers et démagogues qui formaient l'état-major de Messali » de rejoindre « la seule voie de l'honneur et de la dignité » c'est-à-dire la Fédération de France du FLN. A partir de là, de nombreux éléments du MNA passent au FLN.

« Devant la montée du FLN, Messali Hadj fait de la surenchère [...]. Une fraction de ses partisans ne l'en abandonne pas moins pour passer dans les rangs du FLN. »

« De hauts responsables du MNA ont répondu à l'appel du FLN lancé le 15 juillet 1961 en faveur d'un ralliement des messalistes. Les ralliés ont entraîné avec eux quelques militants ce qui a provoqué une réduction sensible des effectifs »⁶⁰⁹

Finalement, après quelques semaines d'accalmie entre juillet et août, la lutte entre les deux groupements rivaux reprend et se poursuit jusqu'à la fin de la guerre dans les mêmes conditions que les deux années précédentes.

⁶⁰⁷ APPP, Ha 26, Propagande Nord-africaine, publications clandestines, tracts, 1956-1961.

⁶⁰⁸ APPP, Ha 24, Activité politique des milieux nationalistes algériens en métropole, 1958-1962.

⁶⁰⁹ CARAN F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 2^e trimestre 1961.

- **L'OS, toujours prête.**

Après le désaveu de Ferhat Abbas concernant les actions terroristes perpétrées en août et en septembre 1958 et les nombreuses arrestations qui ont suivi l'ouverture du « second front », les attentats du FLN contre les infrastructures économiques cessent. Malgré tout, les différents services de police métropolitains vivent dans la crainte qu'une nouvelle nuit du 25 août 1958 se produise. Leur peur n'est pas sans fondement. Au cours de leurs enquêtes, interrogatoires et perquisitions, ils découvrent que depuis la fin de l'année 1959, le FLN diffuse au sein de l'immigration algérienne plusieurs directives qui vont dans le sens d'un renforcement de l'OS. Les militants frontistes sont invités à accélérer la recherche de « chambres de bonne », de « locaux discrets » susceptibles de servir de dépôts d'armes, de lieux de refuge ou de salles de soin pour les membres de l'OS. La « Spéciale » appelle également les médecins, infirmiers, bons conducteurs, et ouvriers spécialisés à se faire connaître de leurs responsables⁶¹⁰. Ensuite, les combattants du FLN doivent reprendre l'entraînement. Leur rôle et le comportement qu'ils sont tenus d'adopter leur sont vivement rappelés. Voici la reproduction d'un « ordre du jour » destiné aux éléments de l'OS et des groupes de choc :

- « 1) Envoyer les militants aux stands de tir pour les préparer à la cible.
- 2) Ne jamais envoyer un élément seul, toujours à trois pour prévoir la fuite.
- 3) Garder calme et sang froid surtout pendant le travail.
- 4) Ne jamais dire que l'on appartient au groupe de choc mais qu'on est sympathisant du FLN.
- 5) le *Fidaï* a un rôle noble celui de Moudjahid.
- 6) Discipline et Morale.
- 7) Devant l'ennemi attitude digne et en cas d'arrestation dire « je suis de l'ALN, je ne sais rien, je ne connais rien. »
- 8) Compléter les renseignements et ne jamais s'introduire dans les affaires de l'organisation. »⁶¹¹

La police retrouve, en outre, chez Aït Moktar, un des dirigeants de l'OS, une liste d'objectifs retenus pour un sabotage éventuel. Cette liste comporte des sociétés pétrolières,

⁶¹⁰ APPP, Ha 27, « Evolution de l'organisation spéciale et quelques directives récentes du FLN », le 14 novembre 1960.

⁶¹¹ *Ibid.*, « Force de frappe du FLN », 1960.

des industries chimiques, des manufactures, des industries automobiles, des centrales hydrauliques, des centres atomiques, des raffineries, etc.⁶¹². Les opérations réalisées par la direction de la surveillance du territoire sur le plan de la récupération des stocks d'armes et du démantèlement de l'organisation terroriste apportent ensuite la preuve de la puissance offensive de l'OS au point de vue de l'armement. Parmi les armes saisies, il y a divers engins explosifs, des fusils mitrailleurs, des fusils de guerre et des pistolets automatiques assortis d'une impressionnante quantité de munitions. L'armement dépasse en nombre et en importance celui utilisé par les simples commandos. Le FLN ayant joué la carte de l'ONU, des consignes sont données par le GPRA à la Fédération de France pour éviter tout attentat spectaculaire susceptible d'impressionner défavorablement l'opinion internationale. Pour autant, l'OS apparaît solidement structurée, puissamment armée et prête à agir. Les autorités demeurent donc inquiètes. Elles constatent très tôt que les éléments de l'OS sont désormais envoyés dans les établissements d'obédience messaliste afin d'anéantir totalement le parti rival mais elles craignent aussi que l'organisation clandestine prépare des conditions favorables à une action armée de grande envergure qui pourrait à nouveau être dirigée contre les infrastructures puis les personnalités métropolitaines si la conjoncture devenait favorable à de telles actions. Elles notent :

« L'appareil terroriste du Front nous apparaît comme puissant et dangereux. Il ne constitue peut-être pour l'organisation que l'ultime argument susceptible d'imposer son point de vue et il n'est pas sûr que cet argument soit jamais employé, mais il n'empêche que la découverte de l'arsenal dont il a été question matérialise une menace qu'on ne saurait négliger. »

La dernière quinzaine du mois de mai 1960 est marquée par une vague de terrorisme très particulière. Les attentats semblent être commis aveuglément. Des policiers aussi bien que des civils ne paraissant pas s'intéresser ni de près, ni de loin aux affaires nord-africaines sont agressés. L'assassinat d'un cabaretier, d'un employé et d'un policier non spécialisé dans la répression des menées séparatistes paraît montrer que les victimes frontistes ne sont plus choisies suivant un critère bien précis. Pour expliquer les raisons qui poussent l'OS à choisir aussi diversement ses cibles, les enquêteurs formulent les hypothèses suivantes :

⁶¹² APPP, Ha 27, « OS-GA », 1960-1962.

- 1) Les meurtres ne sont pas décidés à l'échelon central mais laissés à l'initiative de responsables OS se plaçant à un échelon moyen. Le choix des victimes est donc conditionné par les rancunes personnelles ou l'inspiration heureuse du moment.
- 2) Les attentats sont commis en connaissance de cause avec l'approbation préalable des instances élevées du Front. Dans ce cas la doctrine adoptée consiste en juxtaposant le terrorisme sélectif au terrorisme aveugle à aboutir au double résultat de faire régner la terreur aussi bien chez les individus se sentant visés à cause de leur action anti-frontiste que dans la masse des Nord-africains et des métropolitains.

Le 8 juin 1960, la Fédération de France du FLN publie un démenti de sa responsabilité dans les derniers attentats commis en métropole⁶¹³. Pour les services de police parisiens, cette « mise au point » semble étayer la première hypothèse. La Fédération de France, elle, insinue clairement qu'il peut s'agir aussi d'une nouvelle manœuvre des colonialistes prêt à tout pour ternir l'image du FLN notamment auprès des partis de gauche et entraver d'éventuelles négociations.

Globalement, de 1959 à 1962, les attentats perpétrés et revendiqués par l'OS sont beaucoup plus rares et beaucoup moins spectaculaire dans l'ensemble du territoire, à l'exception de la région parisienne où une véritable guerre est engagée contre les forces répressives, que durant l'année 1958. Dans le centre, seulement deux tentatives de meurtres ratées contre des fonctionnaires de police en activité sont enregistrées. La première au mois d'octobre 1959 contre un inspecteur de police de la sûreté de Grenoble détaché à la brigade nord-africaine du SRPJ de Lyon⁶¹⁴. Et la seconde, un mois plus tard, contre un gardien de la paix en exercice à Saint-Étienne⁶¹⁵. Dans le sud, les services de police note qu'à la suite de la vague de sabotages et d'attentats des mois d'août et septembre 1958 et des arrestations qui ont suivies, l'OS, reconstituée, est « restée dans l'ombre et ne s'est plus manifestée par des attentats spectaculaires »⁶¹⁶. Dans l'Est de la France, à Metz, un seul incident opposant des divisions de parachutistes récemment arrivées d'Algérie et des commandos FLN est enregistré. Les obsèques de deux victimes musulmanes de cet incident sont l'occasion pour le

⁶¹³ Cf., Volume des annexes, « Mise au point du FLN », p. 67 et 68.

⁶¹⁴ AD du Rhône, 437 W 85. Renseignements Généraux, opération de police dans les milieux FLN (Document daté du 10 octobre 1959)

⁶¹⁵ AD du Rhône, 437 W 85. Renseignements Généraux, opération de police dans les milieux FLN (Document daté du 6 janvier 1961).

⁶¹⁶ AD des Bouches-du-Rhône, 137 W 396. DST, la pénétration des mouvement séparatistes nord-africain (9 mai 1962).

FLN de grouper 850 Nord-africain qui ont défilés dans les rue de Nancy trois par trois dans l'ordre et le recueillement. Enfin, dans le Nord, le FLN lance ses commandos de tueurs contre les réfractaires ce qui a alourdi notablement l'atmosphère⁶¹⁷.

- **L'argent, le nerf de la guerre.**

Parallèlement à l'action terroriste, la Fédération de France du FLN poursuit son travail de collectes. Durant la dernière phase la guerre, trouver de l'argent semble même être la préoccupation principale des dirigeants de l'organisation.

« Le souci principal des dirigeants FLN reste la collecte de fonds. Toutes les fins de semaines des émissaires sont envoyés pour faire pression sur les Nord-africains. »⁶¹⁸

Le bulletin organique de la Fédération de France du 1^{er} décembre 1960 est d'ailleurs intitulé « L'argent est le nerf de la guerre ». Dans ce communiqué⁶¹⁹, les propagandistes rappellent la liste des besoins financiers du Parti, soulignent l'aide précieuse mais réduite des « pays amis », et insistent sur le fait que « ce sont les sacrifices des Algériens et des Algériennes qui [permettent] la poursuite et le développement de la guerre libératrice ». Partout sur le territoire, des directives financières nombreuses et insistantes réitèrent, entre autres, chaque mois les consignes suivantes aux responsables locaux de l'organisation :

- « Attirer l'attention sur les retards. »
- « Obliger les chômeurs à payer. »
- « Fournir des explications au sujet des cotisations symboliques. »⁶²⁰
- « Le complément des cotisations symboliques non expliqué sera payé par les responsables. »
- « Aucun responsable supérieur n'a le droit de percevoir des cotisations à la base. »
- « Toutes quêtes effectuées hors des réunions et des cadres organiques doivent être saisies. »
- « Toutes les saisies d'argent effectuées par la police doivent être suivies d'un rapport précis relatant les circonstances de la saisie. »

⁶¹⁷ CARAN F1a 5014. Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes (3^e trimestre 1961).

⁶¹⁸ AD du Rhône, 437 W 85, « RG, Contrôle des Nord-africains et des activités en rapport avec la guerre d'Algérie par les services des Renseignements Généraux », du 13 novembre 1959.

⁶¹⁹ Cf., Volume des annexes, « Bulletin organique de la Fédération de France du FLN », p. 69 et 70.

⁶²⁰ Les « cotisations symboliques » dans les rapports financiers de l'organisation correspondent aux cotisations de 1000 francs payés par les chômeurs, les malades de longue durée et les invalides.

- « Tous détournements ou pertes doivent être signalés immédiatement. Sanctions graves à qui tentera de les camoufler. »
- « Des sanctions seront prises contre les responsables pour tout blocage de la finance. »
- « Les nouvelles recrues doivent s'acquitter de leur dette d'au moins 10 000 francs. »
- « Elargir le champ de la collecte. »
- « Restreindre les dépenses de l'organisation clandestine. »
- « Même les hospitalisés doivent payer leurs cotisations. »
- « Surveillance et contrôle pour interdire jeux et paris qui pourraient grever le budget des militants et gêner la collecte. »
- « Pour réduire les dépenses, la situation des familles secourues par le CSD doit être contrôlée par la commission d'hygiène.
- « Le CSD verse des secours aux familles des membres du FLN incarcérés, il importe de vérifier scrupuleusement les revenus réels de ces familles afin de supprimer le versement des indemnités à celles qui n'en n'ont pas besoin. »
- « Les chômeurs ne versent que des cotisations symboliques à taux réduit et les dirigeants estiment qu'en cas d'arrestation l'organisation n'a pas à leur manifester de reconnaissances particulières. »
- « Tous les secours versés par le CSD doivent être justifiés et leurs tarifs adaptés aux besoins réels des individus secourus ». ⁶²¹

Cette longue suite de prescriptions financières vise l'augmentation des ressources du Front et la baisse de ses dépenses. Ces consignes ont également pour but d'éviter au maximum les fraudes et détournements opérés par certains responsables. Pour la police, cela « démontre que le ramassage des cotisations ne se fait pas sans difficultés au sein des formations frontistes. »⁶²². Néanmoins les recettes mensuelles du FLN en métropole restent considérables. Les agents du SCINA calculent après étude des documents saisis au cours de diverses opérations de police, que le montant total des sommes recueillies par le FLN en métropole en 1960 atteint environ 63 millions de nouveaux francs. La Fédération de France prélève environ 25% de ces ressources totales pour son fonctionnement interne. D'autre part, les services de police saisissent cette année là 3 413 000 nouveaux francs. Ainsi il reste environ 43 millions qui sont directement acheminés vers les plus hautes instances du FLN et destinés à la guerre et à la diplomatie. A ces estimations il convient d'ajouter encore le montant des versements exceptionnels à l'occasion d'anniversaire de la révolution algérienne, le 5 juillet et le 1^{er} novembre entre autres⁶²³. Au cours de l'année 1961, elles continuent d'augmenter. Selon les autorités, les sommes nettes versées par les contrôleurs de wilayas au

⁶²¹ APPP, Ha 27, Collecte de fonds, 1957-1962.

⁶²² *Ibid.*, « Au sujet des collectes de fonds frontistes », le 28 mars 1960.

⁶²³ APPP, Ha 47, « SCINA, P.V de réunion », le 5 avril 1961.

responsable financier de la Fédération de France du FLN, déduction faite des diverses dépenses, des pertes et des saisies, se montent à 273 000 000 francs en janvier 1961, à 275 000 000 en février, à 230 000 000 en mars, à 397 477 000 en avril, à 384 070 500 en mai, à 506 537 500 en juin, à 544 570 000 en juillet, à 534 902 500 en août, à 465 509 000 en septembre, à 550 947 000 en octobre, et à 480 000 000 en novembre. Tout au long de la guerre, la taxation des immigrés algériens reste l'unique moyen de la Fédération de France d'obtenir de l'argent. Ainsi les ressources du FLN sont toujours les mêmes : les cotisations dont le montant, porté à 3 000 francs en août 1959 ne varie pas, les dons de 500 francs et les amendes. Les collectes ont pour objet principal d'assurer le financement des activités du GPRA et de l'ALN. Mais elles correspondent également à la notion d'engagement de la masse dans la lutte pour l'indépendance. Le FLN veut faire participer tous les Algériens à son combat. Les principes retenus sont donc :

- L'universalité : tous les Algériens sont soumis à la collecte quelle que soit leur situation.
- La permanence : les collectes sont faites de manière régulière.
- L'obligation : les réfractaires font l'objet de sanctions pouvant aller dans les cas les plus graves jusqu'à l'assassinat.

Si les recettes de l'organisation frontiste augmentent, c'est que les effectifs du FLN sont de plus en plus importants et ceci grâce au « quadrillage » qui se poursuit et à l'enrôlement systématique des nouveaux immigrés qui arrivent toujours plus nombreux en métropole.

3) **La répression des activités nationalistes se perfectionne, le FLN s'adapte.**

- **De nouveaux moyens.**

Tout au long de la guerre les forces de l'ordre obtiennent de plus en plus de moyens pour lutter contre les activités subversives des Algériens et tenter de démanteler les organisations nationalistes algériennes. Durant l'année 1955, les services de police semblent dans l'attente et l'observation. Ils ne parviennent à obtenir que très peu de renseignements sur

la structure du FLN et les arrestations effectuées ne portent que sur des collecteurs de fonds, des chefs de cellule ou au mieux des chefs de groupe. Au cours des années 1956 et 1957, alors que le FLN opère une répartition plus rationnelle de ses effectifs, et commence à constituer en métropole un réseau de combat, l'OS, la police s'organise, dans un cadre qu'elle juge toutefois mal adapté en vue de la lutte « anti-subversive », sur trois plans : renseignements, prévention, et répression. Néanmoins, aucune opération d'envergure venant perturber les activités séparatistes et l'organisation de la Fédération de France n'est effectuée. Les seules arrestations continuent de porter sur les éléments de base, les chefs de cellule, de groupe ou de section. Les événements du 13 mai 1958 provoquent un durcissement de l'organisme dirigeant de la rébellion et l'OS reçoit l'ordre de se livrer à des actes de sabotages sur les installations présentant un intérêt économique ou stratégique important. A la suite de la nuit du 24 août 1958, la police parvient finalement à arrêter quelques dirigeants du FLN, des chefs de zone et de super-zone notamment, ainsi que de nombreux membres de l'OS. Le FLN s'en trouve pour un temps désorganisé. L'ordonnance du 7 octobre 1958 vient ensuite renforcer utilement les parades judiciaires à l'action du FLN et des Européens qui les soutiennent. Ce texte précise que « les personnes dangereuses pour la sécurité publique, en raison de l'aide matérielle, directe ou indirecte, qu'elles apportent aux rebelles des départements algériens », peuvent par arrêté du ministre de l'Intérieur, soit être astreintes à résider dans une localité spécialement désignée à ce sujet, soit être internées administrativement dans un établissement désigné par le ministre de l'Intérieur. Toute condition préalable d'ordre judiciaire à l'internement est donc supprimée. Puis l'internement préfectoral de quinze jours permet aux services de police de procéder à un examen approfondi de la situation des internés, de recueillir davantage d'informations et d'étayer le cas échéant l'ouverture d'une information judiciaire ou une proposition d'internement ministériel de longue durée. Cette nouvelle mesure offre donc aux forces de l'ordre davantage de garanties d'efficacité et de rapidité.

« La lutte se fait maintenant à armes égales »⁶²⁴.

Le 16 septembre 1959, au moment où le général de Gaulle prononce son discours sur l'autodétermination, 11 018 militants algériens sont sous le coup de mesures répressives : 5 971 purgent des peines de prison et 5 047 sont internés dans des camps d'assignation à résidence. Ces derniers sont répartis comme suit dans quatre principaux camps : 3 000 dans le camp du Larzac (Aveyron), 900 à Thol (Ain), 600 à Saint-Maurice-L'Ardoise (Gard) et 500 à

⁶²⁴ AD des Bouches-du-Rhône, 137 W 396, « Cadre général de la lutte anti – FLN », s.d.

Vadenay (Marne)⁶²⁵. Partant de la constatation que l'internement dans un centre n'est pas suffisamment efficace dans la mesure où, s'il permet de neutraliser les meneurs nationalistes, il fournit aussi au FLN de véritables écoles de cadres, les autorités mettent en place dès le mois d'octobre un nouveau plan de transfert en Algérie de militants internés ou nouvellement arrêtés. Le 3 juin 1960, une autre ordonnance renforce encore l'arsenal répressif. Ce texte précise qu' « en cas de crime flagrant, lorsqu'on a arrêté l'auteur, le coauteur, ou le complice d'un homicide volontaire ou de coups et blessures qualifiés de crimes, commis en vue d'apporter une aide directe ou indirecte aux rebelles des départements algériens, l'enquête est conduite sans intervention du juge d'instruction, conformément à la procédure des crimes flagrants ».

- **Des arrestations en masse qui touchent toutes les branches du FLN.**
L'exemple de la région marseillaise.

Dès lors les arrestations deviennent plus nombreuses et surtout plus importantes. Des unités entières du FLN sont démantelées ou du moins désorganisées pour un temps. Dans les Bouches-du-Rhône, notamment, quelques opérations d'envergure sont un véritable succès. Plusieurs arrestations de hauts responsables et d'agents de liaison déstabilisent, entre autres, l'organisation politico-administrative du FLN à Marseille : Par exemple, le 9 septembre 1958, après de nombreuses surveillances, Mohamed Boudia dit « Kamel », responsable de la région Marseille-centre est appréhendé. Cette arrestation revêt un caractère particulier non seulement en raison de l'importance de la région dirigée par l'intéressé (3 200 adhérents versant mensuellement 8 millions au FLN) mais encore par les relations que ce dernier entretient avec les responsables de l'OS qui se sont implantés dans la région au cours de l'année 1958. Les investigations effectuées à l'occasion de cette affaire sont à l'origine d'arrestations postérieures et notamment celle de l'adjoint de Mohamed Boudia, Seghir Oukhmanou, chargé des départs clandestins des militants FLN pour la Tunisie. L'exploitation des documents découverts dans l'affaire Boudia a pour conséquence l'arrestation, le 16 septembre 1958, d'Abdelkader Bengana, chef de la région de Toulon, puis le 23 septembre 1958 d'Arezki Boucheffa, chef de la super-zone de Marseille, de Laïffa Lattad, chef de la zone de Marseille, de Fatima Benguedih et de Rachid Sidekki, deux agents de liaison. Ensuite, le 20 février 1959, à la suite d'une minutieuse enquête qui révèle l'existence à Marseille d'une commission

⁶²⁵ Benjamin Stora, *Ils venaient d'Algérie, op.cit.*, p. 289 et 290.

du FLN chargée de centraliser les cotisations des musulmans commerçants, dite « commission financière », les services de police procèdent à l'arrestation du président Mohamed Daho, de son adjoint Smail Saheb et du dépositaire des fonds Omar Takali. Le 17 avril 1959, Fatima Zohra Ouazani, chargée du transport des fonds collectés dans la région de Marseille est à son tour appréhendée alors qu'elle transporte une somme de 5 millions de francs. Plus importante encore est l'arrestation le 8 juin 1959, de Mohamed el Hadji dit « Si Tahar », responsable de la super-zone de Marseille. Le volume des documents trouvés chez lui permet de révéler avec précision l'implantation du FLN en métropole et de procéder à l'arrestation ou à l'identification de responsables à un échelon élevé non seulement dans les Bouches-du-Rhône mais également dans les régions parisienne, lyonnaise et toulousaine. De plus cette affaire amène la saisie de 450 000 francs. Le 7 janvier 1960 Mohand Sadaoui, le tout nouveau chef de la zone FLN de Marseille, est arrêté à son tour et écroué. A la suite d'opérations effectuées à Avignon au mois de mai 1961, la police appréhende également Mouloud Hammache alias « Dahmane », porteur d'une fausse carte d'identité au nom de « Hassam Boumara », responsable, à cette époque, de la wilaya de Marseille. Déféré au Tribunal de Grande Instance d'Avignon l'intéressé est écroué sous l'inculpation d'atteinte à l'intégrité du territoire national. Son remplaçant Yahia Achab, est arrêté lui aussi quelques mois après, en novembre 1961 par la DST de Paris alors qu'il transportait les fonds provenant des collectes de la wilaya Marseille se montant à 16 670 000 francs. Enfin, le 25 janvier 1962, Saïd Boucenna, chef de la super-zone d'Aix-Alès et Mohamed Deghou, chef de la super-zone de Marseille-Côte-d'Azur, ainsi que six autres responsables sont à leur tour appréhendés et écroués

Les services de police de Marseille s'attachent également à réduire l'activité du comité de soutien aux détenus. Ils arrêtent Ali Messaoudine, responsable CSD pour la région de Berre en octobre 1960 et Mohamed Benkhoda, responsable CSD pour la zone Côte-d'Azur au mois de décembre, la même année.

Les milieux étudiants algériens sont aussi pénétrés. Après l'arrestation à Paris du président de la Section Universitaire (SU) du FLN il est apparu que cet organisme avait pris la relève de l'Union générale des Etudiants musulmans algériens (UGEMA) et était chargé sous le contrôle de la Fédération de France du FLN de l'organisation subversive des étudiants musulmans. Les documents saisis ont permis de prouver l'activité subversive des nommés Youcef Mentalacheta dit « Ali », chef de la Section Universitaire de Marseille, Hocine

Benhamla, « boîte aux lettres » de l'organisation, Nadir Seddik dit « Azzouz » et Mustapha Seddik et de procéder à leur inculpation en décembre 1958.

Après les attentats et les sabotages perpétrés par le FLN en août 1958, les services de police de la région de Marseille se sont également attaqués aux membres de l'Organisation Spéciale. Ali Belhocine, responsable régional de l'OS qui à ce titre avait préparé les tentatives de sabotage de Berre et de Frontignan, et son adjoint Mohamed Boussekine, sont arrêtés le 9 septembre 1958 et présentés au tribunal permanent des Forces armées de Marseille avant d'être écroués sous l'inculpation de tentative de trahison. Le 24 septembre 1958 sont appréhendés, à leur tour, Chérif Meziane, alias « Jean Didier », responsable de l'OS pour la région de Marseille et Côte-d'Azur, Mohamed Aissaoui, dit « Amar », adjoint du précédent, Moktar Seghir, alias « Michèle », chargée du transport des armes et du matériel pour remise aux exécutants. Ces individus avaient organisé les attentats du dépôt d'essence de Mourepiane, de l'usine à Gaz à Marseille, du Paquebot Président de Cazalet, du dépôt d'essence Ozo, du dépôt militaire du boulevard Oddo, du dépôt d'essence Shell aux Aygalades, et du commissariat de la Capelette. Par la suite, leurs subordonnés sont également appréhendés. Au final, en mars 1959, tous les auteurs des sabotages du mois d'août 1958 de la région sont appréhendés à l'exception de Lahmar Abbou qui a pris la fuite et s'est certainement réfugié au Maroc. L'opération permet également la découverte et la saisie d'un armement conséquent ainsi que de nombreux explosifs. En janvier 1961 l'OS est réorganisée mais les nouveaux responsables, Saïd Chouchane et Abdelaziz Laribi sont immédiatement découverts et arrêtés. Par la suite l'OS reste dans l'ombre.

Enfin, les investigations policières dans le département des Bouches-du-Rhône, permettent de démanteler le réseau européen de soutien au FLN dans la région. Au cours de l'année 1959, l'attention de la police marseillaise est attirée par les agissements d'Anne Roger, née Anne Beaumanoir, demeurant 66 boulevard Notre-Dame, qui semble être en relations avec des dirigeants du mouvement FLN et met à leur disposition des voitures automobiles appartenant à son mari, le docteur Roger. Les renseignements recueillis font ressortir que cette personne est plus étroitement en liaison avec le chef de la wilaya de Marseille, Mohamed Daski. Les investigations entreprises au début de novembre 1959 entraînent l'arrestation de ce dirigeant frontiste et de la femme Roger. Tous deux sont inculpés et écroués à Marseille le 7 novembre 1959. L'arrestation de Madame Roger provoque une certaine surprise dans le milieu médical. Le réseau européen qu'elle actionnait

ne se bornait pas à des actes de complicité au bénéfice du FLN mais se livrait également à une intense propagande en vue de la désertion de l'armée française des jeunes recrues appelées à assurer le maintien de l'ordre en Algérie. Cette propagande se faisait par distribution de tracts ou de brochures intitulées « Vérités pour... ». A Marseille cette organisation possédait un point de chute 18 rue de Tivoli. Ce logement était occupé par un certain Lucien Jubelin, psychopédagogue qui a également été interpellé par le service le 9 juin 1960. La perquisition opérée chez lui ayant amené la découverte de documents et matériel de diffusion prouvant son activité l'intéressé a été conduit à Paris pour être présenté au Parquet de la Seine chargé de l'affaire du réseau de soutien, dit « réseau Jeanson ». Il a été écroué sous l'inculpation d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Les renseignements recueillis par le service au cours de cette opération ont permis aussi l'inculpation pour ASEE également de Geneviève Chazat. Poursuivant leurs recherches dans ce milieu favorable à la rébellion algérienne, ils ont appréhendé, le 26 juin 1961, les nommés Robert Bonnaud, professeur au Lycée Perier, chef du réseau pour le Sud Est de la France, Adrien Bessone, miroitier, Marie Schiber, infirmière, Jean Deprun, professeur au Lycée Thiers, Marguerite Trescher, gérante d'un foyer d'entraide et Albert Guerin, professeur dans un centre d'apprentissage. Ces six individus ont tous été inculpés d'ASEE. Ces arrestations ont rendu plus réservés les membres de ce réseau et aucune diffusion importante de tracts ou brochures n'a eu lieu dans la région de Marseille par la suite. En novembre 1961, Pierre Vial est lui aussi appréhendé. Il hébergeait le chef de la wilaya Marseille, Achab Yahia. Présenté au parquet de Marseille le 14 novembre 1961 il a été inculpé de complicité d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Enfin au mois de janvier 1962 le service interpellait Ernestine Francher, institutrice en retraite, chargée de l'hébergement des responsables FLN et Monique Lamus, étudiante à Aix en Provence et agent de liaison pour le compte du FLN. Elles étaient inculpées le 25 janvier 1962 d'atteinte à la sûreté de l'Etat par le parquet de Marseille mais laissées en liberté.

La répression touche aussi très rapidement le « collectif des avocats ». A Marseille, ce collectif était constitué par M. Scapel et M. Schiano barreau de la ville et par M. David du barreau d'Aix-en-Provence. En 1958, ces avocats sont en relation avec Ahmed Benguedih, étudiant domicilié à Marseille et responsable important du FLN, chargé du comité de soutien aux détenus. Ces avocats rémunérés mensuellement par le FLN n'assurent pas seulement la défense des inculpés mais transmettent également les ordres des responsables arrêtés à leurs subordonnés. Cette méthode permet une réorganisation relativement rapide de la structure FLN. L'arrestation de Benguedih permet d'établir l'activité extra professionnelle des Maîtres

Scapel et Schiano qui sont alors inculpés par le parquet de Marseille en novembre 1958. Maître David, lui, est arrêté puis le 18 décembre 1958 par le même parquet⁶²⁶.

Selon les milieux nationalistes algériens, dans les Bouches-du-Rhône, les arrestations en chaîne et le démantèlement de l'organisation seraient dus au « retournement » par la DST d'un des principaux cadres du FLN à savoir Abdallah Younis⁶²⁷. Nous n'en avons cependant aucune trace dans nos archives. Cela étant dit, l'exemple des Bouches du Rhône est très éloquent et relativement représentatif du travail répressif effectué en Province durant la fin de la guerre ainsi que des résultats obtenus par les services de police. En plusieurs endroits, les différentes branches de la Fédération de France du FLN se retrouvent sévèrement mises en difficulté par les surveillances, les enquêtes, les arrestations, les interrogatoires et les perquisitions qui se multiplient partout.

- **Face aux nombreuses arrestations la Fédération de France du FLN s'adapte.**

Chaque fois que la répression aboutit dans un secteur déterminé à une neutralisation, le FLN déploie le maximum d'efforts pour reconstituer son implantation, former d'une manière accélérée des cadres de remplacement, intensifier sa propagande non seulement à l'égard des musulmans mais encore et surtout à l'égard des métropolitains, assurer son contrôle sur la masse musulmane par une terreur accrue, « liquider » les déviationnistes, les indisciplinés et les messalistes⁶²⁸. Aussi, l'organisation frontiste qui sait durcir ses positions quand il le faut mais aussi se montrer capable d'adaptation résiste. A Marseille, où le mouvement est durement touché par l'activité répressive des forces de police, le FLN parvient à se maintenir. Les autorités notent ainsi que :

« Depuis 1958, malgré l'intensification de la répression, les effectifs du FLN dans la Wilaya 3 ont subi des variations relativement peu sensibles. »⁶²⁹

⁶²⁶ AD des Bouches-du-Rhône, 137 W 396, « DST, la pénétration des mouvements séparatistes nord-africain », le 9 mai 1962.

⁶²⁷ Neil Mac Master et Jim House, « La Fédération de France du FLN et l'organisation du 17 octobre 1961 », in *Vingtième Siècle, Revue d'Histoire*, Paris, n° 83, juillet-septembre 2004, p. 156 ; Témoignage oral de Saad Absi.

⁶²⁸ APPP, Ha 24, « SCINA, P.V. de réunion », le 14 septembre 1960.

⁶²⁹ AD des Bouches-du-Rhône, 137 W 396, « Cadre général de la lutte anti-FLN », s.d.

De même, en novembre 1959, les services répressifs de la région lyonnaise se félicitent d'avoir neutralisé l'organisation du FLN à Saint-Étienne en arrêtant tous les hauts responsables à leur arrivée en poste :

« Les arrestations de responsables frontistes effectuées par le service départemental des Renseignements Généraux et la sûreté urbaine de Saint-Étienne ont permis de poursuivre la neutralisation des tentatives de réorganisation ébauchées par le FLN dans la région stéphanoise. »⁶³⁰

« La mise hors d'état de nuire au fur et à mesure des principaux responsables frontistes laisse le FLN en pleine désorganisation. »⁶³¹

Mais deux mois plus tard, les mêmes services estiment que le FLN continue « à contrôler étroitement la plus grande partie des travailleurs dans la région ». ⁶³²

L'emprise du FLN se maintient donc sur les immigrés malgré les opérations de police qui le privent périodiquement de ses cadres. Néanmoins, les « remplaçants » n'ont pas toujours la même valeur que les premiers⁶³³. On observe dans les rapports qu'ils écrivent que le français, par exemple, n'est pas toujours maîtrisé. Ils sont souvent très jeunes et donc moins expérimentés. Certains même ne semblent être acquis au nationalisme que depuis peu.

- **Les immigrés algériens dans les prisons de la métropole.**

Le FLN continue, en outre, à encadrer les immigrés algériens jusqu'en dans les prisons, grâce notamment au CSD. A la fin de l'année 1958, il édite un papier, rédigé dans un français très approximatif, dans lequel il rappelle « Les devoirs d'un patriote en prison ». « Même provisoirement tombé aux mains de l'Ennemi, un frère ne doit jamais oublier que son rôle et sa participation au combat libérateur de la patrie algérienne ne sont pas achevés ». Ceux-ci doivent tirer les leçons de leurs insuffisances et erreurs passées et doivent tirer de l'analyse de leur expérience propre « des éléments d'appréciation qui décupleront [leur] énergie et [leur] courage » et les rendront encore « plus redoutable à l'ennemi, demain, quand [ils] reprendront [leur] place parmi [leur] frères au combat pour la libération et la construction

⁶³⁰ AD du Rhône, 668 W 87, « Séparatisme algérien, synthèses hebdomadaires », 26 octobre-1^{er} novembre 1959.

⁶³¹ *Ibid.*, 16-29 novembre 1959.

⁶³² *Ibid.*, 16-24 janvier 1960.

⁶³³ CARAN F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 2^e trimestre 1960.

de la patrie ». Les détenus algériens qui savent lire et écrire en arabe ou en français sont encouragés « à chercher à se procurer des informations politiques et militaires pour être tenus au courant du combat pour la libération du peuple algérien et de ses perspectives ». « Ils doivent ensuite informer les autres frères et leur expliquer sans cesse pour développer leur information ». Sans oublier toutefois de leur rappeler « que l'ennemi, dans un but de démoralisation et de propagande, répand de fausses nouvelles, grossissant ses succès et cachant ses défaites bien plus lourdes ». Ensuite les détenus doivent garder en toutes circonstances une attitude irréprochable, « toujours digne et disciplinée, ce qui impressionne l'ennemi et l'oblige à respecter, sinon à admirer ». Ils doivent notamment s'interdire « tous les jeux infamants et toute débauche de quelque nature que ce soit ». Et « face aux provocations, humiliations, vexations et répression virulentes émanant des gardiens et CRS, des mouchards placés par l'ennemi, ou des traîtres Messalistes, témoigner d'une fierté de patriote inébranlable, courageux, intransigeants sur l'avenir d'indépendance et de Grandeur de sa patrie ». Aussi ils ne doivent pas hésiter « à sanctionner les frères qui pourraient se laisser tenter ou entraîner par des éléments malsains ». Enfin, les détenus algériens sont priés de rester uni, de se défendre en cas d'injustice, de s'entraider pour que chacun bénéficie de conditions de détention convenables, et de s'organiser ensemble pour obtenir certains droits : le régime politique, des heures de cours, des journaux, des livres de toutes tendances, la libre parole des frères, la possibilité de recevoir du linge et de la nourriture de l'extérieur, etc. Il est à ce sujet rappeler que « pour obtenir une vie décente et le respect des ennemis il faut se battre » et que « le recours à la grève sous toutes ses formes est un moyen entre autre à l'exemple des frères détenus à Versailles » qui considérant que la nourriture étant mauvaise, insuffisante et le pain mal cuit, ont tous ensemble décidé de la refuser jusqu'à ce que le Gardien Chef après écoute des doléances des prisonniers ne décida de les transférer dans des prisons plus décentes⁶³⁴.

Comme leurs compatriotes libres, les détenus algériens sont donc priés de poursuivre le combat contre le colonialisme et de montrer leur allégeance au FLN avec ici peut-être en plus un accent mis tout particulièrement sur la formation politique.

Les grèves de la faim, entre autre, deviennent un moyen de se faire entendre relativement efficace. Le 1^{er} décembre 1960, par exemple, les 325 prévenus et condamnés nord-africains détenus à la maison d'arrêt à Lyon refusent toute nourriture pour amener l'administration pénitentiaire à accepter leur revendication à savoir : la reconnaissance de leur qualité de détenus

⁶³⁴ APPP, Ha 29, propagande nord-africaine, tracts.

politiques⁶³⁵. En novembre 1961, sous l'impulsion du comité fédéral cette méthode d'action se généralise à tout le territoire. Un communiqué de la Fédération de France stipule en effet que :

« Depuis le 2 novembre, tous les patriotes algériens détenus dans les prisons de France, ont entrepris une grève de la faim illimitée, pour obtenir la reconnaissance de leur qualité de détenus politiques et la libération des cinq ministres emprisonnés à Turquant. Au huitième jour de cette grève – le neuvième pour bon nombre d'entre-eux - les nouvelles relatives à leur état de santé sont très graves. La plupart des grévistes se trouvent dans un état d'affaiblissement tel qu'il risque de compromettre à jamais leur santé. »⁶³⁶

En impulsant de telles actions, les immigrés, encadrés par le Front, font la démonstration de leur détermination et de leur courage, démontrent qu'ils sont les victimes d'une politique colonialiste insupportable et prouvent leur soutien à l'organisation frontiste. La grève de la faim enclenchée le 2 novembre se termine 17 jours plus tard quand les détenus algériens obtiennent le statut de détenus politique.

- **Les tribunaux transformés en arènes politiques.**

Le CSD met très vite en place un « collectif d'avocats » chargé de défendre les Algériens inculpés pour raison politique. Les membres de ce collectif acceptent une rémunération modeste et obéissent à la ligne inculquée par le FLN. Leur mission est triple : défendre les inculpés, servir d'agent de liaison entre les responsables du FLN emprisonnés et la Fédération puis plaider en faveur de la cause algérienne devant tous les tribunaux. Dès lors chaque procès devient un véritable procès du colonialisme.

Le procès des membres du réseau Jeanson arrêtés en février 1960, qui coïncide avec la publication du Manifeste des 121 « sur le droit à l'insoumission », est à ce titre très marquant. Dès sa mise en œuvre, le procès est conçu comme une machine de guerre. Et sa force de frappe est « le collectif des avocats ». Comme le note Marcel Péju, à l'occasion de ce procès « le gouvernement croit sans doute vouer les accusés à l'opprobre » et « pourfendre spectaculairement la trahison mais au bout de quelques jours la situation se trouve renversée et le procès se trouve transformé en arène politique. « C'est le gouvernement, l'armée, leur politique, c'est la guerre d'Algérie toute entière dont le procès commence. Accusés, témoins,

⁶³⁵ AD du Rhône, 437 W 78, « Grève de la faim des détenus Nord-africains à Lyon. Demande de concours du personnel du service de la santé », le 8 décembre 1960.

⁶³⁶ APPP, Ha 29, propagande nord-africaine, tracts.

avocats débordent un tribunal stupéfait, et transforment le prétoire en tribune de l'opposition. »⁶³⁷

De même lors de leur propre procès les membres du collectif continuent d'attaquer le colonialisme, la politique française et la guerre d'Algérie. Voici deux de leurs répliques les plus caractéristiques :

BENABDALLAH : « Tout Algérien qui comparait devant vos tribunaux ne peut oublier que ses frères sont tués par les balles que tirent sur eux les fils des magistrats qui les jugent. Nous ne nous mettrons pas à quatre pattes. Je n'ai pas à vous rendre de compte. »

VERGES : « Il est exact que j'ai été en Suisse dénoncer à la croix rouge internationale les tortures et les exactions des colonialistes français. »⁶³⁸

⁶³⁷ Cf., *Le procès du réseau Jeanson*, Préface de Marcel Peju, La découverte, coll. : Cahiers libres, 624 p.

⁶³⁸ APPP, H1B16, « Procès des avocats du collectif du FLN, 1961 ».

CHAPITRE XI : LA « BATAILLE DE PARIS ».

L'expression « bataille de Paris » employée par analogie à la « bataille d'Alger », est utilisée pour désigner la guerre qui oppose la police parisienne au FLN et réciproquement entre août 1958 et octobre 1961. Bien que cette dimension de la guerre d'Algérie en France métropolitaine fasse l'objet de nombreuses études., il convient d'y revenir brièvement.

1) La guerre FLN-police.

- **Une répression accrue en région parisienne conduite par le préfet de police Maurice Papon.**

Avec l'arrivée de Maurice Papon à la tête de la préfecture de police de Paris, en mars 1958, la lutte contre le FLN connaît une ampleur nouvelle. En effet, le préfet intensifie et diversifie de façon inédite ses méthodes d'actions pour tenter de désorganiser et d'affaiblir la Fédération de France qui contrôle alors la grande majorité des immigrés algériens de la région.

En juin 1959, une note rédigée par le capitaine Berenguier lui est remise. Cette dernière stipule que la lutte contre le FLN entreprise jusqu'à présent n'est pas appropriée à la situation. Selon l'auteur « Dans la guerre subversive, comme dans les autres formes de guerre, la passivité ne paie pas et l'action défensive est vouée à l'échec ». Or jusqu'à présent la lutte contre le FLN est menée en France dans un esprit essentiellement défensif. Ce sont en effet les activités de la rébellion qui souvent commandent les réactions de la répression. Le capitaine estime d'autre part que « la masse musulmane subit l'emprise du FLN parce qu'un climat diffus de terreur, soigneusement entretenu pas des techniques appropriées, lui fait sentir que le FLN est présent partout, jour et nuit, et peut suivre sans difficultés les activités de chaque musulman, alors que les activistes sont relativement peu nombreux par rapport à l'ensemble ». Dès lors, il explique au préfet qu'il faut tenter de troubler les idées de la population musulmane quant à la toute puissance du FLN :

« Il faut mettre le doute dans les esprits, les amener à réfléchir aux forces en présence, les persuader que les activistes du FLN ne sont pas tellement nombreux, que leur omniprésence n'est qu'un mythe et qu'ils ne sont pas plus courageux que d'autres lorsqu'on leur montre les dents. Il faut implanter l'idée que la France aura le dessus quelles que soient les fluctuations quotidiennes ».

Son idée consiste en fait à entrer en contact avec la population musulmane, à opposer à l'action psychologique du FLN sur les immigrés algériens une action psychologique française pour que les immigrés repoussent les tentatives du Front et se tournent vers les services sociaux, administratifs ou policiers métropolitains ce qui permettrait de recueillir enfin des renseignements de bonne qualité sur l'organisation frontiste. Dans son idée les musulmans doivent donc participer avec les forces de l'ordre à la lutte contre le FLN.

« La répression menée de l'extérieur de la masse musulmane n'est qu'un aspect de la lutte en guerre révolutionnaire. Il faut faire participer les éléments sains de la population musulmane, c'est-à-dire la majorité de celle-ci, à la lutte contre le FLN »

Tous les moyens d'actions psychologiques sont envisagés par le capitaine : tracts attaquant violemment les collecteurs du FLN, actions sociales diverses et rumeurs destinées à jeter le trouble dans les esprits (ex : Ferhat Abbas sait que la révolution est vouée à l'échec, il ménage son avenir, il a 250 000 000 dans telle banque Suisse ou encore le responsable de telle zone renseigne la police, etc.) relayées par tous les moyens (bouches à oreilles, photos montés, panneau-journal, émissions enregistrées sur bandes magnétiques et diffusés dans les salles d'attente des services sociaux, cinéma, etc.).⁶³⁹

De fait, la préfecture de police de Paris tente très vite de développer dans la région une action psychologique efficace envers les immigrés algériens. Elle édite de nombreux tracts dénonçant « les racketteurs » ou les « tueurs » du FLN⁶⁴⁰. Elle monte des petits films et courts-métrages destinés à montrer les horreurs perpétrés par le FLN en Algérie ou au contraire la grandeur de la France et ses apports positifs dans la colonie. Puis, elle met en place différentes actions conçues comme un moyen de contre-propagande face aux comités d'action sociale, d'hygiène et de soutien de l'organisation frontiste. Les « opérations meublées », par exemple, qui consistent à inspecter sans préavis une fois par semaine les

⁶³⁹ APPP, Ha 58, « Action psychologique et sociale dans le département de la Seine, Note à l'attention de Monsieur le préfet de Police sur l'utilisation de l'action psychologique dans la lutte contre le FLN », le 24 juin 1959.

⁶⁴⁰ Cf., Volume des annexes, « Propagande-anti-FLN », p. 71.

hôtels meublés occupés par les immigrés algériens pour en contrôler l'état sanitaire, permettent aux agents de la préfecture de rentrer en contact avec la population musulmane, de leur montrer leur soutien en les assistant dans leur démarche et de créer un climat de confiance pour rétablir le dialogue, insinuer des doutes sur la puissance du FLN et obtenir le cas-échéant quelques renseignements sur l'organisation frontiste. Dans le même but, le préfet obtient dès la fin de l'année 1958 l'autorisation d'implanter au sein de la préfecture de police un Service d'Assistance Technique aux Français Musulmans d'Algérie (SAT-FMA) géré par des unités militaires, formées outre-mer, mis à la disposition du préfet et chargé d'une triple mission d'assistance sociale, d'action psychologique, et de renseignement. Dès le mois de juillet 1959, malgré les interdictions frontistes, les Algériens se trouvent dans la quasi-obligation de passer par l'une des permanences du SAT situées aux portes de Paris ou en banlieue pour effectuer diverses démarches administratives (délivrance de cartes d'identité, d'autorisation de voyage, d'autorisation de circuler pour les propriétaires de véhicules, etc.). Chaque visiteur est alors systématiquement fiché. Au bout d'un an d'exercice plus de 45 000 dossiers individuels sont ouverts et ce chiffre est porté à 96 000 en octobre 1961. Le fichage presque généralisé conjugué aux confidences faites par les immigrés algériens, pour les motifs les plus variés, aux officiers, permettent d'obtenir de nombreux renseignements largement utilisés dans la lutte contre le FLN. Pour faciliter le renseignement, la préfecture de Police prend aussi très tôt conscience du fait qu'elle doit développer des structures capables d'accueillir en toute sécurité les immigrés qui désirent se soustraire au FLN. C'est ainsi que le 15 octobre 1958 s'ouvre le centre d'accueil de Nogent, placé sous la direction de l'officier de police Paccard. Nous ignorons toutefois quelle est la réelle fréquentation de ce centre jusqu'en 1962.

Dans le même temps, « la chasse aux nationalistes » se poursuit et s'accélère. Le préfet Maurice Papon accentue la politique de contrôle de tous les supposés Algériens engagée par ses prédécesseurs et après la vague d'attentats dans la nuit du 25 août 1958, les arrestations au faciès deviennent systématiques. Le 21 janvier 1959, un grand centre d'identification est ouvert à Vincennes (CIV). Il est destiné à accueillir les immigrés arrêtés par la police dans la région parisienne pour plus de vérifications. Le CIV dispose d'une salle de tri et d'un centre d'internement d'une capacité d'hébergement de quatre cent trente deux places qui fonctionne selon le modèle carcéral. Les visites sont autorisées en fonction du numéro de cellule des internés. Elles ne durent au maximum que dix minutes selon l'affluence. Un écriteau mentionne que seule la langue française est autorisée. Juridiquement

le CIV héberge les Algériens appréhendés sur la voie publique et dont la situation nécessite des vérifications. Les transferts se font généralement de nuit à la suite de descentes de police dans les hôtels et garnis occupés par les immigrés. Le contrôle des identités se fait dans une salle de tri et ne peut en principe excéder les 24 heures. Il suffit, cependant, que les agents du centre soient débordés pour que ce délai se prolonge plusieurs jours, laissant les internés dans l'impossibilité de prévenir leurs proches ou leur patron. En 1960, 67 281 immigrés sont conduits au centre d'identification de Vincennes. Ce chiffre montre combien la répression est forte dans le département de la Seine. En janvier 1960, un nouveau petit centre d'internement situé dans l'ancien hôpital Beaujon, s'ajoute même à celui de Vincennes. Comme toutes les prisons de la métropole, le CIV est infiltré par les nationalistes frontistes qui continuent d'encadrer la quasi-totalité des immigrés. Toutefois cela n'empêche pas l'administration de recueillir au moment des interrogatoires en privé quelques informations sur l'organisation du FLN à l'intérieur et sur la structure et les projets de l'organisation nationaliste à l'extérieur. A l'issue des vérifications d'identités, les immigrés algériens sont soit relaxés, soit placés sous arrêté préfectoral d'assignation à résidence pour quinze jours, en vertu des dispositions de l'ordonnance du 7 octobre 1958, soit transférés dans un centre carcéral national, si les charges retenues sont suffisantes, soit encore éloignés des départements de la Seine, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne par arrêté ministériel ou au contraire assignés à résidence à domicile avec pointage hebdomadaire au commissariat de police de quartier. Certains de ces internés sont aussi renvoyés en Algérie.

Dans le but de coordonner l'ensemble des moyens de la police parisienne engagée dans la lutte contre les nationalistes, Maurice Papon créé également, immédiatement après son arrivée, le Service de Coordination des Affaires Algériennes (SCAA). Ce service est de fait une déclinaison métropolitaine du centre de renseignement et d'action (CRA) opérant dans l'Est algérien. Il centralise l'ensemble des renseignements récoltés et traités par des personnes compétentes ayant fait leur preuve outre-méditerranée.

C'est grâce notamment aux informations rassemblées par le SCAA, que la préfecture de police de Paris organise les « opérations osmose » consistant à effectuer un « brassage » de la population algérienne en transférant de façon arbitraire quelques individus d'un hôtel dans un autre et réciproquement dans le but de désorganiser pour un temps la collecte frontiste. Ces brassages, d'abord illégaux, se poursuivent durant une année entières. 558 Algériens sont

ainsi déplacés mais devant la pression de l'opinion publique, les « opérations osmose » prennent fin officiellement en juin 1960⁶⁴¹.

- **La Force de Police Auxiliaire (FPA).**

Le 30 novembre 1959, une nouvelle étape est franchie dans la guerre contre-révolutionnaire, avec la création dans la capitale d'une Force de Police Auxiliaire (FPA). Cette nouvelle force de police, composée de supplétifs algériens est placée sous la direction du capitaine Montaner. Le recrutement se fait en Algérie et dans une moindre mesure parmi les personnes hébergées au centre de Nogent. Les supplétifs entrent en action en mars 1960 et prennent place dans les principaux bastions du FLN à Paris, à savoir les 13, 14, et 18^{ième} arrondissements.

« Ils sont apparus à Paris en 1960, avec le printemps. Uniforme bleu de la police, calot de l'armée, en file indienne par trois, par six, par huit, en doubles files, une sur chaque trottoir, pistolet au flanc, mitraillette à la main, à hauteur de la ceinture, les « harkis » se mirent à patrouiller dans les rues du 13^{ième} arrondissement. La population européenne du quartier les regardait passer avec indifférence ; les Algériens avec méfiance, avec colère : les harkis, pour eux, c'étaient de vieilles connaissances. »⁶⁴²

La FPA a pour mission de recueillir des renseignements auprès de cotisants terrorisés par le FLN ou de militants désabusés et peut être mobilisée à toute heure pour diverses opérations (contrôles d'identité sur la voie publique, descentes dans les hôtels et cafés, etc.). Tant dans son fonctionnement que dans la pluralité de ses objectifs (renseignements, action psychologique, répression, etc.), cette force auxiliaire agit en dehors des règles communes du métier de policier et vient compléter l'action des services classiques. Elle combat le FLN sur son propre terrain en utilisant des méthodes diverses : occupation d'hôtels habités par les travailleurs algériens, infiltrations et recueil de renseignements, violences policières, tortures, etc. Tandis que la police judiciaire ne lance ses coups de filet qu'à la suite d'un long travail d'enquête ayant permis de reconstituer un réseau et ne fait donc tomber que des maillons identifiés depuis longues dates, la FPA travaille au coup par coup et agit beaucoup plus rapidement. Les renseignements qu'elle recueille font l'objet d'une exploitation immédiate. Dès qu'elle est amenée à connaître l'existence d'un dépôt d'armes, par exemple,

⁶⁴¹ Cf., les travaux de Linda Amiri et Emmanuel Blanchard.

⁶⁴² Paul Peju, *Les harkis à Paris*, Maspero, 1962, réédité en 2000, La découverte et Syros, p. 27.

elle se transporte sur les lieux, procède à l'interpellation des suspects et récolte, quand le renseignement s'est révélé exact, les objets du délit. Des interrogatoires et confrontations de témoins sont ensuite organisés afin de remonter la ligne hiérarchique avant que les arrestations ou les ralliements éventuels ne s'ébruitent. Ses résultats sont spectaculaires. Les connaissances sur l'organisation clandestines deviennent de plus en plus précises. Et très régulièrement des unités entières du FLN sont démantelées⁶⁴³.

A titre d'exemple, en novembre 1960, le FPA procède, à l'arrestation de plusieurs responsables de rang élevé de la zone 1 de la wilaya 1 de l'organisation politique du FLN. Plusieurs d'entre-eux confondus par leurs complices ou accablés par les documents découverts à leur domiciles, font des déclarations précieuses sur leurs activités clandestines. Parmi ces individus Ali Hamdani révèle au service de police l'existence d'une structure nouvelle des groupes armés. Il apparaît à la lumière des aveux de cet homme que ces groupes échappent désormais à l'autorité des chefs de région pour être soumis à celle des responsables supérieurs à l'échelon de la zone et de la super-zone. Ces modifications dans l'articulation des groupes de choc n'apparaissent dans aucun autre document que ceux saisis dans le 18^e arrondissement et semblent donc spécifique à la zone. Les documents saisis à Senlis et concernant une zone de la wilaya 2 font effectivement apparaître le maintien dans cette wilaya de la formation classique d'un groupe armé composé de 15 militants dépendant du régional. Le 8 décembre 1960, le chef du 3^e secteur SAT recueille une nouvelle information selon laquelle Hamdani est le chef de la super-zone pour l'un des groupes armés et qu'il a pour chef un certain Slimane baptisé par l'informateur « chef de la wilaya-choc ». Le même jour l'officier recueille un autre renseignement relatif à des soins reçus par des militants du FLN blessés au cours de missions terroristes. Ces militants sont très certainement soignés dans des hôtels du 19^e arrondissement, rue de l'Ourq ou rue Labois-Rouillon par une infirmière d'origine musulmane. Le chef du 3^e secteur réussit finalement à identifier le prénommé Slimane en la personne de Slimane Amirat. Le 23 janvier, M. Eriau, directeur de la surveillance du territoire, décide de passer à l'action. Afin d'éliminer les responsables du groupe armé de la zone 1 de la wilaya 1, il lance « l'opération sepsoyapasenval ». Cette opération met en cause tout le groupe armé soit 36 personnes au total dont 8 femmes tant musulmanes qu'européennes. Au total en 7 jours, la FPA et les officiers du SAT, appuyée par certains éléments de la PM et de la PJ, porte un coup très rude à la zone 1 de la wilaya 1 de

⁶⁴³ Cf., Rémi Valat, *Les calots bleus et la bataille de Paris*, Michalon, Paris, 2007, 286 p.

l'organisation frontiste⁶⁴⁴: de nombreux responsables sont arrêtés, de nombreux renseignements sont recueillis, et enfin plusieurs armes sont découvertes et saisies⁶⁴⁵.

Dans la lutte que la préfecture de police de Paris mène contre le FLN, la FPA se trouve désormais en première ligne. Néanmoins son efficacité a pour contrepartie l'emploi de moyens illégaux et moralement condamnables comme les arrestations et les détentions arbitraires ou l'usage quasi-systématique de la torture. Les « exactions » commises dans les caves des hôtels du 13^e et du 18^e arrondissement, notamment, s'apparentent à celles commises en Algérie : supplice de l'eau, de la bouteille, de l'électricité, viols avec objets, etc⁶⁴⁶.

Les hommes et les moyens utilisés outre-mer pour la « Pacification » sont de fait transposés en région parisienne.

- **Le terrorisme frontiste contre les forces répressives.**

Après les mises en garde du GPRA et la terrible répression qui suivit la vague d'attentats des mois d'août et de septembre 1958, le FLN met un terme à son action armée en métropole contre les infrastructures et les personnalités métropolitaines. Dans la région parisienne toutefois, après une courte période d'accalmie, l'OS reprend du service et s'engage dans une véritable guerre contre les agents de la répression. En 1959 et 1960, 13 attentats frontistes visent la police et faisant parmi les forces de l'ordre 9 tués et 29 blessés. En janvier 1961, le nombre d'actions armées commises à l'encontre des agents de la répression égale celui totalisé au cours des deux années précédentes⁶⁴⁷.

Durant le courant de l'année, 60 policiers parisiens, principalement des gardiens de la paix, ainsi que quelques brigadiers, déclarent subir des menaces de nature diverses : « surveillance du domicile par le FLN », « Avertissement du FLN inscrit sur la porte d'entrée du domicile », « menace de mort » au cours d'une interpellation, « nom du policier retrouvé dans des documents FLN saisis »⁶⁴⁸.

⁶⁴⁴ APPP, H1B1, « OS-GA ».

⁶⁴⁵ Cf., Volume des annexes, Photographies, « Engins saisis au PC du Capitaine Montaner », p.72 à 75.

⁶⁴⁶ Emmanuel Blanchard, *La police parisienne et les Algériens, op.cit.*, p. 318.

⁶⁴⁷ APPP, Ha 44, Terrorisme et attentats contre les forces de l'ordre, 1958-1962.

⁶⁴⁸ APPP, Ha 46, Menaces contre les forces de l'ordre, 1958-1961.

Les cibles du FLN semblent donc être choisis à l'avance et longuement traqués. Les « harkis » et les fonctionnaires de police connus pour leur brutalité semblent particulièrement visés⁶⁴⁹. En outre, les attentats commis simultanément contre plusieurs postes de police le 1^{er} avril 1961 témoignent d'une action préméditée et coordonnée répondant à des directives précises.

« Le 1^{er} avril 1961, à 20h06, le poste de la Vigie Fleury demandait des renforts à la suite d'une attaque à la grenade et par coups de feu qu'il venait de subir de la part d'un groupe de FMA. Trois gardiens de la paix étaient conduits à l'hôpital Lariboisière. La mitrailleuse portée par l'un d'eux a été dérobée par les agresseurs. Dans le même temps un autre groupe de FMA attaquait le poste FPA de la Goutte d'or blessant l'un des gardiens de ce poste. A 20h13, un troisième commando attaquait au moyen de grenades et de coups de feu le poste rue du château des rentiers. Trois gardiens étaient blessés par des éclats de grenades. Un gardien de la FPA était tué. Deux assaillants armés ont été tués sur place et un blessé. Pour protéger leur fuite les agresseurs ont tiré des coups de feu sur les occupants d'une voiture des patrouilles légères qui se dirigeait sur les lieux. Le brigadier a été blessé d'une balle à la poitrine. Le véhicule de l'équipe spéciale du 5^{ème} district a également essuyé des coups de feu. A la suite de patrouilles, deux suspects ont été appréhendés dans un débit de boisson rue des 5 diamants dans le 13^{ème} arrondissement. 181 FMA ont été dirigés vers le CIV. »⁶⁵⁰

A partir du 5 juin 1961, le FLN s'abstient d'attaquer les policiers et les supplétifs respectant ainsi la trêve imposée par le GPRA pendant les négociations engagées avec le gouvernement français. Mais ce cessez-le-feu est interrompu le 15 août par une offensive contre la FPA qui fait trois morts. Quelques jours plus tard, le 29 août, trois policiers succombent dans cinq attaques simultanées dans différents quartiers de Paris. Ces assassinats marquent le début de cinq semaines meurtrières durant lesquelles 10 policiers sont encore abattus. Au total entre le 29 août et le 3 octobre 33 attaques du FLN tuent 13 policiers soit plus que le total annuel des années précédentes. Durant cette période les attentats du FLN visent principalement des agents isolés qui se rendent au travail ou qui rentrent chez eux et créent dans la police un climat d'insécurité, de tension et de colère croissante⁶⁵¹.

⁶⁴⁹ APPP, Ha 44, Terrorisme et attentats contre les forces de l'ordre, 1958-1962.

⁶⁵⁰ *Ibid.*, « Note au Préfet », avril 1961.

⁶⁵¹ Jean-Paul Brunet, *Police contre FLN, le drame d'octobre 1961*, Flammarion, 1999, p.74-80.

- **Le malaise policier, la dérive meurtrière des forces de l'ordre et l'instauration d'un couvre-feu**

Durant le mois de septembre 1961, il ne se passe pas un jour sans que les voitures de police ou les gardiens de la paix ne soient la cible de coups de feu. Les obsèques des collègues décédés se déroulent dans la cour de la préfecture de police. Tous les policiers se sentent concernés. La colère qui monte engendre une véritable psychose. Suite à la reprise des attaques FLN, Maurice Papon adresse aux chefs du SCAA et à la police municipale une directive qui prévoit de reprendre fermement l'offensive dans tous les secteurs, de redéployer la FPA dans les zones névralgique et d'organiser des opérations de harcèlement dans les bidonvilles qui sont le siège d'une importante ferveur militante. Le 2 octobre, aux obsèques du brigadier Demoën, le préfet déclare : « pour un coup donné nous en porterons dix ». Beaucoup interprètent sa phrase comme une carte blanche donnée à la répression. L'exaspération des fonctionnaires de police s'exprime au cours des mois de septembre et d'octobre par une pratique de sévices de plus en plus généralisée. Un certain nombre d'Algériens sont en effet victimes de mauvais traitement sur la voie publique, dans les commissariats et dans les centres de détention. Les passages à tabac sont de plus en plus fréquents. Et la recrudescence de la découverte de cadavres algériens dans la Seine s'explique certainement par une dérive meurtrière plus que probable des forces de l'ordre parisiennes.

Pour endiguer la montée des attentats frontistes et les dérives meurtrières des policiers parisiens, il a été décidé, en conseil ministériel, le 5 octobre 1961, d'instituer un couvre-feu envers les seuls Algériens. Les Algériens ne peuvent plus ni se déplacer en groupe, ni circuler la nuit, ni fréquenter les débits de boisson après 19h. Officiellement le but est « de mettre un terme sans délai aux agissements criminels des terroristes algériens » mais cela permet aussi de contrer l'activité du FLN principalement nocturne (réunions de militants, perception des cotisations, préparation d'opérations, etc.) et donc de prendre un avantage certain dans la « bataille de Paris » débutée depuis 1958⁶⁵².

⁶⁵² Cf. les travaux de Jean-Paul Brunet et Jim House et Neil MacMaster.

- **La riposte du FLN.**

La Fédération de France du FLN réagit immédiatement. Elle diffuse sur tout le territoire divers tracts condamnant « cette mesure arbitraire » et prévenant que « l'émigration algérienne en France, sous la direction du FLN [...] saura réagir avec la dernière énergie contre cette atteinte à la liberté »⁶⁵³. Dans le même temps, les trois contrôleurs régionaux convoquent une réunion avec leur supérieur hiérarchique Mohamed Zouaoui et envoient au comité fédéral une « note expresse », daté du 7 octobre lui demandant l'autorisation de lancer un défi systématique contre le couvre feu en faisant défiler hommes, femmes et enfants le soir après 20h30 dans les rues des quartiers algériens. Après avoir reçu cette lettre, le comité fédéral se réunit, le 10 octobre et tombe d'accord pour avancer les manifestations prévues le 1^{er} novembre à l'occasion du 7^e anniversaire de l'insurrection algérienne et pour organiser immédiatement une protestation de vaste ampleur en trois phases. La première phase à Paris sur trois ou quatre jours. La deuxième phase en Province sous la forme de manifestations de femmes devant les préfectures. Et la troisième phase dans tout le pays avec une grève générale de tous les travailleurs, commerçants, étudiants et une grève de la faim des prisonniers. Il s'agit, selon Ali Haroun, d'entretenir l'esprit combatif des militants de base qui luttent dans un cadre de plus en plus tendus et auxquels on a demandé de cesser les attentats contre les forces de police. Après de nombreuses discussions pour savoir s'il faut inclure les forces de gauche et notamment le PCF au mouvement la décision est finalement prise d'envoyer les Algériens manifester seuls, en famille, et sans armes le 17 octobre. Le FLN espère alors certainement que les services répressifs n'oseront pas s'attaquer violemment à des familles entières manifestant pacifiquement. Il s'attend certes à des arrestations importantes entre le 17 et le 19 octobre mais les manifestations de femmes ensuite doivent avoir pour fonction de réclamer la libération de leurs époux et de leurs enfants⁶⁵⁴.

⁶⁵³ APPP, Ha 29, propagande nord-africaine, tracts.

⁶⁵⁴ Jim House et Neil . MacMaster et J. House, « La Fédération de France du FLN et l'organisation du 17 octobre 1961, in *Vingtième siècle, Revue d'Histoire*, n° 83, juillet-septembre 2004, p.145-160.

2) Le massacre du 17 octobre 1961.

L'organisation de la manifestation échoie à Mohamed Zouaoui. Il prévoit de concentrer les cortèges dans trois secteurs : la zone de l'Etoile pour les Algériens de la banlieue ouest, les boulevards Saint-Michel et Saint-Germain pour ceux de la banlieue sud et enfin les Grands Boulevards pour ceux de la banlieue nord et nord-est. Dans la semaine qui précède la manifestation, des responsables circulent dans tout le département pour indiquer la date, le lieu et l'heure du rassemblement. L'information est également transmise d'échelon en échelon lors des réunions hebdomadaires des éléments frontistes.

La police est très mal informée des événements qui se préparent. C'est semble t-il dans la matinée du 17 que l'information parvient au cabinet de Maurice Papon. A 16h20, tous les services de la préfecture de police reçoivent un télégramme informant que le FLN ordonne à tous les Français Musulmans d'Algérie de sortir le soir même sur les grands axes de la capitale afin de manifester pacifiquement contre les récentes mesures préfectorales. Consigne est donné alors d'appréhender les manifestants, de conduire les hommes au Palais des sports, puis les femmes et les enfants au poste de police de la rue Thorel, dans le 2^e arrondissement de la capitale. Pour faire face à la manifestation, la préfecture mobilise 716 hommes de la police municipale, 662 hommes de la Gendarmerie mobile et 280 CRS, soit au total seulement 1 658 hommes. La tension des policiers est extrême.

Entre 20 000 et 30 000 Algériens, hommes, femmes et enfants vêtus de l'habit du dimanche pour témoigner de leur volonté de dignité, commencent à se diriger vers les points de regroupements. Leurs pancartes scandent : « A bas le couvre-feu raciste » ; « Libération de nos époux et de nos enfants » ; « Négociez avec le GPRA » ; « Indépendance totale de l'Algérie ». Les fonctionnaires chargés de surveiller les immigrés et de faire connaître leur état d'esprit notent :

« Les participants à ces manifestations n'y sont pas tous venus de gaieté de cœur mais on a pu constater par la suite que même ceux qui n'étaient pas sortis de chez eux que contraints et forcés par les hommes de main du FLN

avaient ressenti une fierté non dissimulée en voyant la force que leur masse représentait. »⁶⁵⁵

Toutefois la manifestation vire rapidement au cauchemar. Aux portes de Paris, à la sortie des métros Étoile, Opéra, dans les couloirs de la station Concorde, sur les Grands Boulevards, de nombreux manifestants sont matraqués, à coups de crosse, de gourdin, de bâton, souvent jusqu'à ce qu'ils s'effondrent, par des policiers et des auxiliaires venus les arrêter. Sur le boulevard Bonne-Nouvelle, au pont de Neuilly, au Pont-Neuf d'Argenteuil et en d'autres lieux, des coups de feu sont tirés. Les seules victimes sont d'origine algérienne. Sur les ponts aux portes de Paris et sur le pont Saint-Michel, des immigrés sont violemment précipités à la Seine après avoir été suffisamment battus pour ne plus être en mesure de nager. Plusieurs milliers d'autres Algériens sont emmenés dans des conditions inhumaines au palais des Sports, au Parc des Expositions, au stade de Coubertin et au Centre d'Identification de Vincennes. Dans ces centres les sévices continuent pendant plusieurs jours. Les témoignages d'appelés du contingent affectés au service sanitaire, d'assistantes sociales et même de certains policiers décrivant la « vision d'horreur » qui les a saisis à l'entrée du Palais des sports, recueillis par Jean Luc Einaudi, sont éloquentes. En plein Paris et pendant plusieurs heures et se déroule donc un véritable massacre à l'encontre d'une population immigrée. La question du nombre d'Algériens tués par les forces de l'ordre le 17 octobre et les jours suivants est encore ardemment débattue. Selon les historiens, les chiffres oscillent en effet entre 50 et 300 sans compter les centaines de blessés et les nombreux disparus⁶⁵⁶.

3) **Lourd bilan organique, grand succès politique.**

- **La poursuite de la répression.**

Au lendemain de la manifestation du 17 octobre la lutte contre le FLN engagée par la préfecture de police ne faiblit pas. Pendant plusieurs jours les immigrés arrêtés et emmenés dans des centres de triages sont soumis à des contrôles et à des interrogatoires parfois musclés. En outre dès le mois de novembre de grandes opérations anti-FLN aboutissent à la découverte

⁶⁵⁵ CARAN F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 4^e trimestre 1961.

⁶⁵⁶ Cf., les travaux de Jim House et Neil Mac Master, de Jean-Paul Brunet de Jean-Luc Einaudi..

et à l'arrestation de hauts cadres de l'organisation. La première aboutie le 4 novembre à l'arrestation d'Abderrahmane Farès et de deux de ses collaborateurs français (François Baudrillart et Jean Maris Licuti) en raison de leur rôle dans la centralisation de la collecte de fonds pour le FLN sur l'ensemble du territoire et dans le transfert de ces fonds à l'étranger. De grosses sommes d'argent sont notamment découvertes dans diverses banques suisses. Au cours de cette opération la DST s'empare d'une masse importante de documents du FLN permet de mieux connaître la structure, les projets et les hommes de la Fédération de France⁶⁵⁷. La seconde, l'opération Flore, fait suite à une filature de plusieurs mois, expliquée dans un long rapport de la DST retranscrit ci-dessous :

« En juillet 1961, nos services identifiaient, à l'occasion d'un de ses déplacements en Allemagne, le responsable de la propagande du FLN à l'échelon national, BENZERFA MEDJOUB, instituteur à Colombes. Avant son départ, il avait rencontré deux agents de la Fédération de France du FLN en Allemagne et un troisième individu alors non identifié qui était ZOUAOUI⁶⁵⁸. Le rang occupé dans la hiérarchie par BENZERFA devait logiquement nous conduire, par la surveillance de ses contacts avec l'échelon supérieur, au responsable fédéral résidant en France et aux membres de la commission centrale. Cet objectif est atteint dans le courant du mois de juin 61. BENZERFA rencontre à nouveau l'individu non identifié en juillet 1961. La déférence qu'il lui montre, les instructions qu'apparemment il reçoit, permettent de penser que cet individu est le supérieur de BENZERFA et par conséquent le responsable fédéral que nous recherchons. La surveillance de cette personne nous conduit dans les jardins du Luxembourg où elle est perdue de vue. Le 22 septembre 1961, une surveillance permet de localiser à nouveau le fédéral, en effet ce jour là, il rencontre encore BENZERFA et des membres de la commission centrale (BEN ABDERRAHMANE et BOURI LAKDAR). Quelques jours plus tard il est identifié.

Des lors, des surveillances nous permettent de connaître son activité, de repérer et identifier ses adjoints et ses complices. ZOUAOUI est de toute évidence le chef. Les individus qui doivent le rencontrer font preuve d'une extrême prudence. Tous occupent dans la hiérarchie du FLN un rang élevé. Et cependant leur attitude trahit leurs liens de subordination, ils reçoivent manifestement des instructions verbales, et indice plus subtil, ZOUAOUI règle à chaque fois le montant des consommations ou des repas de ses rencontres.

Les résultats de l'opération effectuée en flagrant délit établissent clairement le rang de responsable fédéral qu'occupe ZOUAOUI. Au cours de son audition, il déclare être un militant du FLN et refuse de donner toute autre précision. Mais la perquisition effectuée, 8 impasse des deux anges,

⁶⁵⁷ APPP, H1B16, « DST, Responsables de la Fédération de France » le 14 novembre 1961.

⁶⁵⁸ Cf., Volume des annexes, « Responsabilités de Zouaoui au sein de la Fédération de France du FLN », p. 76

permet de trouver un feuillet d'agenda qui porte une adresse écrite de sa main. Une perquisition effectuée aussitôt à cette adresse, chez BERRY Josette, dite « Christine », 31 avenue de Versailles, amène la découverte et la saisie de 108 390 000 anciens francs, d'un document manuscrit, de pièces comptables de la wilaya 3 bis et au lieu de travail de cette femme des stencils relatifs à des comptes rendus d'activité de l'ALN en Algérie pour la période du 1^{er} au 10 sept 61.

ZOUAOUI occupe comme secrétaire et agent de liaison, MINGASSON ROLANDE, demeurant avenue de Verdun à Vanves, celle-ci déploie une activité intense et rend visite presque chaque jour à ZOUAOUI, elle est dépositaire des cachets de la Fédération de France du FLN. Elle est appréhendée au moment où elle doit expédier un communiqué de cette Fédération aux différents journaux et aux ambassades. Elle prépare les liaisons permettant l'acheminement des fonds à l'étranger et transmet les instructions verbales de ZOUAOUI à HAMAZA, imprimeur de la Fédération ainsi qu'à BENZERFA, chargé de la propagande. [...] A travers ces documents ZOUAOUI apparaît clairement comme le chef qui dirige sur tous les plans l'action du FLN en France. BENZERFA qui connaît ZOUAOUI et ne veut pas donner son titre exact reconnaît, cependant, qu'il a un rôle plus important que le sien.

Un document découvert chez FRANCOIS, appartenant à ABERKANE YOUNES, contrôleur de Wilaya est signé MAURICE mais l'écriture de ce document est identique à celle qui figure au scellé 32 que ZOUAOUI reconnaît avoir écrit de sa main. [...] Il s'agit là d'une preuve supplémentaire que ZOUAOUI alias "Maurice" est bien le responsable fédéral résident en France, pratiquement il n'avait de contacts directs et fréquents qu'avec ses contrôleurs de wilayas, AMROUNE SAID, BABA HAMED, ABERKANE YOUNES, les membres de la commission centrale ou les individus ayant un rôle sur le plan national (propagande : BENZERFA.) »⁶⁵⁹.

L'opération aboutie donc dans la nuit du 9 au 10 novembre à la capture de presque tous les chefs fédéraux pour Paris et la Province et d'un grand nombre de « porteurs de valise » français ainsi qu'à la saisie de nombreux documents et notamment quelques rapports organiques et financiers⁶⁶⁰.

Cette répression accrue à Paris et au niveau fédéral désorganise pour un temps les wilayas parisiennes à qui il faut plusieurs jours voir plusieurs semaines pour reconstituer ses régions⁶⁶¹. Pendant un temps toutes actions prévues à l'origine en Ile de France sont suspendues.

⁶⁵⁹ APPP, H1B16, « DST, Opération Flore », 1961.

⁶⁶⁰ Cf., Volume des annexes, « Tableau financier de la wilaya Paris-périphérie, septembre 1961 », p.77

⁶⁶¹ *Soual*, p.84-86

« Les attentats si meurtriers quelques jours plus tôt ont presque complètement cessé dans la Seine et la Seine et Oise car le FLN s'est trouvé désemparé. »

Néanmoins, très vite les militants et responsables qui s'étaient réfugiés en province reviennent pour réorganiser les réseaux et les groupes de choc démantelés et reprendre en main les nombreux cotisants qui chercheraient à se soustraire aux collectes. Il en résulte au mois de décembre une remontée spectaculaire des attentats contre les réfractaires.

« A la fin de l'année 1961, le FLN a pratiquement reconquis les positions qu'il avait temporairement perdues dans la région parisienne. Ses consignes y sont largement diffusées et strictement exécutées (grève de la faim dans les prisons et les camps, manifestations diverses, collectes, etc.) »⁶⁶².

- **Une victoire politique du FLN.**

Les manifestations du 17 octobre et ses retentissements au niveau national et international marquent de fait la victoire politique du FLN dans la bataille de Paris. De fait ce jour là le FLN fait la preuve de sa puissance et sa capacité à mobiliser ses troupes quand bon lui semble malgré les risques. Les jours suivants le 17 et le 18, de façon toutefois plus aléatoire, le combat continue, les femmes de Paris de province suivent les consignes du Front et vont nombreuses manifester devant les prisons subissant parfois à leur tour la répression. A Lyon par exemple, les musulmanes se rendent par petits groupes à Montluc devant une caserne de CRS avec l'intention d'aller jusqu'à la prison Saint-Paul. Mais les services de police les interceptent sans difficultés. Un véritable roulement de cars est organisé le long du défilé. Au total 238 femmes sont emmenées aux fins de contrôle. Chacune d'entre elles est interrogée. La plupart disent avoir agi sur ordre de leur gouvernement à Tunis comme le commandent les cadres de la Fédération de France. Elles sont finalement relâchées par petits groupes en commençant par celles qui sont enceintes (55) et celles qui ont des enfants en bas âge. Toutes réintègrent leur foyer sans essayer de se regrouper⁶⁶³. Les jours suivants les Algériens poursuivent le boycott du couvre-feu. L'immigration apparaît unie et déterminée.

⁶⁶² CARAN F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 4^e trimestre 1961.

⁶⁶³ AD du Rhône, 437 W 79, « Réactions du FLN à la suite de la tentative de manifestation des femmes du 18 novembre 1961.

Après les événements, le GPRA lance une grande campagne de propagande au sujet des événements. Le 1^{er} novembre 1961, *El Moudjahid* consacre tout un article à la manifestation du 17 octobre :

« Le vrai visage de la police et des forces de la répression est apparu dans toute sa hideur au service d'un système où le lynchage devient légal, la violence et la brutalité de règle. [...] Aux yeux du monde entier, ces tragiques événements illustrent une fois de plus le génocide perpétré par le colonialisme français contre le peuple algérien »

En décembre 1961, le ministère de l'Information du GPRA publie une brochure intitulée *Les Manifestations algériennes d'octobre 1961 et la répression colonialiste en France*. Le document contient 57 pages. Il est constitué à partir de rapports internes à la Fédération de France, d'extraits d'article de presse et de photos d'Elie Kagan. La Fédération de France du FLN publie également de nombreux tracts au sujet de la répression policière dans la région parisienne⁶⁶⁴. Il s'agit clairement d'un appel au peuple français au moment même où des négociations s'engagent avec le gouvernement de la métropole.

Globalement le choc de cette nuit a provoqué un élan de protestations et de solidarité envers la communauté algérienne de Paris et de la banlieue et un « réveil » de la gauche certain. En cela les manifestations du 17 octobre, malgré les lourdes pertes, consacrent certainement la victoire du Front, déjà réorganisé, dans la bataille de Paris⁶⁶⁵.

⁶⁶⁴ Cf., Volume des annexes, « Déclaration du FLN sur la répression et les mesures policières dans la région parisienne », p.78 à 81.

⁶⁶⁵ Linda Amiri, *La bataille de Paris, La guerre d'Algérie en métropole*, Robert Laffont, Paris, 2004, p.188-212.

CHAPITRE XII : LES CHEMINS DE L'INDEPENDANCE.

1) L'engagement de nouveaux pourparlers et la signature des dits accords.

Au début de l'année 1962, le gouvernement français et le GPRA engagent finalement de nouveaux pourparlers, d'abord dans le plus grand secret puis de façon officielle. Les immigrés observent avec intérêt les nouvelles diffusées par les diverses radios, la télévision ainsi que les journaux sans parler des informations transmises de bouche à oreille et suivent les négociations au jour le jour avec un sentiment mêlé d'angoisse et d'espoir. Pendant cette période, il semble que les consignes du FLN soient de ne pas se faire remarquer, de sortir le moins possible et de se dispenser de tout commentaire. Ainsi, durant presque trois mois, tous les musulmans en France métropolitaine observent un comportement circonspect à l'exception des membres du MNA qui proclament ouvertement que les conversations auxquelles Messali n'est pas associé ne peuvent engager l'ensemble des Algériens. Les francophiles, de leur côté, ne cachent pas leur inquiétude et parfois leur désarroi. Durant toutes les négociations, la traque des réfractaires se poursuit et le nombre des attentats imputables aux nationalistes musulmans s'élève encore pour le premier trimestre de l'année 1962 à 412. Par conséquent, les plus prudents des messalistes et des francophiles se rapprochent du FLN et acceptent de payer de fortes amendes en plus des cotisations habituelles pour s'assurer contre d'éventuelles représailles⁶⁶⁶. Le 19 mars 1962, les accords d'Evian sont finalement signés.

Dès le début des négociations l'immigration prend conscience qu'un accord est probable et que cette fois la paix est proche. Pour elle cela veut dire la fin des collectes, de la terreur, de la répression policière, la liberté de circulation sans autorisation préalable entre la métropole et l'Algérie, etc. Aussi la signature des accords d'Evian et la proclamation du cessez le feu le 19 mars sont accueillies avec un soulagement immense et une joie certaine.

« Un sentiment de fierté raciale a gonflé les cœurs et illuminé le visage de tous les musulmans même ceux des moins nationalistes »⁶⁶⁷.

⁶⁶⁶ CARAN F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 1^{er} trimestre 1962.

⁶⁶⁷ *Ibid.*

Toutefois le FLN ayant recommandé la discrétion aucune manifestation bruyante n'est enregistrée. Cela dit l'atmosphère générale et les relations entre les Algériens et les métropolitains se détendent visiblement.

« Les musulmans viennent plus volontiers se confier aux conseillers sociaux auxquels ils exposent assez librement leur point de vue tout en se gardant d'évoquer les questions susceptibles de les vexer. »⁶⁶⁸

En dehors de la satisfaction soulignée, les immigrés expriment toutefois leur surprise quant à l'étendue des garanties offertes aux européens d'Algérie : « Les Français n'ont rien perdu », disent-ils parfois avec une certaine amertume⁶⁶⁹. Puis l'action de l'OAS préoccupe au plus haut point les musulmans non seulement en métropole où ils ont organisé des services de guet et de garde de jour et de nuit dans de nombreux hôtels et foyers de travailleurs, mais surtout en ce qui concerne la mise en application des accords d'Evian en Algérie où la situation n'a jamais été suivie avec une attention et une inquiétude aussi grande par les migrants⁶⁷⁰.

Les accords d'Evian ne constituent qu'une étape. L'indépendance de l'Algérie n'est pas encore officiellement reconnue. L'organisation politique du FLN reste en place. Les structures sont toujours les mêmes et les cadres qui étaient en fonction au moment de la signature des accords d'Evian conservent leurs attributions. La clandestinité reste la règle. Certains « cadres » manifestent quelques libertés et utilisent leur qualité de responsable afin d'appuyer des interventions auprès de certaines administrations. Ils sont rappelés à l'ordre et des consignes sur ce point sont diffusées. C'est ainsi qu'à Nîmes le 8 avril à la suite de l'arrestation de 6 Algériens appréhendés pour vol, violences et port d'arme, un responsable régional se présente en tant que tel au chef de la sûreté puis au juge d'instruction afin d'obtenir la libération des individus précités qu'il présente comme étant des « policiers FLN » chargés de faire respecter les consignes du Front. Il est désavoué ensuite par ses supérieurs⁶⁷¹. Le principe du maintien du caractère clandestin du Front se double de la détermination de maintenir encadrée la masse musulmane.

⁶⁶⁸ AD de Moselle, 297 W 82, « Vosges, Rapports des conseillers techniques », 1^{er} trimestre 1962.

⁶⁶⁹ *Ibid.*

⁶⁷⁰ CARAN F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 1^{er} trimestre 1962.

⁶⁷¹ AD des Bouches-du-Rhône, 137 W 396. Rapports des renseignements généraux sur les activités et les arrestations des membres du FLN. Le problème algérien (27 avril 1962).

Sur le plan psychologique, les accords d'Evian constituent, en revanche, un échec grave pour le MNA. Et dans les régions où il est resté actif malgré la diminution de ses effectifs, il n'a pas abandonné la lutte. Tout en déclarant qu'il n'était pas lié par des engagements pris sans qu'il ait été consulté, Messali s'est réjoui de l'arrêt des combats mais il a affirmé sa conviction qu'en Algérie ses partisans sauraient élargir l'audience du mouvement auprès des populations, à la faveur des consultations électorales qui donneront aux pays ses nouvelles structures politiques, administratives et sociales. Certains militants messalistes ayant particulièrement souffert des exactions du FLN ne cachent pas leur amertume et parlent même de s'allier à l'OAS⁶⁷².

2) Dernières actions du FLN en France métropolitaine.

Les accords d'Evian le consacrent le FLN comme le seul interlocuteur valable et comme le représentant incontestable du futur Etat algérien. Son prestige s'en trouve considérablement grandi.

- **Un encadrement strict de l'immigration maintenu.**

La masse des travailleurs musulmans qui a éprouvé un véritable soulagement à l'annonce de la cessation des combats, espérait une amélioration sensible de ses conditions de vie. Mais les dirigeants frontistes lui font rapidement comprendre qu'il n'y a rien de changé. Le FLN, poursuit, en effet, sa propagande et usent toujours des méthodes habituelles de pression morale et de coercition physique. La directive suivante diffusée dans l'immigration par les cadres frontistes montre que l'organisation entend garder sous son emprise l'ensemble des travailleurs algériens.

« Tous les éléments isolés sont à quadriller »⁶⁷³.

⁶⁷² CARAN F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 1^{er} trimestre 1962.

⁶⁷³ APPP, Ha 29, Propagande des activistes algériens, 1958-1962.

En outre, les immigrés restent contraints de respecter le règlement édicté par la Fédération de France en temps de guerre.

« Tout dénigrement, tout travail fractionnel, tout acte ou propos pouvant être en contradiction avec le règlement intérieur de l'organisation sera combattu avec la dernière énergie quel que soient les auteurs »⁶⁷⁴.

Le FLN continue aussi de contrôler étroitement les départs en Algérie. Pour partir, les candidats au voyage doivent, en effet, être munis d'une autorisation de la Fédération de France qui n'est délivrée qu'après que l'intéressé ait fourni un rapport écrit indiquant les raisons de son départ et donnant toutes les précisions sur son activité antérieure au sein du front⁶⁷⁵. De même sur le plan social, le FLN tend à prendre en charge tous les cas qui se présentent par l'intermédiaire de « comités de gestion » installés dans les foyers d'hébergement⁶⁷⁶. Ensuite, la perception des cotisations et des amendes se poursuit et s'amplifie. Cette situation crée quelques déceptions dans la colonie algérienne en général. Dans les régions où l'implantation du FLN est récente, dans les Vosges par exemple, les collectes se font difficilement :

« Le FLN qui avait pris pratiquement le contrôle de la quasi-totalité de la population musulmane a eu des difficultés pour maintenir le paiement des cotisations a eu des difficultés pour maintenir le paiement des cotisations, les musulmans estimant n'avoir plus à le faire »⁶⁷⁷.

De nouveaux groupes de choc sont constitués afin de contraindre la population à continuer à verser les cotisations. Malgré les avis officiels largement diffusés dans la presse, aucune arme n'a été remise aux autorités par les Algériens⁶⁷⁸. Le FLN a en fait ordonné à ses militants de les remettre non pas à la police mais aux responsables locaux du Front chargés d'en assurer le stockage et la sécurité.

« Le matériel de l'organisation a été recensé, tout objet retrouvé après le 20 avril 1962 sera considéré comme ayant été détourné »⁶⁷⁹.

⁶⁷⁴ APPP, Ha 29, propagande des activistes algériens, 1958-1962.

⁶⁷⁵ CARAN, F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 2^e trimestre 1962.

⁶⁷⁶ AD des Bouches-du-Rhône, 137 W 396 « Rapports des Renseignements Généraux sur les activités et les arrestations des membres du FLN. Le problème algérien », le 27 avril 1962.

⁶⁷⁷ AD de Moselle, 297 W 82, « Vosges, rapports des conseillers techniques », 2 trimestre 1962.

⁶⁷⁸ AD des Bouches-du-Rhône, 137 W 396, « Rapports des Renseignements Généraux sur les activités et les arrestations des membres du FLN. Le problème algérien », 27 avril 1962.

⁶⁷⁹ APPP, Ha29, Propagande des activistes algériens (1958-1962).

Les réfractaires sont toujours traqués et traduits devant des tribunaux clandestins qui leur infligent en général de fortes amendes ou quelques peines corporelles. Les condamnations à mort sont perpétrées contre « les traîtres » que l'on recherche toujours activement. L'heure est au règlement de compte.

« Ce renforcement du contrôle des travailleurs a créé quelques troubles dans les régions où les réfractaires aux collectes étaient les plus nombreux ; plusieurs de ces derniers ont été menacés, molestés ou dépouillés de leurs économies à l'instigation de détenus récemment libérés »⁶⁸⁰.

Les mesures prises par le FLN démontrent clairement que ce mouvement tient à conserver aussi longtemps que possible son influence et ses moyens d'action. Après la joie suscitée par la victoire ou du moins par l'arrêt de la lutte, est venue très souvent et bien vite l'amertume née de la constatation que l'insécurité demeure et que l'appareil terroriste reste.

- **Le recensement des immigrés.**

Dès la fin du mois de mars, le FLN procède à un recensement des immigrés.

« On sait que le FLN fait distribuer dans ses formations [...] un questionnaire imprimé à l'en-tête du GPRA que tous les FMA sont tenus de compléter et de remettre à leur responsable. Des lettrés sont désignés pour aider les Français musulmans d'Algérie analphabètes à remplir ces questionnaires. »⁶⁸¹

Des militants et des étudiants sont envoyés sur tout le territoire parfois loin de leur résidence ordinaire pour mener à bien cette opération. Les fonctionnaires musulmans qui suivent à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble le stage de formation administrative y ont prenent une part active⁶⁸². Ce recensement s'effectue généralement dans les hôtels, meublés et foyers d'hébergement où des travailleurs musulmans sont bloqués pendant toute une journée, ayant reçu la consigne de ne pas quitter leur chambre⁶⁸³.

⁶⁸⁰ CARAN F1a 5014. Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes (2^e trimestre 1962).

⁶⁸¹ APPP, Ha 29, Propagande des activistes algériens, 1958-1962.

⁶⁸² AD des Bouches-du-Rhône, 137 W 396, « Rapports des renseignements généraux sur les activités et les arrestations des membres du FLN. Le problème algérien », le 27 avril 1962.

⁶⁸³ CARAN F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 2^e trimestre 1962.

Chaque notice individuelle accompagnée d'une photographie comporte outre les renseignements habituels d'état-civil, de profession et de domicile, des précisions sur l'attitude de l'intéressé à l'égard du FLN et de la « révolution » durant les années précédentes: participation financière, action directe, internement, emprisonnement ou sévices éventuellement subis.... Ces fiches sont visées et centralisées par les responsables de l'OPA⁶⁸⁴. Ce recensement terminé, le FLN utilise les renseignements recueillis pour détecter les travailleurs qui ont échappé à la collecte et les obliger à s'acquitter des cotisations en retard. Ceux qui n'ont jamais effectué de versements se voient infliger une amende forfaitaire de 2 000 à 3 000 nouveaux francs suivant leur situation financière. Ceux qui sont reconnus indigent doivent compenser cette carence par leur travail au sein de l'organisation. Les bruits courts que les fiches remplies permettront également au FLN de récompenser les uns et de récuser les autres.

« Les archives ainsi constituées permettront de dégager les vrais militants frontistes qui compte tenu de leurs capacités intellectuelles seront placés aux postes clefs de la future administration algérienne. Tous les autres Algériens récuseront par la suite l'objet d'une enquête. »⁶⁸⁵

Selon les forces de police, le FLN s'emploie donc dès la fin de la guerre à trier les bons éléments des mauvais. Les bons éléments sont ceux qui ont suivi le Front dans son combat. Les mauvais, sont les « planqués », les pro-français et les messalistes. Le FLN serait apparemment prêt à pardonner à certains immigrés leurs erreurs à condition qu'ils fassent un geste en faveur du GPRA et de la « révolution algérienne ».

« Quant aux Nord-africains pro-français qui, comme les harkis, se sont compromis par leurs actions en faveur de la France, ils sont actuellement sollicités pour rejoindre le camp du FLN. Ils leur seraient promis que leur passé sera oublié s'ils payent une amende dont le montant devrait être fixé d'après leur situation sociale »⁶⁸⁶.

Par contre, toujours selon les mêmes sources, « les messalistes, eux, restent les ennemis à abattre jusqu'à l'extermination totale. »⁶⁸⁷

⁶⁸⁴ AD de Moselle, 297 W 82, « Vosges, rapports des conseillers techniques », 2^e trimestre 1962.

⁶⁸⁵ APPP, Ha 29, « Propagande des activistes algériens 1958-1962 ».

⁶⁸⁶ *Ibid.*

⁶⁸⁷ *Ibid.*

Le recensement semble avoir aussi pour but l'évaluation de la communauté algérienne vivant en France en vue du passage de l'organisation clandestine à un parti légal⁶⁸⁸.

- **L'accompagnement des anciens détenus politiques.**

Un autre problème préoccupe les dirigeants de l'organisation : la prise en charge des prisonniers libérés en application des accords d'Evian. Des comités d'accueil aux libérés constitués à partir des CSD sont mis en place. Ils bénéficient du concours de certains organismes à caractères philanthropiques tels que le Comité Inter-Mouvement d'Aide aux Evacués (CIMADE) ou d'organisme d'obédience communiste comme la clinique de la Feuilleraie à Marseille animée par des praticiens militant au PCF. Ils fournissent aux anciens prisonniers hébergement et moyens de subsistance puis les aident dans leur recherche d'emploi⁶⁸⁹. Bien que dans l'immédiat le Front ait accepté l'aide d'organisme métropolitains, l'accueil et le reclassement des libérés par ces bureaux généralement installés dans des cafés ou des hôtels musulmans confirme la tendance déjà remarqué du FLN de se passer, autant que possible, du concours de l'administration française, considéré comme étrangère. Ce comportement vise à l'implantation progressive d'une administration et d'une justice parallèle qui auraient à s'occuper de tous les problèmes posés par les migrants et leur famille au lieu et place des organismes français publics ou privés qui le font encore. Ces comités permettent aussi au Front de surveiller en main, sous le couvert d'assistance sociale, les cadres frontistes libérés dont certains ont manifesté à la fois le désir de reprendre au sein du FLN l'influence qu'ils avaient perdue par leur arrestation et d'exercer des représailles contre les « traîtres et les mouchards ».

« Ces libérés coupés de la masse depuis plusieurs années parfois conditionnés par la propagande particulièrement virulente destinée à maintenir le moral des militants dans les prisons et les camps, persuadés d'avoir acquis des droits spéciaux, n'ont plus les mêmes conceptions ni les mêmes réactions que les jeunes qui les ont remplacés aux postes de responsabilité »⁶⁹⁰.

⁶⁸⁸ CARAN F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 2^e trimestre 1962.

⁶⁸⁹ AD des Bouches-du-Rhône, 137 W 396, « Rapports des renseignements généraux sur les activités et les arrestations des membres du FLN. Le problème algérien », le 27 avril 1962.

⁶⁹⁰ CARAN F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 2^e trimestre 1962.

« La libération des internés administratifs et l'application des mesures d'amnistie ont ramené sur leurs anciennes résidences des militants actifs auxquels les épreuves subies donnaient un surcroît d'autorité. »⁶⁹¹.

« Le retour des condamnés amnistiés et des internés a soulevé de nouvelles passions et des désirs de vengeance. »⁶⁹²

La Fédération de France du FLN s'oppose à ces deux revendications et renforce encore la discipline pour éviter les dissensions. D'une part elle, décide que les anciens cadres libérés n'exerceront pas de fonction dans la hiérarchie du FLN. D'autre part, elle s'oppose en principe aux règlements de compte individuels.

« Les militants libérés doivent être reclassés professionnellement, aucun changement de cadre ne doit être opéré ».

« Interdiction d'envoyer des lettres de menaces »

« Interdiction de tabasser »⁶⁹³

Malgré ces directives certains comités d'accueil prennent la liberté d'examiner certains cas d'individus dénoncés comme traîtres et prononcent plusieurs condamnations à mort. Au comité d'accueil de Marseille constitué 43 rue d'Aix, par exemple, il existe une liste affichée en bonne place de musulmans ainsi jugés et au sujet desquels le Front laisse entendre qu'il saura le moment venu faire bonne justice. Un seul cas de passage à l'acte est néanmoins constaté avant la proclamation de l'indépendance de l'Algérie en juillet 1962: le 9 avril un « harki » démobilisé porte plainte à Marseille contre des inconnus qui selon lui sont des éléments frontistes chargés de l'abattre.

Parallèlement, toujours à Marseille, ces comités ouvrent deux bureaux dirigés par des avocats musulmans qui établissent des dossiers médicaux pour les libérés prétendant avoir subi des violences ainsi que des dossiers à caractère politique⁶⁹⁴.

⁶⁹¹ AD de Moselle, 297 W 82, « Vosges, rapports des conseillers techniques », 2^e trimestre 1962.

⁶⁹² AD des Bouches-du-Rhône, 137 W 396, « Rapports des renseignements généraux sur les activités et les arrestations des membres du FLN. Le problème algérien », le 27 avril 1962.

⁶⁹³ APPP, Ha 29, Propagande des activistes algériens, 1958-1962.

⁶⁹⁴ AD des Bouches-du-Rhône, 137 W 396, « Rapports des renseignements généraux sur les activités et les arrestations des membres du FLN. Le problème algérien », 27 avril 1962.

3) Le chemin des urnes et la proclamation de l'indépendance.

- **Les immigrés algériens aux urnes.**

Au début du mois de juin 1962, la Fédération de France demande aux Algériens résidant en France de se rendre immédiatement auprès des services municipaux afin de régulariser leur situation électorale. Encore Français légalement, ils peuvent jouer un rôle d'appoint non négligeable.⁶⁹⁵

« Tous les éléments dépourvus de papiers d'identité peuvent se présenter à la préfecture de police. Jusqu'à l'autodétermination, il faut être en possession des pièces délivrées par l'autorité française. »⁶⁹⁶

Le scrutin d'autodétermination se déroule sous le contrôle total du FLN. Pour ce vote tout un appareil est mis en place : mobilisation de tous les responsables, réquisition des voitures des musulmans, constitution de véritables commandos chargés d'effectuer un quadrillage serré de la colonie algérienne et de l'encadrer en vue des formalités du scrutin. Les électeurs doivent se présenter aux permanences avec les enveloppes déjà remplies du bon bulletin⁶⁹⁷.

- **L'indépendance, enfin.**

Pendant plus de sept années, les immigrés algériens installés en France ont fait de nombreux sacrifices. Chaque mois, ils ont payé « l'impôt révolutionnaire » exigé par les cadres du FLN. Ils ont été soumis à une discipline rigoureuse et ont vécu dans un climat de terreur certain. Au final, sous le contrôle et l'autorité du parti nationaliste, ils ont largement œuvré pour « la libération » de leur pays d'origine ainsi que pour sa reconnaissance en tant que Nation sur la scène internationale. Et tout au long du conflit leur contribution s'est avérée précieuse aussi bien sur le plan matériel et financier que sur le plan politique. Au lendemain du 19 mars 1962, la Fédération de France du FLN a ordonné aux éléments placés sous ses ordres de se cantonner dans la plus stricte réserve, de demeurer dans la clandestinité la plus totale et de mettre fin à toute action violente. Mais dans le même temps elle a maintenu le

⁶⁹⁵ APPP, Ha 29, Propagande des activistes algériens (1958-1962).

⁶⁹⁶ *Ibid.*

⁶⁹⁷ CARAN F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 2^e trimestre 1962.

« quadrillage » mis en place depuis 1956 et, profitant de la suspension des opérations de police, elle a réussi à recenser la population algérienne et à accroître sa domination et son influence. La perception de la collecte a été poursuivie et, malgré les consignes données, de nombreux cas de séquestration ou de coups et blessures ont été signalés aux services de police⁶⁹⁸.

Avec la proclamation de l'indépendance, le 3 juillet 1962, les immigrés pensent voir enfin s'établir la paix, avec la fin des contraintes dont ils ont eu à souffrir tout au long du conflit. La fin de la guerre et de la suprématie coloniale française signifie à leurs yeux la fin des difficultés politique, sociale et économique qui les ont conduites à l'exil et le début d'un nouvel âge d'or dans un pays libre et souverain. Aussi la plupart d'entre-eux espère rentrer bientôt en Algérie dans la dignité. Dans un rapport daté du 30 septembre 1962, au chapitre « Etat d'esprit de la population musulmane », les conseillers techniques pour les affaires musulmanes décrivent l'ambiance au sein de l'immigration, lors de cet événement, de la manière suivante :

« Il y a trois mois, la population musulmane en métropole célébrait l'indépendance de l'Algérie dans l'euphorie, les gens étaient visiblement heureux et détendus [...]. Il était évident qu'à leurs yeux, il n'y avait plus de problème et que la vie allait être facile dans la Patrie retrouvée. Déjà beaucoup avaient quitté la France, d'autres s'apprêtaient à le faire ayant économisé quinzaine après quinzaine de quoi s'assurer le retour au pays. »⁶⁹⁹

Cependant, les désillusions arrivent très vite. D'une part, contrairement à l'attente des immigrés algériens, les dirigeants de la Fédération de France du FLN ne relâchent pas leur emprise et d'autre part, les nouvelles venant d'Algérie commencent à devenir singulièrement mauvaises.

⁶⁹⁸ APPP, H1B34. « SCAA. Rapports du Préfet de police au Ministère de l'intérieur : Activité du FLN dans le département de la Seine », le 11 septembre 1962.

⁶⁹⁹ CARAN, F1a5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 3^e trimestre 1962.

CINQUIEME PARTIE

juillet 1962 – juin 1965

**Enjeux politiques dans l'immigration algérienne
au lendemain de la guerre d'indépendance**

CHAPITRE XIII: LA CRISE DE L'ETE 1962 ET LES ESPOIRS DE RETOUR DECUS DES IMMIGRES.

Après 130 années de colonisation, les longues et sanglantes années de guerre, marquées par d'importantes destructions et le déplacement d'une grande partie de la population désorganisent profondément l'Algérie. Le départ précipité des 9/10^e de la population européenne, c'est-à-dire de la plupart des chefs d'entreprise, des cadres, des techniciens, des fonctionnaires, des enseignants, des médecins, etc aggrave encore situation. En juillet 1962, les grandes exploitations agricoles sont abandonnées, les usines sont fermées et de nombreux établissements publics sont détruits. Le travail est rare et le pays est ruiné. 40% de la population vit dans la misère la plus complète⁷⁰⁰. Les ruraux qui quittent les camps de regroupement et se ruent vers les villes, tout comme les réfugiés de Tunisie et du Maroc, errent dans les rues à la recherche d'un abri. Partout des pillards et des brigands agissent en toute impunité. L'insécurité est générale. En outre, l'heure est aux règlements de compte. La folie meurtrière de l'OAS n'en finit pas de déroulé ses effets. Parallèlement, plusieurs milliers de « harkis » et de musulmans pro-français sont exécutés par les *Moudjahidines* tandis que des centaines d'Européens disparaissent.

- **L'implosion du FLN et ses répercussions en métropole.**

Paralysé par des luttes de clans, le FLN ne parvient pas à enrayer immédiatement le processus de désagrégation de la société algérienne. En effet, faisant valoir leurs intérêts personnels, les différentes factions dirigeantes du parti s'affrontent et se disputent le pouvoir. Le déchaînement des forces contradictoires au sein du parti durant l'été 1962 révèle aux Algériens abasourdis et au monde entier que la cohésion du FLN durant toute la guerre était en trompe-l'œil. Conglomérat de groupuscules hétérogènes, autrefois opposés les uns aux autres, le FLN est parvenu, par le biais de la mobilisation autoritaire, à conserver un semblant d'unité jusqu'à l'indépendance. Mais la primauté de la lutte contre le colonialisme a permis de refouler les divergences, non de les supprimer. Aussi, une fois le but ultime atteint, le FLN

⁷⁰⁰ Benjamin Stora, *Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance*, La découverte, Coll. Repères, Paris 2001, p.7-18.

implose⁷⁰¹. En juin 1962, le Conseil National de la Révolution Algérienne (CNRA), réuni à Tripoli, ne réussit pas à établir la composition de la direction collégiale du parti qui doit assurer la gouvernance de l'Etat en attendant que des élections puissent être organisées. Durant les séances successives, Ahmed Ben Bella, chef historique du FLN et fervent révolutionnaire récemment libéré de prison, attaque frontalement le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA) qu'il taxe d'opportunisme. Il tente par diverses manœuvres d'écarter les membres de ce gouvernement du pouvoir. Les débats sont extrêmement tendus. Finalement aucun compromis n'est adopté. Ben Khedda, le président du gouvernement provisoire, mis en minorité, décide de quitter la table ronde. Selon lui, le GPRA est le seul dépositaire de la souveraineté nationale jusqu'à ce que des représentants soit élus par le peuple. L'indépendance proclamée, il se rend à Alger pour affirmer sa présence et sa légitimité. La foule l'acclame, mais la gloire est de courte durée. De son côté, Ben Bella se solidarise avec le colonel Houari Boumédiène et l'Etat-major de l'ALN et constitue, à Tlemcen, un Bureau politique « chargé de prendre en main les destinées de l'Algérie ». Le groupe de soutien au GPRA rassemble alors ses forces à Tizi-Ouzou. Pendant un mois, de violents conflits opposent les deux clans qui cherchent des appuis pour s'emparer du pouvoir⁷⁰². Cette lutte d'influence ne tarde pas à se transporter jusqu'en métropole. Au CNRA de Tripoli, les hommes du comité fédéral de la Fédération de France du FLN prennent parti pour le GPRA. Dès leur retour en France, à partir du 5 juillet, soutenus par de nombreux cadres locaux majoritairement d'origine kabyle, ils essaient de faire valoir leur point de vue à l'ensemble de la population immigrée. Partout ils répètent qu'il ne peut y avoir d'instance supérieure au GPRA, que ce dernier est l'unique représentant du peuple algérien et que lui seul peut faire appliquer les accords d'Evian et régler rapidement la question des prochaines élections⁷⁰³. De nombreuses personnalités algériennes font le déplacement, comme Aït Ahmed, Boudiaf et Krim Belkacem, tous trois membres fondateurs du FLN et ministres au sein du GPRA et tentent de rallier les militants de la base à leurs thèses puis de les mettre en garde contre le danger éminent d'un coup d'Etat de l'ALN. Mais leur tâche se révèle difficile. Les partisans de l'Etat-major veulent eux aussi convaincre les immigrés de leur apporter leur appui. A cette fin, ils créent des comités de soutien au Bureau politique, mettent en avant la figure vénérée de leur leader Ahmed Ben Bella et promettent la fin des collectes et des actes

⁷⁰¹ Mohamed Harbi, « L'implosion du FLN (été 1962), in Gilbert Meynier (dir), *L'Algérie contemporaine. Bilan et solutions pour sortir de la crise*, éd. L'Hamattan, Paris, 2000, p. 29-45.

⁷⁰² Charles-Robert Ageron, *Histoire de l'Algérie contemporaine (1830-1970)*, éd. PUF, Paris, 1970, p.117 et 118.

⁷⁰³ CARAN, F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 3^e trimestre 1962.

terroristes encore utilisés par la Fédération de France alors que cela n'est plus légitime, la guerre étant terminée. La propagande est intensifiée de part et d'autre. Des débats contradictoires sont organisés dans tous les cafés, foyers et hôtels fréquentés par les Algériens. Cette nouvelle bataille de l'implantation des groupements algériens rivaux se poursuit tout au long du mois de juillet. Peu à peu la masse se laisse convaincre par les émissaires de Ben Bella et admet la primauté du Bureau politique sur le GPRA. Une fois de plus l'immigration, au contraire de ses dirigeants nationalistes, donne son soutien à la force militaire, vraie héroïne de la guerre d'indépendance à leurs yeux.

Le 2 août, le GPRA vaincu en Algérie accepte finalement de s'effacer devant Ahmed Ben Bella. Quatre jours plus tard, la Fédération de France du FLN se trouve dans l'obligation de faire allégeance au Bureau politique⁷⁰⁴.

Pour autant, sur le territoire métropolitain, les tensions entre les deux clans s'amplifient. Peu après sa prise de pouvoir, Ben Bella proclame la fin des collectes. Des tracts le confirmant sont distribués les jours suivant en France métropolitaine par la direction centrale des comités de soutien au Bureau politique. Mais les cadres locaux de la Fédération de France ne l'entendent pas ainsi et tentent comme à leur habitude, à la fin du mois, de procéder à la collecte de « l'impôt ». Des réticences se font immédiatement sentir dans la population. Dans le Rhône, des Algériens se plaignent « d'être rackettés »⁷⁰⁵, dans les Vosges, « le FLN qui avait pris pratiquement le contrôle de la quasi-totalité de la population musulmane a de plus en plus de difficultés à maintenir le paiement des cotisations, les musulmans estimant n'avoir plus à le faire »⁷⁰⁶ et dans l'ancien département de la Seine, « 25 à 35 % des travailleurs refusent de payer la cotisation sans avis officiel du gouvernement algérien »⁷⁰⁷. A ce moment, les conditions d'une opposition armée sont réunies. Pour vaincre cette résistance et sauvegarder son unité, la Fédération de France du FLN diffuse une directive dénonçant le travail de division, de régionalisme et de collaboration avec la police de ses rivaux. Elle ordonne ensuite la mise hors d'état de nuire des opposants et le retour à l'action des groupes armés. Aussi, de nombreux heurts entre Algériens sont enregistrés dans plusieurs départements français et notamment dans la Seine, la Seine-et-Oise, la Moselle, le Haut-Rhin,

⁷⁰⁴ APPP, H1B34, « Activité du FLN dans le département de la Seine », le 11 septembre 1962.

⁷⁰⁵ AD du Rhône, 437 W 136, « Activités de racket des mouvements nationalistes », le 17 août 1962.

⁷⁰⁶ AD de Moselle, 297 W 82, « Etat d'esprit des nord-africain », le 25 octobre 1962.

⁷⁰⁷ APPP, H1B34, « Activité du FLN dans le département de la Seine », le 11 septembre 1962.

les Bouches-du-Rhône et la Bourgogne⁷⁰⁸. Paris et la banlieue sont certainement les plus touchées par cette nouvelle guerre fratricide. Dans le quartier de la Goutte d'Or, le 25 août, un officier de police adjoint est mortellement blessé à coups de feu lorsqu'il tente de s'opposer à l'enlèvement d'un travailleur musulman. Le lendemain après-midi, dans le même quartier, un immigré d'origine arabe est abattu. Et le même jour, deux cas d'enlèvement sont signalés dans les 3^e et 19^e arrondissements de la capitale. Le 28 août, des officiers de police judiciaire, recherchant un nommé Tessira, haut responsable du FLN de tendance benbelliste, surprennent une commission de justice réunie pour statuer sur son sort. Le même jour, dans la soirée, des gardiens de la paix interpellent les cinq occupants d'une voiture automobile et comprennent que quatre d'entre eux conduisent le dernier sur le lieu de son exécution. L'un des tueurs est armé d'un pistolet automatique. Dans le même temps, un groupe de quatre immigrés est arrêté à Gennevilliers alors qu'il se dirige à bord d'une automobile vers Argenteuil en vue de se livrer à une expédition punitive contre un foyer de travailleurs. La fouille du véhicule permet la saisie de deux pistolets de gros calibre, de plusieurs couteaux et d'une pelle. Le 29 août, à Montreuil-sous-Bois, vingt Algériens, dont plusieurs armés, font irruption dans un café musulman et dérobent au gérant une somme de 740 nouveaux francs. Le nombre des intervenants suggère un règlement de compte à caractère politique. Dans la nuit du 31 août, une automobile occupée par quatre immigrés est interceptée. Deux des occupants sont trouvés armés de pistolets. Le 1^{er} septembre un musulman algérien est abattu par un de ses compatriotes dans le 19^e arrondissement. Enfin, le même jour, intervenant sur réquisition dans le quartier de la Goutte d'Or, la police municipale interpelle trois travailleurs algériens qui tentent de rançonner des commerçants musulmans⁷⁰⁹. Ne sont rapportées, ici, que les affaires les plus importantes. De nombreux autres cas de violence sollicitent l'intervention des services de police. Ils ont tous pour origine le refus du paiement de la collecte ou l'opposition entre membres de la Fédération de France et Benbellistes. Interrogé par le préfet de police le 7 septembre 1962, M. El Medaoui, parlant au nom de la Fédération de France du FLN, met ces derniers « incidents » sur le compte de responsables locaux qui, selon lui, ont transgressé ou transgresseraient les instructions de la Fédération ordonnant aux militants de cesser toute action violente et de remettre leurs armes aux instances supérieures. Il explique ensuite le comportement de ces responsables par le fait que, d'une part ils ne se sont pas départis des habitudes prises dans la clandestinité et que, d'autre part, il craignent de sibir la loi d'une

⁷⁰⁸ CARAN, F1 a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », le 3^e trimestre 1962.

⁷⁰⁹ APPP, H1B34, « Activité du FLN dans le département de la Seine », 11 septembre 1962.

faction algérienne « opposante ». Cette explication est peu convaincante si l'on se remémore les directives données par les dirigeants de la Fédération au mois d'août concernant « la mise hors d'état de nuire des opposants ». Toutefois cela indique que la Fédération de France, qui n'a aucun statut légal et sait son existence sur le territoire métropolitain tout juste tolérée en vue des circonstances politiques nouvelles, veut éviter toute altercation avec les forces de l'ordre et les autorités françaises. En conséquence l'entretien entre les deux hommes se termine par l'engagement de M. El Medaoui à tout faire pour que les violences cessent. Ce dernier indique, entre autres, que la Fédération de France s'engage dorénavant à ne plus recourir à la violence dans le cadre du recouvrement de la collecte⁷¹⁰. Le succès définitif de Ben Bella en Algérie en septembre 1962 contraint de toute façon les cadres frontistes à se soumettre et à abandonner cette fois toute prérogative dans l'encadrement de l'immigration. Progressivement, les membres des comités de soutien au Bureau politique prennent la place des anciens chefs locaux frontistes, non sans qu'il en résulte des rancœurs et des haines.

Le 20 septembre les immigrés sont invités à se rendre aux urnes pour élire l'Assemblée constituante algérienne. Les résultats étant connus d'avance, cette procédure électorale ne suscite que peu d'intérêt dans l'immigration. Les élections sont tenues pour préfabriquées par la masse qui, habituée à ce que le plus fort prenne place aux commandes, ne s'offusque pas⁷¹¹.

La Fédération de France est finalement dissoute le 20 novembre 1962. Le même jour, est annoncée, à Alger, la constitution d'une « Amicale des Algériens en France ».

- **Les espoirs de retour déçus des immigrés.**

Au final, « l'implosion du FLN » a de sérieuses répercussions en métropole dans l'immigration. Immédiatement après avoir célébré l'indépendance, les immigrés sont plongés dans une atmosphère pesante qui n'est pas sans rappeler celle qui a régné tout au long de la guerre. Ils doivent une fois de plus choisir leur camp, ce qui les conduit de nouveau à s'opposer les uns aux autres. Beaucoup de responsables, qui au sein de la Fédération de France du FLN ont mené la lutte nationaliste, se retrouvent du côté des perdants et la plupart

⁷¹⁰ ARCH PPP, H1B34, « Entrevue entre M. le Préfet de police et M. El Medaoui, membre de la Fédération de France du FLN », septembre 1962.

⁷¹¹ CARAN, F1 a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 3^e trimestre 1962.

sont écartés de l'exercice du pouvoir en Algérie alors qu'ils étaient considérés depuis longtemps comme les futurs cadres du nouvel Etat.

La crise de l'été 1962 dans son ensemble révèle, en outre, aux travailleurs algériens résidant en France que l'indépendance n'a pas automatiquement réglé tous les problèmes politiques, économiques et sociaux en Algérie.

De mai à août 1962, de nombreux immigrés retournent en Algérie. Mais à partir du 15 août ces départs diminuent puis cessent brusquement⁷¹². Mis au courant de la situation très critique en Algérie, nombre d'intellectuels, de techniciens et d'ouvriers qualifiés qui ont suivi une formation professionnelle en France avec l'objectif de mettre leurs connaissances et leurs aptitudes au service du nouvel Etat, retardent leur retour en Algérie. De même, la grande majorité des étudiants algériens qui, invités à poursuivre leurs études à l'Université d'Alger reste en France, soit par manque de sympathie pour l'équipe du pouvoir, soit par crainte que la valeur de l'enseignement donné là-bas ne soit pas de bonne qualité. Quant aux autres immigrés, sans qualification particulière, ils décident également, dans une grande proportion, de poursuivre leur vie en métropole où ils ont déjà un travail rémunéré - du moins en attendant des jours meilleurs⁷¹³.

Les immigrés qui ne voient pas leurs espérances se concrétiser à la fin de la guerre, se retrouvent, en quelque sorte, comme vaincus. Il n'est donc pas étonnant que, par la suite, ils choisissent de taire leurs déceptions et leurs échecs et que, de ce fait, ils ne transmettent pas leur histoire à leurs enfants⁷¹⁴.

⁷¹² APPP, Ha 7, Présence de la population nord-africaine en Métropole, études générales (1939-1965)

⁷¹³ CARAN, F1 a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 4^e trimestre 1962.

⁷¹⁴ Mohamed Harbi, « Entre Mémoire et Histoire », in Aïssa Kadri et Gérard Pévost (coord), *Mémoires algériennes*, op.cit., p. 57.

CHAPITRE XIV : LA RECOMPOSITION DE L'IMMIGRATION ALGERIENNE AU LENDEMAIN DE LA GUERRE D'INDEPENDANCE.

1) Les arrivées massives d'Algériens.

C'est avec l'idée que les travailleurs algériens ne sont établis en France qu'à titre provisoire que les négociateurs, français et algériens, à Evian, en mars 1962, s'entendent pour instaurer la liberté de circulation entre l'Algérie et l'ancienne métropole. Or, non seulement il n'y a pas de reflux vers le jeune Etat après l'indépendance mais en plus la migration dans le sens Algérie-France s'amplifie considérablement.

• Les migrants algériens entre 1962 et 1964.

D'abord, beaucoup de ceux qui sont retournés en Algérie du mois de mai au mois d'août 1962, soit pour se rendre compte de la situation créée par la proclamation de l'indépendance soit dans l'espoir de bénéficier d'un reclassement intéressant, reviennent en France où leurs conditions d'existence sont assurément meilleures. Déçus et remplis d'amertume, ils reprennent leur emploi et leur logement dans les villes industrielles françaises⁷¹⁵.

Plusieurs centaines de musulmans arrivent aussi d'Allemagne fédérale et de Belgique où ils ne peuvent plus travailler parce que leur carte d'identité nationale française est périmée et qu'il n'y a pas de convention d'établissement entre ces pays et l'Algérie. Plutôt que de rentrer dans leur pays d'origine où l'avenir est encore incertain, ils s'installent en France métropolitaine quelques temps afin de continuer à gagner leur vie⁷¹⁶.

Ensuite, au cours des années 1962-1963, de nombreux musulmans ex-supplétifs de l'armée française accompagnés de leur famille - 90 000 hommes, femmes et enfants environ -

⁷¹⁵ CARAN, F1 a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 3^e trimestre 1962.

⁷¹⁶ *Ibid.*, 4^e trimestre 1962.

viennent en métropole pour échapper aux mesures de représailles et brimades qu'ils risquent de subir dans leur pays. Parmi eux 60 000 gagnent la France par leur propres moyens tandis que 28 000 autres, parmi les plus démunis, sont transférés par l'armée en métropole afin d'y être protégés⁷¹⁷. Les premiers ont préparé leur voyage et réussissent grâce à leurs économies à trouver un logement. Le plus souvent, ils parviennent progressivement à s'intégrer à la société française en occultant leur passé. A leur arrivée, les seconds, en revanche, sont regroupés dans des camps occupés auparavant par des prisonniers de guerre (réfugiés d'Espagne et d'Indochine ou Algériens assignés à résidence entre 1958 et 1962) comme les camps du Larzac dans l'Aveyron, de Bourg-Lastic dans le Puy de Dôme, de Rivesaltes près de Perpignan, de Saint-Maurice-l'Ardoise dans le Gard, ou de Biais dans le Lot-et-Garonne. L'espoir qu'ils ont de trouver la belle vie en exil résiste généralement peu de temps face aux réalités concrètes de leur vie en métropole. Leur acclimatation à la vie occidentale s'avère très difficile et souvent extrêmement douloureuse. Isolés surveillés et assistés, dans ces camps entourés de barbelés, ils vivent oisifs le plus souvent et perçoivent une maigre retraite ou une pension d'invalidité suffisant à peine à les nourrir⁷¹⁸. Pourquoi un tel traitement ? Pour les protéger peut-être. Mais aussi et surtout parce qu'à l'époque - comme en témoigne l'extrait du rapport retranscrit ci-dessous - les autorités estiment que les ex-supplétifs musulmans sont encore moins capables que leurs cousins ou leurs frères - au passé politique et militaire différent- de s'adapter à la société industrielle française sans aide.

« Le migrant ordinaire a la ressource pour s'installer de faire appel à la solidarité de la colonie musulmane locale ce que le harki ne peut pas en raison de son passé car il lui est difficile de se mêler à ses coreligionnaires sans distinction. »⁷¹⁹

En plus de ces considérations, les ex-supplétifs souffrent au sein de la population française d'une image globalement négative. Depuis les manifestations d'octobre 1961 et les différentes campagnes de presse au sujet de la FPA et de ses pratiques, les « harkis » sont généralement assimilés à des tortionnaires. Par analogie à la seconde guerre mondiale, ils sont

⁷¹⁷ François Xavier Hautreux, *L'armée française et les supplétifs « Français musulmans » pendant la guerre d'Algérie (1954-1962). Expérience et enjeux*, Thèse de doctorat d'histoire effectuée sous la direction de Didier Musiedlak, Université Paris X, 2010, p.448-450.

⁷¹⁸ Mohand Khellil, « L'installation des rapatriés d'Algérie en France », in René Galliosot (dir.), *Les accords d'Evian en conjoncture et en longue durée*, éditions Casbah, Alger, 1997, p.140-154.

⁷¹⁹ CARAN, F1a 5048, « Etat d'esprit et évolution de la population musulmane dans la Drôme », le 20 octobre 1962.

également considérés comme des « collabo »⁷²⁰. Si l'isolement ne facilite pas leur recherche d'emploi, la réputation qu'ils ont près des employeurs n'aide pas non plus. Selon certains, en effet, les rapatriés musulmans sont mal préparés moralement et physiquement aux travaux le plus souvent pénibles qui sont demandés à la main d'œuvre non spécialisée. Et contrairement aux autres immigrés ils se montrent exigeant et estiment souvent que leur salaire est insuffisant. Certains montrent de la rancœur et disent que les promesses qui leur ont été faites n'ont pas été tenues et que leur fidélité à la France mérite mieux que l'octroi d'un emploi de manœuvre et que les indemnités qu'on leur accorde. Dans la Drôme, par exemple, pour toutes ces raisons, en octobre 1962, sur 96 « harkis » célibataires venues des centres d'accueil et embauchés dans des entreprises locales, 33 seulement conservent l'emploi qui leur a été proposé en juin la même année⁷²¹.

Enfin, les Français métropolitains observent aussi les arrivées massives d'Algériens fuyant le désordre et la pauvreté. Sous la présidence de Ahmed Ben Bella (1962-1965), la situation économique et sociale de l'Algérie ne s'arrange pas. Le pays compte deux millions de chômeurs environ et autant de personnes sans ressources. Divers troubles éclatent dans tout le pays à cause de la misère et le banditisme s'étend⁷²². Aussi de plus en plus de musulmans se tournent vers l'ancienne métropole. La plupart des immigrés qui débarquent en France dans les années 1960 quittent leur douar pour la première fois. Une nouvelle immigration débutante se superpose donc à l'ancienne habituée aux us et coutumes françaises. Désormais, toutes les régions d'Algérie - et notamment les plus pauvres et les plus touchées par la guerre - sont concernées par l'émigration. Trois départements voisins : Tizi-Ouzou, Sétif et Constantine, rassemblent toutefois, après l'indépendance, près des deux tiers des émigrés⁷²³. Parmi les nouveaux arrivants, certains sont très politisés. Ils arrivent parfois dans un état physique préoccupant et ne maîtrisent parfois pas bien la langue française. De plus, comme leurs prédécesseurs, ils n'ont jamais eu le moindre contact avec le travail industriel auparavant et sont dépourvus de toute qualification professionnelle⁷²⁴.

⁷²⁰ François Xavier Hautreux, *L'armée française et les supplétifs*, *op.cit.*, p.451.

⁷²¹ CARAN, F1a 5048, « Etat d'esprit et évolution de la population musulmane dans la Drôme », le 20 octobre 1962.

⁷²² Benjamin Stora, *Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance*, *op.cit.*, p.26.

⁷²³ Jacques Augarde, *La migration algérienne*, éd. Hommes et Migrations, Paris, 1970, p.49.

⁷²⁴ APPP, Ha 7, Présence nord-africaine, en Métropole, études générales (1939-1965).

- **Rythme des arrivées et zones d'accueil.**

11 600 Algériens arrivent en France en septembre 1962 suivis de 27 000 autres en octobre et de 7 000 en novembre⁷²⁵. La situation s'équilibre en décembre. Puis, pour des causes difficiles à préciser qui peuvent être liées soit au calendrier religieux, soit au resserrement du marché du travail pendant la morte saison pour les chantiers de travaux publics, soit à un coup de frein momentané donné à l'embarquement par les autorités algériennes, le rythme des arrivées se ralentit quelque temps. Mais dès la fin du mois de ramadan de l'année suivante (janvier - février 1963), les Algériens reprennent le chemin de l'exil. Ensuite, le rythme des arrivées reprend de l'ampleur. Après les arrivées massives enregistrées en mars (+ 22 000) et en avril (+14 000), 445 000 Algériens résidant en France sont comptabilisés (contre 402 310, le 30 mars 1962). Le rythme de la migration algérienne se réduit considérablement par la suite tout en restant positif (+ 3 000 pour chacun des mois de mai et de juin). Puis le mouvement s'accélère à nouveau et s'accroît dès la fin de l'année 1963. Au premier trimestre 1964, la population algérienne en France s'accroît de 50 798 unités, soit plus d'arrivées en trois mois que pendant les 12 mois de l'année 1963. Au total, le 31 mars 1964, ce sont 535 800 immigrés algériens qui sont recensés⁷²⁶. Par son ampleur, la migration des Algériens en France après l'indépendance constitue l'un des phénomènes les plus remarquables de l'époque dans l'ordre des déplacements naturels de population et ne trouve alors aucun élément de comparaison dans toute l'Europe. Elle peut être rapprochée de la migration des Portoricains sur le continent américain dans les années 1960 mais, au regard des liens qui unissent la France et l'Algérie et des accords relatifs aux mouvements de population et à l'accueil des migrants passés entre les deux pays, elle présente des caractères originaux uniques au monde. Désormais, les Algériens occupent la troisième place, juste derrière les Espagnols et les Italiens, dans la population étrangère installée en France⁷²⁷.

En ce qui concerne les zones d'accueil en France, les nouveaux migrants font comme leurs prédécesseurs. De façon générale, ils se dirigent vers les zones industrielles où ils trouvent le mieux à s'employer étant donné qu'ils sont pour la plupart non spécialisés. Le

⁷²⁵ APPP, Ha 7, Présence nord-africaine, en Métropole, études générales (1939-1965).

⁷²⁶ CARAN, F1 a 5014, « Synthèses des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 1962-1964.

⁷²⁷ Marie-Claude Blanc-Chaléard, *Histoire de l'immigration, op.cit.*, p.65.

département de la Seine demeure le plus attractif. Et comme auparavant les mêmes douars algériens peuplent les mêmes villes françaises, voire les mêmes quartiers⁷²⁸.

Profondément recomposée au lendemain de la guerre, l'immigration algérienne réunit donc désormais des hommes aux profils divers : anciens migrants, supplétifs, nouveaux migrants, ruraux, hommes politiques, analphabètes, etc., avec lesquels les autorités françaises et les métropolitains sont obligés de composer.

- **De l'immigration de travail à l'immigration de peuplement.**

Les différentes études menées sur les mouvements migratoires entre les deux pays font apparaître deux nouveaux phénomènes. D'abord, le nombre des femmes et enfants qui traversent la Méditerranée, entre 1962 et 1964, augmente considérablement. Selon les chiffres donnés par les conseillers techniques aux affaires musulmanes, leur proportion parmi les nouveaux arrivants s'élève à 30% environ. Des familles entières s'installent désormais en France. De plus, certains enfants sont envoyés par leur famille chez des parents en France afin de bénéficier des prestations familiales. En avril 1963, le nombre estimé des femmes et des jeunes filles musulmanes de plus de 16 ans installées en métropole est de 28 600 (contre 25 000 en janvier 1962), celui des enfants de moins de 16 ans de 94 000 (contre 80 000 en janvier 1962). En mars 1964, le premier chiffre se monte à 37 000 et le second à 110 500⁷²⁹. Ensuite, il est noté que beaucoup d'Algériens renoncent à effectuer les départs saisonniers pour leur pays qui avaient été observés jusqu'alors⁷³⁰. Par conséquent, la communauté algérienne se stabilise et très progressivement, on assiste à la transformation d'une migration de travail en une migration de peuplement.

⁷²⁸ Jacques Augarde, *La migration algérienne, op.cit.*, p.48.

⁷²⁹ CARAN, F1a 5014. Synthèses des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes (1962-1964).

⁷³⁰ CARAN, F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes » 4^e trimestre 1963.

2) Des étrangers comme les autres ?

Jusqu'en 1962, les Algériens vivant en Métropole sont français mais, avec l'indépendance, leur appartenance nationale est modifiée. Les immigrés qui se rendent en Algérie se voient confisquer leur carte d'identité française. Il est octroyé à tous ceux qui veulent aller en France une carte d'identité algérienne sans laquelle ils ne peuvent pas débarquer. En agissant ainsi, le gouvernement de Ben Bella participe à une remise en ordre, symbolisant la fin de l'ère coloniale⁷³¹. Ceux qui sont restés en métropole voient leur carte d'identité nationale française prolongée jusqu'au 30 juin 1963⁷³². Ensuite, ils doivent demander à rester français s'ils le veulent. Nous ne bénéficions pas de chiffres exacts pour les années étudiées ici (1962-1965). Mais tous les administrateurs de l'époque chargés des affaires musulmanes s'accordent pour souligner que « si l'on fait abstraction des anciens supplétifs, rapatriés en groupe et encadrés, et des fonctionnaires, les déclarations d'option pour la nationalité française déposées dans les greffes des tribunaux d'instance sont très peu nombreuses »⁷³³. En fait, les immigrés algériens, dans leur grande majorité, demeurent très attachés à leur pays et espèrent encore pouvoir y retourner bientôt, quand la situation se sera améliorée. Certains attendent aussi, avant de s'engager, de connaître leur véritable intérêt et quelques uns qui ont déjà fait leur choix hésitent à le manifester par crainte de représailles de la part du FLN puis du gouvernement algérien⁷³⁴. Dès le second semestre de l'année 1963, les consulats algériens, nouvellement installés en France, sont donc occupés à remettre leur carte d'identité nationale algérienne aux nombreux immigrés⁷³⁵. Au terme d'un processus qui s'étend sur plusieurs années, les anciens « français musulmans » passent donc du statut de citoyen français à celui de ressortissant étranger. Toutefois, ils continuent de faire l'objet d'un traitement spécifique puisque la lecture des accords d'Evian, en particulier de celle relative à la coopération, fait valoir, entre autres, que les migrants algériens ne sont pas soumis à l'ordonnance de 1945 qui régit le statut des étrangers en France et qu'ils ont les mêmes droits que les nationaux français, à l'exception des droits politiques et de certains droits syndicaux et

⁷³¹ Alexis Spire, *Semblables et pourtant si différents. La citoyenneté paradoxale des « Français musulmans d'Algérie en Métropole »*, in *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n°53, décembre 2003, p. 66 et 67.

⁷³² CARAN, F1 a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 1^{er} trimestre 1963.

⁷³³ CARAN, F1 a 5014, Synthèses des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes (1962-1965)

⁷³⁴ *Ibid.*,

⁷³⁵ CARAN, F1 a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 3^e trimestre 1963.

associatifs⁷³⁶. Mais tout cela reste très flou pour la plupart des immigrés qui ignorent les textes. Aussi, de nombreuses questions sont posées aux services sociaux par les travailleurs algériens quant à leurs droits particulièrement en matière d'associations, de sécurité sociale et d'allocations familiales, de retraites, d'état civil, etc. Les employés de ces services notent que « contrairement à ce qu'il se passait avant l'indépendance les solliciteurs qui se présentent dans les bureaux d'intervention sociale ou dans les administrations sont conciliants et corrects. »⁷³⁷.

3) Une immigration qu'il convient d'encadrer et de limiter.

- **L'attitude problématique des nouveaux migrants.**

La très grande majorité des immigrés souhaite effectivement pouvoir continuer à travailler dans le calme et la sécurité. Ils savent que la France n'a plus envers eux les mêmes obligations qu'auparavant et, par conséquent, chacun fait son possible pour ne pas se rendre indésirable à son employeur, à ses voisins ou à ses camarades de travail⁷³⁸.

Néanmoins l'arrivée massive et désordonnée des Algériens après la guerre ainsi que l'attitude arrogante et vindicative d'une minorité de nouveaux migrants inquiètent de plus en plus l'administration française, la population métropolitaine et même quelques immigrés de longue date qui craignent que tout cela ne leur retombe dessus et entache leur réputation. Dans quelques départements, le Nord, la Savoie et l'Isère notamment, les préfets dénoncent l'arrivée de jeunes Algériens « grisés par le succès de l'insurrection », qui se vantent ouvertement de leur appartenance aux maquis ou aux *djounouds* et de massacres de militaires et de civils français. Ils estiment que leur condition de ressortissants d'un pays libre, si elle ne leur permet pas de vivre confortablement dans leur pays natal, leur confère à l'extérieur une dignité nouvelle qu'ils manifestent à l'occasion et dont ils cherchent à tirer le plus de profit⁷³⁹.

⁷³⁶ CARAN, F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 4^e trimestre 1963.

⁷³⁷ *Ibid.*

⁷³⁸ CARAN, F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes » 3^e trimestre 1963.

⁷³⁹ CARAN, F1 a 5014. Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes, 2^e trimestre 1963.

Ils sont volontiers revendicatifs et critiquent systématiquement la société française qui, au surplus, leur est représentée par la propagande de leur pays et par certains milieux français comme ayant une dette à leur égard. Leur intention non dissimulée est de tirer le maximum de profits des dispositions libérales qui leur sont consenties. Une illustration de cet état d'esprit est formée par l'expérience des houillères du Bassin de la Loire qui ont embauché 250 de ces jeunes et n'ont pu en conserver qu'une quarantaine. Les autres sont partis d'eux-mêmes, déclarant que le travail était trop pénible et les salaires insuffisants. Ils vont alors grossir l'effectif des migrants de la région parisienne ou d'autres régions telle que la Côte d'Azur qui sont déjà saturées eu égard à l'importance du marché du travail et surtout à la capacité de logement. Ils épuisent rapidement les moyens financiers des parents, des amis ou des contribuables qu'ils ont pu rencontrer avant de tomber à la charge de la collectivité⁷⁴⁰. Ils traînent dans les rues, se joignent à des bandes locales et inquiètent la population métropolitaine qui a tendance à lui attribuer la multiplication des vols et larcins. Pour les préfets, « leur présence sur le territoire national entretient une confusion préjudiciable aux Algériens sur le territoire national demeurés fidèles à la France comme à ceux qui ne cherchent qu'à travailler paisiblement »⁷⁴¹.

De façon plus générale, il est toujours reproché aux Algériens dans leur ensemble de vivre « en vase clos à l'écart du reste de la population ». Cela ne cesse d'angoisser les autorités. La communauté musulmane « fermée et solidaire » pourrait, selon elles, « par son instinct grégaire et son importance numérique » constituer « un danger pour le pays qui l'accueille »⁷⁴².

- **Le retour d'inquiétudes classiques vis-à-vis d'une immigration massive.**

L'accueil des immigrés, leur hébergement, leur santé, et même dans certaines localités, leur embauche, posent de sérieuses difficultés en certaines localités.

La question du logement se pose d'une façon aigue. Sur tout le territoire, les cafés et les « garnis » sont surchargés. Les foyers comptent de nombreux clandestins dans une proportion parfois supérieure à celle des occupants légaux, de nouveaux bidonvilles se créent

⁷⁴⁰ *Ibid.*, 2^e trimestre 1964.

⁷⁴¹ *Ibid.*, 2^e trimestre 1963.

⁷⁴² *Ibid.*, 4^e trimestre 1963.

ça et là, des Algériens couchent sur les chantiers, dans les casemates désaffectées, dans les abris des vignobles, etc. Le 1^{er} avril 1963, le directeur de la SONACOTRAL (Société d'économie mixte française contrôlée par l'Etat, constructrice et gestionnaire de logements sociaux) rédige une lettre au ministre, dans laquelle il explique que « la suroccupation [des foyers] a causé de graves difficultés aussi bien sur le plan des dépenses de gestion qu'au titre de la discipline et de la bonne utilisation des locaux ». Il raconte comment de nombreux clandestins parviennent à s'installer dans les foyers. Dans les régions lyonnaise et parisienne, notamment, « les nouveaux arrivants se présentent parfois aux gérants par groupe de 10 ou 8, disant qu'ils viennent retrouver des parents ou amis et supplient qu'on leur procure des chambres. Quelques jours après, on les retrouve installés en clandestin un peu partout non seulement dans les chambres mais dans les salles de séjour couchés sur des tables dans les couloirs, parfois même dans les garages à bicyclettes ». Puis il conclue en expliquant que « les gérants se trouvent désarmés devant ces invasions car ils se heurtent fréquemment à une attitude nettement agressive des occupants sans titre qu'ils doivent expulser » et demandent « des contrôles systématiques [effectués par la police] en vue de déceler et d'expulser les clandestins »⁷⁴³. Le caractère provisoire des logements destinés aux Algériens indique que les autorités françaises, mais aussi les immigrés eux-mêmes, continuent de penser que l'installation des musulmans en France revêt est temporaire. Or ce « temporaire » est destiné à durer encore longtemps.

L'état physique des nouveaux arrivants préoccupe également les métropolitains. Il y a parmi eux un grand nombre d'estropiés, d'aveugles, et d'éléments manifestement inaptes à tout travail. Ils encombrent les hôpitaux. En avril 1963, sur 445 000 immigrés Algériens 12 000 environ sont hospitalisés⁷⁴⁴. Un an plus tard, ils sont 14 000⁷⁴⁵. Cela entraîne bien évidemment des dépenses considérables sur les budgets d'assistance. Pour la Seine, les hospitalisations d'Algériens coûtent la somme d'un milliard d'anciens francs par trimestre⁷⁴⁶.

Devant l'afflux de candidats au travail, le marché français se trouve saturé dans plusieurs régions où l'implantation algérienne est importante. C'est entre autres le cas des départements de l'Est où beaucoup d'immigrés musulmans demeurent, longtemps après leur

⁷⁴³ CARAN F1a 5048. SONACOTRAL. Problème posé par l'afflux des travailleurs algériens (2 avril 1963).

⁷⁴⁴ CARAN, F1 a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 1^{er} trimestre 1964.

⁷⁴⁵ *Ibid.*, 1^{er} trimestre 1963.

⁷⁴⁶ *Ibid.*, 1^{er} trimestre 1964.

arrivée, sans emploi régulier. La période hivernale durant laquelle les chantiers ferment est certainement la plus dure en matière d'embauche. La sonnette d'alarme tirée par le réfet du Doubs en novembre 1962 dans l'extrait de la note retranscrit ci-dessous, illustre bien la situation et les inquiétudes des autorités pour l'avenir :

« De nouvelles arrivées sont journallement constatées. [...] Dans ces conditions et si l'on tient compte qu'avec la fin de la belle saison, il se produit un net ralentissement des travaux extérieurs, le placement de cette main-d'œuvre va devenir de plus en plus problématique, quelques chômeurs sont déjà signalés dont le nombre ira augmentant si les arrivées se poursuivent. »⁷⁴⁷

Dans les milieux ouvriers français un sentiment d'hostilité se développe à l'égard de la main-d'œuvre étrangère (aussi bien algérienne que marocaine ou portugaise). Les travailleurs métropolitains considèrent que l'importation massive de travailleurs risque à terme de peser sur les salaires. De leur côté, les dirigeants syndicaux continuent à proclamer leur solidarité et leur sympathie à tous les ouvriers migrants mais ils ne prolongent pas leur action au-delà car ils savent qu'ils seraient alors désavoués par leurs mandants.

L'importance grandissante de l'immigration algérienne préoccupe également les autorités en matière d'ordre public. Une fraction très importante des délinquants de droit commun arrêtés et présentés au parquet est composée d'Algériens. Les chiffres fournis par la direction de la gendarmerie pour l'ensemble du territoire accusent pendant les mois de février et de mars 1963 une proportion de 10% alors que la communauté algérienne ne représente en gros que 1% de la population métropolitaine⁷⁴⁸. Pour Paris et pour la Seine où la colonie algérienne représente 2% environ de la population, la préfecture de police enregistre un pourcentage encore plus fort : 19,49% en janvier, 19,43% en février et 22,43% en mars. Cela représente une participation criminelle supérieure du double à l'ensemble de délinquance étrangère du département de la Seine. Si on limite l'étude de l'évolution de la criminalité au domaine le plus important et le plus inquiétant, c'est-à-dire celui de la délinquance d'habitudes et de la délinquance spécialisée, la participation algérienne apparaît encore infiniment plus élevée. Les quelques exemples suivants l'illustrent parfaitement :

⁷⁴⁷ CARAN, F1a 5048, « Main d'œuvre algérienne dans le Doubs ».

⁷⁴⁸ CARAN, F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 1^{er} trimestre 1964.

Crimes et délits	1962	1963
Homicides volontaires et tentatives	37,6 %	30,6 %
Vols avec violence commis sur la voie publique	48,4 %	37,9 %
Vols à la roulette	38,5 %	40,65 %
Vols à la tire	48,9 %	55,44 %
Exercice du métier de souteneur	30,70 %	23,90 %
Infraction à la législation sur les stupéfiants	25,7 %	26 %

Selon les autorités, ces chiffres font apparaître les séquelles des années de rébellion et d'actions violentes pendant lesquelles le FLN a formé un grand nombre d'hommes de main aujourd'hui disponibles, mais aussi la présence d'une quantité de gens vivant en marge de toute activité normale, n'ayant ni travail régulier ni domicile fixe. Elles mentionnent en effet que :

« Les auteurs des vols et agressions sont la plupart du temps des oisifs volontaires qui profitant de la situation équivoque dans laquelle la rébellion avait plongé leur coreligionnaires et du racket qu'elle favorisait, avaient pris l'habitude de vivre sans travailler. »⁷⁴⁹

Pour elles, « le seul remède à cette situation consiste en une régularisation du rythme des arrivées et une préparation de l'accueil des immigrants ainsi qu'en l'élimination pure et simple des délinquants d'habitudes et des oisifs par leur renvoi dans leur pays d'origine. »⁷⁵⁰. Certes les dispositions applicables aux ressortissants algériens les rendent justiciables d'une procédure d'expulsion. Depuis le début de l'année 1963, plus de 3 000 dossiers ont été ouverts par la préfecture de police de Paris. Mais cette procédure est longue, elle requiert la condamnation préalable des intéressés, leur comparution devant une commission spéciale et elle suppose ensuite qu'ils se soumettent à la décision prise.

⁷⁴⁹ CARAN, F1 a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 1^{er} trimestre 1964.

⁷⁵⁰ *Ibid.*

- **Des accords pour limiter et encadrer l'arrivée des immigrés algériens**

Le gouvernement français, comme le gouvernement algérien qui ne reste pas indifférent devant le fait que plus de 4% de la population algérienne musulmane vit en France, veut contrôler la progression de cette migration⁷⁵¹.

En fin de compte, après plusieurs mois de négociations, les deux pays aboutissent à un accord signé à Paris le 11 avril 1964 par M. Granval, ministre du travail, M. de Broglie, secrétaire d'Etat chargé des Affaires Algériennes et M. Nekkache, ministre algérien des Affaires Sociales. Désormais, les arrivées de travailleurs algériens sont fixées en fonction des disponibilités en main d'œuvre de l'Algérie et des possibilités du marché français de l'emploi. Sur le plan pratique, les autorités françaises déterminent à l'avance un contingent annuel et, lorsque celui-ci est atteint, elles sont dans le droit de s'opposer à toute nouvelle venue d'immigrés. Ensuite l'aptitude au travail est contrôlée par une commission médicale française rattachée administrativement au ministère des Affaires Sociales Algérienne qui exerce un contrôle sanitaire dans les principales villes de départ d'Algérie à savoir : Alger, Oran, Constantine et Bône. L'avis favorable de cette commission se traduit par l'apposition d'un timbre sur la demande du candidat à l'émigration. Enfin, la venue et l'établissement des familles algériennes en France sont subordonnés à l'existence préalable d'un logement. Ces nouvelles dispositions sont mises en application dès le début du mois de juillet 1964⁷⁵². D'autres mesures doivent être prises par la suite au sujet de la formation professionnelle et de la promotion sociale des migrants. Selon certains agents du SCINA, ce texte est essentiel mais demeure insuffisant :

« Certains points demanderont à être précisés : sélection professionnelle, élimination des indésirables, notamment des condamnés de droit commun, refoulement de ceux qui ne seront pas en règle avec la nouvelle réglementation. De toute façon les autorités françaises disposent désormais d'un texte alors qu'auparavant elles étaient totalement désarmées. C'est sa mise en œuvre et les correctifs apportés au fur et à mesure de son application qui en détermineront son efficacité. »⁷⁵³

⁷⁵¹ CARAN, F1 a 5048, « Situation actuelle et perspective d'avenir de la population musulmane algérienne en France métropolitaine », le 19 mars 1962.

⁷⁵² CARAN, F1 a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 1^{er} trimestre 1964.

⁷⁵³ *Ibid.*

Cet accord, qui est le premier de toute une longue série et qui vise à contrôler les arrivées d'Algériens, remet sérieusement en cause les déclarations d'Evian et la libre circulation établie entre la France et l'Algérie. Il permet de réduire efficacement l'ampleur du solde migratoire mais n'empêche pas l'immigration de continuer à grossir. Un an après, la population algérienne totale en France se monte à 538 166⁷⁵⁴, soit une augmentation de 2 366 immigrés en douze mois. Les foyers, hôtels, cafés et garnis ne décongestionnent pas. Des familles entières continuent à venir toute munie munies des certificats exigés. Selon certains préfets, ces derniers sont accordés trop libéralement et sans contrôle réel par certaines municipalités.

« Au sujet des certificats d'hébergement nécessaire à toute arrivée en France, les municipalités sont saisies fréquemment de demandes et il est à craindre que ces documents ne soient pas toujours livrés à bon escient par les employés préposés à ce service. Il serait souhaitable que ces certificats soient contrôlés au moyen d'un visa par les directions départementales de la population qui disposent d'un personnel compétent. »⁷⁵⁵

D'autres candidats à l'immigration viennent d'abord en « touristes ». Ils sont porteurs de la somme réglementaire de 200 francs et du billet de retour mais sont rapidement retrouvés devant les services sociaux de la main d'œuvre et quand les délais réglementaires sont expirés, sont inscrits au chômage. Ils ne cachent d'ailleurs pas qu'ils sont venus en France dans l'unique but d'y trouver un emploi. Enfin, les commissions médicales prévues par le protocole du 10 avril 1964 n'étant pas immédiatement mises en place, un nombre encore important d'inaptes au travail parvient à venir jusqu'en France. Au total, 25% des détenteurs d'une attestation de l'ONAMO (Office algérien de la main d'œuvre) sont refoulés pour inaptitude physique à leur arrivée sur le territoire métropolitain. D'autres passent par l'Italie pour échapper aux contrôles sanitaires pratiqués à Marseille et à Orly⁷⁵⁶.

A cause de ces difficultés et du niveau de développement de son pays, le régime benbelliste ne peut vraisemblablement pas se passer de la soupape de sécurité que lui offre le marché de l'emploi en France⁷⁵⁷. Des monographies démontrent que l'ensemble des ressources provenant de la migration est, en maintes régions, au moins équivalent à la totalité des ressources provenant de l'exploitation des terres. Les envois de fonds effectués par les

⁷⁵⁴ *Ibid.*, 1^{er} trimestre 1965.

⁷⁵⁵ *Ibid.*, 1^{er} trimestre 1964.

⁷⁵⁶ *Ibid.*, 2^e trimestre 1964.

⁷⁵⁷ Benjamin Stora, *Histoire de l'Algérie depuis l'Indépendance op.cit.*, p. 28.

immigrés à leur famille ainsi que les allocations familiales qui leur sont versées assurent donc la subsistance de nombreux Algériens restés au pays⁷⁵⁸. Pour toutes ces raisons, jusqu'en 1965, le nouvel Etat ne fait en fait rien pour stopper la migration de ses ressortissants. Cependant, il est inconcevable d'abandonner une communauté forte de 500 000 hommes environ. Le nouveau pouvoir en place en Algérie connaît l'importance du rôle joué par les immigrés dans le développement du nationalisme puis dans le succès de la révolution algérienne. Il sait aussi que l'immigration forme une entité politique particulière qui peut encore avoir une influence déterminante sur les destinées de l'Algérie. Aussi, au nom de l'unité du peuple algérien, il entend garder son contrôle sur elle et asseoir son autorité et son prestige jusque dans l'ancienne métropole. L'immigration doit restée encadrée et ne pas être coupée de son pays d'origine. C'est à l'Amicale des Algériens en France (ADAF) qu'il confie cette tâche

⁷⁵⁸ CARAN, F1 a 5048, « Situation actuelle et perspective d'avenir de la population musulmane algérienne en France métropolitaine », le 19 mars 1962.

CHAPITRE XV : L'AMICALE DES ALGERIENS EN FRANCE : L'AGENT DU GOUVERNEMENT ALGERIEN EN METROPOLE.

1) Implantation et structuration de l'Amicale.

- **Quels objectifs pour cette organisation ?**

La nouvelle organisation pro-gouvernementale est dirigée par Aït El Hocine, ancien responsable des comités de soutien au Bureau politique. Dans un rapport intitulée « Emigration algérienne et Amicale », l'ADAF, après avoir souligné que « l'Emigration fait partie intégrante de la Nation algérienne », annonce ses objectifs :

- a) Objectif politique : Nécessité d'obtenir la participation entière d'un nombre de plus en plus grand d'Algériens émigrés à la construction du socialisme en Algérie.
- b) Objectifs concrets, matériels : Accueil – Travail – Habitat – Culture – Santé – Formation professionnelle.⁷⁵⁹

L'Amicale, dès sa naissance, entend donc agir dans deux directions à la fois : en direction du pays d'origine d'une part et en direction de la communauté immigrée et du pays d'accueil d'autre part. Elle veut d'abord, avec l'ensemble de l'immigration, contribuer efficacement à l'édification du jeune Etat. Mais du fait de sa présence sur un territoire étranger et des conditions de vie pénibles des immigrés, elle projette, en plus d'élargir son rôle aux domaines social, éducatif et culturel.

Bien qu'elle ait déposé ses statuts, l'ADAF n'obtient pas d'autorisation légale du ministère l'Intérieur. Elle n'est donc pas reconnue officiellement par les autorités françaises qui continuent de se méfier des activités politiques de l'immigration algérienne même ? s'il n'est plus question de porter atteinte à la souveraineté et à la sûreté de l'Etat.

⁷⁵⁹ AP. Saad Abssi.

- **Reprendre en main l'immigration.**

La première mission de l'organisation est de reprendre en main l'immigration profondément divisée depuis la crise de l'été 1962. Immédiatement, elle entreprend le désarmement des militants de l'ex-Fédération de France du FLN. Puis elle procède au recensement des immigrés. Pour chaque individu, elle prend soin de remplir une fiche comportant toutes les précisions utiles sur son identité, sa situation sociale, sa date d'arrivée en France, son passé politique, son logement, son instruction, ses compétences techniques, sa situation de famille, son adaptation en France et son service militaire. Cette opération s'accompagne de la délivrance d'une carte d'adhésion à l'Amicale avec perception d'un droit, soit une cotisation fixée à 10 nouveaux francs, et parfois d'un « don volontaire » pour venir en aide aux malheureux. Des réticences se manifestent. La première réaction des immigrés à qui on avait promis la fin du régime de la collecte est de tout faire pour échapper à l'emprise d'un nouveau groupement politique et pour se soustraire au nouvel impôt⁷⁶⁰. Les mailles du filet de resserrent néanmoins chaque jour. Les cadres de l'organisation disposent d'arguments efficaces et exercent une réelle pression sur les immigrés. Ces derniers se laissent progressivement persuader que la carte de l'ADAF est indispensable pour pouvoir retourner en Algérie. Ainsi, le nombre de cartes délivrées augmente chaque jour. Finalement la majorité des travailleurs craignant de se voir exclue de la communauté algérienne, et par voie de conséquence privé des services et de la protection des siens, finit par se soumettre⁷⁶¹. En outre, les militants pro-benbellistes, n'hésitent pas à recourir aux menaces et à la violence contre les plus réticents. Les habitudes prises durant la guerre sont tenaces. De fait, malgré les assurances données, les responsables de l'ADAF utilisent les mêmes procédés et méthodes terroristes qu'ils réprouvaient de façon quelque peu démagogique quand elles étaient imputables à l'ex-Fédération de France du FLN. Ainsi à Paris, par exemple, le 2 janvier 1963, un Algérien qui refuse de cotiser à l'ADAF malgré les menaces nombreuses proférées à son encontre par les responsables locaux est condamné à mort par les instances les plus élevées de l'ADAF et fait l'objet d'une tentative d'enlèvement. Cet événement et les perquisitions effectuées au centre de l'association et en divers lieux permettent d'établir d'une manière indéniable que l'Amicale a mis sur pied ses propres groupes armés chargés d'exécuter ses

⁷⁶⁰ CARAN F1a 5113, « L'ADAF »

⁷⁶¹ CARAN, F1a 5014, « « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 4^e trimestre 1962.

décisions⁷⁶². Les attentats perpétrés en métropole sont beaucoup moins nombreux que par le passé mais suffisent à impressionner et effrayer les immigrés.

Au début de l'année 1963, les agents du SCINA estiment que 60% des immigrés, en butte à des pressions de toutes sortes allant du chantage et des menaces à la séquestration en passant par des violences diverses, cotisent à l'ADAF.⁷⁶³

- **L'ADAF et ses filiales.**

Organisée en daïras, secteurs, sections et cellules, l'association couvre l'ensemble du territoire. La daïra 1 englobe la région parisienne et correspond territorialement aux deux anciennes wilayas fédérales. La daïra 2 correspond à la région du Nord, la daïra 3 à l'Est de la France, la daïra 4 à la région lyonnaise, la daïra 5 à la région marseillaise et la daïra 6 à la région bordelaise. Le choix de l'implantation des comités de chaque daïra à Paris, Lille, Nancy, Lyon, Marseille et Bordeaux est lié à l'implantation des consulats algériens en France. Les responsables placés à la tête de chacune de ces circonscriptions territoriales sont, pour la plupart, de jeunes immigrés. Pour certains observateurs, il s'agit de cadres médiocres et arrogants.

« L'ADAF, forte de l'appui officiel du gouvernement algérien, exerce une action à peu près uniquement politique, menée à tous les échelons par des jeunes qui croient à la révolution algérienne et affichent un certain mépris pour la masse des migrants sans culture alors qu'ils savent lire et écrire et se considèrent comme des intellectuels. »⁷⁶⁴

Afin de contrôler efficacement l'ensemble de l'immigration algérienne, le mouvement se dote également de véritables filiales :

- L'Amicale Générale des Travailleurs Algériens (AGTA), prolongement de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA) en France.
- L'Amicale Générale des Etudiants Algériens (AGEA) destinée à regrouper les jeunes algériens immigrés.

⁷⁶² AD de Moselle, 1469 W 49, SCINA, « P.V de réunion », le 16 janvier 1963.

⁷⁶³ APPP, Présence nord-africaine, en Métropole, études générales, 1939-1965

⁷⁶⁴ CARAN, F1 a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 1^{er} trimestres 1962.

- L'Amicale Générale des Femmes Algériennes (AGFA) correspondant à l'Union Nationale des Femmes Algériennes en Algérie (UNFA).⁷⁶⁵

L'AGTA est certainement la filiale la plus active de l'ADAF. Il faut noter toutefois que son établissement ne s'est pas fait sans heurts. C'est seulement au terme de plusieurs réunions plus ou moins préfabriquées et non sans remous que l'ADAF réussit à imposer ses candidats aux postes les plus élevés de l'organisation syndicale, malgré les protestations et les manœuvres d'anciens syndicalistes de l'ex-AGTA - filiale de l'ancienne Fédération de France du FLN - qui espéraient maintenir l'action syndicale en dehors du contrôle du parti benbelliste. Certains se soumettent mais d'autres, plus nombreux, passent dans l'opposition⁷⁶⁶.

- **Les prérogatives d'une organisation illégitime en France.**

Les responsables locaux de l'ADAF qui, sous le couvert d'une investiture officielle du gouvernement, prétendent servir d'intermédiaires obligatoires entre les ressortissants algériens et les autorités algériennes, se substituent aux agents diplomatiques et consulaires pourtant en place depuis la fin de l'année 1962. Quoi qu'il en soit, si l'Amicale agit en fonction de la politique définie par le gouvernement algérien, elle n'ignore pas pour autant qu'elle le fait dans des conditions particulières du fait de sa présence sur le territoire de « l'ancien pays ennemi ». Ayant, en plus, tout à fait conscience que l'Algérie a besoin de la France pour se développer économiquement, elle incite les immigrés algériens devenus ressortissants étrangers à respecter scrupuleusement la législation française et à avoir en toutes circonstances une attitude correcte. Tous les faits qui sont de nature à troubler l'ordre public tels que l'ivresse ou les rixes sont donc proscrits. Pour faire respecter ces interdits, l'ADAF constitue, en plus de toutes ces filiales, une organisation policière et judiciaire clandestine chargée de régler les litiges et les conflits entre Algériens.

De fait, comme l'ex-Fédération de France du FLN, l'ADAF usurpe les prérogatives des autorités françaises. Cette association fermée, de nature très différente des autres associations étrangères installées en France, ne cesse d'inquiéter les services publics français.

⁷⁶⁵ CARAN, F1 a 5014. « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 1^{er} trimestre 1964.

⁷⁶⁶ *Ibid.*, 1^{er} trimestre 1963.

« Tout comme les consuls algériens, les services publics français et les organismes qui se trouvent en contact direct avec les travailleurs musulmans sont gênés par le comportement de certains militants de l'ADAF à l'égard desquels ils hésitent sur la conduite à tenir. Il est clair que cette situation ne pourra pas se prolonger sans inconvénients ». ⁷⁶⁷

Le 4 janvier 1963, 23 responsables de l'association sont arrêtés sous les inculpations de séquestration, coups et blessures volontaires, vols et usurpation de fonction. Traduits en justice, ils comparaissent pour la plupart devant le tribunal correctionnel de la Seine en février 1964. L'affaire judiciaire fait la une de tous les journaux, choque profondément les métropolitains et manque de remettre en cause l'existence même de l'Amicale. ⁷⁶⁸ Au cours du débat, différents témoins parmi lesquels des personnalités françaises dont Edmond Michelet (ancien Garde des sceaux de de Gaulle) évoquent le rôle « indispensable de l'ADAF entre la France et l'Algérie » ⁷⁶⁹. En revanche, l'ambassadeur d'Algérie en France, M. Rahal en profite pour désavouer ouvertement les méthodes de l'organisation. Cela sonne comme une déclaration de guerre. Finalement, le conflit est tranché par les plus hautes instances du FLN en Algérie qui renvoient l'ambassadeur et permettent à l'Amicale de placer ses propres hommes aux différents postes de consul ⁷⁷⁰. L'ADAF sort grandit de ce dernier succès. Néanmoins, elle se voit contrainte d'adopter un style plus libéral.

- **L'abandon progressif des procédés autoritaires.**

Les préfets constatent immédiatement ce changement. Dès la fin du 1^{er} trimestre 1963, ils notent :

« Il semble que l'ADAF adopte des procédés plus souples et surtout moins intransigeants. » ⁷⁷¹

Si l'on excepte quelques nouvelles tentatives et initiatives isolées de certains de ses responsables, l'association renonce définitivement à user de la contrainte et de la violence

⁷⁶⁷ CARAN, F1 a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 1^{er} trimestre 1963.

⁷⁶⁸ APPP, Ha7, « Les Algériens dans le département de la Seine en 1963 ».

⁷⁶⁹ Bariki Slah E., *L'Amicale des Algériens en Europe*, Mémoire de DEA de sciences politiques, sous direction de M. Zaghal du CRESM (s.d), p. 23.

⁷⁷⁰ APPP, Ha7, « Les Algériens dans le département de la Seine en 1963 ».

⁷⁷¹ CARAN, F1 a 5014. Synthèse ... (1^{er} trimestre 1963)

pour soumettre à ses vues la colonie algérienne. A Grenoble, en juin 1963, 8 Algériens sont arrêtés sous l'inculpation de séquestration d'un ancien supplétif. L'ADAF se désolidarise immédiatement de cette affaire et publie à cet effet un démenti dans la presse locale. La « police » de l'Amicale continue de surveiller les immigrés. Cette organisation est d'ailleurs découverte à la suite de plaintes déposées en 1964 par plusieurs immigrés, des commerçants notamment. A Toulon, par exemple, le 27 mars 1964, quatre Algériens, dont le responsable local de l'ADAF, sont présentés au parquet sous l'inculpation de voies de fait, menaces sous conditions et entrave au libre exercice du commerce. Ces derniers « habilités » par l'organisation pour exercer une « police » dans les établissements publics fréquentés par leurs coreligionnaires, intervenaient afin de faire cesser les jeux de hasard et les jeux de cartes. Ils sont écroués⁷⁷². Mais il faut noter ici qu'aucun acte violent n'a été perpétré et que le fait même que plusieurs immigrés osent porter plainte démontre que les « policiers » de l'ADAF ne terrorisent plus la population comme le faisaient ceux de la Fédération de France du FLN en temps de guerre. L'immigration comprend alors les possibilités qui sont offertes d'échapper à un nouvel embrigadement et surtout au paiement des cotisations. Ayant renoncé aux sévices, l'ADAF n'a en réalité plus aucun moyen de coercition sur elle. Immédiatement, en même temps que la crainte, les effectifs de l'Amicale diminuent. En mars 1963, toujours selon les agents du SCINA, l'ADAF ne contrôle plus que 30% des immigrés⁷⁷³. Cette baisse d'effectif représente une baisse de pouvoir mais aussi des rentrées d'argent, d'autant plus que les adhérents qui restent fidèles à l'association s'autorisent de plus en plus de retard et d'irrégularité dans le versement des cotisations et des dons. L'ADAF décide alors d'intensifier ses efforts partout où son influence est en baisse. Dans l'Isère, en mars 1963, les forces de l'ordre notent que :

« Les responsables de la section départementale de l'ADAF viennent de décider d'intensifier leurs efforts afin d'assurer une plus grande audience à l'organisation vis-à-vis de laquelle les membres de la communauté algérienne de ce département marquent une certaine indifférence. »⁷⁷⁴

Dans la Vienne, en février 1964, elles observent le même état d'esprit :

« Dans la région viennoise où il n'était plus perçu de cotisation depuis octobre dernier, les ex-dirigeants du FLN de Lyon prospectent à

⁷⁷² AD des Bouches-du-Rhône, Activités nord-africains (mars 1964).

⁷⁷³ APPP, Ha 47, « SCINA, Procès verbal de réunion », le 27 mars 1963.

⁷⁷⁴ CARAN, F1a 5113, « Activités de l'ADAF dans la Vienne », s.d.

nouveau ce secteur dans le but d'obtenir l'adhésion de leurs coreligionnaires à l'ADAF. »⁷⁷⁵

Les responsables locaux multiplient, en effet, les réunions et les meetings. Ils visitent les dortoirs d'entreprise qui emploient de la main-d'œuvre algérienne, ainsi que les foyers et hôtels nord-africains. Leurs discours sont étudiés pour convaincre les immigrés de soutenir le gouvernement de Ben Bella afin que la situation en Algérie s'améliore⁷⁷⁶. Un opuscule libellé en caractères arabes, émanant du Bureau politique d'Alger et intitulé « La marche à suivre au sein du parti, ses bases démocratiques », est diffusé dans l'immigration. Bien que rédigé en arabe littéraire, ce document est aisé à comprendre. L'utilisation de l'arabe est ici conforme à la politique du gouvernement de Ben Bella relative à « l'algérianisation » du pays. Son contenu insiste, lui, sur la nécessité de l'unité du peuple algérien comme sur le rôle primordial qu'il doit jouer dans les destinées de son pays⁷⁷⁷. Des commissions de contrôle et d'enquête viennent même d'Alger pour tenter de redorer l'image de l'organisation métropolitaine⁷⁷⁸. L'Amicale modifie également ses structures. A partir du 1^{er} décembre 1963, le comité fédéral de l'association qui siège rue Legrand à Paris (2^e arrondissement) est composé comme suit :

- Le président : Aït El Hocine Mohand Ouidir.
- Le secrétaire : Benchenouf Tameur, dit Kamel
- Le trésorier : Ali Boukerma.
- Les cinq responsables de daïras : Arkoub Tahar pour Paris, Benamar pour Lille, Baouch Ahmed pour Nancy, Saad Abssi dit « Si Larbi » pour Lyon et Aissoub Chérif dit « Amara » pour Marseille.
- Le responsable de l'AGTA : Semmidi Mohamed.
- Et le nouvel ambassadeur de l'Algérie en France : Moussaoui Boualem⁷⁷⁹.

Notons ici que la daïra 6 (Bordeaux) est supprimée et rattachée à la daïra 5 (Marseille).

⁷⁷⁵ CARAN, F1a 5113, « Activités clandestines de l'ADAF », le 20 mars 1963.

⁷⁷⁶ CARAN, F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 3^e trimestre 1963.

⁷⁷⁷ AD du Rhône, 437 W 136, « Activité de l'Amicale des Algériens en France (ADAF), sa structure, son implantation et ses responsables dans la daïra 4 », 19 décembre 1963.

⁷⁷⁸ APPP, Ha7, dossier 4 519, « Les Algériens dans le département de la Seine en 1963 ».

⁷⁷⁹ AD du Rhône, 437 W 136, « Activité de l'Amicale des Algériens en France (ADAF), sa structure, son implantation et ses responsables ».

Chaque daïra comprend désormais :

- Un comité de daïra.
- Un comité de consultation et de coordination.
- Les chefs des cinq secteurs.

Le comité de daïra est composé de :

- Un président ou un coordinateur.
- Un secrétaire général.
- Les 5 chefs de secteur de la daïra.

Le comité de consultation ou de coordination est un comité parallèle au comité de daïra. Il est formé de :

- Un président : le chef de la daïra.
- Un responsable de chaque « organisation nationale » (AGTA ; AGCA ; AGFA et AGEA).
- Le consul de la région d'implantation de la daïra.

Sous la daïra, les secteurs disposent eux aussi de comités avec :

- Un président : le chef de secteur.
- Un secrétaire chargé des affaires sociales.
- Un responsable à la propagande et à l'information⁷⁸⁰.

Les cadres de ces subdivisions et comités sont renouvelés pour « éliminer les incapables et les prévaricateurs ». Le choix des nouveaux responsables s'opère de façon plus ou moins démocratique après un vote des militants.

Malgré les efforts déployés, la refonte des structures de l'Amicale et les remaniements du personnel, la position du mouvement ne cesse de se dégrader. Les autorités notent que :

⁷⁸⁰ AD du Rhône, 437 W 136, « Activité de l'Amicale des Algériens en France (ADAF), sa structure, son implantation et ses responsables dans la daïra 4 », 19 décembre 1963.

« L'ensemble des travailleurs algériens en France se détache de plus en plus des organisations politiques et tout particulièrement de l'ADAF qui perd de plus en plus son influence »⁷⁸¹

Selon elles,

« L'ADAF est loin d'avoir réalisé autour d'elle l'unanimité des musulmans algériens résidant en métropole. De fait, le Bureau politique ne peut maintenir son contrôle sur la colonie musulmane qu'en usant des procédés terroristes »⁷⁸².

En mars 1964, toujours selon le SCINA, la proportion des immigrés qui continuent de cotiser à peu près régulièrement ne s'élève plus qu'à 12%⁷⁸³ dont 4 935 cotisants dans la daïra 2⁷⁸⁴. En mars 1965, ce chiffre descend jusqu'à 5% dans certaines régions⁷⁸⁵. Ces chiffres sont loin d'être catastrophiques en soi si l'on considère que, désormais, tous les adhérents sont inscrits de leur plein gré. Ils équivalent en fait aux chiffres d'audience du MTLD avant la guerre. Comment expliquer cependant le détachement des immigrés à l'égard de l'organisation ? Le détachement des immigrés à l'égard de l'ADAF ne signifie pas qu'ils se détachent de leur pays. Au contraire, ils demeurent très préoccupés de ce qui se passe en Algérie. Ils écoutent attentivement les bulletins d'information radiodiffusés par les postes algériens, la RTF ou les pays arabes et recherchent avidement les nouvelles ramenées d'Algérie par les parents ou amis qui arrivent. Les différentes informations qu'ils obtiennent sont échangées et diffusées ensuite de bouche à oreille. Le détachement des immigrés à l'égard de l'ADAF a, en fait, plusieurs origines. Une partie des immigrés reste sceptique quant aux capacités du gouvernement algérien d'améliorer la situation économique et sociale du peuple algérien et refuse donc d'accorder son soutien à l'Amicale. D'autres, généralement dépassés par les questions d'ordre politique, se montrent las après plus de sept ans de guerre. Ils demeurent dans l'expectative et se cantonnent au rôle de spectateurs opposant une force d'inertie visible à tout embrigadement. Enfin, beaucoup ne comprennent pas l'intérêt qu'ils ont à adhérer et surtout à cotiser si ce n'est pour payer les salaires des responsables locaux qui ne travaillent pas.

⁷⁸¹ CARAN, F1a 5014, « « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 3^e trimestre 1964.

⁷⁸² AD de la Moselle, 146 W 49, « SCINA. Procès verbal de réunion », le 16 janvier 1963.

⁷⁸³ CARAN, F1a 5014, « « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 1^{er} trimestre 1964.

⁷⁸⁴ APPP, Ha 7, « Les Algériens dans le département de la Seine en 1963 ».

⁷⁸⁵ CARAN, F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 1^{er} trimestre 1965.

Dès lors, l'ADAF, composée maintenant de cadres dynamiques et sincères, poursuit sa mission et tente de guider les immigrés algériens sans qu'ils aient l'impression d'être enrégimentés. Menant de front diverses actions, l'organisation intervient pourtant dans tous les domaines de la vie des travailleurs algériens demeurant en France.

2) Les activités de l'Amicale.

- Son rôle politique.

Le 25 septembre 1962, l'Assemblée nationale constituante, élue le 20 septembre, proclame la naissance de la République algérienne démocratique et populaire. Elle investit par 159 voix contre une le gouvernement d'Ahmed Ben Bella. Dans ce gouvernement ne figure aucun membre du GPRA. Le nouveau FLN, surgi dans la crise de l'été 1962, s'impose peu à peu comme le parti unique. Au nom de l'unité du peuple algérien, toute autre formation politique que le FLN, qui tire sa légitimité de l'histoire très récente de la guerre d'indépendance et non d'une consultation électorale, est dénoncée. Pour ce gouvernement, la priorité est de « rattraper le retard accumulé pendant les cent trente ans de domination coloniale ». Dans un contexte marqué par l'émergence des pays du tiers monde sur la scène politique internationale et par le développement du « nationalisme arabe » porté par la forte personnalité de Nasser en Egypte, l'Algérie opte pour une voie socialiste de développement. L'autogestion devient le thème clé pour transformer l'Algérie⁷⁸⁶. L'Amicale des Algériens en France, en tant qu'agent du gouvernement dans l'immigration, tente de mobiliser ses troupes sur cette question et de soutirer leur contribution à la construction du pays. Son rôle est d'expliquer et de glorifier la politique du gouvernement algérien et de faire participer les immigrés à toutes les campagnes lancées en Algérie. Aussi, elle fait preuve d'un dynamisme certain dans le domaine de la propagande. En 1964, elle se dote d'un organe d'information *Al Djazaïri* (L'Algérien) publié tous les quinze jours et d'une émission radiodiffusée hebdomadaire sur les chaînes de la RTA (Radiodiffusion Télévision Algérienne)⁷⁸⁷. A Lyon, les responsables locaux essayent, en plus, de diffuser un court métrage 16 mm montrant de

⁷⁸⁶ Benjamin Stora, *Histoire de l'Algérien indépendance depuis la guerre d'indépendance*, op.cit., p.20 et 21.

⁷⁸⁷ Bariki Slah E., *L'Amicale des Algériens en Europe*, Mémoire de DEA de sciences politiques, sous direction de M. Zaghal du CRESM (s.d), p. 21.

courtes séquences de la vie algérienne dans le but de démontrer les réussites en matière sociale et économique du gouvernement au pouvoir, en vain. Malgré les nombreuses sollicitations, aucune salle de la région ne répond favorablement⁷⁸⁸. Plus traditionnellement, dans toutes les régions de France, elle organise très régulièrement différents meetings. Leur succès varie d'une ville à l'autre mais souvent, les salles pleines d'auditeurs attentifs témoignent de l'intérêt que portent les immigrés pour ce qui se passe dans leur pays d'origine. La plupart du temps, ces réunions se tiennent à la Bourse du travail de la ville ou dans d'autres locaux prêtés soit pas la CGT soit par la CFCT. Les discours des intervenants développent à chaque fois les mêmes thèmes : la grandeur du peuple algérien qui est parvenu à gagner son indépendance, la construction du socialisme en Algérie, la politique remarquable menée par Ahmed Ben Bella, la nécessaire unité du peuple algérien, etc. Par exemple, en mai 1963, une réunion publique organisée par l'ADAF à Marseille au cinéma Roxy rassemble 800 Algériens venus écouter différents orateurs - des consuls et des cadres de la Daïra 5 principalement- faire la publicité de la politique développée en Algérie par le nouveau président. Après avoir fait l'historique de la libération algérienne, les intervenants développent le thème d'une Algérie socialiste nouvelle, en lutte contre la bourgeoisie. Ils parlent longuement des comités de gestion et invitent les ouvriers spécialisés à regagner l'Algérie qui a besoin d'eux⁷⁸⁹. A la même époque, à Lyon, 900 musulmans dont 150 femmes assistent, salle Albert Thomas de la Bourse du travail, à une réunion organisée par la daïra 4 de l'Amicale. Le devant de la tribune est décoré aux couleurs algériennes pour l'occasion. L'invité principal, Paul André Naegel, membre de l'Association de Solidarité à l'Algérie Nouvelle, fondée par divers groupements d'extrême gauche, donne ses impressions sur le voyage qu'il a effectué en Algérie. Il déclare :

« Amis et chers frères, contrairement à ce que certains disent, le problème de sécurité ne se pose plus en Algérie. On y vit en paix et on y respire ».

Il raconte ensuite l'accueil sympathique des Algériens et assure que, d'après ce qu'il a vu et entendu, « il n'y a pratiquement aucune opposition au socialisme en Algérie ». Très enthousiaste, il ajoute que :

⁷⁸⁸ AD du Rhône, 437 W 135, « Activités de la section de Lyon de l'ADAF », s.d.

⁷⁸⁹ CARAN, F1a 5113, « L'ADAF », le 10 mai 1963.

« Des réalisations pratiques ont déjà vu le jour [...] Plus de 20 millions d'hectares de terre ont été labourés et mis en exploitation collective. [...] Les décrets sur la gestion ouvrière assurent aux travailleurs une participation directe à la vie économique du pays et préparent la route aux transformations sociales. Les comités de gestion forment des barricades contre les spéculateurs et la bourgeoisie, et la conscience est extrêmement élevée chez les *fellahs* qui avec les ouvriers de voûte de la nation algérienne.».

Durant le premier trimestre 1964, les propagandistes de l'organisation s'attachent à expliquer deux événements majeurs : le voyage du président Ben Bella à Moscou et surtout la préparation du Congrès du FLN qui doit tenir ses assises du 13 au 23 avril et qui est, selon eux, « le Congrès de la vérité, beaucoup plus valable que ceux de Tripoli et de la Soummam » auxquels n'avaient pas pu assister tous les responsables frontistes de la métropole⁷⁹⁰. Il s'agit ici de flétrir l'activité des contre-révolutionnaires et de rassurer les immigrés qui s'inquiètent de l'orientation politique du gouvernement algérien. Durant cette période, les dirigeants de l'ADAF rencontrent à chaque rassemblement une audience relativement restreinte mais qui s'avère non négligeable prise dans son ensemble, si l'on tient compte du nombre de réunions organisées sur l'ensemble du territoire. Certaines revêtent un caractère artistique avec des programmes comportant de la musique et des danses⁷⁹¹. Ces réunions se tiennent toutes dans le calme mais choquent ou révoltent certains Français – notamment parmi la communauté « pieds-noirs ». Le 16 mars 1964, un éditorialiste du quotidien régional *Le Méridional* fait paraître un article, intitulé « le scandale continue » relatif à une de ces réunions organisées par l'ADAF. Il écrit en substance :

« Le FLN, sous les auspices de l'ADAF, a tenu une réunion de propagande dans un cinéma de Berre ! L'orateur a tenu des propos intolérables pour notre pays. [...]. Il y a quelques semaines, une réunion du même genre s'était tenue à Aix-en-Provence et avait provoqué la manifestation calme et digne des rapatriés d'Afrique du Nord. [...] Il faut que cessent en France ces réunions FLN. Le FLN n'a rien à faire en France. »⁷⁹²

⁷⁹⁰ AD des Bouches-du-Rhône, ADAF, le 16 mars 1964.

⁷⁹¹ CARAN, F1 a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 2^e trimestre 1964.

⁷⁹² AD des Bouches-du-Rhône, L'ADAF, le 16 mars 1964.

En plus de ces meetings, l'organisation met en place différents séminaires d'ordre politique. Ainsi à Lyon, en 1964, deux journées de cours sont proposées aux Algériens à un mois d'intervalle, mais selon le même programme et avec les mêmes professeurs parmi lesquels figurent le consul, des membres du consulat et deux Français : un avocat et un journaliste. Ils dispensent successivement des cours d'Histoire et de Géographie, des exposés sur le syndicalisme et le capitalisme ainsi que des conférences sur la planification⁷⁹³.

Les immigrés algériens ne doivent pas rester en retrait. Leur contribution à la construction du pays doit se concrétiser par leur adhésion à l'ADAF et le versement de la collecte, mais aussi par la participation aux élections algériennes organisées dans les consulats, ainsi qu'au Fonds national de solidarité et aux campagnes de soutien en faveur des sinistrés.

Durant la période qui nous intéresse, les immigrés se rendent trois fois aux urnes. La première fois pour le référendum relatif à la constitution algérienne, la seconde fois pour l'élection présidentielle et la troisième fois pour la désignation des membres de l'Assemblée législative. Ces opérations électorales se déroulent sans passion et presque dans l'indifférence de tous. Les commentaires faits par certains électeurs laissent supposer que le référendum et l'élection présidentielle organisés par l'ADAF sous le patronage des consuls se déroulent de façon assez peu orthodoxe. La liberté de vote, selon eux, ne conserve souvent qu'une valeur de principe⁷⁹⁴. Les 19 et 20 septembre 1964, la préparation et le déroulement des élections législatives algériennes sont soumis par le gouvernement français à certaines restrictions portant notamment sur l'interdiction de toute propagande préalable. Les élections se déroulent aux sièges de l'ambassade, dans les consulats ou dans des permanences autorisées et placées sous l'autorité d'un responsable membre du personnel consulaire. Certaines de ces permanences ont pour siège des locaux prêtés par différentes associations métropolitaines. A Vitry, par exemple, c'est une salle paroissiale qui sert de bureau de vote. Dans ces locaux, il n'y a en général ni affiche sur les murs, ni isolement, ni urne. Chaque électeur désirent voter se présente muni de sa carte d'identité algérienne ou de sa carte d'immatriculation consulaire. Il lui est alors remis une enveloppe et une liste de députés à élire dans chaque département. Suivant son lieu de naissance et sa résidence en Algérie, l'électeur peut choisir la liste des députés de son département, glisser cette liste dans une enveloppe bleue portant les noms,

⁷⁹³ CARAN, F1 a 5014. Synthèse ... (3^e trimestre 1964)

⁷⁹⁴ CARAN, F1 a 5014. Synthèse ... (1^{er} trimestre 1963)

prénoms et lieux d'origine de l'électeur. Celui-ci peut aussi voter par correspondance et, dans certains cas, les responsables du bureau se rendent recueillir les votes de ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas se déplacer directement à leur domicile. Les opérations électorales ne donnent lieu à aucun incident mais les résultats obtenus sont relativement faibles. Dans l'ensemble, la participation électorale demeure en effet inférieure aux 70% annoncés par les communiqués de la presse algérienne. Ces chiffres ne trompent personne, même pas les responsables de l'ADAF conscients de n'avoir enregistré en cette circonstance qu'un succès médiocre⁷⁹⁵. A Marseille, seulement 3 000 Algériens environ ont participé aux élections⁷⁹⁶.

Un Fonds National de Solidarité (FNS) est créé par décret en Algérie le 25 avril 1963. Son but est de lutter contre le sous-emploi, la misère, les taudis et en règle générale de financer toutes opérations décidées par le Président. Un bureau permanent est chargé de collecter les dons, de comptabiliser les sommes et de prendre des initiatives pour l'organisation de la campagne de solidarité. Les immigrants sont bien entendu conviés à participer à cette campagne. Le consul général de Lyon le rappelle le principal objectif du FNS sur un ton très lyrique lors d'un meeting d'information organisé le 2 juin :

« Le Fonds National de Solidarité nous permettra de construire notre maison comme nous l'entendons sans avoir besoin d'emprunter à qui que ce soit. Le monde entier a les yeux fixés sur nous. Nous marchons vers notre premier but qui est la socialisation de l'Algérie, le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple. D'immenses difficultés nous attendent mais nous saurons les surmonter. »⁷⁹⁷

Malheureusement, aucun chiffre ne nous permet d'établir si cette campagne de solidarité est un succès ou non. Au vu de son traitement quasi nul dans les rapports administratifs, nous ne pouvons que supposer que son retentissement dans l'immigration est demeuré très faible. D'autres campagnes de solidarité plus ciblées sont organisées par la suite. En 1964, la campagne organisée pour récolter des fonds en faveur des victimes d'inondation dans le sud algérien est un succès mais l'argent est détourné. Quelques mois plus tard, les dirigeants de l'ADAF diffusent un tract demandant aux Algériens résidant en France de faire preuve, une nouvelle fois, de solidarité à l'égard des familles victimes d'une autre catastrophe : l'explosion d'Annaba (Bône). Mais les résultats obtenus sont médiocres car la

⁷⁹⁵ CARAN, F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 3^e trimestre 1964.

⁷⁹⁶ AD des Bouches-du-Rhône, « Elections algériennes », le 21 septembre 1964.

⁷⁹⁷ AD du Rhône, 437 W 135, « Activité de la section de Lyon de l'ADAF », le 14 août 1963.

confiance envers les collecteurs est rompue⁷⁹⁸. En janvier 1965, une nouvelle campagne de solidarité en faveur, cette fois, des sinistrés des régions des Aurès et de M'Sila est lancée. Plusieurs précautions sont prises. Des listes de souscription sont présentées dans les milieux habités ou fréquentés par des Algériens pour les inviter à déposer des secours en espèces ou en nature (couverture, vêtements, médicaments) aux sièges des permanences de l'association. L'accueil est très divers selon que les personnes sollicitées sont acquises ou non au régime actuel. De plus, les carnets à souche étant établis pour un minimum de 10 francs, certains jugent excessive la contribution demandée⁷⁹⁹. Bien vues, ces campagnes de solidarité sont aussi pour l'ADAF l'occasion de rentrer en contact avec la population immigrée, forte de nouveaux arguments. D'ailleurs, les collecteurs ont pour mission de profiter de ces rencontres pour vérifier si les cotisations à l'organisation ont été acquittées et, dans la négative, pour inviter les intéressés à régulariser leur situation dans les plus brefs délais⁸⁰⁰. Enfin, l'ADAF encourage les commerçants algériens installés en France à verser des fonds afin de constituer des sociétés d'économie mixte en Algérie. Selon les animateurs du mouvement, 6 541 immigrés répondent à cet appel et certaines de ces sociétés fonctionnent déjà en Algérie⁸⁰¹.

- **Son rôle social, éducatif et culturel.**

Dans le but d'améliorer la vie des immigrés en France et de préparer leur retour éventuel en Algérie, l'Amicale diversifie son activité dans les domaines social et culturel. Malgré les difficultés financières qu'elle rencontre, l'ADAF essaie, à l'aide de son service social constitué au cours de l'année 1963, d'aider les immigrés qui arrivent en masse.

En matière de logement, elle fait tout pour aider les musulmans à trouver une place. A Lyon, elle transforme deux locaux mis à sa disposition par la municipalité en centres d'accueil pour les nouveaux arrivants. Cela demeurant insuffisant, elle étudie différents projets en vue d'acquérir, par l'intermédiaire de sociétés mixtes, des immeubles pour l'accueil des travailleurs. Mais cela prend du temps et, à nouveau, la générosité des immigrés est sollicitée. Aussi, ces derniers ne cachent pas leur mécontentement. Les autorités notent à la fin de l'année 1963 que :

⁷⁹⁸ CARAN, F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 3^e trimestre 1964.

⁷⁹⁹ *Ibid.*, 1^{er} trimestre 1965.

⁸⁰⁰ *Ibid.*, 3^e trimestre 1965.

⁸⁰¹ Bariki Slah E., *L'Amicale des Algériens en Europe*, op.cit., p. 21.

« L'ADAF a déçu les travailleurs algériens. Ils attendaient d'elle un soutien plus efficace sur les plans moral et matériel et plus particulièrement en ce qui concerne le logement »⁸⁰²

La gestion des fonds est critiquée et les Algériens n'hésitent plus à proclamer que l'argent récolté profite plus aux dirigeants qu'aux œuvres collectives. Pour masquer son incapacité dans ce domaine, l'Amicale lance bruyamment, dès le mois de février 1963, une « campagne d'alphabétisation » ayant pour but d'inciter les migrants des deux sexes à s'instruire en fréquentant les cours du soir ou les centres de formation professionnelle, afin de former des ouvriers spécialisés et des cadres dont l'Algérie a le plus grand besoin⁸⁰³. Elle entreprend également de créer elle-même des centres d'enseignement assurant principalement des cours d'alphabétisation. Sous son impulsion et avec l'aide de certaines collectivités territoriales, de la CGT, de la CIMADE et de l'UNEF, 240 nouveaux centres ouvrent où 9 000 Algériens environ peuvent suivre des cours spécialement conçus pour eux. Très vite cependant, l'organisation se heurte à la difficulté de trouver des éléments capables d'enseigner. Rares sont les étudiants musulmans qui se proposent comme bénévoles. Les cours sont finalement dispensés par des enseignants français d'extrême gauche qui consentent à prêter leur concours⁸⁰⁴. Cette réalisation est une grande fierté de l'Amicale des Algériens en France. Les services publics insistent, quant à eux, sur le fait que « des cours de cette nature spécialement destinés aux Nord-africains fonctionnent déjà sur tout le territoire métropolitain dans des écoles publiques ou dans le cadre des activités d'associations privées françaises subventionnées ou non par l'Etat, et que leur développement n'a toujours dépendu que du bon vouloir des musulmans pour lesquels ils ont été créés »⁸⁰⁵.

Dans le domaine de l'emploi, l'organisation prend de nombreux contacts avec les bureaux d'embauche et les entreprises privées en vue de recenser les places vacantes et de trouver un travail aux Nord-africains au chômage. La lecture des « comptes-rendus des affaires sociales » de l'association indique que c'est là une préoccupation importante des dirigeants qui parviennent régulièrement à « placer » quelques immigrés parmi ceux qui sont le plus en difficulté⁸⁰⁶.

⁸⁰² CARAN, F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 3^e trimestre 1964.

⁸⁰³ *Ibid.*, 1^{er} trimestre 1963.

⁸⁰⁴ Bariki Slah E., *L'Amicale des Algériens en Europe, op.cit.*, p. 25.

⁸⁰⁵ CARAN, F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 1^{er} trimestre 1963.

⁸⁰⁶ AP. Saad Abssi., « Compte rendu des affaires sociales pour la daïra de Lyon en février 1965 ».

L'ADAF avec les consuls s'occupe aussi du soutien financier aux détenus et des rapatriements en Algérie à des conditions qui restent obscures.

Les responsables de l'ADAF suivent également avec attention les expulsions hors du territoire français des condamnés de droit commun, ainsi que les mesures de rapatriement d'office des oisifs. Cependant aucune intervention de leur part n'est signalée à ce sujet.

L'ADAF multiplie aussi les contacts avec les personnalités amies de l'Algérie, les organisations de gauche, certains journaux et les autorités locales en France pour faire face aux campagnes anti-algériennes et racistes. Cette action se concrétise, entre autres, dès le 20 juin 1963, par la fondation de l'Association « France-Algérie » par des personnalités françaises réunies autour d'Edmond Michelet, convaincu qu'il est possible d'établir « entre les deux Etats et les deux peuples une ère nouvelle de relations faites d'estime et d'amitié »⁸⁰⁷.

Enfin, dans le domaine culturel, l'ADAF organise des soirées théâtrales avec danse et chants folkloriques. Mais les immigrés se méfient car, sous prétexte de soirées récréatives, l'association tend, en faisant payer l'entrée et les consommations, à renflouer ses caisses que les cotisations alimentaires ne viennent plus alimenter⁸⁰⁸.

Chacune des activités sociales de l'ADAF est inscrite dans un rapport qui remonte la structure pyramidale comme au temps de la guerre d'Algérie⁸⁰⁹.

3) Le développement de l'opposition.

- **Les différents mouvements d'opposition.**

L'investiture du gouvernement Ben Bella en septembre 1962 est parfaitement étrangère aux mécanismes de la démocratie classique. A ce moment, l'équipe en place au pouvoir puise sa légitimité dans l'histoire récente de la guerre d'indépendance. Mais au cours

⁸⁰⁷ Cf., Volume des annexes, « Bulletin intérieur de l'association France-Algérie », p.82 à 88.

⁸⁰⁸ CARAN, F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 3^e trimestre 1964.

⁸⁰⁹ Cf., Volume des annexes, « ADAE - Rapport d'activité – affaires sociales - Section de Lyon », p. 89 à 95.

de son mandat, elle ne parvient ni à réaliser l'unité du peuple algérien autour de son programme politique et de ses réformes, ni à mettre au pas toutes les tendances du FLN historique qui sont apparues au grand jour au cours de l'été 1962. Aussi une nouvelle opposition au « pouvoir personnel » en place se dessine et se fait entendre. Interdite et pourchassée en Algérie, elle s'exprime surtout à partir de la Suisse et de la France au sein de plusieurs mouvements créés durant les années 1962-1963 par différentes personnalités algériennes dissidentes.

Le premier de ces mouvements est le Parti du Peuple Algérien (PPA). Il s'agit en fait du parti de Messali Hadj, le MNA, qui reprend du service sous l'ancien nom plus prestigieux du vieux parti nationaliste d'avant-guerre. Au lendemain de l'indépendance, ce mouvement conserve quelques noyaux homogènes de militants irréductibles. Les rivalités entre les anciens dirigeants du Front lui donnent une nouvelle vitalité. Ses militants réapparaissent dans les rues pour y vendre *Le Cri du Peuple* qui ne se prive pas de critiquer le gouvernement Ben Bella, les élections préfabriquées, les exactions et la misère des populations en Algérie. Pour autant, le PPA-MNA ne parvient à former que quelques cellules dans des zones très limitées, principalement dans l'est de la France. Ses projets ne sont pris au sérieux par personne tant il ne constitue plus au final une force organisationnelle dangereuse pour le FLN⁸¹⁰.

Depuis sa mise à l'index en Algérie, le 29 novembre 1962, le « Parti Communiste Algérien » (PCA) est également passé dans l'opposition. Toutefois, toléré en tant que mouvement d'idées, il est peu soucieux de rentrer dans la clandestinité. Il met à profit les circonstances pour parfaire son organisation et poursuit son travail de sélection et d'instruction de cadres qu'il achemine vers l'Algérie. Selon ses dirigeants, la phase actuelle de la révolution socialiste en Algérie n'est qu'une étape vers l'instauration définitive du communisme. Aussi, le PCA adopte une attitude plutôt conciliante vis-à-vis du gouvernement Ben Bella mais il refuse de devenir l'une des composantes du FLN, seul parti reconnu en Algérie. Au contraire, il revendique la responsabilité de l'accélération du processus qui doit mener à « l'unification des forces démocratiques pour la formation d'un parti unique », le parti communiste, « seul garant de l'édification du socialisme scientifique ». Les thèmes favoris du parti sont les mêmes que ceux du PCF : la lutte contre l'impérialisme capitaliste et

⁸¹⁰ CARAN, F1 a 5014. Synthèses des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes (1962-1963)

le néo-colonialisme⁸¹¹. En France, il dénonce les tares et les insuffisances de l'ADAF et de ses filiales mais il soutient certaines initiatives du mouvement, comme la campagne dite d'alphabétisation. Ses progrès en ce qui concerne son implantation dans l'immigration sont certains, bien que très lents. Selon les estimations des autorités, il groupe, à la fin de l'année 1963, 500 militants environs (contre 180 au début de 1963). Il est surtout représenté dans la région parisienne où il encadre 4 sections et 19 cellules⁸¹².

Le 20 septembre 1962, un nouveau groupement d'opposition au gouvernement Ben Bella voit le jour : « Le Parti de la Révolution socialiste » (PRS) dont le chef est Mohamed Boudiaf. Son ambition est de construire un Etat socialiste véritable et non pas spécifiquement algérien (thèse de Ben Bella) en s'inspirant du programme de Tripoli. Pour renverser le régime en place, dont il dénonce les manœuvres de corruption, il veut regrouper en son sein tous les opposants sincères et coordonner leurs actions afin de réduire leurs fragilités. Déclaré hors la loi en Algérie par le gouvernement, le PRS agit surtout en France métropolitaine où il bénéficie de l'appui d'anciens hauts responsables de la Fédération de France du FLN qui ont soutenu le GPRA en 1962, d'anciens membres des comités de soutien (CSD) et de militants communistes dissidents. Les partisans de ce nouveau mouvement poursuivent très activement leur lutte contre les benbellistes. Ils se manifestent surtout par la diffusion d'une importante documentation et par une propagande dont l'efficacité est incontestable. Aussi, le PRS développe très rapidement son influence en France dans l'immigration au cours de l'année 1963. En trois mois, il réussit à se faire connaître de la masse, à diffuser son programme et à recruter des cadres et des sympathisants assez nombreux. Dans le Gard, à Alès, il réussit même à constituer ouvertement des sections qui tiennent l'ADAF en échec. Ailleurs, par contre, il se maintient dans la plus stricte clandestinité. L'arrestation de Boudiaf, le 21 juin 1963, et les déclarations faites à cette occasion par différentes personnalités algériennes confèrent au parti un prestige encore plus important.⁸¹³.

Toutefois, contrairement à ce que présagent les observateurs de l'influence grandissante du PRS, ce mouvement ne parvient pas à rassembler tous les anciens opposants au Bureau politique pour former un parti de masse. Deux anciens membres du comité fédéral de l'ex-Fédération de France du FLN, Omar Boudaoud et Amar Ladlani, créent, dès la fin du

⁸¹¹ APPP, Ha, « Les Algériens dans le département de la Seine en 1963 ».

⁸¹² CARAN, F1 a 5014. Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes Synthèses (4^e trimestre 1963).

⁸¹³ APPP, Ha, « Les Algériens dans le département de la Seine en 1963 ».

mois de juin 1963, une quatrième formation politique, « L'Union Politique Algérienne » (UPA). Dans différents écrits, ce mouvement s'en prend aux méthodes dictatoriales du gouvernement d'Algérie et invite les travailleurs algériens à créer une force capable de s'opposer à la dictature de Ben Bella. Son action toutefois est très limitée et n'a pratiquement aucune audience⁸¹⁴.

A la fin de l'été 1963, un « Front Démocratique et Social Algérien » (FDSA) se manifeste également dans les milieux de l'immigration algérienne par la diffusion d'un journal intitulé *Le courrier du Peuple* et d'un programme présenté sous forme d'opuscule daté du 30 juillet 1963. Dans ces différents communiqués, il prend violemment à partie le Président algérien et préconise l'institution en Algérie d'un régime de caractère républicain et démocratique basé sur la séparation des trois pouvoirs, ainsi que sur la séparation des religions et de l'Etat. Sur le plan international, il souhaite l'avènement d'une politique étrangère neutraliste et suggère l'ouverture et le développement de marchés économiques, notamment avec les pays occidentaux. La ligne d'action politique du FDSA peut être résumée ainsi :

- Être le porte-parole et le principal défenseur des chefs de l'opposition quand bien même ceux-ci seraient d'opinion très différente
- Gagner à sa cause les adversaires de M. Ben Bella non encore inféodés au PRS ou aux autres mouvements.
- Faire l'unité autour de son nom.⁸¹⁵

La représentativité de ce mouvement s'avère finalement très faible. En effet, les milieux algériens doutent de la consistance réelle et des buts du FDSA. Son leader, un certain Mouloud Kaouane, ancien membre du Parti Populaire Français, qui n'a eu pratiquement aucun rôle dans le conflit franco-algérien, semble un personnage douteux vivant d'expédients divers autour duquel gravitent des Européens dont l'ambition peut être de voir la bourgeoisie reprendre la place qu'elle a perdue en Algérie⁸¹⁶.

⁸¹⁴ CARAN, F1 a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes Synthèses », 4^e trimestre 1963.

⁸¹⁵ APPP, H1B34, « Front Démocratique et Social Algérien », 1964.

⁸¹⁶ APPP, Ha, « Les Algériens dans le département de la Seine en 1963 ».

Le projet de constitution élaboré par Ben Bella, en août 1963, en dehors de l'Assemblée constituante, provoque de nouveaux remous et fait apparaître de nouveaux mécontentements au sein même du gouvernement. Pour marquer son désaccord avec le texte proposé, Ferhat Abbas démissionne de la présidence de l'Assemblée algérienne dès le 14 du mois. Il fonde, par la suite, le « Rassemblement du Peuple Algérien » (RPA) qui cherche à reconstituer une nouvelle union du Manifeste Algérien. Sa ligne politique n'est pas clairement définie en dehors de l'opposition stricte « au pouvoir personnel » du chef de l'Etat. Il semble ouvert à toutes les tendances, y compris aux anciens harkis et supplétifs. Cette organisation rentre également dans l'ombre après avoir distribué quelques tracts.⁸¹⁷

La fin du mois d'août et le mois de septembre 1963 sont marqués par la double campagne pour le référendum constituant et l'élection présidentielle. C'est l'occasion pour les différents adversaires de Ben Bella de marquer leur hostilité à la « dictature » du chef de l'Etat, de se faire connaître dans l'immigration et d'accroître leur influence. Chacun des mouvements d'opposition procède à la diffusion de nombreux tracts. Parmi beaucoup d'autres, les immigrés de la région parisienne, du Nord, du Rhône et de la Loire, découvrent des libellés marqués du sigle FFS attaquant violemment les « jésuites du FLN » et proposant « le regroupement des avant-gardes révolutionnaires »⁸¹⁸. Sous ce nouveau sigle se dissimule le nouveau groupement d'opposition créé par Hocine Aït Ahmed qui, dès le 9 juin, s'est déclaré, lors d'un violent réquisitoire contre Ahmed Ben Bella, prêt à mener une lutte politique contre le régime: le « Front des Forces Socialistes ». Soutenu par plusieurs personnalités d'origine kabyle telles que Mourad Oussedik, Arezki Hermouche, Abdennour Ali Yahia et Mohand Ouelhadj⁸¹⁹, ce mouvement dénonce l'usurpation du pouvoir par Ben Bella et l'échec du FLN qui « a cessé d'être un parti de masse pour devenir une classe privilégiée composée surtout d'anciens militaires ». Le 29 septembre, il entre ouvertement en rébellion en Kabylie. Le 2 octobre, il lance un premier appel à l'immigration algérienne en France. Le 7, il diffuse un nouveau communiqué dans lequel il dénonce « La dictature du parjure de Ben Bella » et annonce que le mouvement de libération va se structurer. L'immigration algérienne de la région parisienne composée à 70% environ de Kabyles réagit favorablement. Très vite, le FFS qui prône l'action directe se développe. Il devient

⁸¹⁷ CARAN, F1 a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 4^e trimestre 1963.

⁸¹⁸ AD des Bouches-du-Rhône, « RG : le FFS en France », 1964.

⁸¹⁹ Maxime Aït Kaki, *De la question berbère au dilemme kabyle à l'aube du XXI^e siècle*, éd. L'Harmattan, Histoire et Perspectives méditerranéenne, Paris 2004, p. 55.

incontestablement le parti qui rencontre la plus large audience parmi ceux qui désirent provoquer un changement en Algérie et isole rapidement les autres groupements d'opposition. Des groupes FFS clandestins, dont l'organisation est plus ou moins calquée sur celle des échelons de base de l'ancienne Fédération de France du FLN, apparaissent à Paris relayés par des foyers d'agitation à Lille et à Marseille. Pour autant, ses sympathisants n'extériorisent leurs sentiments sur la voie publique que par une brève manifestation qui se déroule le 9 octobre 1963 devant l'Ambassade d'Algérie et qui ne groupe qu'un petit nombre d'hommes. En fait, il semble que les immigrés redoutent un conflit qui ne fasse qu'aggraver la situation en Algérie tout en risquant de compromettre leur situation présente en France.⁸²⁰

- **L'immigration algérienne au cœur de nouvelles querelles politiques.**

Après la crise de l'été 1962 caractérisée par une longue succession d'intrigues complexes, l'accession au pouvoir du « groupe de Tlemcen » à l'été 1962 marque une certaine décantation. Elle ouvre le règne du Bureau politique et de l'équipe de Ben Bella. Mais peu de temps s'écoule avant que les immigrés algériens demeurant en France, qui ont vu le FLN et le MNA s'entretuer durant toute la guerre d'indépendance, ne redeviennent les enjeux de groupements politiques rivaux. En effet, mis à part le FFS dont l'action est d'abord dirigée en Kabylie avant d'être exportée outre-Méditerranée, chacun des groupements d'opposition au gouvernement Ben Bella agit principalement en France et essaie d'accroître son audience dans l'immigration. Dès la fin de l'année 1962, les agents du SCINA notent que :

« La partie est serrée. Chacun connaît l'importance que la migration a eue politiquement et financièrement dans le succès de la rébellion et cherche à capter à son profit l'influence déterminante qu'elle aura encore sur les destinées de l'Algérie »⁸²¹.

En fait, l'opposition à Ben Bella ne se manifeste que d'une manière très discrète. Pour l'essentiel, elle se contente de commentaires et de critiques transmis de bouche-à-oreille, ainsi que de tracts mettant en cause l'usurpation du pouvoir par l'ALN et la politique générale du pouvoir en Algérie⁸²². Aussi son audience reste circonscrite à certains milieux politiques. Il

⁸²⁰ APPP, Ha, dossier 4 519, « Les Algériens dans le département de la Seine en 1963 ».

⁸²¹ CARAN, F1 a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes Synthèses », 4^e trimestre 1962.

⁸²² AD de la Moselle, 1469 W 49, « SCINA. Procès verbal de réunion », le 19 janvier 1963 ».

est important de souligner ici qu'en dehors de ces minorités très politisées, la plupart des immigrés, las de ces querelles byzantines, demeurent à l'écart des questions politiques qui les dépassent généralement et qui les ont déjà profondément déçus. En effet, selon l'avis des préfets :

« Toutes ces agitations politiques n'émeuvent pas beaucoup la masse »⁸²³.

En outre pour nombre d'Algériens, les groupements politiques se valent les uns les autres. L'un d'entre-eux explique par exemple :

« On peut tenir pour certain que si, dans l'avenir, le PRS ou le RPA parviennent à leur fins, ils seraient amenés à prendre à leur tour des décisions autoritaires et perdraient du même coup tout prestige aux yeux de ceux qui le soutiennent aujourd'hui »⁸²⁴.

Le climat général est au pessimisme et au repli sur soi. En fait, l'opposition rencontre un certain écho dans les seuls milieux où la migration est une tradition déjà ancienne et notamment chez les nombreux responsables de l'ex-Fédération de France du FLN et de l'ex-UGTA qui refusent de faire acte d'obéissance à l'ADAF et demeurent sentimentalement et politiquement opposés à Ben Bella, chez les étudiants de l'ex-UGEMA qui sont loin de s'être ralliés au Bureau politique, ainsi que dans la population kabyle⁸²⁵. C'est en région parisienne, où l'immigration est représentée par 70% d'Algériens originaires de Kabylie, que son succès est le plus important⁸²⁶. A la fin de l'année 1963, les deux organisations principales qui polarisent cette opposition sont le PRS et le FFS. Le premier est dirigé par Mohamed Boudiaf qui bénéficie du prestige des prisonniers politiques avant d'être libéré le 17 novembre 1963 par Ben Bella. Il se veut intransigeant et se distingue par son caractère doctrinal et intellectuel. Le second, dirigé par Aït Ahmed, est plus pragmatique. Il est davantage orienté vers les questions d'organisation, plus sensible à la rentabilité de l'action anti-benbelliste et plus soucieux, par conséquent, de prendre exclusivement à son compte toutes les initiatives de l'opposition⁸²⁷.

⁸²³ CARAN, F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 2^e trimestre 1963.

⁸²⁴ *Ibid.*, 2^e trimestre 1963.

⁸²⁵ *Ibid.*, 2^e et 3^e trimestre 1963.

⁸²⁶ *Ibid.*, 3^e trimestre 1963.

⁸²⁷ AD des Bouches-du-Rhône, « RG, Le FFS en France », octobre 1964.

Des voyages effectués en Suisse, au Maroc, en Tunisie et en France indiquent diverses rencontres entre les leaders de l'opposition. Ils témoignent aussi que des traductions ont lieu au sommet dans le but de réaliser une éventuelle unité des groupements politiques anti-benbellistes. Mais, à cause des ambitions personnelles et de la méfiance de chacun, toutes ces tentatives sont un échec⁸²⁸. Au final l'opposition qui demeure profondément divisée et relativement désorganisée se révèle peu dangereuse pour le pouvoir en place en Algérie.

« Dans certains quartiers de Paris et de la banlieue, l'opposition est très puissante. Elle manque cependant d'unité et de cohésion. Ses leaders multiplient les contacts pour tenter d'élaborer un programme commun mais sont gênés par la difficulté des communications avec les organismes clandestins d'Algérie. »⁸²⁹

Lors du référendum sur la Constitution en septembre 1963, par exemple, la « littérature » qu'elle diffuse dans toute la France n'influe pas sur la participation des Algériens aux votes.

Pour autant, les autorités françaises, persuadées - certainement à juste titre - que les cadres et « tueurs » de l'ancienne Fédération de France du FLN possèdent encore de nombreuses armes que l'ADAF n'a pas réussi à récupérer, demeurent tout de même inquiètes quant à la suite des événements.

« La coexistence sur le territoire métropolitain de groupes armés clandestins et incontrôlés constitue de toute évidence une menace permanente contre l'ordre public »⁸³⁰.

Cette crainte n'est pas infondée. En outre, une cristallisation pourrait subitement se produire à la faveur de circonstances politiques favorables autour d'un des mouvements politiques précités et mettre en danger les positions déjà fragiles de l'Amicale. Aussi l'ADAF, dont les cartes d'adhésion se placent de plus en plus difficilement, fait tout pour réduire cette opposition. Dans une note distribuée secrètement, elle demande à ses militants de « se

⁸²⁸ CARAN, F1 a 5014. Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes (3^e trimestre 1963).

⁸²⁹ CARAN, F1 a 5014. Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes (3^e trimestre 1963).

⁸³⁰ AD de la Moselle, 1469 W 49. Affaires nord-africaines. « SCINA. Procès verbal de la réunion du 19 janvier 1963 ».

mobiliser en vue du combat qu'ils devront engager en France, contre les traîtres à la solde d'Ait Ahmed et sa clique »⁸³¹.

Le 5 octobre, l'Amicale réunit, à Paris, sous la présidence du nouvel ambassadeur, M. Mostefaoui, les représentants diplomatiques et consulaires algériens en poste en France, les leaders de l'ADAF et un important responsable du bureau politique : M. Lebjaoui. C'est en fait ce dernier qui prend les décisions. Il réaffirme la prééminence de l'Amicale sur les diplomates et consuls et il préconise toute une série de mesures tendant à mettre échec à toutes les offensives de l'opposition :

- Protection intérieure de l'Ambassade, des consulats et des locaux de l'Amicale.
- Surveillance des cafés, hôtels et foyers.
- Mise en place d'équipes de militants chargée de détecter les adversaires et de leur faire échec.
- Recours éventuel à des moyens pouvant aller jusqu'à la liquidation physique des ennemis de l'Etat.⁸³²

Les militants de l'organisation prennent des renseignements sur les opposants et renforcent leurs groupes armés⁸³³.

- **Du conflit algéro-marocain au coup d'Etat de Boumedienne : les derniers soubresauts nationalistes dans l'immigration.**

Depuis 1960, les Marocains espèrent voir modifier en leur faveur la frontière saharienne tracée par la France, et cela conformément à un accord signé entre le roi Mohammed V et le GPRA. Tandis que des négociations se déroulent à Oujda, près de la frontière, des accrochages se produisent le 8 octobre 1963 entre des militaires de l'Armée Nationale Populaire (Algérie) et des unités des Forces Armées Royales (Maroc). Par la suite, les « accrochages » se multiplient. Le gouvernement algérien décrète la mobilisation générale des anciens *djounouds* (combattants). La médiation du souverain éthiopien à la conférence de

⁸³¹ CARAN F1a 5113, « l'Amicale des Algériens en France ».

⁸³² APPP, Ha 7 « Les Algériens dans le département de la Seine en 1963 ».

⁸³³ CARAN, F1 a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 4^e trimestre 1963.

Bamako des 29-30 octobre 1963 aboutit à un accord de cessez le feu. L'arrêt des combats doit intervenir le 2 novembre à 0 heure. Une commission mixte détermine une zone de repli pour les troupes en présence. Malgré le cessez-le-feu, Algériens et Marocains poursuivent les combats. Il faut attendre le 5 novembre pour que « La guerre des Sables » prenne réellement fin sur la base d'un statut quo⁸³⁴. Dans leurs synthèses rédigées pour le SCINA, les Préfets des départements où les immigrés algériens vivent nombreux notent que ces derniers « malgré l'inquiétude accrue pour les familles et amis restés au pays comme pour l'avenir de l'Algérie, les Algériens demeurant en France restent calmes face aux événements survenus en Afrique du Nord ». Ils ajoutent également :

« On a pu visiblement enregistrée à cette occasion même chez les plus frustrés une prise de conscience très nette de l'idée de nation au détriment des vieux concepts de race ou çof ».⁸³⁵

Le conflit algéro-marocain provoque un réel choc psychologique sur les Algériens musulmans et on observe un réel sursaut nationaliste dans toute la communauté immigrée. L'Amicale des Algériens en France comprend immédiatement le parti qu'elle peut en tirer et joue sur la nécessité de l'unité nationale devant le péril extérieur. Son entreprise est un succès. De nombreux immigrés se portent volontaires pour aller combattre aux frontières, y compris même dans les milieux opposés à Ben Bella ainsi que parmi d'anciens harkis incapables de s'intégrer dans la communauté française et qui, contactés par l'ADAF croient trouver le moyen de se faire pardonner et de pouvoir regagner un jour sans danger leur douar ou leur village⁸³⁶. Au plus fort de leur parcours au mois d'octobre 1963, les groupes opposants cessent immédiatement leurs activités. Le FFS aussi bien que le PRS renoncent à leurs actions fractionnelles - au moins pour un temps - afin d'échapper aux accusations du FLN qui n'aurait pas manqué de les taxer de trahison et de collusion avec l'ennemi marocain ou avec les « néo-colonialistes ». Plusieurs responsables du mouvement animé par Hocine Aït Ahmed se rallient au parti unique. Omar Boudaoud et Amar Ladlani en font autant⁸³⁷. L'ADAF termine sereinement l'année 1963. Pour autant, au terme de la crise, elle n'enregistre aucun progrès au regard du nombre de ses cotisants et de ses rentrées d'argent réelles.

⁸³⁴ Benjamin Stora, *Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance*, op.cit., p.24 et 25.

⁸³⁵ CARAN, F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 4^e trimestre 1963.

⁸³⁶ Ibid.

⁸³⁷ APPP, Ha, « Les Algériens dans le département de la Seine en 1963 ».

A partir du mois de janvier 1964, les différents mouvements d'opposition réapparaissent en France. Le MNA-PPA continue de diffuser quelques tracts dans lesquels il critique les actions du président Ben Bella et réclame le rassemblement de toutes les forces nationales et démocratiques pour « libérer l'Algérie de la misère, de la dictature et de l'ignorance »⁸³⁸. Le PCA esquisse un rapprochement sensible avec l'Amicale des Algériens en France, tout en poursuivant ses propres activités, notamment la recherche et la formation de cadres destinés à être utilisés dans les grandes villes d'Algérie⁸³⁹. Le « Comité National de Défense de la Révolution » (CNDR) succède au PRS. Complètement isolé par le FFS, il devient un parti de cadres⁸⁴⁰.

Le FFS, qui réapparaît en France au début de l'année, est sans aucun doute le parti politique algérien le plus dynamique et le plus considéré du fait de son action en Algérie et en France. Il se fait remarquer dès le mois de février 1964 par la distribution d'un tract dans lequel il « renouvelle son attachement à toutes les proclamations qui ont marqué son avènement et sa lutte contre le pouvoir personnel, la politique de clan et la démagogie socialisante », avant d'inviter « tous les militants et militantes qui ont contribué à la libération du pays du joug colonial, à se regrouper au sein de son organisation ». Tout au long de l'année, l'audience du FFS s'élargit. Aux tracts sporadiques ronéotypés succèdent des documents imprimés révélant une unité de conception et de rédaction. Le 6 juin, Mohand Aït Ahmed, le frère du rebelle kabyle est interpellé à Paris alors qu'il dirige une manifestation devant les sièges de l'ambassade d'Algérie et du consulat général. Cette démonstration provoque une surprise à l'Ambassade, dont les responsables se voient sérieusement tancés par Alger pour n'avoir pas été au courant de ce projet. Le 30 juin, Mohamed Khider, ancien secrétaire général du Bureau politique ayant rompu avec Ben Bella, tient à Paris une conférence de presse, à l'occasion de laquelle il se présente comme le porte-parole du Front des Forces Socialistes. Cette déclaration, suivie d'un conflit ouvert et violent entre Khider et le gouvernement algérien au sujet de fonds détenus en Suisse par l'ancien compagnon de captivité du Président, marque un véritable tournant pour le parti d'opposition. C'est au lendemain de cette conférence et en dépit des contestations chuchotées qu'elle provoque, que le FFS acquiert réellement droit de cité dans la vie politique algérienne, en Algérie même comme au sein de l'immigration en France. Enfin le 6 juillet 1964, lors d'une conférence, Aït

⁸³⁸ CARAN, F1a 5014, « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes », 2^e trimestre 1964.

⁸³⁹ *Ibid.*, 2^e trimestre 1964.

⁸⁴⁰ *Ibid.*, 4^e trimestre 1964.

Ahmed précise son programme, sa technique de prise de pouvoir et ses vues sur l'avenir de l'Algérie. Le FFS est présenté comme une formation socialiste et populaire soit comme « le FLN et l'ALN d'avant le 19 mars 1962 ». A priori, le FFS se définit négativement par rapport à l'expérience politique du premier gouvernement algérien dont il considère l'échec comme patent. Cela dit, il se défend d'être le regroupement des opposants et des mécontents. Interviewer par un reporter du Journal *L'Observateur du Moyen-Orient et de l'Afrique*, il dit entre-autres : « Nous refusons catégoriquement toute unité d'action même temporaire avec les partisans de Messali Hadj, du parti communiste algérien ou des anciens soutiens de présence française. [...] Nous ne sommes pas des adversaires du FLN mais de sa dictature ». Le second aspect du programme du FFS est donc la lutte contre la dictature d'un homme ou d'une caste. Sans évoquer directement ce qu'il réaliserait s'il prenait le pouvoir, le FFS laisse néanmoins entendre qu'il restaurerait l'autorité constitutionnelle d'institutions comme l'Assemblée nationale algérienne, actuellement ravalée au rang de « parlement-croupion » et qu'il rendrait son indépendance au pouvoir judiciaire. Le FFS n'écarte pas par contre le recours aux milieux commerçants et bourgeois. Lors de sa conférence du 6 juillet, Aït Ahmed qualifie d'ailleurs d'absurdes les mesures de nationalisation frappant certains commerces tels que les hôtels et les restaurants. Une industrialisation rapide dans le cadre d'une planification sérieuse ne semble pas exclure, dans l'esprit des opposants, la mise en œuvre d'une autogestion politique, économique et sociale à l'intérieur d'une démocratie décentralisée, dont le parti entend d'ores et déjà donner l'exemple en évitant de confier la prééminence à un leader et en recourant au principe de la direction collégiale. Le FFS se défend aussi d'être un groupe régionaliste. Il n'admet pas que le mouvement qu'il entend promouvoir soit ramené à une simple « rébellion kabyle » et prétend exister en Kabylie mais aussi dans le Constantinois, les Aurès, dans les localités de l'Algérois et de l'Oranie et en France. Toutefois il faut souligner que la plupart de ses dirigeants sont originaires de Kabylie⁸⁴¹.

Le FFS développe son réseau en France lors du second trimestre de l'année 1964 et parvient à se doter d'une structure pour encadrer les militants. Les structures territoriales du FFS sont dans une large mesure calquées sur celles de l'ancienne Fédération de France du FLN. Les chefs du parti procèdent à un découpage théorique de la France et ses pays voisins (Belgique, Allemagne, Luxembourg et Suisse) en 8 zones ou districts. Quatre districts, dont deux seulement sont mis en place à la fin de l'année 1964, couvrent Paris et l'Ile de France.

⁸⁴¹ AD des Bouches-du-Rhône, « RG : le FFS en France », 1964.

Quatre autres districts se partagent le restant du pays : le district n°5 correspond au 12 départements de l'Est, au Luxembourg et à l'Allemagne de l'Ouest ; le district n°6 englobe le Nord et la Belgique ; le district n°7 s'étend de la région bordelaise à la frontière italienne avec Marseille pour centre ; et enfin, le district n°8 couvre la région lyonnaise et la Suisse. Il convient de préciser cette répartition ambitieuse ne représente non un état des choses réel mais un objectif structurel. L'étude de l'appareil du FFS fait ressortir très clairement une évidente disproportion entre le noyau central axé à Paris et rayonnant autour de la capitale, et les échelons subalternes plus fluides installés dans les départements de province. Dans l'ordre décroissant, les districts sont subdivisés en secteurs, sections, groupes et cellules de militants et de commerçants. La cellule compte en principe au moins cinq membres. Un embryon d'organisation régionale est en cours de structuration au mois de d'octobre 1964 dans le Nord, les Ardennes, l'Est, dans les villes de Lyon, Saint-Etienne, Grenoble, Clermont-Ferrand et Marseille. Nos sources ne nous permettent de dire si ces projets sont réalisés ou non avant le mois de juin 1965. Les consignes de clandestinité sont de rigueur dans les réunions, les contacts, les déplacements et les propos. L'utilisation des écrits doit être limitée mais les « directives organiques » en vigueur au temps de la Fédération de France du FLN sont reprises dans les grandes lignes, notamment l'obligation pour les cadres de rédiger un rapport mensuel. Enfin, toujours comme au temps de la Fédération de France du FLN, la sécurité du dispositif FFS et le recours éventuel à l'autodéfense sont, en théorie, assurés par des groupes de chocs, encore en gestation⁸⁴².

Une des raisons de la lenteur relative de l'implantation du FFS en France tient à l'insuffisance de ses moyens financiers. En même temps qu'ils diffusent, au début de 1964, leurs premiers bulletins d'adhésion, les responsables du parti mettent en circulation des reçus de cotisation. Les chefs de section sont dotés de carnet à souche récépissés numérotés. La participation mensuelle de chaque adhérent est en principe de 10 francs pour un travailleur et de 30 francs pour un commerçant. La cotisation de 30 francs pour les commerçants ne représente qu'un minimum et la somme que celui-ci peut donner est laissée à son appréciation. Le FFS reçoit, en dehors des cotisations proprement dites des dons qui représentent en fait l'essentiel de ses sources avouables, puisque le rendement des cotisations des travailleurs est très irrégulier. Il ne semble pas que les responsables FFS insistent outre mesure pour la perception régulière de ces dîmes mensuelles, tant les procédés de collectes

⁸⁴² AD des Bouches-du-Rhône, RG : le FFS en France (1964).

forcées et à date fixe, inaugurés par la Fédération de France du FLN, ont laissé de mauvais souvenirs. Les commerçants algériens de France, soucieux de ménager leur avenir et véritablement braqués contre le régime d'Alger qui veut leur imposer le placement de leurs capitaux dans les sociétés nationales d'économie mixte, répondent en général favorablement aux collectes du FFS. Selon des sources internes au mouvement, au mois d'avril 1964, en une journée, 150 000 francs sont recueillis. En mai, la somme globale recueillie par le FFS en France et en Europe se serait élevée à un million de francs. Aussi importantes que soient ces ressources, elles n'ont pas un caractère de régularité suffisant et les donateurs à la longue se lassent. Le FFS s'efforce, pour constituer un budget, d'obtenir des appuis financiers à l'extérieur. Il sollicite des groupes tunisiens et marocains. Mais il semble, qu'en raison des risques politiques que courent les deux pays voisins de l'Algérie s'ils cautionnent trop visiblement les adversaires de Ben Bella, les tractations engagées ne soient pas allées très loin. Le FFS a d'autre part des visées sur le trésor de guerre détenu alors par Khider, qui a fait savoir publiquement qu'il ferait profiter l'opposition de ces fonds qui représentent au total plus de 6 milliards d'anciens francs⁸⁴³.

En octobre 1964, Hocine Aït Ahmed est arrêté et condamné à mort avant d'être gracié. Malgré ce revers, le mouvement poursuit son développement en France métropolitaine.

Toutefois, le FFS ne parvient pas à supplanter l'ADAF. Jusqu'en juin 1965, l'Amicale demeure le groupement politique majoritaire dans la représentation des immigrés algériens installés en France. Mais les mécontentements vis-à-vis de la politique menée en Algérie sont de plus en plus importants et les désaffections à l'égard de l'ADAF de plus en plus nombreuses. Celle-ci poursuit néanmoins ses activités politiques mais aussi sociales, économiques et culturelles⁸⁴⁴.

Le 19 juin 1965, à 1h30 du matin, Ahmed Ben Bella, de plus en plus isolé politiquement, est arrêté. Des chars prennent position aux points stratégiques de la ville d'Alger. Et à 12h05, dans un message signé du colonel Houari Boumedienne, Radio-Alger annonce la création d'un Conseil de la Révolution qui assume désormais tous les pouvoirs.

⁸⁴³ AD des Bouches-du-Rhône, RG : le FFS en France (1964)

⁸⁴⁴ CARAN, F1 a 5014. Synthèses des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes (1964-1965)

L'incarcération du président de la République algérienne ne provoque pas de grandes manifestations populaires, hormis à Annaba où l'on signale une dizaine de morts à la suite de sanglants affrontements avec l'armée. Une nouvelle époque commence. Quelles sont les réactions face à ce coup d'Etat en France dans l'immigration ? Une étude est menée par les Renseignements Généraux au sujet des « réactions de la communauté algérienne de Saint-Ouen (département de la Seine) devant les récents événements d'Algérie. L'extrait ci-dessous est éloquent :

« Il faut noter à propos de la communauté algérienne implantée dans circonscription étudiée que celle-ci forte de 2 500 personnes environ est composée pour 90% de natifs du département de Sétif, les 10% restant provenant de la plupart des autres départements algériens. Le département de Sétif englobant une partie de la Kabylie, on peut estimer à 60% le nombre de Kabyles vivant à Saint-Ouen. Pour cette ville en tout cas, il semble que la grande majorité des Algériens ait montré des dispositions favorables au nouveau pouvoir d'Alger. [...] Bien entendu, l'hostilité d'origine kabyle à l'égard du précédent gouvernement explique partiellement cette réaction. »⁸⁴⁵

Compte tenu des particularités démographiques de la communauté algérienne de Saint-Ouen, cette étude n'a évidemment qu'une portée limitée quant à l'interprétation des réactions de l'ensemble de la population algérienne immigrée. Ailleurs les réactions sont moins passionnées. Dans l'ensemble, la communauté algérienne demeure calme tout en observant attentivement le déroulement des événements. Elle adopte une attitude d'expectative devant des lendemains incertains. Chez les migrants politisés, en revanche, c'est l'affolement et la consternation. A Lyon, le Consul général s'élève publiquement contre « cette dictature » et affirme qu'il démissionnera si Boumediene réussit. A Toulouse, des étudiants organisent un programme de manifestations éventuelles. A Paris, des bagarres éclatent dans quelques bidonvilles⁸⁴⁶.

A l'ADAF, où la surprise causée par le coup d'Etat est complète, les premières réactions, très violentes, du comité directeur sont celles d'hommes très attachés à la personne d'Ahmed Ben Bella et leur situation. Aït El Hocine, le dirigeant de l'ADAF est un ami personnel de l'ancien président et il a su progressivement réserver les postes clés de l'Amicale à ses propres fidèles. Il n'est pas étonnant dès lors que dans les conversations échangées par

⁸⁴⁵ APPP, H1B34, « Au sujet des réactions de la communauté algérienne devant les événements récents d'Algérie » le 19 juin 1965

⁸⁴⁶ CARAN, F1a 5014. Synthèse, 2^e trimestre 1965.

les dirigeants au cours de la matinée du 19 juin, il ait été question « de la clique réactionnaire et fasciste qui cause des désordres à Alger ». A ce moment, un communiqué est élaboré⁸⁴⁷. La prise de position en faveur de Ben Bella dont il témoigne pourrait placer l'actuelle direction de l'ADAF dans une situation en complet porte à faux qui rappellerait singulièrement l'obstination de la Fédération de France du FLN s'accrochant désespérément, en juillet 1962, aux basques de Ben Khedda et du GPRA⁸⁴⁸. Mais très vite les organes consulaires ainsi que les dirigeants de l'ADAF prennent des attitudes plus modérées et prêchent à l'instar de Saad Abssi, nouveau président de l'Amicale, rentré précipitamment d'Alger, l'attentisme et le calme. On ne cite que Belfort où les dirigeants de l'ADAF conservent une attitude très favorable à Ben Bella.

Les seules réactions significatives enregistrées le 19 juin dans l'opposition sont celles des dirigeants du FFS, les autres mouvements le CNDR de Boudiaf ou le PPA de Messali Hadj, n'ayant pas encore reçu leurs directives. Ils considèrent que l'élimination de Ben Bella supprime l'obstacle principal à une réconciliation nationale et envisagent dès lors la situation avec optimisme. Ils espèrent notamment que le colonel Boumedienne saura, tout en conservant de larges prérogatives, ouvrir la futur équipe gouvernementale à une plus large représentation de l'opinion algérienne. Toutefois le FFS ne donne aucun mot d'ordre de manifestation sur la voie publique et recommande à ses militants et adhérents d'être calmes et vigilants pour se soustraire à toute provocation⁸⁴⁹.

De fait, après le 19 juin 1965, l'immigration algérienne voit sans étonnement les portraits de Ben Bella disparaître des foyers et des cafés-hôtels où, par prudence, on a remplacé les émissions de radio même en langue arabe par l'audition de disques plus anodins⁸⁵⁰.

⁸⁴⁷ Cf, Volume des annexes, « Communiqué de la direction centrale de l'ADAF », p. 95 et 96.

⁸⁴⁸ APPP, H1B34, « Evolution de la situation au sein de la communauté algérienne », le 19 juin 1965.

⁸⁴⁹ *Ibid.*

⁸⁵⁰ CARAN, F1a 5014. « Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes » 2^e trimestre 1965.

Conclusion

Depuis la fin de la guerre, l'Algérie indépendante ne cesse de glorifier « la révolution ». Aujourd'hui encore, les *moudjahidines* sont considérés comme des héros. Les années écoulées ne semblent pas avoir permis aux Algériens de tourner la page. Les références à la guerre emplissent toujours l'espace public ainsi que les discours des dirigeants politiques qui le plus souvent tirent leur légitimité de leur participation à la lutte entreprise contre le colonialisme. Transformé par le temps et les nécessités de la propagande, le récit de cette période à la fois émancipatrice et traumatique relève néanmoins davantage du mythe - celui de la naissance de la nation algérienne - que de la réalité historique.

Tandis qu'en Algérie, on assiste à une explosion mémorielle, en France, la guerre d'indépendance algérienne demeure une épreuve douloureuse que la société dans son ensemble s'efforce d'oublier.

Pour les immigrés la fin de la guerre et de la suprématie française devaient signifier la fin des difficultés politiques, sociales et économiques qui les ont conduits à l'exil et le début d'un nouvel âge d'or dans un pays libre et souverain. Cependant les désillusions arrivent très vite. A l'été 1962, le FLN implose, les immigrés se retrouvent du côté des perdants et l'Algérie dévastée par la guerre présente une image chaotique. Aussi, non seulement il n'y a pas de reflux vers l'Etat indépendant mais en plus l'immigration algérienne se poursuit et s'amplifie jusqu'en 1974, date à laquelle Paris et Alger décident d'y mettre un terme. Ce sont alors des familles entières qui s'installent durablement en France. Finalement, l'immigration algérienne, jusque là entendue comme provisoire, se transforme en une immigration de peuplement et entre dans une nouvelle ère : l'ère post-coloniale. Les Algériens deviennent des étrangers comme les autres. Et bien qu'ils demeurent sentimentalement liés à leur pays d'origine, ils cherchent désormais avant tout à améliorer leurs conditions de vie et à s'intégrer à la société française - elle-même décidée à aller de l'avant - afin de vivre en France plus paisiblement. Il n'est pas étonnant dans ces conditions qu'ils ne transmettent pas leur histoire à leurs enfants.

Dans notre étude, qui se veut une étude par le bas, nous sommes revenus sur leur passé. Au fil des pages, nous avons montré comment les immigrés se sont inscrits dans le combat national algérien entre 1945 et 1965 depuis différents départements métropolitains : l'ancien département de la Seine, le Nord, la Moselle, le Rhône et les Bouches-du-Rhône notamment. Ce travail permet - du moins nous l'espérons - de lever certains tabous, de déconstruire certains mythes et de mieux connaître l'immigration d'une part et l'histoire politique algérienne d'autre part.

Etudier les pratiques nationales des immigrés permet, en effet, de mieux saisir les spécificités et les caractéristiques d'une immigration sur laquelle circulent de nombreuses fausses vérités et qui continue aujourd'hui encore semble-t-il de susciter débats, polémiques et réflexions. Posant de façon récurrente la question de l'intégration à la société française des immigrés musulmans et de leurs enfants et petits enfants nés en France, les médias véhiculent l'image d'une immigration algérienne récente, fragile et très différente des immigrations européennes. Or les Algériens s'établissent en France depuis le début vingtième siècle dans des conditions similaires à celles des autres migrants. Entre 1945 et 1962, ils débarquent par dizaine de milliers. Il s'agit essentiellement de jeunes hommes à la recherche d'un emploi et de ressources complémentaires. A leur arrivée, ils connaissent pour la plupart les mêmes difficultés que les autres migrations de travail débutantes : perte de repères, difficultés à s'exprimer et à s'adapter à un nouvel environnement urbain et industriel, solitude, précarité, ... N'ayant pas de qualification particulière, ils sont généralement employés comme manœuvre ou simple ouvriers dans des usines et sur les chantiers des grandes agglomérations métropolitaines. Les salaires déjà minces qu'ils gagnent chaque mois sont encore amoindris par les mandats qu'ils envoient régulièrement à leur famille restée en Algérie et dont ils ont la charge. Aussi leurs conditions d'existence en métropole demeurent le plus souvent spartiates. Après leurs longues journées de travail, beaucoup rejoignent un logement misérable : une cabane dans un bidonville de banlieue, une petite chambre insalubre dans un hôtel ou un lit dans le dortoir d'un foyer, etc. Dans plusieurs départements de véritables « îlots » de population presque exclusivement algérienne voient progressivement le jour. En effet, les immigrés habitent le plus souvent les uns près des autres dans des quartiers désertés par la population métropolitaine. Ils restent entre eux, fréquentent les mêmes cafés ou restaurants et reproduisent, selon les observateurs de l'époque, les us et coutumes qu'ils avaient dans leur village en Algérie. La solidarité qui s'exerce au sein du groupe communautaire est réelle. Auprès des autres membres de la communauté, le nouveau migrant trouve un soutien à

la fois matériel et psychologique. Le repli communautaire des immigrés algériens est à la fois un moyen de lutter contre les difficultés de la vie quotidienne et un mécanisme classique de défense et de protection contre les attitudes de rejets qu'ont parfois les Français dits « de souche » à leur égard. Les Italiens, les Espagnols ou les Polonais⁸⁵¹ procédaient de la même façon en leur temps. Toutefois comme les autres immigrants, les Algériens s'intègrent peu à peu à la société française. A l'époque, les pratiques religieuses des immigrés algériens ne soulèvent pas de controverses. De fait si l'islam demeure un référent identitaire important, en dehors de la pratique du ramadan et des fêtes religieuses, les immigrés algériens ne manifestent que peu d'intérêt pour la religion. Progressivement, les mentalités des migrants évoluent. Ils s'adaptent à leurs nouvelles conditions de vie. Certains s'investissent au sein de diverses associations ou syndicats pour améliorer leurs conditions de vie et de travail. Toutefois, globalement, les immigrés qui espèrent à cette époque pouvoir retourner très bientôt dans leur pays natal, sont surtout préoccupés par ce qui se passe de l'autre côté de la Méditerranée et suivent de très près la question algérienne.

En métropole, les immigrés acquièrent, sociologiquement parlant, d'autres traits que leurs compatriotes restés au pays. Ils sont à différents niveaux marqués par leurs expériences françaises dans leur rapport au travail et au temps et ils ont un autre regard sur le monde. Aussi, ils forment une communauté particulière. Leur histoire est par conséquent très différente de celle des autres Algériens -elle suit une chronologie et des logiques propres- mais n'en pas pour autant moins capitale.

D'abord, tout au long de la période étudiée, les immigrés se montrent souvent plus radicaux que leurs coreligionnaires d'outre-Méditerranée dans leurs positionnements et leurs engagements. C'est en France métropolitaine, dans l'immigration, que naît, en 1926, l'ENA, le premier parti indépendantiste algérien, dont le siège est ensuite installé 49 rue de la Bretagne à Paris. Et c'est encore en métropole, à Nanterre, en banlieue parisienne, que naît par la suite le PPA qui succède au précédent parti à partir de 1937. A cette époque les militants nationalistes sont encore très peu nombreux en métropole comme en Algérie. Mais après les massacres de Sétif et de Guelma en mai 1945, les manœuvres électorales en 1946 et le vote du statut pour l'Algérie de 1947, les immigrés perdent toutes illusions quant à la volonté du gouvernement français et des partis politiques nationaux d'effectuer de profonds

⁸⁵¹ Cf, les travaux de Pierre Milza et Marie-Claude Blanc-Chaléard sur l'immigration italienne, de Janine Ponty et Joanna Szulc sur les Polonais, de Geneviève Dreyfus-Armand pour les Espagnols, Victor.

changements en Algérie qui amélioreraient réellement le sort des « indigènes » et qui permettraient un retour au pays dans la dignité. Aussi, on assiste à une forte montée des nationalismes dans l'immigration et ce dans toutes les régions métropolitaines. Les idées réformatrices de l'UDMA de Ferhat Abbas sont à ce moment déjà dépassées. Dans une grande proportion les immigrés placent désormais tous leurs espoirs dans l'indépendance. Et de fait, à partir de 1948, les musulmans nationalistes de métropole participent à toutes les luttes engagées contre le colonialisme. Durant les années qui précèdent l'insurrection algérienne, Messali Hadj, alors président du MTLD, s'appuie intégralement sur eux pour démontrer sa force et son aura, grâce notamment à des manifestations de rue de grande ampleur et impose finalement son point de vue au comité central du parti. C'est encore en France métropolitaine, avec Boudiaf et Didouche, que commence la gestation du CRUA, premier jalon dans la formation du FLN, et c'est au 60 de la rue de l'Arcade, près de la gare Saint-Lazare, qu'au moment de la scission du MTLD on lie les premières discussions sur le projet de lutte armée. Les organisations nationalistes publient et diffusent de nombreux tracts dans l'immigration, elles organisent de multiples réunions d'information et de nombreux meetings mais plus généralement, en métropole, la politique se fait alors essentiellement dans les cafés maures, lieux de sociabilité privilégiés des immigrés algériens. Le 1^{er} novembre 1954, quand la guerre commence les travailleurs algériens vivant en métropole se montrent heureux et fiers de voir l'Algérie se joindre au « Djihad ». Bien qu'ils aient encore quelques inquiétudes quant à l'avenir du mouvement, ils applaudissent vivement l'insurrection et contrairement à ce qui se passe de l'autre côté de la Méditerranée, le déclenchement de la lutte armée ne les divise pas. C'est sur la question de la direction à suivre que les oppositions se cristallisent⁸⁵².

En effet, en métropole la guerre FLN-MNA prend une ampleur bien plus importante qu'en Algérie. Notre travail montre notamment qu'elle rythme et oriente ici littéralement toutes les luttes nationales. En août 1955, alors que l'ALN lance une grande offensive dans le Nord-Constantinois, la Fédération de France du FLN n'en est qu'à ses premiers balbutiements. Ses débuts sont difficiles et hasardeux. Les premiers éléments frontistes métropolitains doivent rivaliser avec la grande popularité de Messali Hadj et convaincre les immigrés qu'ils sont les véritables meneurs de la lutte armée en Algérie tandis que les émissaires du MNA, qui encadrent à ce moment la grande majorité des immigrés

⁸⁵² Cf., Mohamed Harbi, « Entre mémoire et histoire : un témoignage sur la politisation de l'immigration maghrébine en France », in Aïssa Kadri et Gérard Prévost, *Mémoires Algériennes*, op.cit., p. 49-57.

nationalistes, entretiennent la confusion. L'organisation messaliste organise de nombreuses manifestations dans le but de faire la preuve de sa force, mais elle est quand même très vite mise en difficultés par la répression policière et les premiers ralliements en masse au Front. Pour maintenir ses positions le MNA durcit ses méthodes et organise des représailles contre tous ses opposants. Dès le début de l'année 1956, le FLN qui tire certainement avantage de sa filiation directe avec l'ALN voit finalement ses effectifs progresser de façon considérable. L'organisation se structure de façon solide, constitue ses propres groupes de choc et reprend à son compte les méthodes terroristes du MNA. Dès lors les rivalités entre les deux mouvements s'exacerbent et l'année entière est marquée par les violences faites aux musulmans qui n'obéissent pas aux organisations. C'est avec la grève de huit jours organisée à la fin du mois de janvier 1957 que la Fédération de France du FLN fait pour la première fois la démonstration de sa force devant l'opinion métropolitaine. En métropole la grève est un succès et marque très certainement davantage la mémoire de l'immigration algérienne que celle des musulmans subissant la guerre en Algérie. Fort de son succès, le FLN consolide ses positions sur tout le territoire métropolitain, renforce sa structure et décide de rallier en son sein la totalité des immigrés. L'intégralité du territoire est quadrillé, le recrutement est intensifié et rationalisé et la terreur est organisée. Le FLN vise dès lors « liquidation » totale du MNA. Les deux mouvements s'affrontent maintenant directement. Les cafés d'obédiences adverses sont attaqués par des commandos armés. Les « traîtres » sont pourchassés et menacés avant d'être assassinés. Et chaque attentat provoque une riposte immédiate du mouvement rival. La guerre FLN-MNA atteint son point culminant durant les années 1957-1958 mais toutes les régions métropolitaines ne sont pas concernées également. La région parisienne, le Nord et l'Est, où des bastions messalistes subsistent jusqu'en 1962, sont beaucoup plus concernés que les régions lyonnaise ou marseillaise où le MNA est très vite évincé. Au début de l'année 1958, la victoire du FLN sur son rival est indiscutable. Celui-ci encadre de fait une grande majorité des immigrés algériens. Les événements de mai et l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle n'ont en fait ajoutés que très peu d'incidence en métropole. Messali Hadj qui n'est plus suivi que par quelques milliers de militants tente bien de changer de stratégie. Dans ses discours il affirme avoir toute confiance en la personne du général pour trouver une issue rapide au conflit franco-algérien et se positionne comme un interlocuteur préférable au FLN en vue d'éventuelles négociations. Cette nouvelle politique s'accompagne d'une modification de structure et de remplacement de personnalités au niveau de la direction du mouvement. Les responsables du Nord et de l'Est se rebellent et une partie d'entre eux décident finalement de rejoindre le FLN qui communique abondamment sur ces

ralliements et en tire un nouveau prestige. Par la suite le MNA ne parvient pas à se relever et le FLN semble mener seul la lutte anticoloniale en métropole.

A l'été 1958, la Fédération de France du FLN renforcée décide de passer à la seconde phase de la guerre révolutionnaire et ouvre un second front en métropole. Durant les mois d'août et de septembre 1958, de nombreux attentats sont perpétrés par l'Organisation Spéciale en divers points du territoire et touchent tout à la fois les infrastructures économiques, des personnalités politiques ainsi que des locaux et des agents des forces répressives. Ces actions militaires en métropole montrent très vite leurs limites. Bien qu'elles aient un impact psychologique certain et démontrent la puissance de l'organisation du FLN en métropole, elles ne permettent pas d'affaiblir la puissance française et sont immédiatement désavouées par le GPRA et les puissances alliées.

Néanmoins, sous l'autorité du FLN et avec l'aide de quelques personnalités européennes, les Français musulmans d'Algérie œuvrent largement pour la « libération » de leur pays d'origine ainsi que pour sa reconnaissance en tant que nation sur la scène internationale. Et tout au long du conflit leur contribution s'avère précieuse aussi bien sur le plan matériel et financier que sur le plan politique. En effet, à partir de 1957, l'immigration devient un des principaux pourvoyeurs en ressources financières de la guerre d'indépendance ce qui permet au FLN de ne pas compter uniquement sur l'aide de pays amis et donc de rester indépendant. Ensuite, les dirigeants nationalistes en métropole, relayés par les militants de la base, développent intensément leur propagande écrite ou orale en toute occasion et en divers lieux puis organisent occasionnellement des mouvements de grève ou des manifestations de grande ampleur afin de faire valoir leurs revendications aux yeux de l'opinion française et internationale dans le but escompté que celles-ci orientent les décisions du gouvernement métropolitain.

Lorsque l'on étudie les méthodes d'encadrement du FLN (qui ne se différencient pas tellement finalement de celles du MTLD ou du MNA), trois caractéristiques apparaissent nettement à savoir : l'exclusivisme, l'autoritarisme et l'ambition totalitaire de l'organisation et des dirigeants nationalistes. En effet, les dirigeants de la Fédération de France du FLN « encadrent » et « contrôlent » les immigrés. Ils ne les conseillent pas mais leur donnent des « leçons » ou des « directives ». Ils exigent d'eux « discipline », « obéissance » et « respect de la hiérarchie » et n'hésitent à « éliminer » leurs adversaires. A partir de 1958, avec la mise en

place du « quadrillage », et la constitution des différents comités et des multiples commissions, ils soumettent la quasi-totalité des immigrés à leur emprise et réussissent à la faire vivre en marge de la société française. Le développement du FLN en France donne donc naissance une véritable contre-société obéissant à un mouvement nationaliste révolutionnaire.

En métropole, les nationalistes immigrés sont soumis aux mêmes forces répressives et policières que leurs compatriotes combattant sur le territoire algérien. Dès le début de l'année 1955, tous les Algériens sont considérés par les forces de l'ordre comme de potentiels ennemis intérieurs. En tant que tels, ils sont étroitement surveillés et sans cesse contrôlés. Au fur et à mesure, grâce à tout un arsenal juridique et à la mise en place d'infrastructures spécialisées, la répression devient de plus en plus efficace et de plus en plus conséquente. Les perquisitions et les saisies se multiplient. Plusieurs milliers d'Algériens, simples sympathisants, militants de base ou hauts responsables des organisations nationalistes, sont arrêtés et interrogés avant d'être internés dans des camps ou transférés en Algérie. Progressivement tous les moyens utilisés en Algérie sont transposés en métropole. A partir de 1960, dans le département de la Seine, sous la responsabilité du préfet Maurice Papon, la répression s'accroît encore. Une Force de Police Auxiliaire composée de « supplétifs » est mise en place. Tandis qu'aux yeux de tous, pour « retourner » les immigrés, ces policiers développent une contre-propagande dénonçant les crimes frontistes et proposent leur protection à tous ceux qui voudraient se soustraire de l'emprise des nationalistes, dans les sous-sols des commissariats, pour obtenir toujours plus de renseignements, ils n'hésitent plus à pratiquer la torture. Pour autant à aucun moment la Fédération de France du FLN n'est démantelée.

Les immigrés, qui subissent parallèlement la terreur imposée par les leaders nationalistes, sont donc plongés comme leurs compatriotes dans un véritable climat de guerre subversive. Durant plus de sept ans, ils vivent entre répression et encadrement étroit voire coercitif⁸⁵³.

Après l'allocution de de Gaulle le 19 septembre 1959, les ultra-partisans de l'Algérie française et ensuite les membres de l'OAS fomentent en métropole comme en Algérie quelques attentats terroristes mais l'immigration algérienne est davantage concernée par la

⁸⁵³ Cf., les travaux de Linda Amiri.

guerre fratricide entre le FLN et le MNA qui se poursuit en quelques points du territoire et par la guerre ouverte entre le FLN et police qui touche essentiellement la région parisienne et qui conduit à la manifestation du 17 octobre 1961. Ce dernier événement marque d'ailleurs considérablement la mémoire collective de l'immigration algérienne en région parisienne.

A la fin de la guerre d'indépendance, l'immigration algérienne semble faire bloc derrière le FLN. Celui-ci toujours au pouvoir en Algérie continue de véhiculer l'image d'un peuple en arme uni contre le colonisateur et dissimule largement les affrontements ayant existé entre les différents mouvements nationalistes et au sein même de chacune des organisations. En métropole ces affrontements sont souvent plus virulents qu'en Algérie. L'analyse rigoureuse de nos archives nous a en effet permis de mettre en exergue le pluralisme dans le nationalisme algérien, les désaccords et les conflits ayant opposé les Algériens entre eux, et par conséquent les modes de fonctionnement des partis nationalistes algériens en situation de crise. De ce fait, l'étude de l'engagement des immigrés algériens dans le processus de décolonisation apparaît comme un point de référence qui éclaire l'histoire politique algérienne et la nature de l'Etat algérien depuis l'indépendance. A chaque crise ou conflit majeur - crise berbériste en 1949, crise du MTLD en 1954, guerre FLN-MNA, conflit entre l'USTA et les responsables du Nord et de l'Est au sein du MNA en 1958, implosion du FLN en 1962 - les questions essentielles pour l'avenir de l'Algérie ont été évitées adroitement ou tranchées par le haut de façon brutale, les adversaires politiques qualifiés de « traîtres » et accusés de faire le jeu du colonialisme ont systématiquement été éliminés. Ainsi, les désaccords ou les luttes de pouvoir ont toujours été réglés dans la violence.

Aussi en 1962, l'unité incarnée par le FLN qui se veut à l'image de l'unité nationale n'est qu'apparente. Elle s'est construite par la force et s'est traduite par la domination d'une partie de la population sur l'autre. Après l'indépendance, Ahmed Ben Bella, crée l'ADAF pour continuer d'encadrer l'immigration, comme à l'époque de la Fédération de France du FLN. Néanmoins, en 1963 lorsque cette organisation renonce à user de la terreur, les oppositions, les clivages et le pluralisme réapparaissent. Mais surtout, la plupart des immigrés algériens qui constatent qu'aucune des promesses faites par ces mêmes hommes durant la guerre n'ont été tenues et qui semblent las de ces querelles byzantines, se détournent de la politique. N'étant plus contraints d'obéir aux exigences des leaders nationalistes qui ne sont

pas parvenus à susciter chez eux un enthousiasme particulier pour l'Algérie nouvelle, ils se projettent dans l'avenir.

Bibliographie :

Ouvrages généraux, outils, études, articles et travaux

(Sauf mention inverse les ouvrages cités ci-dessous sont publiés à Paris)

SUR L'ALGERIE CONTEMPORAINE.

- **L'Algérie contemporaine dans le Maghreb.**

- Bensamoun Y., Chalak R., Katan J-R., *Le Maghreb : de l'Empire ottoman à la fin de la colonisation française*, Berlin, 2007, 399 p.
- Flory M., *Introduction à l'Afrique du Nord contemporaine*, Edition du CNRS, 1975, 449 p.
- Galissot R., *Le Maghreb de traverse*, Bouchène, 2000, 396 p.
- Gallissot René, *Maghreb, Algérie, classe et nation*, Arcantère, 1988, 2 volumes.
- Ganiage J., *Histoire contemporaine du Maghreb de 1830 à nos jours*, Fayard, 1994, 822 p.
- Julien C-A., *L'Afrique du Nord en marche. Nationalisme musulman et souveraineté française*, Le Seuil, 1972, 439 p.
- Lacoste C. et Y. (dir.), *L'Etat du Maghreb*, La découverte, 1991, 572 p.
- Marouf N. (dir.), *Le fait colonial au Maghreb : ruptures et continuités*, L'Harmattan, CEFRESS, 2008, 392 p.
- Rivet D., *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Hachette littérature, 2003, 459 p.

- **L'Algérie contemporaine : aspects politiques, économiques et sociaux.**

- Bourdieu P. (dir.), *Travail et travailleurs en Algérie*, Mouton, 1969.

- Bourdieu P. et Sayad A., *Le déracinement ou la crise de l'Agriculture traditionnelle en Algérie*, Editions de Minuit, 1964.
- Camus A., *Chronique algérienne, 1939-1958*, Gallimard, 1958, 212 p.
- Lefeuvre D., *Chère Algérie : comptes et mécomptes de la tutelle coloniale, 1930-1962*, éditions de la Société française d'Histoire d'Outre-mer, 1997.
- Vatin J-C., *L'Algérie politique, histoire et société*, Presse de la FNSP, 1974.

- **Colonisation et décolonisation. Ouvrages abordant l'histoire de l'Algérie contemporaine.**

Colonisation :

- Ageron C-R., Coquery-Vidrovitch C., Meynier G., et Thobbie J., *Histoire de la France coloniale, t.2 : 1914-1990*, Armand Colin, 1990, 654p.
- Bouche D., *Histoire de la colonisation française, t.2 : Flux et reflux, 1915-1962*, Fayard, 1991, 607p.
- « Répression, contrôle et encadrement dans le monde colonial », *Bulletin de l'IHTP*, n°83, 1^{er} semestre 2004.
- Coquery-Vidrovitch, *Enjeux politiques de l'histoire coloniale*, Agora, Marseille, 2009, 190 p.
- Dard O. et Lefeuvre D. (dir.), *L'Europe face à son passé colonial*, Riveneuve, 2009, 391 p.
- Girardet R., *L'idée coloniale en France, 1871-1962*, La Table Ronde, 1972, 413p.
- Hémerly D. et Stora B., *Histoires coloniales : héritages et transmissions*, Bibliothèque publique d'information, 2007, 312 p.
- Le Cour Grandmaison O., *De l'indigénat : anatomie d'un « monstre juridique : le droit colonial en Algérie et dans l'Empire français »*, Zones, 2010, 196 p.
- Liauzu C. et Manceron G., *La colonisation, la loi et l'histoire*, Syllepse, 2006, 183 p.
- Manceron G., *Marianne et les colonies. Une introduction à l'Histoire coloniale de la France*, La Découverte, 2003.

Décolonisation :

- Ageron C-R. (dir.), *Les chemins de la décolonisation de l'Empire français 1936-1965*, Editions du C.N.R.S., 1987, 576p.
- Ageron C-R., *La décolonisation française*, Armand Colin, 1991, 180 p.

- Ageron C-R., Michel Marc, *L'Ere des décolonisations* (colloque), Karthala, 1995, 516p.
- Droz B., *Histoire de la décolonisation au vingtième siècle*, Le Seuil, 2006, 385 p.
- Liauzu C., *L'Europe et la Méditerranée de Suez (1869) à nos jours*, Bruxelles, Complexe, 1994, 297p.
- Lorcin P. M.E., *Décolonisations européennes comparées* (colloque), Publication de l'Université de Provence, 1995, 400p.
- Pervillé G., *De l'empire français à la décolonisation*, Hachette, 1991, 255p.

- **L'Algérie coloniale.**

- Ageron C-R., *Histoire de l'Algérie contemporaine, t.2, De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954)*, PUF, 1979.
- Cantier J., *L'Algérie sous le régime de Vichy*, Odile Jacob, 2002.
- Collot Claude, *Les institutions de l'Algérie pendant la période coloniale*, CNRS/OPU, 1987.
- Frémeaux J., *Les bureaux arabes dans l'Algérie de la conquête*, Denoël, 1993.
- Jauffret J-P (dir.), *La guerre d'Algérie par les documents, t.1, L'avertissement 1943-1946*, SHAT, 1990.
- Jauffret J-P (dir.), *La guerre d'Algérie par les documents, t.2, Les portes de la guerre, 1946-1954*, SHAT, 1998.
- Julien C-A, *Histoire de l'Algérie contemporaine, t.1, Conquête et colonisation (1827-1871)*, Paris, PUF, 1964.
- Lefeuvre D., *Pour en finir avec la repentance coloniale*, Flammarion, 2006.
- Meynier G., *L'Algérie révélée. La guerre de 1914-1918 et le premier quart du XX^e siècle*, Librairie Droz, 1981.
- Stora B., *Histoire de l'Algérie coloniale*, Ed. La Découverte, coll « Repères », Paris, 1999, 127 p.

- **La guerre d'Algérie.**

- Ageron C-R (dir.), *La guerre d'Algérie et les Algériens*, Armand Colin, 1997.
- Ageron C-R. et Jauffret J-C (dir.), *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Autrement, 2003.

- Alleg H., (dir.) ; *La guerre d'Algérie*, 3 volumes, Temps Actuels, 1981. t.1 : *De l'Algérie des origines à l'insurrection*, 610 p. t.2 : *Des promesses de paix à la guerre ouverte*, 607 p. t.3 : *Des complots du 13 mai à l'indépendance. Un Etat vient au monde*, 613 p.
- Branche R., *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie*, Gallimard, 2001, 474 p.
- Branche R., *La guerre d'indépendance des Algériens, 1954-1962*, Perrin, 2009, 356 p.
- Branche R., *La guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?*, Le Seuil, 2005, 445 p.
- Cornaton M., *Les Camps de regroupement de la guerre d'Algérie*, réed. L'Harmattan, 1998.
- Courrière Y., *La guerre d'Algérie*, Fayard, t.1 : *Les fils de la Toussaint*, 1969, 449p. ; t.2 : *Le temps des Léopards*, 1969, 613p. ; t.3 : *L'heure des colonels*, 1970, 631p. ; t.4 : *Les feux du désespoir*, 1971, 677 p.
- Dayan Rosenman A. et Valensi L. (dir.), *La guerre d'Algérie dans la mémoire et l'imaginaire*, Bouchène, 2004.
- Droz B. et Lever E., *Histoire de la guerre d'Algérie*, Le Seuil, 1982, 375 p.
- Eveno P. et Planchais J., *La guerre d'Algérie*, La découverte/Le Monde, 1989.
- Gervereau L., Rioux J-P. et Stora B., *La France en guerre d'Algérie*, BDIC, 1992, 320 p.
- Harbi M. et Stora B., *La guerre d'Algérie, 1954-2004, la fin de l'amnésie*, Robert Laffont, 2004, 728 p.
- Harbi M. et Stora B., *La guerre d'Algérie*, Fayard, 2010, 1039 p.
- Jauffret J-C. et Vaïsse M. (dir.), *Militaires et guérilla dans la guerre d'Algérie*, Complexe, Bruxelles, 2001, 561 p.
- Lefeuvre D. et Pathé A-M. (dir.), *La guerre d'Algérie au miroir des décolonisations françaises*, actes du colloque en honneur de Charles-Robert Ageron, SFHOM, 2000.
- Le Mire H., *Histoire militaire de la guerre d'Algérie*, Albin Michel, 1982
- Manceron G. et Remaoun H., *D'une rive à l'autre. La guerre d'Algérie de la mémoire à l'histoire*, Syros, 1993, 294 p.
- Pervillé G., *Atlas de la guerre d'Algérie*, Autrement, janvier 2003.
- Pervillé G., *Pour une Histoire de la guerre d'Algérie*, Picard, 2002, 356 p.
- Pervillé G. (dir.), *La guerre d'Algérie : histoire et mémoires*, SCEREN –CROP d'Aquitaine, Bordeaux, 2008, 302 p.
- Simon J., *Novembre 1954, La révolution commence en Algérie*, L'Harmattan,, 2004.

- Slama A-G, *La Guerre d'Algérie, Histoire d'une déchirure*, Gallimard, 1996.
- Stora B., *Histoire de la guerre d'Algérie 1954-1962*, La découverte, 1993, 123 p.
- Stora B., *La gangrène et l'oubli, la mémoire de la guerre d'Algérie*, La découverte, 1991, 372 p.
- Stora B., *Trente ans après la guerre d'Algérie*, Le Monde, 1992, 192 p.
- Thénault S., *Histoire de la guerre d'indépendance Algérienne*, Flammarion, 2005, 303p.
- Thénault S., *Une drôle de justice, les magistrats dans la guerre d'Algérie*, Paris, La découverte, 2001.
- Villatoux M-C., *Guerre et action psychologique en Algérie*, Service historique de la défense, Vincennes, 2008, 116 p.
- « La guerre d'Algérie », *20^e siècle*, n° 83, septembre 2004.

• **Les accords d'Evian.**

- Ben Khedda B., *Les accords d'Evian*, OPU, Alger, 1986, 120 p.
- Gallissot R. (dir.), *Les accords d'Evian en conjoncture et en longue durée*, Casbah éditions, Alger, 1997, 265 p.
- Hélie J., *Les accords d'Evian. Histoire de la paix en Algérie, 1962*, Lieu commun, 1972, 249 p.
- Malek R., *L'Algérie à Evian. Histoire des négociations secrètes, 1956-1962*, Le Seuil, 1995, 401 p.

• **L'Algérie indépendante.**

- Boyer C. et Stora B., *Bibliographie de l'Algérie indépendante*, CNRS, 2010, 291 p.
- Lakehal M. (dir.), *Algérie : de l'indépendance à l'état d'urgence*, L'Harmattan, 1992.
- Lamchichi A., *L'Algérie en crise*, L'Harmattan, 1991.
- Leca J., et Vatin J.C., « Le système politique algérien : idéologie, institutions et changement social » in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, CRESMI/CNRS, 1977.
- Leca J., et Vatin J.C., *L'Algérie politique. Institutions et régime*, FSNP, Paris, 1975.
- Meynier G., « Emigration, armée, culture et démocratie en Algérie », *Confluences Méditerranée*, n°3, 1992, p. 43-58.

- Redjala R., *L'Opposition en Algérie depuis 1962. Le FFS, le PRS-CNDR*, l'Harmattan, 1988.
- Yersah A., *Le processus de légitimation du pouvoir militaire et de la construction de l'Etat en Algérie*, Anthropos, 1982.

SUR LE NATIONALISME ALGERIEN :

• Le nationalisme, une notion plurielle.

- Anderson B., *L'imaginaire national, réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, La Découverte, 2002.
- Ansart P., Dayan Sonia, *Le sentiment national* ; L'Harmattan, 1997.
- Baertschi B. et Mulligan K., *Les nationalismes*, PUF, 2002.
- Birnbaum P. (dir.), *Sociologie des nationalismes*, PUF, 1997.
- Carré O., *Le nationalisme arabe*, Payot et Rivages, 2004, 293 p.
- Cefai D., *Cultures politiques*, PUF, 2001.
- Chabot J.L., *Le nationalisme*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1993.
- Delannoi G. et Taguieff P-A., *Le nationalisme en perspective*, Berg international, 2001.
- Gellner E., *Nations et nationalisme*, Payot, 1989.
- Girardet Raoul, *Nationalismes et Nation*, Complexe, Bruxelles 1999.
- Hobsboawn E., *Nations et nationalismes depuis 1970*, Gallimard, « Folio Histoire », 2001.
- Mazzoleni O., *Nationalisme et populisme*, PPUR- P. Romandes, 2003.
- Milza P., « Les cultures politiques du nationalisme », in Berstein S. (dir.), *Les cultures politiques en France*, Le Seuil, coll. « points Histoire », 1999, 421 p.
- Monière D., *Pour comprendre le nationalisme au Québec et ailleurs*, Les presses de l'Université de Montréal, 2001.
- Poggioli P., *Le nationalisme en question*, DCL, 2003.
- Winock M., *Le 20^e siècle idéologique et politique*, Perrin, 2009, 540 p.

• **Le nationalisme algérien avant 1954, généralités.**

- Bouguessa K., *Aux sources du nationalisme algérien. Les pionniers du populisme révolutionnaire en marche*, Casbah Editions, Alger, 2000, 384 p.
- Carlier O. et Marouf N., *Espaces maghrébins. La force du local ?*, L'Harmattan, 1995, 271 p.
- Carlier O., *Modèles centraux et terrains périphériques : la relation ville-campagne et le cas de la mobilisation politique dans le Nord-Est-Constantinois (1930-1950)*, U.R.A.S.C., Oran, 1988, 58 p.
- Carlier O., *Nation et Djihad*, P.F.N.S.P., 1995, 409 p.
- Carlier O., *Socialisation politique et acculturation à la modernité. Le cas du nationalisme algérien (de l'Etoile nord-africaine au Front de libération nationale, 1926-1954)*, Thèse Sciences Po Paris, 1994.
- Harbi M., *1954, La guerre commence en Algérie*, Complexe, Bruxelles, 1984, 209 p.
- Harbi M., *Aux origines du FLN, Le populisme révolutionnaire en Algérie*, Christian Bourgeois, 1975, 320 p.
- Kaddache M., *Histoire du nationalisme algérien. Question nationale et politique algérienne, 1919-1951*, 2 volumes, S.N.E.D., Alger, 1980-1981, 1113 p.
- Kaddache M., *La vie politique à Alger de 1919 à 1939*, S.N.E.D., Alger, 1970.
- Lacheraf M., *Algérie, nation et société*, Maspero, 1965, 351 p.
- Mahsas A., *Le mouvement révolutionnaire en Algérie de la Première Guerre Mondiale à 1954. Essai sur la formation du mouvement national*, L'Harmattan, 1979, 367 p.
- Miette R., *Les prémices de l'insurrection algérienne*, C.H.E.A.M., 1977, 68 p.
- Nagy Laszlo J., *La naissance et le développement du mouvement de libération nationale en Algérie (1919-1947)*, Studia Historica Academiae Scientiarum Hungaricae, Akademiai Kiado, Budapest, 1989, 171 p.
- Nouschi A., *La naissance du nationalisme algérien 1914-1954*, Minuit, 1962, 162 p.
- Rey-Goldzeiguer A., *Aux origines de la guerre d'Algérie 1940-1945. De mers El Kebir aux massacres du Constantinois*, La Découverte, 2001, 403 p.
- Saadallah A., *La montée du nationalisme en Algérie*, ENAL, Alger, 1983, 371 p.
- Stora B., *Dictionnaire biographique de militants nationalistes Algériens, 1926-1954*, l'Harmattan, 1985, 404 p ;

- Stora B., *Les sources du nationalisme Algérien. Parcours idéologiques, origines des acteurs*, l'Harmattan, 1988, 1995 p.
- Stora B., *Nationalistes algériens et révolutionnaires français au temps du Front populaire*, L'Harmattan, 1987, 140 p.
- Stora B., *Le nationalisme algérien avant 1954*, CNRS, 2010, 346 p.

- **Le 8 mai 1945, point de rupture dans l'histoire du nationalisme algérien.**

- Abidat A., *Le 8 mai 1945 : tragédie dans le Constantinois. Sétif, Guelma, Kherrata, photographies*, Images plurielles, 2010.
- Ageron C-R, « Les troubles du Nord-Constantinois en mai 1945. Une tentative insurrectionnelle ? », *XX^e siècle*, 1984, p. 23-24. Jurquet J ;, *La révolution algérienne et le parti communiste français*, t.3 : *Le génocide colonialiste du Constantinois (1939-1945)*, Edit. du Centenaire, 1979, 466 p.
- Ageron C-R, « Mai 1945 en Algérie. Enjeu de Mémoire et histoire », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°39/40, juillet-décembre, 1995, p. 52-56.
- Ainad Tabet R., *Le 8 mai 1945 en Algérie*, OPU, Alger, 1985, 246 p.
- Amrani M., *Le 8 mai 1945 en Algérie : les discours français sur les massacres de Sétif, Kherrata et Guelma*, L'Harmattan, 2010, 282 p.
- Dessaigne F ;, *La paix pour dix ans, Sétif, Guelma, mai 1945*, J. Gandini, 1990, 350 p.
- Kateb Y., *Nedjma*, Le Seuil, 1956, 256 p.
- Kaddache M., *Il y a trente ans, le 8 mai 1945*, Edit. du Centenaire, 1975, 40 p.
- « La guerre d'Algérie a commencé à Sétif », *Le Monde diplomatique*, mai 2005.
- Mekkhalel B., *Chronique d'un massacre : 8 mai 1945, Sétif-Guelma-Kherrata*, Syros, « Au nom de la mémoire », 1995, 250 p.
- Peyroulou J-P., *Guelma, La découverte*, 2009.
- Rey-Goldzeiguer A., « Le 8 mai 1945 au Maghreb », in Vaïsse Maurice (dir.), *Le 8 mai 1945, la victoire en Europe*, Edit. La Manufacture, coll. « L'Histoire partagée », Lyon, 1985, p. 337-363.
- Vallet E., *Le Drame algérien. La vérité sur les émeutes de mai 1945*, Les Grandes Editions Françaises, 1948, 291 p.
- Vetillard R., *Sétif, mai 1945. Massacre en Algérie*, éditions de Paris, 2008.

- **La question berbère dans le mouvement national algérien.**

- Aït Kaki M., *De la question berbère au dilemme Kabyle à l'aube du XXI^e siècle*, L'Harmattan, 2004, 317 p.
- Camps G., *Berbères. Aux marges de l'histoire*, Hespérides, 1980, 340 p.
- Mahé A., *Histoire de la Grande Kabylie, XIX^e – XX^e siècles*, Bouchène, Alger, 2001.
- Ouerdane A., *La question berbère dans le mouvement national Algérien, 1926-1980*, Septentrion, Quebec, 1990, 254 p.

- **Le nationalisme algérien et l'islam.**

- Boissenot A., *L'Islam et la guerre d'Algérie*, CEL, Cannes, 1977, 124 p.
- Bouchene A. *Le Rôle de l'Islam et la guerre d'Algérie*, thèse de 3^e cycle en histoire, Université de Montpellier III, 1975.
- Gadant M., *Islam et nationalisme en Algérie d'après « El Moudjahid », organe central du FLN de 1956 à 1962*, L'Harmattan, 1988, 221 p.
- Gellner E. et Vatin J-C. (dir.), *Islam et politique au Maghreb*, CRESM, CNRS, 1981, 374 p.

- **Les grandes figures du nationalisme algérien, biographies.**

- Daouz Z. et Stora B., *Ferhat Abbas*, Denoël, 1995, 429 p.
- Francos A. et Serini J-P., *Un Algérien nommé Boumédiène*, Stock, 1976, 416 p.
- Guerifi A. et Chaêeb Aïssa K., *Boudiaf, l'homme des ruptures*, éditions Chilab, Alger, 1993, 429 p.
- Harbi M., « Messali Hadj », in Julien C-A (dir.), *Les Africains*, Jeune Afrique, 1977.
- Kaddache M., *L'Emir Khaled*, Entreprise Algérienne de Presse, 1987, 192 p.
- Koulakssis A., Meynier G., *L'Emir Khaled, premier Za'ïm ?*, L'Harmattan, 2000, 379 p.
- Mameri K., *Abbane Ramdane, héros de la guerre d'Algérie*, L'Harmattan, 1988, 334 p.
- Massali R., *L'homme énigme, Houari Boumédiène*, Constantine, El Baath, 1990, 116 p.
- Merle R., *Ahmed Ben Bella*, Gallimard, 1965, 184 p.

- Simon J., *Messali Hadj (1898-1974), La passion de l'Algérie libre*, Tiresias, 1998, 250 p.
- Stora B., *Messali Hadj*, Le Sycomore, 1982, L'Harmattan, 1986, 301 p.

- **Le messalisme.**

- Carlier J-L., *La première Etoile nord-africaine 1926-1929*, R.A.S.J.E.P., 1972.
- Guenaneche M. et Kaddache M., *L'Etoile nord-africaine, 1923-1937*, O.P.U., Alger, 1984, 155 p.
- Guenaneche M. Kaddache M., *Le parti du peuple algérien (1937-1939)*, O.P.U., Alger 1984, 286 p.
- Mathlouti M., *Le Messalisme. Itinéraire politique et idéologique, 1926-1939*, Thèse de 3^e cycle d'histoire, Paris VIII, 1974, 288 p.
- *Les mémoires de Messali Hadj*, Lattès, 1982.
- Simon J., *L'ENA : 1926-1937*, L'Harmattan, 2003.
- Simon J., *Le MTLD : 1947-1954*, L'Harmattan, 2003.
- Simon J., *Le PPA : 1937-1947*, L'Harmattan, 2005, 275 p.
- Valette Jacques, *La guerre d'Algérie des messalistes 1954-1962*, L'Harmattan, 2001, 302 p.

- **Le FLN en marche.**

- Colin-Jeanvoine E. et Derozier S., *Le financement du FLN pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Bouchène, 2008, 168 p.
- Harbi M., *Le FLN, mirage et réalité, des origines à la prise de pouvoir (1945-1962)*, Edit. J.A., 1980, 446 p.
- Meynier G., *Histoire intérieure du FLN, 1954-1962*, Fayard, 2002, 812 p.

- **La crise du FLN en 1962.**

- Ben Khedda B., *L'Algérie à l'indépendance. La crise de 1962*, Dahlab, Alger 1997, 185 p.
- Harbi M., « L'implosion du FLN (été 1962) », dans Meynier G. (dir.), *L'Algérie contemporaine, bilans et solutions pour sortir de la crise*, l'Harmattan, p. 29 à 45.

- Haroun A., *L'Été de la discorde. Algérie 1962*, Casbah Ed., Alger, 2000, 238 p.
- Monneret J., *La phase finale de la guerre d'Algérie*, L'Harmattan, 2000, 400 p.
- Pervillé G., *1962 : la paix en Algérie*, La Documentation française, 1992, 96 p.

SUR L'ALLEMAGNE ET LA BELGIQUE ET LA FRANCE FACE AUX « EVENEMENTS » D'ALGERIE.

• L'Europe, généralités.

- Berstein S., *Histoire de l'Europe au 20^e siècle*, Hatier, coll. « Initial, 2002.
- Berstein S., et Milza P., *L'Europe contemporaine, Le 20^e siècle, de 1919 à nos jours*, Hatier, 1992, 378 p.
- Gaillard J-M., *Histoire du continent européen, 1850-2000*, Le Seuil, coll. : « Points Histoire ».
- Durosselle J-B., *Histoire diplomatique à nos jours*, Dalloz, 1978.

• L'Allemagne et la guerre d'Algérie.

- Bougherara N., *Les rapports franco-allemands à l'épreuve de la question algérienne, 1955-1963*, Berlin, 2006, 305 p.
- Cahn J-P. et Müller K-J., *La République fédérale d'Allemagne et la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Le Felin-Kiron.
- Taubert F., *La guerre d'Algérie et la République démocratique allemande : le rôle de « l'autre » Allemagne pendant les « événements » (1954-1962)*, éditions universitaires de Dijon, 2010, 301 p.

• La Belgique et la guerre d'Algérie.

- Doneux J-L. et Le Paige H., *Le front du Nord. Des Belges dans la guerre d'Algérie.*
- Masset D., *Une affaire intérieure française ? La Belgique est la guerre d'Algérie*, Louvain, Ciaco, 1988, 186 p.

- **La France contemporaine.**

Généralités:

- Becker J-J., Histoire de la France depuis 1945, Armand Colin, coll. « cursus », Paris, 1998, 249 p.
- Berstein S. et Milza P., *Histoire de la France au 20^e siècle, 1900-1974*, Complexe, Bruxelles, 1990-1992, 4 volumes.
- Dard O., *Les années 1930*, Le Livre de poche, coll. : La France contemporaine, 1999.
- Elgey G., *Histoire de la IV^e République*, vol. 6, La République des tourmentes (1954-1959), Fayard, 2011, 594 p..
- Lacouture J., *De Gaulle*, tome 3 : *Le souverain*, Le Seuil, 1986, 870 p.
- Le Pautremat P., *Politique musulmane de la France au vingtième siècle. De l'hexagone aux terres d'Islam. Espoirs, réussites, échecs*, Maisonneuve et Larose, 2003.
- *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, Paris, Le Seuil, coll. Points Histoire. : t.15 : Rioux Jean Pierre, *La France de la Quatrième République, 1- L'ardeur et la nécessité 1944-1952*, 1980, 314 p. ; t 16 : 2-*L'expansion et l'impuissance 1952-1958*, 1983, 384 p. t 17 : Berstein Serge, *La France de l'expansion, 1-La république gaullienne 1858-1969*.
- Quermone J-L, *Le Gouvernement de la France sous la 4^e République*, Dalloz, 1986, 712 p.
- Quillot R., *La S.F.I.O et l'exercice du pouvoir, 1944-1958*, Fayard, 1972, 772 p.
- Roussel E., *Charles De Gaulle*, Gallimard, 2002, 1032 p.
- Sirinelli J-F et Rioux J-P., *La France d'un siècle à l'autre, 1914-2000. Dictionnaire critique*, Hachette littérature, 1999.
- Sirinelli J-F., (dir.), *La France de 1914 à nos jours*, PUF, 2004, 544 p.
- Viansson-Ponté, *Histoire de la République gaullienne –La fin d'une époque, mai 1958-juillet 1962*, Fayard, 1970.
- Williams Ph., *La vie politique sous la IV^e République*, Armand. Colin, 1971, 866 p.
- Winock M., *La République se meurt, 1956-1958*, Gallimard, 1985.

La France contemporaine dans la perspective d'une étude régionale :

- Cheize R. et Chedemail S., *Les régions françaises, atouts et problèmes*, Belin, 2003, 383 p.

- Estienne P., *Les régions françaises*, Armand Colin, 1996, 2 volumes.
- Revel Jacques, *Jeux d'échelles, la micro-analyse à l'expérience*, Gallimard, Le Seuil, 1996, 243 p.

- **La France, les Français et la Guerre d'Algérie**

Expériences métropolitaine de la guerre d'Algérie, généralités :

- Branche R. et Thénault S. (dir.), *La France en Guerre, 1954-1962. Expériences métropolitaines de la guerre d'indépendance algérienne*, Autrement, 2008, 501 p.
- Muelle R., *La guerre d'Algérie en France 1954-1962*, Presses de la cité, 1994, 304p.

L'opinion française et la Guerre d'Algérie :

- Bedarida F. et Fouilloux E. (dir.), *La guerre d'Algérie et les chrétiens*, Cahiers de l'IHTP, éditions du CNRS, 1988, 188 p.
- Benoit B., *Le Syndrome algérien, l'imaginaire de la politique algérienne de la France*, L'Harmattan, 1995, 192 p.
- Chaouche-Ramdane Z., *L'Algérie à travers la presse française de gauche de 1945 à 1955*, thèse, université Paris II, 1979, 962 p.
- Rioux J.P. et Sirinelli J.F. (dir), *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Complexe, Buxelles, 1991.
- Rioux J.P. (dir), *La guerre d'Algérie et les Français*, Fayard, 1990.

Partis politiques et syndicats français face à la Guerre d'Algérie :

- Bouayed A., *La CGT et la guerre d'Algérie*, thèse de troisième cycle, université Paris VII, 500 p.
- Branciard M., *Un syndicat dans la guerre d'Algérie*, Syros, 1984, 324 p.
- Daniel J., *De Gaulle et l'Algérie*, Le Seuil, 1986.
- Dazy R., *La partie et le Tout. Le PCF et la guerre franco-algérienne*, Syllepse, 1990, 106 p.
- Jurquet J., *La Révolution nationale et le PCF*, Ed. du Centenaire, 1972-1984, 4 volumes.
- Maquin E., *Le Parti socialiste et la guerre d'Algérie. 1945-1958*, L'Harmattan, 1990, 233 p.
- Moneta J., *Le PCF et la question algérienne*, Maspero, 1971.

- Salinas M., *L'Algérie au Parlement, 1958-1962*, Toulouse, Privat, 1987, 256 p.
- Sivan E., *Communisme et nationalisme en Algérie*, Presses de la FNSP, 1976.

Les Etudiants et la guerre la d'Algérie :

- Monchablon A., *Histoire de l'UNEF, de 1956 à 1968*, PUF, 1983, 208 p.
- Pervillé G., *Les étudiants algériens de l'université française, 1880-1962*, Ed. du CNRS, 1984, 346 p.
- Sabot J-Y, *Le syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie*, L'Harmattan, 1995, 276 p.

Anticolonialisme, critiques de la guerre :

- Biondi J-P., *Les Anticolonialistes, 1881-1962*, Robert Laffont, 1992.
- Lacouture J. et Chagnollaud D., *Le Désempire. Figures et thèmes de l'anticolonialisme*, Denoël, 1993, 266 p.
- Lamouchi N., *Jean-Paul Sartre, et le tiers monde. Rhétorique d'un discours anticolonialiste*, L'Harmattan, 1996, p.346 p.

Les « Porteurs de valises » :

- Dubell B., Grosjean A. et Thivend M. (dir.), *Récits d'engagement : des lyonnais auprès des Algériens en guerre, 1954-1962*, Bouchène, 2012, 150 p.
- Gaucher R., *Le réseau Curiel ou la subversion humanitaire*, Jean Picollec, 1981, 433p.
- Hamon H. et Rotman P., *Les porteurs de valises*, Albin Michel, 1979, 434p.
- Jacques Charby, *Les porteurs d'espoir, Les réseau de soutien au FLN pendant la guerre d'Algérie : les acteurs parlent*, La Découverte, 2004, 299 p.
- Perrault G., *Un homme à part*, Editions B. Barrault, 1984, 587p.

Sensibilité Algérie française, ultras, O.A.S :

- Barangé, M., *Histoire de l'Organisation de l'arme secrète*, Julliard, 1964.
- Buchard R., *Organisation armée secrète*, Albin Michel, 1963, 2 volumes.
- Buisson P. et Gauchon P., *OAS, Histoire de la résistance française en Algérie*, Ed. Jeune pieds-noirs, Bièvre, 1984, 168 p.
- Chebel d'Appolina A., *L'Extrême droite en France de Mauras à Le Pen*, Complexe, Bruxelles, 1988, 447 p.
- Delarue J., *L'OAS contre De Gaulle*, Fayard, 1981.
- Duranton-Cabrol A-M., *Le Temps de l'OAS*, Complexe, Bruxelles 1988, 447 p.

- Gandy A., *Salan*, Perrin, 1990, 438 p.
- Girardet R., *La crise militaire française (1945-1962)*, Armand Colin, 1964.
- Gorce P- M., *La République et son armée*, Fayard, 1963, 709 p.
- Kaufer R., *L'OAS, histoire d'une organisation secrète*, Fayard, 1986, Réed., Le Seuil, 2002.
- Susini J-J., *Histoire de l'OAS*, La Table Ronde, 1963.
- Vaïsse Maurice, 1961, *Alger, le putsch*, Complexe, Bruxelles, 1983, 186 p.

SUR L'IMMIGRATION ALGERIENNE EN FRANCE METROPOLITAINE ET EN EUROPE:

- **Histoire de l'immigration en France et en Europe.**

- Barou J., *L'Europe, terre d'immigration : flux migratoires et intégration*, Presses universitaires de Grenoble, 2001, 174 p.
- Bischoff, *L'intégration des étrangers dans l'Europe contemporaine*, Presses universitaires de Strasbourg, 1996, 121 p.
- Blanc-Chaléard M-C., *Histoire de l'immigration*, La Découverte, coll. « Repères », 2001, 120 p.
- Dantzer-Kantof B., Lefebvre V., Torres F., *Immigrer en France : de l'ONI à l'OFII, histoire d'une institution charge de l'immigration et de l'intégration des étrangers, 1945-2010* ; Cherche-midi, 2011, 255 p.
- Dewitte P., *Immigration et intégration, l'état des savoirs*, La Découverte, 1999.
- George P., *L'immigration en France, faits et problèmes*, Armand Colin, 1986.
- Gervereau L., Milza P, Temine E., (dir.), *Toute la France, Histoire de l'immigration en France au XX^e siècle*, Somogy, 1998.
- Granotier B., *Les travailleurs immigrés en France*, Maspero, 1970.
- Guichard E., et Noiriel G (dir.), *Construction des nationalités et immigration dans la France contemporaine*, Presse de l'ENS, 1998.
- Noiriel G., *Atlas de l'immigration en France*, Autrement, 2002.
- Noiriel G., *Gens d'ici venus d'ailleurs. La France de l'immigration*, Ed. du Chêne, 2004.

- Noiriel G., *Le creuset français*, Le Seuil, coll. « points Histoire », 1992.
- Noiriel G., *Population, immigration, identité nationale en France*, Hachette éducation.
- Sayad A. Sayad et Fassa F., *Eléments pour une sociologie de l'immigration*, Institut de sciences politiques, 1982.
- Temine E (dir.), *Migrance, histoire des migrations à Marseille*, EDISUD, 1990, 4 volumes.
- Temine E, *France, terre d'immigration*, Gallimard, « La Découverte », 1999.
- Viet V., *Le cheminement des structures administratives et la politique française de l'immigration (1914-1986)*, Convention de recherche n°31-94 du 24 novembre 1994 entre l'Etat représenté par la direction de la population et des migrations, le fond d'action sociale et la mission de recherche expérimentation, ainsi que le CNRS représenté par l'IHTP.

• **Les aspects démographiques, sociologiques, historiques et politiques de l'immigration algérienne.**

- Ageron C-R., *Les musulmans algériens et la France (1871-1919)*, PUF, 1968.
- Augarde J., *La migration algérienne*, Hommes et migrations, 1970, 168p.
- Belloula T., *Les Algériens en France, leur passé, leur participation à la lutte de libération nationale, leurs perspectives*, éditions nationales algériennes, 1965, 255p.
- Ben Frodj C., *Aux origines de l'immigration nord-africaine en France : itinéraire social et culturel (1900-1939)*, Thèse de Doctorat sous la direction de Liauzu Claude, université Paris VIII-Jussieu, 1989.
- Costa-Lascoux J. et Termine E. (dir.), *Les Algériens en France, genèse et devenir d'une migration*, CNRS-Publisud, 1985.
- Depont O., *Le recrutement de main d'œuvre étrangère en Afrique du Nord*, Durriez-Bataille, Lille, 1937.
- Fosset R., *Les Aspects démographiques, économiques et sociaux de la colonie nord-africaine de Nanterre en 1954*, DEA de Géographie humaine, sous la direction de Pierre George, Université de la Sorbonne, 1955.
- Gallissot R., Boumaza N., et Clément G., *Ces migrants qui font le prolétariat*, Paris-Méridiens-Klincksieck, 1994.
- Gani L., *Syndicats et travailleurs immigrés*, Ed. sociales, 1972.

- Genty J-R Genty, *La guerre d'Algérie et les populations du Nord-Pas-de-Calais, 1954-1962*, Thèse de 3^e cycle en Histoire sous la direction de Marcel Gillet, Université de Lille III, 1983.
- Genty J-R., *L'immigration algérienne dans le Nord/Pas de Calais, 1909-1962*, L'Harmattan, 1999, 309 p.
- Genty J-R., *Le mouvement national algérien dans le département du Nord, 1947-1957*, L'Harmattan, 2008, 284 p.
- Granotier B., *Les travailleurs immigrés en France*, Maspero, 5^e édition, 1979.
- Hervo M., *Chronique du bidonville de Nanterre en guerre d'Algérie*, Le Seuil, 2001.
- Hifi B., *L'immigration algérienne en France. Origine et perspective de non-retour*, L'Harmattan, 1985, 251p.
- I.N.E.D., *Les Algériens en France, étude démographique et sociale*. Travaux et documents n°24, P.U.F., 1955, 166p.
- Jordi J-J., Sayad A. et Témine E., *Migrance, Histoire des migrations à Marseille, t.4 : Le choc de la décolonisation, 1945-1990*, Edisud, 1991.
- Kadri A. et Prévost G. (coord.), *Mémoires algériennes*, Syllepses, 2004, 170 p.
- Khandriche M., *Développement et réinsertion. L'exemple de l'émigration algérienne*, O.P.U., Alger, 1982, 350p.
- Khellil M., *L'Exil Kabyle*, L'Harmattan, 1992, 207p.
- *Les Algériens en France. Genèse et devenir d'une migration. L'immigration algérienne en France*, colloque international de Grenoble, 1983, Publisud, 1985.
- Massard-Guilbaud G., *Des Algériens à Lyon : de la grande guerre au front populaire*, L'Harmattan, 1995, 536p.
- Michel A., *les travailleurs algériens en France*, CNRS, 1956.
- Muracciole L., *L'émigration algérienne. Aspects économiques, sociaux et juridiques*, Ferraris, Alger, 1950, 207p.
- Ouary M., *Par les chemins d'émigration*, Alger, Société algérienne de publications, 1955, 175p.
- Pitti L., *Ouvrier algériens à Renault Billancourt de la guerre d'Algérie aux grèves d'ouvriers spécialisés des années 1970. Contribution à l'histoire sociale et politique des ouvriers étrangers en France*, doctorat d'histoire sous la direction de Gallissot R., Université de Paris VIII, 2002.
- Rager J.J., *Les musulmans algériens en France et dans les pays islamiques*, les belles lettres.

- Rager J-J., *L'Emigration en France des musulmans d'Algérie*, Alger, Imprimerie du gouvernement général, « Document algériens », 1956, 126p.
- Salah A., *La communauté algérienne, étude sur l'immigration algérienne dans le département du Nord*, Ed. universitaires, 1973.
- Sayad A. et Dupuis E., *Un Nanterre algérien, terres de bidonvilles*, Autrement, 1995.
- Sayad A., *l'immigration algérienne en France*, Entente, 1976, 2^e édition revue et augmenté, 1984.
- Sayad A., « Elghorba : le mécanisme de reproduction de l'émigration », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°2, 1975, p.50-66.
- Sayad A., « Les trois âges de l'émigration algérienne en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1977, p. 59-79.
- Sayad A., *Histoire et recherche identitaire*, éditions Bouchène Alger.
- Sayad A., *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, Ed. Universitaires – De Boeck, 1991.
- Sayad A., *La double absence. De illusions de l'émigrés aux souffrances de l'immigré*, Le Seuil, coll. « Liber ».
- Ralph Schor, *L'opinion française et les étrangers, 1919-1939*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1995.
- Simon J., *L'immigration algérienne en France des origines à l'indépendance*, Méditerranée, 2000, 412p.
- Stora B., *Aide mémoire à l'immigration algérienne, 1922-1962*, l'Harmattan, 1992, 347p.
- Stora B., *Histoire politique de l'immigration algérienne en France (1922-1962)*. Thèse de doctorat sous la direction de Ageron C-R., Université Paris 11, Créteil, 1990.
- Stora B., *Ils venaient d'Algérie. L'immigration algérienne en France, 1912-1992*, Fayard, 1992, 432p.
- Témine E., « La politique française à l'égard de la migration algérienne : le poids de la colonisation », in *Le Mouvement social. Immigration et logiques nationales*, n°188, éditions de l'Atelier, 1999.
- Zehraoui A., *Les travailleurs algériens en France*, Maspero, 1971, 174p.

SUR LE NATIONALISME ALGERIEN DANS L'IMMIGRATION EN FRANCE METROPOLITAINE.

- La Fédération de France du FLN.

- Absi M., *Organisation et structuration du FLN dans le département de la Seine (1954-1962)*, Mémoire de Maîtrise sous la direction de M. Dard, Nanterre, 2004, 221 p.
- De Murcia C., *La guerre d'Algérie en Isère, l'action du FLN dans le département entre 1954 et 1962*, Mémoire de Maîtrise, sous la direction d'Anne Maris Grenet, université Pierre-Mendès-France, Grenoble 2, 2000.
- Deschamps B., *Le fichier Z. Essai d'histoire du FLN algérien dans le Gard, 1954-1962*, Le temps des cerises, Paris, 2004, 163 p.
- Haroun A., *L a septième Wilaya, la guerre du FLN en France*, Le Seuil, 1986, 523p.

- La répression des activités subversives des Algériens demeurant en métropole.

- Berlière J-M., *Le Monde des Polices en France*, Complexes, Bruxelles, 1996, 146 p.
- Blanchard E., *La police parisienne et les Algériens, 1944-1962*, Nouveau monde, 2011, 447 p.
- Derder P., *L'immigration algérienne et les pouvoirs publics dans le département de la Seine, 1954-1962*, l'Harmattan, 2001.
- House J., « Contrôle, encadrement, surveillance et répression des migrations coloniales : une décolonisation difficile (1956-1970) », *Bulletin de l'IHTP*, n°43.
- Thénault S., *L'internement en France pendant la guerre d'indépendance algérienne*, Association des amis de la BDIC et du Musée, 2008, 75 p.
- Valat R., *Les calots bleus et la bataille de Paris : une force de police auxiliaire pendant la guerre d'Algérie*, Michalon, 2007, 278 p.
- Valat R., « Un tournant de la « Bataille de Paris », l'engagement de la Force de police auxiliaire (20 mars 1960). »

- Le 17 octobre 1961 et la bataille de Paris.

- Amiri L., *L'immigration algérienne dans le département de la Seine : entre encadrement, contrôle et répression. La préfecture de police de Paris et le Front de libération nationale (1958-1962)*, DEA, 2003, 187 p.
- Amiri L., *La bataille de France, la guerre d'Algérie en Métropole*, Robert Laffont, 2004, 236 p.
- Brunet J-P., *Police contre FLN. Le drame d'octobre 1961*. Flammarion. 1999, 347p.
- Einaudi J-L., *Octobre 1961, Un massacre à Paris*, Fayard, 2001, 384p.
- Einaudi J-L., *La bataille de Paris, 17 octobre 1961*, Le Seuil, 1991, 330 p., Réedit. Le Seuil 2001, 409p.
- Einaudi J-L., *Octobre 1961 : un massacre à Paris*, Pluriel, 2011, 635 p.
- Einaudi J-L. et Kagan E., *17 octobre 1961*, Actes Sud, 2001, 76 p., Illustrations.
- Harzoune M. et Messaoudi S., *17 octobre 1961 : 17 écrivains se souviennent*, Bezons, Au nom de la mémoire, 2011, 213 p.
- Le Cour Grandmaison O., *Le 17 octobre 1961. Un crime d'Etat à Paris*, La Dispute, 2001, 283p.
- Lévine M., *Les ratonnades d'octobre*, Ramsay, 1985, 311p.
- Macmester N. et House J., « La Fédération de France du FLN et l'organisation de la manifestation du 17 octobre 1961. », *Vingtième siècle*, n°83, juillet-septembre 2004.
- MacMasterN. Et House J., *Les Algériens, la terreur d'Etat et la mémoire*, Tallandier, 2008.

- L'Amicale des Algériens en Europe.

- Bariki Slah E., *L'Amicale des Algériens en Europe*, Mémoire de DEA de sciences politiques, sous la direction de M. Zghal du CRESM. Sans date.

Ouvrages à caractère de sources

- Témoignages.

- Harbi M., « Entre mémoire et histoire. Témoignage sur la politisation de l'immigration maghrébine en France », in Kadri A. et Prevost G.(coord.), *Mémoires algériennes*, Syllepse, Paris, 2004, p .49..
- Harbi M., *Une Vie debout, 1954-1962*, La Découverte, 2001.
- Haroun A., *L a septième Wilaya, la guerre du FLN en France*, Le Seuil, 1986, 523p.
- « Interview de Mohamed Harbi », in *Sou'al, L'Algérie 25 ans après*, Alger, 1987, p.5 – 18.

- Publication d'Archives.

- « Dossier sur certains aspects occultés du FLN en France », in *Sou'al, L'Algérie, 25 ans après*, Alger, 198, p. 19-111.
- Haroun A., *L a septième Wilaya, la guerre du FLN en France*, Le Seuil, 1986, 523p.
- Sidi Moussa N. et Simon J., *Le MNA, Le Mouvement national algérien (1954-1956) : textes choisis*, L'Harmattan, CREAC – Histoire, 2008, 263 p.
- Simon J., *La Fédération de France de l'USTA*, L'Harmattan, 2003, 4 volumes.

Sources non publiées:

Sauf mention contraire, la consultation des documents conservés dans les différents centres d'archives français et belges, cités ci-dessous, nous a été accordée à la suite d'une demande de dérogation exceptionnelle aux règles de communicabilité des archives publiques.

AU CENTRE D'ACCUEIL ET DE RECHERCHE DES ARCHIVES NATIONALES.

- Série F1a. Ministère de l'intérieur, administration générale.

Cabinet du Ministre de l'intérieur : l'Algérie et l'Afrique du Nord.

- **F1a 3297 VI-B, 13.** Les Algériens dans la métropole, dossiers généraux (janvier 1945-janvier 1947).
- **F1a 3292 VI-A, 5.** Relation entre la Métropole et l'Afrique du Nord. Dossiers individuels, Affaires diverses (organisation de voyage, installation de postes radio, correspondance). Valise d'Algérie. Textes. 1945-1946.
- **F1a 3292 VI-A, 7.** Services administratifs et organismes para-administratifs qui s'occupent de l'Afrique du Nord ou des Nord-africains en France. 1944-1945.
- **F1a 3292 VI-A, 7(1).** Bureau des affaires musulmanes nord-africaines. 1945.
- **F1a 3292 VI-A, 7(2).** Bureau de la main d'oeuvre nord-africaine. 1945.
- **F1a 3293 VI-B, 1.** Problèmes algériens actuels. Notes d'ensemble. Malaise algérien. Visite d'information de M. Papon. Rapport RAYNAUD, secrétaire de la C.G.T.. 1946-1946.
- **F1a 3293 VI-B, 1(1).** Rapports généraux du gouverneur général de l'Algérie sur la situation générale et politique. 1946.
- **F1a 3295 VI-B, 5.** Vie politique en Algérie. Dossier général. Mission du CNR en Afrique du Nord. 1945-1946.

- **F1a 3295 VI-B, 5(1).** Partis politique en Algérie. 1946.
- **F1a 3295 VI-B, 5(3,1).** Parti populaire algérien. 1945-1946.
- **F1a 3295 VI-B, 5(3,2).** Les « amis du manifeste ». 1945-1946.
- **F1a 3295 VI-B, 5(3,3).** « Association des Oulémas ». 1945.
- **F1a 3295 VI-B, 5(3,4).** Scoutisme musulman. 1945-1946.
- **F1a 3297 VI-B, 13.** Algériens dans la Métropole, dossier général. Institut musulman. Janvier 1945-janvier 1947.
- **F1a 3297 VI-B, 13(1).** Travailleurs algériens dans la métropole. Mission de M. Mecheri pour les Nord-africains de Lille. Attitude à observer envers les musulmans recrutés par l'organisation T.O.D.T. Novembre 1944-mai 1945.
- **F1a 3297 VI-B, 13(2).** Rapatriement des prisonniers et des déportés algériens. Novembre 1944-juin 1945.
- **F1a 3297 VI-B, 13(3).** Organisations et associations algériennes en France métropolitaine. Octobre 1944-Février 1946. Statistiques des Nord-africains en France. Octobre 1945.
- **F1a VI-B, 13(3,1).** Parti populaire algérien en France. Mai 1945-Décembre 1946.
- **F1a VI-B, 13(3,2).** « Avenir nord-africain ». Mai-juin 1945.

Cabinet des ministres de l'intérieur du Gouvernement Provisoire de la République Française et de la quatrième République.

- **F1a 4731 et 4732.** Vie politique en France : dossier « Afrique-du-Nord, milieux musulmans en France » ; notes de la Direction des Renseignements Généraux de la Sûreté Nationale (juillet- novembre 1946).
- **F1a 4734.** Vie politique en France : dossier « Afrique-du-Nord - Madagascar » ; notes de la Direction des Renseignements Généraux de la Sûreté Nationale (janvier 1947).
- **F1a 4736.** Vie politique en France : dossier « Afrique-du-Nord - activité du Parti Populaire algérien » ; notes de la Direction des Renseignements Généraux de la Sûreté Nationale (février 1947).
- **F1a 4738.** Vie politique en France : dossier « Afrique-du-Nord » ; notes de la Direction des Renseignements Généraux de la Sûreté Nationale (mars 1947).

Secrétariat général du Ministère de l'intérieur. (1953-1959).

- **F1a 4811.** Activité terroristes et mesures de maintien de l'ordre en Algérie et en métropole (1957).
- **F1a 4813 et 4814.** Action sociale en faveur des Musulmans en France (1954-1957).

Cabinet du Ministre de l'intérieur : Service des affaires musulmanes et de l'action sociale (S.A.M.A.S) devenu Service de liaison et de promotion des migrants (S.L.P.M).

- **F1a 5014.** Synthèse des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques pour les affaires musulmanes (1958-1965).
- **F1a 5016.** Documentation sur le MNA, sur le FLN et sur la communauté algérienne de la Seine : notes des Renseignements Généraux (1959-1965).
- **F1a 5017.** Documentation sur l'émigration Nord-africaine.
- **F1a 5035.** Circulaires importantes concernant les affaires musulmanes (1943-1967).
- **F1a 5046.** Mouvements de la main-d'œuvre entre l'Algérie et la France : statistiques diverses et graphiques des soldes migratoires mensuels et annuels (1914-1965).
- **F1a 5047.** Cahiers d'études sociologiques de la migration des travailleurs musulmans : « Enquête Montagne » (1954).
- **F1a 5048.** Régime de la circulation entre la France et l'Algérie : principes avant et après l'indépendance ; mouvements migratoires après l'indépendance ; rapports et statistiques (1956-1969).
- **F1a 5054.** Travaux parlementaires concernant les affaires musulmanes (1947-1968).
- **F1a 5055.** Actions politique et sociale du gouvernement en faveur des musulmans (1959-1965).
- **F1a 5056.** Action sociale du Ministère de l'intérieur (1953-1967).
- **F1a 5057.** Action psychologique et d'aide morale : principes et méthodes ; émissions de radio en langues arabe pour les migrants ; jumelage entre départements métropolitains et arrondissements algériens (1953-1966).
- **F1a 5061.** Assistance sociale aux détenus nord-africains dans les prisons de la métropole (1955-1963). Criminalité nord-africaine et opinion publique. Statistique de l'action sociale par régions (1958-1964).

- **F1a 5113.** Associations algériennes créées après l'indépendance algérienne (en particulier « l'Amicale des Algériens en France » devenue « Amicale des Algériens en Europe »).
- **F1a 5124.** Etats-civils des Algériens : dossiers de principes, textes de base, campagne de dépistage des omis à l'état-civil, dossiers individuels des demandes d'inscriptions sur la liste des omis (1930-1962).
- **F1a 5125.** Mariage des Algériens. Option de nationalité. Régime des allocations familiales (1941-1965).
- **F1a 5126.** Population musulmane : notes diverses établies par le service de liaison et de promotion des migrants ; recensements des étudiants de souches algériennes ; des musulmans en France, des migrants des Etats africains ; statistiques de démographie (1953-1968).

- Série F7. Police générale.

- **F7 15588.** Mouvements nationalistes arabes. Situation politique en Afrique du Nord. 1947-1948.
- **F7 15644.** Union française. Nord-africains et Vietnamiens en Métropole. Synthèses. 1949-1950.

- Série 78 AJ. Collection de tracts, journaux et imprimés divers.

- **78 AJ 30 à 33.** Journaux et bulletins émanant notamment du Conseil National de la Résistance, du Conseil Nationale de la Révolution, de l'OAS et divers mouvements Algérie Française ; revues et ouvrages édités par diverses organisations politiques algériennes; autres tracts sur les évènements d'Algérie, l'antisémitisme, l'armée, le fascisme, le FLN, l'immigration, le racisme et la répression, affiches, cartes postales, poèmes et divers (1957-1965). *Documents librement consultables.*

- Série BB18 : Ministère de la justice. Correspondance de la division criminelle.
- **BB18 4103.** Nationalisme algérien (1952).
- **BB18 4225 à 4235.** Nationalisme algérien (1954).
- **BB18 4330 à 4345.** Nationalisme algérien (1955).

AUX ARCHIVES DE LA PREFECTURE DE POLICE DE PARIS.

- Série Ha : Archives algériennes du cabinet du préfet pour la période 1954-1962.
- **Carton Ha 1 :** La situation en Afrique du Nord.
- **Cartons Ha 2 à 4 :** La situation en Algérie.
- **Cartons Ha 5 et 6 :** Correspondance entre la préfecture de police et les autorités administratives de l'Afrique du Nord.
- **Cartons Ha 7 à 22 :** La présence nord-africaine en métropole.
- **Cartons Ha 23 à 46 :** L'activité revendicative des partis nationalistes algériens.
- **Cartons Ha 47 à 63 :** La riposte des pouvoirs publics par la collecte d'information et l'action psychologique.
- **Cartons Ha 64 à 88 :** La lutte contre le terrorisme.
- **Cartons Ha 89 à 92 :** Le malaise policier.
- **Cartons Ha 93 à 106 :** Mesures de détention et d'assignation à résidence.
- **Cartons Ha 107 :** Mesures judiciaires à l'encontre des nationalistes et terroristes algériens.
- **Cartons Ha 108 et 109 :** Accords d'Evian : modalités d'application et conséquences.
- **Cartons Ha 110 à 115 :** Evénements d'octobre 1961.
- Série H1b : Archives du service de coordination des affaires algériennes.
- **Carton H1B 1 :** Immigration et nationalisme algérien.

- **Carton H1B 16** : FLN : organisation et structure, cadre fédéraux et état-major, réseau de soutien, avocats.
- **Carton H1B 17** : FLN : financement et logistique.
- **Carton H1B 18** : FLN : Organisation Spéciale et Groupe de choc.
- **Carton H1B 19** : FLN : Organisation Spéciale et Groupes armés (sauf 2 dossiers dont l'accès m'a été refusé : « Liste des membres de l'O.S. dénoncés » et « Membres du FLN interpellés en 1961 »).
- **Carton H1B 20 et 21** : FLN : FLN : documents internes.

AU CENTRE DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES DES BOUCHES-DU-RHONE.

- Cabinet du Préfet.

Versement 150 W.

- **150 W 93 à 108.** Affaires politique : rapports journaliers et mensuels. 1945-1947.
- **150 W 170.** Nord-africains et Indochinois : surveillance d'associations, revendications, problème de main d'oeuvre. Autorisation pour les fêtes musulmanes. Instructions pour les cartes d'identité des Algériens. Renseignements sur des Marocains. 1945-1947.
- **150 W 171.** Bureau des affaires musulmanes et des Nord-africains : états de traitements du personnel, liquidation du bureau. Demande de remboursement des prêts accordés. 1945-1946.

Versement 148 W.

- **148 W 191.** Renseignements sur les activités des leaders de mouvements nationalistes arabes. Propagande anti-française : fascicules de revues saisies. Rapport sur Abdel Krim (1948-1951).
- **148 W 192.** Construction d'un centre de la main-d'œuvre algérienne place Victor Hugo : dossier technique.

- **148 W 193.** Enquête sociale sur la situation des musulmans en métropole : statistiques et rapports sur la délinquance algérienne, projet de construction de logements pour Algériens (1952-1953).
- **148 W 194.** Affaires algériennes : renseignements sur les Nord-africains suspects, rapport sur un plan de politique algérienne, rapatriements sanitaires vers la métropole (1954-1956).
- **148 W 215 à 244.** Rapports journaliers du commissariat central et des commissariats de différents quartiers. 1947-1957.
- **148 W 245 à 251 et 253.** Police, rapports divers, notes, comptes-rendus d'activité. 1948-1957.
- **148 W 254.** Gendarmerie : rapports sur les opérations de contrôle effectuées. 1951-1956.

Versement 137 W.

- **137 W 382 à 390.** Activités des séparatistes algériens : rapports des Renseignements Généraux, instructions ministérielles et correspondance officielle, rapports du Préfet (1955-1958).
- **137 W 391.** Le FLN en métropole : rapports des Renseignements Généraux, trafic d'armes, menaces de sabotage (2^e semestre 1958).
- **137 W 392 à 398.** Activités et arrestations des membres du FLN : rapports des Renseignements Généraux, correspondance et instructions du préfet concernant les membres du FLN (1959-1962).
- **137 W 399.** Les activités du FLN : instructions ministérielles, correspondance et télégrammes officiels, rapports des chefs de services (1962).
- **137 W 405 et 406.** Documentation des Renseignements Généraux : « Implantation du FLN en métropole » ; « Implantation du MNA en métropole. » ; « Organisation des étudiants français musulmans en France et à l'étranger » ; « Le séparatisme algérien » ; « L'aide à la rébellion » (1958-1961).

- Préfecture : Service des affaires musulmanes.

Versement 138W.

- **138 W 1 à 9.** Synthèses quotidiennes d'activités terroristes de Nord-africains, renseignements pour l'ensemble du territoire. 1961-1963.
- **138 W 10 à 15.** Activités séparatistes de Nord-africains : renseignements, statistiques sur les internements préfectoraux et sur l'activité judiciaire. 1960-1963.
- **138 W 16 et 17.** Synthèses des rapports trimestriels établis par les conseillers techniques de la région. 1958-1962.

AU CENTRE DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE MOSELLE.

- Préfecture : bureau de la Défense.

Versement 370 W.

- **370 W 1.** Affaires nord-africaines, surveillance et répression : instructions (1945-1963).
- **370 W 2.** Affaires nord-africaines, ordonnance du 7 octobre 1958 relatives aux mesures à prendre à l'égard des personnes dangereuses pour la sécurité publique.
- **370 W 7.** Affaires nord-africaines, perquisitions (1962).
- **370 W 8.** Affaires nord-africaines, réunions de l'IGAME, synthèses des préfets (1959).
- **370 W 9.** Affaires nord-africaines, synthèses des préfets (1960).
- **370 W 10 et 11.** Affaires nord-africaines, synthèses de la gendarmerie et des Renseignements Généraux (1958-1965).
- **370 W 12 et 13.** Contrôle des Nord-africains : actions et dispositifs de la police et de la gendarmerie (1961-1962).
- **370 W 14.** Contrôle des Nord-africains, opérations de police. 1959-1962.
- **370 W 15.** Contrôle des Nord-africains : actions des services de police, renseignements et statistiques (1957-1960).
- **370 W 18 et 19.** Contrôle des Nord-africains : actions des services de police, renseignements et statistiques (1961).

- **370 W 20.** Contrôle des Nord-africains : action des nationalistes nord-africains durant le mois d'août 1956.
- **370 W 25 et 26.** Contrôle des Nord-africains. Recrudescence du terrorisme (1956-1962).
- **370 W 27 à 29.** Affaires nord-africaines, attentats, agressions (1957-1965).
- **370 W 30.** Affaires nord-africaines, arrestations. 1957-1961.
- **370 W 31 et 32.** Affaires nord-africaines, transfert en Algérie (1959-1960).
- **370 W 33.** Affaires nord-africaines, centre de séjour surveillé de Vadenay (1962).
- **370 W 34.** Affaires nord-africaines, arrêtés d'assignation à résidence (1960).
- **370 W 35.** Affaires nord-africaines, musulmans rapatriés (1963).
- **370 W 36.** Mouvements nord-africains (1965).
- **370 W 37 à 40.** Affaires nord-africaines, incidents, attentats, sabotages, grèves, contrôle des activités nord-africaines : rapports de police et de gendarmerie (1954-1956).
- **370 W 41.** Etudes sur les événements d'Algérie (1957-1960).
- **370 W 44 à 50.** Affaires nord-africaines : synthèses du SCINA (1956-1957).
- **370 W 51.** Mouvements des Nord-africains. MTLD (1954).
- **370 W 52 à 53.** Affaires nord-africaines : instructions, contrôles, arrestations, presse, assassinats (1950-1966).
- **370 W 60 et 61.** Affaires nord-africaines : articles de presse (1956-1957).

- Préfecture : Bureau des affaires musulmanes.

Versement 297 W.

- **297 W 14.** Bureau des affaires musulmanes : rapports trimestriels, lettres d'envoi, renseignements, synthèses (1958-1959).
- **297 W 15.** Bureau des affaires musulmanes, réunions des conseillers à Paris : procès-verbaux, rapports trimestriels pour les départements de l'Aube, de l'Ardenne et de la Marne (1956-1963).
- **297 W 16.** Bureau des affaires musulmanes : lettres d'envoi, rapports d'activités (1957-1963).

- **297 W 17.** Bureau des affaires musulmanes : statistiques concernant les travailleurs nord-africains dans les départements de la Marne, de l'Aube, de la Haute-Marne, de la Meurthe et Moselle, de la Meuse, du Haut et du Bas Rhin, et Vosges.
- **297 W 18.** Bureau des affaires musulmanes, statistiques trimestriels : recensement de la main-d'œuvre musulmane, des anciens militaires nord-africains, logement des ouvriers nord-africains célibataires, dénombrement et provenance des Nord-africains (1952-1964).
- **297 W 65.** Questions sociales. Mouvements sociaux : Le Nord-africain chez son employeur, enquête sociale. Statistiques. 1950-1955.
- **297 W 66 et 67.** Questions sociales. Action sociale dans le département, dans l'arrondissement de Fochbach. Aspect social du problème Nord-africain. Enquête sur les familles musulmanes en Moselle. CAF. Sécurité sociale. Direction départementale. 1952-1963.
- **297 W 70.** Police. Rapport de police : menaces, instructions, comptabilité, correspondance. Recherche de rapatriés pour escroquerie. Sinistrés d'Orléanville. 1952-1963.
- **297 W 78.** Meurthe et Moselle : comité lorrain d'étude et d'action Nord-africaine. Association des foyers Nord-africain. Commission d'aide aux nord-africains de la Métropole : statuts, comptes-rendus. 1954-1960.
- **297 W 79.** Meuse. Comité Marno-Meusien d'étude d'action nord-africaine : correspondance, budget, subvention, rapports, documentation, emploi, affaires diverses. 1953-1960.
- **297 W 81.** Haut-Rhin : correspondance du préfet et des sous préfet. Ordre général, travail et main d'oeuvre. Documentation, comité d'action sociale nord-africaine du Haut Rhin : statuts, correspondance, centre culturel, centre de passage, armée du salut. 1952-1961.
- **297 W 82.** Vosges : conseillers techniques : rapports, lettre d'envoi, renseignements. 1958-1964.
- **297 W 83.** Vosges : comité lorrain d'Etude et d'action nord-africaine. Comité d'aide aux nord-africain : correspondance, affaires diverses, construction d'un foyer à Saint-Dié. 1952-1953.
- **297 W 88.** Conférence à Metz, congrès, conseils généraux d'Algérie. Spectacle, radio, visiteurs, divers ? 1952-1955.

- **297 W 89.** Archives Vosges, Meuse, Haut-Rhin, Meurthe et Moselle, Amneville, Thionville, Metz-campagne, Fochbach, Mulhouse. 1951-1955.
- **297 W 191.** « Documents nord-africains » (1956-1958).
- **297 W 192.** « Documents nord-africains » (1958-1961).

AU CENTRE DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU NORD.

- Cabinet du Préfet.

Versement 28 W.

- **28 W 38. 390.** Enquêtes et rapports sur les Nord-africains, le comité des amitiés nord-africaines, la propagande exercée parmi les Nord-africains, l'aide aux Nord-africains nécessiteux, la célébration de la fête musulmane de l'Aïd-el-Kébir (1944-1945).
- **28 W 38. 449.** Rapports de police sur la situation politique, sociale et économique générale. Et notamment le rapport 23 concernant la situation, le comportement et l'activité des ressortissants italiens, nord-africains, espagnols et russes (juillet 1946).
- **28 W 38. 455.** Rapports des Renseignements Généraux sur la situation politique, économique et sociale générale. Et notamment le rapport 13 concernant la situation, le comportement et l'activité des Italiens, des Nord-africains et des Espagnols (octobre 1946).
- **28 W 38. 456.** Rapports des renseignements Généraux sur la situation politique, sociale et économique générale. Et notamment le rapport 20 concernant la situation, le comportement et l'activité des Nord-africains, des Italiens et des Belges (novembre 1946).
- **28W 38. 457.** Rapports de police sur la situation politique, sociale et économique générale. Et notamment le rapport 13 concernant les Nord-africains, les Italiens, les Russes, et Les belges (décembre 1946).

Versement 30 W.

- **30 W 38. 628 à 635.** Rapports de police sur la situation politique, sociale et économique générale. Janvier- février 1947.

- **30 W 38. 577.** Rapports de surveillance divers. Et notamment le rapport des Renseignements Généraux n° 7 concernant la politique étrangère, les associations étrangères et la situation, le comportement et l'activité des Polonais, des Nord-africains, des Italiens, des Russes, des Espagnols, et des Belges (février 1947).

- Cabinet du préfet, section de police générale.

Versement 1764 W.

- **1764 W 142. 149.** Grèves. 1948.
- **1764 W 142. 152.** Grèves. 1949.
- **1764 W 142. 153.** Grève générale du 25 novembre 1949.
- **1764 W 142. 154.** Manifestations. 1949.
- **1764 W 142. 162.** Grèves. 1950.
- **1764 W 142. 163.** Manifestations. Janvier- mai 1950.
- **1764 W 142. 164.** Manifestations. Juin- décembre 1950.
- **1764 W 142. 173.** Grèves. 1951.
- **1764 W 142. 174.** Manifestations. 1951.
- **1764 W 142. 175.** Manifestations. 1951.
- **1764 W 142.180.** Rapports sur les Nord-africains.1952.
- **1764 W 142. 182.** Manifestations. 1952.
- **1764 W 142. 183.** Manifestations. 1952.
- **1764 W 142. 187.** Rapports sur les Nord-africains (1953).
- **1764 W 142. 197 et 142. 198.** Rapports sur les Nord-africains (1954).
- **1764 W 142. 211 à 142. 214.** Nord-africains : rapports de gendarmerie ; contrôles, agressions et manifestations (1955).
- **1764 W 142. 222 à 142. 224.** Nord-africains : agitations, déplacements, affaires diverses (1956).
- **1764 W 142. 233.** Nord-africains : correspondances diverses, déplacements (1957).
- **1764 W 142. 234.** Nord-africains, maintien de l'ordre : synthèses du SCINA (1957).
- **1764 W 142. 235.** Nord-africains : synthèses du SCINA (1957).
- **1764 W 142. 242.** Rapports sur les Nord-africains (1958).

- Cabinet du Préfet, bureau des questions sociales musulmanes.

Versement 677W.

- **677 W 174. 844.** Rapport sur la main-d'œuvre nord-africaine (1959).
- **677 W 174. 845.** Statistiques : professions, logements (1964).
- **677 W 174. 846.** Statistiques : familles musulmanes (1964).

- Sous-préfecture de Douai.

Versement 85 W.

- **85 W 49. 803.** Mines. Pièces diverses. Et notamment le rapport 2 concernant les travailleurs nord-africains pendant les grèves (1952).
- **85 W 50. 021.** Travail. Pièces diverses. Et notamment le rapport 14 concernant la situation d'ouvriers nord-africain à Aubry (1946).

Versement 256 W.

- **256 W 98. 010 à 027.** Guerre d'Algérie : instructions, circulaires, autorisation de voyager en Algérie, congés payés, rapports des Renseignements Généraux sur le FLN (1956-1961).
- **256 W 98. 046.** Rapatriement des Nord-africains : instructions, enquêtes, brochures, articles de journaux, rapports des Renseignements Généraux (1950-1960).
- **256 W 98.181 et 182.** Surveillance politique : tracts, affiches, journaux, rapports de police (1951-1953).

- Cabinet du Préfet.

Versement 437 W.

- **437 W 78.** Affaires nord-africaines : informations générales, procès-verbaux de réunions, rapports de police et de gendarmerie, notes des Renseignements Généraux, listes de Nord-africains arrêtés, statistiques, listes de commerces et d'associations nord-africaines, rapport sur le centre d'hébergement de la Part-dieu (1946-1960).
- **437 W 79.** Contrôle des Nord-africains et répression des activités séparatistes algériennes : notes et rapports de police et de gendarmerie, tracts, statistiques, liste du personnel enseignant d'origine nord-africaine, association d'étudiants algériens (1950-1960).
- **437 W 80.** Activités séparatistes algériennes : dossiers par mouvements séparatistes (MTLD, MNA, FLN.) contenant des études adressées par le Ministère de l'intérieur, des tracts et documents du FLN, des procès-verbaux de police, des notes des Renseignements Généraux, des statistiques, et des coupures de presse (1954-1962).
- **437 W 81.** Criminalité et terrorisme nord-africain, enquêtes et répression : études, notes des Renseignements Généraux, statistiques, tracts, coupures de presse (1953-1960).
- **437 W 82.** Activités séparatistes et anti-séparatistes algérienne, contrôle de l'opinion publique et répression : notes et rapports de police, synthèses quotidiennes des Renseignements Généraux, statistiques, tracts, coupures de presse (1960-1962).
- **437 W 83 à 89.** Contrôle des Nord-africains et des activités en rapport avec la guerre d'Algérie par les services des Renseignements Généraux : notes des Renseignements Généraux et pièces annexes (1947-1960).
- **437 W 111.** Instruction d'affaires en liaison avec le service du gouvernement général de l'Algérie : notes des Renseignements Généraux, correspondance. 1952-1956.
- **437 W 112.** Construction de logements pour les Français musulmans algériens, procès-verbaux de réunions, rapports, devis, plans, notes, correspondance. 1953-1962.

- **437 W 113.** Centre d'hébergement des nord-africain de la Part-Dieu, contrôle : notes des Renseignements Généraux, procès-verbaux de réunions, rapports de police, règlement intérieur, correspondance. 1948-1949.
- **437 W 119.** Sinistrés d'Orléansville. Organisation de la campagne de secours : rapports et compte- rendus hebdomadaires, procès-verbaux de réunions, tracts du MTLD, notes des Renseignements Généraux. 1954-1955. 437 W 124 et 125. Police. Relation avec le ministère de l'intérieur, études et enquêtes sur les mouvements politiques, notes des Renseignements Généraux, tracts. 1949-1959.
- **437 W 124 et 125.** Police. Relation avec le ministère de l'intérieur, études et enquêtes sur les mouvements politiques, notes des Renseignements Généraux, tracts. 1949-1959.
- **437 W 131 et 132.** Police. Instructions de requêtes particulières. Rapports de police, procès- verbaux, notes d'information, études des Renseignements Généraux. 1953-1964.
- **437 W 133 et 134.** Police. Rapports de synthèse par Brigade et par thème : homicide, Nord-africain, prostitution, ... (1951-1956).
- **437 W 136.** Police. Activité des Renseignements Généraux : rapports, études, statistiques, notes. 1949-1964.
- **437 W 139.** Police de l'air : statistiques, contrôle des passagers algériens, notices individuelles de passagers suspects, notes des Renseignements Généraux, compte – rendus d'une grève. 1947-1962.
- **437 W 141.** Police, maintien de l'ordre, contrôle de l'opinion publique et des activités politiques et syndicales : notes, rapports, notes des Renseignements Généraux. 1949-1959.
- **437 W 142.** Police. Manifestations, contrôle et répression : textes de motion, tracts, coupures de presse, notes des Renseignements Généraux, arrêtés préfectoraux, télégrammes. 1953-1961.

Versement 668 W.

- **668 W 86.** Nord-africains : circulaires ministérielles, situation dans le département, maison de l'Afrique du Nord, hébergement, rapports, propagande, mouvements politiques, grèves, terrorisme, divers (1951-1959).

- **668 W 87.** Séparatisme algérien, département de la Loire : synthèses hebdomadaires (1958-1962).
- **668 W 92.** Police, personnel et activités : maintien de l'ordre, surveillance, affaires individuelles. 1947-1964.
- **668 W 93.** Intérieur et sûreté nationale. Renseignements Généraux. Ministère de l'intérieur : télégrammes, correspondance. 1948-1964.
- **668 W 94.** Intérieur et sûreté nationale. Renseignements Généraux. Ministère de l'intérieur : documentation préfectorale, dossiers. 1948-1963.
- **668 W 95.** Sûreté nationale : télégramme, télétypes, correspondance, rapports. 1948-1964.
- **668 W 97.** Renseignements Généraux. L'opinion publique. Situation économique et sociale. Evolution du terrorisme musulman. Voyage du président, sondages, notes, études et enquêtes, bulletins de documentation. 1952-1967.
 - Service des affaires musulmanes devenu service de liaison et de promotion des migrants (1950-1970).

Versement 248 W

- **248 W 12 et 13.** Service le Liaison et de Promotion des migrants, dossiers constitués par le chargé de mission en vue de la rédaction des synthèses semestrielles : rapports, synthèses, notes des Renseignements Généraux, coupures de presse (1964-1966).
- **248 W 90.** Etats mensuels des mouvements de main-d'œuvre entre l'Algérie et la France : circulaires, rapports de police, statistiques, documentation, coupures de presse, notes, correspondance (1951-1964).
- **248 W 91.** Immigration nord-africaine : rapports, statistiques, notes des Renseignements Généraux, procès- verbaux des réunions du groupe de synthèse régional de la promotion des migrants, coupures de presse, notes, correspondance (1964-1970).
- **248 W 92.** Immigration de travail d'Algérie en France, contrôle : circulaires, statistiques, notes, correspondance, délivrance de certificats de travail, notes des Renseignements Généraux, rapports de police (1961-1962).
- **248 W 139.** Activités séparatistes algériennes, contrôle : synthèses quotidiennes de la gendarmerie, études sur le FLN, notes (1957-1961).

- **248 W 141 et 142.** Contrôle de l'activité des associations, amicales, partis et syndicats algériens par les Renseignements Généraux : notes, tracts, coupures de presse, compte-rendus (département du Rhône, 1962-1964).
- **248 W 144.** Association des Algériens en France et Amicale des Algériens en Europe : contrôle et notes des Renseignements Généraux (1963-1969).

EN BELGIQUE.

- Service public fédéral. Justice. Sureté de l'Etat belge.
- Documentation de la sureté de l'Etat concernant le FLN et le MNA en Belgique (1956-1962).
 - Documentation des Consulats et Ambassades de France en Belgique.
- Opinion belge sur la France (mars 1956).
- La formation d'une Europe unie et l'opinion montoise et boraine (février 1957).
- Fiche sur un syndicaliste algérien UGTA (avril 1958).
- Voyage à Bruxelles de M. Jean Verdier, directeur de la sureté nationale (septembre 1957).
- Activités du FLN en Belgique (juillet 1958).
- Le cadavre encerclé de Kateb Yacine. Autour des représentations de la pièce en Belgique (novembre 1958).
- Tendances des périodiques politiques français au sujet de la question algérienne (février 1958).

- Centre d'Etude et de Documentation Guerres et Sociétés contemporaines (CEGES).

***Archives privées de Pierre Le Grèves** (*documents librement consultables*) :

- Rapport de la délégation belge au Colloque internationale de Bruxelles : « Application aux Algériens des traités et conventions internationaux concernant les extraditions, les commissions rogatoires et le fonctionnement d'Interpol » (mars 1961).
- « Le statut des émigrés et réfugiés algériens dans les pays limitrophes de la France et de l'Algérie et application de la convention internationale sur les réfugiés de l'organisation des Nations-Unies » (mars 1961).
- « La situation des internés du camps d'assignation à résidence surveillée du Larzac (Aveyron) ».
- « UGTA, La guerre d'Algérie est une menace pour la paix mondiale » (s.d).
- « UGTA, Pour la Libération nationale et un syndicat libre » (s.d).
- « Lettre des avocats du Barreau de Paris à M. le Président du Comité international de la Crois Rouge (Genève, 1960).
- FLN, « Bulletin Intérieur » (Juillet 1958).
- « Déclaration des messalistes dissidents » (décembre 1958).
- « Lettre du FLN » (8 janvier 1959).
- MNA, « Alerte aux militants du MNA en Belgique ».
- FLN, « Appel aux travailleurs algériens émigrés en Belgique » (novembre 1957).
- « Communiqué du FLN » (Juillet 1958).
- FLN, « Bulletin Intérieur : A propos du messalisme » (s.d).
- « FLN, le lobby algérien sous le masque de la grandeur française » (décembre 1959).
- FLN, documents à l'adresse du peuple français (janvier 1959).
- « Communiqués du FLN » (1960).
- Ordonnance du 7 octobre 1958.

ARCHIVES PRIVEES DE SAAD ABSSI.

- Document internes à la Fédération de France du FLN.

- Brochure de la Fédération de France du FLN. *45^e anniversaire de la grève des jours. 28 janvier-5 février 1957.* Journée d'études à la bibliothèque nationale, le 28 janvier 2002. Témoignages d'anciens responsables de la Fédération : Noui-Medhi Abdenour et Ghafir Mohamed dit « Moh » clichy.
- Brochure de la Fédération de France du FLN. *Manifestations à Paris du 17 octobre 1961. Journée nationale de l'émigration.* Quelques repères et témoignages relevés par l'un des organisateurs du mouvement, Ghafir Mohamed dit « Moh » (Wilaya 1-Paris), à l'occasion du 40^e anniversaire. 1961-2001.
- Listes du Comité de soutien aux détenus (C.S.D) de la zone nord-ouest de la Wilaya Paris-périphérie de la Fédération de France du FLN. Listes concernant 1943 individus incarcérés. Ces listes nous renseignent sur le nom, le prénom, le lieu précis d'internement, la date d'arrestation et la date de libération ainsi que la situation familiale exacte de chaque détenu.
- Notes brèves sur la jeunesse organisée. (s.d - probablement 1956).

- Documents internes à l'Amicale des Algériens en Europe.

- Projet de règlement intérieur rédigé par l'Amicale des Algériens en Europe, région-Ouest.
- Communiqué de l'Amicale des Algériens en Europe, région de Lyon, « CAMPAGNE EN FAVEUR DES SINISTRES DE M'SILA », (mars 1962).
- Rapport de synthèse de l'Amicale des Algériens en Europe, région de Marseille, «LES STATUTS DU FLN», (6 avril 1964).
- Rapport d'activité de l'Amicale des Algériens en Europe, région de Lyon, section « affaires sociales » (novembre 1964).
- Note de l'Amicale des Algériens en Europe dressée à Mme Nahori. Cette note concerne la cession de fonds et de bail d'une librairie acquis pour le compte du FLN en 1961 par M. Barbier que l'Amicale veut reprendre (9 février 1965).
- Rapport d'activité de l'Amicale des Algériens en Europe, région de Lyon, section « affaires sociales » (février 1965).

- Document intitulé « Contribution à la réforme communale », (15 février 1965).
- Rapport d'activité de l'Amicale des Algériens en Europe, région de Lyon, (février 1965).
- Rapport d'activité de l'Amicale des Algériens en Europe, région de Lyon, section « affaires sociales », (mars 1965).
- Compte-rendu financier de l'Amicale des Algériens en Europe, région de Lyon, (avril 1965).
- Rapport de l'Amicale des Algériens en Europe, région de Lyon, section « affaires sociales », (mai 1965).
- Communiqué de l'Amicale des Algériens en Europe, « AMICALE ET IMMIGRATION ALGERIENNE ».
- « La femme algérienne » (s.d).
- Commission de préparation du 1^{er} congrès de la JFLN en France. Projet de programme de la commission (s.d).
- *La charte d'Alger*, éditée par la commission centrale d'orientation du FLN, Alger, 1964, p. 24.

Sommaire

Remerciements	p. 3.
Introduction	p. 5

<p style="text-align: center;">PREMIERE PARTIE mai 1945-novembre 1954 L'immigration algérienne et la question nationale</p>
--

CHAPITRE I : DES DOUARS ALGERIENS AUX GRANDES AGGLOMERATIONS METROPOLITAINES. APERCU DE L'IMMIGRATION ALGERIENNE EN FRANCE.

1) Force du mouvement migratoire des Algériens vers la France.

- Les premières migrations d'Algériens en France p. 23.
- Le tournant de la Grande Guerre : l'immigration algérienne commandée p. 25.
- Entre les deux guerres : flux et reflux de l'immigration algérienne p. 27.
- L'immigration algérienne pendant la Seconde Guerre mondiale p.30.
- De 1945 à 1954 : essor de l'immigration algérienne en France p. 31.

2) Itinéraires et mécanismes de l'émigration algérienne.

- La France, un nouvel eldorado pour les habitants d'une colonie surpeuplée et sous-développée p. 34.
- Les principales zones de départ en Algérie p. 37.
- Une émigration ancienne et organisée chez les berbérophones, récente et mal assurée chez les arabophones p. 41.
- Des hommes jeunes qui s'exilent seuls p. 42.
- Une émigration saisonnière et temporaire p. 43.

3) Répartition géographique des immigrés algériens en France.

- La région parisienne p. 46.

- La région marseillaise p. 47.
- La région lyonnaise p. 48.
- Le Nord p. 48.
- L'Est p. 49.

CHAPITRE II : LA VIE EN METROPOLE.

1) Conditions d'existence des Français musulmans d'Algérie.

- L'arrivée en métropole et les premiers chocs p. 51.
- Les moyens d'existence des immigrés algériens p. 53.
- Les conditions de logement p. 57.
- La solidarité communautaire et la progressive adaptation à la société urbaine et industrielle p. 59.
- Les relations avec la population européenne p. 61.

2) Les immigrés algériens au regard de la société métropolitaine.

- Une catégorie de Français à part p. 62.
- Préjugés des employeurs et discriminations à l'embauche p. 63.
- « Le danger sanitaire » p. 65.
- La criminalité nord-africaine en question p. 66.
- « L'aspect religieux du problème » p. 68.

3) Les relations avec le pays d'origine.

- L'envoi de mandats aux familles p. 69.
- Une vie politique tournée vers le pays d'origine p. 70.
- Les nouveaux migrants une source d'information précieuse sur les événements récents au village et au pays p. 70.
- Les retours ponctuels en Algérie p. 71.
- De l'attachement au local à la conscience nationale p. 72.

CHAPITRE III : L'IMMIGRATION DANS LE MOUVEMENT NATIONAL ALGERIEN.

- 1) Le refus de réformes concrètes en Algérie et la montée des nationalismes.**
 - Les désillusions au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et la radicalisation de l'opinion dans l'immigration p. 75.
 - L'UDMA et le MTLD : deux discours opposés, deux organisations nationalistes distinctes p. 83.
 - L'affirmation du MTLD en métropole p. 88.

- 2) La crise berbériste**
 - La dissidence des leaders berbères p. 91.
 - La riposte de la direction du MTLD et la crise ouverte entre les messalistes et les dissidents berbéristes p. 92.
 - Le dénouement de la crise berbériste et ses conséquences p. 97.

- 3) Le MTLD : audience et activités d'un parti nationaliste divisé.**
 - L'influence grandissante du MTLD p. 98.
 - Structure du MTLD et organisation des masses p.101
 - MTLD et PCF : des relations ambivalentes p.107
 - La lutte contre la répression et pour le respect des libertés démocratique p.109
 - Les nouvelles dissensions internes p.118

DEUXIEME PARTIE novembre 1954 – juin 1957 L'immigration algérienne entre en guerre

CHAPITRE IV : L'INSURRECTION ET SES REPERCUSSIONS EN METROPOLE.

- 1) Réactions des immigrés suite au déclenchement de l'insurrection armée en Algérie.**
 - Tout d'abord, la surprise et l'expectative p.125
 - Les milieux nationalistes algériens entre joie et doute p.126

- Peur ou prudence des immigrés algériens affichée devant des interlocuteurs européens p.126

2) Les conséquences de l'insurrection sur le mouvement migratoire.

- Retours massifs vers l'Algérie p.128
- La mise en place d'une nouvelle réglementation pour limiter les départs p.130
- Des départs compensés par de nombreuses arrivées p.131

3) Des immigrés de plus en plus en butte à la répression sociale.

- Le mouvement insurrectionnel ne doit pas gagner la métropole. Mesures préventives et opérations de grandes envergures p.132
- La nécessité du renseignement p.134
- Lacunes et manque de moyen pour répression efficace en métropole. Les transferts en Algérie p.135

CHAPITRE V : LA BATAILLE FLN-MNA.

1) L'avènement en métropole de deux organisations nationalistes algériennes rivales. Les raisons de l'opposition entre le MNA et le FLN.

- La Fédération de France du Mouvement National Algérien (MNA) p.137
- La Fédération de France du Front de Libération Nationale (FLN) p.145

2) La bataille de l'implantation entre le MNA et le FLN dans les départements métropolitains (1954-1956).

- Propagande des organisations rivales : la bataille des mots et des représentations p.151
- De la persuasion à la coercition : les expéditions punitives des groupes de choc messalistes p.158
- Réaction du FLN : la constitution de groupes armés et la radicalisation des méthodes d'action p.162
- Augmentation des agressions et multiplication des attentats dans l'immigration p.165
- Vers la guerre civile p.166

3) Augmentation de l'audience du FLN aux dépens de celle du MNA.

- D'abord la confusion dans l'immigration p.167
- Le ralliement de différentes formations politiques au FLN p.168
- Les transfuges du MNA au FLN et la progression numérique du Front p.169
- Comment expliquer la croissance effective du FLN et le déclin relatif du MNA p.170
- Position des deux mouvements dans les départements métropolitains en décembre 1956 p.171

CHAPITRE VI : LES PREMIERES DEMONSTRATIONS DE FORCE DU FLN EN METROPOLE.

1) La grève des 8 jours (janvier 1957).

- Une idée venue du Caire. Une action très débattue en métropole p.175
- Les préparatifs p.176
- La grève des 8 jours : « un succès incomplet mais certain » p.177

2) L'escalade de la violence à l'encontre du MNA p.178

3) L'implantation du FLN en métropole.

- La wilaya de la région parisienne p.184
- La wilaya Nord-Est p.185
- La wilaya Centre-Sud p.185

<p style="text-align: center;">TROISIEME PARTIE juin 1957 – septembre 1959 La lutte pour l'indépendance de l'Algérie</p>

CHAPITRE VII : LA FEDERATION DE FRANCE DU FLN OU LA CONSTRUCTION D'UN PARTI DE MASSE AUTORITAIRE.

1) La nouvelle direction du FLN en France métropolitaine.

- Une nouvelle direction conduite par Omar Boudaoud p.189

- Le comité fédéral s'installe en Allemagne p.191
- Quels objectifs pour cette nouvelle direction ? p.192

2) Le ralliement des masses et l'encadrement des immigrés.

- Prosélytisme, quadrillage et recrutement rationalisé p.193
- Terreur et terrorisme p.195
- L'audience du Front augmente, la Fédération de France se restructure pour devenir plus étanche p.198
- Les « branches parallèles » de la Fédération de France du FLN p.205
- Des comités et commissions pour encadrer, contrôler et protéger les immigrés p.209

3) La poursuite du combat révolutionnaire.

- La politique algérienne du général de Gaulle et le rejet de toute compromission du FLN p.216
- Propagande frontiste et collecte de fonds p.219
- Les complicités européennes p.230

CHAPITRE VIII : L'OUVERTURE D'UN « SECOND FRONT ».

1) « L'Organisation Spéciale ».

- Une organisation distincte de l'organisation politique p.233
- Les combattants de la Spéciale p.234
- Organisation et structuration de l'OS p.237

2) La nuit du 25 août 1958 : attentats, fusillades et sabotages en métropole.

- Dans le département de la Seine p.238
- En province p.239

3) Analyse des méthodes d'action, des réactions de l'opinion et de la portée de l'événement.

- Méthodes d'action des commandos p.241
- Réactions des immigrés et de l'opinion métropolitaine p.243

- Attentats les jours suivants p.245

CHAPITRE IX : LE MNA, UNE NOUVELLE ORIENTATION POLITIQUE ET DES DIFFICULTES ACCRUES.

1) Le MNA en septembre 1958.

- Le Bureau politique du MNA et les hommes de confiance de Messali p.249
- Les wilayas messalistes en septembre 1958 p.251
- La pénurie de cadres et la fragilité de l'organisation messaliste p.252

2) La crise (octobre 1958-avril1959).

- Réaction du Bureau politique à la suite des discours pro-gaullistes de Messali et les « manœuvres fractionnistes » des responsables du Nord et de l'Est p.252
- La crise ouverte dans le Nord et en Sarre p.253
- La libération de Messali et le dénouement de la crise p.259

3) La situation du MNA en avril 1959.

- Une situation stabilisée p.264
- Les ralliements au FLN p.264
- Les effectifs du MNA en avril 1959 p.265

<p>QUATRIEME PARTIE septembre 1959 – juillet 1962 Les dernières menées subversives dans l'immigration</p>
--

CHAPITRE X : ENCORE QUELQUES ANNEES AVANT LA PAIX.

1) Des négociations difficiles à engager.

- Après l'allocution sur « l'autodétermination », pas de relâchement p.269
- De l'optimisme au désarroi, les échecs des pourparlers de Melun p.271
- Une paix inéluctable mais tardive p.274

2) L'emprise du FLN sur l'immigration se renforce, la lutte révolutionnaire se poursuit.

- Quelques modifications de structures p.280
- Un contrôle étendu p.282
- Le FAAD et les derniers soubresauts de la guerre FLN-MNA p.285
- L'OS, toujours prête p.291
- L'argent, le nerf de la guerre p.294

3) La répression se perfectionne, le FLN s'adapte.

- De nouveaux moyens p.296
- Des arrestations en masse qui touchent toutes les branches du FLN. L'exemple de la région marseillaise p.298
- Face aux nombreuses arrestations la Fédération de France du FLN s'adapte p.302
- Les immigrés algériens dans les prisons de la métropole p.303
- Les tribunaux transformés en arènes politiques p.305

CHAPITRE XI : LA « BATAILLE DE PARIS ».

1) La guerre FLN-police.

- Une répression accrue en région parisienne conduite par le préfet de police Maurice Papon p.307
- La Force de Police Auxiliaire (FPA) p.311
- Le terrorisme contre les forces répressives p.313
- Le malaise policier, la dérive meurtrière des forces de l'ordre et l'instauration d'un couvre feu p.315
- La riposte du FLN p.316

2) Le massacre du 17 octobre 1961. P.317

3) Lourd bilan organique, grand succès politique

- La poursuite de la répression. Les wilayas parisiennes désorganisées pour un temps. p.318
- Une victoire politique du FLN p.321

CHAPITRE XII : LES CHEMINS DE L'INDEPENDANCE.

- 1) **L'engagement de nouveaux pourparlers et la signature des accords d'Evian** p.323
- 2) **Dernières actions du FLN en France métropolitaine.**
 - Un encadrement strict de l'immigration maintenu p.325
 - Le recensement des immigrés c p.327
 - L'accompagnement des anciens détenus politiques p.328
- 3) **Le chemin des urnes et la proclamation de l'indépendance**
 - Les immigrés algériens aux urnes p.331
 - L'indépendance, enfin p.331

CINQUIEME PARTIE
juillet 1962 – juin 1965
Enjeux politiques dans l'immigration algérienne au lendemain de la guerre
d'indépendance

CHAPITRE XIII: LA CRISE DE L'ETE 1962 ET LES ESPOIRS DE RETOUR DECUS DES IMMIGRES.

- L'implosion du FLN et ses répercussions en métropole p.335
- Les espoirs de retour déçus des immigrés p.339

CHAPITRE XIV : LA RECOMPOSITION DE L'IMMIGRATION ALGERIENNE AU LENDEMAIN DE LA GUERRE D'INDEPENDANCE.

- 1) **Les arrivées massives d'Algériens.**
 - Les migrants algériens entre 1962 et 1964 p.341
 - Rythme des arrivées et zones d'accueil p.344
 - De l'immigration de travail à l'immigration de peuplement p.345
- 2) **Des étrangers comme les autres ?** p.346

3) Une immigration qu'il convient d'encadrer et de limiter.

- L'attitude problématique des nouveaux migrants p.347
- Le retour d'inquiétudes classiques vis-à-vis d'une immigration massive p.348
- Des accords pour limiter et encadrer l'arrivée des immigrants algériens p.352

CHAPITRE XV : L'AMICALE DES ALGERIENS EN FRANCE : L'AGENT DU GOUVERNEMENT ALGERIEN EN METROPOLE.

1) Implantation et structuration de l'Amicale.

- Quels objectifs pour cette organisation ? p.355
- Reprendre en main l'immigration p.356
- L'ADAF et ses filiales p.357
- Les prérogatives d'une organisation légitime en France p.358
- L'abandon progressif des procédés autoritaires p.359

2) Les activités de l'amicale.

- Son rôle politique p.364
- Son rôle social, éducatif et culturel p.369

3) Le développement de l'opposition

- Les différents mouvements d'opposition p.371
- L'immigration algérienne au cœur de nouvelles querelles politiques p.376
- Du conflit algéro-marocain au coup d'Etat de Boumediene : les derniers soubresauts nationalistes dans l'immigration p.379

Conclusion p.387

Bibliographie p.397

Source p.419

Sommaire p.441

